

# DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

---

*Revue de l'Université de Bruxelles*, 1993/3-4, Bruxelles : Université Libre de Bruxelles, 1993.

[http://digistore.bib.ulb.ac.be/2011/DL2503255\\_1993\\_3\\_4\\_000.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/2011/DL2503255_1993_3_4_000.pdf)

---

**Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.**

Elle a été publiée par l'**Université Libre de Bruxelles** et numérisée par les Archives & Bibliothèques de l'ULB.


Tout titulaire de droits sur l'œuvre ou sur une partie de l'œuvre ici reproduite qui s'opposerait à sa mise en ligne est invité à prendre contact avec la Digithèque de façon à régulariser la situation (email : [bibdir\(at\)ulb.ac.be](mailto:bibdir(at)ulb.ac.be)).

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

Edité par Jean Gillibert et Perel Wilgowicz

# L'ange exterminateur

Editions de l'Université de Bruxelles • Cerisy 



Edité par Jean Gillibert et Perel Wilgowicz

avec la collaboration d'Adolphe Nysenholc

---

# L'ange

---

# exterminateur

---



---

## SOMMAIRE

<b>Entretien liminaire</b>	7
<b>Pierre Mertens</b> Le crime contre l'humanité d'hier à aujourd'hui	9
<b>Introduction</b>	21
<b>Perel Wilgowicz</b> Horreur dans la civilisation	23
<b>I. La catastrophe en Arménie</b>	27
<b>Marc Nichanian</b> L'Europe et l'Empire. Origines de la catastrophe	29
<b>Hélène Piralian</b> Génocide et transmission : sortir du meurtre	51
<b>Janine Altounian</b> Les survivants d'un génocide non reconnu peuvent-ils parler en leur nom ?	67
<b>II. La destruction des Juifs d'Europe</b>	85
<b>Léon Poliakov</b> De la judéophobie	87
<b>Charlotte Wardi</b> Le cliché de la « déshumanisation » des victimes de la Shoah ou la fascination du mal	91
<b>A.W. Szafran, Y. Thanassekos, J.-M. Chaumont, B. Fischler</b> Le deuil chez des rescapés d'Auschwitz : un processus interminable	105
<b>Josette Zarka</b> Récit de vie et témoignage	119

---

<b>Jean Bollack</b> <i>Fugue de la mort de Paul Celan</i>	129
<b>Bianca Lechevalier</b> Les enfants de Noé. De la culpabilité à la beauté d'un sens retrouvé	153
<b>Yolanda Gampel</b> Penser la mémoire impensable de l'extermination	171
<b>Jacques Vedrinne</b> Le procès et l'expertise psychiatrique à la rencontre de l'humain	183
<b>Jacques Ascher</b> Terreur sans nom, pouvoir de l'abjection, penser l'horreur	195
<b>Maxime Steinberg</b> Auschwitz ou la différence du génocide juif	207
<b>III. L'extermination au Cambodge</b>	211
<b>Richard Rechtman</b> Aspects historiques et anthropologiques de la période khmère rouge au Cambodge (1975-1979...)	213
<b>Geneviève Welsh</b> Ce qui fait silence... Approche psychiatrique de patients cambodgiens vivant à Paris, rescapés de la période khmère rouge	237
<b>IV. La purification ethnique en ex-Yougoslavie</b>	259
<b>Alain Finkielkraut</b> La victoire posthume de Hitler	261
<b>Gérard Adam</b> Le cauchemar de l'ex-Yougoslavie	269
<b>V. Le génocide au Rwanda</b>	287
<b>Luc de Heusch</b> Rwanda : brève histoire d'une folie meurtrière	289

---

<b>Jean-Philippe Schreiber</b>	
Le génocide des Tutsis au Rwanda	299
<hr/>	
<b>VI. Mémoires de génocides</b>	315
<hr/>	
<b>Chaïm Kaliski</b>	
Collier de la barbarie	317
<hr/>	
<b>VII. Aux origines de l'extermination</b>	335
<hr/>	
<b>Daniel Hermant</b>	
Guerre et destructions : parentés et paradoxes	337
<hr/>	
<b>Liliane Daligand et Daniel Gonin</b>	
L'inceste, semence du génocide	355
<hr/>	
<b>Antonio Garcia, Anne Clancier</b>	
L'écriture de l'ange exterminateur	367
<hr/>	
<b>Jean Gillibert</b>	
Postface	375
<hr/>	
Signatures	379
<hr/>	





## **ENTRETIEN LIMINAIRE**



## **LE CRIME CONTRE L'HUMANITÉ D'HIER À AUJOURD'HUI**

### **Entretien avec Jacques Sojcher**

Jacques Sojcher :

- La notion de crime contre l'humanité, au niveau juridique, doit être récente, alors que les crimes contre l'humanité, il y en a eu bien avant. Pour en rappeler deux : l'assassinat des populations d'Amérique centrale et d'Amérique du sud à l'époque de la conquête espagnole et l'extermination des Peaux-Rouges. C'étaient déjà des crimes contre l'humanité. Est-ce que depuis qu'il y a eu humanité, il y a eu crime ? Alors qu'apporte de nouveau ce droit nouveau ? Est-ce qu'il permet de mettre fin à ces crimes anciens et modernes ?

Pierre Mertens :

- C'est évident, il y a eu des crimes contre l'humanité depuis que l'humanité existe. Entre les cités grecques, il y a eu comme des débuts de génocide réciproque, à l'échelle de l'humanité d'alors. Les préoccupations légalistes étaient évidemment un peu moindres, quel que soit le sens de la démocratie qui se développait à Athènes.

Ce qui s'est passé dans le courant de la seconde guerre mondiale, c'est qu'on a pris très vite conscience que ce qui se déroulait était sans précédent et qu'il faudrait donc le réprimer la guerre une fois finie. On peut dire que le sens même de la guerre alliée contre les nazis fut de constituer une croisade pour les droits de l'homme. Cela supposait implicitement l'installation, après la libération, d'un tribunal et la formulation de lois nouvelles. Cela posait beaucoup de problèmes. Le premier allait être évidemment que ce tribunal pénal international rendrait une justice de vainqueurs contre les vaincus. Mais comme disait Jackson à l'époque : « Il vaut mieux une justice de vainqueurs que pas de justice du tout » ! Deuxième problème : on allait por-

ter atteinte, de façon assez spectaculaire, au principe de la non-rétroactivité de la loi pénale, puisqu'on allait condamner des coupables pour des crimes qui n'étaient pas encore formulés, codifiés avant le début de la guerre. On a très rapidement compris que cette notion de non-rétroactivité était tout à fait irrelevante pour ce qui concerne les crimes internationaux. Et il n'y avait pas de crime plus international que celui-là. Aujourd'hui, le terrorisme constitue un autre exemple. Il y a un troisième principe qui a dû, après 1965, tomber à son tour, c'est celui de la prescription. On avait prévu, dans la plupart des Etats, un délai de prescription des peines et du déclenchement de l'action pénale pour des crimes contre l'humanité. Là aussi, on a dû considérer que le crime contre l'humanité échappait à la loi pénale ordinaire, au droit commun, qu'il était imprescriptible, par sa nature même. On réprime encore aujourd'hui ces crimes, autant par un « souci pédagogique » et d'information que par souci que justice soit rendue.

Le souci de forger le concept même de *génocide*, c'est un certain Raphaël Lemkin qui l'a eu et celui de définir le *crime contre l'humanité* vient d'un autre juriste, Eugène Aroneanu. On peut être étonné, soit dit en passant, qu'autant le souci de réprimer le génocide est apparu assez vite, avec le déclenchement de la guerre, autant les Alliés ont peu fait pour empêcher la déportation, le mécanisme même de la déportation. Pas un avion de la RAF, par exemple, n'a été distrait de sa vocation naturelle de « venger Coventry », comme disait Churchill, pour aller quand même, ne serait-ce que jeter quelques bombes sur les voies ferrées qui menaient à Auschwitz, puisque ces voies ferrées étaient repérées... C'est très curieux : on pense à réprimer, mais on laisse le crime, dans son énormité, se commettre jusqu'au bout. C'est une petite parenthèse chagrine que je tenais à faire, parce que c'est une bonne réponse faite à ceux qui disent « oui, mais on ne savait pas, on ne savait pas à ce point-là... ». On savait très bien. Pie XII savait, Roosevelt était informé, Churchill savait. Il y a eu des « balances », si j'ose dire. Kurt Gerstein a trahi les siens pour révéler tout ce qui se passait et ce n'est pas un peu singulier personnage, puisqu'il avait accepté des responsabilités importantes dans l'armée, convaincu que c'était de l'intérieur

qu'il pourrait démasquer le système de la criminalité « administrative » occupé à se mettre en branle, pour mieux le divulguer aux Alliés et compromettre son propre camp. Malheureusement, il n'a pas été entendu et a d'ailleurs payé de sa vie ses révélations.

Je crois qu'il y a deux obscénités à souligner. La première, qui serait de comparer et, pire : d'amalgamer le génocide nazi contre les Juifs, tel qu'il s'est accompli pendant la guerre, avec quelque autre génocide que ce soit : cette comparaison est irrelevante. Mais c'est une autre obscénité de ne pas accepter qu'il y a eu d'autres génocides : celui des Arméniens, des Bosbos du Biafra, celui des Kurdes, celui de quantité de populations africaines, celui qui a pratiquement résulté de l'application de la loi d'*apartheid* en Afrique du sud... Ce sont des génocides, mais qui se passent à une autre échelle, d'une part, et qui ne sont pas de la même essence, puisqu'il n'y a eu, dans aucun de ces cas, l'organisation technique, administrative, hypersophistiquée de la suppression d'un groupe humain comme tel. Aroneanu pensait que ce que les nazis avaient accompli, c'est une espèce de massacre de l'humanité en l'une de ses composantes et que donc l'humanité entière devait en ressortir, en quelque sorte, blessée. Le tribunal de Nuremberg a entendu rendre justice à l'Humanité, en ce qu'une partie d'elle avait été assassinée, et avec la volonté farouche d'y parvenir techniquement.

J.S. — Il y a eu d'autres tribunaux, qui se sont constitués depuis...

P.M. — Il s'en est constitué deux. Le 22 février 1993, le Conseil de sécurité de l'ONU a voté la mise en place d'un tribunal international pour juger des violations graves du droit international commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie, depuis 1991. Et puis, il y en a eu un second, c'est celui qui s'est mis en place pour punir les auteurs des massacres commis en 1994 au Rwanda et dans les pays voisins.

Il est intéressant de voir qu'il a fallu attendre 1993 et 1994 pour en arriver là, parce que, s'il y a une critique que l'on peut adresser au tribunal de Nuremberg, c'est d'être un tribunal *ad hoc*. Qu'est-ce qu'il aurait fallu faire dès 1945 ? C'est évidemment constituer un tribunal international *permanent*, c'est-à-dire qui

aille pour tous les génocides. Cela ne s'est pas fait pour des raisons assez évidentes. Les massacres qui se sont perpétrés depuis lors ont quelquefois été le fait des grandes puissances. On imagine assez mal que les Etats-Unis d'Amérique ou l'Union soviétique aient été soucieux d'installer des tribunaux internationaux devant lesquels ils auraient pu eux-mêmes être passibles de peines. On aurait pu imaginer un tribunal sur le Vietnam... De fait, le tribunal Russell a eu cette vocation, mais c'était un tribunal moral, un tribunal de représentation, un tribunal théâtral, qui voulait donner une leçon de pédagogie à la conscience publique et qui n'avait aucun caractère de juridiction, qui n'avait aucun pouvoir de sanction. Et c'est tellement vrai que ses audiences se sont passées sans qu'aucune défense puisse être formulée... A Nuremberg, la défense des nazis a eu la parole. On ne peut pas imaginer un tribunal sans que soit assurée la défense des accusés, sinon c'est une parodie de justice.

Il a fallu que des juristes du monde entier, dans le cadre des Nations-Unies et ailleurs, se soucient d'abord de codifier tous ces crimes nouveaux, d'en faire apparaître les caractéristiques et les composantes et il a fallu — et cela a encore été beaucoup plus lent — imaginer qu'on pourrait un jour mettre sur pied un tribunal international, non plus *ad hoc*, mais permanent. Cela a été retardé pour de nombreuses raisons, et en particulier par le non-règlement d'une question préjudicielle, celle de la définition de l'agression. Mais bien entendu, ce n'était là qu'un alibi, qu'un prétexte pour ne pas aller plus vite en besogne.

Même en 1993-1994, tout ce qu'on arrive à mettre sur pied, c'est, une fois de plus, des tribunaux *ad hoc* et toujours pas cette juridiction pénale internationale permanente à laquelle on pourrait aspirer. Une fois de plus, on va travailler au coup par coup. C'est ce qui explique aussi le caractère quand même très décevant, très lacunaire de ces justices. Il faut bien dire que la tâche n'est pas aisée. Quand on parle de juger des violations graves du droit international commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie, qu'est-ce qui se passe ? C'est qu'on va avoir affaire à un tribunal installé à La Haye et qui pourra poursuivre les coupables de génocide. Ce tribunal est constitué d'un procureur et de onze

juges de nationalités différentes... Sa tâche, à la limite, est plus complexe qu'à Nuremberg. Les accusés ne sont pas encore aux mains de la justice. Tout ce qu'il pourra peut-être faire, c'est de demander aux Etats l'arrestation des suspects se trouvant sur leur sol. Mais il dispose de peu de moyens pour y parvenir et les inculpés ne pourront être condamnés par contumace. Le tribunal pourra quand même rendre public l'acte d'accusation... C'est une espèce de fiche de consolation, mais cela ne va pas beaucoup plus loin. Pour le Conseil de sécurité de l'ONU, c'est la même chose. Il ne pourra pas infliger la peine de mort. Bien que je sois un adversaire résolu de la peine de mort en toute circonstance, je trouve curieux que, dans ce cas-ci, ce ne soit même pas prévu. Ces tribunaux sont présentés comme une menace pesant sur les criminels de guerre et comme une mise en garde pour ceux qui voudraient commettre de nouvelles atrocités. Voilà les limites dans lesquelles on va évoluer. Il faut regretter qu'un tribunal permanent ne soit toujours pas là, un demi-siècle après la libération d'Auschwitz.

J.S. — A propos de l'ex-Yougoslavie, on parle d'épuration ethnique, on ne parle pas de génocide. Où commence le génocide ? Est-ce qu'il y a une définition du mot ? Est-ce qu'il y a une gradation des crimes ?

P.M. — On ne peut pas peser des actes aussi graves que ceux-là sur des balances d'araignée. Ce serait, je crois, une hypocrisie que de considérer qu'il n'y a pas au moins une vocation génocidaire dans le déroulement d'une épuration ethnique. Tôt ou tard une épuration ethnique menée jusqu'à son terme, jusqu'à son accomplissement espéré, doit forcément déboucher sur un génocide. Par contre, là où j'aimerais être nettement plus nuancé, c'est que nous n'avons pas affaire à une situation aussi claire qu'en 1945. Je sais que la diabolisation extrême des Serbes est à l'ordre du jour et je crains de devoir le dire, en contrepartie on fait montre d'une magnanimité excessive à l'endroit des autres ethnies, qui ne se sont pas si bien comportées non plus. Il est évident que les Serbes ont commis le plus grand nombre d'exactions et de crimes parfois affreux, mais il n'en est pas moins vrai que les Croates, par exemple, qu'on voudrait blanchir, je ne sais



pas trop pourquoi, de leurs forfaits, n'ont pas tant à envier à l'adversaire. Par conséquent, cette espèce de manichéisme n'est plus pertinent. Mais nier un génocide en marche me paraît quand même procéder d'un juridisme un peu étroit et moi, je suis de ceux qui pensent qu'il y a eu, au moins, début de génocide.

J.S. — Est-ce que des historiens, des sociologues, des politologues, des psychanalystes, des philosophes... se sont penchés sur la question de l'origine ou des origines des génocides ? Est-ce qu'ils commencent et se développent toujours de la même manière ? Sans tomber dans un structuralisme primaire, a-t-on des pistes de réflexion sur ce sujet ?

P.M. — Quand on s'entend poser cette question, on doit assez naturellement se souvenir d'un essai qui a fait grand bruit et qui a été très controversé. C'est *Eichmann à Jérusalem. Essai sur la banalité du mal* de Hannah Arendt. On lui a fait beaucoup de reproches, à mon avis peu fondés. Voilà quelqu'un qui a eu le mérite de poser justement la question. Mais il y a eu un malentendu. On a parfois craint dans certains milieux juifs qu'Arendt, justement à force d'envisager des génocides historiques, d'en rappeler l'existence et la perpétration, aurait banalisé le mal. Le sous-titre du livre pouvait faire croire que c'était sa volonté. On lui a aussi reproché une espèce de détachement, de froideur excessive par rapport à l'objet de son étude. Je crois qu'Arendt, au contraire, a eu le grand mérite de montrer à quel point l'histoire du génocide accompagne l'histoire de l'humanité et à quel point il serait simpliste, réducteur, presque consolant hélas, de trop attribuer au seul phénomène nazi, voire à quelques tueurs particulièrement échevelés, comme Eichmann, la responsabilité du pire. Le pire, elle le voit un peu partout et elle voit qu'il est structurel à l'histoire de l'humanité, que l'humanité se met à marcher, se met aussi à combattre, à tout dévorer et au fond à basculer très rapidement dans autant de masochisme que de sadisme. Cela fut parfois interprété comme une injure faite à la douleur collective d'un peuple. Je crois qu'Arendt est l'une des rares à avoir bien posé le problème et à montrer à quel point, au fond, le crime peut être plus grave encore que ce qu'on disait, que ce qu'on

imaginait. Loin de diminuer les responsabilités, elle a montré toute l'universalité du phénomène. Et je crois que c'était utile.

J.S. — Ce qui me frappe, c'est que tant les individus que les nations, que l'Europe, que les organismes internationaux comme l'ONU ont un sentiment d'impuissance devant ce qui se passe entre Hutus et Tutsis, entre Croates et Serbes, ou en Algérie aujourd'hui, entre le pouvoir répressif et le FIS. C'est chaque fois des doléances, des regrets, des meetings parfois, des libres opinions, des concerts de conscience... Est-ce qu'il y a moyen de ne pas être impuissants ? Comment faire ?

P.M. — Je ne sais pas qui disait « le monde sera sauvé par quelques-uns », mais on y songe plus que jamais, puisqu'on voit que des instances, dont la légitimité est la raison d'être, se révèlent elles-mêmes impuissantes, se résignent à leur propre impuissance. On se souvient des déclarations très ironiques du général de Gaulle contre le « machin », contre les Nations Unies. C'était peut-être un propos outrancier, mais, hélas, cette boutade était fondée. L'ONU, en tout cas sur le plan de la répression de la criminalité internationale, est beaucoup plus que décevante, elle est franchement démissionnaire. On peut rappeler un exemple. Au moment de la guerre du Biafra — c'était, je crois, U Tant qui était secrétaire général à l'époque —, il était de bon ton de dire qu'on avait affaire à une « guerre civile », que cela restait une affaire intérieure nigériane. C'est quand même d'un cynisme assez inouï, quand on pense aux centaines de milliers de gens qui ont laissé leur peau dans cette guerre atroce et très sous-estimée, et qui n'a pas fait pleurer longtemps dans les chaumières. Je me souviens du commentaire très laconique du correspondant du *Monde* à Lagos, à l'époque : « Ce n'était pas sans doute un génocide, mais tout s'est passé comme s'il y en avait un ». Etrange formule, dont on appréciera diversement le caractère légèrement philistin. Alors évidemment on ne peut pas trop reprocher à monsieur tout le monde, à l'homme de la rue de se sentir impuissant, à partir du moment où il s'aperçoit que même les plus hauts responsables et ceux dont ce serait la vocation particulière d'intervenir laissent à ce point tomber les bras.

Cela fut l'utilité et la justification profonde d'organisations non gouvernementales, qui, au fond, ont souvent compensé, avec un succès relatif mais important, l'impuissance des organisations étatiques. Une organisation comme *Amnesty international* a trouvé là sa raison d'être. Et l'on sait quels petits miracles *Amnesty international* a parfois accomplis, avec des moyens de fortune, avec extrêmement peu d'hommes et de femmes et avec des budgets réduits à la portion congrue. Ils ont d'abord attiré l'attention sur l'accomplissement du pire. Ils ont fourni des rapports extrêmement rigoureux, sans jamais céder à la démagogie. Et puis quelquefois même, ils sont arrivés à faire reculer la brute. On a vu des délégués d'*Amnesty* ou de la Croix-Rouge internationale, que ce soit au Vietnam, au Proche-Orient, en Iran, en Turquie, en Amérique du Sud, en Europe dite de l'Est... véritablement arracher à des tyrans sanguinaires des décisions qu'on ne pensait pas les voir prendre : libérer certains prisonniers, améliorer leurs conditions de détention, permettre quand même qu'une défense digne de ce nom leur soit assurée. Donc celui qui se dit impuissant, c'est vraiment qu'il le veut bien et que le sujet ne l'intéresse pas. L'alibi de l'impuissance est le pire de tous, il n'a aucune justification.

J.S. — Qu'est-ce que l'Europe, par exemple, aurait pu faire, dans le cadre du conflit qui se déroule dans l'ancienne Yougoslavie ou de ce qui se passe aujourd'hui en Algérie ? Quels sont les moyens pratiques et techniques d'intervention dont elle disposerait ?

P.M. — Je nourris — cela peut paraître un peu étonnant — une certaine méfiance à l'égard de ce qu'on appelle le droit d'intervention humanitaire. D'abord ce droit d'intervention humanitaire, dont on a voulu faire, une espèce de panacée, se présente comme une espèce de traitement contre le sida criminel. Cela ne date pas d'aujourd'hui. Il y a toujours eu ce qu'on a appelé des procédures d'intervention d'humanité. On se souvient du mot de Mérimée, évoquant tel moine qui voulait manger de la viande le vendredi, et simplement la baptisait carpe. Je crois que ce qui est politique par nature, voire militaire, si on le qualifie d'humanitaire, on ne le fait pas sans duplicité. On l'a toujours fait. Il y a

eu des interventions d'humanité à Saint-Domingue par les Américains, au Vietnam, ou en Afghanistan, du côté soviétique... et on sait quelles proportions ça a pris, au nom de la protection d'humanité.

Les pires crimes internationaux sont souvent commis au nom de la protection de l'humanité, des populations impliquées et concernées. Tant qu'à faire, autant être plus franc. Je crois qu'on aurait pu concevoir une intervention rapide et en quelque sorte préventive d'ordre militaire avoué dans l'ex-Yougoslavie plutôt que d'atermoyer et de s'embarquer dans des procédures de mise en veilleuse, puis dans des empêtements diplomatiques à l'infini, qui font qu'on laisse quand même s'accomplir le pire, sans avoir beaucoup bougé. Il ne faut pas parler de ça avec légèreté, avec frivolité. C'est facile quand on n'est pas sur le terrain et qu'on est loin de la poudre et des balles de se prononcer sur la légitimité d'une intervention internationale dans un cadre donné.

J.S. — Est-ce que tu crois que ce qui se passe en ex-Yougoslavie ou en Algérie pourra un jour arriver en France, en Belgique, en Italie, en Allemagne... ? Ou bien est-ce un scénario-catastrophe ?

P.M. — Il est peut-être à ce stade encore un petit peu apocalyptique, mais on a déjà tant vu le pire se produire, alors qu'on ne le prévoyait pas encore peu de temps auparavant. Parfois aussi le meilleur : il ne faut quand même pas être totalement « desperadiste ». Personne n'avait prévu la chute du Mur de Berlin ; même si cette chute est apparue lourde de conséquences parfois dramatiques, c'était quand même une très bonne chose. Au fond nous manquons de prévisionnistes.

Ce qu'il y a en tout cas de sûr, c'est que la réapparition de ces mouvements et l'enrichissement de leurs effectifs attestent un phénomène auquel nous ferions bien de prêter attention, c'est justement la banalisation du mal, c'est le fait que l'atroce puisse périodiquement se réoublier et que l'amnésie ou le cynisme soient sans cesse condamnés à se reproduire. Quand on voit que le révisionnisme a été possible, que des intellectuels parfois majeurs n'ont pas hésité à souscrire à des thèses négationnistes, que penser de ces minorités, économiquement et socialement déchues, qui ne voient dans ces thèses que l'unique espoir d'une

solution à leurs problèmes ? Ce sont parfois de « braves gens » qui, se sentant étranglés pour des raisons sociales, sont prêts à écouter le chant des plus épouvantables sirènes. C'est là un problème qui devrait être pédagogiquement pris en charge aujourd'hui, parce que, effectivement, même si leur rhétorique est très verbeuse, ils commencent à reprendre du terrain. On peut craindre, vu l'état de la crise permanente, que l'Occident, et en tout cas l'Europe, vit, qu'il n'y ait pas assez de freins et de contre-poids à l'existence de ces extrémismes.

J.S. — La pédagogie pour que ça ne se reproduise pas — plus jamais Auschwitz, plus jamais le Vietnam... —, c'est une pédagogie à l'école, dans les médias ?

P.M. — Partout. C'est pourquoi j'ai parlé de pédagogie à propos même des procès. Je crois que l'affaire Barbie fut avant tout une leçon de civisme. On entend des gens dire « Mais pourquoi si longtemps après ? Pourquoi remuer tout ça ? Pourquoi est-ce qu'on reparle de ça tout le temps, de façon lancinante, obsédante ? Même un professeur juif, le professeur Elkana, il y a deux ans, disait : « J'invite mes amis juifs à ne pas toujours mariner dans le vinaigre du passé, dans le rappel constant de l'horreur. Ce n'est pas sain. Nous devons, au contraire, aborder ensemble l'avenir... ». Ça fait quand même un peu frémir. C'est une bien étrange pédagogie que celle-là. « Qui n'aborde pas le passé est condamné à le voir se reproduire ». Je crois que la pédagogie commence, au sens strict, à l'école, dans tous les cadres d'enseignement et cette pédagogie doit s'infiltrer évidemment dans les médias pour être enfin répercutée, et quelquefois avec le plus d'efficacité, au plan politique.

J.S. — On a souvent répété la phrase d'Adorno : « On ne peut plus écrire de poésie après Auschwitz ». Mais il y a eu Celan et bien d'autres...

P.M. — C'est un vieux problème... « Pourquoi des poètes en temps de détresse ? » Loin de penser, comme Adorno, qu'après Auschwitz un poème est inconcevable, il faudrait presque en espérer l'avènement. Le poème est de plus en plus indispensable. Je n'ai jamais compris d'ailleurs cette espèce de mise en perspective de la poésie et de l'horreur. Je me souviens que Sartre, quand il

avait sorti *Les Mots*, avait été interviewé, dans *Le Monde*, par Jacqueline Piatier et avait dit cette phrase, qu'on avait jugée très forte à l'époque et que j'ai toujours trouvée profondément naïve : « Devant un enfant biafrais mort, *La Nausée* ne fait pas le poids ». Etrange balance ; dans un plateau on met *La Nausée* et dans l'autre le corps d'un bébé mort. Je trouve cela obscène et totalement non pertinent. Je crois que chaque fois que le pire s'accomplit, l'homme de poésie se révèle encore un peu plus nécessaire. Il ne peut évidemment rien compenser, ce serait aberrant de l'attendre de lui. Il n'apporte aucune consolation, mais il poursuit son combat en se souvenant de Nabokov : « Quelquefois la magie fait reculer la brute ». Quelqu'un qui incarne cela dans sa personne et dans son drame, aujourd'hui, à merveille, c'est évidemment Rushdie. Puisque Rushdie est condamné par un système théocratique pour avoir écrit, non pas de la philosophie et des pensées, ou secrété un système idéologique, mais pour avoir fait de la fiction c'est-à-dire avoir produit du rêve. Et c'est un rêve qui est condamné aujourd'hui, à travers une *Fatwah*. Ce n'est pas peu ironique, mais voilà au moins un régime qui « respecte » à sa façon l'intellectuel et le poète, parce qu'il lui donne une telle importance, évidemment dans des conditions abjectes. Ce serait presque, à la limite, un ironique encouragement !

J.S. — Et un film comme *La liste de Schindler*, fiction plus que documentaire, qu'en penses-tu ?

P.M. — Je crois que *La liste de Schindler* participe, comme d'autres productions, de quelque chose de parfaitement louable, qu'on peut discuter sur des détails. Mais je fais partie de ceux qui croient que tant que l'on parle de tout ça, c'est fort bien, et qu'il faut continuer. Je ne fais pas la fine bouche devant des entreprises qui sont autant de remises à jour de ce qu'on a trop tendance à oublier.



# **INTRODUCTION**





## HORREUR DANS LA CIVILISATION

Une trace, rien qu'une trace première  
ineffable trace  
trace de l'ineffaçable  
lieux effacés  
visages effacés  
mémoire brûlante  
trace au fer rouge incrustée dans la chair du temps  
un temps qui sans fin relit la trace de l'ineffaçable  
dans l'illisible livre des traces.

Céline ZINS, *Dans la langue de personne*, Seuil, 1993.

Cinquante ans après la fin de la deuxième guerre mondiale, les questions qui préoccupaient Freud sur le malaise dans la civilisation, sur la guerre, sur les relations entre la psychologie des foules et celle du moi continuent à demeurer sans réponse. Des crimes contre l'humanité ne cessent d'être perpétrés. Des bourreaux bafouent impunément démocratie et droits de l'homme, à visage découvert. Ils mettent au défi toute idée même de civilisation, sans que la raison puisse faire entendre sa voix. Le vingtième siècle aura-t-il le triste privilège de rester marqué par l'histoire de processus d'extermination aux proportions gigantesques, pratiqués par des êtres faisant fi de toute loi au profit d'une barbarie sans limite ? Génocide, épuration ethnique, totalitarisme, tels sont les fléaux ravageurs de notre époque. A la destruction forcenée des Arméniens par les Turcs, des Juifs par les nazis, des Cambodgiens par leurs propres frères sont venues s'ajouter les luttes interethniques dans l'ex-Yougoslavie ou au Rwanda, auxquelles le monde entier assiste en direct, en allumant la télévision.

Historiens, juristes, polémologues, philosophes, psychologues et psychanalystes, réunis dans ce volume, n'ont à l'évidence pas la prétention de proposer des explications claires et cohérentes aux processus d'extermination. Ils n'ont pu que tenter, par des abords pluridisciplinaires, une réflexion qui s'est révélée porter davantage sur les conséquences que sur les origines de ces catastrophes collec-

tives. Toutefois, chacun, dans son champ propre, apporte ainsi sa pierre à l'édifice d'une transmission indispensable à qui veut rester lucide, et conscient des tragédies contemporaines de son temps de vie, à qui se sent tenu à un devoir de mémoire.

Marc Nichanian attire à juste titre notre attention sur cette particularité de la mémoire collective qui, en tant qu'elle est « à tout instant recollection du passé..., abrite en elle la dimension de l'archive autant que celle de l'époque ». D'où la gravité de la dénégation de la catastrophe arménienne. Il voit dans l'entrée de l'archive sur la scène de la mémoire un signe de la modernité.

Depuis la fin du nazisme, historiens, archivistes, écrivains ont contribué à élever l'édifice d'un mémorial. Mémorial ne désigne pas seulement le monument funéraire devant lequel s'inclinent les endeuillés, ni la stèle commémorative propre à l'idéalisation des disparus et des martyrs. Il signifie également mémoire, livre de notes, écrits où sont consignés les témoignages portant sur les événements et leur contexte affectif. Ecriture et lecture des mémorialistes contribuent à maintenir la mémoire vivante, et transmissible.

Les travaux des psychanalystes consacrés aux répercussions des traumatismes collectifs sont, du moins en France, relativement récents. Silence, dénégation, qui ont fréquemment suivi les événements, auraient-ils été implicitement rédupliqués comme en autant d'échos indicibles par les thérapeutes, eux-mêmes contemporains des événements, et donc concernés ?

Quelques thèmes prédominent dans les descriptions des traumatismes collectifs et individuels : expérience catastrophique de soi à l'autre (J. Altounian); destruction de l'identité (G. Welsch); troubles de la pensée (B. Lechevalier); attaque des liens de parenté et d'alliance sous-tendus par le principe de filiation (J. Ascher).

Quant aux particularités du deuil, leurs descriptions se recourent : processus interminable (W. Szafran); flottement entre les morts et les vivants (H. Piralian); déni de mort et de la mortalité (J. Altounian). Toutes notions qui, à mon sens, entrent dans le cadre du « vampirisme »<sup>1</sup>, processus de transmission mortifère du trauma-

---

<sup>1</sup> Perel WILGOWICZ, *Le Vampirisme, de la Dame Blanche au Golem*, Meyzieu, Césura Lyon Editions, 1991.

tisme d'une génération à une autre. Les nazis, en retirant aux déportés jusqu'à leur nom, leur ôtaient toute dignité humaine, régnaient en maître sur leur droit à la vie comme à la mort, à des funérailles et à une sépulture. L'auteur des *Visions d'un rescapé ou le syndrome d'Auschwitz*<sup>2</sup>, qui signe son livre sous le nom de Ka. Tzetnik, 135633 (initiales de Konzentration Zenter, suivies du numéro qui marque encore sa chair), tente de trouver le moyen de faire parler ses compagnons de la « planète Auschwitz », de la faire revivre dans ses voyages hallucinatoires :

« Tous sont maintenant enterrés en moi et continuaient à vivre en moi. J'ai fait serment d'être leur voix, et quand je suis sorti d'Auschwitz, ils sont allés avec moi, eux et les blocks silencieux, et le crématoire silencieux, et l'horizon silencieux, et la colonne de cendre me précéda pour me montrer le chemin ».

Les survivants des camps d'extermination qui acceptent de témoigner dans le but de participer à la constitution d'archives sont aux prises avec une incommunicabilité qui sollicite l'enquêteur dans ses aptitudes à accompagner jusqu'aux limites du dicible celui qui, victime et témoin, transmet son expérience personnelle de l'anéantissement collectif.

J. Zarka témoigne à son tour, avec beaucoup de sensibilité, de ces moments de « déphasages », de ces « passages déconstruits » délivrés de façon surprenante dans le récit, dont le message, parfois, n'est audible qu'au magnétophone.

« Ils ont vu ce que l'on ne doit pas voir : ils savent, et c'est le désespoir, jusqu'où l'humain peut aller. Ayant malgré eux violé ce tabou, ils sont encore plus victimes parce qu'ils sont témoins ».

Bien après leur sortie des camps, des rescapés continuent à être soumis à ces « identifications radioactives » et ces sentiments d'inquiétante étrangeté évoqués par Y. Gampel. Ils sont en eux-mêmes des victimes/témoins à vie. Patient et psychanalyste sont alors engagés dans une douloureuse entreprise de délivrance, d'exorcisme par la parole, mais également d'écoute attentive à cette réserve de silence, enfin partagé, qui est accueil à ce qui, de l'horreur, ne pourra jamais se dire.

A l'écrivain qui tente de briser le silence échoit la redoutable tâche de réaliser ce « travail d'écriture (qui) est le travail de la mémoire

---

<sup>2</sup> Ka TZETNIK 135633, *Les visions d'un rescapé ou le syndrome d'Auschwitz*, Paris, Hachette, 1990.

contre l'oubli, par lequel l'homme se révèle à lui-même » (A. Clancier et A. Garcia). Aborder la question du mal, visée de Sabato en tant que romancier (*L'Ange des ténèbres*), c'est se trouver dans un face-à-face avec la Bête, dans un combat périlleux que certains écrivains comme P. Levi, E. Wiesel, P. Celan, d'autres encore, affrontent, en dépit ou à cause de terribles souvenirs et de leur terreur. Combat éminemment éthique, ainsi que le soutient avec force C. Wardi, qui s'insurge contre la mythification et la mystification de la Shoah que la fascination du mal inspire à certains auteurs, tels Styron, dans *Le choix de Sophie*. Et attribuer le terme de « déshumanisation » aux internés des camps plutôt qu'aux nazis, signale un glissement du langage qui participe de l'idéologie des oppresseurs.

« Mais si le SS est le maître du dit, du langage perverti et porteur de mort, le détenu est celui du silence et du langage de vérité. On comprend dès lors que le face-à-face entre les SS et les détenus avait pour enjeu la survie de ceux-ci, mais encore et surtout la survie des valeurs sans lesquelles aucune communauté humaine ne peut subsister ».

Pour J. Bollack, chez P. Celan, « la force de l'incantation qui résulte de l'assemblage des mots est tirée de la langue du crime ». Il s'agit, pour le poète, de choisir un dépassement de cette origine.

« Les traversées de la langue poétique seront à jamais déterminées par la trace du crime si profondément inscrite en elle qu'elle ne peut que la suivre pour ne pas succomber à nouveau et ne pas recommencer. Le dire pour ne pas être complice d'un chant qui ne le dirait pas ».

Témoigner, écouter et accompagner, écrire un dire qui ne serait pas complice des crimes contre l'humanité ! Refuser les amalgames confusionnants, distinguer les objectifs idéologiques de massification et de déshumanisation de ce qui, en l'individu, *si c'est un homme*<sup>3</sup>, résiste et survit ! Face au déni, à l'incompréhension, à l'indifférence, face à la méconnaissance, aux surdités plus ou moins volontaires, garder vive la mémoire des événements qui ont constitué l'Histoire de l'extermination en donnant tout leur poids aux répercussions, tant chez les survivants que chez leurs descendants, de ce passé de terreur ne suffit sans doute pas à se prémunir contre le retour de la Bête. C'est toutefois continuer à faire retentir ce « sinistre signal d'alarme » dont parlait Primo Levi.

---

<sup>3</sup> Primo LEVI, *Si c'est un homme*, Paris, Julliard, 1987.

**I**

**LA CATASTROPHE EN ARMÉNIE**



## L'EUROPE ET L'EMPIRE. ORIGINES DE LA CATASTROPHE

### 1. Introduction

Yves Ternon est l'auteur du premier ouvrage sérieux en langue française où ait été tenté un récit historique de la Catastrophe<sup>1</sup>. Avant même tout essai comparatif et toute réflexion sur les origines et les conséquences de l'extermination, une approche historique, ayant pour ambition de saisir quelques composantes du drame (son arrière-plan, sa préhistoire, les éléments de son exécution), semblait effectivement s'imposer. L'histoire, les circonstances et parfois la réalité même de l'extermination des Arméniens de l'Empire ottoman au début de ce siècle sont largement méconnues de l'honnête homme européen. Ce n'est pas un fait adjacent et secondaire par rapport à ce qui nous occupe ici. Cette méconnaissance, alliée au fait que les Arméniens réfugiés en Occident ont dû affronter depuis sept décennies l'ignorance absolue ou relative de leur drame fondateur, participe de la Catastrophe<sup>2</sup>.

L'« ignorance » se double d'un fait encore plus grave : celui de la dénégation du génocide par ceux qui l'ont perpétré et par ceux qui ont hérité. La dénégation fait bien sûr partie de l'essence même du génocide : il n'y a pas de génocide sans dénégation, j'aurai à le répéter à satiété. Les Arméniens, à tort ou à raison, ont toujours vécu cette dénégation de la réalité de leur drame comme un déni de justice. Toutes ces raisons expliquent que je sois obligé de m'en tenir à un double développement qui peut sembler au premier abord extérieur à mon propos. Je devrai d'abord parler de la réception de la Catastrophe. Je serai ensuite contraint de fournir une esquisse historique.

---

<sup>1</sup> Yves TERNON, *Les Arméniens : Histoire d'un génocide*, Paris, 1983.

<sup>2</sup> Ce terme est le nom propre de l'événement. En arménien, il se prononce Aghèd. « Catastrophe » en est la traduction littérale. Il n'en va d'ailleurs pas autrement dans le cas de la Shoah. Si la Catastrophe est évidemment un génocide, il y a pourtant des raisons impérieuses à distinguer les deux termes. J'y reviendrai au moment opportun.



Le dernier volume du livre de H. Arendt sur la « domination totale »<sup>3</sup> se proposait de décrire une forme de pouvoir que l'auteur considérait comme entièrement nouvelle. C'est ce lien entre la violence manifestée et la forme de pouvoir qui semble dans tous les cas déterminant et qu'il faut donc étudier comme tel. Au terme de l'ouvrage, on peut lire une description des camps de la mort comme étant ces lieux par excellence où était expérimentée la fin de l'homme, c'est-à-dire aussi la possibilité de concilier, de conserver, la domination et l'extermination, l'une par l'autre, indéfiniment. Durant le colloque de Cerisy consacré à l'œuvre de Derrida en 1980 et intitulé *Les Fins de l'homme*, J.L. Nancy reprend ce thème d'un tout autre point de vue et met en exergue l'Holocauste comme le lieu où « la fin de l'homme (...) est un projet à soi seul ». Cette citation à elle seule ne l'indique pas, mais il s'agit d'une thèse sur la singularité. Voici en effet le contexte, tiré d'une discussion consécutive à l'exposé de François Lyotard : « N. : < Il y aurait donc une différence spécifique entre Auschwitz et d'autres situations apparemment comparables >... N. Voit la spécificité d'Auschwitz en ceci que < la fin de l'homme y est un projet à soi seul, et non l'essai d'un autre projet >, < Auschwitz inaugure le projet de la fin de l'homme, ce que veulent dire : extermination, solution finale ><sup>4</sup> ». On peut se deman-

<sup>3</sup> *Elemente und Ursprünge totaler Herrschaft*, première édition parue en 1951. La version française du volume 3, traduite de l'anglais, a paru sous le titre *Le système totalitaire*, Paris, 1972. Le titre français occulte le fait que H. Arendt étudie les éléments concrets d'une forme extrême de domination.

<sup>4</sup> *Les Fins de l'homme*, Paris, 1983, p. 313. Dans un entretien important publié dans le journal *Le Monde* du 29 mars 1994, J.L. Nancy reprend l'ensemble de cette question, de façon fondée et circonstanciée. L'entretien mérite une discussion approfondie. Je n'en citerai ici que quelques passages, qui me semblent essentiels : « On pourrait dire que le crime est ici plus encore dans le projet qui l'anime que dans le meurtre lui-même. Le nazisme mettait en cause le droit et la possibilité d'exister pour des catégories définies d'êtres humains [...] Il en va de même dans ladite < purification ethnique > en ex-Yougoslavie (ou naguère dans le génocide arménien). Cependant, il y a une dimension supplémentaire dans le nazisme, qui qualifie le crime < complet >, si j'ose dire, contre l'humanité ». Thomas Ferenczi demande alors à J.L. Nancy s'il faut préserver, selon lui, la singularité de la Shoah par rapport à toutes les autres tragédies de l'histoire. Ce dernier répond : « Oui. Il ne faut pas que cette affirmation fasse basculer les autres massacres dans l'insignifiance, surtout pas. Mais il y a une singularité, et elle tient au projet de refaire ou de refondre l'homme. L'homme occidental s'est déchaîné contre lui-même. L'histoire de l'antisémitisme est sans doute à beaucoup d'égards celle d'un rapport terrible de l'Occident à lui-même ». Cette histoire, et elle seule, permet

der alors assez légitimement quel est donc le projet de l'extermination dans les « autres situations apparemment comparables » ? La fin de l'homme y est-elle réellement un essai pour un autre projet, toujours assujéti à une fin particulière, qui épuiserait son sens autant que sa réalisation ? Comment est expérimenté dans ces « autres situations » le lien indéfectible entre la domination et l'extermination ? Ces questions sont indispensables pour comprendre la nature

donc de comprendre ce qu'« est » ou ce qu'« aura été » l'Occident : « la culture de la production de soi » comme « comme sujet véritable, absolu, total ». Il y a ici une vue onto-historique de l'Holocauste comme point culminant de la « défiguration » de l'Occident. Pourtant, cela ne fonde encore pas la singularité. Il faut se demander (ce que même J.L. Nancy ne fait pas, et pour cause) si les « autres tragédies » du XX<sup>e</sup> siècle ne participent pas exactement de la même onto-histoire, et si elles n'ont pas eu lieu elles aussi, pour les mêmes raisons, « au cœur » de l'Occident. Le terme de « purification ethnique », provenant en droite ligne de la théorisation fournie par les Serbes eux-mêmes pour caractériser leur action récente, de nature évidemment génocidaire, est une aubaine pour tous ceux qui veulent éviter ce genre de questions et qui préfèrent supposer que l'on sait déjà, avant tout examen, ce qui s'est passé dans les autres tragédies du siècle. Le ridicule de cette affaire est que les Arméniens pensent eux aussi (et n'ont d'ailleurs jamais cessé de penser, sous d'autres formulations) qu'ils ont été les victimes en 1915 d'une opération de purification ethnique. On pourra le lire dans un autre entretien du *Monde*, le 26 avril 1994, avec A. Ter-Minassian et C. Mutafian, sous-titré « Le génocide des Arméniens fut un « nettoyage ethnique » mené au nom du nationalisme territorial ». En somme, précisément ce que les Serbes font en Bosnie. Ce n'est pas faux. Pourtant, la Catastrophe est réduite ici à ce que les bourreaux ont « voulu » faire. Combien de temps encore continuerons-nous donc à penser la Catastrophe selon la logique du bourreau ? Et que dire alors lorsque Raul Hilberg affirme (génocide arménien et purification ethnique à l'appui, l'un identifié à l'autre) que l'Holocauste est bien autre chose et que ceux qui pensent le contraire « n'ont rien compris à l'histoire » (*Globe Hebdo*, 2-8 mars 1994). Il faut citer en détail ce que dit R. Hilberg à cet égard (et qu'il dit en parfaite connaissance de cause, puisqu'il a lu le livre de R. Melson, le premier ouvrage consacré entièrement au parallèle entre l'Holocauste et la Catastrophe, voir *infra*, note 16) : « Lorsque les Turcs ont commencé à déporter les Arméniens en 1915, ils l'ont fait au nom de la « purification ethnique », ils ne les ont pas tués systématiquement. Ils voulaient créer une Turquie ethniquement pure. C'est ce qui se passe aujourd'hui en Bosnie... ». Je ne vois franchement pas la différence entre une telle thèse et la thèse semi-négationniste de tous ceux qui nient l'intention génocidaire dans le cas arménien, comme l'historien Bernard Lewis, auquel les Arméniens se sont mis en tête d'intenter un procès. Cette conjonction nouvelle — et généralisée — des argumentations est si troublante, si hallucinante (oui, je pèse mes mots), que toute contre-argumentation me paraît à l'avance dévalorisée. Je ne vois pas pourquoi, en particulier, les Arméniens ne feraient pas un procès aussi à J.L. Nancy et à Raul Hilberg, pendant qu'ils y sont ! On voit tout le ridicule de la situation. Combien de temps peut-on continuer ainsi à ne pas affronter le deuil et le travail subséquent de l'interprétation ? Est-ce d'ailleurs une question de temps ?

des ces situations, mais aussi, par contre-coup, pour comprendre cette fin de l'homme dont Auschwitz inaugure le projet. L'étonnant est que la réponse à ces questions est toujours donnée *a priori*, sans aucun examen des circonstances particulières, sans aucune interrogation sur les origines des événements similaires, et sans aucune question sur la nature de la violence qui se donne libre cours dans l'un et l'autre de ces cas<sup>5</sup>.

On pourrait croire, enfin, que tout travail comparatif est obligé de mettre au moins entre parenthèses la thèse de la singularité, en ce qu'elle a d'absolu. Cette thèse est pourtant incontournable. Ses raisons, aussi complexes soient-elles, se résument en une phrase : l'Holocauste a eu lieu au cœur de l'Europe<sup>6</sup>. Elle permet au moins de comprendre ce qu'est le cœur de l'Europe. Mais cela veut dire à l'inverse que le génocide arménien (parmi d'autres événements similaires) avait eu lieu loin de la civilisation européenne, dans une contrée perdue d'Orient. L'argument peut paraître étrange. Voici ce qu'écrit le biographe de Scheubner-Richter. Ce dernier, avant d'être le collaborateur de Hitler à ses débuts (il fut assassiné en 1923) avait été consul d'Allemagne à Erzeroum en 1915. C'est donc sous ses yeux que les déportations arméniennes avaient débuté. « Que pouvaient faire ces quelques individus [les témoins allemands de la tuerie des Arméniens] contre la volonté d'anéantissement de la Porte turque... Contre la sauvagerie animale des Kurdes déchaînés, contre

---

<sup>5</sup> J'ai publié une partie du travail effectué autour du séminaire « Holocauste et Catastrophe » dans une étude intitulée « L'Empire du sacrifice » dans la première livraison de la revue *L'Intranquille*, Paris, 1992. Cette étude se présente comme une critique générale des interprétations de la Catastrophe. J'y discute surtout une orientation précise dans la compréhension de l'événement, celle de la « perspective nationaliste », propre à l'approche historico-politique. Cette approche n'est pas induite par le pli de l'historien ou du politologue. Elle est la plus commune et la plus répandue parmi les Arméniens eux-mêmes, quand ceux-ci veulent bien se donner la peine de réfléchir sur leur Catastrophe. — J'ajouterai que j'ai traduit de l'anglais une étude de l'historien Vahakn Dadrian sur le génocide arménien sous l'angle du droit international, constituant le premier travail historiographique important sur le génocide arménien. Cf. *L'intranquille*, septembre 1994 ; et *Autopsie du génocide arménien*, Complexe, 1995.

<sup>6</sup> Cette considération, rien moins que naïve, a été développée avec tous les attendus indispensables par P. LACOUÉ-LABARTHE dans son livre, *La fiction du politique*, Paris, 1989. Voir aussi du même auteur, en collaboration avec J.L. NANCY, *Le mythe nazi*, Paris, 1991.

la catastrophe qui se déchaînait à une vitesse terrible, lorsqu'un peuple d'Asie s'expliquait avec un autre peuple de la même contrée de manière orientale, loin de la civilisation européenne ? » C'est Ernst Nolte, l'historien révisionniste allemand, qui cite ces lignes, dans une visée qui lui est propre, et dont je ne peux pas dégager ici toute la logique perverse : suggérer que la violence génocidaire est barbare et orientale par nature, faire un rapprochement entre Scheubner-Richter et Rosenberg, et donc expliquer comment il se fait que les témoins de la barbarie bolchévique aient pu avoir recours à une barbarie encore plus grande ! Au passage, dans cette démonstration compliquée, il est indiqué que le meurtre collectif des Arméniens s'est passé « loin de la civilisation européenne ». Faut-il prendre l'auteur au mot ? Toute la question est de savoir « où » a eu lieu la Catastrophe, si elle a eu lieu. N'était-ce pas, déjà et précisément, le cœur de l'Europe qui était concerné dans l'événement ? Bien sûr, pour le prétendre et le soutenir, il faut travailler un peu, préparer le terrain. Je ne fais ici que le suggérer.

Cette préparation du terrain exige un travail soutenu d'interprétation, qui ne peut évidemment pas se contenter des attendus (et des banalités) historico-politiques. Le travail d'interprétation doit tenir compte de la structure du pouvoir impérial, puisque la Catastrophe marque l'achèvement d'un Empire. Il doit également tenir compte du « cœur de l'Europe », qui n'a pas manqué de s'immiscer dans la structure de domination qui caractérise le pouvoir impérial, pour l'amener jusqu'à sa déliquescence finale, jusqu'à son apothéose meurtrière. Il est clair qu'il n'y aura pas d'interprétation possible (et il n'y aura pas non plus d'auto-interprétation de la pensée occidentale sur ses attendus après Auschwitz) sans une interrogation générale sur les formes de la violence moderne. Il faut penser cette dimension meurtrière et désintégrant, cette violence « sans mesure », qui habite le « cœur de l'Europe ».

Comment se fait-il alors qu'à un moment donné, la violence vise l'intégralité, et dépasse ainsi toute « mesure » ? S'agit-il du même phénomène dans la Catastrophe arménienne et dans l'Holocauste juif ? Si le « cœur de l'Europe » est en jeu à chaque fois, il ne l'est évidemment pas de la même façon dans l'un et dans l'autre cas. Qui se préoccupe d'étudier et de dire ces différences ? Qui se préoccupe

de ce qui a été visé, atteint, désintégré, par la violence sans mesure, au sein de ce qui, hier encore, était une collectivité ? Il faudrait prendre en compte pour cela une « expérience », c'est-à-dire une réception interne, donc vertigineuse, qui ne pourra se caractériser qu'en se mettant à l'œuvre. Nul, en dehors de la victime et du survivant, ne peut dire « ce » qui s'est passé. Le paradoxe veut évidemment que le survivant le puisse moins que quiconque. Je vais me contenter d'énumérer dans ce qui suit quelques éléments concrets de cette réception chaotique.

## **2. La réception de la Catastrophe**

Le noyau de la Catastrophe arménienne se situe, on va le voir un plus loin avec le récit des événements, dans les années 1915-1916, en gros, du printemps 1915 à l'automne 1916. Il y avait entre deux millions et deux millions cinq cent mille Arméniens dans l'Empire ottoman à l'orée de la première Guerre mondiale. A la sortie, il n'y en avait plus que quelques centaines de milliers. Il y a eu une réception arménienne de la Catastrophe, sous forme de témoignages, de récits, de confrontations insensées au déni de justice, d'interprétations orientées. Mais il y a eu aussi une réception externe, de caractère essentiellement historiographique, par laquelle je vais commencer.

### ***1. La réception externe***

La première réception extérieure aux Arméniens est celle des grands observateurs allemands et anglais pendant la première Guerre mondiale, parmi lesquels il faut distinguer particulièrement le pasteur Lepsius, fonctionnaire des Affaires Etrangères de l'Allemagne, et celui qui devint plus tard l'historien renommé Arnold Toynbee, dont l'exposé du printemps 1916, bien qu'incomplet (l'extermination n'était pas encore arrivée alors à son terme), est l'un des modèles du genre.

Pendant près de cinquante ans, les Arméniens ont été obligés de s'en tenir à leur propre mémoire. Ce n'est qu'après 1975 aux Etats-Unis et en France que commence un autre mode de « réception », par la publication d'ouvrages de caractère historique, dans la langue du

pays d'accueil<sup>7</sup>. C'est à la même date, en 1975, qu'une certaine libéralisation, ou peut-être des intérêts politiques obscurs, ont permis une timide avancée dans la direction d'une historiographie de la Catastrophe en Arménie soviétique. Aussi étrange et aussi terrible que cela puisse paraître, il n'y avait donc pas jusqu'à cette date, de travail historiographique sur les circonstances du génocide, pas plus dans le monde soviétique que dans le monde occidental. Lorsque Irving Horowitz, dans son article de 1984, où il amorce un parallèle entre Holocauste et Catastrophe, veut étayer une remarque historique sur le contexte de la Catastrophe, il est obligé d'admettre en note : « La littérature sur le désastre arménien est inégale, et ce n'est qu'aujourd'hui que l'on commence à faire face au travail herculéen de recherche que cela implique<sup>8</sup> ». Depuis la situation s'est grandement améliorée. On voit ici et là, principalement aux Etats-Unis les prémisses du travail « herculéen » à mener dans ce sens. Plusieurs volumes d'études historiques sérieuses sur la Catastrophe arménienne ont paru aux Etats-Unis<sup>9</sup>. Mais le phénomène le plus remarquable à mon sens est l'apparition de l'école des historiens comparatistes aux Etats-Unis, et leur effort de dresser un tableau général des génocides du XX<sup>e</sup> siècle et d'établir leur étiologie. La prise en compte du génocide arménien intervient ici dans un effort général des historiens américains de l'Holocauste pour préciser la place de ce dernier à l'intérieur de l'histoire contemporaine et pour étayer ou réviser la grande thèse de la singularité. C'est ainsi que Yehuda Bauer, l'un des historiens les plus connus de l'Holocauste, finit par intégrer le cas arménien dans la litanie des génocides du siècle. Mais le vrai précurseur dans cette voie comparative semble être Leo Kuper avec son livre de 1981, *Genocide. Its Political Uses in the twentieth Century*<sup>10</sup>. L'ouvrage dirigé par Walliman et Dobkovski sur le

<sup>7</sup> On notera en France les deux ouvrages d'Y. TERNON, *Les Arméniens, Histoire d'un génocide*, déjà cité, et *La Cause Arménienne*, Paris, 1983.

<sup>8</sup> *Armenian Review*, Boston Mass., Printemps 1984.

<sup>9</sup> En particulier deux ouvrages importants édités par R. HOVANISIAN, *The Armenian Genocide in Perspective*, New Brunswick, 2<sup>e</sup> éd., 1987. *The Armenian Genocide : History, Politics, Ethics*, Londres, New York, 1992.

<sup>10</sup> Leo KUPER, *Genocide : Its Political Uses in the twentieth Century*, New Haven, Yale University Press, 1981.

génocide à l'âge moderne<sup>11</sup> participe de ce mouvement, qui a entre autres donné naissance à la revue *Holocaust and Genocide Studies*. Il faut citer dans cette voie la bibliographie critique d'Israël Charny<sup>12</sup>. Les auteurs qui font autorité en la matière sont Irving Horowitz, déjà cité<sup>13</sup>, Helen Fein<sup>14</sup> et Robert Melson. Ce dernier a regroupé ses travaux dans un livre, *Revolution and Genocide*, qui est le premier ouvrage consacré entièrement à une étude parallèle du génocide arménien et de l'Holocauste<sup>15</sup>. En France, il faut citer le livre récent de R. Kévorkian, *Les Arméniens dans l'Empire Ottoman à la veille du génocide*<sup>16</sup>, qui constitue un ouvrage de référence sur le peuplement arménien dans l'Empire ottoman avant 1915, mais qui fournit aussi une bonne étude sur les considérables méfaits des massacres de 1894-1896. Sur le plan purement historiographique, ce sont surtout les travaux de Vahakn Dadrian qui ont ouvert la voie. Il faut saluer en cet auteur, je l'ai dit ailleurs, le premier qui ait su mener avec toute la patience, l'érudition et l'intelligence voulues par le sujet la première approche qui réponde entièrement à l'exigence d'une conscience historique moderne<sup>17</sup>. Il est douloureux de consta-

<sup>11</sup> WALLIMAN, Isidor et DOBKOVSKI, Michael, *Genocide and the Modern Age : Etiology and Case Studies of Mass Death*, New York, Greenwood Press, 1987.

<sup>12</sup> I. CHARNY, éd., *Genocide : A Critical Bibliographic Review*, New York, Facts on File, vol. 1, 1988, vol. 2, 1992.

<sup>13</sup> I. HOROWITZ, *Taking Lives : Genocide and State Power*, New Brunswick et Londres, Transaction Books, 1982.

<sup>14</sup> Voir son article « A Formula for Genocide : A Comparison of the Turkish Genocide (1915) and the German Holocaust (1939-1945) », *Comparative Studies in Sociology*, vol. 1, 1978, et son livre *Accounting for Genocide*, New York, Free Press, 1979.

<sup>15</sup> Robert F. MELSON, *Revolution and Genocide, On the Origins of the Armenian Genocide and the Holocaust*, Chicago, University of Chicago Press, 1992.

<sup>16</sup> Editions d'Art et d'Histoire ARHIS, Paris, 1992.

<sup>17</sup> Vahakn DADRIAN a été professeur de sociologie, au State University of New York at Geneseo, et chargé de recherches auprès de la fondation Guggenheim. Après quelques articles de nature spéculative, il a débuté une série de publications essentielles sur le plan de la recherche historiographique, dont les quatre plus importantes sont les suivantes : a) « The Naim-Andonian Documents on the World War I Destruction of Ottoman Armenians — The Anatomy of a Genocide », *International Journal of Middle East Studies*, vol. 18 n° 3, pp. 311-360 (1986), b) « The role of Turkish Physicians in the World War I Genocide of the Armenians », *Holocaust and Genocide Studies*, vol. 1 n° 2, pp. 169-192 (1986), c) « The Convergent Aspects of the Armenian and Jewish Cases of Genocide. A reinterpretation of the Concept of Holocaust », *Holocaust and Genocide Studies*, vol. 3 n° 2, pp. 151-169 (1988), d) « Genocide as a Problem of National and Inter-

ter qu'il fallait attendre sept décennies pour qu'un travail analogue à celui de Raul Hilberg pour l'Holocauste juif<sup>18</sup> voie enfin le jour pour le génocide arménien. Il y fallait apparemment la familiarité avec le métier d'historien, jointe à la connaissance du turc ottoman et des langues européennes. Or ce qui manque bien sûr foncièrement à l'ensemble des études et travaux sur le génocide arménien avant V. Dadrian est la volonté (et la capacité) d'étudier le monde culturel et intellectuel des Turcs pendant les années où a mûri l'idée d'une extermination généralisée des Arméniens de l'Empire<sup>19</sup>. Les travaux publiés à ce jour par V. Dadrian ne peuvent d'ailleurs pas être considérés comme définitifs, puisqu'ils ne retracent pas encore l'image générale et différenciée de ce monde culturel de l'Empire ottoman dans la perspective de la Catastrophe à venir.

## 2. *La réception interne : les difficultés de la mémoire collective*

Très tôt, les survivants ont commencé à raconter ce qu'ils avaient vu et vécu. Ils l'ont fait selon le double projet, indistinct chez eux, de l'archive et de l'épopée. Ces récits, qui balancent entre ces deux termes extrêmes, ont d'abord été publiés dans les revues et journaux arméniens de Constantinople<sup>20</sup>, puis un peu partout dans le monde.

---

national Law : The World War I Armenian Case and its Contemporary Legal Ramifications », *Yale Journal of International Law*, vol. 14, n° 2, pp. 221-334 et 19 pages d'annexe (1989). Dans cette dernière monographie, le lecteur trouvera une liste des documents officiels traitant de la question, et une bibliographie. Cinq autres articles, parmi les plus récents, viennent d'être regroupés en un seul volume par le *Journal of Political and Military Sociology*, (vol. 22, n° 1, été 1994), avec une importante préface de Roger W. SMITH.

<sup>18</sup> Raul HILBERG, *Documents of Destruction*, New York, Columbia University Press, 1977.

<sup>19</sup> Il faut pourtant mentionner au moins une exception : celle de KRIEGER (Krikor Guerguérian), le précurseur de Dadrian sur la voie de l'étude du génocide à travers les sources turques. Les travaux de Krieger sont en arménien et sont donc restés inaccessibles aux historiens européens. Sur Krieger, on pourra lire la très belle préface du livre de Leslie DAVIS, *The Slaughterhouse Province, An American Diplomat's Report on the Armenian Genocide, 1915-1917*, A.D. Caratzas Publisher, 1990. Ce livre a été conçu, compilé et annoté par Suzan BLAIR, à qui l'on doit également la préface.

<sup>20</sup> Dans la courte période où celle-ci était aux mains des Alliés, entre 1918 et 1922. Dans la même période, il est arrivé que les rescapés notent les péripéties de leurs années de déportation. On trouvera l'un de ces récits traduit en français dans le livre de Janine ALTOUNIAN, *Ouvrez-moi seulement les chemins d'Arménie*, paru aux éditions Les Belles Lettres, Paris, 1990.



Quelques-uns des ouvrages canoniques, tous publiés avant 1922 en arménien sont : le livre de Mikaël Chamdanjian, *Le tribut versé par l'intellectualité arménienne au désastre*<sup>21</sup>, récit de la déportation et des exécutions successives des intellectuels dans un recoin de l'Anatolie, portant le triste nom de Djangere ; le premier livre de A. Andonian, *En ces sombres jours*, où l'auteur regroupe une suite de récits, qui tentent de restituer des épisodes restreints du drame, tel qu'il l'a vécu lui-même jusqu'aux camps de Der-Zor<sup>22</sup>; du même Andonian, *Le Grand Crime*, publié en plusieurs versions en 1920 et 1921<sup>23</sup>, contenant pour la première fois des documents qui devaient prouver la réalité du drame et surtout le fait que l'anéantissement d'un peuple avait été programmé en haut lieu, qu'il avait suivi un plan rigoureux et systématique<sup>24</sup>; enfin, le livre du Père Balakian, *Le Golgotha Arménien*<sup>25</sup>, celui qui donne le récit le plus complet et le plus soutenu des années de dévastation et d'errance. Cette première veine ne s'est jamais tarie. Pourtant, il s'est toujours posé chez les Arméniens un problème de réception. La réception la plus étendue, la plus constante, se situe bien sûr dans le « récit familial ». Il n'y a probablement pas un seul Arménien de la diaspora qui, son enfance durant, n'ait entendu sous diverses formes et diverses extensions, le récit familial des années de dévastation. On le racontait et on l'écou-

<sup>21</sup> *Hay metki harke Yeghernin*, Constantinople, 1921 ; 2<sup>e</sup> éd. Antilias, 1965.

<sup>22</sup> *Ayn sèv oréroun*, Paris, 1919.

<sup>23</sup> En français : *Documents officiels concernant les massacres arméniens*, Paris, 1920; en anglais : *The Memoirs of Naim Bey*, Londres, 1920, en arménien : *Medz Vodjire*, Boston, 1921.

<sup>24</sup> On pourra lire sur ce point la discussion d'Y. TERNON, *Les Arméniens, Histoire d'un génocide*, op. cit., pp. 218-222. Les documents qu'Andonian s'était procurés, et qu'il publie en partie, ont fait l'objet d'une critique quant à leur authenticité, de la part d'un Institut d'histoire ouvert à Ankara spécialement à cet effet, c'est-à-dire pour fonder « scientifiquement » la dénégarion. Ces choses-là ne doivent pas être sous-estimées, et surtout ne doivent pas être tuées. Les Arméniens ont tendance à réagir à cette entreprise de dénégarion par l'indifférence, l'ironie ou la révolte. Attitudes également inappropriées. Le pire est que l'on apporte preuve contre preuve ! Les Arméniens en sont aujourd'hui au point où ils croient devoir présenter des certificats prouvant la réalité du drame, et non plus seulement son caractère de systématité.

<sup>25</sup> *Hay Golgothan*, Vienne, 1923. Un second volume a paru à Paris, en 1959, *post mortem*. Seconde édition, en 2 volumes, Beyrouth, 1979. Il existe une traduction française inédite de cet ouvrage, dont il faut souhaiter une rapide publication. Il s'agit en effet du seul ouvrage de première main permettant de voir de l'intérieur ce qu'était la « Déportation » des Arméniens et de quelle façon certains ont survécu.

tait comme des cycles épiques, abrégés ou complets, étendus sur quelques heures ou quelques mois selon les circonstances<sup>26</sup>. C'était le passage obligé de la mémoire collective.

J'ai suggéré que la mémoire collective, mise en face d'un événement aussi impensable et insituable que la Catastrophe, tentait de se constituer dans deux directions qui peuvent nous sembler disjointes. Longtemps, l'écriture de l'histoire a confondu son rôle avec celui du récit épique. En même temps, les historiens n'ont jamais oublié que leur discipline ne devenait possible qu'à partir du moment où la rupture était consommée avec la rumeur collective et la mémoire des ancêtres. Il fallait des archives pour qu'il y ait de l'histoire et donc, tout simplement, pour qu'il y ait des faits. Ce n'est pas seulement une discipline, l'histoire des historiens, qui est concernée par cette vieille évidence. Toute mémoire collective, puisqu'elle est à tout instant recollection du passé, le sait fort bien. Elle abrite en elle, secrètement, la dimension de l'archive autant que celle de l'épopée.

Or il faut constater que l'infinité des récits issus de la Catastrophe arménienne n'est jamais parvenue au cours de ce siècle à une coalescence suffisante, celle de l'épopée, et qu'elle n'a jamais produit aux yeux de ses protagonistes cet effet de réalité. Mais il lui a aussi manqué l'autre versant, celui de l'archive, en somme celui de la preuve. Il n'y a là rien de particulier aux Arméniens. C'est même pour cela que la volonté génocidaire du bourreau se transforme en Catastrophe pour le peuple qui en est la victime. Cette volonté ne surgit et n'agit jamais sans sa dénégation organisée, systématique et universelle. Or la dénégation commence avec le règne sans partage de l'archive dans l'histoire et dans la mémoire. Au cœur même de son acte, le bourreau génocidaire a déjà placé la dénégation, il a déjà pensé à effacer toutes les traces de son crime<sup>27</sup>. Jamais il ne l'aurait fait s'il ne

---

<sup>26</sup> Depuis quelques années, on perçoit une volonté de recueillir ces récits individuels et familiaux, de les fixer et de les transmettre sous une autre forme, le plus souvent sous couvert d'« Histoire orale ». Il s'agit là d'une transformation de la nature du récit, probablement inévitable, précisément d'une volonté de changer le récit en témoignage. L'institution qui a œuvré de la manière la plus importante dans cette direction est l'Institut Zorian, à Boston.

<sup>27</sup> En ce qui concerne le détail historique de cette dénégation située au cœur de la volonté génocidaire dans le cas de la Catastrophe arménienne, on pourra lire le livre de Yves TERNON, *Enquête sur la négation d'un génocide*, Marseille, 1989.

s'était trouvé lui-même engagé dès l'abord dans la sphère d'influence de l'archive. C'est encore pourquoi la volonté génocidaire est une volonté résolument moderne. Elle est impensable là où l'épopée suffit pour que le passé prenne force de réalité. Le signe de la modernité est l'entrée de l'archive sur la scène de la mémoire.

Il n'y aura par conséquent aucun discours sur la Catastrophe qui ne soit tissé de preuves et de contre-preuves. Même là où la volonté génocidaire et l'exécution de l'acte génocidaire ne souffrent aucun doute, il n'y a pas d'autre discours possible que celui de la preuve. L'archive tient lieu d'épopée. Mais que se passe-t-il quand la volonté et l'acte génocidaire ne sont même pas reconnus en tant que tels ? Il faut alors prouver et encore prouver. Il faut prouver sa propre mort. Y a-t-il eu jamais situation plus folle ? « Nous n'apporterons pas de preuves », dit Maurice Blanchot dans *Le pas au-delà*.

Pour couper court à ce mouvement vers la folie, car c'est bien la folie qui est en vue quand il s'agit de prouver sa propre mort, il y a l'histoire. Elle intervient comme un garde-fou, elle donne des repères, elle tient lieu d'épopée, elle rend au passé sa réalité, sa force de réalité. Elle ne peut venir qu'à la fin, comme une conquête contre la violence de la volonté génocidaire/dénégatrice. On ne s'étonnera donc pas, ici encore, qu'il n'y ait à ce jour aucun ouvrage d'historien, complet, documenté, analytique, faisant plein usage des archives, sur la Catastrophe arménienne, soixante-dix ans après son accomplissement.

### ***3. Réception interne : la béance catastrophique***

Il y a ainsi une sorte d'idiosyncrasie liée aux circonstances particulières de l'événement. C'est cette idiosyncrasie qui fait que, malgré les innombrables récits, familiaux ou publics, dans les journaux, les revues et les livres, malgré les dernières tentatives pour lutter contre l'oubli en déviant définitivement le récit familial vers le témoignage, malgré les efforts historiographiques, et malgré la littérature proprement dite qui prend pour thème la Catastrophe, on peut malgré tout continuer à affirmer tranquillement aujourd'hui que « la littérature sur le désastre » n'est pas seulement inégale, elle est inexistante. On peut s'en étonner, et pourtant c'est bien le cas. La Catastrophe est restée pour les Arméniens un événement brut, une violence non assi-

milée, et sans doute non assimilable. Nous sommes aujourd'hui dans la situation décrite en 1931 par un écrivain arménien vivant à Paris, Nicolas Sarafian :

« Pour ne pas rester toujours tête basse, il a fallu mettre en œuvre des soins particuliers, et ces soins sont devenus désormais nos lois. Cette génération dispersée aux quatre coins du monde a souffert pour avoir été parfaitement consciente et en même temps modeste. Proche, trop proche de la civilisation européenne, elle a fait l'expérience du vide »<sup>28</sup>.

L'expérience dont il est question ici donc est celle d'un vide. Expérience même du désastre : c'est un vide sans mesure, une pure béance dans le langage. On peut penser que cette béance a été depuis refermée, et vaquer à autre chose. On n'aura fait ainsi que l'ignorer. La béance est dite par un écrivain, Sarafian, parce qu'elle est découverte, rouverte par lui. Chez les Arméniens, et cela leur est sans doute spécifique, c'est la littérature qui ouvre l'expérience de la béance catastrophique, et qui, par sa garde, empêche toute tentative de réparation. La réparation peut restituer une mémoire pour le meurtre des individus, elle ne peut pas faire droit au fait que, dans le Meurtre catastrophique, ce n'est pas la mort des individus qui était en jeu, mais la totalité; et donc que l'irréparable s'est produit. L'écriture seule, sans doute, peut essayer de dire l'irréparable et, le disant, peut le sauver en tant que tel.

Mais cet écrivain, Sarafian, dit encore autre chose : il réfère la béance catastrophique à une excessive proximité. Cet excès de proximité était là avant la Catastrophe; c'est ce que signifie la der-

---

<sup>28</sup> Ces lignes sont publiées dans le n° 1 de la revue *Mènk*, de langue arménienne, publiée à Paris entre 1931 et 1934 par un groupe de jeunes écrivains, dont quelques-uns, et en particulier N. Sarafian, avaient été les élèves de H. Ochagan vers 1920-22 à Constantinople. On lira l'article de K. BELEDIAN dans le n° spécial des *Temps Modernes* « Arménie-Diaspora » de 1988, pour avoir une idée du contexte général de la littérature d'exil des Arméniens à Paris. Sarafian, qui a vécu à Paris de 1922 jusqu'à sa mort en 1972, est le poète le plus représentatif de la diaspora. Dans le texte que je cite Sarafian essaie de définir au plus près l'expérience de sa génération. J'abrège bien sûr le commentaire. Je ne commente pas en particulier cette formule étonnante qui dit : après la Catastrophe, la loi ayant été engloutie, ce sont les soins que nous apporterons à la blessure catastrophique qui, pour nous, tiendront lieu de lois. C'est l'économie fabuleuse du survivant. — On peut lire aujourd'hui de N. SARAFIAN un très beau texte traduit en français, *Le Bois de Vincennes* (trad. Anahid DRÉZIAN), Marseille, 1993, et la préface que j'ai écrite pour cet ouvrage.

nière phrase de la citation. C'est parce qu'il y avait, avant la Catastrophe, une excessive proximité, qu'il y a, après, cette béance. Proximité à quoi ? A l'Occident. Le désastre était déjà là, sous la forme d'une pure proximité à l'Occident. La Catastrophe n'a fait que le révéler, le porter au jour, le rendre patent. La seule conséquence viable et plausible de cette affirmation de N. Sarafian est celle-ci : l'œuvre de langage, celle qui se fait la gardienne de la béance catastrophique, est aussi celle qui rejoue le rapport d'absolue proximité à l'Occident, qui est notre lot. Et la jouant, enfin l'analyse. Etrange conséquence, et pourtant claire : penser la Catastrophe, l'écrire, la libérer de sa gangue brute et insensée, c'est analyser notre absolue proximité à l'Occident. Il n'y a pas de sortie de l'Occident.

Ce rapport d'absolue proximité à l'Occident, les Arméniens ne l'ont jamais analysé. Mais tout d'abord, ils n'ont jamais accepté la Catastrophe, qu'il y ait eu une Catastrophe, que l'irréparable se soit produit. C'est pourquoi, je le dis encore une fois, les écrits sur le désastre arménien sont aujourd'hui non pas inégaux, mais inexistantes. Seuls des écrivains se sont tenus assez près de la béance catastrophique pour pouvoir en dire quelque chose, c'est-à-dire pour pouvoir dire aussi quelque chose de la proximité absolue de l'Occident, de l'Occident comme proximité absolue. Mais jusqu'ici, la parole poétique était restée lettre morte. C'est elle pourtant qui a travaillé au plus près de la mémoire perdue.

Cette première approche m'a permis de dire pourquoi la littérature avait tant d'importance dans ce contexte. Il faut qu'il y ait une « expérience » pour qu'il y ait, par delà, la possibilité d'une interprétation. C'est dans la littérature que ceux qui ont subi la Catastrophe font l'expérience des limites que celle-ci fait surgir pour eux dans le langage. — Elle nous suggère d'autre part que la catastrophe arménienne n'est pas l'aboutissement d'un obscur conflit entre deux peuples « asiatiques ». Au contraire, l'Occident y est impliqué au premier chef, non pas bien sûr par ses interventions (ou son absence d'intervention) politiques, mais bien « en son essence ». — En dernier lieu, il est clair qu'il se pose une question de réception. Pour interpréter, il faut d'abord « recevoir ». La Catastrophe doit pouvoir être reçue comme ce qu'elle est, comme ce désastre qui advient à la parole, donc à la mémoire. Or qui peut la recevoir, qui peut témoi-

gner d'un tel désastre, sinon celui dont la parole a été frappée d'impuissance ? Voilà un paradoxe d'importance. Paradoxe tragique, si l'on veut. C'est, sous une autre forme, le paradoxe du « Différend »<sup>29</sup>, celui qui explique au mieux l'impossibilité, autant que la nécessité, de l'interprétation.

### 3. Les circonstances et l'approche comparatiste

Expliquer en quelques mots les circonstances, c'est pourtant déjà se condamner à en donner une interprétation. Il faut courir le risque. Les Arméniens vivaient dans l'Empire ottoman en tant que « millet ». Les millets étaient les nationalités entendues au sens purement religieux, les collectivités soumises reconnues par la Chéariat. Les trois millets principaux de l'Empire étaient le millet arménien, le millet grec et le millet juif. Ces millets avaient bien sûr un certain caractère d'autonomie, en partie sur le plan de l'administration et des affaires purement intérieures de la communauté. Il n'en reste pas moins qu'ils étaient le produit d'un accord tacite ou explicite passé entre le conquérant et sa victime. Les religions du Livre étaient tolérées, à condition que leurs représentants prètent allégeance. Ceux-ci étaient gardés vivants, mais réduits à l'état de *dhimmis*. Deux livres récents de l'historienne Bat Ye'or<sup>30</sup> ont décrit avec une grande abondance de détails le statut des *dhimmis* depuis les débuts de l'expansion arabe jusqu'aux dernières années de l'Empire ottoman et du sort qui y fut réservé aux Arméniens. Cette situation de *dhimmis* est celle des Arméniens jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle l'Empire ottoman est soumis à une série de secousses, qui provoquent son retrait progressif d'Europe. La première secousse est la guerre de libération des Grecs, qui deviennent indépendants vers 1828, puis la guerre de Crimée en 1856, l'intervention française au Liban, enfin les guerres de libération des Balkans, qui voient en particulier les Bulgares et les Serbes devenir autonomes, puis indépendants. La dernière étape dans cette réduction progressive de l'Empire est la guerre des Balkans de 1912. Au terme de ces guerres, les seuls peu-

<sup>29</sup> Je me réfère bien sûr à l'ouvrage de J.F. LYOTARD qui porte ce titre.

<sup>30</sup> BAT YE'OR (Y. MASRIYA), *Le Dhimmi : profil de l'opprimé en Orient et en Afrique du Nord depuis la conquête arabe*, Paris, 1980. *Les chrétiens d'Orient entre jihad et dhimmitude*, Paris, 1991.

ples natifs qui restent sous domination ottomane (et au sein desquels s'est développée ce qu'on appelle une « conscience nationale ») sont les Arabes et les Arméniens. Les Kurdes ne deviennent un problème pour la Turquie qu'à l'époque républicaine. L'Empire voit donc non seulement se réduire pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle le territoire où il exerce sa domination, mais il est aussi obligé de faire des concessions aux Puissances européennes, sous la forme de ce qu'on appelle les Tanzimat, le mouvement de réformes, dont l'effet sur les nationalités soumises aurait dû être celui d'une libéralisation, et même d'une accession à l'égalité des droits avec les Musulmans. Ce mouvement de réformes a effectivement contribué à une modernisation du régime, mais dans des conditions impossibles, puisqu'il était en tout point opposé au système même sur lequel reposait l'Empire, celui de la domination des peuples soumis. Pour les Turcs, l'égalité des droits à l'intérieur d'un Empire multi-ethnique, formule du libéralisme ottoman, représentait purement et simplement une rupture du contrat par lequel les peuples soumis acceptaient l'état de *dhim-mis*. L'insoumission était à chaque fois passible de la pire des punitions, le massacre aveugle (mais néanmoins sélectif) des insoumis. Ce système archaïque, qui exige une description plus précise, ne supposait pourtant à aucun moment une volonté de destruction des millets révoltés. Détruire le millet aurait signifié pour le peuple dominant saper les fondements de sa domination. Il faut donc comprendre pourquoi un système stable, miné bien sûr peu à peu pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle d'une part par les différents mouvements de libération dans les Balkans, d'autre part par la proclamation des réformes, se délite soudain entièrement, change de cap et pour ainsi dire de nature, et décide de procéder au début du XX<sup>e</sup> siècle à l'extermination totale et sans reste d'une de ses dernières composantes.

Cette décision est prise au début de la première Guerre mondiale, en 1914, par les membres du parti Jeune-Turc, au pouvoir depuis 1908. La prise de pouvoir équivalait à une révolution, qui était bien sûr elle-même une révolution « nationaliste ». Les Jeunes-Turcs ont été en quelque sorte les instruments de la transformation que je viens de décrire. Le terme de « nationaliste » est d'ailleurs inexplicite, tant que l'on ne réfléchit pas sur la nature de la transformation qu'il introduit. S'agissait-il pour les Jeunes-Turcs de sauver l'Empire ? S'agissait-il au contraire de le liquider ? Les Jeunes-Turcs voyaient

bien que c'était le système de domination qui était mis en danger en tant que tel. Au début apparemment libéral, puisqu'il s'agissait de renverser le régime despotique du sultan Abdul Hamid, le mouvement jeune-turc s'est très rapidement radicalisé pour prendre dès 1913 un caractère hégémonique et tyrannique. A partir de cette date, la préoccupation essentielle était de préserver purement et simplement la domination turque. Le parti Ittihad ve Tirakki était l'instrument de cette préservation. Il s'agissait d'un parti remarquablement organisé, qui avait noyauté l'ensemble du pays, qui possédait ses représentants fidèles et indéfectibles dans tout l'Empire, et qui s'est doté de plus, à partir de 1914, d'un mécanisme parallèle, celui de l'Organisation Spéciale, qui était le bras exécutif du Parti. La radicalisation équivalait donc à un phénomène de conspiration, qui allait être dénoncé en tant que tel pendant les procès de 1919. C'est le comité central du Parti qui dirigeait en fait le pays, le gouvernement n'étant plus, pratiquement, qu'une façade. C'est lui encore qui allait prendre en 1914 la décision d'exterminer les Arméniens<sup>31</sup>, et c'est lui qui allait présider à l'exécution de la décision par l'intermédiaire de l'Organisation Spéciale. L'état de guerre avait d'ailleurs fait disparaître les nuances.

C'est donc pendant tout le cours du XIX<sup>e</sup> siècle que les Turcs ont pris peu à peu conscience de la nature du système dont ils étaient la pièce centrale. Auparavant, ce système fonctionnait pour ainsi dire naturellement. Ils en ont pris conscience à cette époque précisément à cause du conflit entre la domination supposée par le système de l'Empire et les principes juridiques et constitutionnels introduits sous la pression des Européens. C'est quand le système de domina-

---

<sup>31</sup> La décision génocidaire a été le résultat d'un long processus de délibérations internes et bien sûr secrètes au sein des instances dirigeantes du parti. Un document, appelé "Les dix commandements", résume les mesures à prendre pour mettre en œuvre la décision et pour donner le change. Traduit par les Anglais au plus tard en janvier 1915, il reflète un moment à l'intérieur de ce processus. On trouvera une étude sur ce document et sur la préméditation de la décision génocidaire dans l'article de Vahakn DADRIAN, « The secret Young-Turk Ittihadist Conference and the Decision World War I Genocide of the Armenians », *Holocaust and Genocide Studies*, vol. 7, n° 2, automne 1993. D'autres considérations, plaçant la décision finale en février 1915, sont reproduites par Stephan ASTOURIAN, dans « The Armenian Genocide : An Interpretation », *The History Teacher*, vol. 23, n° 2, février 1990.



tion a été mis en danger qu'ils se sont aperçus de la nature du système et qu'ils ont cherché à le renforcer par des moyens traditionnels. La despotisation du régime s'est mise en place après 1880, c'est-à-dire après le grand avertissement constitué par la guerre russo-turque de 1878, au terme de laquelle les Russes se sont posés comme puissance ingérante ayant droit de regard sur les affaires de l'Empire en ce qui concernait son traitement des nationalités. Ce droit d'ingérence était conçu précisément et déjà comme un droit d'intervention humanitaire. Les Turcs l'ont évidemment compris comme une atteinte grave à leur droit de domination. La despotisation s'est encore aggravée après 1890, c'est-à-dire après l'apparition d'un mouvement de libération chez les Arméniens. Elle a abouti aux massacres généralisés de 1894-1896, que l'on considère parfois comme un prélude au génocide de 1915, et qui manifestaient sans doute la volonté turque de réaffirmer la domination, sans qu'il y ait un dessein d'extermination sans reste. Il n'empêche qu'il s'agissait là déjà de massacres organisés, probablement sans organisation centrale, mais déclenchés par une volonté centrale, pour laquelle les Arméniens devenaient peu à peu trop encombrants. En quelques semaines, ces massacres firent deux cent à trois cent mille morts, ce qui n'est pas rien. Les massacres avaient été précédés par une politique de déplacement de populations, qui visait à réduire la présence majoritaire des Arméniens sur tout le haut-plateau arménien. Ce régime de terreur s'est poursuivi jusqu'en 1908.

Les peuples de l'Empire saluèrent la révolution jeune-turque de 1908 comme une réconciliation. Pourtant, dès 1909, de nouveaux massacres, cette fois à Adana et dans toute la Cilicie, d'une sauvagerie inouïe, fournissaient la preuve que le changement de régime ne modifiait en rien la volonté de domination. Elle rendait sensible la puissance du sang, qui n'avait jamais eu besoin de se manifester explicitement par des massacres avant 1890. Après l'installation des Jeunes-Turcs au pouvoir, l'élimination des minorités ou des nationalités a été constamment à l'ordre du jour. Comme l'a écrit l'historien Mariott,

« La révolution jeune-turque a fait mûrir la situation. Ce fut en fait le dernier effort de la minorité musulmane pour conserver sa suprématie malgré la résistance croissante des peuples qui leur étaient soumis et l'intervention européenne imminente. Le renouveau de la Constitution représentait un peu plus

qu'un moyen ingénieux pour apaiser les sentiments libéraux à l'étranger, tout en fournissant à l'intérieur un prétexte afin d'abroger les droits historiques des nationalités chrétiennes »<sup>32</sup>.

V. Dadrian, dans son grand travail sur le génocide arménien considéré du point de vue du droit international<sup>33</sup>, fait observer qu'au Congrès mondial de l'Ittihad en 1910 à Salonique, « les discussions secrètes en dehors des séances formelles portèrent sur le plan d'homogénéisation forcée de la Turquie, appelée par euphémisme < ottomanisation complète de tous les sujets turcs > » et il cite l'opinion d'un observateur anglais : « dans leur esprit, < ottoman > veut évidemment dire < turc > et leur politique actuelle d'« ottomanisation » est une manière de fondre des éléments non turcs dans un mortier turc »<sup>34</sup>. Il reprend également un extrait extraordinairement révélateur du discours secret prononcé à Salonique en 1910 par Talaat, le dirigeant de l'Ittihad, qui a été le noyau de la décision et de l'exécution de l'extermination intégrale des Arméniens de l'Empire en 1915.

« Vous savez que, selon les termes de Constitution, l'égalité entre Musulmans et ghiavours (infidèles, terme péjoratif qualifiant les non-musulmans) est assurée, mais vous comprenez tous fort bien que cet idéal est irréalisable. La chériat (loi islamique), notre passé historique et les sentiments de centaines de milliers de Musulmans, ainsi que ceux des ghiavours eux-mêmes, élèvent une barrière infranchissable contre l'établissement d'une égalité réelle... Il ne peut donc être question d'égalité tant que nous n'aurons pas réalisé l'ottomanisation de l'Empire... De l'égalité, il ne pourra être question en Turquie que le jour où l'ottomanisation de tous les éléments sera accomplie... Nous y réussissons, il n'y a pas de doute, mais en attendant, il faut que nous tranquillisons nos voisins »<sup>35</sup>.

On voit toute la différence entre les conditions qui ont présidé d'une part à l'extermination des Arméniens, d'autre part à celle des Juifs.

<sup>32</sup> J. MARRIOTT, *The Eastern Question (an Historical Study in European Diplomacy)*, 4<sup>e</sup> éd., Glasgow, 1958, pp. 443-444.

<sup>33</sup> *Yale Journal of International Law*, Volume 14, numéro 2. Voir *supra*, note 18. Les citations et les références qui suivent sont empruntées à cet article.

<sup>34</sup> *British Documents on the Origin of the War 1889-1914*, vol. 9, 1<sup>re</sup> partie, doc. n° 181, rapport du 6 sept. 1910, p. 207 (éd. Gooch & Temperley, 1926).

<sup>35</sup> *Ibid.* Je traduis ici le rapport anglais. La confirmation française se trouve dans *N.S. Turquie*, vol. 7, pp. 92-97. Voir aussi A. BEYLÉRIAN, *Les Grandes Puissances, l'Empire Ottoman et les Arméniens dans les Archives françaises 1914-1918*, Paris, 1983, p. XVIII.

Nous avons donné ici quelques éléments succincts, mais caractéristiques, à l'origine de la décision d'extermination intégrale. Le statut de *dhimmi*, l'existence en tant que millet à l'intérieur d'un Empire « oriental », la volonté turque de maintenir le système de domination, enfin l'éclatement final de ce système. La décision est prise quand le système de domination devient intenable alors qu'une domination doit être maintenue à tout prix, par la suprématie de l'élément turc.

Quant aux ressemblances, somme toute secondaires si l'on en reste au point de vue de l'observation politologique, on peut reprendre sous forme de mots d'ordre la liste des arguments dressée par le professeur Dadrian : en premier lieu, le statut minoritaire des victimes, l'absence de tout pouvoir, l'oppression qui s'est toujours exercée sur eux ; ensuite l'intervention d'une occasion favorable, ce que Dadrian appelle « opportunity structure » ; l'absence de toute aide extérieure, de tout « *parent state* » ; l'intention d'exterminer une population en sa totalité. Autres traits communs : dans les deux cas, l'existence d'un corps spécialisé de tueurs, les SS chez les Allemands, le Tschkilati Mahsousa chez les Turcs, la confusion entre le gouvernement et le pouvoir d'un parti ; le fait que les fonctionnaires de l'extermination, *Gauleiter* ou membres de l'Organisation Spéciale faisaient serment de fidélité au Parti et non pas au gouvernement ; enfin, les procès des coupables, bien sûr avec des résultats différents, puisque les procès turcs de 1919 ressemblent beaucoup plus, par les conditions dans lesquelles ils se sont déroulés et par leur absence de résultats concrets, aux procès de Leipzig qu'à celui de Nuremberg.

Il n'y a donc pas de « ressemblance » (et bien sûr de « différence ») qui vaille réellement tant qu'on ne se demande pas : « où » a eu lieu la Catastrophe ? Pour poser cette question avec efficacité, il faut sortir de la description historico-politique, à laquelle je m'en suis tenu plus ou moins dans l'exposé qui précède. Il faut être capable de décrire l'Empire comme ce qu'il était : une machine destinée à mettre en œuvre sur une très grande échelle une sorte de système sacrificiel, une machine à produire du sens à travers l'institution « politique » du sacrifice, adaptée aux dimensions d'un Empire. La domination n'est qu'un des aspects de cette institution. Elle n'en dit

pas réellement l'essence effroyable et subtile. Il faut être capable de montrer en second lieu que la Catastrophe est l'achèvement de ce système, c'est-à-dire à la fois sa fin et son accomplissement. En dernier lieu, on peut alors se demander comment formuler le principe « moderne », purement européen ou occidental, qui préside à cet achèvement et qui supprime le système sacrificiel en même temps que toutes ses composantes<sup>36</sup>. A cette triple condition, c'est-à-dire au prix d'un véritable travail d'interprétation, on montrera que la Catastrophe s'est située au cœur de l'Europe, qui ne désigne pas ici un lieu géographique, mais coïncide plutôt avec la violence qui se donne libre cours dans l'achèvement moderne du système sacrificiel de l'Empire. Montrant ainsi le « lieu » de la Catastrophe, on montrera qu'elle a bien « eu lieu »<sup>37</sup>.

---

<sup>36</sup> Ces trois éléments (l'Empire comme système sacrificiel, la Catastrophe comme achèvement de ce système, la nature essentiellement « moderne » de l'achèvement) ont été partiellement développés dans mon article « L'empire du sacrifice », revue *L'Intranquille*, n° 1 (voir *supra*, note 4). — En septembre 1993, quand s'est tenu le colloque de Cerisy sur les exterminations du siècle, le Rwanda n'était pas encore à l'ordre du jour. La terrible répétition des événements génocidaires en cette fin de siècle montre qu'il devient de plus en plus urgent de mener une réflexion générale et documentée sur la question.

<sup>37</sup> Il ne s'agit pas d'une formule gratuite. C'est exactement ce que suggère l'article de E. HOBBSAWM, « Faussaires de l'histoire », dans le *Monde des débats*, Paris, février 1994. Il faudrait citer *in extenso* pour comprendre toute l'incroyable perversité de l'argument. Je me contente ici de l'essentiel : « Le gouvernement turc actuel, qui nie la tentative de génocide de 1915 contre les Arméniens, dit vrai ou pas. Pour la plupart d'entre nous, un discours historique sérieux rejettera la négation de ce massacre, bien que toute conclusion reste ambiguë quant aux différentes versions de l'événement, ou à son intégration au contexte élargi de l'histoire ».

L'historien, qui prétendait auparavant ne s'occuper que des faits, conclut à l'absence de sens historique, sachant fort bien, en même temps, que seul le sens commande la réalité de l'événement. Peu importe que les faits soient avérés ou non. Il suffit qu'ils n'aient pas de sens pour qu'ils n'aient pas de réalité. Le fameux historien Eric Hobsbawm est-il en mesure de comprendre que le non-sens allégué participe de la Catastrophe, que c'en est même la conséquence (ou la caractéristique) la plus immédiate, la composante primordiale ? J'ai déjà expliqué cela — en présentant tout le contexte — dans « L'archive et la preuve », n° 2 de la revue *L'Intranquille*. J'y reviendrai encore, tellement l'argumentation me paraît hallucinante.



## GÉNOCIDÉ ET TRANSMISSION : SORTIR DU MEURTRE

Comment pouvons-nous vivre sans tuer ?

Cette phrase que j'ai écrite dans un coin de mon cahier est-elle de Halit ou de moi ou de quelqu'un d'autre ?

Nous sommes tous des assassins.

*Une saison à Hakkâri.*

F. EDGÜ<sup>1</sup>

Le passé ne s'efface jamais complètement

Un résidu, même trouble, se dépose forcément au fond. Il en reste la trace, un souvenir. Car le sang coagule, il désire couler, il est chaud, mais il coagule.

*Un long été à Istanbul.*

N. GÜRSEL<sup>2</sup>

Mon propos portera sur les effets du déni du génocide des Arméniens par les Turcs, sur les héritiers turcs de ce génocide, c'est-à-dire non sur les héritiers des victimes mais sur ceux des bourreaux.

En effet, si les bourreaux détruisent au-delà de leurs victimes les héritiers de celles-ci, ils détruisent en même temps, en les plaçant dans une même impossibilité de symboliser la mort, leurs propres héritiers. Dès lors, héritiers des uns et héritiers des autres se trouvent également pris dans une même scène de meurtre qui les lie ensemble en un rapport duel meurtrier, produit de cette impossible symbolisation. Une scène de meurtre qui, comme pulsion de mort non liée et rendue à la sauvagerie, enferme les héritiers des uns et des autres dans un meurtre persécuteur, les séparant et les isolant ainsi de tous ceux qui vivent dans des espaces collectifs soumis à l'ordre symbolique.

Dans son livre, *L'héritage infernal. Des filles et des fils de nazis racontent*, Dan Bar-on, psychologue israélien, rapporte qu'avant de partir pour son premier voyage de recherche et ayant parlé de son

---

<sup>1</sup> F. EDGÜ, *Une saison à Hakkâri*, Paris, Gallimard, 1989 (1977)\*, p. 171.

<sup>2</sup> N. GÜRSEL, *Un long été à Istanbul*, Paris, Gallimard 1980 (1975)\*, p. 54.

projet à une de ses étudiantes, celle-ci le charge de demander aux enfants de bourreaux « s'ils désiraient tuer dans leurs rêves comme elle désirait mourir dans les siens ». A son retour, il lui dira ne pas avoir trouvé de réponse mais qu'à son avis « eux aussi souhaitaient mourir »<sup>3</sup>.

Dans ce contexte l'héritage serait-il pour les héritiers des uns comme des autres, sinon toujours d'un désir de mort, du moins celui d'un nécessaire sacrifice de vie comme seule alternative au meurtre ; les modalités de ce sacrifice ne différant que de la place occupée par rapport à ce déni ? En effet, si pour les Arméniens les corps assassinés ne peuvent, faute de pouvoir être enterrés, qu'être gardés à l'intérieur des corps des survivants, que deviennent pour les Turcs, sachant qu'ils sont, eux, les porteurs de ce déni, ces mêmes corps assassinés ?

Et cela aurait-il à voir avec ce sentiment dont parle N. Gürsel dans son livre, *Un long été à Istanbul*, celui « d'une présence physique de la mort (qui) surgit pour le harceler non de son imagination, mais des choses elles-mêmes »<sup>4</sup> ? Et signe de la destruction de la possibilité même de symboliser la mort ?

Ne serait-ce pas, enfin, ce déni non seulement maintenu mais entretenu qui, formant en chaque Turc comme un point de sidération, serait à l'origine de ce qui tenaille une partie de la littérature turque ?

Telles seront nos questions.

A lire les écrits des deuxième et troisième générations d'écrivains turcs après le génocide, on est frappé par l'omniprésence d'une scène traumatique qui semble naviguer sans limite et indifféremment du réel à l'hallucinatoire, des cauchemars aux prisons. Celle d'un meurtre qui envahit non seulement tout l'espace terrestre et tout l'espace psychique des personnes mais aussi, pensons-nous, tout l'espace politique, puisque des régimes répressifs n'ont cessé de se succéder en Turquie, comme si le meurtre se trouvait contraint de se maintenir toujours sur scène pour masquer celui qui a déjà eu lieu mais dont le déni continue.

---

<sup>3</sup> D. BAR-ON, *L'héritage infernal. Des filles et des fils de nazis racontent*, Paris, Eshel, 1991, p. 15 et 329.

<sup>4</sup> N. GÜRSEL, *op. cit.*, p. 63.

« Borgne ou louche, écrit l'historien turc, T. Celal, systématique ou tâtonnant, le regard turc malmène l'exigence éthique, offense la mémoire arménienne et abrutit la conscience turque elle-même en interdisant toute réflexion sur son propre passé, surtout le plus récent. Aussi, poursuit-il, n'est-ce pas un hasard si un pays aussi marqué par un état d'esprit chauvin souffre depuis des lustres d'une crise d'identité. En exterminant les Arméniens nous avons nous-mêmes détruit l'Empire ottoman »<sup>5</sup>.

En ce cas, peut-on dire que ce déni, comme refus de la réalité du meurtre, produit alors, en un retournement, une omniprésence nécessaire de celui-ci, creusant ainsi, au cœur de chaque Turc, un vide identitaire, un trou plein d'effroi ?

C'est, semble-t-il, ce trou produit du déni qu'évoque en un dialogue imaginaire et chargé d'un humour féroce entre un premier ministre turc et son psychiatre arménien, E. Hilsenrath dans l'introduction de son livre *Le conte de la pensée dernière* :

« Enfin j'ai eu au bout du fil le premier ministre turc, dit le psychiatre arménien. Sa voix au téléphone était menaçante. Car il m'a demandé : Qui ose me téléphoner ? Et moi, tranquillement assis à l'autre bout du fil, j'ai dit : Moi j'ose !

— Mais qui êtes-vous ?

— Je suis votre psychiatre arménien.

— Et que me voulez-vous ?

— Rien du tout.

— Cela signifie que c'est moi qui vous veux quelque chose ?

— Exact.

— Dans ce cas je viendrai demain à votre cabinet.

— Bien, je vous attendrai.

Je lui avais donné mon adresse. Et il vint. A l'heure convenue.

— Je fais des cauchemars, dit-il.

— Tous les Turcs font des cauchemars, dis-je.

— Et pourquoi ?

— A cause des Arméniens.

— A cause des Arméniens ?

— Oui.

— Qu'est-ce qu'ils ont, les Arméniens ?

— Ils ont été massacrés par les Turcs.

— Je n'ai rien à voir là-dedans, ni aucun Turc aujourd'hui.

---

<sup>5</sup> T. CELAL, « Regards turcs sur la question arménienne », *Les Temps modernes* (Arménie/Diaspora), août 1988, p. 77.



— Je n'ai jamais prétendu cela.

...

— Mais il n'y a rien d'écrit là-dessus dans nos livres d'histoire, dit le premier ministre turc.

— Je le sais bien, dis-je.

— Une lacune, en somme ?

— Une lacune de l'histoire ? Une lacune.

Et c'est pour cette raison que j'ai tellement peur, dit le premier ministre turc. Je ne rêve que de lacunes et de trous.

— Asseyez-vous, dis-je.

— Mais où ?

— Quelque part dans mon cabinet.

— Mais ce n'est pas vraiment un cabinet. On dirait plutôt un livre d'histoire turque.

— Aucune importance.

— Dois-je vraiment m'asseoir ?

— Oui.

— Ou me coucher.

— Comme vous voudrez. Vous pouvez aussi vous asseoir sur ce tabouret.

— Mais je ne vois pas de tabouret.

— Alors asseyez-vous sur le divan. Ou bien couchez-vous.

— Mais je ne vois pas de divan.

— Alors asseyez-vous sur le sol.

Le premier ministre turc opina du chef. Il dit seulement : Mais je ne vois pas de sol. Et il se mit à crier »<sup>6</sup>.

Ainsi comme le dit E. Hilsenrath, c'est bien cette lacune, ce trou, issu du déni d'événements constituant le sens de l'histoire collective comme du vécu interne de cette histoire, qui rend inélaborable toute structure fondatrice d'identité pour le sujet et, en ce lieu psychique, que se produit pour lui littéralement comme une perte de fond. D'où ce cri du premier ministre accompagnant son propre effondrement.

Mais c'est aussi, à l'en croire, de la chute dans cette lacune que naissent les cauchemars. Deviendraient-ils alors les seuls espaces de souvenir, les seuls lieux de traces restant et, en ce cas, ce que chaque Turc aurait de plus précieux au monde comme ce qui seul le reliait encore à lui-même, c'est-à-dire à ce qui le constitue ?

C'est ainsi que les cauchemars qui hantent l'instituteur, le héros d'*Une saison à Hakkâri*, cauchemars qu'il nomme des rêves-chutes

---

<sup>6</sup> E. HILSENATH, *Le conte de la pensée dernière*, Paris, Albin Michel, 1992, p. 16-18.

en mettant en scène à la fois ce qui doit être dénié et son déni, en sont des illustrations saisissantes. Voici un de ces rêve-chutes :

« Cette fois-ci, cela se déroule ainsi dit l'instit : je suis dans une pièce où il y a aussi un bourreau et une victime ». Mais il ne sait qui des deux est le bourreau ni qui des deux la victime, de même qu'ils lui sont, à ce moment-là, tous deux inconnus. « Le bourreau passe la corde autour du cou de la victime. L'instit dit alors : C'est comme si on m'étranglait moi »<sup>7</sup>. Il se précipite alors hors de la pièce, se trouve face aux villageois de Hak et comprend enfin que cette scène se passe à Hak, le village où il habite, et que c'est à l'intérieur de sa propre maison que cette scène de meurtre a lieu.

Effrayé, Il demande alors aux villageois massés devant sa maison : « Qu'est-ce qui se passe ici ? Qui tue qui ? Qu'elle honte, pourquoi me mêlez-vous à ces affaires ?

Le chef du village Mouhtar Agha lui dit alors : Toi tu es témoin ».

A ce moment-là, il décide de partir, rentre dans la pièce pour prendre ses affaires tout en criant : « Vous tuez un type et, sous prétexte de témoignage, vous me rendez complice du meurtre.

Je ne suis ni témoin ni autre chose et je ne vais pas rester un jour de plus ici. Je pars et je raconterai partout ce qui se passe ici »<sup>7</sup>.

C'est là qu'il s'aperçoit que le bourreau n'est autre que le chef du village et la victime un habitant de ce village, Halit, celui-là même sur lequel plane dans la réalité un soupçon de meurtre, il pousse alors un cri et se réveille. « J'ai regardé, dit-il à ce moment-là, autour de moi dans la pièce. C'était comme si je cherchais par terre le mort entrevu en rêve ». Et il poursuit :

« Depuis quelque temps, dans mes rêves, je suis toujours ainsi dans une chambre close. Je suis ou victime ou bourreau ? Ou, comme cette fois-ci témoin. Que signifient ces rêves ? A quelle réalité correspondent-ils ? Ou bien à quelle sorte de réalité, laquelle de mes réalités correspond à ces rêves ? »<sup>8</sup>

Ainsi face au déni, tous les repères se perdent ; reste un cauchemar réduit lui-même à une scène dans laquelle il est tour à tour la vic-

<sup>7</sup> F. EDGÜ, *op. cit.*, p. 189.

<sup>8</sup> *Ibid.*

time, le témoin et le bourreau. Le non-savoir, l'interdit de savoir de quel meurtre, de quelle scène de meurtre il s'agit, place le narrateur dans l'impossibilité de sortir de cette scène, dont il devient alors le porteur et, en cela, une sorte de témoin ; mais un témoin qui ne saurait dire que : Il y a un meurtre caché, meurtre dont il ne saurait même pas dire s'il a, a eu ou aura lieu. En réalité, la persistance du déni fait que ce meurtre qui a eu lieu continue d'avoir lieu imaginai-  
 rement et ne peut, dans cette ouverture béante que laisse sa non-symbolisation, que poser son retour dans le réel comme inévitable, entraînant en ce point extrême le narrateur à se poser des questions comme celle-ci : « Comment pouvons-nous vivre sans tuer ? » A quoi il ajoute immédiatement : « Cette phrase que j'ai écrite dans un coin de mon cahier est-elle de Halit ou de moi ou de quelqu'un d'autre ? » avant de conclure : « Nous sommes tous des assassins ». En effet, dans ces conditions, comment se différencier de l'autre, cet autre qui, comme lui, est aussi tour à tour victime et bourreau, puisqu'il n'existe pas d'ailleurs possible à cette scène de meurtre ? Ce serait donc précisément en ce lieu que le déni enfermerait ensemble les héritiers des bourreaux et des victimes, faisant d'eux de véritables doubles chargés d'une inquiétante étrangeté l'un par rapport à l'autre parce qu'habités de la même scène. Avec cette différence, toutefois, que si le meurtre est connu des victimes et de leurs héritiers, les héritiers des bourreaux, eux, se trouvent comme porteurs de ce déni, face à un meurtre sans réponse, un meurtre inconnu.

Le crime a déjà eu lieu, un crime que l'on n'a pas commis mais par rapport auquel on ne peut prouver son innocence puisque le crime est censé ne pas avoir eu lieu. On tente donc de le représenter, c'est-à-dire de le présentifier pour pouvoir le penser mais le déni fait barrage et c'est comme si on assistait, sans cesse, à l'échec de ces tentatives, arrêté par l'opacité produite par l'impossibilité pour cette scène de prendre sens dans l'histoire du sujet.

C'est pourquoi ces scènes ne peuvent que se passer en un « lieu sans loi mais aussi sans mémoire », métaphore de cet espace psychique que produit le déni et pourquoi F. Edgü ne peut commencer son livre que par la description de cette ville. Ville qui n'est cependant pas n'importe laquelle puisque c'est la ville de Hak et que Hak en turc signifie droit. Dès lors nous pouvons nous demander s'il ne la

choisit pas précisément, parce que le droit y est étranger, faisant ainsi du nom de cette ville un signifiant du déni ?

Voici cette description :

« Ma ville de Hak,  
tes yeux éprouvés  
ta peau de lépreux

...

Hak, tu es une ville aussi étrange que ton nom

Ceux qui vivent en toi  
ne sont ni dieux ni hommes

ils semblent passer sans laisser de traces...

Mettons que les dieux ne soient jamais venus dans tes quartiers mais les hommes

ceux qui, durant des siècles, ont habité en toi, ceux qui ont fui, ceux qui ont eu peur, ceux qui, ayant trouvé un abri dans tes rochers abrupts, ont opté pour toi malgré l'infertilité, malgré ton climat dur, ceux pour qui tu fus un refuge, ceux qui se sont installés sur ton sol,

pourquoi n'ont-ils laissé aucune trace

ces peuples qui fuyaient, qui fuyaient sans cesse,

les poursuivis et les poursuivants ?

Et il ajoute :

Si Dostoïevski avait été exilé chez toi

il aurait écrit ses *Notes d'au-dessus de la terre*

ou encore *Crime et Crime* »<sup>9</sup>.

Le déni laisse donc, plonge donc les sujets en un lieu que ne régit, ne structure aucune loi, un lieu où poursuivants et poursuivis, victimes et bourreaux se confondent dans la perte à la fois de l'origine et du sens. Un lieu, enfin, où le crime ne peut plus, ses traces ayant été effacées par le déni même qui touche son existence et faute d'avoir été reconnu et châtié, que se répéter sans fin de crime en crime en toute ignorance de cause comme en toute impunité. Ce crime devient alors un crime atemporel qui envahit tout l'espace psychique des sujets, des sujets dont on pourrait dire à ce moment-là qu'ils sont, plutôt que dépersonnalisés, non subjectivés, non individués parce qu'entièrement habités par cette scène de meurtre qui occupe et dévore leur intériorité toute entière.

Ce lieu absolu du meurtre, nous le retrouvons chez N. Gürsel dans *Un long été à Istanbul*, mais cette fois il s'agit du pays tout entier,

---

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 7-8.

autrement dit de la terre turque, qui ne serait plus qu'une terre hallucinée, un charnier couvert de morts-vivants, un grand corps à l'agonie toujours en train de n'en pas finir de mourir d'où le sang ne cesserait de suinter sans jamais coaguler. C'est ainsi qu'*Un long été à Istanbul* s'ouvre sur ces deux phrases que prononce Médine, l'ami du narrateur :

« Médine avait dit un jour : « On dirait que c'est l'hiver, la neige va recouvrir les taches de sang ». Nous étions assis, poursuit-il, sur le balcon d'Aïché dominant la place Taksim. Il faisait beau, mais le soleil était encore pâle. Le printemps commençait à peine. Personne n'avait attaché d'importance aux paroles de Médine. Dans ce genre de réunion, citer un vers de mémoire, en improviser un, énoncer une idée à voix haute, était courant au point d'en devenir insipide pour la plupart d'entre nous. J'étais debout à l'une des extrémités du balcon. Médine s'était approché de moi, et avait dit après avoir contemplé la place : « Il n'y a plus personne ! Sous la neige seuls pousseront les cheveux et les ongles des morts »<sup>10</sup>. C'est ainsi qu'en ces deux phrases Médine définit la terre maternelle comme le lieu exclusif des morts, de cette sorte de morts qui, n'en finissant pas de ne pas mourir, empêchent les vivants de naître.

Reprenant cela à un autre moment, il dira :

« Tout joyeux tu sors du lit et regardes la rue par la fenêtre. Dehors, une succession de corps nus jusqu'au cœur de la ville enlisée dans le sable. Le soleil frappe leurs visages. Au coin de leurs lèvres brille une goutte de sang, vestige de la nuit. Ils ont les yeux ouverts, le front livide. Leurs mains, leurs regards sont jeunes comme s'ils n'étaient jamais morts... Nos morts sont plus résistants que le roc, songes-tu, leurs corps ne se défont pas, même en plein désert. Et il me faut être aussi robuste qu'eux. Mais quand tu te penches sur l'eau pour te laver le visage, tu me vois dans la glace. Visage blême, aussi mince qu'une feuille de papier. Encore un peu et il va tomber : mes yeux se briseront en heurtant le sol, mes cheveux se disperseront dans le vent »<sup>11</sup>.

On voit que sur cette terre si les morts ont l'air de vivants, les vivants eux ont l'air de morts. Les morts non enterrés empêchent les vivants de se former, de s'unifier. Les sujets se perdant, se morcelant, se diluant dans ce meurtre dénié dont témoignent ces cadavres, des cadavres qui restent à ciel ouvert, omniprésents, imputrescibles

---

<sup>10</sup> N. GÜRSEL, *op. cit.*, p. 21-22.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 79.

et éternels. Ainsi se produit comme un flottement entre les morts et les vivants au point que les uns et les autres deviennent également des morts-vivants.

Un autre de ses amis, Selim, a disparu. Voici comment il comprend cette disparition et ce qu'il en dit :

« Il se peut qu'il soit mort » et il ajoute « tous sont morts. En juin ou en janvier, sur terre ou sur mer, au loin ou tout près, tous sont morts. L'un dans une cour écartée, l'autre sur la pente la plus verte d'une montagne lointaine. N'étaient-ce pas des jours où la mort rôdait comme une mine à la dérive ? Elle aura heurté Selim aussi. Comment expliquer autrement sa disparition soudaine ? Et si la mine n'a pas heurté Selim, il sera allé à sa rencontre... Vivant, ne perpétuait-il pas un manque, une demi-mort ? Du reste il y avait un post-scriptum dans sa dernière lettre : « même la mort veut vivre désormais »<sup>12</sup>.

Et puis de Médine à Sélim reviennent ces taches de sang dans la ville, dans Istanbul en été. « Les maisons, les chambres étaient loin, il y avait des taches à la surface de la mer. Qui verra ces taches de sang ? me suis-je demandé. Sélim qui pressentait tout, qui vivait la douleur dans son corps, n'est plus là. Dorénavant, qui verra cette mort permanente, ces taches de sang qui bougent dans la fraîcheur trompeuse du bleu ? »<sup>13</sup>

Les cadavres remontent donc de la terre, mais qui dira : « Le roi est nu », qui dira de qui sont ces cadavres, si ceux qui perçoivent comme Médine, comme Sélim, sont des demi-morts et meurent ou disparaissent eux-mêmes on ne sait où ? Disparaissent comme s'ils n'avaient jamais été, se confondant ainsi avec ceux qu'ils présentaient en ces lieux où disparaître serait la seule manière de ne pas devenir meurtrier ?

C'est pourquoi l'auteur s'acharne à chercher Sélim, bien qu'il sache que Sélim ne pouvait qu'être mort du savoir même de ces choses-là, ces choses qu'il ne pouvait dire autrement qu'en les incarnant en une disparition.

---

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 133-134.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 138.

Mais il s'acharne cependant, car l'enjeu lui est vital, il sait que s'il retrouvait Sélim, si de ce savoir non seulement Sélim pouvait ne pas être mort mais pouvait parler, alors il pourrait, lui : « exposer à travers la personnalité de Sélim, non la douleur, mais la résistance de toute une génération. La douleur aurait cédé le pas à l'espoir, la mort se serait anéantie, même si elle était jeune et dérivait comme une mine »<sup>14</sup> et ce serait toute cette logique du désespoir que clôture le déni, qui s'en trouverait brisée.

Cette mort permanente dont il parle comme d'une mort « jeune et dérivant comme une mine » figure-t-elle celle de ces morts non reconnus et dont le déni jusqu'aujourd'hui suspend l'enterrement ; celle de ces Arméniens dont les cadavres jonchaient les chemins de déportation qui sillonnaient le pays ? Est-ce cela qui a rendu le pays tout entier semblable à un vaste champ de mine ?

Et est-ce encore cela qui, agissant à l'intérieur de chaque Turc, le pousse à se poser ces questions, déliées de tout indice de sens : qui a tué ? Qui est tué ? Mais surtout : ai-je tué ? Et qu'à cette question son identité même se suspende ? Meurtre qui, faute d'avoir été reconnu, d'être reconnu comme ayant déjà eu lieu dans l'histoire collective, viendrait hanter chaque vivant comme un meurtre ignoré auquel il aurait participé ou aura à participer mais auquel il ne pourrait échapper ? Est-ce à dire que chaque Turc se trouve confronté à un meurtre dont il ignore le sens mais dans lequel il est obligatoirement impliqué ?

C'est la description de cette emprise du meurtre et la recherche de ce meurtre, la traque de celui-ci, pourrait-on dire, qui fait l'objet du roman de Cetin Altan *Étroite surveillance*, et dont il nous fait une description quasi clinique. Son héros est arrêté sans qu'il sache pourquoi. Voici comment il décrit son arrestation :

« C'est un type jeune et trapu, aux fesses rebondies, qui m'a amené ici et m'y a bouclé dit X... , le héros d'*Étroite surveillance*. Avec des gardes bardés de baïonnettes, de mousquetons et de pistolets-mitrailleurs.

- On vous fera sortir d'ici quand vous serez décidé à avouer, lui dit-on.
- Avouer quoi ?
- Que vous l'avez assassiné.
- Assassiné qui ?
- Lui...

---

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 138.

Là-dessus, il est sorti, l'enfant de salaud, en laissant devant la porte ses hommes armés »<sup>15</sup>.

Ainsi le héros de C. Altan est-il accusé d'un crime qu'il ignore. Il s'interroge :

« Qu'exigeaient-ils de moi en m'amenant ici ? Que j'avoue l'avoir assassiné. Mais assassiné qui ? »

C'est alors que seul en écho à cela lui parvint un air « chanté quelque part au loin, dans les profondeurs d'une campagne. Je ne distinguais pas les paroles. Machinalement je mis des mots sur l'air :

Au son de mon pipeau sur le mont Ararat.

J'étais sûr que ce n'était pas cela du tout. Mais je mâchais et remâchais ce vers idiot. « Au son de mon pipeau sur le mont Ararat. Au son de mon pipeau sur le mont Ararat » et il ajoute « Je commençais à me demander sérieusement si je ne devenais pas fou »<sup>16</sup>.

Cet écho il ne peut donc le lier qu'à la folie, c'est-à-dire à un hors sens, tant le déni et ce qu'il dénie est impensable et tant penser un lien entre les Arméniens et ce meurtre dont il est accusé lui est impossible.

Dès lors, à partir de cet impossible à penser vont pour lui alterner en prison des moments où il va chercher : quand a-t-il bien pu tuer et qui, et des moments où il va se révolter et soutenir qu'il n'a tué personne. Quant à ses geôliers, ils attendent qu'il avoue.

Ainsi la mort non métabolisée envahit tout le champ collectif sous la forme d'un meurtre errant. Toute mort comme toute naissance ne pouvant provenir que d'un meurtre, l'ordre généalogique devient essentiellement meurtrier.

C'est ce que dit le héros lorsque reconnu innocent, lui, à son tour, ne peut que se reconnaître coupable. Il sait que sa vie est intimement liée à un meurtre, ce qu'il va exprimer en cette métaphore par laquelle le livre se termine :

---

<sup>15</sup> C. ALTAN, *Etroite surveillance*, Paris, Flammarion, 1976, p. 7-8.

<sup>16</sup> F. EDGÜ, *op. cit.*, p. 233.



« L'homme au visage sournois tira quelque chose de sa poche.  
Un petit cocon tout blanc, aux reflets jaunâtres.

\*\*\*

Ils avaient découvert mon secret. J'avais tué la chenille dans son cocon.  
Mais je n'y pouvais rien.  
Comment ourdir l'étoffe sans tuer le ver à soie ? »<sup>17</sup>

Ainsi un crime le constitue, une dette n'a pas été payée, dette impayée qui ne peut que se reprendre inchangée de corps en corps, de génération en génération sans pouvoir être honorée. C'est aussi pourquoi lorsqu'il est reconnu innocent, il disparaît pour les autres. Il n'y a plus de place pour lui dans ce pays où le déni fait de tout habitant un coupable.

« Ils ne vous sortiront pas de prison, me dit le garde dans un souffle  
— Et ce papier alors ?  
— Il y était indiqué qu'on vous remettait en liberté, et vous l'avez signé.  
D'après le dossier vous n'êtes plus ici.  
— Vous le comprenez parfaitement : on ne vous fera plus sortir d'ici.  
— Quoi ! Comment ça ? De quel droit ?  
Je criais »<sup>18</sup>.

Il crie comme Le héros d'*Une saison à Hakkari* lorsqu'il se réveille de son rêve-chute.

En effet que peut-il faire d'autre que crier face à ce qu'on pourrait appeler l'impossible innocence née du déni d'un meurtre, ce meurtre qui devient alors, pour le sujet, originaire et sur lequel il n'a aucune prise ?

C'est pourquoi, il finit par se reconnaître coupable. Ainsi tout rentre dans l'ordre ou plutôt tout reste dans le désordre transgressif.

Cependant, ne serait-ce pas faute de pouvoir s'interroger sur tout cela plus avant ? Et, en ce cas, cela même dont témoignerait Oghouz, le narrateur d'*Un long été à Istanbul*, lorsqu'il dit de Nilgune, une de ses amies, militante communiste, emprisonnée et torturée, que ce ne sont pas les tortures seules, mais ce qu'elles portent et cachent d'une autre violence, celle-là ignorée, qui l'a rendue folle ?

---

<sup>17</sup> C. ALTAN, *op. cit.*, p. 250.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 249.

« Bien sûr, raconte-t-il, les jours qu'elle a passés au siège de la Contre-Guérilla lui ont usé les nerfs. De plus, elle a enduré toutes les tortures en sachant ce qu'elle faisait. Mais contrairement à ce que tu penses, ce n'est pas parce qu'elle croyait autant que nous. Il y a aussi d'autres choses derrière le visible et le vécu. Nous n'avons pas pu établir de lien direct entre la doctrine qui est la nôtre et ces « autres choses ». Les questions que nous nous sommes posées nous ont laissés face à face avec des contradictions qu'il aurait fallu résoudre d'urgence »<sup>19</sup>.

C'est ainsi qu'à ne pas s'être attaché à ces contradictions, à ne pas avoir traqué ces « autres choses », ne puisse s'offrir que la folie tant il est vrai que sortir du meurtre nécessite la levée du déni qui porte sur ce meurtre et que se trouver pris dans une de ses répétitions, en ignorance de cause, produit un effacement du sens de la vie qui ne peut que rendre fou.

Est-ce pour cela, mais aussi dans son évitement, rejoignant en cela le héros d'*Etroite surveillance*, qu'Oghouz ne peut concevoir d'aborder ces « autres choses » qu'en passant, repassant par le sang ?

« Pour ma part j'ai décidé, avant tout, de comprendre le monde où nous vivons, dit-il. Rassure toi : « C'est couvert de sang qu'on atteindra le lieu à atteindre ». Mais il me semble qu'arracher l'espoir aux entrailles de l'ombre ne sera pas chose aisée »<sup>20</sup>.

Et est-ce encore pour cela qu'il ne peut imaginer la disparition de Sélim autrement qu'en un retour, « recroquevillé au fond du puits du jardin de son enfance comme un énorme fœtus, les genoux repliés sur le ventre, la tête entre les mains ». Attendant « de renaître, de tomber dans un monde d'espoir et non plus de douleur »<sup>21</sup> ?

En effet, il ne sait comment il aurait pu l'empêcher de disparaître dans ce puits, de ne pouvoir que disparaître dans ce puits en une disparition sacrificielle puisqu'elle seule aurait pouvoir, en lui permettant de revenir (ou d'aller ?) dans un avant de sa naissance, un avant du meurtre, un avant du temps où le déni a interrompu la transmission symbolique des générations, de le faire renaître ensuite dans un monde d'espoir et non dans ce monde de douleur sans fond, de dou-

---

<sup>19</sup> N. GÜRSEL, *op. cit.*, p. 56.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 153.

leur de non-existence dans lequel le plonge le présent de l'histoire turque.

Mais ce qui à ce moment-là se trouve occulté est que celui qui se sacrifie ne peut être celui qui renaît. En ce cas, penser la renaissance sous cette forme serait-elle l'ultime possibilité de penser transmission et généalogie, la différenciation entre les sujets comme entre les générations aussi bien que leur séparation ne se soutenant plus d'aucune mise en place symbolique ?

La levée du déni du génocide ne serait donc pas vitale seulement pour les Arméniens, mais le serait tout autant pour les Turcs eux-mêmes, puisqu'en son évitement seul leur reste, contre le processus meurtrier qu'il produit, l'imaginaire du sacrifice de leur vie comme processus de restauration.

On voit bien là comment la différence de sens à quoi renvoie ce sacrifice, pour les Turcs et pour les Arméniens, se trouve pour tous deux liée, mais d'une manière inversée, au déni.

C'est pourquoi si pour les premiers il s'agit d'un sacrifice pour imposer la reconnaissance du génocide par la voie du sang — tentative de levée du déni de l'autre — comment serait-il, pour les autres, possible de se sacrifier pour quelque chose qui non seulement est occulté mais dont l'occultation doit être maintenue ? Peut-on dire, en ce cas, que, pour eux, le détour par le sacrifice serait beaucoup plus périlleux puisqu'il tenterait de réparer les effets du déni tout en évitant son dévoilement comme sa levée, sacrifice qui resterait en cela protecteur du déni et donc dans l'ignorance de son sens même. Ne serait-il pas alors, lui aussi, comme le meurtre appelé, faute de pouvoir se symboliser, à se répéter indéfiniment dans le réel ?

Est-ce à dire, alors, que le risque psychique qu'encourrait Oghouz à s'aventurer au lieu du déni et à interroger cette scène de meurtre, y compris sur son versant sacrificiel, lui serait plus difficile à envisager qu'un prix de sang, accompagné d'un sacrifice réel de vie ? Un prix de sang qui, s'il le met en place de victime, lui permet néanmoins de rester à l'intérieur de cette scène de meurtre qu'il lui serait, en ce cas, impossible de quitter ?

S'il en est bien ainsi, le risque psychique le plus grand se situerait, pour lui, au lieu d'un renoncement au sang, d'un renoncement au

meurtre comme lien identificatoire et contenu de soi, mais aussi comme seul lien à l'autre.

Mais c'est aussi pourquoi l'héritage de ce meurtre dénié rend indissociables les héritiers turcs des héritiers arméniens de ce génocide, en ce que ce déni nécessite non seulement la falsification de l'histoire des Arméniens mais aussi celle des Turcs pour qui le sol se déroberait doublement sous leurs pieds puisque ce seraient non seulement les ancêtres des Arméniens qui, privés de sépulture, ne cesseraient de leur apparaître dans le Réel, *mais leurs propres ancêtres que la falsification de leur histoire ferait en même temps disparaître du lieu symbolique de transmission, les livrant ainsi sans retenue au meurtre et les enfermant sans autre issue possible dans ce lien de sang, ce lien duel et meurtrier qui lie bourreau et victime.*

En effet, dans un état où un meurtre collectif (au sens où il engage toute la communauté) n'a pas été reconnu, c'est-à-dire dans l'après-coup de l'acte, barré d'aucune loi. Ce meurtre acquiert un statut de toute-puissance qui lui fait perdre dans le présent son caractère d'imaginaire pour prendre celui de Réel. Il ne peut dès lors plus que se poursuivre comme en une continuité non séparée de son apparition première. Apparition première qui, déniée et impunie, reste comme non advenue donc non pensable, non accessible à la pensée parce que impossible à symboliser.

Dès lors comment s'étonner que des systèmes répressifs ne cessent de se succéder en Turquie, comment s'en étonner et même comment pourrait-il en être autrement ? Yachar Kemal ne disait-il pas en 1989 à Alain Bosquet qui l'interrogeait : « la situation de la Turquie n'est pas bonne du tout, aujourd'hui. Un régime répressif poursuit son œuvre avec toute sa violence, sous couvert de démocratie. Les tortures... Des milliers de personnes s'entassent dans les geôles à cause de leurs convictions. Pour ceux qui s'y trouvent, les prisons turques ressemblent à des camps de concentration »<sup>22</sup>.

<sup>22</sup> Y. KEMAL, *Entretiens avec Alain Bosquet*, Paris, Gallimard, 1992, p. 116. Y. KEMAL, dont T. CELAL nous dit cependant dans « Regards turcs sur la question arménienne », *op. cit.*, p. 75, qu'il « déplore dans ses romans la disparition de certains spécimens de la vie sauvage sans pour autant se désoler de l'extermination de tout un peuple ». Passant ainsi sous silence, lui aussi, le lien entre la barbarie actuelle du gouvernement turc qu'il dénonce, et son passé.

Et pour finir, comment, dans ces conditions, pourrait-on penser que les héritiers turcs du génocide arménien puissent trouver les moyens psychiques de sortir de l'alternative : meurtre ou sacrifice et qu'en place de cette lacune qu'ouvre son déni, puisse venir s'inscrire un travail de lecture, de dévoilement et de repérage des falsifications de l'histoire turque dont ce génocide fait partie ?

**LES SURVIVANTS D'UN GÉNOCIDE  
NON RECONNU PEUVENT-ILS PARLER  
EN LEUR NOM ?**

Quel rapport à la parole entretiennent ces Arméniens de la diaspora dont les ascendants, survivants à la terreur d'un État et à l'abandon des autres, laissèrent en charniers leurs plus proches parents, « disparus sans traces » dans les déserts anatoliens, engloutis par une violence sans limite qui, ayant eu lieu, souffre pourtant d'un non-lieu dans la mémoire officielle de ces mêmes États ? Les Arméniens de la deuxième, troisième génération peuvent-ils parler en leur nom puisque ce nom est celui justement de leurs ancêtres dont le discours politico-culturel, dans l'Occident d'« accueil » où ils vivent aujourd'hui, occulte la mise à mort, leur déniait par là-même, toute vie antérieure et toute transmission ? Qu'est-ce que parler en son nom si parler au nom d'un père dont le massacre entérine l'absence de toute loi ne promet pas une référence, n'introduit pas à un ordre symbolique mais fait effraction dans les représentations consensuelles des autres ? Le porte-parole d'un énoncé peut-il assumer une position subjective, parler au monde à partir de lui-même, si l'angle mort que constitue pour les autres son lieu d'énonciation, déstabilise, violente l'espace d'un discours qui ne le pensait pas en tant qu'enfant de cette filiation-là ? Que fait-il des récits, des silences de ceux à qui il doit le jour, si la parole, qui pour lui s'y institue, agit en terroriste sur son environnement ?

Je tenterai d'aborder ces questions qui, au-delà du cas arménien, caractérisent bien entendu une douleur psychique d'ordre universel, en interrogeant les deux déterminations de la formule : « en son nom », la détermination verticale, l'appartenance à une lignée qui engage le « nom » de pères destitués par l'Histoire et celle, horizontale, l'empêchement à parler en « son » nom propre, en tant que sujet différencié de ses semblables. En ce deuxième point j'évoquerai comment, dans un tel patrimoine, le mémorial des défunts est à la fois sacré et inconvenant, sacré pour la mémoire d'un impossible deuil et inconvenant par l'indifférenciation sacrificielle incestueuse

qu'il induit; ambivalence d'un mémorial qui en somme reproduit celle de la sémantique primitive de « sacer »<sup>1</sup>. Pour conclure, j'avancerai l'hypothèse que le travail analytique, en réintroduisant le tiers absent d'une ascendance psychotisante peut avoir, dans le champ social, des effets « politiques », puisque pouvoir prendre la parole, c'est dans ce cas la donner aux morts, à ceux dont le meurtre en masse fut une réduction au silence, redoublée, répétée par le silence du monde.

I. Soutenir un langage en tant que sujet de sa propre histoire semble en effet éminemment problématique pour les héritiers d'une filiation qui remonte en fait aux ratés d'une extermination, celle d'un million cinq cent mille Arméniens de l'Empire ottoman, extermination effectuée en 1915 par le gouvernement Jeunes Turcs, en toute impunité jusqu'à ce jour, au vu et au su des Grandes Puissances détentrices, elles, du langage des discours dominants, dans la perversion ou la faillite de ces discours mêmes.

On connaît le scénario pittoresque que Freud, ébranlé à cette même époque par la première guerre mondiale, rapporte dans « Actuelles sur la guerre et la mort » pour illustrer, avec l'amertume de son humour, la clandestinité, l'impunité de leur mécanisme meurtrier : « ...cet auteur demande au lecteur ce qu'il ferait bien si — sans quitter Paris et naturellement sans être découvert — il pouvait, par un simple acte de volonté, tuer à Pékin un vieux mandarin dont le décès ne manquerait pas de lui apporter un grand avantage. Il laisse deviner qu'il ne tient pas la vie de ce dignitaire pour très assurée. « Tuer son mandarin » est alors devenu une expression proverbiale pour cette propension secrète... »<sup>2</sup>. Le langage diplomatique des impérialismes d'alors fut globalement dicté par cette même « propension secrète ».

Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur l'imposture dont furent victimes les Arméniens. Je citerais néanmoins ces quelques phrases d'Y. Terson<sup>3</sup> qui caractérisent avec une concision pertinente la rhé-

---

<sup>1</sup> *Sacer* : « ce qui ne peut être touché sans souiller ou sans être souillé ». Voir S. FREUD, « Du sens opposé des mots originaires », *Œuvres complètes*, Paris, PUF, vol. X.

<sup>2</sup> Voir *Œuvres complètes*, Paris, PUF, vol. XIII, p. 153.

<sup>3</sup> *Les Arméniens, histoire d'un génocide*, Paris, Seuil, 1977, p. 295.

torique de cette ambiguïté criminelle propre à tous les temps (seules les ethnies varient dans les « actualités » que les médias portent quotidiennement à notre connaissance !) : « La responsabilité de l'Allemagne fut d'avoir été complaisante. Mais les puissances de l'Entente (...) qui n'avaient rien fait pour aider les Arméniens, se sont comportées comme si la disparition de ce peuple arrangeait aussi leurs affaires, se contentant de désavouer (...) le crime (...). Elles avaient accepté le fait accompli d'une Arménie sans Arméniens... ; le crime des uns, dans la mesure où il modifiait l'échiquier, servait les intérêts de tous ».

Or cette perversion de la diplomatie occidentale qui, dans ses déclarations, prôna une idéologie protectrice des Arméniens, ses « alliés chrétiens », alors que, par sa politique prétendument de non-ingérence, elle fermait les yeux sur leur extermination en masse pour se préserver les profits tirés de l'Empire ottoman placé sous sa tutelle, ces professions de foi narguant toute fiabilité, d'autant plus compromettantes pour les Arméniens que les Turcs purent, sur ces « protégés » fictifs des Puissants, livrés de fait en otage, déplacer toute la rancœur d'avoir dû se soumettre au dépeçage de leur ancien Empire, bref ce clivage entre le langage et les actes, l'option de la sympathie et celle de l'opportunisme, le choix des affinités et celui du pouvoir, toute cette économie perverse signent pour les Arméniens la faillite de tout accord de parole entre soi et l'autre, soi et le prochain, ce « frère » chrétien d'Occident, censé être civilisé, juste et donc protecteur.

Dès février 1897, J. Jaurès avait, à la tribune de la Chambre des députés, stigmatisé les caractéristiques de ce clivage pervers entre « les paroles » de l'autre, présumé garant du droit, et « la réalité » où périssaient les Arméniens. A propos des massacres de 1895, précurseurs du génocide de 1915, il déclarait : « Pour le gouvernement français, pendant trois ans (...), c'est un décor de vaines promesses, de vaines manifestations, de vaines paroles, de vaines menaces et, derrière ce décor, la réalité de l'oppression, la réalité du massacre »<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 127.



La violence qui marque le rapport au langage des Arméniens est ainsi de deux ordres : celle exercée de l'extérieur par ce pacte dénégatif qui maintint alors le silence sur la réalité des intérêts dominants occidentaux, intérêts qui se conjuguèrent avec les intérêts pan-turcs pour cautionner des alliances politiques dont le fonctionnement ne pouvait qu'attribuer tacitement à l'Arménien la place du mort<sup>5</sup>, et celle intériorisée, exercée par cette amputation de l'être que constitue tout effacement de la vérité d'un sujet. L'impossible relation que les Arméniens eux-mêmes entretiennent avec une parole, qui serait la leur, souffre ainsi des effets mutilants du clivage que le non-dit du monde extérieur opère dans la représentation psychique de leur place parmi les autres, ou plus exactement, du clivage que ce non-dit opère par l'absence de ladite représentation en eux.

Ils sont dès lors habités par un trop-plein de sens dont le fondement, leur histoire, est de fait symboliquement désavoué par le monde, le « tiers » externe, ce spectateur muet de leur débat bloqué avec un partenaire exterminateur, non identifié comme tel. Ils parlent une langue dont les réminiscences affectives mettraient en péril, si on les percevait « au-dehors », le maintien des alliances naguère contractées, au prix précisément de la mise à la trappe de son identité historique. Cette langue véhicule implicitement une expérience catastrophique de soi à l'autre, une douleur sans statut, une rupture existentielle sans nom, donc sans efficacité symbolique auprès des tiers.

Le non-dit du tiers social sur ceux, ottomans *et* occidentaux — auteurs actifs *et* complices passifs — qui jadis supplicierent leurs parents, anéantirent leurs assises existentielles, agit en eux, se perpétue dans leur monde intérieur. Il nourrit une crypte mélancolique, une expression de soi repliée sur un objet interne mutique, un savoir in-

---

<sup>5</sup> Ce sont des alliances de même nature qui, encore à l'œuvre de nos jours, se doivent d'occulter le passé des Arméniens afin de sauvegarder pour les démocraties européennes et les États-Unis, par le ménagement de la Turquie dite « démocratique », soit avant la désagrégation de l'Union soviétique, une base pour les forces de l'OTAN, soit depuis, un moyen de contrôle et d'influence sur les républiques musulmanes, les conflits explosifs du Caucase et du Proche-Orient. Certains journalistes ont eu d'ailleurs la clairvoyance, à propos des combats arméno-azéris autour du problème du Karabakh, de considérer le déni du génocide de 1915 comme un ferment de violence maintenue dans la mémoire de l'actuelle République d'Arménie.

dicible, refermé dans une enclave, sans échappée vers l'autre du « pays d'hôte », sans possibilité de dialoguer avec sa culture ambiguë, d'entrer en conflit constitutif avec lui, avec les contradictions mêmes de sa culture, colonisatrice et criminelle d'une part, autonomisante et libératrice d'autre part.

L'Arménien se trouve alors pris dans un système relationnel qui rappelle celui des familles de structure paranoïaque et perverse, où la cohésion entre les différents membres de la famille ne se maintient que par l'exclusion, la négation, l'hallucination négative de l'un d'entre eux — l'Arménien —, de celui-là même qui détient secrètement la vérité sur l'imposture de leur union scellée par le pacte dénégatif d'origine.

Un des moyens pour subvertir l'emprise de ce déni d'existence consisterait peut-être, dans un premier temps — qui ne peut souvent advenir que dans la troisième génération des survivants — à acquérir précisément la « langue du tiers » ; ce qui ne signifie pas bien sûr, parler par exemple français quand on parlait initialement arménien. Parler du lieu du tiers, ce serait, en quelque sorte par investissement latéral<sup>6</sup>, s'identifier à ses modes de perception, ses valeurs, ses plaisirs, s'étayer en somme sur sa pulsion de vie, tout en ressentant en soi l'emprise opprimante de ses origines, la négation que l'autre a projetée sur vous, vous, son autre en lui-même dénié. Acquérir ainsi la langue du tiers pour la déconstruire en l'habitant avec des référents venus subrepticement d'ailleurs permettrait d'articuler son expérience propre, restée sans nom et sans image, de nommer subversivement, en empruntant les signifiants des autochtones, puisque les siens propres sombrèrent dans l'inconscient, ce qui en soi était resté muet faute de trouver sa résonance au-dehors. Et puisque « je » ne peut se dire que dans la langue qui témoigne de son exclusion même, c'est bien dans ce code symbolique qu'il aurait linguistiquement et culturellement à s'institutionnaliser pour y traduire ce qui, dans sa propre langue, resta frappé d'inexistence. « A l'étranger, écrit E. Jabès<sup>7</sup>, ne demande point son lieu de naissance mais son lieu d'avenir ».

---

<sup>6</sup> Voir J.-L. DONNET, A. GREEN, *L'enfant de ça*, Paris, Minuit, 1973, p. 276.

<sup>7</sup> E. JABÈS, *Un étranger avec, sous le bras, un livre de petit format*, Paris, Gallimard, 1989, pp. 9-14.

Dans cette hypothèse optimiste, la différence linguistique et culturelle de ces non-extérminables du moment constituerait pour le « réfugié » un enjeu salvateur grâce auquel il pourrait alphabétiser peu à peu, dans cet envers de lui-même, l'endroit de son vécu, son impensé arménien expulsé de tout contenant. Par cette translation qui répète mais aussi répare le déracinement d'une langue maternelle invalidée, par ce « transfert » des représentations de mot, ses imagos parentales pourraient éventuellement se différencier. Si au départ, ses objets internes l'avaient déserté ou s'accumulaient en lui, disparates, sans qu'il puisse les contenir, cette projection transférentielle des énoncés dans une langue acquise pourrait lui ouvrir un espace tiers, un champ de médiation à ce qui avait été vécu par lui sans représentation. Symboliser n'est-ce pas détenir un ailleurs d'où l'on parle sa langue ? « L'étranger, rappelait E. Jabès<sup>7</sup>, te permet d'être toi-même en faisant de toi un étranger ».

De même que dans la cure, le silence de l'analyste constitue le tain où vient se refléter la consistance du sujet en gestation, de même qu'il faut être parlé par la parole de l'autre pour pouvoir y ancrer la sienne, de même le travail libérateur du deuil ne pourrait ainsi se faire que « sous le couvert » de l'autre langue. En effet seule la traduction dans la langue étrangère, qui marque par son altérité même la limite de l'interdit et de la castration, opère le refoulement et nomme les nouveaux objets susceptibles d'être investis et quelque peu désirés. L'enfant de l'exil pourra-t-il, par le plaisir au langage de l'autre, déporter l'ombre d'un impossible deuil, en subvertir l'emprise et jouer avec les reflets de son propre destin<sup>8</sup> dans l'altérité des moins déracinés que lui ? Telle est sa question, vivre c'est pour lui pouvoir traduire.

Cette figure métaphorique d'un discours à instituer entre la trace d'un trauma non advenu à la subjectivation et la gageure de son inscription, c'est-à-dire de sa symbolisation en un langage partageable avec les autres, représente évidemment, au-delà de l'histoire collective spécifique des Arméniens, une situation psychique communé-

---

<sup>8</sup> Voir le traitement des témoignages d'A. ERNAUX et d'E. THOMAS dans « De l'Arménie perdue à la Normandie sans place », « Viol et silence », in J. ALTOU-  
NIAN, « Ouvrez-moi seulement les chemins d'Arménie », *Un génocide aux déserts de l'inconscient*, Paris, Les Belles Lettres, « Confluents psychanalytiques », 1990.

ment répandue. Elle témoigne de la difficulté à entrer, « en son nom », dans le champ de la parole lorsque, nantie d'une telle mémoire, on en a été exclu.

II. L'incestueux Œdipe fut, comme on sait, un enfant exilé et le destin tragique de son aveuglement illustre en quoi la rupture violente des exils, court-circuitant précisément les processus naturels de séparation et d'interdit, précipite inexorablement dans le corps à corps de l'amalgame, du meurtre et induit la répétition de l'exil au seuil même de la mort. Aussi aimerais-je évoquer ici comment la déculturation, l'invalidation d'une langue et d'une pensée expulsée du terreau de leurs référents originels, comment l'héritage d'une déportation violente se nouent psychiquement dans l'indifférenciation nocive et « inconvenante » d'avec l'objet maternel, dans cette mise à mal du sexe et de la culture des parents qui, chez tous les peuples, dans toutes les Histoires, accompagnent l'expérience des persécutions, la traversée des terreurs, le dénuement des conditions de survie et ce qui d'elles se transmet, par les identifications angoissées de ces « réfugiés » d'un désastre, à leurs enfants.

Les rescapés des violences avec leurs baluchons de misère et de nourrissons déjetés du monde franchissent aussi rarement l'écran de la télévision que le seuil du cabinet psychanalytique. L'expérience hors bornes qu'ils ont traversée s'enfouit dans le secret et le mutisme, car elle n'a jamais pu se dialectiser en mots qui, provenant d'un ailleurs, d'un repère stable, auraient pu symboliser un détachement d'avec le déracinement territorial et psychique, l'impensable de la mère. A côté de la dignité des pères mis à mort se transmet aussi la honte de leur destitution impunément effectuée, l'empreinte de leurs corps publiquement violés, car, avant le meurtre, le corps est toujours violenté et les mots manquent pour recouvrir d'un voile de pudeur la nudité des violences. C'est justement en tant que différents qu'ils furent exterminés et la seule différence qui, pour eux, demeure signifiante n'est pas d'être homme ou femme mais d'en revenir mort ou vivant.

On pourrait ainsi postuler que, pour les héritiers de ces hommes et femmes « déportés » de leur lieu de vie, survivants à ce que le langage diplomatique appelle « transferts de populations », il s'agirait avant tout, lors de l'éventuel transfert de leur aphasie dans le cadre

analytique, de se « reterritorialiser »<sup>9</sup> psychiquement et d'accéder à l'appropriation de soi, à l'individuation. Dans cet « espace potentiel »<sup>10</sup>, où enfin émergeaient la gratuité de la fantaisie et le silence des larmes, ils auraient à « retransférer » la représentation de biens avortés mais surtout celle de délimitations ancestrales constitutives que, dans une ignorance agglutinante, ils portaient en eux, persécutivement encombrés et confus.

Or il y a de toute évidence un rapport entre la possibilité, pour un être humain, d'exprimer ce qui le différencie de ses semblables et sa capacité à occuper la place qui lui revient dans l'ordre de la différenciation fondatrice, celle d'avec l'objet premier qui, inéluctablement, déterminera aussi celle d'avec l'autre sexe. Aussi son articulation aux autres, en tant que porteur d'une Histoire spécifique, met-elle en jeu, chez lui, la place harmonieuse ou au contraire l'impasse subjective que lui assigna la scène primitive d'où il procède. Son aptitude à affronter l'autre dans le conflit et le plaisir, ou au contraire son « analphabétisme » quant à la lettre et au corps de l'autre, révèlent en réalité de quelle altérité imaginaire ou hélas de quelle collusion écrasante, de quelles différences symbolisables ou hélas de quelle indifférenciation suffocante il peut se représenter ou non être l'enfant.

La fonction paternelle et l'ailleurs de la mère ne sont-ils pas trop souvent absents chez deux géniteurs arrachés à leur matrice territoriale et psychique, attelés à cette seule tâche : mettre entre soi et l'horreur du passé — qui ne peut se dire mais qui les « occupe » — quelques biens protecteurs, quelques enfants obturants ou réparateurs ?<sup>11</sup> Comment peut-il y avoir un Œdipe organisateur lorsque le père, censé assumer une fonction interdictrice, a été lui-même, victime d'un défi à toute loi, désavoué par le silence du reste du monde ? Comment la mère pourrait-elle encore contenir, rêver, lors-

<sup>9</sup> Voir « Faute de parler ma langue », « A la recherche d'une relation au père soixante ans après un génocide », « Une Arménienne à l'école », in J. ALTOU-NIAN, *op. cit.*

<sup>10</sup> Voir D. WINNICOTT, « La localisation de l'expérience culturelle », *Jeu et réalité*, Paris, Gallimard, 1975, p. 139.

<sup>11</sup> P. AULAGNIER, « Quelqu'un a tué quelque chose », *Topiques*, 1985, 35/36, Voies d'entrée dans la psychose, p. 275.

que l'enfantement vient resserrer pour elle, rarement un lien amoureux, mais plutôt un garrot contre la déliaison affolante ?

Comme la foi en la vie s'est effondrée, l'agressivité de la pulsion de survie produit un contre-investissement massif, une vie par défi. Dans le message de la mère, de son environnement, l'enfant entend quelque chose comme sa propre négation : « je te transmets une vie sans garant ». Il est rivé à cette seule place qui lui est assignée, là où il étouffe de trop absorber l'ailleurs fantômatique, déréalisant de ses parents, ses seuls guides et protecteurs malgré tout, alors qu'il n'est, par eux, aucunement investi pour lui-même<sup>12</sup>, qu'il n'existe pour lui-même aux yeux de personne, ni en ce dedans du logis et partant ni en son dehors ; alors que son rapport au monde est, comme pour ses parents, un aller sans retour qui répète psychiquement, dans la génération seconde, la déterritorialisation violente de la première.

Lorsque des êtres ont survécu aux scènes terrifiantes des massacres et de la honte, il est rare qu'ils puissent investir des « objets » en tant que tels, ils les investissent essentiellement en tant que témoins, preuves de leur miraculeuse, angoissante survie ou bien, par un renversement brutal des identifications, ils peuvent aussi les investir comme objet-poubelle, poubelle qu'ils se ressentent eux, pour avoir été effectivement l'abjection du monde. Vie et parole sont en eux amputées du tribut qu'il fallut payer pour demeurer « clandestinement » vivants. Leur existence illicite, face à l'objet tout-puissant exterminateur auquel ils n'échappèrent que physiquement, n'abrite leur enfant que dans un ghetto de survivants<sup>13</sup> et, pour eux, porter en soi des défunts sans sépulture n'est souvent rien d'autre qu'être, comme ces derniers, ni reconnus morts ni reconnus vivants<sup>14</sup>.

<sup>12</sup> R. DIATKINE, « L'après-coup du traumatisme », *Quinze études psychanalytiques sur le temps. Traumatisme et après-coup*, Privat, 1982, p. 94.

<sup>13</sup> Voir « Transfert et territorialisation » in J. ALTOUNIAN, *op. cit.* ; M. HOVANESIAN a étudié l'aspect anthropologique de ce destin dans *Le lien communautaire / Trois générations d'Arméniens*, Paris, Armand Colin, 1992 ; et *Les Arméniens et leurs territoires*, Autrement, 1995.

<sup>14</sup> Voir la réflexion fondamentale de H. PIRALIAN à ce sujet dans *Génocide et transmission : sortir du meurtre*, L'Harmattan, Paris, 1995.

Le deuil peut s'élaborer sur des objets perçus comme constitués puis perdus, non pas sur des objets parentaux non advenus à eux-mêmes, disparus nulle part ou morcelés par la terreur et la persécution. Peut-on faire le deuil de ce dont on est censé présentifier le sauvetage ? Le dénuement matériel et psychique de parents qui pourtant ont pu donner la vie semble intouchable parce que se le représenter, l'élaborer en soi, c'est un peu le nier, c'est se nier en tant que fruit de cette identité éclatée. Cette mise à distance, mise à l'extérieur qu'est l'acte de penser devient sacrilège quand il s'agit de la souffrance parentale dont on ne saurait se dissocier, lorsqu'on incarne précisément le produit, le reste du cataclysme, l'otage, dans ce monde « normal », des rescapés d'un « abattoir »<sup>15</sup> fantastique.

L'apparent paradoxe de cette transmission en défaut ne rend-elle pas dérisoire ce qu'il est convenu d'appeler « le désir » des parents ! Il y eut pour ceux-ci, au départ de leur narcissisation possible ou pas, de leur corps érogène ou pas, de leur Œdipe peu convaincant de nécessaires, la cohabitation avec la menace de mort, le savoir que l'horreur, invisible ici, existe ailleurs, l'arrachement du lieu de l'être, la peur de la misère et de l'humiliation. Ce qui alors se transmet en eux et par eux, c'est une incapacité à investir pour argent comptant les réalités pacifiques des amours objectales, des biens culturels assurés et rassurants. Si pourtant, à partir de ce lieu hanté de morts familiers, l'enfant survit à son isolement, à cet exil pulsionnel que constitue l'impossible représentation de ses besoins propres, c'est dans cette transmission d'un amour mutilé de ses possibilités d'affects et d'expressions, qu'il trouvera les traces, devenues sacrées, de son patrimoine. Cette survie sans reconnaissance prend effectivement racine dans une empreinte corporelle qui inscrit en ses parents une vérité violente, vérité qui, lui, le rend vivace tant qu'il en est l'enquêteur.

Cela étant, on passe trop souvent sous silence comment, dans cette sombre filiation, l'écrasement identitaire et sexuel de ces « apatrides » se vit chez leur enfant dans un double lien, à la fois sacré et inconvenant, qui obère l'autonomisation et la relation aux autres par la charge d'un savoir intime et scandaleux sur les transgressions

---

<sup>15</sup> Leslie A. DAVIS, *La province de la mort* (titre original : « *The Slaughterhouse Province* »), Archives américaines concernant le génocide des Arméniens, Complexe, 1994.

qu'a coûtées sa naissance, un lien qui, en écho à l'univers de la « psychose blanche », pourrait s'appeler : « inceste blanc ». La première observance des « normes » d'alors aurait en effet voulu que ses parents n'aient pas fait exception à la « règle » de la mort pour tous; la seconde, qu'ils n'aient pas procréé en tant qu'orphelins, frères et sœurs indifférenciés, fusionnés par la traversée d'une même fin du monde éclipsée aux habitants de celui-ci.

Les imagos de ces parents abîmés, châtrés par l'arrachement à leurs objets d'amour et la disjonction d'avec ce qui leur donnait sens, imagos héroïques néanmoins, qui portent en leur sein les reliques d'une tradition millénaire, constituent, pour les affects filiaux, une tératologie inconvenante à tous les sens du mot. N'est-il pas indécent de receler en soi des visions meurtrières qui démentent honteusement ces croyances convenues qui font vivre les autres ? « L'inconvenance majeure, écrit Blanchot à propos de Sade, est celle d'une narration qui ne rencontre pas l'interdit »<sup>16</sup>. Aucun interdit ne sépare ici l'effraction des souvenirs avilissants, intrusifs dans l'abri du présent, des gestes augustes qui ont su maintenir, transplanter et transmettre la vie. La ferveur des rituels qui commémorent et honorent les sources vives d'antan est en dissonance avec la promiscuité des corps asservis à la précarité des besoins et à l'analité des travaux forcés compensateurs. Par l'oralité est passé le pain de la survie sans la respiration d'une parole pour les émotions et les sourires. Ce pain est sacré parce qu'il rappelle religieusement ceux qui n'ont pu le manger, mais aucune triangulation entre parents et enfant ne s'ouvre pour le bénir et, contraignant à la vie, il devient trivialité.

Pour illustrer cette collusion qui empêche tel descendant de décliner, en son nom propre, les scènes d'un patrimoine où sexes et générations se télescopent, je rapporterai ici l'épisode éloquent d'une vignette clinique<sup>17</sup> :

« Dans mon silence, je me disais : Tu as envie (...) de crier, de dire des gros mots... — Dans quelle langue ? — En arménien; pour moi, c'est la langue sexuelle ! Ça, on l'avait dit... Alors, la roue a fait un

<sup>16</sup> M. BLANCHOT, *L'inconvenance majeure*, Pauvert, 1965.

<sup>17</sup> C. JANIN, « Les souvenirs appropriés », *Revue française de psychanalyse*, 1990/4, La construction du souvenir, p. 977.



tour ? Et on en est au même point ? — Je suis saisi alors par cette image de la roue, je me rappelle que la veille, pendant son silence, je pensais avec nostalgie à ma propre enfance : je revoyais Lyon, sil-lonné, dans les années 50 par des carrioles tirées par les chevaux. Je m'entends dire à ma patiente : — Comment vos grands-parents ont-ils fui d'Arménie ? — En carriole, me répond-elle. — Alors, pour vous, c'est aussi douloureux de parcourir cette route de l'enfance, que pour vos grands-parents de quitter, en carriole, le pays de leur enfance ? — Elle reste silencieuse jusqu'à la fin de la séance, pleure et part en disant : Je me sens tout d'un coup calme, rassérénée, heureuse ».

Par sa parole, l'analyste délivre en quelque sorte l'emblème de la déportation — la carriole — de l'intimité douloureuse de la patiente et le remet en circulation dans la poésie des carrioles de son enfance lyonnaise. La collusion se résorbe, la carriole des déchirements fait son entrée dans l'aire des réalités différenciées, partageables, offrant même une prime de plaisir au « pittoresque »<sup>18</sup> ! Lorsque l'expérience innommable d'une rupture violente, humiliante est reconnue par ceux qui, ne l'ayant pas connue, peuvent lui prêter un nom, le leur, la transmission du négatif s'inverse en noyau générateur de liens inédits avec soi-même et avec l'autre.

Il semble pour cela indispensable que le patient puisse, dans son transfert à l'analyste, imaginer que celui-ci ignore les déserts d'Anatolie mais aime, quant à lui, ses coteaux de Lyon ; car rien ne subvertit autant l'emprise des morts que le plaisir et le goût de la vie chez l'autre. Là où a manqué un support identificatoire premier chez des parents rendus absents à eux-mêmes, pour passer outre à l'écrasement psychique, c'est l'alliance intrinsèque entre le vécu analytique et l'appréhension poétique des choses, dont l'analyste reste le dépositaire, qui fait sourdre l'affect de la différenciation et donc de l'Eros, instaurant après coup son effet radieux de liaison.

III. C'est certes l'intime qui est travaillé par l'analyse mais ses effets prennent publiquement la parole. En effet « sauver la face »

---

<sup>18</sup> Voir « Terrorisme d'un génocide » in J. ALTOUNIAN, *op. cit.*, p. 85 : « Nous sommes partis de Bursa sur un chariot tiré par un bœuf et nous sommes arrivés à Alayout. Nous avons mis dix jours. Là nous avons monté notre tente... »

après l'avoir perdue est bien une affaire publique. Pourtant Kohut<sup>19</sup> articule éloquemment cette perte à l'affaire privée : devant le rêve d'un patient dans lequel « on ne pouvait pas voir la mère de face », devant « son angoisse intense », son incapacité, « quand il essaya (...) d'imaginer ce que cela montrerait, à trouver les mots pour dire ce qu'il pourrait voir... l'horreur de la vision du manque de parties génitales externes », il lui suggère que « la mère n'avait peut-être pas perdu son pénis mais plutôt son visage ».

Lorsque l'analyse interroge, chez les Arméniens, l'absence de soi dans le regard de la mère et l'orphelinat bien plus fragile encore de celle-ci, elle bute sur une résistance majeure. A l'inverse, se voir parfois dans le miroir du monde réveille, dans un après-coup traumatique, l'effroi mortel de ne pas s'y être vu aux moments cruciaux de l'histoire psychique et de l'histoire collective, la honte d'avoir, vestige aveugle d'un trauma en quête de sujet, survécu sans visage. Ne lit-on pas chez Primo Levi : « J'écris ce que je ne pourrais dire à personne »<sup>20</sup>?

Le propre du trauma n'est-il pas de n'avoir été vécu par aucun sujet et d'être répétitivement en appel d'une localisation « syntaxique » spatio-temporelle au terme de laquelle il pourra éventuellement être assumé. Si en effet le « survivant » ne peut survivre qu'en tant que dissocié de l'expérience mortelle qu'il a traversée, son descendant, lui, ne peut vivre qu'en assumant cet héritage dans son entier, c'est là tout l'enjeu d'une filiation possible. Ainsi, en introduisant le patient à une relation triangulaire, le travail analytique peut induire l'implosion de ce déni d'existence dans son histoire familiale et, par suite nécessairement, dans son champ culturel et politique.

Pour saper la violence du déni, coextensif du crime, il faut y introduire la fissure d'une articulation, la stratégie d'un déplacement syntaxique. Sans aller très loin dans l'analyse des conditions où des populations entières sont exterminées en notre siècle, on peut affirmer qu'il s'agit toujours, sur la scène de l'Histoire, d'un scénario pervers à trois pôles, dans lequel un État assassin confisque les lois

<sup>19</sup> H. KOHUT, *Les deux analyses de M.Z.*, Navarin, 1985, p. 81.

<sup>20</sup> Primo LEVI, *Si c'est un homme*, Paris, Julliard, 1987, p. 151.

et le langage de l'humain cependant que les tiers spectateurs s'absentent, se taisent et par leur silence cautionnent, fondent ces crimes contre l'humanité, dont ils se font complices pour sauvegarder leurs propres intérêts.

Alors que certains hauts lieux diplomatiques étaient informés du fonctionnement des camps nazis, que le gouvernement de Pétain collaborait à leur bonne marche, il faut penser que c'est leur silence couvrant l'existence des chambres à gaz qui en fut également l'invisible pourvoyeur. Aussi les conséquences affectant la parole des survivants à une telle scène primitive constituent-elles une perturbation irréversible des conditions d'émergence de cette parole, car tout lien social ne peut alors être vécu que référé à ce tiers silencieux lors du crime, fondateur de celui-ci. D. Mascolo accompagne, « autour d'un effort de mémoire »<sup>21</sup>, le « retour au monde du plus cher des amis », Robert Antelme, en ces termes : « Alors même qu'il n'est pas assuré de revivre, tout ce qu'il me dit (...) dit par-dessus tout la crainte ou la difficulté, voire l'impossibilité, après avoir voulu survivre, de revivre ». Cette douleur à retourner dans le monde des vivants, « car, écrit Mascolo en termes férencziens<sup>22</sup>, la mort à soi-même s'y trouve toujours », c'est la difficulté, entre autres, à devoir dialoguer, non pas avec les assassins, mais avec leurs spectateurs, ceux qui ne savaient pas et qui désormais ne sauront jamais, alors même qu'ils auraient dû savoir pour qu'il y ait des garants de la vie comme valeur.

Etre enfant de survivant, descendant de ce face-à-face avec l'inhumain, c'est interroger ce qui a rendu muet le lieu d'origine, essayer de scinder la représentation paranoïaque du duel, de la relation duelle bourreau-victime pour convoquer à comparaître ce tiers absent. Du reste tout contemporain ou « frère » qui pense devoir assumer cet héritage se trouve placé devant le même préalable, « sauf à recourir à la dénégation ».

Du déni ne procède aucune descendance puisqu'il est, en fin de compte, déni de la mort et de la temporalité. Il faut donc qu'il y ait reprise en compte, reprise en charge du trauma par ce tiers nouveau,

---

<sup>21</sup> D. MASCOLO, *Autour d'un effort de mémoire*, Maurice Nadeau, 1987, pp. 12, 52, 53, 61.

<sup>22</sup> Voir 10 mai, 30 juillet 1932 du *Journal clinique*, Paris, Payot, 1985.

en qui l'héritier doit se constituer, tiers-père réinstauré entre cette « matrice » mortifère du parent détruit, fusionné à ses souvenirs infernaux, et la dignité de ce qui aurait pu être son destin d'être humain<sup>23</sup>.

Là où se laissait entendre un « *Il s'est vécu quelque chose d'indicible* », le descendant devrait pouvoir, comme D. Mascolo, interposer un « *Je dis que tu as vécu l'indicible* », afin de pouvoir lui-même se vivre enfant d'un parent non mutilé et donc non mutilant. La mutation paradigmatique (« *Il s'est* » vécu > « *tu as* » vécu) et la mutation syntaxique (complément d'objet : « *quelque chose d'indicible* » > subordonnée complétive d'objet : « *que tu as vécu l'indicible* ») sont, en fait, métaphore et caution de la mutation générationnelle qui permet de reprendre en son nom la transmission des valeurs humaines. Le « tu » réinstaure un « je » qui s'était amalgamé à son autre meurtrier, négateur de l'Histoire, celle qui relie les survivants à la temporalité de leur descendance et à l'espace de leur déportation.

De façon analogue, « contenant », sans même nécessairement le comprendre, le débat mortifère du patient d'avec son autre, la parole de l'analyste tranche dans l'indicible d'un rapproché violent, elle instaure un espace de fission et délimite une place, sa place, au descendant. Celui-ci, pouvant alors d'autant plus assumer la place du tiers qu'il en détient désormais le langage, fera de même avec l'objet parental châtré qu'il porte en lui et, le restaurant symboliquement, réinstituera simultanément sa propre place à lui, nanti de cet héritage-là, dans le monde. C'est par cette filiation paradoxale<sup>24</sup>, cette interrogation et remise en perspective, après coup, d'un sens à se réapproprié préalablement en son nom propre, en son temps propre, qu'il pourra peut-être s'en constituer l'héritier.

---

<sup>23</sup> Voir J. ALTOUNIAN, « Porter le nom d'ancêtres clandestins », in *Lignes*, n° 25/26, *Violences et traumatismes historiques*, Paris, Ed. Hazan, 1995 (à paraître).

<sup>24</sup> M. SCHNEIDER, *Le trauma et la filiation paradoxale*, Ramsay, 1988.

## Annexe

### *Documents tirés de Y. Ternon (op. cit., note 3, certains termes soulignés par moi)*

Talaat à la préfecture d'Alep, dix-huit novembre 1915 : « Bien qu'il leur fût répondu que la déportation s'effectue d'une manière sûre et confortable (...) tâchez que lors de la sortie des villes (...) des faits pouvant attirer l'attention ne se produisent pas. Il est d'une importance capitale que les étrangers qui circulent par là soient convaincus que cette déportation ne se fait que dans un *changement de séjour*. Pour ce motif il est provisoirement important d'étaler pour la *frime* une conduite délicate et de n'appliquer les *moyens connus* que dans les *endroits propices*... » (p. 266).

– Vingt-trois janvier 1916 : « Il n'est pas admissible de faire des frais pour nourrir des enfants de *personnes connues* (...). Les renvoyer avec les caravanes des déportés » (p. 268).

– Sept mars 1916 dépêche à Alep : « Prétextant qu'ils seront soignés par l'administration des déportés, sans éveiller les soupçons, prendre et exterminer en masse les enfants des *personnes connues*, ramassés et soignés sur l'ordre du ministère de la guerre » (p. 268).

– Seul l'orphelinat Altounian fut épargné, grâce à la protection de Djemal, ami (...) de son fondateur. Abdulahad Nouri avait pourtant (...) le projet de faire envoyer pendant l'hiver 1915-1916 les enfants à Sivas : « Au moment où les froids continuent avec rigueur, en envoyant les orphelins à *l'endroit désigné*, on assurera leur repos éternel » (p. 268).

– La route de Meskené à Deir es-Zor n'était plus qu'un charnier. Mais il en restait encore (...) et Zeki Bey voulait en finir (...). Il déclara : « *le lieu de résidence* des Arméniens qui se trouvent ici doit être changé ». En août 1916, « comme il n'était pas possible de détruire cette foule en la tuant, il créa une famine artificielle (...). Ils mangèrent d'abord les ânes (...) ensuite les cadavres des chameaux et plus tard ils rongèrent les cadavres humains. Ce n'étaient plus que des caravanes de possédés » LEPSIUS, *Deutschland und Armenien* (p. 274).

– Le six juin 1915, l'agence Wolff transmettait une déclaration turque : il n'y a jamais eu de massacres, puisque les Arméniens n'ont jamais troublé l'ordre public. PINON, *La suppression des Arméniens Méthode allemande, travail turc* (p. 289).

F. NANSEN (à propos de la période 1878-1881), *L'Arménie et le Proche-Orient*, Paris, P. Geuthner, 1928. « Abdul-Hamid savait trop bien qu'aucune puissance ne voudrait employer d'autres armes que les notes diplomatiques et qu'il pouvait en toute sécurité continuer ses crimes en Arménie » (p. 74).

Dans un meeting, tenu à Chester (juillet 1895), GLADSTONE dénonça « le grand criminel dans le palais » et déclara que si la Grande-Bretagne, la Russie et la France, dont l'influence et la puissance étaient cinquante fois supérieures à celles de la Turquie et qui avaient pris envers les Arméniens des engagements solennels, cédaient devant le sultan, elles se couvriraient de honte à la face du monde (p. 95).

A. FRANCE, *Lettre* adressée à la Conférence tenue à Londres par l'Anglo-Arménien Association le vingt-neuf juin 1904 : l'Europe tutrice « qui se jugeait suffisamment armée pour faire rentrer à coups de canon des créances en souffrance à Constantinople s'estima impuissante devant l'égorgement de trois cent mille sujets du sultan » (p. 116).

– Par une subtile hypocrisie le ministre des affaires étrangères *Sazonov* envoya le dix-sept avril 1915 un Arménien russe plaider la cause du nationalisme arménien à Paris, (...) mais il rassura l'ambassadeur *Izvolski* qui, de Paris, lui télégraphiait son inquiétude : « les conversations avec les Arméniens ont *un caractère purement académique* » (p. 296).

– A Bitlis, en fidèle exécutant des ordres de Talaat, *Abdulhalik* fit réunir un millier d'enfants qui furent brûlés vivants en dehors de la ville : « Il faut effacer à jamais *le nom arménien* dans les provinces arméniennes pour la sécurité de la Turquie » (p. 267).

– A Lausanne, en septembre 1923, les clauses du traité de Sèvres furent modifiées au bénéfice des Turcs. « L'histoire y cherchera en vain le mot d'Arménie » (WINSTON CHURCHILL) (p. 312).



## **II**

# **LA DESTRUCTION DES JUIFS D'EUROPE**





## DE LA JUDÉOPHOBIE

Pour traiter d'un sujet, surtout s'il est délicat, il faut d'abord le définir. Or, en France, on ne dispose que d'un seul terme : antisémitisme, à moins de le masquer, comme naguère en Russie, à l'aide d'antisionisme, tandis que toutes les grandes langues disposent de deux, *judeophobia*, *ioudofobia* ou *judenhass* ce qui est encore plus expressif. Mais en France, même le grand Robert ignore judéophobie. J'espère l'y faire entrer, ce qui rendrait les choses plus nettes.

Je pourrais ajouter qu'il y a une vingtaine d'années on a beaucoup discuté de cette béance sémantique et des moyens d'y remédier ainsi que de la différence entre la politesse et le tact, mais je ne vais pas m'y arrêter, pour venir à l'essentiel.

L'ancêtre Abraham est, pour certains archéologues, un personnage mythique. Mais peu importe; quelqu'un, à une époque imprécise, s'insurgea au Proche-Orient contre le sacrifice des enfants, une coutume courante sur tout le pourtour de la Méditerranée. Il est quasi certain que des membres de son clan ou d'un clan voisin furent scandalisés par une innovation aussi révolutionnaire et que des conflits s'ensuivirent — ce qui a conduit un archéologue de mes amis à écrire : « Le monothéisme et l'antisémitisme sont des frères jumeaux ».

Et puis, il y eut la législation de Moïse, ce gage de la survie du judaïsme, mais qui rendit *asocial* le « peuple élu » puisqu'il ne voulut pas partager les fêtes ou les banquets des autres peuples. Nombre d'auteurs antiques témoignent de leur mépris ou de leur haine; je me contenterai de citer l'un des plus illustres, Tacite :

« Moïse, pour mieux s'attacher à l'avenir la nation, institua de nouveaux rites, opposés à ceux de tous les autres mortels. Là tout ce que nous révérons est horreur; en revanche, tout ce qui est impur chez nous est permis (...). On dit qu'ils adoptèrent le repos du septième jour parce que c'est le jour qui mit fin à leurs misères; ensuite, flattés par la paresse, ils donnèrent aussi à l'oisiveté la septième année ».

Plus loin, Tacite s'en prend aux « sinistres » institutions juives, ainsi qu'à leur misanthropie :

« Jamais ils ne mangent, jamais ils ne couchent avec des étrangers, et cette race, quoique très portée à la débauche, s'abstient de tout commerce avec les femmes étrangères (...). Pourtant, ils ont grand soin de l'accroissement de la population. Ils regardent comme un crime de tuer un seul des enfants qui naissent ; ils croient immortelles les âmes de ceux qui meurent dans les combats ou les supplices ; de là, leur amour d'engendrer et leur mépris de la mort ».

Ces fureurs étaient surtout dues à ce qu'à l'époque les juifs faisaient, à Rome, beaucoup de prosélytes, ce qui indignait le poète satirique Juvénal :

« En voici un qui a eu, par hasard, pour père, un observateur du sabbat : il n'adorera que les nuages et la divinité du ciel ; il ne fera aucune différence entre la chair humaine et celle du porc, dont s'est abstenu son père ; bientôt même il se fait circoncire. Elevé dans le mépris des lois romaines, il n'apprend, n'observe, ne révère que la loi judaïque, tout ce que Moïse a transmis à ses adeptes dans un volume mystérieux : ne pas montrer la route au voyageur qui ne pratique point les mêmes cérémonies ; n'indiquer une fontaine qu'au seul circoncis. Et tout cela parce que son père passa dans l'inaction chaque septième jour, sans prendre aucune part aux plaisirs de la vie ».

Comme on le sait, la fréquence des conversions du judaïsme favorise la diffusion du christianisme et, en fin de compte, au début du quatrième siècle de notre ère, l'empereur Constantin Premier, après s'être converti, en fit la religion officielle de l'Empire romain. Ici, je dois battre ma coulpe car, s'il y a une quarantaine d'années, dans le volume I de *l'Histoire de l'Antisémitisme*, je m'inspirais de Jules Isaac pour mettre en accusation l'Eglise, j'en suis bien revenu. En effet, ayant étudié les archives du ghetto romain, j'ai appris que ses juifs tenaient les papes en haute révérence et même que, selon une légende, le premier d'entre eux, Pierre, aurait été un bon juif, qui aurait pénétré au cœur d'une forteresse hostile afin de limiter les dégâts<sup>1</sup>.

Somme toute, ma vision actuelle pourrait paraître scabreuse. A force d'étudier l'histoire de l'antisémitisme, j'ai fini par conclure que le maintien du judaïsme a pour condition optimale une persécution tempérée qui, au cours des siècles, s'est exercée en deux grands domaines, celui de l'Eglise romaine et celui de l'Islam. Une persécution féroce est évidemment mortelle, mais la tolérance totale aboutit

---

<sup>1</sup> Voir Léon POLIAKOV, *Les banquiers juifs et le Saint-Siège du XIII<sup>e</sup> siècle au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Calmann-Levy, 1967, pp. 15-17.

pratiquement aux mêmes résultats, comme ce fut le cas en Chine et en Inde. Plus tragique fut le cas de l'Eglise grecque orthodoxe, qui se détache de Rome au XII<sup>e</sup> siècle, lors du « Grand Schisme », et renia la doctrine de saint Augustin, sur laquelle reposait la tolérance des juifs. En résultat, ceux-ci ne furent pas admis en Moscovie et, lorsqu'en 1554 le roi de Pologne demanda au tsar Ivan IV d'admettre dans ses terres quelques marchands juifs, il s'attira cette réponse cinglante :

« A propos de ce que tu nous écris pour que nous permettions à tes Juifs d'entrer sur nos terres, nous t'avons répondu déjà, à plusieurs reprises, te parlant des vilaines actions des Juifs, qui détournent nos gens du Christ, introduisent dans notre Etat des drogues empoisonnées, et causent du mal à nos gens. Tu devrais avoir honte, frère, de nous écrire à leur sujet, tout en connaissant leurs méfaits... ».

Par la suite, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les annexions des tsars, à l'ouest notamment de la majeure partie de la Pologne, soumièrent des centaines de milliers de juifs à l'administration russe. Ils furent alors assignés à résidence dans les provinces qu'ils habitaient, sauf de rares exceptions, dont bénéficiaient surtout les millionnaires (les marchands de « première guilde »).

La vraie tragédie commença à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsqu'après l'assassinat en 1881 du tsar Alexandre II (dit le « libérateur », car il avait affranchi les serfs) par des terroristes russes, son fils, Alexandre III, mal conseillé s'en prit aux « boucs émissaires » juifs. Leur châtement consista en *pogromes*, sauvages assauts de la plèbe sur les quartiers juifs, à l'instigation de la police tsariste. En résultat, des jeunes juifs joignirent les rangs des terroristes (leur nombre quadrupla en quelques années passant de 7 % à 28 %), devenant des chefs et des organisateurs. Un nom domine tous les autres : en novembre 1917, c'est le jeune Léon Bronstein-Trotsky, qui dirigea le coup d'Etat communiste (Lenine, lui, se terrait ce jour-là en Finlande), et c'est encore lui qui fut le créateur et le chef de l'« Armée Rouge ». C'est ainsi que l'histoire mondiale prit au XX<sup>e</sup> siècle le tour tragique qu'on sait.

Et pour finir, un mot sur les ressources qui permirent aux juifs d'endurer toutes les persécutions, pour devenir, et de loin, le peuple le plus antique du monde. La question s'éclaire quelque peu par l'histoire du « Robinson juif ». La voici :

« Un capitaine découvre dans un océan une île inconnue. Il débarque et aperçoit un champ cultivé. Et un bonhomme surgit et se présente : « Je suis un Robinson juif ». Il fait visiter par le capitaine son île ; celui-ci aperçoit une case :

- C'est là que j'habite.
- Et cette autre case ?
- C'est la synagogue, pour y prier Dieu.
- Et cette troisième case ?
- C'est l'autre synagogue.
- Pourquoi le Robinson que vous êtes a-t-il besoin de deux synagogues ?
- C'est la synagogue libérale, pour ne pas y aller ».

Cette histoire illustre à sa façon ce que je disais à propos de l'utilité, pour la survie du judaïsme, d'une « persécution tempérée », encore qu'en l'occurrence il s'agit de l'utilité d'une tentation, tempérée ou non...

**LE CLICHÉ DE LA « DÉSHUMANISATION »  
DES VICTIMES DE LA SHOAH  
OU LA FASCINATION DU MAL**

L'univers concentrationnaire fut la concrétisation de visions imaginaires qui hantent depuis des siècles l'Occident chrétien. « Les camps, écrit George Steiner dans une réflexion sur la barbarie contemporaine sont l'enfer transparaissant à la surface de la terre. En eux s'achève un lent et minutieux travail de l'imagination »<sup>1</sup>. Les nazis assassinèrent des millions d'êtres humains afin d'animer les images qu'ils projetaient sur eux et celles qu'ils voulaient avoir d'eux-mêmes. Produit innommable d'une débauche de l'imagination, la réalité de la Shoah à peine révélée devenait la proie de l'imagination.

En 1945, l'extermination des Juifs, si elle stupéfia une partie des intellectuels humanistes et quelques âmes hautes, ne rencontra généralement qu'indifférence, l'immense indifférence des masses. A peine un demi-siècle plus tard le slogan « *There is no business like Shoah business* » circulait déjà dans les universités américaines. Pour ignoble que soit cette formule qui se veut comique, elle n'en recouvre pas moins une situation réelle. Intégrée depuis une trentaine d'années à tous les discours, défigurée par l'usage inconsidéré des termes qui la désignent ou qui y renvoient, par la fausse abstraction, l'amalgame, les interprétations, les spéculations qui ignorent sa spécificité, la Shoah est aujourd'hui un « *no man's land* » que chacun piétine ou exploite à sa guise. Que signifie, par exemple, des phrases telles que « nous sommes tous des rescapés » ? Dans ce sens, nous sommes aussi tous des rescapés du déluge, d'une catastrophe aérienne etc. Que dire des fins que servent les confusions telles que « l'Holocauste de 14-18 » censées justifier le fascisme de Drieu La Rochelle<sup>2</sup> ou l'antisémitisme pathologique de Céline, des parallèles

---

<sup>1</sup> George STEINER, *La Culture contre l'Homme*, Paris, Le Seuil, 1973.

<sup>2</sup> Dominique VENNÉ, in « *Enquête sur l'Histoire* », Paris, été 92, p. 75.

comme celui qu'établit Poirot-Delpech entre le sort du lycéen juif gazé à Auschwitz, et la mort en uniforme allemand du « ballot » adepte de Rebatet<sup>3</sup>. Comment comprendre le jugement de l'historien Georges Duby qui dans une émission sur le Hamas explique à ses auditeurs : « Vous savez, nous avons connu, nous, une occupation mais elle n'a duré que quatre ans et puis elle n'avait pas pris le caractère abominable de l'occupation par l'armée israélienne ». Des flots de paroles et d'encre qui brassent le passé, charriant clichés et stéréotypes, émerge une Shoah mythifiée et mystifiée<sup>4</sup> et on en vient parfois à se demander si le silence n'eût pas été préférable à une mémoire ainsi déformée.

Lieux privilégiés du libre jeu de la fabulation, les séries télévisées, les films et les ouvrages littéraires jouent un rôle de premier plan dans l'élaboration de la mémoire historique individuelle et collective ainsi que dans sa corruption. Devenu parole et représentation, le réel se transforme selon la perception de l'auteur, les préoccupations et obsessions qu'il éveille. Quoique subjective l'œuvre traduit aussi la manière dont les contemporains assimilent et interprètent le passé ou l'exploitent. Les distorsions que les œuvres imaginaires lui font subir peuvent d'autant moins laisser indifférent qu'elles enseignent l'Histoire par des voies émotionnelles et façonnent la mémoire historique de la postérité. Des créations telles que *Vie et destin*, *Hôtel Blanc*, *Shoah*, ou *Portier de Nuit*<sup>5</sup> provoqueront des réactions intellectuelles et affectives et graveront des images plus sûrement que les remarquables études de Raul Hilberg ou de Yehouda Bauer. En véhiculant des mythes, des symboles et des métaphores, en créant des personnages et des types qui incarnent le vécu de la persécution, les fictions réduisent l'inquiétante complexité de l'histoire et facilitent ainsi l'identification du spectateur ou du lecteur, identification d'autant plus profonde qu'ils sont plus ignorants. Si l'inévitable érosion du passé ne peut servir de prétexte à l'oubli, elle ne peut pas davan-

<sup>3</sup> Bernard POIROT-DELPECH, *Monsieur Barbie n'a rien à dire*, Paris, Gallimard, p. 22.

<sup>4</sup> J.M.G. LE CLÉZIO, *Etoile errante*, Paris, Gallimard, 1992. Voir par exemple l'amalgame insensé pratiqué dans ce roman.

<sup>5</sup> Vassili GROSSMANN, *Vie et destin*, Paris, Julliard, 1983 (traduit du russe par A. Berkovitch avec la collaboration de A. Coldefy-Faucard); D.M. THOMAS, *L'Hôtel Blanc*, Paris, Albin Michel, 1981 (traduit de l'anglais par Pierre Alien).

tage justifier une exploitation qui le dénaturerait en portant atteinte à ses aspects éthiques.

Or, deux facteurs inhérents à la conception occidentale de l'art favorisent, selon nous, les manipulations de l'Histoire en général et celles d'Auschwitz et du nazisme, lourdes de conséquences pour l'avenir des hommes, en particulier : le statut de la fiction qui confère à l'artiste une totale liberté face à l'Histoire et la fascination qu'exerce le Mal sous toutes ses formes — culte de la mort, de la souffrance, de la force — et en laquelle des écrivains tels que A. Cohen, P. Modiano, R. Gary discernent une des causes de la Shoah.

Indispensable à la genèse de l'œuvre, la liberté de l'artiste risque, lorsqu'elle s'accompagne d'inconscience, d'irresponsabilité voire de malhonnêteté, de transmettre de l'Histoire une vision pervertie. Alors que certains écrivains comme Marguerite Yourcenar, Michel Tournier, Louis Aragon, pour ne citer qu'eux, exigent que le lecteur soit averti lorsque le mensonge romanesque se substitue à la vérité historique, d'autres pratiquent la confusion intentionnelle. William Styron, par exemple, se rit de l'Histoire et son roman, *Le Choix de Sophie*, traduit en de nombreuses langues, vendu à des millions d'exemplaires est un exemple parfait de ce que produit une exploitation sans scrupules et de surcroît habile d'Auschwitz<sup>6</sup>. Confondant création divine et création artistique, l'Occident accorde à l'artiste des privilèges considérables. Alors que l'historien révisionniste encourra les critiques des savants et devra répondre de ses thèses, l'écrivain ou le cinéaste pourra déguiser et défigurer le passé au gré de sa fantaisie ou de son idéologie, présenter le mythe comme vérité et la vérité comme mensonge à condition de satisfaire aux exigences formelles de son art. Les commentaires d'André Gide sur *Bagatelles pour un massacre* en 1938 ou ceux d'Henri Guillemin sur *L'Ecole des Cadavres* en 1939 alors même que le nazisme en plein essor sévissait déjà, (et que Giraudoux donnant raison à Hitler réclamait un ministre de la race) montrent comment leur admiration pour la verve célinienne les amena à prendre pour « une jonglerie » les pamphlets

---

<sup>6</sup> William STYRON, *Le Choix de Sophie*, Paris, Gallimard, 1981 (traduit de l'américain par Maurice Rambaud).



qui constituent un appel au meurtre des Juifs<sup>7</sup>. Confondant censure politique imposée par tel ou tel pouvoir et responsabilité personnelle, les critiques, en général, agissent de même. Ils invoquent la qualité d'artiste et celle fictive des œuvres pour défendre les créations qui présentent une falsification de l'Histoire et propagent la haine raciale, alors même que les auteurs se servaient de leur plume comme arme.

Quant au mal, il fascine depuis toujours les artistes attirés par l'extraordinaire et les abîmes de l'âme humaine. « L'univers concentrationnaire » leur offre un champ de spéculation et d'investigation d'autant plus vaste qu'il reste largement inexploré. Leur préférence pour le mal aux multiples visages et leur désir de l'esthétiser n'ont rien d'étonnant en eux-mêmes. En revanche, l'attitude des créateurs et de la société face aux forces destructrices de l'homme, attitude due à une adhésion secrète à la violence, comporte de réels dangers. Le mésusage de théories psychanalytiques crée une confusion entre le pathologique et le normal et provoque un nivellement qui supprime la relativisation, la distinction entre l'abominable et l'acceptable. Les œuvres réalisées dans un tel contexte ont perdu leur pouvoir cathartique. Elles ne visent pas, le plus souvent, à exorciser le Mal comme le pense Saul Friedlander<sup>8</sup> mais à justifier la complaisance envers ce qui semble aujourd'hui devenu banal. En séparant l'esthétique de l'éthique, en accordant la primauté à l'une sur l'autre, la conception occidentale de l'art crée de regrettables confusions. Le critique cinématographique du *Journal de Genève*, par exemple, rend compte d'*Orange mécanique* en ces termes : « un des plus beaux films sur la violence ou comment Kubrick démontre que violence peut rimer avec beauté : effrayant superbe essentiel ! »<sup>9</sup> Gertrude Koch, elle, loue « la sombre beauté » du film de Lanzmann et Simone de Beauvoir s'extasie devant l'alliance de l'horreur et de la beauté qu'elle y découvre<sup>10</sup>. Or, si réussite esthétique il y a, c'est

<sup>7</sup> André GIDE, « Les Juifs, Céline et Maritain », *NRF*, avril 1938 ; Henri Guillemin, « L'École des cadavres de L.F. Céline », *La Bourse Égyptienne*, Le Caire, 19.2.1939.

<sup>8</sup> Saul FRIEDLÄNDER, *Reflets du nazisme*, Paris, Le Seuil, 1982.

<sup>9</sup> P. GA., *Journal de Genève*, Samedi 18, dimanche 19 janvier 1992.

<sup>10</sup> Gertrude KOCH, « Transformations esthétiques dans la représentation de l'inimaginable », in *Au sujet de Shoah*, Paris, Belin, 1990 ; Simone DE BEAUVOIR, *Shoah*, Paris, Fayard, 1985, Préface.

parce que les motivations et les fins des réalisateurs étaient éthiques. On ne saurait qualifier de belles ni la violence ni l'extermination; seules leur dénonciation et leur condamnation font d'*Orange Mécanique* et de *Shoah* de grands films. Les forêts polonaises n'éveillent pas de douces rêveries mais des images hallucinantes qui nient toute beauté et toute possibilité d'en jouir. De plus, considérer la réalisation de Lanzmann comme un « beau » film revient à trahir la confiance des rescapés qui n'auraient certainement pas accepté de revivre les atrocités et de donner leur souffrance en spectacle pour offrir un plaisir esthétique à des spectateurs en quête de sensations. Pourrait-on considérer comme des chefs-d'œuvre littéraires un poème qui louerait la finesse des abat-jour d'Ilse Kock ou un roman qui justifierait l'assassinat systématique d'enfants ? Voilà la question à laquelle il devient de plus en plus urgent de répondre. On ne fait pas de bonne littérature avec de bons sentiments disait Gide, mais avec de mauvais sentiments on ne fait qu'une mauvaise littérature sur la grande misère des peuples. Theodor W. Adorno, Berthold Brecht, Roland Barthes, parmi d'autres, avaient perçu l'incompatibilité entre la Shoah et cette conception de l'art occidental.

Prise en charge de l'Histoire et absence d'attirance pour le Mal, caractérisent par contre les ouvrages de ceux qui vécurent la persécution, de leurs proches et des témoins concernés même si ceux-ci laissent parfois leur imagination les entraîner au point qu'ils posent sur Auschwitz ce regard extérieur que refuse le narrateur effrayé d'*Un cri sans voix* : « Je ne vois rien. Je ne peux rien voir. Je ne veux rien voir. Je ne dois rien voir. Vouloir voir me placerait du côté des SS chargés de voir par l'œilleton de la chambre à gaz l'état des gazés »<sup>11</sup>. La nécessité de ne pas devenir « voyeur » rend difficile le choix des images. L'auteur ne peut, par exemple, comparer à un chien un détenu buvant l'eau d'une flaque car l'association qui naît dans son esprit relève de deux réalités que celle des camps ne permet pas de rapprocher. L'image purement spirituelle dans la vie normale devient concrète et désigne la perversion du réel désirée par les nazis dans le contexte concentrationnaire. Ces deux facteurs expliquent aussi l'écart entre la lecture et l'écoute des témoignages par

---

<sup>11</sup> Henri RACZIMOW, *Un cri sans voix*, Paris, Gallimard, 1985, p. 186.

les personnes soucieuses d'authenticité et celles, fort sélectives, des autres à qui l'extermination sert d'écran sur lequel ils projettent leurs tendances les plus cachées et celles de leur époque. A la lecture d'un texte de rescapé, nous pouvons souligner à l'avance les phrases que les auteurs, les journalistes, les universitaires choisiront pour étayer leurs thèses. Hors contexte, hors perspective et mal comprises, expressions, constatations, métaphores contribuent alors à tracer les images mythiques de l'extermination malgré ceux qui les ont exprimées. Des réflexions comme celle de Primo Levi parue dans l'article posthume intitulé « *Shame* » : « *Preferably the worst survived, the selfish, the violent, the insensitive, the collaborators of the grey zone, the spies... The best died* »<sup>12</sup>, constituent une véritable aubaine pour les assassins de la mémoire d'Auschwitz ou les inconscients, amateurs de perversion. Or, prise littéralement cette phrase n'a guère de sens puisqu'elle signifierait que dans les convois gazés dès leur arrivée il n'y avait que les meilleurs. Pris à la lettre ce passage est absurde parce qu'il voudrait dire que leur mort aurait métamorphosé Primo Levi, Elie Wiesel, Charlotte Delbo d'égoïstes en saints alors que seule la fin de la guerre les sauva. Au lieu d'y lire l'expression d'une conscience des plus remarquables, d'une personnalité torturée et d'une rare élévation morale, il servira à justifier les interprétations fantaisistes et des fins qui n'avaient certainement pas effleuré l'esprit de son auteur.

### **La « déshumanisation des victimes »**

« Avant que vienne le temps où plus personne, au monde ne sera contemporain de ça. Alors ce sera la fin. Il n'y aura plus la voix de ces gens-là. Il n'y aura plus que les mots écrits, les maigres et dérisoires mots écrits. Rien »<sup>13</sup>. Malheureusement le mythe de la déshumanisation des victimes n'attendit pas la disparition du dernier des survivants pour se développer et connaître une vogue stupéfiante dans les œuvres de fiction et de critique. Alors que dans les camps les victimes considéraient leurs bourreaux comme « déshumanisés », elles se voient attribuer ce qualificatif une fois libérées. Ce

---

<sup>12</sup> Primo LEVI, *Si c'est un Homme*, Paris, Julliard, 1987, p. 30.

<sup>13</sup> Henri RACZIMOW, *op. cit.*, p. 132.

glissement a de quoi inquiéter d'autant plus que nul n'a jamais taxé Soljenitsine ou les rescapés des goulags de « déshumanisés ». Il arrive que des rescapés en quête d'un terme qui dépeindrait leur situation dans les camps se servent de celui de « déshumanisé » devenu cliché. Pour eux il désigne, faute de mieux, la condition complexe limitée à l'internement qui leur fut imposé par les nazis qu'ils dénoncent. Très différent est le sens que donne à ce cliché ceux qui ne furent pas victimes du nazisme. Il a une signification essentiellement morale et il désigne l'état permanent indélébile de tout rescapé réduit au stéréotype du « déshumanisé ». Nous avons analysé dans un précédent travail la caractérisation, la mutilation, l'isolement et le confinement dans l'horreur qui, en dépouillant les individus de leur originalité, de leur vie intérieure, de leur passé, de leur avenir, de leur mémoire et de leur mort, en les enfermant à jamais dans les barbelés des camps, visaient à exclure les rescapés de l'Histoire<sup>14</sup>. Les nazis les désignaient par des numéros et les contemporains les nomment « morts » ou « revenants ». Le retour de Simon Srebnik à Chelmno se voit ainsi qualifié de « retour du mort » ; dans un savant article, « les revenants cachés parmi nous » désignent les survivants dans un autre<sup>15</sup>. On pourrait multiplier les exemples ! Cette caractérisation des victimes constitue une falsification inadmissible des événements et du vécu historiques et une inversion de la réalité concentrationnaire qu'il convient de rappeler.

Dans les camps, dans les ghettos, enfers inversés où brûlent des innocents, les SS exécutent les dernières phases du projet de « purification » et de transformation de l'espèce humaine. La vision que le nazi a de lui-même dépendant de celle qu'il a de l'Autre puisqu'il n'y a supériorité que par rapport à une infériorité, il entreprend de réaliser une double métamorphose : celle du prisonnier en « vermine » et la sienne en « homme nouveau » dont l'authenticité serait attestée par la reconnaissance de l'Autre de sa dégradation. Le régime concentrationnaire ainsi que la violence sous toutes ses formes qu'il pratique visent à détruire le détenu en tant qu'individu singu-

<sup>14</sup> Charlotte WARDI, « Claude Vigée et la Shoah, Remarques sur l'éthique » in *La Terre et le Souffle*, Paris, Albin Michel, 1992, pp. 191-198.

<sup>15</sup> Voir Shoshana FELMAN, « A l'âge du témoignage » et Michel DEGUY, « Une œuvre après Auschwitz » in *Au sujet de Shoah*, *op. cit.*

lier et mouvant et à le rendre conforme à l'image fournie par son idéologie, à la vision immuable en laquelle il croit. Le Juif décrété « dangereuse bactérie », le Tzigane et tous les sous-hommes, animaux à trompeuse face humaine seront traités et exterminés comme tels. En même temps, les tortures, les souffrances que le SS inflige et les meurtres qu'il perpète devraient gommer à jamais de sa mémoire la notion d'homme inculquée par son éducation et l'ancienne culture, le guérir de ses « faiblesses » et l'assimiler à l'image du parfait hitlérien. Tout sera mis en œuvre afin d'imposer à la réalité les représentations imaginaires, de détruire l'Autre physiquement, spirituellement et moralement. Il dispose à sa guise de sa vie et croit maîtriser son esprit et son imagination en accaparant la parole qu'il pervertit. Il nommera les victimes « *Stücke* » ou « tas d'ordures » afin qu'elles se reconnaissent comme telles et justifient ainsi leur extermination. Mais si le SS était le maître du dit, du langage perverti et porteur de mort, le détenu était celui du non-dit et du langage de vérité. On comprend dès lors que le face à face entre les SS et les détenus avait pour enjeu non seulement la survie de ceux-ci mais encore et surtout la survie des valeurs sans lesquelles aucune communauté humaine ne peut subsister. Vassili Grossmann le dépeint dans *Vie et Destin* : « (...) le *Scharführer* Elf exige qu'on ne parle pas de corps mais de figures : cent figures, deux cents figures, mais Rosenberg continue à dire des personnes, un homme assassiné, un enfant exécuté, un vieillard exécuté. Il le dit tout doucement, pour lui-même sinon le *Scharführer* le tuerait mais il s'entête et marmonne...

— Qu'est ce que tu as à marmonner ?

— Moi ? Rien, il vous a semblé.

Et il continue à marmonner, il lutte, c'est son combat »<sup>16</sup>.

Chaim Kaplan, Primo Levi, Elie Wiesel, Charlotte Delbo, Robert Antelme, Jorge Semprun<sup>17</sup>, ainsi que tous les ouvrages authentiques décrivent l'ignoble entreprise de « démolition de l'homme » imagi-

<sup>16</sup> Vassili GROSSMANN, *op. cit.*, p. 186.

<sup>17</sup> Chaim A. KAPLAN, *The Warsaw diary of Chaim A. Kaplan*, New York, Collier Books, 1973; Elie WIESEL, *La Nuit*, Paris, Editions de Minuit, 1958; Primo LEVI, *op. cit.*; Robert ANTELME, *L'Espèce Humaine*, Paris, Gallimard, 1978; Charlotte DELBO, *Aucun de nous ne reviendra*, Paris, Editions de Minuit, 1970; Jorge SEMPRUN, *Le Grand Voyage*, Paris, Gallimard, 1963.

née par les hitlériens mais aussi les efforts extraordinaires de tant d'êtres pour préserver leur humanité : « ...Plus rien ne nous appartient : ils nous ont pris nos vêtements, nos chaussures, et même nos cheveux ; si nous parlons ils ne nous écouteront pas et même s'ils nous écoutaient ils ne nous comprendraient pas. Ils nous enlèveront jusqu'à notre nom. Mais, ajoute-t-il, si nous voulons le conserver, nous devons trouver en nous la force nécessaire pour que derrière ce nom quelque chose de ce que nous étions subsiste »<sup>18</sup>. Quelques heures après son arrivée à Birkenau, Levi avait saisi le sens des événements incroyables qui se déroulaient, de l'horreur dans laquelle il se trouvait plongé. Il avait compris qu'une fois dans le camp l'essentiel se jouait sur le plan de l'esprit. Les textes des témoins assassinés ainsi que ceux des rescapés montrent à quel point la conscience veillait. Dans le dénuement le plus total, la détresse la plus extrême, ils devaient trouver en eux les ressources nécessaires pour faire échec au projet SS de la destruction de leur moi. Privé de liberté physique et de parole, il restait au détenu, aussi longtemps que son degré d'épuisement le permettait, la liberté de l'esprit et de l'imagination qu'il employait à maintenir sa singularité, à lutter contre les instincts primitifs que le régime concentrationnaire tendait à réveiller en lui, à déjouer la ruse, à deviner le mensonge et surtout à rendre aux êtres leur vraie nature et leur sens aux mots. Levi pense avoir évité « le naufrage spirituel » parce que « même aux heures les plus sombres [il a] tenacement conservé la volonté de toujours voir en [ses] camarades et en [lui-même] des hommes et non des choses »<sup>19</sup>. Incapable d'éviter l'altération de son corps ni dans une certaine mesure celle de son comportement, le déporté devait concentrer ses efforts pour préserver sa faculté de penser, de juger et de se juger. Aussi existait-il dédoublé, s'adaptant à la réalité concentrationnaire tout en refusant de la considérer comme normale « luttant contre toute raison pour survivre »<sup>20</sup>, comme l'écrit Charlotte Delbo, et pour que survive avec lui et en lui la notion de l'humain. Resté pétrifié, alors que le Kapo tzigane roue son père de coups, Elie Wiesel, le narrateur de *La Nuit* s'interroge : « ...avais-je donc tellement changé ? Si vite !

---

<sup>18</sup> Primo LEVI, *op. cit.*, p. 31.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 265.

<sup>20</sup> Charlotte DELBO, *op. cit.*, p. 27.

Le remords maintenant commençait à me ronger. Je pensais seulement jamais je ne leur pardonnerai cela »<sup>21</sup>. En août 44, alors que la soif torturait les déportés, Levi découvrit quelques gouttes d'eau dans un tuyau désaffecté et qu'il décida de partager avec son camarade le plus proche. Quarante-deux ans plus tard il éprouve toujours la honte de ne pas avoir fait signe à un autre détenu plus éloigné<sup>22</sup>. Certes, les tortionnaires avaient obtenu que le fils commette une lâcheté, que Levi se soit comporté plus égoïstement que dans la vie courante, que les prisonniers restent immobiles lorsqu'on exécute l'un des leurs. Mais ils n'avaient pu obtenir que les victimes ne réprouvent leurs actes ni qu'elles renient les valeurs d'après lesquelles elles les jugent. Si elles se sentent dégradées c'est en hommes conscients de leur responsabilité envers Autrui.

Les portraits que Wiesel, Semprun ou Levi tracent de leurs compagnons de misère représentent une collectivité aussi diversifiée que dans toute société. La situation extrême dans laquelle ils se trouvaient provoquait des changements plus ou moins profonds selon les individus et leur résistance physique et morale. La dégradation des uns côtoyait le dévouement et la délicatesse des autres. Bien que Levi et Wiesel mettent l'accent sur la solitude de chacun, occupé avant tout de sa lutte pour vivre, l'un reconnaît que l'amitié le sauva et l'autre échappa avec son père à la sélection sur le quai d'arrivée parce qu'un déporté du « *Sonderkommando* » au risque de sa vie leur ordonna de mentir sur leur âge. Comment se fait-il que les critiques retiennent la scène où un fils rendu fou par le froid et la faim arrache un morceau de pain à son père, l'instant fugitif où Wiesel se sent soulagé par la mort du sien mais non les scènes de solidarité comme celle où Piccolo feint de s'intéresser à la leçon d'italien parce qu'il sait combien se remémorer les vers de Dante reconforte Levi ? Quelle cécité, quelle fascination pour la dégradation ou quelle peur d'eux-mêmes les frappent-elles devant les innombrables témoignages d'humanité et de dignité comme celui de Mme Paes-kizes affreusement mutilée par l'opération qu'elle subit à Ravens-

---

<sup>21</sup> Elie WIESEL, *op. cit.*, p. 68.

<sup>22</sup> Primo LEVI, *The Drowned and the Saved*, London; Michael Joseph, 1988, p. 63 (traduit de l'italien par Paul BAYLEY, *Les Naufragés et les rescapés*, Paris, Gallimard, 1989).

brück et qui en proie à d'intolérables souffrances s'interdit par dignité de demander des calmants à la gardienne SS entrée dans la cellule : « Non moi non plus je n'ai rien demandé parce que ma fierté ne permettait pas que je demande de l'aide à des femmes SS allemandes »<sup>23</sup> ? Il s'agit certes de mettre en relief l'extrême afin de dénoncer l'univers concentrationnaire mais à lire certains textes, à voir certains films, on reçoit l'impression qu'au lieu de dénoncer le mal, écrivains, lecteurs et spectateurs éprouvent quelque plaisir peu avouable à l'imaginer.

La « déshumanisation des victimes » s'accompagne de leur culpabilisation. A la déclaration de Liliana Cavani : « dans tout milieu il y a un dynamisme victime-bourreau exprimé plus ou moins clairement et vécu généralement à un niveau inconscient », Primo Levi répond avec une féroce ironie : « je ne suis pas un expert de l'inconscient ni des profondeurs de l'esprit, mais je sais que peu de gens sont des experts en ce domaine, et que ce petit nombre est des plus prudents. Je ne sais et cela ne m'intéresse guère de savoir si dans mes profondeurs se tapit un meurtrier mais je sais que j'étais une victime innocente et que je n'étais pas un meurtrier. Je sais que des meurtriers ont existé et pas seulement en Allemagne, qu'ils existent toujours, retraités ou en service actif et que les confondre avec leurs victimes est une maladie morale ou une affection esthétique ou un signe sinistre de complicité : par dessus tout c'est rendre un service précieux intentionnellement ou non aux négateurs de la vérité »<sup>24</sup>. Levi s'indigne avec raison contre l'usage abusif de telle ou telle théorie psychanalytique qui vise à confondre victime et bourreau. Il en va de même des spéculations métaphysiques stipulant « la drastique culpabilité de ceux qui ont été épargnés »<sup>25</sup> qui risquent de noyer la responsabilité spécifique des nazis et autres criminels dans une responsabilité universelle vague et partant dénuée de sens. Dans un monde où tout le monde est coupable plus personne ne l'est. Infini-

<sup>23</sup> Reimond SCHNABEL, *Macht ohne Moral, Eine Dokumentation über die SS*, Röderbergverlag G.M.S.H., Frankfurt am Main, 1957, p. 323 (notre traduction)

<sup>24</sup> Primo LEVI, *The Drowned and the Saved*, *op. cit.*, Introduction by Paul Bayley. XIV.

<sup>25</sup> Theodor W. ADORNO, *Meditationen zur Metaphysik in Negative Dialektik*, Frankfurt am Main, Suhrkamp Verlag, 1966, p. 354.



ment diverses les culpabilités ne sauraient se confondre. Celle des tortionnaires ne peut se comparer avec celle des détenus de la « zone grise » ni avec le malaise qu'éprouve l'homme à la mort de son frère. L'importance et la force du film de Lanzmann consistent précisément en ce qu'il empêche le spectateur de se réfugier derrière telle ou telle image ou formule stéréotypées, mais l'oblige à regarder la réalité, à saisir sa complexité, à choisir entre Suchomel qui fredonne par deux fois le chant de Treblinka en se vantant d'être le seul à pouvoir encore le faire, Madame Michelson qui se souvient du quatre dans le nombre des victimes comme Monsieur Jourdain du « mouton » de sa chanson et reste indifférente lorsqu'elle apprend qu'il y eut quatre cent mille assassinés, à décider lui-même qui des uns ou des autres a renoncé aux valeurs humaines les plus fondamentales et qui porte la première responsabilité des crimes.

A la « déshumanisation » et à la culpabilisation des rescapés s'ajoute l'érotisation de la vie concentrationnaire : « Comment se fait-il, s'étonne Michel Foucault, que le nazisme, qui était représenté par des gars lamentables, minables, puritains, des espèces de vieilles filles victoriennes ou au mieux vicelardes, comment se fait-il qu'il ait pu devenir maintenant et partout, en France, en Allemagne, aux Etats-Unis dans toute la littérature pornographique du monde entier la référence absolue de l'érotisme ? Tout l'imaginaire érotique de pacotille est placé maintenant sous le signe du nazisme ». Ce qu'il considère comme un début de réérotisation du pouvoir nous semble plutôt une des manifestations de l'irresponsabilité à l'égard de l'Histoire et de la vogue du pervers qui caractérisent la civilisation contemporaine<sup>26</sup>. L'érotisation de la Shoah, la métamorphose des camps en des sortes de bordels où les femmes ne sont plus les squelettes affamés, couverts de poux, épuisés par le travail forcé, mais des obsédées sexuelles ou des victimes d'agressions sexuelles, sont parmi les aspects les plus répugnants de la mythisation de l'Histoire telle qu'elle apparaît aussi bien dans des interviews que dans des œuvres de fiction. Thomas par exemple prête à Lisa, l'héroïne de *L'Hôtel Blanc*<sup>27</sup> le sort de Dina Pronicheva rescapée du massacre de

<sup>26</sup> Michel FOUCAULT, *Cahiers du cinéma*, 251-252 Anti-Retro, Entretien avec Michel Foucault, juillet-août, 1974, p. 10.

<sup>27</sup> D.M. THOMAS, *L'Hôtel blanc*.

Babi Yar. Au récit emprunté à A. Anatoli Kuznetsov, il se croit obligé d'ajouter des détails « érotiques » comme si l'horreur du massacre était insuffisante en elle-même. Le stéréotype de l'épave, féminine de préférence, représente la victime concentrationnaire. Ce fruit de l'imagination fascinée des auteurs incarne et véhicule le mythe de la déshumanisation des rescapés. Du porno aux ouvrages considérés comme sérieux, il poursuit une stupéfiante carrière aux côtés des figures mythiques de Hitler, Himmler et autres criminels. Alvin H. Rosenfeld lui consacre un excellent ouvrage intitulé *Imagining Hitler*<sup>28</sup>.

Plus le temps passe et plus le fossé se creuse entre les récits des rescapés, ceux des témoins concernés soucieux d'authenticité, ceux des proches qui essaient d'imaginer le sort des leurs et les représentations imaginaires des Autres. Quoi de commun par exemple entre la quête tragique de Georges Perec<sup>29</sup>, de ceux qui, enfants, furent arrachés aux leurs et les manipulations de l'Histoire de William Styron ou d'un Gilbert Prouteau<sup>30</sup> ? Alors que la déshumanisation signifie pour les uns celle des tortionnaires, elle désigne le plus souvent aussi bien dans le langage courant que savant, dans les médias ou dans la littérature, celle des victimes. Parler de la déshumanisation des victimes et non de celle des bourreaux, c'est croire que les nazis avaient réussi à transformer l'homme en animal. Que contraints à vivre dans des situations extrêmes les détenus avaient renoncé à toute valeur morale. Mieux, qu'ils ne pouvaient agir autrement. Il suffit de lire attentivement les scènes de pendaison devant le camp rassemblé décrites par des auteurs d'idéologies diverses pour se rendre compte de l'erreur. Ce mythe indique la métamorphose morale inéluctable, invariable et irréparable de toutes les victimes. On parle encore du « mal d'Auschwitz », mal inguérissable qui aurait poussé au suicide aussi bien Sylvia Plath et Paul Celan qui ne furent pas internés dans des camps de la mort, que Primo Levi dont nous ignorons s'il se suicida, et bien d'autres sans grand souci des circonstances fort di-

<sup>28</sup> Alvin H. ROSENFELD, *Imagining Hitler*, Indiana University Press, Bloomington, 1985.

<sup>29</sup> Voir Georges PEREC, *W ou le souvenir d'enfance*, Paris, Denoël, 1975.

<sup>30</sup> Voir le livre par exemple de Gilbert PROUTEAU, *L'Ombre d'un Juif*, Paris, Belfond, 1989, dont on ne sait si le héros est Simon Talberg, fils de déportés ou Ernest von Arnault, criminel de guerre nazi,

verses qui provoquèrent leur mort. Contracté par les parents, ce mal serait encore génétique puisqu'on parle de première, deuxième, etc., génération de la Shoah. Adopter le mythe de la déshumanisation revient à croire avec les nazis qu'il suffit de nommer « chien » l'homme et « homme » le chien pour que la mutation se réalise; qu'obliger des êtres humains à marcher à quatre pattes, les fils à cracher au visage de leur père les transforment en êtres à jamais immoraux; que s'acharner sur le corps des morts les métamorphose en matières premières. Tzvetan Todorov, dans son excellent ouvrage *Face à l'extrême*, remarque fort justement que ce n'est pas sous la torture que l'être humain révèle sa véritable identité et que loin de prouver la vérité sur la nature humaine des déclarations telles que « il n'y a rien qu'on ne puisse faire faire à un homme en l'affamant et en le faisant souffrir prouvait non la vérité sur la nature humaine ou la fragilité de la morale mais au contraire sa force »<sup>31</sup>. La fascination du mal et le mépris de la vérité historique masquent et servent le refus d'Auschwitz, le refus de faire face aux questions qu'il pose, refus admirablement décrit par Giorgio Bassani dont la nouvelle *Una lapide via Mazzini*<sup>32</sup>, qui fustige l'attitude des habitants de Ferrare face à l'histoire et aux rescapés, fut souvent incomprise, et pour cause ! Sommés de choisir entre l'homme et la bête, de réaffirmer que le meurtre n'est pas humain, on préfère jouer sur l'ambivalence du terme, humaniser les bourreaux et déshumaniser les victimes.

<sup>31</sup> Tzvetan TODOROV, *Face à l'extrême*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 45.

<sup>32</sup> Giorgio BASSANI, « Una Lapide Via Mazzini », *Glio Occhiali d'Oro* (1958), in *Le Storie Ferraresi*, Torino, Einaudi, 1960. « Une plaque commémorative Via Mazzini », *Les lunettes d'or et autres histoires de Ferrare*, Paris, Gallimard, Folio, 1958. Voir notre analyse de cet ouvrage dans « La représentation de la victime de la Shoah dans le roman ».

## LE DEUIL CHEZ DES RESCAPÉS D'AUSCHWITZ : UN PROCESSUS INTERMINABLE

« Le Fils

« J'ai souffert chaque jour ta mort... j'étais moi-même mort, je n'ose pas exister, je m'étouffe, j'avais peur d'être aimé, d'être brillant ou drôle, je me cultivais terne, taiseux... j'étais toujours mort de peur, surtout quand je sentais que je plaisais, ... j'étais continuellement toi, inexistant, je ne faisais jamais de bruit, surtout qu'on ne m'entende pas, j'étais gêné d'être regardé, me percevant moins que rien, en permanence, aspirant à n'être que toi, comme toi, ... souffrant à blanc, faux dandy toujours prompt à se délester de sa propre souffrance par une moquerie, affectant d'en ignorer la virulence. »

*Survivre*

*ou*

*La mémoire blanche*

Pièce de Adolphe NYSENHOLC

### Introduction

L'un d'entre nous a pu remarquer, au cours de sa pratique psychiatrique et psychothérapique depuis trente ans, que le phénomène de deuil chez les rescapés des camps de concentration et d'extermination présente des caractéristiques qui le distinguent fondamentalement de la clinique habituelle du deuil. Notre hypothèse de départ était que dans le cas de survivants de camps d'extermination (Juifs, mais probablement aussi Arméniens, Tziganes, Kurdes, Cambodgiens), on trouve des phénomènes de deuil qu'on pourrait qualifier d'« infini » :

- a) infini parce qu'il dépasse les mesures « normales » de deuil que l'on peut rencontrer dans la clinique habituelle. Il est notamment caractérisé par une sensation de vide énorme, correspondant aux morts de toute la communauté humaine à laquelle le survivant appartient. Ce vide ne pourra jamais être comblé, un peu comme le vide de celui qui a perdu ses parents lorsqu'il était en bas âge. Il y a une énorme culpabilité;

b) infini parce qu'il ne se termine jamais : le vide n'est jamais comblé, la culpabilité n'est jamais dépassée. Le deuil reste vivace comme aux premiers jours.

Comprendre l'expérience concentrationnaire, tenter d'appréhender le vécu des déportés est une chose extrêmement ardue. Nous avons dû nous fonder sur de nombreuses lectures, les témoignages de Primo Levi, Charlotte Delbo, Elie Wiesel, Bruno Bettelheim, Margarete Buber-Neumann... Primo Levi dit dans *Si c'est un homme*<sup>1</sup> que les mots de la langue usuelle sont insuffisants pour raconter ce qui s'est passé. Cette incapacité à traduire en mots l'expérience concentrationnaire est unanimement exprimée par les rescapés. Nous avons également lu beaucoup de travaux sur les camps et avons tenté de retirer des éléments qui nous paraissaient importants pour le vécu des déportés. C'est ainsi que Raoul Hilberg rapporte, dans *La destruction des Juifs d'Europe*<sup>2</sup>, le cas d'un SS qui s'adresse à son chien en lui désignant un Juif : « Homme, attaque ce chien ». Nous nous sommes bien rendu compte de l'aspect personnel du vécu de chaque déporté ainsi que de la complexité de la vie concentrationnaire, comme le souligne Michaël Pollak dans son travail *L'expérience concentrationnaire, essai sur le maintien de l'identité sociale*<sup>3</sup>. Il n'empêche que nous pouvons affirmer, sans risque d'être réductionnistes, que dans la situation extrême où étaient placés les déportés juifs, ceux-ci ont subi la blessure narcissique la plus grave à laquelle un être humain peut être soumis. En effet le génocide entrepris contre les Juifs était motivé par une volonté d'exterminer ceux-ci uniquement en fonction de ce qu'ils étaient, de leurs origines ethniques. Dans les camps, les déportés juifs étaient humiliés et dépouillés de toute possibilité de conserver un minimum de dignité humaine, ils étaient mis dans une situation de totale impuissance. Ils étaient affamés et toute leur énergie était centrée autour de la nécessité, de la volonté de survivre, alors que les conditions de

---

<sup>1</sup> LEVI Primo, *Si c'est un homme*, Julliard 1987 (édition originale : *se questo è un Homo*, Tinandi, 1958).

<sup>2</sup> HILBERG Raoul, *La destruction des Juifs d'Europe*, Fayard, 1988 (édition originale : *The Destruction of the European Jews*, Revised and Definitive Edition, Holmes and Meier, New York, 1985).

<sup>3</sup> POLLAK Michael, *L'expérience concentrationnaire, essai sur le maintien de l'identité sociale*, Métailié, 1990.

l'univers concentrationnaire rendaient précisément cette survie pratiquement impossible.

Nous avons eu une série d'entretiens avec treize rescapés juifs des camps de concentration et d'extermination. Il s'agit de sept hommes et six femmes dont certains avaient été arrêtés pour cause de militantisme politique et résistance à l'occupant allemand et les autres pour des raisons raciales uniquement. Mais tous ont subi le traitement réservé aux Juifs à partir du moment de leur arrestation. Les treize personnes ont aussi en commun le fait d'avoir tous séjourné au camp d'Auschwitz-Birkenau à une période donnée de leur parcours de déportation. La plus jeune des survivants avait quatorze ans à la fin de la guerre, l'aînée d'entre eux en avait trente-trois. Nous allons centrer notre propos sur la thématique du deuil chez ces personnes au sujet desquelles nous possédons des données biographiques plus extensives par ailleurs. Nous devons souligner déjà ici que notre hypothèse de départ d'un deuil infini à un double titre a dû être modifiée suite aux données récoltées lors des entretiens avec les rescapés d'Auschwitz. C'est la raison pour laquelle nous avons formulé une autre hypothèse, alors que la série d'entretiens était toujours en cours, à savoir que le deuil chez les rescapés des camps d'extermination serait possible grâce au phénomène de l'« historisation » par lequel le rescapé tenterait de transcender son drame personnel en plaçant ce dernier dans son contexte historique. Nous n'avons pas pu confirmer cette hypothèse par les résultats des entretiens.

### **Le parcours de la déportation et le passage par Auschwitz-Birkenau : absence de réactions de deuil aiguës**

Nous remarquons un premier élément important concernant une insensibilité émotionnelle qui s'installe de façon progressive et pratiquement générale chez les déportés dès le début de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination. Ils insistent tous sur cette forme d'anesthésie affective : « Si je vous disais qu'on était blindé à toutes ces choses-là... » (Daniel). Toutes ces « choses-là » étant, entre autres, tous les décès qui survenaient constamment, partout, dans les baraques, à l'appel, au *revier* (...), les sélections. Il arrivait qu'on devait rester longtemps, vingt-vingt-huit heures, près d'un mort et ajoute Mathias : « (...) je ne me souviens pas d'avoir eu

une émotion particulière ». Et celui-ci insiste même, pour illustrer son insensibilité, sur son absence totale de réaction lorsque, étant dans le camp, on lui annonce le décès de son beau-frère qui lui était très proche et lorsqu'il reçoit une information, qui s'avérera fausse après la guerre, du décès de sa femme. Il s'était marié quelques jours avant d'être déporté avec sa femme, son beau-frère et sa belle-sœur et puis ils avaient rapidement été séparés les uns des autres. Quelques semaines après son retour à Anvers il retrouve sa femme qu'il croyait morte.

Cette insensibilité émotionnelle est devenue totale à Auschwitz-Birkenau. Là il y avait vacance de civilisation et l'être humain était obligé d'investir toute son énergie dans la volonté de survivre.

Avant cela, dans les camps de travail, dans les ghettos où un semblant de structures sociales était maintenu, il y avait bien des réactions émotionnelles suite aux décès de camarades. C'est ainsi que Mathias se souvient qu'étant interné au camp de travail de Laura-hütte il avait été confronté pour la première fois avec la mort d'un jeune déporté, décédé des suites des exécrables conditions de vie dans ce camp. Mais là les déportés ont pu organiser une cérémonie d'enterrement et ont pu dire le *Kaddisch*, la prière des morts. Mathias a eu de fortes réactions émotionnelles — larmes, tristesse, manque d'appétit — tous sentiments qui ne se sont pas manifestés par la suite à Auschwitz-Birkenau. Joachim a connu une immense tristesse à la mort de son père dans le ghetto de Lodz et il insiste sur les mauvaises conditions de vie qui y régnaient : « Le ghetto était pire que le camp, car là on mourait de faim, de travail, (...) ». Dans le ghetto, on vivait en famille et certaines structures sociales continuaient à exister malgré les nombreuses morts. C'est pourquoi Joachim est encore sensible aux conditions de vie dramatiques qui y régnaient. Suite à la disparition de son père, Joachim se bloque sur le plan affectif : « (...) la mort de mon père m'a frappé énormément. J'ai reçu un choc qui m'a poursuivi mais qui m'a en même temps aussi blindé parce que par après je ne crois pas que j'aie eu des émotions de deuil ou de tristesse. J'ai compris qu'il ne fallait pas d'émotion pour survivre ». On voit bien avec Raoul que déjà dans les camps de travail les exigences de survie émoussaient sérieusement les réactions émotionnelles. Au début de sa déportation, il se trou-

vait avec son père, arrêté et déporté en même temps que lui, à Trzebinia, camp de travail (annexé, ou sous-camp de Birkenau). Raoul se trouvait dans une baraque de jeunes et rendait régulièrement visite à son père, très malade, dans le *revier* du camp. C'est ainsi qu'il a assisté aux dernières minutes d'agonie de son père. Celui-ci a pu être enterré selon le rite juif grâce à la communauté juive de Krenau, ghetto voisin du camp. Raoul se souvient n'avoir pu, ce jour-là, manger sa ration de pain, celle-ci lui a d'ailleurs été volée la nuit suivante. Mais Raoul se souvient très bien n'avoir pas eu de deuil par la suite car, dit-il, « il fallait surtout survivre ».

Cette insensibilité de déportés dans l'univers concentrationnaire d'Auschwitz-Birkenau signe l'incapacité d'avoir des réactions de deuil aiguës suite aux décès autour d'eux de proches parents, de camarades et d'autres déportés. Les réactions de deuil aiguës, telles qu'on les rencontre dans la clinique habituelle du deuil sont caractérisées par :

- une sensation aiguë d'une urgence somatique (poids sur la poitrine, troubles respiratoires, soupirs, sensation de vide dans l'abdomen, perte de force musculaire...) en vagues durant de vingt minutes à une heure ;
- une préoccupation intense autour de l'image de la personne décédée, associée à une sensation de vide, d'irréalité, avec une distance affective vis-à-vis des autres ;
- sensation de culpabilité vis-à-vis du mort ;
- froideur dans les relations avec les autres, irritabilité, agressivité ;
- perte de comportements « normaux » ; impatience, incohérences.

Ces réactions de deuil aiguës sont absentes, singulièrement à Auschwitz-Birkenau. Dans les conditions de vies déshumanisantes de l'univers concentrationnaire le sujet a dû désinvestir les autres et recentrer toutes les pulsions libidinales sur lui-même afin de consacrer toute son énergie à son éventuelle survie. Ces réactions sont liées à la blessure narcissique qu'il a subie dès son arrivée dans les camps : il y a retrait des traits du narcissisme secondaire conscient, désinvestissement des objets et régression au niveau des traits narcissiques primaires, à un niveau archaïque. Là où le régime nazi a mis la civilisation en vacance, ses victimes n'ont rien pu faire d'autre que de



régresser à un niveau archaïque leur interdisant d'avoir les réactions de deuil aiguës élémentaires caractéristiques de la vie humaine en société.

Il ne faut cependant pas oublier que des réactions humaines d'empathie, de solidarité étaient malgré tout possibles dans cette situation extrême de la vie concentrationnaire, et étaient même choses courantes. Prenons comme seul exemple, parmi tous les autres, celui de Pierre. Etant affecté au commando « Canada » qui avait pour mission de prendre aux déportés tout ce qu'ils avaient apporté, dès leur descente du train, il avait la possibilité d'aider d'autres déportés en médicaments et en nourriture. Il a aussi, de même que plusieurs membres de ce commando, essayé de sauver certains arrivants de la première sélection, celle qui se faisait à la descente du train même, avant d'entrer dans le camp d'Auschwitz-Birkenau. C'est le même Pierre, déjà fort endurci sur le plan affectif qui a pleuré en voyant ; « (...) un petit gosse de trois-quatre ans qui portait un gosse plus jeune encore et que les Allemands ont mis sur la voiture qui transportait le gaz et qui accompagnait le camion avec les gens sélectionnés dès leur descente de train (...) ». Cet exemple souligne toute la complexité des mécanismes psychologiques déclenchés par la blessure narcissique subie par le déporté dans la situation extrême de l'univers concentrationnaire. Le sujet doit désinvestir les objets et régresser à un niveau archaïque où il investit sa propre personne dans une tentative de survie où l'une des conditions est de devenir insensible au monde extérieur. Mais en même temps il y a toujours un réinvestissement des autres sous forme de solidarité humaine et un réinvestissement de soi-même au niveau conscient sous forme de dignité humaine. Cela signifie un mouvement dialectique constant entre une régression narcissique primaire archaïque et un investissement empathique de l'autre, entre la même régression narcissique primaire archaïque et un investissement narcissique secondaire de soi-même.

Ajoutons encore que de tous les rescapés que nous avons interviewés Sophie est la seule fille à se souvenir d'avoir eu une réaction horrifiée à la vue d'une jeune fille morte au cours de la marche de la mort et qui était sa voisine de travail au camp. Elle ajoute cependant : « Naturellement, sur le moment même, on n'a pas toujours

une réaction. La réaction vient peut-être plus tard ». Myriam, ayant d'abord été déportée à Birkenau, estime s'être endurcie dans les camps ultérieurs. Elle avait moins de quatorze ans au moment de sa déportation.

### **Après la guerre, réactions très diverses, mais toujours un deuil interminable**

Après la libération des camps, les déportés survivants retournent à Bruxelles ou à Anvers et présentent des réactions face à la disparition des membres de leur famille, des proches, des amis et des connaissances. Ces réactions sont extrêmement diversifiées.

La plupart des rescapés n'ayant pas eu de réactions de deuil aiguës à Auschwitz-Birkenau, ont gardé ce deuil entre parenthèses après la guerre pour tout ce qui concerne les proches parents, amis et connaissances perdus pendant la guerre et dont ils n'ont souvent appris la disparition qu'après leur retour de déportation. C'est le cas de Daniel, Pierre, Léonard, Raoul, Rachel, Mathias, Wilhelmina. On peut rapprocher ce phénomène du deuil entre parenthèses d'un autre phénomène souligné par deux des coauteurs de ce travail, Yannis Thanassekos et Jean Michel-Chaumont<sup>4</sup>, dans une autre recherche, à savoir que de multiples raisons peuvent expliquer une absence de projet, de besoin de constituer un « milieu de mémoire » chez les rescapés entre la libération et la fin des années quarante : traumatismes graves à gérer, difficultés immenses de la réinsertion sociale, écoute problématique et problématisante de l'environnement. La culpabilité des rescapés vis-à-vis de cette anesthésie affective ayant persisté depuis la fin de la guerre est encore présente actuellement dans leur esprit. C'est pourquoi Mathias s'étend longuement sur la peine ressentie lors du décès de sa sœur en 1983 et Léonard parle, de façon émouvante d'ailleurs, de son attachement à sa mère et de la douleur ressentie quand celle-ci mourut en 1950. Ce sentiment de culpabilité de n'avoir pas eu de réactions de deuil aiguës est lié à la conscience nette d'avoir été dégradé dans les camps d'Auschwitz-Birkenau au point de ne plus avoir eu d'émotions humaines élémen-

---

<sup>4</sup> THANASSEKOS Yannis, CHAUMONT Jean-Michel, « Présentation de l'entretien avec David Lachman », *Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz*, n° 24, avril-septembre 1990, 99.

taires vis-à-vis de la mort d'autrui. Un autre sentiment de culpabilité, toujours présent dans l'esprit des rescapés quarante-sept ans après la fin de la guerre, concerne le fait d'avoir survécu alors que la grande majorité des déportés ont disparu, gazés, brûlés, dans les camps. Il est poignant de noter différents types de rationalisations comme autant de tentatives de justification de sa propre survie. Rachel, par exemple, est obsédée ces dernières années par la question de comprendre pourquoi elle est la seule à avoir survécu d'une famille si nombreuse. Elle a trouvé, dit-elle, une réponse simple : elle est croyante et pratiquante et elle est persuadée que sa destinée était de survivre pour procréer et refaire une grande famille. Faut-il rappeler que dans la clinique habituelle du deuil le sentiment de culpabilité d'avoir survécu au disparu, s'estompe « normalement » dans l'espace d'environ deux ans ?

A côté de ces rescapés que nous venons de mentionner et qui ont maintenu le deuil entre parenthèses, il y a ceux chez qui le processus de deuil s'est enclenché après 1945. Les expériences existentielles varient ici d'une personne à l'autre. Lorsque Brigitte apprend, après la guerre, que ses parents sont morts dans les camps, son monde intérieur s'effondre. Elle avait été déportée en même temps que sa mère et pendant trois mois elle a vécu une relation fusionnelle avec celle-ci, se sentant parfaitement protégée. Elle n'a jamais pu se remettre de la mort de ses parents et vit un état de deuil permanent. Très frappant est le fait qu'elle n'a pratiquement plus de souvenirs du camp : il y a refoulement total. Elle n'a jamais pu accepter la mort et ses réactions de deuil ont été aussi aiguës lors du décès d'un frère en 1939 des suites d'une péritonite que lors de la perte d'un fils par accident de roulage en 1985. Lorsque le processus de deuil s'enclenche après 1945 chez Gabriella, il se centre d'abord sur les enfants disparus, puis s'étend rapidement à toute la communauté juive. Avant la guerre elle avait conscience d'être juive mais elle percevait son militantisme politique et son activité de résistante dans l'Orchestre Rouge comme étant des caractéristiques primordiales de son être. Celles-ci sont minimisées après la guerre par Gabriella au profit d'une plus grande prise de conscience de sa judéité et d'un fort attachement à Israël. Il est fort probable que la spécificité juive du génocide explique ces aspects particuliers du deuil perpétuel de Gabriella. Sophie transcende son deuil personnel en y englobant

l'ensemble des disparus, Juifs et non-Juifs, mais elle insiste néanmoins sur la spécificité juive du génocide : « Les Juifs sont allés directement dans la chambre à gaz, mais je n'ai jamais vu un non-Juif aller directement à la chambre à gaz (...). Mais je ne peux pas dire que tout le monde était traité sur le même pied ».

Il faut également souligner un fait évident chez tous les rescapés, à savoir que leurs capacités à avoir des réactions émotionnelles fines et nuancées, antérieures à leur séjour dans les camps, sont réapparues après 1945. C'est cela qui leur a permis notamment de vivre un deuil « normal » lors de la perte d'êtres chers après la guerre. Hubert, se souvenant avec affection des êtres qu'il a perdus après 1945, l'explicite bien : « Je trouve qu'il est normal qu'ils soient morts, ils sont morts normalement. Ce qui fait la différence entre ces morts après la guerre et les morts ... involontaires disons, qu'ont subies nos martyrs, je crois que c'est la manière dont les choses se sont passées et dont les choses ont été décidées ».

On peut se demander si ceux qui, constituant la majorité des rescapés, ont maintenu après-guerre le deuil entre parenthèses ont réellement montré une absence de processus de deuil au niveau des mécanismes psychologiques inconscients. Nous pouvons trouver un argument en faveur d'un processus de deuil, évoluant chez tous au niveau inconscient, dans le matériel de rêves. Tous les rescapés ont fait des rêves et des cauchemars, très fréquemment durant les premières années de l'après-guerre, plus espacés par après. Certains de ces rêves et cauchemars ont trait aux événements dans les camps (tortures, scènes traumatisantes,...) ou sont des rêves de persécution (très généralement le ou la rescapé(e) se voit poursuivi(e) par des soldats allemands ou par des SS. Au moment d'être rattrapé(e), il ou elle se réveille brutalement, en sueur, angoissé(e),...). D'autres rêves mettent en scène des disparus dans les camps, mais que les rescapés voient dans ces rêves dans des circonstances « normales et sereines ». C'est Mathias par exemple qui dit ne rêver que rarement des personnes disparues dans les camps, mais s'il le fait il les voit en rêve « dans de bonnes conditions comme si elles ne sont pas disparues ». Il en est de même de Wilhelmina qui voit sa mère, décédée de mort naturelle en 1979 à l'âge de 84 ans, ou son père, mort en déportation, ou encore son frère, probablement tué comme otage par

les Allemands à Paris, dans des rêves sereins ou comme elle le dit également « dans des circonstances normales ». Or aussi bien Wilhelmina que Mathias font partie du groupe des rescapés qui, après la guerre, n'ont pas entamé de processus de deuil et ont donc mis le deuil entre parenthèses. Cependant les rêves qu'ils font sont ceux-là mêmes que l'on trouve dans tout processus de deuil et l'on peut imaginer qu'il y a chez eux également un processus de deuil à un niveau inconscient. Un autre argument en faveur de l'hypothèse d'un processus de deuil inconscient chez la majorité des rescapés n'en faisant pas au niveau conscient est que certains d'entre eux présentent depuis quelques années des phénomènes de deuil apparents. Raoul s'explique ce phénomène chez lui par le fait que depuis quelques années il s'occupe activement de la mémoire du génocide. Il en est de même de Rachel qui fait un deuil important centré sur la personne de son frère cadet disparu durant la guerre.

Dans tous les cas et indépendamment de la diversité des réactions émotionnelles après 1945, tous les éléments d'un deuil vivace sont présents chez tous les rescapés en 1992, quarante-sept ans après le génocide. Nous pouvons conclure des données recueillies que tous les éléments sont réunis nous permettant de parler d'un deuil interminable, ce qui confirme l'un des deux aspects de notre hypothèse de départ au sujet d'un deuil infini. Il est clair, quand on entend Hubert et Joachim parler de leur deuil perpétuel, que celui-ci est lié à l'horreur des conditions dans lesquelles les déportés ont disparu dans les camps.

Nous avons pu remarquer chez les rescapés d'Auschwitz-Birkenau des parcours spécifiques à chacun d'eux quant à leur attitude vis-à-vis de leur judéité et vis-à-vis de la communauté juive ainsi que de l'Etat d'Israël. A la question posée par Perel Wilgowicz : « Les répercussions psychiques de la Shoah chez les rescapés des camps de la mort et chez leurs descendants n'engagent-elles pas, au-delà des questions portant sur le narcissisme individuel, à une interrogation sur les identifications et les modes d'appartenance à une collectivité ? »<sup>5</sup> nous croyons pouvoir apporter une réponse positive partielle, concernant les survivants mêmes.

---

<sup>5</sup> WILGOWICZ Perel, *Le vampirisme, de la Dame Blanche au Golem*, Césura Lyon Edition, 1991, p. 202.

## Essai d'approche psychanalytique du processus de deuil

Les recherches psychanalytiques appliquées aux phénomènes culturels et sociaux qui ne font pas la liaison avec la psychologie individuelle comportent le risque d'offrir des interprétations purement hypothétiques dans la mesure où elles font appel essentiellement au concept de l'inconscient, tous les autres concepts issus de la situation de la cure psychanalytique n'étant employés que de façon arbitraire et abstraite. C'est ainsi que l'un des coauteurs du présent travail, Willy Szafran<sup>6</sup>, a fait une étude préliminaire du phénomène de deuil chez les rescapés basée sur l'analyse de témoignages écrits et d'œuvres littéraires. Il y défendait la notion d'un deuil infini à double titre : infini dans son amplitude, infini dans le sens où il ne se terminera jamais. Ce n'est pas réellement faux, mais il s'est avéré que cela ne rend pas du tout compte de la complexité et de la diversité du processus tel qu'il est apparu lors des entretiens avec les rescapés.

Lors des entretiens centrés sur la thématique du deuil nous sommes partis des données de la psychologie individuelle, et plus particulièrement de la psychobiographie, pour placer celles-ci dans le contexte politique, social, économique et idéologique.

Nous avons vu plus haut que tous les rescapés ont montré, lors de leur période d'Auschwitz-Birkenau, une insensibilité émotionnelle, dont témoigne Jean Cayrol : « C'était le principe des vieux concentrationnaires : vivre obscur avec le minimum de pensées ou de sentiments. Il fallait même empêcher ceux qui perdaient un membre de leur famille, enfermé avec eux, de pleurer, comme me disait un kapo : « Ici il n'y a rien, l'amour, l'amitié, n'existent pas ; il faut tout supprimer dans ces lieux »<sup>7</sup>.

C'est la vacance de civilisation à Auschwitz-Birkenau, l'absence de cérémonies et de rituels d'enterrement allant de pair avec la déshumanisation des vivants et des morts qui ont obligé les déportés de retirer l'investissement libidinal des autres, de retirer les investisse-

---

<sup>6</sup> SZAFRAN A. Willy, « Le deuil infini dans l'identité juive contemporaine », in *Pourquoi le Carmel d'Auschwitz*, *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1990/3-4, 163-169.

<sup>7</sup> CAYROL Jean, « Les rêves concentrationnaires », *Les Temps Modernes*, septembre 1948, n° 36, 533-534.

ments narcissiques secondaires et de régresser au niveau des pulsions narcissiques primaires afin de tenter de survivre. Ces réactions psychologiques sont responsables de l'insensibilité émotionnelle chez les déportés à Auschwitz-Birkenau. La conséquence en est l'absence de réactions aiguës de deuil, au contraire de ce qui se passe dans la clinique habituelle comme nous l'avons vu plus haut. C'est ce que nous appelons la mise entre parenthèses du deuil à Auschwitz-Birkenau.

Après le retour des rescapés des camps à Bruxelles et à Anvers nous pouvons remarquer des réactions extrêmement diversifiées : du maintien du deuil entre parenthèses au deuil perpétuel, du deuil vécu comme un drame personnel ou deuil transcendé à la communauté juive et à toute l'humanité, des réactions immédiates de deuil à des réactions différées de deuil. Mais dans tous les cas, et les rêves et les cauchemars l'attestent, un deuil interminable et cela en opposition totale avec la clinique habituelle du deuil où toutes les réactions doivent s'estomper au bout de deux ans, dans nos cultures occidentales. On peut formuler une hypothèse selon laquelle le processus de deuil inconscient, attesté par les rêves, pouvait être entamé par les rescapés dès le début du parcours de la déportation. Nous ne pouvons pas vérifier cette hypothèse dans la mesure où, à une exception près, nous n'avons pas pu récolter du matériel de rêve, que les rescapés ont eu durant la période même de la déportation.

Ce deuil interminable est aussi en opposition totale avec le deuil impossible de la société allemande analysé par Margarete et Alexandre Mitscherlich<sup>8</sup> en 1967. Ce que les Mitscherlich appellent, à juste titre, le deuil impossible de la société allemande est lié à un refoulement massif de la réalité dans l'inconscient et à un surinvestissement libidinal de la réussite économique.

Parmi toutes les questions que l'on peut se poser quant au processus de deuil chez les rescapés d'Auschwitz-Birkenau, il en est une fondamentale, à savoir s'il faut le considérer comme normal ou pathologique.

---

<sup>8</sup> MITSCHERLICH Alexandre et Margarete, *Le deuil impossible*, Payot, 1972 (titre original : *Die Unfähigkeit zu trauern*, Munich, 1967).

Sur le plan clinique, on considère qu'un deuil est pathologique lorsque l'un des éléments suivants apparaît :

- absence persistante de sentiments après le décès d'un proche comme pour éviter le processus de deuil. Le deuil s'exprimera plus tard de façon pathologique : par exemple une identification névrotique avec le mort en ne se permettant rien et en vivant comme un mort, ou encore une réaction de deuil aiguë à une date anniversaire ;
- une trop longue réaction de deuil, celui-ci devenant un but en soi : idéalisation de l'objet perdu comme forme de négation de sa perte ;
- réactions de deuil excessives dues à des sentiments de culpabilité et un besoin d'être puni. Le survivant peut montrer des troubles somatiques, de l'irritabilité ou de l'agressivité ;
- ajoutons que selon le D.S.M. III-R (*Diagnostic and Statistical Manual of Mental Diseases : Manuel diagnostique et statistique des Maladies mentales, édition n° III Revue*)<sup>9</sup> en cas de complication de deuil il y a développement d'une dépression majeure. Soulignons que selon le D.S.M. III-R il est question d'éventuellement traiter, dans le cadre du deuil non compliqué ou « normal », dirions-nous, un sujet qui a des réactions normales au décès d'un être cher.

Au vu de toutes ces considérations cliniques sur le deuil normal et ses déviations pathologiques, on pourrait, un peu hâtivement à notre sens, conclure que le processus de deuil chez les rescapés d'Auschwitz-Birkenau est pathologique, ne serait-ce qu'à cause de l'absence de réactions aiguës de deuil durant le séjour au camp et de la durée du processus du deuil. Nous devons insister sur le fait que le deuil en lui-même n'est pas à ranger dans le cadre de la pathologie psychiatrique, c'est d'ailleurs un point de vue défendu également dans le D.S.M. III-R, et que les personnes interviewées par nous n'ont pas présenté de pathologie psychiatrique à mettre en rapport avec les déviations par rapport au processus de deuil « normal ». De plus, ces personnes se sont toutes adaptées à la vie sociale, professionnelle et familiale après la guerre. Il est possible que le processus du deuil a

---

<sup>9</sup> D.S.M. III-R, American Psychiatric Association, Washington, D.C., 1987.



contribué, dans l'économie psychique de chaque rescapé, aux mécanismes de « *coping* », ceux-là mêmes qui permettent l'adaptation de l'individu à la vie en société et en famille.

Nous pouvons également considérer les différentes formes du deuil interminable des rescapés comme autant de défenses contre les conditions mortifères de l'univers concentrationnaire. A ce titre le deuil interminable est un ensemble de réactions « normales » à des situations « anormales » de l'univers concentrationnaire, au même titre que l'humour est une défense contre les peines infligées au sujet par le monde extérieur mais est insuffisant dans la situation extrême des camps d'extermination. Et si nous avons été frappés par le sens de l'humour des personnes que nous avons interviewées, et si certaines d'entre elles nous ont fait savoir que même à Auschwitz-Birkenau l'humour avait sa place, celui-ci n'a bien entendu pas empêché que tous restent hantés par les disparus. Myriam, la plus jeune des rescapés avec qui nous avons eu le privilège de nous entretenir, reprend ainsi le thème du *Dibbouk* : « C'est quelque chose qui vit en moi comme ces gens qui sont morts et qui sont là. Les camps c'est exactement la même chose. Je me souviens surtout d'un cauchemar qui se rapporte à mon père. Je revoyais toujours ses ossements, son cadavre, dans un petit baraquement ».

On peut se demander si, comme le fait Perel Wilgowicz<sup>10</sup>, à côté du deuil œdipien et du deuil narcissique, il ne faut pas envisager le deuil de vampyr, basé sur l'abandon de l'objet primaire omnipotent gros de la toute-puissance des affects et des sensations. La culpabilité vampirique serait, selon cet auteur à l'origine de mécanismes de défense (déli de la réalité, (dé)négarion du contenu représentatif refoulé, rejet de la représentation et de l'affect, clivage du moi), mécanismes tout autant érigés contre l'angoisse de castration que mis en orbite contre la reconnaissance de la naissance et de la mort.

Nous nous rendons compte que les caractéristiques spécifiques de la Shoah nous rendent le travail psychanalytique extrêmement difficile et pénible. C'est pourquoi nous avons tendance à rapprocher celui-ci d'une perception phénoménologique, existentielle du phénomène nous menant inévitablement à la thématique du *Dibbouk*.

---

<sup>10</sup> WILGOWICZ Perel, *op. cit.*, p. 303.

## RÉCIT DE VIE ET TÉMOIGNAGE

### **Réflexions méthodologiques à partir d'entretiens menés auprès de survivants de camps d'extermination**

Le recueil des témoignages dans des situations limites va à l'encontre de toutes les idées reçues en matière de conduite d'entretien. Non seulement l'enquêteur ne saurait rester neutre mais il ne peut fonctionner qu'en dehors de toutes normes établies et en restant fidèle à son propre système de valeurs qui l'a motivé à faire ces entretiens.

Les témoignages des rescapés des camps ne sont pas seulement stupéfiants sur le plan des faits évoqués mais aussi sur celui de la relation avec l'interviewer dont les réactions vont gouverner la dynamique du récit et permettre parfois de saisir « l'indicible ». L'incommunicabilité se pose à beaucoup d'interviews : « vous ne pourrez jamais savoir, jamais comprendre, jamais imaginer ». Le témoignage va donc représenter un défi paradoxal qui met chacun (le rescapé et l'interviewer) en demeure de l'explorer.

Notre exposé a pour objet le paradoxe relatif à la communication de l'incommunicable. Nous avons d'ailleurs utilisé le modèle de l'Ecole de Palo-Alto sur la communication paradoxale pour comprendre les interactions entre le rescapé et l'interviewer. Nous nous en différencions cependant en tenant le plus grand compte de la circulation des affects dans ces échanges.

Le présent travail se fonde sur l'analyse de cinquante entretiens avec des rescapés des camps d'extermination. Ces entretiens répondaient à plusieurs objectifs de recherches, mais leur finalité première était la constitution d'archives pour conserver une mémoire vivante des persécutions des juifs par les nazis durant la seconde guerre mondiale.

Une telle finalité incite le rescapé à entrer à fond dans le paradoxe si toutefois l'interviewer parvient de son côté à admettre cette incommunicabilité.

Ce préalable renvoie à la réalité paradoxale de l'invasion des paradoxes mortifères à l'intérieur des camps qui créent des conditions de

vie impossibles. Les contenus des discours et leurs formes reflètent parfois des mécanismes à l'œuvre dans ces situations proches de la double contrainte pathogène où les contraires sont mêlés et où il est exigé que l'on obéisse à des injonctions indécidables. Cette réalité paradoxale que tout déporté a subie constitue la principale source des difficultés à transmettre son expérience.

Les récits s'organisent d'ailleurs souvent autour du souci de montrer pourquoi l'expérience est si difficile à transmettre. L'analyse qu'ils font de ces difficultés est elle-même inséparable de la description de leurs conditions de vie. Elles étaient tellement dures que certains ont du mal encore maintenant à réaliser ce qu'ils ont subi. Parfois même ils ne s'apercevaient plus de rien. Beaucoup ont traversé cette période dans des états de conscience plus ou moins affaiblis selon les moments. De toute façon, le langage courant est inapproprié pour rendre la démesure de l'événement.

Tout récit est donc condamné à rester en deçà de la réalité. L'interviewer doit en prendre acte : comment révéler le non sens d'un univers irréel et chaotique sans lui donner du sens ? L'un des premiers impératifs, dans le contrat tacite qui s'institue entre le survivant et l'interviewer est que ce dernier ne cherchera pas à donner du sens à l'incompréhensible et encore moins à juger, il ne cherche qu'à entendre.

Le témoin est quelqu'un qui assiste à la scène, qui la voit. La victime, celui qui la subit. Les récits des survivants se situent sur les deux plans. Ils ont une valeur de témoignage et en prennent le statut devant une instance ou des personnes prêtes à le reconnaître. La présence attentive de l'enquêteur est déjà une marque de reconnaissance de ce témoignage qui résonne en lui.

Dès lors, le déporté peut le prendre à témoin, et l'enquêteur deviendra ainsi le témoin du témoin. On est là au cœur d'une méthode qui se définit par quelques principes et par l'exclusion de toute technique, et même de toute norme de conduite.

Une fois les normes mises entre parenthèses, l'affect circule librement, ce qui laisse le champ libre à toutes les projections, c'est-à-dire à une réduction de la distance entre interviewer et interviewé(e). Les positions respectives de la victime/témoin et de l'enquêteur, témoin du témoin, vont donc faciliter des phénomènes en miroir.

L'analyse des entretiens a montré un certain parallélisme entre ce qui se passe maintenant ici et ce qui se passait à l'époque là-bas. Notamment à propos de la distanciation.

L'un des problèmes majeurs de la conduite des entretiens est de recevoir ces souvenirs et l'émotion qui les entoure. A la différence du thérapeute, l'enquêteur ne gère pas les affects de l'autre. Il ne vise pas le changement des personnes, sa seule tâche est de recueillir ce que l'interviewé a à lui dire, ce qu'il est en mesure actuellement de lui raconter.

L'incommunicable circule à travers les affects, c'est donc dans les relations infra-verbales que tout se joue. Aussi l'enquêteur devra-t-il pouvoir gérer ses propres affects. Il ne sera en mesure de le faire que s'il est au clair avec ses motivations pour conduire ces entretiens (recherches, gagner de l'argent, contribution à élaborer une mémoire collective, etc.).

### ***1. Le discours du survivant : victime et témoin***

Pour comprendre ce qui se passe dans l'entretien, il faut rappeler les propos des déportés sur leur existence au camp. Chaque récit est unique mais les descriptions de la vie quotidienne ne diffèrent pratiquement pas d'un récit à l'autre. Tout est organisé autour de la destruction. Dès leur arrivée, les déportés subissent de véritables rites de désindividualisation. Ils sont dépouillés de tout (tatoués, rasés, etc.). Cet arrachement de leur individualité va se poursuivre à travers des conditions de vie atroces. La déshumanisation en vigueur dans les camps entraine dans la logique du projet exterminateur nazi, fondé sur l'idée d'une sous-humanité. Il fallait donc à tout prix éliminer le juif et aussi l'avilir pour révéler sa vraie nature. Tout dans les camps concourait à notifier que le juif n'existait pas en tant qu'être humain.

Ce genre de notification est l'illustration extrême du paradoxe mortifère où l'injonction : « vous n'avez pas le droit d'exister » se confond avec l'assertion : « vous n'existez pas ». Les camps de la mort ne se limitaient pas à supprimer des vies à une cadence effrénée. Ils étaient devenus des lieux de néantisation, comme si l'anéantissement des gens ne suffisait pas, il fallait aussi créer du néant en

annihilant toute valeur, en faisant disparaître toute trace de loi et de raison.

La réalité de ce monde perpétuellement soumis à l'arbitraire et à la cruauté de son encadrement n'a plus rien à voir avec celle de son monde d'avant : à Auschwitz tout vole en éclat, autant le monde extérieur que le monde intérieur.

La nécessité de se distancier de l'événement s'impose, sinon on risque de sombrer dans la démence et le désespoir. Paradoxalement donc, on se protège parfois de l'irréalité de la réalité d'Auschwitz à travers ce sentiment d'irréel qui empêche la folie de pénétrer en soi. Nous n'avons trouvé que le mot « dédoublement » pour désigner cette impression d'avoir vécu l'irréel.

Il se produit une sorte de détachement par rapport à la situation présente. Le sujet assiste de loin à ce qui arrive, à ce qui lui arrive. Cette sorte d'état second est plus ou moins durable selon l'intensité du choc (physique, moral et métaphysique); cela peut aller du simple passage à vide à une véritable décompensation psychotique.

L'apparition de ce sentiment d'irréalité que l'on trouve dans beaucoup de récits entraîne soit une désorganisation, soit une réorganisation du discours selon la manière dont on a réagi à l'époque. Quoi de plus probant en effet que de convenir que soi-même, on n'a pas résisté : on est là au cœur du témoignage.

## ***2. Recul, réorganisation et nous***

De façon très schématique, on observe une réorganisation du discours (dans sa forme et ses contenus), lorsqu'après une manifestation intense d'émotion, le survivant parvient à livrer des souvenirs jusque-là retenus. Il fond en larmes, sanglote parfois, puis apaisé, il reprend le fil et poursuit calmement son discours.

L'enquêteur touché par la nature des souvenirs évoqués et par l'émotion de l'interviewé(e) se garde bien sûr, d'intervenir explicitement mais il n'essaie pas non plus de cacher son trouble qui agit comme un accusé-réception du message et accroît la confiance mutuelle.

Dès lors, le survivant n'est plus entravé mais motivé par son émotion qu'il légitime en la considérant comme une réaction naturelle

face à de telles violences : c'est alors qu'il décrit son parcours personnel comme illustratif d'un phénomène collectif. Ce qu'il a lui-même subi est arrivé aux autres dont il s'autorise à être le porte-parole. A ce moment-là, des souvenirs effroyables peuvent se dire. Dans cette fonction de victime/témoin, le sujet ne parle plus pour lui. On pourrait presque dire qu'il ne parle plus de lui. Il se produit un écart entre celui qui parle et celui dont il est parlé. En relatant les mauvais traitements qu'il a subis, en dévoilant les humiliations qu'il a endurées, en décrivant son sort d'objet inexistant, le narrateur reprend une parole de sujet. Il ne peut le faire qu'en référence à un Nous constitué et fort.

Dans le déroulement du récit, cela se concrétise par le fait de passer à autre chose, c'est-à-dire de sortir de l'horreur en décrivant/analysant ce qui (en-dehors de la chance) l'a aidé à survivre : à savoir la présence de camarades chaleureux et solidaires en qui l'on pouvait voir des êtres humains et grâce auxquels on a pu échapper à la mort psychique et à la mort tout court.

La sollicitude entre camarades partageant le même sort crée un vécu collectif catalysant le désespoir individuel. Chacun a pu ainsi grâce aux autres se dégager du sentiment d'irréalité dans lequel il s'était réfugié.

Le Nous à l'époque avait une fonction de « contenant » ou d'enveloppe psychique selon le terme de D. Anzieu, c'est-à-dire de soutien vital à la limite physique entourant le moi en danger de se fissurer ou de se morceller.

La formation collective contribue à canaliser l'affect réprimé vers du positif, le Nous absorbe les forces vives du Je qu'il détourne de l'insoutenable réalité.

La simple présence de l'enquêteur aurait la même fonction dans un entretien où l'expression de l'affect augmente la tolérance à la pénibilité du souvenir. L'enquêteur soutient/contient le discours par une attention sans relâche mais discrète. Il témoigne par des postures ou des réactions à peine perceptibles que les propos entendus ne restent pas lettre morte. Il répond dans un langage infra-verbal et parfois corporel, au besoin de la victime de trouver un écho. Il fonctionne comme une caisse de résonance. Il se laisse prendre au jeu non de

la fusion ni de l'identification, mais d'un partage de l'affect à un autre niveau, partage indispensable à la formation du Nous.

Ceci est possible dans la mesure où l'enquêteur parvient à gérer<sup>1</sup> ses propres affects, c'est-à-dire à ne pas trop se défendre contre ses angoisses et même contre sa peur face aux souvenirs évoqués afin de pouvoir se contrôler extérieurement.

En bref, l'organisation du discours est tributaire de la référence à un collectif. Elle est facilitée par la présence sensible de l'enquêteur qui fait office de témoin : en recevant l'affect, il reçoit le message.

Les phénomènes restent beaucoup plus mystérieux dans les cas de la désorganisation des propos : soit l'émotion éclate sans être partagée, soit l'affect totalement réprimé ne circule plus du tout.

### 3. *L'absence de distance*

Nous avons retenu deux exemples de ce que l'on pourrait considérer comme l'apparition de « processus primaires » dans le déroulement d'un discours.

Le premier relève de l'explosion inattendue d'affects associés à des contenus apparemment anodins et peu ou (in)signifiants ; un déporté très digne, parfaitement maître de lui et dont le discours était jusque-là bien contrôlé (tout en restant impliqué) éclate en sanglot en racontant, comment lors d'un pèlerinage dans un camp où il était resté plusieurs mois, il s'était aperçu qu'une route qu'il avait toujours cru en pente était effectivement plate. La découverte de ce « faux souvenir » (*sic*) l'avait complètement bouleversé. A la différence des situations précédemment citées, où l'expression de l'affect calme l'anxiété ici le surgissement de l'émotion l'augmente considérablement au point qu'il a fallu interrompre l'entretien.

Malgré sa finesse et son acuité, cet homme n'a pas pu comprendre sa réaction. Ce « déphasage » l'a rempli d'un malaise qui ne l'a pas quitté dans la suite de l'entretien.

---

<sup>1</sup> Ce genre de contrôle dépend de l'implication de l'enquêteur, soit dans sa recherche, soit dans sa contribution à une mémoire vivante, donc de la nature et de la force de ses motivations : mais cette question appartient à un autre débat.

L'enquêteur totalement pris de court n'a pu que contrôler son étonnement sans intervenir directement.

L'exploration délibérée et systématique de ce genre d'irrationalités entraînerait l'approfondissement d'un problème/conflit spécifiquement personnel. Ne sortirait-on pas dès lors de nos objectifs de recueil de témoignage ?

Un phénomène plus étrange est apparu dans plusieurs récits où les narrateurs emportés par leur discours disaient des choses, qu'eux-mêmes ne semblaient pas entendre<sup>2</sup>, et qui ne cadraient pas avec le reste du discours. Ces passages complètement « déconstruits » formaient une « enclave » dans un discours par ailleurs structuré et cohérent. Comme dans un flash, des images surgissent de manière fulgurante sans que la personne ne puisse vraiment les saisir.

Ces propos énoncés à mi-voix sous forme de quelques petites phrases très courtes renvoient à des scènes atroces, auxquelles la personne avait assisté (assassinat par le feu). Devant la violence de tels actes, la raison s'égare et pour son salut la conscience s'échappe. Le dédoublement sauve la personne. Elle a vu/vécu la scène sans y être vraiment. C'est d'une autre voix de l'intérieur d'elle-même qu'elle la « délivre ». A la différence de ceux qui ont pu décrire leurs propres limites, le dédoublement ici n'est pas conscient.

Nous avons rapproché ce mécanisme de la « craquée verbale » (terme consacré au TAT), c'est-à-dire de l'irruption directe et sous sa forme la plus crue d'un processus totalement inconscient et que le sujet n'est pas en mesure ni de maîtriser ni même de recevoir (consciemment).

Le plus surprenant de l'affaire, est que de son côté l'interviewer reçoit le message sans l'entendre. Seul le magnétophone l'a enregistré. Le dédoublement salvateur pendant la scène se reproduit au cours du récit. On peut penser à une « craquée à deux » où l'émotion est trop forte pour circuler. On observe néanmoins dans cette interaction, une forme de complicité exceptionnelle de connivence presque autorisant une réponse paradoxale au défi de communiquer l'incommunicable.

---

<sup>2</sup> Nous ne savons pas s'ils l'ont entendu ou non.



#### ***4. Position de l'interviewer et transmission de l'intransmissible***

Le recueil d'un témoignage dans des situations limites va à l'encontre de toutes idées reçues en matière de conduite d'entretiens. Nos modèles et nos normes seraient donc une entrave à la communication. En revanche, notre investissement est le pivot de tout l'entretien; que l'on soit chercheur (psychologue, sociologue, historien, etc.) ou enquêteur pour gagner sa vie, ou bénévole pour contribuer à une mémoire collective, l'essentiel est de conserver une position de témoin vigilant et crédible, c'est-à-dire de recevoir les messages tels qu'ils sont émis en s'ajustant aux dispositions et besoins actuels de l'interviewé; en se coulant dans l'interaction sans la régir.

Ce genre d'investissement se manifeste dans la conduite de l'entretien par des efforts pour capter ces images pour visualiser ce qui est décrit, à la limite d'halluciner son parcours. C'est dire si l'on tente de suivre le locuteur de près. Cette forme d'intérêt place la victime dans le rôle du témoin dont la déposition est unique. On le laisse libre tout en s'attendant à ce qu'il exprime l'inexprimable. L'aspect paradoxal de ce type d'interview génère des interactions où le survivant peut projeter sur l'interviewer des situations, des images, des personnages qui l'encombrent parfois. L'interviewer pourra adopter à son insu un rôle complémentaire. L'analyse minutieuse de plusieurs interviews a montré comment dans certains cas, l'enquêteur s'était conformé de manière quasi imperceptible à ces figures négatives et avait joué symboliquement un rôle analogue aux leurs.

Par exemple, une personne évoque à plusieurs reprises une maîtresse d'école qu'elle aimait beaucoup et qu'elle croyait bonne, mais qu'elle soupçonnait de l'avoir trahie tout en ne voulant pas s'avouer ses soupçons. L'interviewer remplit la même fonction en trahissant ses propos sans que la personne n'ose riposter.

Ce type d'interaction où l'un réalise la projection du premier, illustre un mécanisme proche de la fonction du « dépôt » définie par « bion »<sup>3</sup>. La personne dépose la mauvaise partie de son « moi cliqué » à l'extérieur d'elle-même sur un objet quelconque.

Le témoignage enregistré sur vidéo a un caractère public quasi officiel qui l'apparente à la « déposition »; mais il permet aussi parfois

---

<sup>3</sup> Nous empruntons cette idée à Mme Y. GAMPEL

de se débarrasser momentanément de ses « mauvais objets » sur la personne de l'enquêteur, ce qui le rapproche symboliquement (et pour employer un mot très fort) du « dépotoir ».

Ainsi l'interview à la vidéo aurait une double fonction de « déposition » confiée à la caméra et de dépotoir dévolue à l'interviewer.

Ces deux fonctions s'accomplissent en raison inverse l'une de l'autre tout en se soutenant mutuellement. La vidéo grâce à laquelle on pourra « voir » le témoin suscite plus que le magnétophone l'apparition de scènes ou d'images vues (de même que l'attitude de visualisation de l'enquêteur); cet aspect un « peu voyeur »<sup>4</sup> de la situation renforce le désir de faire une déposition, qui à son tour neutralise et canalise le versant « dépotoir ».

La mise entre parenthèses de toute règle méthodologique favorise les interprojections, de même qu'elle autorise la « surdité psychique », que nous avons précédemment décrite. Nous osons prétendre que la disponibilité à l'écoute peut aller jusqu'au point de ne pas entendre si tel est le désir du locuteur. Dans les cas cités, les personnes avaient pu « expulser » ces images terrifiantes, sans perte pour elles-mêmes puisqu'il n'y avait pas d'écho. Au traumatisme de l'interviewé correspond un « micro-traumatisme » de l'interviewer<sup>5</sup>; pour lui aussi la scène serait insoutenable et pourtant, il faut qu'elle soit transmise. La surdité ici laisse circuler l'intransmissible sans que cela ne tire à conséquence, c'est-à-dire sans que cela ne déstabilise l'un ou l'autre.

Cet indicible qu'une « craquée » peut révéler appartient à l'ordre de la transgression. Au camp, les nazis ne transgressent plus : dans un monde sans valeur ni loi, la transgression n'a plus de sens, sauf pour ceux dont on n'a pas encore massacré les valeurs. Les déportés ayant assisté à des scènes d'horreur ont commis (leur semble-t-il) une transgression. Dans leur descente aux enfers, ils ont vu. A la différence d'Orphée qui s'est volontairement retourné, on les a obligés, eux, à se retourner; ils ont vu ce que l'on ne doit pas voir : ils savent, et c'est le désespoir, jusqu'où l'humain peut aller. Ayant malgré eux violé ce tabou, ils sont encore plus des victimes parce qu'ils sont des témoins.

<sup>4</sup> Nous pensons que le rôle "voyeur" du chercheur sera quelque peu neutralisé par son implication idéologique à contribuer à une mémoire collective.

<sup>5</sup> J. PUJET, *Violence d'état et psychanalyse*.



**FUGUE DE LA MORT DE PAUL CELAN**

**1. Le maître-chanteur**

On a dit qu'avec « Fugue de la mort » « commence, si l'on veut, l'œuvre de Celan » (distinguée de celle de Paul Antschel). C'est assez vrai. Raison de plus pour en définir la raison poétique. L'auteur du livre sur ses débuts auquel je me réfère<sup>1</sup> ne le fait ni méthodiquement ni en théorie. Les problèmes de l'interprétation se poseraient différemment si la relation à l'histoire avait été définie dans des catégories esthétiques. La portée du texte ne peut pas être définie sans considération préalable des niveaux de langage. Les remarques que l'on trouve dans ce travail sérieux ne peuvent pas être utilisées pour la compréhension des textes. Ils ne sont pas pris comme des ensembles signifiants et complexes.

FUGUE DE LA MORT

LAIT noir de l'aube lui nous abreuve les soirs  
nous l'avalons les midis ah les matins nous l'avalons les nuits  
nous l'avalons ah nous trinquons  
nous creusons une fosse dans les airs oui là sans gêne on couche

5 Un homme habite la demeure il s'amuse avec les serpents il écrit  
écrit où l'ombre tombe sur l'Allemagne Margarete ta chevelure en or  
il écrit ça va devant la demeure les étoiles jettent leurs feux et sonne ses  
meutes

et somme ses Juifs creusez une fosse en la terre  
édicte que nous battions la mesure et qu'on danse

10 Lait noir de l'aube toi nous abreuves les nuits  
nous t'avalons les matins ah les midis nous t'avalons les soirs  
nous t'avalons te descendons  
Un homme habite la demeure et s'amuse avec les serpents écrit  
écrit où tombe l'ombre en Allemagne Margarete ta chevelure en or

15 Ta chevelure en cendre Sulamith nous creusons une fosse dans les airs oui  
là sans gêne on couche  
Il refait creusez plus au fond la terre vous ici vous là vous chantez battez  
la cadence

---

<sup>1</sup> Barbara WIEDEMANN-WOLF, *Antschel Paul — Paul Celan. Studien zum Frühwerk*. Tübingen, Niemeyer, 1985, p. 89.

puis agrippe le fer à sa ceinture l'élève ses yeux sont bleus  
creusez les pelles plus au fond vous ici vous là la cadence et la mesure qu'on y  
danse

- Lait noir de l'aube tu nous abreuves les nuits  
20 nous t'avalons les midis ah les matins nous t'avalons les soirs  
nous t'avalons te descendons  
Un homme habite la demeure Margarete ta chevelure en or  
ta chevelure en cendre Sulamith il s'amuse avec les serpents  
Refait eh doucement la mort la mort est maître d'Allemagne  
25 refait les cordes plus sombre allez montez une fumée dans les airs  
allez vous avez votre fosse dans les nues oui là sans gêne on couche  
Lait noir de l'aube tu nous abreuves les nuits  
nous t'avalons les midis la mort ô maître d'Allemagne  
nous t'avalons les soirs ah les matins nous t'avalons trinquons  
30 la mort ô maître d'Allemagne son œil est bleu  
elle t'écrase et sa balle d'étain exacte t'écrase  
un homme habite la demeure Margarete ta chevelure en or  
élance ses meutes sur nous ah nous pend une fosse dans les nues  
s'amuse avec les serpents ah songe la mort est un maître d'Allemagne  
35 Margarete ta chevelure en or  
ta chevelure en cendre Sulamith<sup>2</sup>

### *L'ancrage dans l'abîme*

Le soir : midi et le matin ; la nuit (1., vers 1-2).

La nuit : le matin et midi ; le soir (2., vers 10-11).

La nuit : le midi et matin ; le soir (3., vers 20-21).

La nuit à midi : le soir et le matin (4., vers 28-29).

La nuit (2. et 3.) prend la place du soir ; la nuit et le soir se regroupent, encadrant la lumière du jour. L'heure du poème, l'heure du soir conduit à la vérité nocturne. A la fin (4.) tout s'est mis en place : la verticale du méridien s'est ancrée dans le pôle nocturne, lui répondant, comme le soir jette son ombre sur le matin.

Le soir du poème a conduit à un centre, « midi », d'où l'on remonte, par la voie de l'aurore, aux ténèbres (1.). De l'empire de la nuit, l'ordre se remet en place, autour du centre (2. et 3.) ; midi suit le ma-

---

<sup>2</sup> La traduction est de François TURNER qui a bien voulu l'écrire pour la présente étude. Précédemment, le poème a été traduit par Valérie BRIET (Paul CELAN, Pavot et mémoire, Paris, Bourgois, 1991, p. 83-89). Le texte allemand se trouve dans les *Gesammelte Werke in fünf Bänden (GW)*, Francfort s/Main, Suhrkamp, 1983, vol. I, p. 41-42.

tin, précède le soir. A la fin, la nuit et midi se sont rejoints (4.). Midi est enlevé à la succession, en abolition de la temporalité.

La progression trace un système, et d'abord son déchiffrement dans l'acte d'une lecture. Il fait comprendre que « le lait nourricier » du poème s'est réformé, qu'il s'est mué et concentré dans la noirceur abyssale d'une nuit, qui n'est pas l'antithèse du jour, dominant le cycle au point que les éléments du temps vécu se soumettent à elle, parfaitement. Le lait, est-il une « métaphore » ? Elle est originale et donc non métaphorique, sans emprunt au poète roumain Immanuel Weißglas<sup>3</sup>. L'expression « lait noir » se trouve dans un poème de Rose Ausländer, écrit en 1925 et publié en 1939, à Cernauti (nom roumain de la ville de Czernowitz), par Alfred Margul-Sperber, en tête du recueil *Regenbogen*, dans un contexte délimité par la mamelle du deuil-mère nourricière<sup>4</sup>. Celan a su lire et déceler dans ce texte comme dans d'autres — je crois qu'on peut le démontrer — la dimension d'un dépaysement essentiel, préfigurant un transfert dans la sphère de la langue ; elle y était et n'y était pas, et il s'y reconnaissait ; l'un et l'autre sont vrais et se complètent, la reprise et le sens que lui donne le reprenant. Une alliance de mots similaire se retrouve ensuite dans deux poèmes de Margul-Sperber, publiés la même année (dans la même maison d'édition), connus de Celan<sup>5</sup>, mais ces occurrences importent moins que le poème de Rose Ausländer, que l'on peut lire en découvrant ce que Celan en a tiré.

### *Quelle maison, quelle langue ?*

Qui tient vraiment compte, dans la lecture de *Fugue de la mort*, de ce passage par la nuit comme d'un passage à l'ordre de la parole, de la restitution et de la résurrection dans les mots ?

<sup>3</sup> La métaphore introduisant le poème n'a pas son *correspondant* dans le texte de Weißglas (voir ci-dessous ; voir B. WIEDEMANN-WOLF, *op. cit.*, p. 78 s.). A force d'accumuler les références possibles ou impossibles pour la bile, désignée par « le lait noir », et indépendamment pour le lait, qui figure ainsi deux fois (pour soi et pour la bile) on se perd dans les associations possibles ; on sort du texte.

<sup>4</sup> Voir Rose AUSLÄNDER, « Ins Leben », in E. WICHNER et H. WIESNER (éds.), *In der Sprache der Mörder* [livre de l'exposition sur « Une littérature de Czernowitz »], Berlin, Literaturhaus, 1993, p. 163 ; WIEDEMANN-WOLF, *op. cit.*, p. 77 s.

<sup>5</sup> *Geheimnis und Verzicht. Gedichte*, Cernauti, 1939.

L'événement des camps de concentration n'est pas évoqué pour lui-même, directement, mais pour sa présence dans une langue qui se définit par lui, et qui n'a d'autre issue que de se laisser pénétrer entièrement. A l'événement répond celui de cette poésie. L'acceptation de la langue poétique, et d'abord allemande, a été l'acceptation jusqu'au bout de l'événement qu'elle-même a porté et produit. Le meurtre a été assumé. Par là, la reproduction de l'événement dans le chant est une « profession de foi », à laquelle oblige l'emploi même de la langue, le fait d'écrire. Auschwitz en sera le contenu obligé, toujours. La décision du non-oubli est fidélité aux morts, il découle autant de l'acte d'écrire. « Qui chante ? — Je le fais dans une langue qui a un pouvoir affreux. J'ai refait contre elle ce qu'elle a fait, j'ai su, du côté de la mort produite, lui faire faire cela. »

L'air en haut où sont creusées les fosses<sup>6</sup>, loin des tombes dans la terre, ne peut être séparé de la force du souffle dans la parole qui travaille la terre, ni de cet air où est la pierre que suit le poète (et d'abord le « je » : « La pierre que je suivais, dans l'air »<sup>7</sup>). La « demeure » s'est construite dans la langue du poème et en même temps hors d'elle ; la force de l'incantation qui résulte de l'assemblage des mots est tirée de la langue du crime. La force de l'idiome nouveau, c'est le pouvoir de dire cette origine-là, de se couper d'elle, en la disant. Le non-oubli a été choisi comme unique dépassement possible. Les traversées de la langue poétique seront à jamais déterminées par la trace du crime si profondément inscrite en elle qu'elle ne peut que la suivre pour ne pas succomber à nouveau et ne pas recommencer. Le dire pour ne pas être complice d'un chant qui ne le dirait pas. L'écart est radical. L'allemand est entièrement intégré dans Sulamith ; elle retourne ensuite, en sens opposé, enrichie de ce pouvoir, à Margarete. Le dehors se relie au dedans, depuis le début.

<sup>6</sup> B. WIEDEMANN-WOLF cherche des modèles littéraires ; et en découvre toute une série (p. 83) : la tradition hassidique, la poésie baroque (Marlies JANZ, *Vom Engagement absoluter Poesie*, Königstein, Athenäum, 1984, 2<sup>e</sup> éd., p. 216, n. 34), TRAKL (d'après Klaus WAGENBACH, dans une émission à la radio de Berlin de 1968 ; voir M. JANZ, *ibid.*, n. 33). Tout cela se réalise-t-il dans le nuage des fours ?

<sup>7</sup> « Der Stein in der Luft, dem ich folgte », du recueil *Sprachgitter*, GW I, p. 164. Pour la traduction française, voir : Paul CELAN, *Grille de parole*, traduit par Martine BRODA, Paris, Bourgois, 1991, p. 35.

*L'or qui se consume*

La « chevelure en or » passant à la « chevelure en cendre », comme le chant en son néant, ne sont autres, à un certain moment, que la maison où l'alchimie s'accomplit.

Il n'y a d'abord que Margarete. Ce qui s'écrit va d'Est en Ouest, va vers l'Allemagne. C'est la chevelure en or (1.). Le *crescendo*, après cela, est étourdissant, l'amalgame d'une pure juxtaposition se dégage des cercles d'un *inferno* : cela s'écrit toujours, et c'est déjà l'or et la cendre, côte à côte (2.). Puis, alors, rien ne s'écrit plus ; l'une et l'autres des filles, l'or et la cendre, ne se distinguent plus de la demeure qu'habite l'homme, elles sont toutes deux entrées dans sa langue (3.). L'exécution des victimes s'actualise à ce moment, la maison n'est plus habitée que par les cheveux de l'Allemande (4.). Le poème a basculé pleinement, il est tout entier du côté du meurtre qu'il enferme et fait être dans cette langue allemande. L'une et l'autre surgiront pour une dernière fois, dans une nouvelle unité, qui appartient à l'univers du songe, comme hors langue, entre midi et la nuit, mais se dégageant d'elle, dans le néant d'une pensée (« *und träumet...* », 4.) où une chose est encore cernée par les contours de l'autre.

Pour les moments de la journée, on est allé du soir, l'heure de l'écrit, à la nuit, en passant par le matin. C'est, dans le temps du poème, la succession normale : le soir accueille la langue diurne, qui préexiste, pour l'amener à sa néantisation dans la nuit verbale.

Le pouvoir d'une fusion aboutit à ce point extrême. Pour une lectrice allemande, plus terre-à-terre (comme Mme Wiedemann, dans son livre sur les poèmes de la période roumaine, avant le départ de Bucarest pour la France, en 1947), les parties restent bien séparées. Les uns sont morts, les autres pas. Je cite : « Ce n'est pas Marguerite (Gretchen) que menace la mort (comme dans *Faust*), et c'est (à la différence du *Cantique*) vers Marguerite, n'est-ce pas, aux cheveux d'or, et non vers Sulamith que volent les cœurs »<sup>8</sup>. En effet. C'est bien ainsi. Le reste n'est pas moins effarant. La fin du poème, lit-on, est plus élégiaque ; les deux figures de femmes sont arrachées au

<sup>8</sup> B. WIEDEMANN-WOLF, *op. cit.*, p. 85.



contexte meurtrier de l'événement présent, et restituées à leur origine littéraire. « Ce n'est pas *Faust* qui est rejeté ici, on le sait, mais une germanisation de Goethe, l'appropriation de Marguerite et de sa chevelure aryenne par les fascistes » (*sic*, « fascistes », pas par les nazis). On croit « rêver » — comme on dit. Et si, Gretchen, dans *Fugue de la mort*, c'était bien l'Allemagne nazie et la langue de *Faust* aussi, traînée jusqu'aux camps de Galicie ? Les dissertations universitaires sont des tests indélébiles d'une mentalité.

Dans la lettre du poète à l'essayiste Walter Jens, président actuel de l'Académie du Brandebourg, on sent une patience, sinon même de l'indulgence<sup>9</sup>. Le partenaire a du mal à voir que les tombes (on connaît), dans les airs (on sait ce que c'est et où c'est, dans cette poésie), « ne sont pas un emprunt, dieu sait, ni une métaphore » : il explique le b-a-ba. Sans succès, comme il a tant de fois dû en faire l'expérience. Il ne fallait pas qu'il parle de ce dont il parle. L'origine chthonienne et archétypale (dans les rêves) de certaines créatures est un élément familier pour l'antiquisant qu'est Jens. Les Gorgones, il sait. Celan écrivant pour lui et *pro domo*, peut donc mettre les points sur les i, le conduire jusqu'à la chose. Les Gretchen, cela a des nattes, et nouées, et les nœuds et les nattes se transforment, même dans le mythe (connu de Jens) en serpents qui grouillent dans les Enfers et montent jusqu'aux berceaux et entrent dans les lits. La mort dans les cheveux blonds, le désir de mort dans le désir des cheveux etc., tout conduit droit à la célébration de l'extermination. « Ce n'est pas si difficile », veut-il dire, masquant ainsi sous l'évidence d'une signification poétique, par une forme de courtoisie, le refus qu'on lui oppose sur le fond et qui le désespère, et que sans doute il prévoit aussi.

Lorsque, vingt-quatre ans plus tard, Mme Wiedemann considère « les tombes dans les airs » comme une référence directe à l'événement des fours<sup>10</sup> et donc comme sa traduction métaphorique, elle ignore la médiation subie par l'événement dans les mots, et la valeur indépendante des syllabes qu'elle commande. Les sens sont réinterprétés, ils sont mis en rapport avec les causes poétiques de l'événe-

<sup>9</sup> Lettre de Paul Celan à Walter Jens du 15 mai 1961 ; cité dans : *Deutsche Literatur heute : eine Ausstellung, 1968*, Kuratorium Unteilbares Deutschland, 1970.

<sup>10</sup> B. WIEDEMANN-WOLF, *op. cit.*, p. 83 et n. 185.

ment. Le tour sera donc bloqué autrement encore, par sa réinsertion dans la tradition littéraire antérieure, qui ne serait pas marquée par l'événement.

### *Les pronoms*

De qui s'entend, à qui s'étend le « nous » ? Un « je », dans le poème, s'associe aux autres juifs. Non qu'il parle pour eux, ou ne parle pas *pour*. Il s'est associé à eux, parlant *avec eux*. Mme Wiedemann en apparence ne le nierait pas ; elle note que les gens concernés par la rime « mortelle » (« *genau* »), ce sont bien les juifs. Elle le nie quand même lorsqu'elle affirme qu'ils sont désignés « indirectement »<sup>11</sup>, mais surtout que le lecteur, quel qu'il soit, même allemand, l'est autant, parce que le poème s'adresse à lui, ce qui me paraît en stricte contradiction avec le sens du texte. Dans le contexte d'une référence si immédiate, le « nous » est comme imposé. Ce « nous » ne se perdra plus dans la poésie de Celan. Ainsi dans le poème *Köln, Am Hof* du recueil *Grille de parole*<sup>12</sup>. Il n'y a pas de moi peut-être, qui puisse parler en pareille matière quand même c'est moi, ce moi-ci, qui parle dans ce poème-ci ; il ne le fait pas seul ; ce ne saurait être lui, sans les autres. Il leur donne voix, ou plutôt : se donne une voix *avec eux*. L'intégration a été scellée par la fumée des camps.

En soi — philologiquement — il est difficile de lire le texte de façon à trouver dans le « tu » de « elle t'écrase » (« *er trifft dich* ») de la dernière strophe le lecteur, le destinataire anonyme, à Tübingen ou ailleurs. On peut cependant comprendre que l'on ait cherché à lire de cette façon (L'auteur du livre s'en convainc avec beaucoup d'assurance : n'est-ce pas, c'est un chacun ; personne n'est exclu. « Chacun [...] qui lit le poème est atteint et concerné à la fois »<sup>13</sup>. Si l'on veut. Mais autrement...

Stylistiquement, on aurait à faire à un parler bien familier, qui détonne. Et comment pourrait-on comprendre le passage à ce « nous »,

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>12</sup> *GW I*, p. 177.

<sup>13</sup> B. WIEDEMANN-WOLF, *op. cit.*, p. 88.

deux lignes plus loin, si c'était tout le monde, le destinataire interchangeable ? La composition du poème fixe un blanc et le délimite. La femme juive, au moment de l'exécution, n'est pas là. La victime, la mère du poète, la « sœur » des poèmes, que désigne le pronom, c'est elle. L'autre est restée seule dans la demeure, elle ne rate pas son coup. On le dit dans sa langue avec de l'étain et de la précision, là, en ce point, où la transmutation culmine.

### *Un homme...*

Le tortionnaire est « un homme », il habite une « maison » ; magicien de la mort, il surgit. La magie du verbe le fait resurgir. Les mots n'ont pas le pouvoir seulement d'être terrifiants, ils ne se séparent du chant de la terreur qu'en le chantant. Cet « homme » est « un » homme, il habite un lieu, il écrit, il aime ; « homme » avant de se transformer en monstre, à l'aide et de la nature et de l'art.

Le poème lui ménage une habitation ; c'est de là, de cette maison, de loin, qu'il écrit à la femme dans son pays, pour lui dire son amour, le disant avec des meurtres le plus naturellement du monde. Une demeure répond à une autre. *L'Or du Rhin* et le *Faust* aux cendres à l'Est.

Avec la nuit qui survient (« l'ombre tombe », « *es dunkelt* »), les mots passent le néant de l'abîme. Avec le personnage, qui surgit, ils traversent ses mots pour les redire. Les étoiles scintillent sur ce fond. Elles brillent, reprises : refaites, elles jettent leur feu.

Le poème parvient à faire venir le bourreau dans ce pays lointain, plus à l'Est encore, jusque dans la nuit ; il parvient à dompter le dompteur, à lui faire sur commande montrer ses sortilèges, à lui faire répéter ses exploits. On sait bien que la musique a ce pouvoir sur lui. Il a ce pouvoir sur elle. Comme dans les airs du répertoire qu'il siffle, la douceur d'une mélodie le fait maintenant sortir de son trou. Ils lui ont appris ce que l'on faisait avec les rats et la vermine, ou avec les serpents.

« L'œil bleu ». On pourrait penser — on l'a souvent fait — que le trait caractérise, comme les cheveux blonds, la race germanique, le type aryen. En fait l'œil marque un pouvoir sémantique (de sémantisation nouvelle), comme on le sait en lisant ne serait-ce que les

poèmes de jeunesse ; et le bleu une qualité distinctive<sup>14</sup> dans cet ordre même, si bien que le sens premier se rapporte à une force de la parole tirée de la vengeance qui domine, contre le dieu des théologies. La brûlure inverse n'est ni celle des astres ni celle du soleil : de rien de naturel ni de théologisable. Le second sens, fortuitement physique, en serait une coïncidence particulière et merveilleuse, liée au fait que l'on parvient à dire cet aboutissement dans cette langue infinie.

La rime, à la fin, en consonance avec la force infaillible, indépassable du « maître », Heinz M. Krämer<sup>15</sup> y voit l'expression du meurtre collectif dans sa perfection. On passe ainsi à côté de l'accord entre la musique, un phénomène de culture, et sa réalisation militaire, à côté de la musique dans le canon du fusil. Quant au modèle et à la matière transformée, je pense que l'on doit songer à la traduction par Rilke d'un poème de *Charmes* de Paul Valéry :

Patience, patience,  
 Patience dans l'azur,  
 Chaque atome de silence  
 est la chance d'un fruit mûr...

... *Blau*

*Und was wir dem Schweigen verschulden,  
 macht uns das Reifen genau*<sup>16</sup>.

Les uns ont été entraînés ; les autres étaient les entraîneurs ; le poète n'est pas juge quand même il juge ; il n'a pas à trancher en tirant une frontière par définition introuvable, mais à tirer de la mort la rectitude verbale<sup>17</sup>. La justesse est tournée vers le néant. A chacun sa « Gretchen », surtout chantée. La fille n'a pas à être revendiquée contre une autre ; ni disputée aux « fascistes ». « Margarete » (« Mar-ga-rete ») est son nom littérairement le plus ennobli, c'est le

---

<sup>14</sup> Voir le poème « In memoriam Paul Eluard » du recueil *Von Schwelle zu Schwelle*, GW I, p. 130. Voir Paul CELAN, *De seuil en seuil*, traduit par Valérie BRIET, Paris, Bourgois, 1991, p. 94-95.

<sup>15</sup> H. M. KRÄMER, *Eine Sprache des Leidens. Zur Lyrik von Paul Celan*, Munich et Mayence, 1979, p. 95. Mme Wiedemann le suit (*op. cit.*, p. 88).

<sup>16</sup> Rainer Maria RILKE, *Übertragungen*, éd. par Ernst Zinn et Karin Weiss, Frankfurt s/Main, 1975 ; le poème « Palme », pp. 281-285.

<sup>17</sup> Voir l'emploi de « juste » (« gerecht »), avec sa valeur d'ajustement vertical, dans le poème « Fahlstimmig » (GW, II, p. 307).

même, face à cet autre nom d'une héroïne chantée dans le *Cantique des cantiques*. La décomposition syllabique fait surgir la mer, la chaleur, la parole. Ce sont les mots, l'opulence aquatique, avec les marais et les sables; puis le feu de la vengeance qui oriente la restructuration verbale. Les noms de femmes sont mis en miroir.

« L'appropriation de la jeune fille aryenne aux cheveux d'or par les fascistes est récusée »<sup>18</sup>. Celan n'aurait sûrement pas désigné ainsi les assassins, par ce terme politiquement retourné. Il y reconnaissait à juste titre une délimitation orientée et restrictive de l'événement, une appropriation explicative qui masque la réalité. Le poème nomme l'Allemagne et sa culture, et non le fascisme mussolinien, ni le masque de l'appellation moscovite. Le lien entre la tradition culturelle générale et l'événement est beaucoup trop fort pour pouvoir être décrit par un mot désignant une action politique abusive. La langue, renouvelée à fond, le démontre. L'abus n'interdirait pas l'usage, sinon. Il n'imposerait pas la réfection.

### *Les instants de l'action*

L'homme n'est jamais chez lui : il réussit dans sa demeure (1.) à plonger son âme dans les profondeurs d'un passé chthonien (2.) (ce que dans la lettre à Jens, Celan *ad hominem* a nommé l'archétypal). Chacun a sa familiarité avec les monstres. Lui, il les retrouve et les anime dans les traces d'une écriture (3.), le verbe « écrit » reste d'abord sans complément. A l'heure du soir, plus proche de l'abîme, il écrit une lettre à l'amie lointaine; le désir se mêle aux créatures de la nuit, les serpents se muent en nattes (4.). Il écrit toujours sa lettre; elle est à présent une chevelure, des serpents (5.). Il quitte sa maison et va au dehors, dans la nuit (6.). Le seuil marque le passage à l'autre monde; il y est préparé : l'écriture l'a conduit là. La nuit a ses étoiles; le scintillement l'attire et l'enivre (7.). Autant d'étoiles de juifs, étoiles jaunes, qui l'excitent, au-dessus de l'abîme; il ne leur résiste pas, il leur succombe dans l'instant, il perçoit le signal de la victime éternelle. Les deux « et », au milieu des asyndètes, dans une concomitance, expriment mécaniquement (si l'on veut) l'emphase d'une instantanéité; tout, dès lors, va de soi et se fait. Le désir agit;

---

<sup>18</sup> B. WIEDEMANN-WOLF, *op. cit.*, p. 85, n. 194.

il appelle les meutes, il les connaît (8.) et fait venir les juifs, il les connaît (9.); il fait creuser les tombes (10.); il fait jouer l'orchestre, c'est l'heure de la danse (11.). Tout cela va ensemble : creuser et chanter, la tombe, la musique, la danse, par la qualité d'une abstraction parfaite, capable d'absorber en elle une somme de réalité faite de disparitions et d'horreurs.

La mort n'est pas dite, elle a eu lieu; on passe aux choses plus sérieuses, aux renouveaux, à la résurrection dionysiaque, à la lévitation qui conduit très haut, du côté des scintillements, jusque dans les airs, par le détour des fours crématoires, portés en profondeur par le feu d'un enthousiasme nocturne. Le thème des danses macabres ou, plus moderne, du tango (on les rappelle et rassemble), ne sont pas ici repris ou refaits plutôt que la chorégraphie de l'extermination, qui a ses antécédents reconnaissables dans l'ivresse d'une exaltation guerrière et wagnérienne.

### *L'ivresse commune des tueurs et des tués*

Les éléments de la composition sont repris puis abandonnés. Le mouvement suscité par leur réarrangement, par leur variation, le développement par des éléments nouveaux, fixe les étapes d'une transformation précise. La deuxième de ces étapes remet les données initiales en place; on répète le début (avec la nuance que la demeure est d'emblée le lieu du jeu : « habite et il s'amuse »), mais vite on est passé du côté de la mort et de la survie. Sulamith est dans Margarete : l'ivresse se prolonge des deux côtés, du côté de la terre, dans les mots, et du côté de l'air, dans les hauteurs, où la même ivresse conduit. « Il » est là, fidèle à son poste, et entraîne sa troupe. On creuse et l'on s'élève dans la musique. L'interprétation des extases postwagnériennes, postnietzschéennes, autant de mort-et-transfiguration que l'on veut, est claire. Derrière la réalité des camps, la volonté de mort qui les a fait être, et l'exaltation qui les célèbre dans l'union avec les victimes, les transformant en monstres au sein d'un catastrophisme; un serpent vaut l'autre, serpent pour serpent. Qu'à cela ne tienne; la victime se laisse défigurer. Le modèle littéraire que l'on cherche, il est là. Le poème emprunte ce chemin, et toute la poésie de Celan, pour aller jusqu'au bout, là où le chant de triomphe peut être arraché aux meurtriers et où le chant, qui doit répondre aux

fosses, leur répond autrement, dans les termes d'une jubilation, devant le meurtre. Ce sont les seuls accents capables d'en dénoncer la vraie nature. La tombe et le chant (*a.*, puis *b.*), et, à la suite d'une nouvelle concentration de l'extase (*a l.*, puis *b l.*), à la fin du second chant.

### *La mort dans le chant*

L'accélération y est, le ralentissement que demande l'insistance, comme encore dans le troisième mouvement. Un nouvel approfondissement s'y creuse au centre de la musique, qui tout confond. Au fond d'une vibration (d'un trémolo), se crée le point d'appui d'une élévation. Ce n'est pas la symphonie de Beethoven jouée *realiter* à l'ombre des fumées, c'est la relation de l'un à l'autre, des sons et de la destruction au sein d'un univers commun, qui englobe bien d'autres lieux — ou alors il est le lieu des lieux. La poésie de Celan s'y est installée, dans ce chant meurtrier, pénétrant dans les meurtres, pour le retourner contre eux-mêmes. Pour cela il ne fallait pas qu'il fût aboli. Il faut pouvoir le reconnaître, où qu'il s'élève.

Le dernier mouvement donne une existence au « maître », au maître-chanteur, qui chante la mort et fait la mort. Il est infailible. On peut très clairement préciser le sens ; ce qui est dit et qui est en cause, ce n'est pas que la mort est une présence à l'Est, venue d'Allemagne, la machine avec les raffinements de torture et les raffinements qu'on sait. Non, elle est le chant et elle est la musique. Une langue, venue de là-bas, fait son travail et parvient à ses fins, chantant dans le fusil, et le plaisir dans la cible. L'« homme » en est l'incarnation humaine ; à la fin on le voit agir sur commande ; les ordres qu'il donne, il les entend, il les puise dans les profondeurs d'un tourbillon de mélodies. Les effets subis forment le référent unique : ce sont toujours les mêmes syllabes, passées dans la contre-langue. Tout ce qu'on peut dire sur les distances prises devant la musique ou devant les traditions littéraires, ce ne sont que palabres. Celan a reconnu que les émotions sortaient de là, jusqu'à l'extase de la destruction, de cet emportement musical et orchestré, qui tue tout, et emporte tout. Il a reconnu aussi qu'il devait passer par là, à contre-courant (*im Gegen-sinn*) pour ne pas être rejoint.

## 2. Annulations

### *La main de l'horreur : une mimétique du fonctionnel*

Le caractère du poème, déconsidéré ailleurs en tant qu'« artiste », serait-il « fonctionnel » ? Le raffinement de la forme peut-il être réduit à se présenter comme le miroir d'une fonctionnalité, de l'industrie de la mort<sup>19</sup> ? Et le raffinement de la « fugue » du même coup à une « politique de la destruction » ? La relation établie, entre le mimétisme et l'accusation par homologie dans la reproduction d'une mécanique est aberrante ; il faut le dire — et le dénoncer. Que serait alors le poème, dans son organisation propre, ainsi déterminée du dehors ? Ce qu'il dénonce et décrit, serait-ce le reflet parodique d'une esthétique marxiste, ou sa structure interne ? Loin d'être signifiante par l'autonomie d'un développement, comme elle l'est dans sa démarche progressive, elle serait, dans sa reproduction encore, le produit de l'horreur. Le poète, le pauvre, est assimilé aux victimes. Sa langue a été détruite, comme les victimes ont été broyées, il ne pourrait que refaire la démonstration de la destruction subie.

Le mode d'écriture que suppose cette façon, conçue comme une contre- façon subie et imposée, est inconciliable avec les principes de l'autonomie critique de la langue poétique, telle que l'a pratiquée et que l'a vécue, et poétiquement *définie* Celan. Où resterait la révolte ? La réflexion serait complètement privée du champ qu'elle se donne pour se déployer. Or elle s'y déploie librement. La réaction devant l'événement ne saurait être préfigurée ni prédéterminée par lui. Elle a été trouvée et s'est donné la forme qu'elle a choisie et qu'elle parodie.

### *La marque de l'art, la nécessité du malheur*

L'art est récusé, comme il l'est par le philosophe Otto Pöggeler<sup>20</sup>, proche de Heidegger, chargé du soupçon de l'artifice, ne convenant

<sup>19</sup> « La fonctionnalité de la forme, d'une sophistication poussée au moindre détail, [...] comme miroir [...] d'une industrie meurtrière *perfectionnée* et *calculée* avec précision », B. WIEDEMANN-WOLF, *op. cit.*, p. 87 (c'est moi qui souligne).

<sup>20</sup> Otto PÖGgeler, *Spur des Worts. Zur Lyrik Paul Celans*, Freiburg, Alber, 1986.



pas au message ; il est opposé sous le nom d'« *Artistik* » (le trapèze) à la vérité de nature. Comme on ne l'évite pas malgré tous les efforts, sa portée est entravée et rapportée là aussi à la chose terrible qui s'imprime au texte, quoi que l'auteur en pense. Il subit son destin. D'un côté donc le phénomène est reconnu mais transféré ; on ne joue pas<sup>21</sup>. Les amis n'avaient pu suivre, le formalisme ne correspondait pas à ce qu'ils attendaient dans une matière si sérieuse et grave. Il faut prendre la défense du poète (le pauvre), mais comprendre leur réserve : lui n'y est pour rien, il exprime ce qu'il a subi. Avec la référence coutumière et inappropriée au *Méridien*, texte central sur la poésie de Celan, on s'autorise à dire que « la condamnation d'un art artiste devient évidente dans le parallèle établi ici avec l'extermination de masse »<sup>22</sup>. L'événement produit la forme. On baisse les bras parce que l'on se heurte toujours à l'effet que l'on croit que le fait produit de lui-même dans la langue, lui imprimant son organisation formelle.

### *L'appel d'une transcendance compromise*

Tant qu'on n'a pas franchi le pas de reconnaître dans la mélodie et le rythme le domaine où se développe l'action meurtrière et que le poème rejoint dans son centre, on voit dans la musicalité, quand on la thématise, les voies d'un exorcisme, cherchant à actualiser l'exercice même de la violence. Dans ce cas, c'est la force brute du néant qui parle, l'anéantissement en action. Il faut alors, pour ne pas en rester là, une contre-partie positive, un dépassement plus métaphysique, qui combat ce rien « sous le signe de la mort ». Le détour par le grand poème « *Strette* », de *Grille de parole*, sur les camps et sur la langue qui les dit et parle avec eux, fait trouver l'expédient d'une contre-voix de la mémoire, s'opposant au néant, en faisant être « le passé, le présent et l'avenir ». Si l'on s'en tenait vraiment à la parole du poème, ce serait acceptable ; le passage à la langue obligerait à aller plus loin. Mais telle que, vaguement, l'affirmation prend substance, elle éloigne de la parole et impose au texte une

<sup>21</sup> On lit : « Le caractère prodigieusement artiste [l'artifice] a en partie été reconnu, mais non toujours le fait que ce caractère est fonctionnel », B. WIEDEMANN-WOLF, *op. cit.*, p. 86. C'est un défaut, mais il est pardonnable.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 87.

transcendance fallacieuse qui le contredit. C'est la contradiction qui est contredite. Les poèmes de Celan disent certes l'anéantissement, et ne le quittent pas, ils creusent sa raison. Or la mémoire, dans la fonction que le critique celanien Klaus Manger lui a assignée, transcende et entraîne l'événement dans une autre sphère. A l'aspiration spirituelle est opposé le « maître » du poème. La vérité qu'il voit, ce serait celle d'une force que le maître terrasse : « mais la mort est un maître venu d'Allemagne »<sup>23</sup>. On entend que, par ce « mais », la violence triomphe. Cela revient à penser que pour Celan la loi de la matière ou du devenir est plus forte que tous les exploits de la mémoire qui combattent encore le triomphe de la violence, qui encore le combattent, et que la maîtrise, comme telle, a fait germanique cette violence (« maître », comme on dit « maîtriser », « *bemeistern* ») ?

### *La langue détériorée reproduite*

Quand la référence au pouvoir du langage ne peut être niée, quand elle passe au premier plan, et devient indéniabla, la portée de l'énoncé est réduite, sinon cassée. Il est rapporté à l'infirmité du langage moderne. Cette réduction doit largement être mise sur le compte d'une méprise profonde sur la nature de la négativité, qui n'étant pas rapportée à la contradiction décrit un état de détérioration objective<sup>24</sup>. Ce n'est pas l'utilisation de la tradition dans l'histoire mais l'évolution historique du langage qui pour beaucoup d'interprètes se reflète dans les textes. Ainsi « le lait noir » a pu être considéré comme un moyen paradoxal (une métaphore-choc), destiné à briser la succession d'images « réelles » (à savoir représentables)<sup>25</sup> parce que mieux adapté aux dévastations effectives, se reflétant dans l'état de la langue, ce qui va diamétralement contre la finalité de ce ly-

<sup>23</sup> Klaus MANGER, « Todestango im Zeitgehöft. Zur Bedeutung des Todes in der Dichtung Paul Celans », in : H.H. HANSEN, *Der Tod in Dichtung, Philosophie und Kunst*, Darmstadt, 1989, p. 437-452; voir p. 440. Un point de vue très proche est adopté par Theo BUCK (*Muttersprache, Mördersprache*, Aix-la-Chapelle, Rimbaud, 1993).

<sup>24</sup> Voir Jean BOLLACK, « Celan sur sa langue. Le poème « Sprachgitter » et ses interprétations », in : Martine BRODA (éd.), *Contre-jour. Etudes sur Paul Celan*. Paris, Cerf, 1986, p. 87-131.

<sup>25</sup> B. WIEDEMANN-WOLF, *op. cit.*, p. 86.

risme qui réintroduit dans la langue un système sémantique nouveau d'une densité et d'une cohérence étonnante.

***La voix unique de l'absurde, confondant bourreaux et victimes***

Ce que l'on ne comprenait pas dans l'expression, faute de percevoir la cohérence, et que l'on mettait sur le compte d'une expressivité brute, a trouvé dès les premières études parues, une motivation objective dans l'absurdité prêtée à l'événement. Je rappelle là une présentation particulièrement malveillante, parue au moment de *Grille de parole*. Les juifs sont à plaindre, c'est toujours la même chanson, pour ce qu'on leur a fait : « Le destin des juifs assassinés pèse comme un fardeau inexplicé et incompris, toujours retourné et jamais éloigné [ce qui serait évidemment le but souhaité]. Aussi l'air de la mort — « *die Weise vom Tod* », que l'on connaît — vient-il indéfiniment comme une rengaine [... *immer wieder hergeleiert*] »<sup>26</sup>. On ne fait pas mieux, mais le fond du rejet est resté inanalysé et survit donc. L'inexplicable avait une voix. Les morts parlent et ils ne peuvent pas communiquer leur message (ce sont encore, sous une forme comparable, les chœurs parlés, les *Sprechchöre*, de Theo Buck<sup>27</sup>). Les deux choses se combinent. Pour aberrant que soit le point de vue, au moins le refus esthétique est clair, et s'exprime sans masque<sup>28</sup>. Du sentiment de l'absurde, qui découle d'une fausse analyse du style, conçu par exemple comme un croisement de tours métaphoriques et plus ordinaires qui ne se rejoignent plus, on s'en tient à la thèse de l'épreuve subie, de la description forcée, obscure et involontaire, ou de l'absurdité de cette réalité.

Le refus décrit un état de fait : vu du dehors, à savoir de l'attente traditionnelle d'un contenu direct et discernable, le passage, dans le texte, à l'ordre du mot, devait produire cette impression d'une chose incongrue. La coordination des deux domaines, en second lieu, de-

<sup>26</sup> Clemens HESELHAUS, *Deutsche Lyrik der Moderne von Nietzsche bis Ivan Goll : die Rückkehr zur Bildlichkeit der Sprache*, Düsseldorf, Bagel, 1961, p. 430-433.

<sup>27</sup> Theo BUCK, *op. cit.*, p. 83 ss.

<sup>28</sup> Toujours le même reproche de l'art appelé l'artifice chez les auteurs : « Le maniement technique et artiste de la langue crée l'effet lyrique », C. HESELHAUS, *art. cit.*, p. 430.

vait justifier l'incongru : « comme les juifs disparaissent, montant en fumée, ainsi le jeu paradoxal du poème de la fugue flotte dans la légèreté et le non-délimité » (l'absence du « contenu » connu)<sup>29</sup>. Le sens introuvable se mue, assez logiquement, en une volonté de non-sens.

C'étaient des voix allemandes. Malheureusement, du côté juif, une voix très proche se fait entendre d'une manière qui ne s'en distingue guère. « Le poète les fait parler [des victimes assimilées au « nous » du poème], mais comme ils ne peuvent pas parler, il doit parler pour eux »<sup>30</sup> — comme s'il ne parlait pas pour lui seul. Les préalables esthétiques sont autrement mais autant liés, écrasés par le fait qu'ils reproduisent<sup>31</sup>. Le poète devient le porte-voix, très naïvement.

Je ne confonds pas : Felstiner analyse les stratégies auxquelles le poème a donné lieu, surtout mais pas uniquement en Allemagne, pour se soustraire à l'emprise du texte, et il fournit plusieurs témoignages de réduction esthétique très proches de celui de Heselhaus. Mais son propos, cité plus haut, était de rappeler la réalité des camps et le rôle qu'y tenait la musique, produite par les captifs voués à la mort, dans l'organisation de leur extermination<sup>32</sup>. A partir de sa position militante juive, diamétralement opposée, il ne réécrit pas moins le texte, le réduisant à ce référent, historique et symbolique, qu'il lui prête. Il voit se reconstituer une situation de parole qui s'est produite, et qui se reproduirait comme d'elle-même dans la lettre, grâce à la sensibilité particulière du poète témoin et porte-voix.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 433. C'est l'événement se reproduisant lui-même dans les mots chez B. WIEDEMANN-WOLF.

<sup>30</sup> John FELSTINER, « Reconsideration : Paul Celan. The Biography of a Poem », *The New Republic*, 2 avril 1984, p. 27-31.

<sup>31</sup> Felstiner, que l'on m'entende bien, a raison de s'opposer à l'effacement de l'événement et des témoignages, mais cela ne l'autorise pas à cette fin, à effacer le sens.

<sup>32</sup> « *Celan had a matter of fact to build on* », J. FELSTINER, *art. cité*, p. 28 (témoignages sur la musique que les victimes étaient forcées de produire, accompagnant tortures et exécutions). Ainsi la première publication en roumain dans la traduction de Petre Solomon était précédé d'une notice rappelant ces circonstances, probablement pour faciliter la publication d'un poème « formaliste » : l'évocation d'un fait qui a réellement eu lieu. « A Lublin, comme dans beaucoup d'autres camps de la mort des nazis, une partie des condamnés devaient jouer des airs pleins de nostalgie pendant que les autres creusaient les tombes » (WICHNER et WIESNER, *op. cit.*, p. 172).

L'indépendance et du sujet et du texte est beaucoup plus grande ; à cela s'ajoute que la présence du référent est trop constante et autrement profonde dans la langue pour que l'on puisse aussi directement la substituer au sujet d'un texte.

### 3. La relation entre deux textes rivaux

La question de l'antériorité du poème d'Immanuel Weißglas a été soulevée, après la mort de Celan, avec beaucoup de malveillance à son égard, par Heinrich Stiehler<sup>33</sup>. Mme Wiedemann écarte l'idée, en définitive invraisemblable, d'une réfection de la *Fugue de la mort* de Celan dans un texte écrit *a posteriori* par Weißglas (il n'est publié qu'en 1970) ; elle reviendrait en effet à admettre la construction (par Weißglas et Stiehler, réunis dans le complot) d'une association de plagiat à partir d'un faux<sup>34</sup>. Les similitudes sont trop frappantes et visiblement recherchées, pour être fortuites, et appellent une explication solide.

LUI

Nous élevons des tombes dans l'air, nous résidons  
Avec femmes et enfants au lieu où on nous le demande.  
Nous manions avec ardeur nos pelles, les autres leurs violons,  
On crée une tombe, et l'on n'arrête pas de danser.

LUI, il veut que l'archet passe, aussi grave que sa mine,  
plus insolemment sur ces boyaux :  
Jouez avec douceur l'air de la Mort, ce maître allemand,  
Qui prend la forme d'une brume pour aller par les pays.

Lorsque, le soir, le crépuscule jaillit, sanglant,  
J'ouvre en dévorant ma bouche aux mille morsures<sup>35</sup>,  
Creusant pour tous une maison dans les airs :  
Large comme le cercueil, étroite comme l'heure de la mort.

LUI, il joue dans la maison avec des serpents, menace et fait des vers,  
C'est le même crépuscule, en Allemagne et dans la chevelure de Gretchen.

---

<sup>33</sup> Heinrich STIEHLER, « Die Zeit der Todesfuge. Zu den Anfängen Paul Celans », *Akzente* 19, 1972, p. 11-40.

<sup>34</sup> B. WIEDEMANN-WOLF, *op. cit.*, p. 81 et n. 181.

<sup>35</sup> Le verbe « nachzehen » s'applique primitivement aux morts insatisfaits et mal enterrés revenant sur terre pour s'en prendre aux vivants. L'emploi peut être moins ethnographique.

La tombe que l'on prépare dans les nuées ne sera pas étroite :  
Car loin autour, la Mort était un maître allemand<sup>36</sup>.

### *Une dépendance commune ?*

Deux hypothèses ont été examinées, et appuyées. Une première reconstruit des dépendances, selon un schéma réifiant, hérité du dix-neuvième siècle. Elle suppose une « source », située dans la tradition régionale (et universelle), culturelle et littéraire, appelée à faire comprendre l'utilisation commune, et comme rivale, d'un même matériau lexical et métaphorique; restreinte à ce seul texte et à une si forte densité de similitudes, l'hypothèse n'est guère plausible. A cette tradition viendrait s'ajouter la « réalité » contemporaine de l'extermination des juifs, qui, elle, n'a rien de régional. On aurait à faire à l'implication du texte dans deux ordres de références, dont il faut, dans les deux cas, dans deux textes de facture aussi différente, se représenter la productivité, à savoir le mécanisme de la reproduction des images ou des formules.

L'appartenance à un « fonds commun » réduit singulièrement la part de l'invention et simplement du processus de transformation linguistique. La production des « images » par l'événement lui-même, par le biais des réactions semblables, voire identiques, chez deux tempéraments différents, n'est pas moins linguistiquement improbable, et

---

<sup>36</sup> Voici le texte allemand de Weißglas, qu'il est utile de reproduire :

ER

Wir heben Gräber in die Luft und siedeln

Mit Weib und Kind an dem gebotnen Ort.

Wir schaufeln fleißig, und die andern fiedeln,

Man schafft ein Grab und fährt im Tanzen fort.

ER will, daß über diese Därme dreister

Der Bogen strenge wie sein Antlitz streicht :

Spielt sanft vom Tod, er ist ein deutscher Meister,

Der durch die Lande als ein Nebel schleicht.

Und wenn die Dämmerung blutig quillt am Abend,

Öffn' ich nachzehend den verbißnen Mund,

Ein Haus für alle in die Lüfte grabend :

Breit wie der Sarg, schmal wie die Todesstund.

ER spielt im Haus mit Schlangen, dräut und dichtet,

In Deutschland dämmert es wie Gretchens Haar.

Das Grab in Wolken wird nicht eng gerichtet :

Da weit der Tod ein deutscher Meister war.

difficile à penser. Elle est, là encore, vaguement apparentée à la théorie marxiste du reflet. Les deux points de vue contradictoires sont exposés côte à côte. Les références communes au réel<sup>37</sup> se distinguent par « deux tentatives différentes de transformer les informations »<sup>38</sup>. La brisure chez Celan est radicale, elle est d'un autre ordre, reposant sur une contradiction permanente des modes constitués du langage. Le rapport non médiatisé du mot à la chose qu'elle suppose est contraire à l'autonomie de la langue chez Celan, dont Mme Wiedemann-Wolf, en parlant, très timidement, il est vrai, d'un langage propre<sup>39</sup> dont il faut accepter que ce poème fournit un premier et capital témoignage. Ce serait justifier autrement la « gloire » qui s'y rattache, avec l'escamotage du sens, que dans les commémorations régulières, et quasi rituelles.

### *L'antériorité de Weißglas, une réorganisation par Celan*

La deuxième hypothèse admet un autre type de dépendance. Elle est unilatérale et immédiate. L'antériorité du texte de Weißglas est alors acceptée. Celan reprend la forme et la thématique du poème de son camarade de classe de Czernowitz pour la refaçonner et en redistribuer les éléments, de manière à la rendre plus conforme, dans la fonctionnalisation de l'écriture, à la machine de l'horreur. Un autre critique, Marlies Janz<sup>40</sup>, avait souligné le degré de conscience supplémentaire, chez Celan, dans l'emploi des moyens poétiques. On pouvait alors isoler les passages appelés poétologiques et découvrir une opposition qui serait à l'origine des conséquences formelles que l'on a cru déceler<sup>41</sup>. Une forme devenue impossible (Weißglas) est réengagée dans la reproduction d'un réel nouveau, produisant une forme de poésie « concrète », avec la machine aliénante de la destruction. « Fugue de la mort », ce serait dit pour les courroies de la destruction.

<sup>37</sup> B. WIEDEMANN-WOLF, *op. cit.*, p. 82 : « *realistische Grundlagen* » ; « [...] *beruht auf Tatsachen* ».

<sup>38</sup> « *Verarbeitung* », *ibid.*, p. 83.

<sup>39</sup> « *die eigene lyrische Sageweise* », *ibid.*, p. 83.

<sup>40</sup> M. JANZ, *op. cit.*, p. 216, n. 33.

<sup>41</sup> B. WIEDEMANN-WOLF, *op. cit.*, p. 86.

Les préalables ne diffèrent pas beaucoup de ceux de la première hypothèse. L'événement, cette fois, ne se reproduit pas lui-même dans l'expression, ni ne se reflète dans l'image ; le matériau formel repris est redisposé sous une forme itérative et insistante, pour reproduire les horreurs. La forme devient *mimesis* d'une mécanique de la mort. Dans d'autres cas d'écart et devant l'insolite de la forme esthétique, qui paraissait plus grande il y a vingt ans, et il y a quarante ans, on a vu retraduite l'inhumanité des sociétés. Le non-sens que l'on suppose dans ce qu'on ne comprend pas est lu comme un acte de protestation, comme une révolte à la destruction objective du sens dans l'espace propre à la création<sup>42</sup>. L'interprétation de la structure avec ses mécanismes, les retours et les reprises de la « fugue », comprend une réduction massive de la distance critique, dont certaines amorces ne sont pas absentes de la théorie esthétique d'Adorno.

### *Un concours de poésie*

Il importe cependant de retenir de cette deuxième hypothèse, qui est vraisemblable et a été reprise depuis, le fait que *Fugue de la mort* se présente, chez Celan, comme une réponse au poème de Weißglas dont il connaît l'existence. Il réorganise les éléments sans en introduire d'autres : ce seront les mêmes, auxquels il fait dire tout autre chose. C'est, il semble, la seule manière de comprendre les similitudes sans quitter les catégories esthétiques de Celan. La reprise est recherchée, parce que la correction permet de faire voir dans les mêmes termes l'étendue d'une différence. Défendant le poème de Paul Celan dans une information communiquée à Leonard Forster en 1979, sa femme Gisèle a sans doute songé à une originalité qu'elle n'a pas jugé séparable de la priorité, et donc pensé que

---

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 87. Le rythme même, trop régulier et ininterrompu est appelé à témoigner pour l'absence de sens (« *was auch für die Sinnlosigkeit des Geschehens steht* »), toujours dans l'idée d'une reproduction mimétique et mécanique du réel. Le jugement de Wiedemann n'est pas isolé. Ainsi James K. LYON, dans son étude sur « Rilke et Celan » (dans *Argumentum e silentio*, éd. par Amy D. COLIN, Berlin, de Gruyter, 1987, p. 199-213) découvre du « *non-sense* » dans des séquences simplement non déchiffrées. L'incompréhension est retraduite et réifiée en description d'un état de la langue.



l'existence d'un antécédent n'était pas concevable<sup>43</sup>. Elle peut évidemment être au contraire d'autant plus forte que celui-ci a existé.

C'est la loi de la joute, du *certamen*. On entre en lice pour *mieux* dire et pour *contredire*. « Pour moi, c'est ainsi que je ferais, et dirais la chose ». La « chose » est la même, il n'y en a pas d'autre, ni pour Weißglas, ni pour Celan. Ce qu'ils en *disent*, peut différer du tout au tout. On ne peut pas exclure dans ce cas qu'ils se soient tous deux entendus sur quelques tours et thèmes, sur « les tombes dans l'air », sur le maître et la danse ou sur l'homme (lui, « *er* »), pour composer tous deux, chacun son poème, à partir de mêmes matériaux. Le résultat, si c'était vrai, impressionnait-il les lecteurs par la différence, comme il le fait maintenant ? Ce n'est pas sûr. Les capacités de perception se transforment lentement. Les œuvres produisent leur horizon de perception. Le jeu n'est pas impossible (et correspond à ce qu'ont dit Kittner et Weißglas lui-même)<sup>44</sup>. Ils étaient camarades, et se sont retrouvés après la libération, en 1944. Ils ont pu se séparer plus tard<sup>45</sup>. Pour la transformation que Celan a fait subir aux mots et à leur arrangement, il serait indifférent que le texte parallèle ou rival ait déjà existé ou non.

On ne devrait pas pouvoir écrire (de quel droit le pense-t-on ?) : « S'il était resté avec ses parents dans le ghetto et s'il avait été déporté avec eux en Transnistrie, peut-être les aurait-il sauvés »<sup>46</sup>. Pourquoi l'écrit-on ? C'est écrit par un juif : un goy, on le voit, n'hésite pas : l'opinion se retrouve semblable dans l'étude de L. Forster sur *Fugue de la mort*<sup>47</sup> : son camarade Weißglas, qui a été déporté avec sa mère, est revenu du camp avec elle. « On comprend que Celan se soit torturé lui-même avec l'idée qu'il aurait, lui aussi, sauvé sa mère, s'il avait suivi ses parents ». Ce sont des développements issus d'une phrase, peut-être aussi un peu approximative et légèrement écrite, de la biographie de Chalfen : Celan entendit chez

<sup>43</sup> Leonard FORSTER, « Todesfuge : Paul Celan, Immanuel Weißglas and the Psalmist », in : *German Life and Letters*, 39, 1985/86, 1, p. 1-20; voir p. 19, n. 14.

<sup>44</sup> Je réunis les informations assez diverses rassemblées dans Barbara WIEDEMANN-WOLF, *op. cit.*, p. 80, n. 181 et 182; p. 82, n. 186.

<sup>45</sup> Petre SOLOMON, *Paul Celan. L'adolescence d'un adieu*, Castelnau-le-Lez, Climats, 1990.

<sup>46</sup> J. FELSTINER, *art. cité*, p. 28.

<sup>47</sup> L. FORSTER, *art. cité*, p. 3.

l'écrivain Rose Ausländer les récits de Weißglas et de Kittner, revenus des camps de Transnistrie, où ses parents avaient été assassinés : « Le fait que Weißglas eût réussi à sauver la vie de sa vieille mère renforça le sentiment de culpabilité de Paul »<sup>48</sup>.

La différence s'exprime dans l'agencement nouveau des éléments de base. Leur mise en relation suscite une *réflexion* sur la possibilité de parler de l'événement dans un langage qui doit être privilégié. C'est l'exact contraire de la « fonctionnalité », et de la réification, qu'elle implique, d'éléments formels, qui sont autrement parlants quand une subjectivité s'y assume et s'y affranchit, s'affirme dans l'autonomie réflexive des mouvements lyriques. La musicalité n'est pas en premier lieu la référence à l'accompagnement obligé et si réel des massacres et des exécutions, tel que les récits et les reconstitutions de l'utilisation de musiciens à des fins multiples dans les camps de la mort l'attestent. Ce lieu, s'il existait d'abord, a été dépassé et approfondi. C'est l'acte poétique, non distinct de ce qui s'écrit. Le lien doit être dénoncé, dans l'âme et dans la mémoire instinctive de la soldatesque, au sens le plus large. Cela, on ne saurait trop le dire, ni assez préciser les termes de l'aporie. Ce n'est pas le fait de l'extermination seulement qui a problématisé le langage poétique, comme l'a formulé Adorno, avec l'après-Auschwitz toujours cité. Le lyrisme se reconstitue, brisé, par référence au lyrisme qui a tué, pour le dire et pour en empêcher l'oubli ; c'est sa fonction la plus intime. Si les poètes n'ont pas été impliqués dans ce drame, pourtant ils y ont contribué ; ils ont été infidèles à la poésie libératrice, telle que l'entendait Celan, devant l'utilisation faite du langage poétique, partout, bien au-delà de la sphère des « appropriations fascistes ». L'événement est dans la langue.

Il faudrait savoir ce qu'on lit. Le sens n'est pas dans l'incantation. Les mots ne disent pas le pouvoir du charme des mots qui entraînent, mais un autre. Le rôle que revêt l'arrangement montre que leur raison sémantique est fonction de leur insertion dans cet ensemble, et varie avec les variations du voisinage verbal. C'est une autre manière de faire voir la liberté inhérente à l'assemblage. Complément-

---

<sup>48</sup> Israel CHALFEN, *Paul Celan. Eine Biographie seiner Jugend*. Francfort s/Main, Suhrkamp, 1979.

tairement, la disponibilité des matériaux montre par le biais de l'organisation interne les fêlures où le système référentiel se refaçonne à neuf.

## LES ENFANTS DE NOÉ DE LA CULPABILITÉ À LA BEAUTÉ D'UN SENS RETROUVÉ

A l'époque du procès de Barbie, une adolescente de mon entourage évoquait sa colère, dans un rêve, contre des parents qui lui avaient retransmis en héritage une maison, avec debout comme des enseignes lumineuses aux fenêtres, les cadavres non enterrés des grands-parents. C'était aux petits-enfants de faire ce travail non accompli par les parents. Une prise de conscience agissait en moi de l'urgence pour ma génération de prendre en charge cette élaboration, et plus particulièrement en tant que psychanalyste. La conférence de P. Wilgowicz à la SPP<sup>1</sup> marqua le début de longs échanges entre nous. Dans un article récent<sup>2</sup>, j'évoquais le but des nazis qui était la réalisation d'un génocide permettant avant tout la destruction présente et à venir de la pensée juive dans sa spécificité et son universalité, la stérilisation totale et à venir de tout potentiel de fécondité juive. C'est ce qui me paraît être spécifique de la Shoah, la différenciant des autres génocides. A cette pensée mobile, caractérisée par la réactualisation créative du passé dans un présent préfigurant le futur, se substituait un non-sens idéalisé figé dans un système bureaucratique sans espace de pensée, ne laissant place à aucune mobilité métaphorique. De plus la répétition mortifère, exhibée comme holocauste transforme l'espoir de la réactualisation du « non-sacrifice » d'Isaac, en idéal sacrificiel pour la Mémoire transgénérationnelle. Cela me paraît à l'origine de troubles graves de la pensée chez les descendants de survivants. J'y reviendrai à la fin de cet article.

A cette spécificité, j'ajouterai les modulations de chaque histoire individuelle, selon la dynamique des identifications aux deux parents, donc prenant en compte la pathologie éventuelle ou l'activité répara-

---

<sup>1</sup> P. WILGOWICZ, *Après la Shoah destins d'Antigone*, 1988.

<sup>2</sup> B. LECHEVALIER, « Troubles psychiques chez les descendants des survivants de la Shoah : deuil non élaboré ou trouble de la pensée ? », *Perspectives Psychiatriques*, 1992, n° 32/II.

trice d'un deuxième parent. Enfin la réponse personnelle du sujet à ce qu'il perçoit de la catastrophe dans l'histoire du parent survivant, n'est pas univoque dans la problématique œdipienne originale. C'est pour cette raison que j'ai choisi l'image métaphorique des Enfants de Noé, pour illustrer cette étude. Je ne veux pas ainsi interpréter, donner un sens à l'impensable, mais puiser dans la tradition de la pensée juive pour redonner une dimension métaphorique à des histoires individuelles. N. Zajde<sup>3</sup> reprenant l'enseignement de T. Nathan insiste sur la fragilisation au plus haut point qui est provoquée du fait de l'impossibilité d'utilisation d'un espace psychique transgénérationnel qui donne sens au vécu actuel<sup>4</sup>. Le tableau de Bellini la « Dérision de Noé »<sup>5</sup> a été composé à Venise en 1459, peu de temps avant le désastre de l'Inquisition.

Il met en scène de façon saisissante le rictus de triomphe de Cham en contraste avec les yeux fermés de Japhet qui détourne la tête, alors que Shem regarde avec respect et protection l'étoffe rose fondue qui recouvre la nudité de Noé. Après la catastrophe du Déluge, Noé sort de son repli autistique dans l'arche, par une ivresse qui pourrait être comprise comme une défense maniaque contre la dépression face à l'anéantissement du reste de sa famille. *Cham* va tourner en dérision la concrétude de son sexe exhibé, entrant dans un processus de désymbolisation. G. Bernheim<sup>6</sup> dans son commentaire du chapitre dix de la Genèse, montre comment « dans l'émotion produite par le spectacle de cette nudité, se perdaient la consistance du discours et la possibilité du commentaire (...) le voir chez Cham n'introduit à aucune reconnaissance du père qui pourrait l'aider dans son ivresse à redevenir un être conscient et parlant à son fils (...). Or pour Cham, il n'y a qu'une parole émotive et sensible issue d'un voir qui ne transmet rien et qui n'explique plus rien ». La malédiction de Noé

<sup>3</sup> N. ZAJDE, *Souffle sur tous ces morts et qu'ils vivent !*, Paris, La Pensée sauvage, 1993.

<sup>4</sup> « Il s'agit d'une pensée (la pensée juive) qui trouve à chaque fois au vécu spécifique actuel une signification homogène à la construction perpétuelle de significations. Cette signification n'est pas une simple explication, elle est aussi rappel des significations passées et renouvelle le processus d'affiliation ».

<sup>5</sup> « Dérision de Noé » qui a été exposé en 1993 au Grand Palais dans le cadre de l'exposition consacrée au Titien.

<sup>6</sup> « Israël et les soixante-dix nations », vingt-septième Colloque des Intellectuels Juifs, Paris, Denoël, 1987, pp. 123-140.

s'adresse au quatrième fils de Cham, Canaan. G. Bernheim remarque que le regard de Cham sur le sexe de son père, rend Noé impuissant pour la conception d'un quatrième fils à l'égal de Cham. Canaan, dans la répétition sera coupé de la transmission symbolisante vivante. C'est la culpabilité inconsciente de son père qui sera le lien de transmission. Shem et Japhet, avec le voile qui recouvre la nudité, vont permettre le fantasme du fait de l'absence. Je ferai le rapprochement avec le film de Lanzmann. La dignité de Noé apparaît alors, non dans sa réalité, mais dans l'image préservée par les fils qui le restituent dans sa dignité et le reconstruisent comme Père. La Parole des Patriarches est retrouvée par les enfants qui le souhaitent. F. Blondel m'a fait remarquer qu'habituellement c'est le père qui couvre son fils à la naissance. Il y a là inversion, dit-il, le fils retrouve une identité de père en mettant le vêtement. On peut en présager une issue constructive à l'identification vampirique mortifère que décrit P. Wilgowicz<sup>7</sup>. Le fils devient parent de parent, dans une retrouvaille du sens perdu par les nazis qui fabriquaient l'inhumanité des survivants. Le père en prenant la parole à la fin, à son réveil, pourra gérer l'avenir. *Japhet* a été pour les commentateurs, à l'origine des Nations porteuses de la Beauté du Verbe, comme les Grecs. On peut faire un jeu de mots sur la bénédiction de Noé le concernant (Japhet, signifie Beauté, et est désigné dans la bénédiction par le souhait que Elhoim agrandisse (dilata) Japhet (beauté) dans les tentes de Shem). G. Bernheim compare cette dilatation « à une fluidité intérieure, sans obstacle, à une note de musique qui irradie le son comme du velours, mais qui doit être beaucoup travaillée pour être entendue au loin ».

J'ai choisi pour illustrer Japhet, une femme non juive dont le père subit en partie le sort des Juifs : il pourrait être considéré comme ceux qui sont appelés « Justes des Nations » pour avoir sauvé des Juifs au péril de leur vie. Le travail fait sur l'écoute et la voix avec cette femme qui avait une impossibilité de représentation et de nomination, l'a aidée à l'accès à une beauté du langage liant sensualité et abstraction. L'histoire de *Shem* est caractérisée par l'héritage du nom du grand père mort en déportation, et son infinie tendresse pour

---

<sup>7</sup> P. WILGOWICZ, *Le Vampirisme - De la Dame Blanche au Golem*, Cesura, Lyon, 1991.

son père. Enfin si ce que je montre de Cham reprend des aspects de la Dérision de Noé, avec la culpabilité inconsciente retransmise et la concrétude de la pensée, il est certain qu'on pourrait retrouver chez lui des aspects de Shem ou Japhet. J'ai artificiellement isolé l'aspect Cham.

Les trois fils ne représenteraient-ils pas alors, trois parmi les facettes possibles du survivant, séparées caricaturalement pour le besoin de cet exposé. On pourrait y adjoindre la facette *Noé* qui survit dans le deuil et le silence par ce que nous aurons fait de lui. Aux trois fils de Noé, j'ai ajouté la facette de l'histoire de *Sara*, mère d'Isaac, qui se craignait stérile comme la mère d'Isaac et a retrouvé le rire du plaisir et l'héritage de fécondité.

Avant d'aborder ces quatre histoires cliniques, je voudrais préciser que je ne reprends pas ici ce que j'ai déjà évoqué dans mon article<sup>2</sup> concernant les écrits récents sur la deuxième et la troisième génération après la Shoah. Il s'agit d'un travail très incomplet. N. Zajde<sup>3</sup> a le mérite de recueillir une très large bibliographie de langue anglaise.

\*

*Cham*, quarante-deux ans, a déjà eu de nombreuses expériences analytiques à Paris et à l'étranger. Cham a angoissé les différents collègues qu'il a rencontrés, tant par sa mimique, les modulations de sa voix, sa mouvance corporelle, que par le récit de ses troubles. Ces collègues évoquent une pathologie de l'identité sexuelle. Pour ma part, je ressens, dans son regard une angoisse indicible, une bizarrerie de ses mouvements oculaires qui lui permettent simultanément l'évitement de la rencontre, mais aussi, à la dérobee, la vérification de la qualité de mon attention. Cham occupe tout mon espace par sa parole dense, s'étalant sans ordre dans tous les sens. Je n'arrive pas à suivre sa pensée — les coupures, les détours, les rationalisations, les superpositions de temps, de contrées où il a séjourné, me donnent un sentiment de malaise confus où aucune place ne m'est laissée à une pensée associative. Une pseudo-logique froide ne permet guère une rencontre émotionnelle. Seuls ses yeux me paraissent, malgré la fuite, en attente de reconnaissance. C'est à cette attente que je répondrai, en sachant très peu de choses de son histoire. Je lui proposerai des séances en face à face. Nous passerons très progressi-

vement de une à trois séances. Ce n'est pas ma pratique habituelle. Par la suite, je me dirai que, pour presque tous mes analysants ayant eu des parents ou grands-parents persécutés ou exterminés par les nazis, j'ai commencé empiriquement avec un temps d'analyse en face à face. Il m'a semblé rétrospectivement qu'il ne s'était pas agi d'une décision réfléchie, mais d'une attitude intuitive. Un temps préliminaire plus ou moins long, de rencontre dans le regard, permettant de contenir la souffrance psychique indicible, et aussi d'aider à intérioriser un objet non détruit, était, me semble-t-il, nécessaire pour les deux protagonistes avant d'aborder sur le divan les angoisses d'anéantissement.

Cham, lors de nos premières rencontres, donnait comme motifs pour sa demande d'analyse, des difficultés sexuelles et une dépression sévère. Lors d'une cure dans un pays étranger, il avait pris conscience du déni qu'il avait fait de l'abandon d'une fille avant son départ de France. Il pensait qu'il s'agissait là d'une perte en grande part à l'origine de sa dépression. Il me parla également de son homosexualité latente et de son désir féminin. Il s'interrogeait sur son refus de procréer. Par ailleurs, Cham, malgré une réussite de haut niveau dans sa vie professionnelle, se plaignait de troubles graves de la pensée. Ce n'est qu'avec réticence et très progressivement, dans les premiers mois de nos rencontres, qu'il pourra me décrire ces phénomènes persécutifs à type d'écho de la pensée, commentaire des actes et vol de la pensée. Dans la rue, il se sentait dévisagé. Chaque fois, que ce soit dans la rue, ou les magasins, au moment de payer, on émettait des jugements défavorables à son égard, il portait des lunettes noires pour échapper à cet œil persécuteur tel l'œil de Caïn. Un jour, en sortant d'une séance, il terrifia la patiente suivante, en cachant son visage avec un imperméable. Cham critiquait ses perceptions et reconnaissait quelquefois douloureusement leur caractère projectif. Lors des premiers entretiens, il ne m'avait rien dit de l'origine juive de son père. Pourtant on pouvait le supposer par son nom. Cham me parla très longuement de sa mère non juive, abandonnée à la naissance et adoptée. Il la décrivit entretenant une relation tyrannique à son égard. Ses parents avaient divorcé quand il avait 10 ans. Sa mère dénigrait son père constamment devant les enfants. Il avait souffert d'une anorexie mentale sévère à l'adolescence. Il avait consulté à l'Institut Claparède où on lui avait



conseillé une psychothérapie trois fois par semaine. Il en voulait à sa mère d'avoir empêché ce traitement qu'il souhaitait. Je supposais chez Cham, un clivage avec un fonctionnement psychotique en relation avec la pathologie maternelle, coexistant avec un aspect très adapté. Une étrangeté particulière, des mécanismes destructeurs dans le maniement de sa pensée, surtout un évitement organisé de toute rencontre entre nous me laissaient angoissée, interrogative.

Un jour Cham, parlant du discours imaginé chez les gens qui le dévisageaient dans la rue, me dit qu'on le considérait comme « ces cadavres en sursis qui veulent encore procréer ». Je sursautai et l'invitai à associer. C'est alors que Cham put me parler de son père militaire en 1940, fait prisonnier par les nazis après avoir été blessé. Il n'était pas dans un camp d'extermination, mais avait subi des expérimentations dites médicales. On lui avait fait avaler de l'acide chlorhydrique avec du verre pilé pour observer l'apparition d'ulcères gastriques. Il était revenu dans un état cachectique et souffrant de troubles digestifs sévères. Il s'était alors marié avec la mère de Cham qu'il avait rencontrée avant son départ en Allemagne. Cham et une sœur étaient nés. Par la suite son père faillit mourir d'une perforation digestive et subit une gastrectomie partielle. « J'aurai pu mourir comme le Christ à trente-trois ans » disait-il à son fils. Il mourut avant que Cham n'ait atteint l'âge adulte. Sa femme mettait en doute ses récits sur les nazis. Cela n'était pas croyable. Son père était mythomane. Cham avait été complice de sa mère pour s'en moquer. Pour la première fois, il m'évoqua un souvenir d'enfance avec son père. C'était son plaisir enfant de construire des sortes de huttes avec un jeu de mécano, aidé par son père. Celui-ci s'était coupé en l'aidant. Depuis Cham cessa de construire. Il eut des fantaisies par la suite de huttes, où des femmes noires venaient uriner et déféquer sur sa bouche. Nous pûmes associer avec l'acide chlorhydrique dans la bouche de son père et les verres pilés, coupants, dans les baraquements des camps. Cham prit conscience de son identification à son père dans son fantasme. Il associa à ses fantaisies où il s'imaginait comme Jésus-Christ, perforé pour sauver le monde. A l'âge de trente-trois ans, il avait eu des désirs suicidaires. Peu de temps après il me dira qu'il s'apercevait avoir attendu près de quarante ans, pour avoir chaussure à son pied comme il en avait rêvé. Il ne pouvait pas se les offrir, son père se privait tellement... S'agissait-il de ses

chaussures analytiques ? Cham m'avait dès les premières rencontres évoqué ses dettes lui interdisant de financer ses séances, malgré un très bon salaire. Ces dettes étaient faites essentiellement de contraventions et d'impôts non payés pour lesquels il risquait d'être poursuivi. Il me raconta alors un événement récent avec une amie allemande. Il avait visité une exposition scientifique avec un rival, que son amie cherchait à séduire. Il ressentit des désirs meurtriers à son égard, désirs qui se retournèrent contre lui-même. Il enfonça un couteau dans son avant-bras. Le sang gicla. Cela lui rappelait un film où on voit dans un cercueil, une femme morte d'hémorragie. Il pensa que l'ouverture de ce cercueil l'aspirait comme une ventouse. Ce serait comme le « baiser d'une mère vampirisée », dit-il (en l'écoutant, je pensais à la théorisation de P. Wilgowitz sur l'identification vampirique chez les enfants de survivants, je me disais aussi que nous vivions ensemble dans le transfert des mouvements semblables d'hémorragie émotionnelle, et d'aspiration dans l'identification projective et contre-identification projective). Je lui donnerai une interprétation sur sa culpabilité et ses angoisses à me vider, à partir d'éléments concrets concernant mes vacances et les modalités de son paiement; et aussi son sentiment d'être vidé par moi au risque de devenir cette dame Blanche morte (Blanche comme mon prénom). Il ajouta alors qu'il avait été soigné dans un hôpital allemand, de cette hémorragie compliquée de septicémie. Mais il se sentait bien, comme après une opération chirurgicale de son enfance avec l'euphorie due à l'aspiration de l'éther. Pourtant il avait été en danger de mort, et son amie allemande était indifférente. Je répondis que peut-être, il se sentait dans son traitement ici, dans un hôpital allemand avec une amie indifférente. Le lendemain, il me dira que pour la première fois, il a « le sentiment de se sentir bien, d'exister dans le présent ». Quelques jours plus tard, je lutte contre l'endormissement. Cham me parle de son sentiment d'être abandonné, de l'obésité de son adolescence, de la jupe noire et des bas noirs des filles séductrices, du « trou-noir » de la Physique, du trou qui « aspire, absorbe, anéantit », il répète. Je me sens me réveiller avec la patiente suivante en entendant celle-ci me parler « d'yeux qui mangent la figure ». Je pense à Cham, je suis mangée par ses yeux, trous noirs... Le lendemain Cham me dit que s'il allait bien, il pourrait me faire un exposé. Il a eu peur dans ses analyses précédentes, que son

analyste ne lui vole quelque chose, sa Pensée. Il pourrait être dépossédé de quelque chose de particulier qui fait qu'il est lui, spécifique dans son identité. Avant, outre-Atlantique, il surveillait les voisins, dans la rue il craignait qu'on ne pénètre dans ses pensées et qu'on ne le vole. Il avait un code secret de ses pensées et se mettait concrètement un bandage autour de la tête pour les protéger. Je pense au gouffre du trou noir de désespoir qui pourrait les aspirer. Il me dit que les femmes dans la rue étaient interdites car elles représentaient la dépossession absolue. Il continue en m'expliquant son regard. Il pense que ce sont des mouvements de lutte contre la pénétration, mais aussi une incitation pour être traité comme un être vil, à être humilié. Avec moi, il vérifie constamment dans mes yeux ma réponse à son regard. Vais-je répondre à son attente d'humiliation ?

La semaine suivante, Cham me raconte un autre souvenir concernant son adolescence. Son père voulait l'aider à fortifier son corps en lui apprenant la boxe. Ils avaient regardé le match de Ray Robinson contre Cohen, et son père lui montrait la tactique pour répondre défensivement aux attaques des adversaires. Il fallait les égarer par cette défense, tout en guettant le trou, le point faible où asséner le coup décisif. Un jour Cham vit son père endormi et le ventre nu. Il ne bandait pas les muscles du ventre. Cham donna alors un coup de poing devant son estomac. Son père se réveilla avec un cri terrifiant, une douleur syncopale, le maudissant. Cham avait oublié que c'était le point faible de son père. Lors de cette séance, il prenait conscience de sa culpabilité, et faisait des liens avec ses propres troubles digestifs. Sa mère lui avait dit à l'adolescence que son père pensait qu'il deviendrait un brigand. Il était donc désigné comme s'identifiant aux nazis. Il s'était toujours, disait-il, interdit l'agressivité par la suite. Je lui fais remarquer qu'il vit aussi un match de boxe de la même façon entre nous. Il reconnaît utiliser son discours et les détours de sa pensée dans la même tactique défensive.

Progressivement Cham se remet à manger. Il a payé ses contraventions, dont une pour excès de vitesse. « Pas grand-chose pour une faute si grave » ajoute-t-il. Il demande à continuer son analyse sur le divan. Il ne s'allongera qu'un an plus tard après m'avoir raconté que son prénom a été choisi par ses parents par similitude avec l'acteur de cinéma, Morphée, très apprécié par eux. Il s'imagine alors sa

mère « dans les bras de Morphée ». Pour la première fois, il pourra évoquer avec émotion, la rencontre amoureuse de ses parents avant leur séparation en 1940. Il parlera aussi dans le transfert de l'attrait exercé par mon prénom, Dame Blanche des lectures de son adolescence, qu'il pourrait sauver en Chevalier, mais aussi prénom étranger qui pourrait l'aider à accepter son nom étranger. Cela lui rappelle un souvenir en Allemagne où il avait été voir un film pornographique et avait été poursuivi à la sortie par un loupard tatoué qui le menaçait d'un pistolet et appelait la police. Il avait un sentiment bizarre de collusion de « malfrat » et de police. Il franchit sur le boulevard un feu qui devint rouge pour ses poursuivants. « C'est la ligne de démarcation. J'étais sauvé. Tout pouvait se passer jusqu'à l'horreur ». L'avait-il cherché ? Victime ou assassin on l'aurait accusé dans tous les cas, soit de ne pas se défendre, soit de se sauver. « C'est toute mon histoire » dira-t-il. C'est aussi l'histoire de notre relation. Mais Cham ne veut pas que je sois trop satisfaite de son évolution. Ce serait une reprise de pouvoir. Il manque des séances. Il a perçu trop de satisfaction dans mon regard, dit-il. Il pense à l'agent de la circulation quand elle est intense et se fait bien, dans le bon sens, il lève les bras et croit que c'est grâce à lui, alors que cela se fait tout seul. Cham alors lutte contre le sens pour détruire cette appropriation par moi. Je pense à une défense contre l'envie projetée. De nouveau, il sera méfiant à mon égard. Dans un rêve il écoute un magnétophone. Il est à genoux. Une femme est derrière lui. Il a confiance. Elle ouvre les vannes d'un gaz. Une fumée blanche et noire s'échappe. Est-ce qu'elle nous suicide tous les deux ? Il pense aux femmes qui l'ont aimé parce que juif, à ses liens d'amitié avec les noirs. Mais il pourra bientôt reconnaître comme sienne une voix entendue à la fin d'un rêve : « La place de l'huile est sur le feu. C'est par l'huile que je serai sauvé ». Il associe avec « les huiles » : le père, ses racines juives, la force de son identité, le feu de la destruction qui peut être aussi celui de l'amour. Il voulait être indépendant, se passer de père. Sa fille, il l'avait appelée Agar, dans une autre lignée. Il n'avait pas voulu élever d'enfant. « Si on les affronte, ils vous mettront en camp de concentration ». Il avait fantasmé que s'il avait fait l'amour avec sa fille, il aurait une chance sur un million de se donner naissance comme double, sans père. En reconnaissant sa voix, comme sienne, il reprend sa place dans sa li-

gnée paternelle, au risque du feu. Il me dira le lendemain très ému, qu'il a perdu avec ce fantasme quelque chose de très intime, une représentation d'amour homosexuel, d'exclusivité. Il a perdu de sa puissance le protégeant des dangers de l'identité juive. Il se sent très déprimé, mais en même temps éprouve quelque chose de nouveau, jamais connu, une sensibilité à la beauté des femmes, avec un sentiment émotionnel d'intériorité, de douceur. Il pense que dans sa démarche, sa quête, il est comme les mathématiciens et comme Socrate, cherchant quelque chose « au plus profond du mystérieux ». La rencontre est-elle possible dans cette recherche ?

\*

*Japhet* comme je l'ai dit tout à l'heure n'est pas juive.

Mais son père a assumé la destinée des Juifs pendant la guerre en les sauvant. Puis prisonnier avec eux, il eut dans son camp, un rôle comparable à celui des Médecins de l'impossible. Affamé, il revint dans un état de dénutrition sévère et mourut d'un cancer digestif. Japhet naquit de son mariage après la guerre. Elle était quand elle vint me voir, en quête d'un absolu de beauté et d'harmonie inatteignable. Elle consultait pour une culpabilité intense et une crainte de stérilité secondaire après des fausses couches qui avaient suivi l'avortement d'un fœtus trisomique. De la fenêtre de la Maternité, Japhet avait vu la fumée qu'elle attribuait à l'incinération de son fœtus. Elle s'était décompensée à partir de ce jour. Japhet avait épousé un juif. Pendant son analyse, elle prendra conscience de la confusion en elle entre son avortement et l'extermination organisée par les nazis. Je serai dans le transfert un père mort-vivant. Enceinte pendant sa cure, Japhet souffre d'une insomnie sévère. Elle accouche d'un fils et doit vérifier s'il est bien vivant dans son sommeil. Son fils est ramené un jour à la vie par elle, lors d'une apnée du nourrisson. Il sera surveillé par un « monitoring ». Japhet souffre de ne pas me voir pendant ses séances. Elle compare mon silence à celui de son père, silence insupportable, lui faisant redouter l'absence de vie des affects, stimulant sa curiosité pour ma vie personnelle. Elle ne savait rien de la vie de son père, de son passé. Elle le croyait froid, indifférent. Japhet prend conscience progressivement de sa souffrance liée à une impossibilité de représentation et de nomination. C'est à partir d'un travail sur l'écoute et la voix, qu'elle accédera dans ses rêves à une

perception de beauté charnelle et émotionnelle, et à une représentation symbolisant en mots l'impensable. Dans un rêve, elle va en train, en Mongolie, rechercher un enfant. Un homme l'accompagne qui a le prénom de son père et un nom proche de Scopos qui signifie pour elle voir ou le spectacle. Ils doivent traverser des lieux germaniques dont les noms signifient Villes de la Fumée Noire. Ce sont des noms en S. Elle associe avec la Fumée Noire du fœtus mongolien incinéré. Je lui montre la confusion avec les spectacles vus par son père en Allemagne. Japhet pense que le « S » des noms lui rappelle Auschwitz. « C'est le nom que je n'arrivais pas à prononcer ajoute-t-elle ». Dans un rêve suivant, elle reçoit une pierre qui tombe du ciel sur son ventre. Japhet peut verbaliser tout en prenant conscience du jeu de mot : jeter la pierre. Son père du Ciel lui jette la pierre sur le ventre. Je lui montre sa culpabilité de l'enfantement. Récemment, alors qu'elle voulait supprimer sa troisième séance, et manque souvent, Japhet a fait un rêve d'*insight* saisissant qui nous fait comprendre les mouvements réciproques de transfert et contre-transfert. En raison d'une blessure, elle est soignée dans une clinique de campagne, où on lui fait une transfusion. Elle prend conscience qu'il s'agit d'un sang vieux. Elle a peur de la contamination par le SIDA. Elle arrache la perfusion (j'associerai avec la suppression des séances). Sur le flacon, elle lit qu'il s'agit du sang d'un prisonnier alcoolique. Elle va au bar, une femme blonde en représentation lui dit que c'est du vieux sang conservé. Le prisonnier, elle l'associe à un bébé prisonnier dans le ventre. Elle pense à elle, dans le ventre de sa mère, après la guerre, recevant les angoisses de sa mère qui l'identifiait à son père en danger de mort comme les juifs. J'associe avec ce qu'elle peut percevoir des miennes dans les mouvements de contretransfert, et lui donne une interprétation sur la mère qu'elle peut ressentir en moi, angoissée par le père abîmé, retrouvé en elle. Dans un deuxième rêve, la même nuit, elle est dans une grande ville du Sud de la France qui pourrait être associée au nom de son père. Elle entre dans une grande salle où sur une table il y a un livre qui a la taille d'homme. Sur ce livre est posé un violoncelle évoquant une voix grave pleine d'émotion. Elle ouvre le livre. S'agit-il d'un cercueil, s'interroge-t-elle ? Je me demande si la voix grave du violoncelle, se dilatant, n'entoure pas de beauté ce cercueil. Elle lit dans le livre le nom d'un acteur de cinéma, Drach. Elle se demande pour-

quoi ? Le prénom de l'acteur est très proche du sien. Son mari à qui elle raconte ce rêve lui dit : « C'est moi qui aurais pu faire ce rêve. Drach c'est la prière du deuil juif ». Alors elle prend conscience qu'elle s'appelle Drach. En écrivant ces lignes, je pense « Japhet Drach : que se dilate la prière de Deuil ».

\*

*Shem*, j'ai déjà parlé de Shem sous le prénom de Dominique. Il était venu pour une deuxième analyse en raison d'une dépression que je croyais liée à la mort de sa mère. Il me demande au premier entretien : si, avec moi, il lui sera possible de fumer. Je lui réponds sans rien savoir de son histoire que je ne lui donnerai pas les allumettes, mais un cendrier. Ce sera me dira-t-il par la suite, un moment de prise de conscience progressive pour lui. Lors de sa première analyse, il n'avait pas évoqué la mort en déportation de son grand-père paternel dont il portait le prénom. Leurs initiales communes étaient inscrites sur une chevalière évoquant aussi mon nom. « Cette bague sera pour toi quand tu seras grand », disait sa mère. « Et quand je suis devenu grand, je l'ai perdue ». Cette bague emprisonnant son doigt, il l'associe au corset plâtré du Mal de Pott de son enfance. Il était enfermé, comme son grand-père. Dans le transfert, j'avais été un père (comme il l'avait vu dans un rêve sous les apparences d'un médecin de garde), plus attentif à réanimer un mort dans la pièce à côté, qu'à sa souffrance actuelle dans une pièce vide. Il fallait qu'il soit lui-même très malade, en danger de mort pour retrouver la sollicitude de ce père aimé tendrement. Shem avait toujours respecté son silence sur ses parents. Il dira : « Il faudra que je vive avec cette culpabilité d'avoir perdu cette chevalière, de n'avoir pas accompli le devoir pour l'esprit des morts. Mais maintenant je pourrai utiliser le double héritage familial », héritage porté par le nom du grand-père, héritage lié à des villes prestigieuses. En terminant son analyse, il dira qu'il dépose ici « le bouclier et les armes de Chevalier », carapace, fausse identité, faite de guerre, de lutte défensive comme nous l'avions vécue dans sa cure. « Hier soir, ajoute-t-il, en écoutant le président hongrois à « l'Heure de Vérité », c'était la tempête en moi. Il mentait. Il n'a pas l'héritage de Vérité. C'est à moi, le petit-fils qui porte le nom, que revient cet héritage ».

\*

Je terminerai par *Sara* dont j'ai déjà parlé ailleurs pour évoquer la problématique de stérilité qui était la sienne. Née de mère juive orpheline qui avait subi les persécutions nazies pendant la guerre, mais non l'extermination, et qui avait perdu également un frère des suites compliquées d'une perforation intestinale liée à un éclat d'obus. Sara se craignait stérile. Dès le début de la vie, elle avait joué un rôle de parent réparateur pour sa mère déprimée qui lui décrivait la maternité comme une déperdition de vie. Sa mère angoissée préoccupée par les fonctions intestinales de sa fille dès son plus jeune âge, la craignant en danger de mort comme son propre frère, avait contribué à l'organisation d'une superposition de confusions chez Sara quant à sa vie génitale. Celle-ci préférait s'identifier à un père, fort, non juif, enfant abandonné, ayant survécu avec les Résistants dans son adolescence. L'identification virile la protégeait de la dépression et des angoisses d'anéantissement. « Etre femme, la mettait doublement, disait-elle, en danger d'Holocauste ». La survie grâce à l'identification virile au prix de la stérilité, entraînait une culpabilité terrible liée au sentiment d'une force de vie mettant en danger ses parents. « L'accès à l'arbre de connaissance, me disait-elle, connaissance des secrets de famille, connaissance féminine de la sexualité, allait-elle entraîner la Mort ou la Fertilité ? » Dans un rêve, Sara porte dans le dos un poids, c'est un cadeau, mais très lourd. Elle pense à un bébé africain, pas séparé de sa mère. Je lui fais remarquer que c'est moi qui suis située dans son dos. Sara ajoute « qu'est-ce que c'est que ce bébé que je mets en vous ». Elle associe le bébé noir aux yeux noirs de son fils qui est né au début de la cure et à ceux de ses parents orphelins. Il s'agit de porter des parents-enfants-orphelins pendant la guerre, dans la solitude, qui peuvent s'accrocher comme des sangsues dans le dos, comme elle me vit dans le transfert. Par la suite, Sara se rêvera accompagnée d'une femme enceinte de sept mois qui la représente. Cette femme porte un sac trop lourd qui risque de les faire tomber toutes les deux et provoquer l'avortement. Elle jette ce sac qu'elle associe aux souvenirs lourds des deuils de sa mère, trop lourds pour elle, l'empêchant de réaliser ses propres désirs. Elle se dirige alors vers le village natal de sa mère : Douvres la Délivrande, et y rencontre dans une cave, un cinéaste avec son enfant tournant un film : « Témoignages ». Je pense au film de Lanzmann, Sara, elle, associe avec le film « Jeux interdits ». Elle pense qu'enterrer



est aussi interdit que l'inceste. Elle est saisie de rage contre les morts non enterrés qui provoquent culpabilité et peur des revenants. Elle fait le lien entre la femme enceinte de sept mois, et le septième enfant, Petit Poucet, jetant des cailloux pour revenir aux origines. « C'est difficile si les parents ne le font pas ». Elle pense à la guerre, à ce qu'elle a dit des morts non enterrés. « Je reste interdite », ajoute-t-elle, en exprimant une prise de conscience qui se poursuivra dans le silence entre nous. Sara se demandera si je ne me protège pas d'elle comme elle se protégeait adolescente de sa mère. Elle a la représentation d'elle-même comme se vidant pour laisser place à un cadavre, comme si elle était un tombeau. C'était quand elle laissait se déverser en elle un flot de paroles venant de sa mère. Est-ce que je ne subis pas la même chose avec ses paroles ? Sara explique son anorexie et son mutisme à l'adolescence par la peur du mouvement de la transmission d'un message. Dans un rêve, elle fuit un persécuteur intérieur, un acide corrosif provoquant l'anéantissement. Elle aurait pu rester stérile, « en disant non, au lieu du Nom », non à la souffrance comme héritage venant de sa mère. Elle pense à l'angoisse d'être soi avec son héritage et évoque l'image de Manon des Sources. Sara pendant une séance veut remplacer des images de loup en elle, images fatigantes par une autre, venant des récits bibliques, le Patriarche avec ses cheveux noirs sur les épaules. Sara a retrouvé des photos où elle riait. Sara reconnaît avoir nié ce rire entre ses parents, par ses propres attaques envieuses, comme les coups de ciseaux qu'elle donnait à l'âge de quatre ans contre leurs draps lavés. « J'ai été comme Alice au Pays des Merveilles, en voulant entrer dans le trou de la serrure, je me suis noyée toute petite dans leurs larmes ». Sara, la veille de l'anniversaire de son dernier enfant me dira le souhait d'emporter le miroir de l'analyse, comme celui de Persée contre la Méduse pétrifiante. « Alors quand on n'a plus peur, cela fait comme une image qui m'est venue : je souffle sur la main et la poussière part en fumée, et comme pour la lampe d'Aladin, le Génie qui y était enfermé apparaît ».

En lisant M. Nichanian, je me suis dit que quelque chose, dans ces histoires, pouvait devenir épopée.

Après ces récits cliniques, je voudrais reprendre quelques points de réflexion théorique.

## Les identifications

Ce terme a été controversé. C'est ainsi que J. Kestemberg a introduit la notion de *transposition* pour parler des fantasmes mettant en scène une pseudo-identification aux parents ou grands-parents persécutés.

Les Israéliens utilisent le terme de *concrétisation* comme l'a évoqué I. Kogan au congrès de l'I.P.A. à Amsterdam en juillet 1993. C'est le cas aussi de Hendrika-Halberstad-Freud qui illustre la transmission de l'angoisse de séparation.

En France, l'accent a été mis sur la problématique transgénérationnelle avec le *télescopage des générations* de H. Faimberg, l'*identification vampirique* de P. Wilgowicz, les travaux sur le fantôme de N. Abraham, M. Torok et C. Nachin.

Je voudrais pour ma part reprendre la distinction de S. Isaacs entre fantaisie consciente, d'une part, pouvant être mise en acte, et fantasme inconscient d'autre part, à l'origine d'agis ou de somatisation impliquant l'*agrippement totalement inconscient à une trace faisant lien, pour éviter l'angoisse de séparation catastrophique*. Ceci m'amène à parler des troubles de la pensée.

## Les troubles de la pensée

Je m'interroge sur ces troubles, avec leur dimension psychosomatique, dépressive, ou d'agis quelquefois dans la transgression. J'ai été frappée par la coexistence d'une pensée riche en associations et fantasmes, et de réussites intellectuelles de haut niveau, et d'autre part de moments de sidération communiquant dans le contre-transfert des vécus d'endormissement, de sidération de la pensée. Chez les deux protagonistes tout essai de représentation de mot ou de chose semble voué à l'échec. L'affect est tourné en dérision. Quelquefois, cette dérision s'étend de façon active à tout essai de liaison dans une lutte active, voire idéalisée contre le sens. S'agit-il de mécanismes psychotiques comme ils ont pu être décrits chez des analysants ayant des troubles de la personnalité ? La concrétude, la difficulté de métaphorisation est-elle différente de celle de certains sujets atteints de troubles psychosomatiques ? Il me semble que plusieurs niveaux doivent être distingués dans leur approche clinique. La culpabilité inconsciente retransmise, les références métapsychologiques concer-

nant le traumatisme, le deuil dans sa problématique transgénérationnelle, sont des concepts qui aident de façon large à la compréhension des mécanismes en jeu dans certaines zones de fonctionnement psychopathologique, comme P. Wilgowicz avec ce qu'elle a décrit de l'identification vampirique aux morts non enterrés, je pense que des processus plus spécifiques sont en jeu dans des fonctionnements répétitifs. *La concrétude de la pensée comme celle de certains mécanismes autistiques, semble s'agripper à un objet inanimé, une trace qui permettrait, dans le désespoir de la destruction de la mémoire vivante, de donner le sentiment d'exister.* « Quelque chose de plus de l'ordre de la Pulsion de mort comme non sens, ou attaque au sens (identification à l'agresseur nazi ?) est à l'œuvre de façon discontinue dans la constitution des mécanismes de pensée lors des premières identifications ». <sup>2</sup> La communication non verbale joue un rôle prépondérant pour la transmission dès le début de la vie de quelque chose de l'horreur du vécu parental. Contre ces mouvements totalement inconscients d'identification projective venant des parents, entrent en jeu des défenses de toutes sortes « pour éviter la perception d'une souffrance sans nom et la décompensation hémorragique ». La défense maniaque en est un exemple avec la fuite en avant dans la transgression, ou les engagements idéalisants, suicidaires à long terme dans une mort ou un échec héroïque. Ailleurs des somatisations dont la stérilité est la plus fréquente, peuvent aboutir à la réalisation dans la concrétude, de morts-vivants qui donnent à voir leur corps sans percevoir leur souffrance. Je pense plus particulièrement à Joseph atteint de poussées de rectocolite hémorragique, à l'anorexie de Cham et de Sara dont les parents mouraient de faim. Selon les sujets, ces mécanismes peuvent coexister de façon clivée avec un fonctionnement œdipien génitalisé. Souvent la dynamique en jeu est celle de l'utilisation défensive, contre la douleur de la déception œdipienne, de ces mécanismes identificatoires pouvant conduire à l'enfermement dans l'horreur de la répétition.

### **Le vécu et le travail du psychanalyste**

Celui-ci est susceptible d'utiliser les mêmes mécanismes de clivage et de déni contre les identifications projectives venant de ces analysants par des messages le plus souvent non verbaux. Contre ces vé-

cus impensables, il peut utiliser les agis de la contre-identification projective. Un collègue me faisait remarquer combien se défendre de ces identifications projectives était une protection pour ne pas assumer avec son analysant la destinée juive, dans une collusion de déni. Sans élaboration en commun avec d'autres collègues, ces vécus contre-transférentiels impensables représentent un risque pour l'analyste. L'attention portée au maintien du cadre de l'analyse me paraît d'autant plus importante. Il m'a semblé que souvent les mécanismes transgénérationnels se trouvaient agis et contragis dans le maniement du cadre. H. Faimberg nous a montré le télescopage des générations à partir d'indices concernant le paiement.

Pour ma part, je n'ai reçu de paiement en centimes que par ces analysants : cela a été le cas de Cham, de Japhet et de Sara. Je leur ai montré outre l'anachronisme, la reprise, à mon égard comme pour leur identité, des mécanismes de mépris comme celui de l'agresseur. Pour Shem, c'est l'inverse qui se produisit : je lui réclamaï une dette déjà payée : « Qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu pour n'avoir pas fini de payer ? » dira-t-il, associant avec la dette pour son grand-père. Mes identifications contre-transférentielles inconscientes se trouvaient mobilisées en liaison avec les identifications inconscientes à l'objet interne détruit du père de Shem.

Le travail d'élaboration est indispensable devant une clinique de destruction psychique associant les angoisses d'anéantissement et les mécanismes de défense maniaque d'excitation (chez ses enfants dont les parents en deuil n'ont pas joué leur rôle de pare-excitations). Ce sont les mécanismes de « Narcissisme au Service de la Survie » comme le décrit J. Kestemberg<sup>8</sup>, qui permettent chez l'analyste de faire ce travail d'élaboration. La richesse associative témoigne de la lutte contre les angoisses d'anéantissement. Les identifications transgénérationnelles de l'analyste entrent en jeu dans un champ où le lien de reconnaissance réciproque élargit la profondeur du monde imaginaire et l'accès à une métaphorisation signifiante. Souvent, l'effet de surprise, dans les agis donne force au

---

<sup>8</sup> J. KESTEMBERG, « Psychoanalysis of children of survivors of the Holocaust : Case presentation and assessment », *Journal of Amer. Psychoanal. Ass.*, 1983, 28, pp. 775-804.

sens, en réactualisant le passé. Par la présence vivante de l'analyste dans son corps, ses mouvements émotionnels et ses interprétations, un lien fraternel, dans l'ambivalence, permet de survivre en traversant le champ du désastre grâce à la main tendue intra- et interpsychique, intra- et intergénérationnelle, que représente le travail de liaison. C'est ce lien qui permet d'assumer pour les deux protagonistes, la blessure narcissique que représente la reconnaissance de l'identification à l'agresseur nazi comme pour Cham. C'est la qualité de ce lien qui permet la reconstitution de l'histoire personnelle dans la trame d'une filiation qui était faite de trous. Le lien est rétabli alors avec l'histoire d'avant, méconnue dans la sidération. C'est ce lien qui permet à l'analyste de renoncer à un excès d'attachement à un modèle idéal analytique, pour pouvoir intervenir activement pour reconnaître dans le vécu transférentiel actuel, ce qui peut évoquer l'histoire personnelle et familiale dans la Shoah, et aider à différencier la configuration fantasmatique personnelle et la réalité historique. C'est l'intériorisation de ce lien qui permettra au moment de la séparation, l'abandon du cadre protecteur, gardien de survie. Le sujet pourra alors, dans une pensée individuelle continuer comme le dit Sara en faisant un jeu de mots dans un rêve, à rejoindre « le groupe, une file de voitures qui cherche l'essence » (comme pour la sienne en panne dans un de ses rêves). C'est en se reconnaissant avec son nom dans cette file de génération en quête de sens, que le sujet peut se différencier par le sens qu'il peut alors créer pour son histoire personnelle, dans la beauté de la note de musique dilatée, du travail dans le deuil, de la pensée symbolisante chargée d'émotions.

## PENSER LA MÉMOIRE IMPENSABLE DE L'EXTERMINATION

### Parler de la violence sociale

Le siècle a été témoin de nombreux actes de destruction commis par des êtres humains les uns contre les autres. Auschwitz et Hiroshima nous ont révélé que la mort et la violence appartiennent à la partie la plus intime et la plus cachée de notre identité. L'horreur s'introduit et s'inscrit dans le psychisme comme une marque qui ne peut s'articuler en un récit apte à rendre compte de la nature de cette irruption. Ces scènes, monstrueuses et douloureuses, endommagent nos systèmes de perception et de représentation. Nous vivons dans un monde de parole, de langage et de récit et en même temps, nous vivons dans un monde fait d'images, d'action, de violence, où la parole est brisée. Témoigner, c'est faire appel à l'autre, l'affecter, le pousser à s'engager. Mais, pour les survivants, parler, témoigner, proviennent aussi d'un besoin d'expliquer, de raconter pour dominer ce monde dont ils furent les victimes.

Le lundi 10 mai 1993, (une heure après le début de la réunion),

Les membres d'un groupe composé de survivants de la Shoah, enfants pendant la deuxième Guerre Mondiale, et qui se réunissent ces dernières cinq années sous ma direction, discutaient de l'idéologie nazie en la comparant aux événements en Yougoslavie où des gens sont violés et tués. Le groupe essayait de comprendre comment de telles choses peuvent avoir lieu. Un des participants qui, adolescent, avait passé trois ans dans différents camps de concentration, raconta ce qui suit : « C'était en 1944. Nous devions transporter des meubles pour un des officiers. En haut des escaliers, je regardai dans le miroir qui s'y trouvait, puis derrière moi : qui était-ce ? J'avais alors dix-huit ans, une vilaine barbe recouvrait mon visage, exactement comme ça... (il éclate en sanglots), je ne pouvais pas me reconnaître... Chaque fois que nous parlons, des images me reviennent à l'esprit. » Le groupe demeurait silencieux. M. me regarda et me demanda d'expliquer pourquoi l'histoire du miroir lui revenait à ce moment-là. Après un long silence, je répondis : « C'est à travers votre miroir que le groupe et l'humanité se regardent et se reflètent maintenant ».

Un autre participant a continué : « Je dois revenir à une de nos discussions Il est clair pour nous que l'extermination des Juifs en Allemagne n'était pas un programme, c'était une idéologie : que le peuple allemand et le monde entier soient purifiés des Juifs. Il est évident que chacun n'était pas capable d'exécu-

ter ce projet ou d'accepter cette idéologie. Nous voyons dans d'autres pays non moins cultivés qui en temps de conflit sont prêts à tuer. Prenons la Yougoslavie, les Yougoslaves étaient des gens gentils, bons et simples, qui travaillaient dur. Et regardez-les aujourd'hui... Fini... Des milliers de tués... Personne ne se soucie du meurtre et du viol d'autres gens. Vous pouvez vous tourner vers l'Irlande. Ça leur est égal, ils mettent des bombes dans les grands magasins (qui tuent des femmes et des enfants). Comprenez-vous ce que j'essaie de dire ? Il y a quelque chose dans l'humanité... Il avait demandé au début comment cela pouvait arriver et qui pouvait répondre ? Il est impossible de répondre à cette question ».

### **Parole impossible mais oubli intolérable**

Dans beaucoup de familles, le souvenir de la guerre est enfoui. Silence dense, ponctué parfois de quelques fragments de récit, qui se répètent, les mêmes, repris encore et encore. Ils rendent plus manifeste le non dit d'où ils émergent et que nul n'ose remettre en question, tant est puissante leur emprise (Gampel, 1986, 1992). Reste la présence de l'absence, l'éloquence du silence. « Ce ne sont pas les trépassés qui viennent nous hanter, mais les lacunes laissées en nous par les secrets des autres », écrivent N. Abraham et M. Torok (1976), en étudiant le sens métapsychologique du fantôme.

La parole est impossible mais l'oubli intolérable. Les survivants ne réussissant pas à transformer ces expériences traumatiques en mots, ressentent une obligation morale à rompre le silence, car celui-ci s'assimile à l'oubli, à l'effacement de la Shoah. « Parler, écrire c'est fournir des documents à une étude dépassionnée de certains aspects de l'âme humaine » (Primo Levi). La parole agit comme une parole qui peut détruire ou qui peut donner une forme. Mais parler n'est pas une activité aussi innocente qu'il y paraît parfois, elle débouche sur l'accès à l'horreur, à un espace discursif qui implique des dangers tangibles, celui du terrorisme de la théorie, laquelle semble dire : « Nous savons de quoi il s'agit, nous sommes les spécialistes de la Shoah, de la terreur » ; celui de rester enfermé dans le récit de la scène sadique, dans la fascination voyeuriste suscitée par ces évocations du récit de la victime, du martyr, du héros. Entre l'horreur à l'état brut et l'acte de penser, il y a un sentier très étroit qui d'un côté mène à l'abîme, mais de l'autre permet de s'en dégager et de réfléchir. Il est important de créer des espaces de transition entre l'horreur et la réflexion. Celle-ci tente de symboliser le patrimoine

mortifère qui est notre héritage, pour rendre, de cette manière, le crime « transmissible », et inscrire une histoire, en réduisant la distance qui sépare deux mondes d'expérience incommensurables.

Comment rationaliser la Shoah ? Avec quel langage ? Il n'est pas question d'irrationnel mais « d'antiraisonné », comme l'écrit Steiner (1966) qui rêve du silence. Son premier thème était « Le silence et l'inhumaine » et le second « Le silence et l'art ». Ceux qui trouvent les mots justes sont rares : Celan dans sa poésie, Primo Levi dans ses livres. Pour Hölderlin, les plus éloquents sont les plus silencieux. Selon Lie-Tseu (450 avant J. C.), « le discours parfait est sans paroles, l'acte parfait consiste à ne pas agir ». Nous pouvons comprendre dès lors qu'une zone de silence est inaccessible au témoignage, relevant peut-être du domaine de « l'existential-éthique ». Dans le récit des survivants, une place, doit être faite au silence, car c'est parfois lui qui parle et brise la pauvreté d'une reconstruction. Il est difficile de rencontrer des espaces accordés au silence. Dans la vie privée, publique, éducative, il existe une pollution du bruit. Mais l'inadmissible dans le récit figure chez l'individu, et resurgit sous une forme indicible, inquiétante. Les souvenirs demeurent en tant que résidus fugaces, pesants, persistants que rien ne rassemble. Ce sont des impressions vacillantes, intermittentes, des étoiles filantes, comme des lumières clignotantes, des miettes dans un autre soi-même.

Les événements ont laissé leurs empreintes, la violence sociale s'infiltré en laissant une trace radioactive, sans forme. Certains de ces restes, « résidus radioactifs », persistent, inopérants, inefficaces tant qu'ils n'ont pas été l'objet de sollicitations, d'excitations, de mise en éveil par l'environnement. Ces traces, sont susceptibles de réapparaître sous différentes formes ou comme absence (Gampel, 1982). Mais qu'en est-il des résidus que nous portons en nous, de tout ce qui n'a pas pu être transformé ni métabolisé ? Comment mettre à sa place un espace pour ne pas installer en nous d'autres résidus, qui peuvent nous enfermer et nous empêcher d'exister.

« Dès les premiers jour, écrit Robert Antelme (1957), il nous paraissait impossible de combler la distance que nous découvriions entre le langage dont nous disposions et cette expérience que, pour la plupart, nous étions encore en train de poursuivre dans notre corps. Comment nous résigner à ne pas tenter d'expliquer comment nous en étions venus là ? Nous y étions encore. Et cependant



c'était impossible. A peine commençons-nous à raconter que nous suffoquions. A nous-mêmes, ce que nous avons à dire commençait alors à nous paraître inimaginable. Cette disproportion entre l'expérience que nous avons vécue et le récit qu'il était possible d'en faire, ne fit que se confirmer par la suite. Nous avons donc bien affaire avec une de ces réalités qui font dire qu'elles dépassent l'imagination. Il était clair, désormais, que c'était seulement par le choix, c'est-à-dire encore par l'imagination, que nous pouvions essayer d'en dire quelque chose ».

Le souffle dépasse le mot, le concept. Ce qu'ils ont vécu, les survivants le savent, mais leur sensation et leur perception d'eux-mêmes sont désormais différentes. Les images, les mots utilisables sont alors des agrégats dépourvus de mouvement. Ce travail sur l'expérience d'un survivant ne fait pas appel à une logique habituelle mais à une « métaphore concrétisée » (De Press, 1976), c'est-à-dire la réalisation des pires fantasmes. L'élaboration ne peut porter que sur les résidus. Le silence intervient alors en tant qu'il ouvre un accès au trop plein de résidus traumatiques intraduisibles en mots. Laisser apparaître les images, être apte à leur donner une place dans le corps, les ressentir, pouvoir s'en rendre compte à travers les traces laissées dans le corps, à travers les cinq sens, en fonction du potentiel émotionnel dont chacun dispose.

Mais lorsque le message est dit et entendu, et plus encore écrit, alors il est possible d'envisager une répartition plus simple des résidus. Les traces dont on peut disposer interviennent dans notre propre espace créateur (Eyssalet, 1990). L'important est de savoir comment utiliser ce qui va se mettre à sa place. Nous pensons à partir de nos résidus et nous prenons appui sur eux. C'est seulement lorsque les résidus trouvent une représentation que nous leur donnons la possibilité d'apparaître, que nous leur trouvons des noms. Le langage, en le nommant, donne accès à l'horreur.

Comment remettons-nous à sa place dans notre monde, dans le cadre socio-culturel auquel nous appartenons, ces « résidus radioactifs » sur lesquels nous sommes en train des nous interroger ?

Il s'agit de trouver un autre silence, au sein duquel on se responsabilise ; ce silence est ressenti autre que le non-dit, lieu d'emprise, à rejeter hors de soi, qui risquerait de se représenter le plus souvent à travers l'espace psychique d'un autre sujet.

## Identification radioactive

Les scènes laissées par l'extermination, monstrueuses et douloureuses, endommagent nos systèmes de perception et de représentation qui ont été surchargés ou détruits par des stimuli trop puissants et ont laissé derrière eux en héritage des formes d'identification cruelles et violentes. Ces identifications, parfois, peuvent être comparées aux effets de radiations, une réalité externe qui entre dans l'appareil psychique sans que l'individu puisse saisir, contrôler, écarter leur pénétration, implantation et effets. Cette « identification radioactive » (Gampel, 1992a, 1992b) contient des restes non-représentables, des influences radioactives du monde extérieur incrustées dans l'individu. La radioactivité nuit physiquement à l'individu au moment du traumatisme ou immédiatement après. Il en est de même avec la violence sociale qui nuit à la psyché de l'individu au moment du trauma ou tout de suite après. Cependant, chez des individus exposés à la radioactivité, les « restes radioactifs » demeurent latents et prennent la forme de maladies physiques, qui affectent les rescapés ou leurs enfants, bien des années plus tard. Ces restes non représentables des influences radioactives, se révèlent à travers des images, des symptômes, des rêves dans une transmission de génération en génération. L'individu qui a intériorisé les restes radioactifs sans en être conscient, s'est identifié à eux ainsi qu'à leurs aspects déshumanisants. Par la suite, il les met en acte ou bien elles sont agies par ses enfants, dans le processus de transmission.

Les personnes atteintes par la violence sociale, qui vivent un cauchemar lancinant de l'impensable affrontent la perception de l'horreur consciemment et inconsciemment à travers différents mécanismes de défense tels que « l'anesthésie affective » (Minkovski, 1946) et « l'engourdissement psychique » (Lifton, 1976). Elles peuvent aussi éloigner consciemment les perceptions de la violence en choisissant de ne pas lire, écouter ou regarder ce qui a trait à leur traumatisme. Cependant, on peut présumer cette perception de la violence pénétrante comme la radioactivité, qui se frayerait un chemin dans notre psyché en touchant les trois espaces psychiques (Puget 1988, 1989), à savoir l'inter-sujetif (l'individuel, le plus intime, pulsions et représentations de pulsions), l'intra-sujetif (des

liens, relations d'objet) et le trans-subjectif (contexte socio-culturel) avec ses lois et ses modes de fonctionnement.

### **L'arrière-plan de sécurité, l'arrière plan de l'« unheimlich »**

Dans cet article je voudrais définir deux concepts opposés, l'arrière-plan de sécurité de base (*background of safety* (B.S.)), et l'arrière-plan « d'inquiétante étrangeté » (*background de l'unheimlich* (B.U.)), ancrés dans l'individu qui fait l'expérience de la violence sociale et vit dans un tel contexte. Je ferai une distinction entre les individus qui subissent un traumatisme direct et ceux qui ne sont que spectateurs. J'utiliserai le concept de « B.S. » comme J. Sandler, qui voit dans la notion de *safety*, « sécurité de base », un sentiment différent du plaisir sensuel. Dans le *background* de sécurité de base, pour lui (1960), la perception est une activité susceptible d'entraîner des sentiments de sécurité. Il s'agit d'un processus très actif du moi ou bien d'une partie de l'activité essentiellement intégrante du moi qui a le pouvoir de discerner ces perceptions et de donner un sens aux relations d'objet. L'acte de percevoir, acte de maîtrise du moi, est en outre protecteur envers un traumatisme accablant. L'acte de perception réussi est un acte d'intégration accompagné d'un sentiment net de sécurité, évident en tant que *background* de nos expériences quotidiennes. L'*Unheimlich* de Freud me semble être le contraire d'un « *background* de sécurité de base ».

Ce concept freudien (1919) s'applique aux sentiments d'effroi et d'horreur. Tout en reconnaissant leur lien inéluctable avec la peur; Freud voulait distinguer, dans le champ de l'effrayant, un sentiment particulier et central d'*Unheimlich*, utile pour aborder cette « appropriation » symbolique du crime contre l'humanité. L'*Unheimlich* n'est pas une organisation symptomatique, comportementale ou névrotique. C'est une expérience vécue (*Erlebnis*) sans signification, qui ne peut être verbalisée. Ce concept difficilement traduisible en français, l'a été en France par l'expression d'« inquiétante étrangeté », qui laisse tomber le « *Heim* » (sens de « chez soi », « à la maison », *heimlich*, le familier). Freud a ajouté à la notion de caché, « le dangereux, éveillant une peur horrible » (Freud, 1919, pp. 222-4). Il évoque quelque chose d'originel déjà expérimenté. C'est comme si l'expérience de l'étrangeté était une dialectique entre la réminis-

cence et l'oubli. Avec l'« Unheimlich », subsiste un vide, un irréductible, alors qu'en même temps quelque chose commence à prendre des contours à se présenter comme non encore représentable.

Ce terme d'« inquiétante étrangeté » peut nous aider à décrire avec précision les expériences inexprimables. Je me réfère surtout aux souvenirs de terreur et d'horreur provoqués par la violence sociale extrême, c'est-à-dire par quelque chose d'originel, expérimenté déjà dans l'histoire de notre siècle, transmis de génération en génération. L'expérience d'un tel monde peut estomper ou effacer la distinction entre l'impossible et le possible. Une telle agression, entre fantasme et réalité, devient traumatisante en elle-même et entraîne la peur face à ses propres pensées et attentes. Ainsi un « background d'inquiétante étrangeté » (B.U.) est créé. C'est comme si les sentiments d'étrangeté devenaient une structure organisée. L'incertitude, l'état de désorganisation deviennent par là-même un cadre et font partie de la personne.

Le B.S. provient d'un sentiment de sécurité qui s'est développé dans le cadre de la relation d'objet et de l'identification primaire. Le petit enfant est désemparé. Le contexte de ses expériences est fourni principalement par les adultes. Le développement normal est déterminé par le fait que le monde extérieur, représenté initialement par les parents, permet une neutralisation des aspects agressifs générateurs de peur et d'anxiété. Le monde extérieur révèle à l'enfant, par le comportement parental, la dimension du don, de l'agrément et de la tranquillité d'esprit qui sont consolidés chez un individu vivant au sein d'une famille organisée et dans un contexte social où les normes, les traditions, les règles de morale et d'éthique sont clairement transmises et expérimentées en tant que telles. En contrepartie, lorsque ce monde organisé se casse, du fait de la violence sociale, les perceptions terribles de colère, mort, torture et destruction entraînent un sentiment « d'inquiétante étrangeté ». Toutes ces expériences et tous ces sentiments deviennent un B.U. que je propose d'appeler : l'arrière plan « d'inquiétante étrangeté » (« background de l'unheimlich », B.U.) et qui est l'opposé de l'arrière-plan de « sécurité de base » (« background of safety », B.S.)

Alors que tous les individus abritent en eux-mêmes cet héritage tacite et caché d'agression, il est très important de souligner que les

individus ayant souffert de violents traumatismes sociaux connaissent une agression terrible, celle d'un monde extérieur brutal qui n'est pas celle de leur propre agressivité cachée.

Dans notre travail psychanalytique nous avons remarqué que les victimes de violence sociale essaient de continuer leur vie fondée sur le B.S. de leur passé et que le B.U. émerge à travers leurs symptômes, dans leurs rêves, leurs cauchemars, à des moments de solitude et à travers une transmission inconsciente.

Au cours d'une réunion, le groupe discute les faits de la vie après la Shoah. Un des participants dit : « La Shoah existe pour moi dans toutes sortes de choses pendant la journée. Et j'y suis toujours ramené sans en être conscient. Je ne veux pas que l'on ait l'impression que je ne pense qu'à ça toute la journée. Je travaille, j'ai des enfants, des petits-enfants, la télé, la radio, des livres. J'ai toujours quelque chose à faire, mais c'est toujours là, dans mes pensées. Et ça ne me quitte pas ; j'ai le sentiment que ça devient plus fort chaque année. Je veux dire plus profond. Évidemment, c'est plus éloigné mais en termes de profondeur et de force, il me semble que c'est plus fort. Hier, au déjeuner, j'ai pris une tranche de pain. Soudain je me suis rappelé le ghetto de Lodz et ce qu'une tranche de pain représentait là-bas. C'était la vie. Ou une louche de soupe, par exemple. Qu'est-ce qu'une louche de soupe ? Rien, rien du tout. Mais vous vous rappelez ce que la soupe représentait au ghetto de Lodz ? C'était la vie, c'était plus que la vie, c'était un rêve. En lisant les chroniques du ghetto de Lodz, j'avais un dédoublement de la personnalité : pour un moment, en les lisant, j'étais là-bas et en même temps j'étais ici. J'étais là-bas avec la soupe, la tranche de pain, avec Rumkowski, avec les Allemands, avec les décrets. Et j'étais ici avec ma femme, les enfants, la bourse et la radio. C'est un genre de dédoublement de la personnalité, tout le temps en deux endroits ».

Un autre participant du groupe avait huit ans quand on l'amena à Terezienstad avec sa mère. Il dormait dans un endroit d'où il pouvait voir comment on empilait les cadavres les uns sur les autres. Il dit : « A propos du sujet qui vient d'être soulevé, c'est intéressant, j'y ai pensé à la maison. Nous parlons ici de toutes sortes de choses mais où est le chaque jour, où est le toujours, où est le tout le temps. Je dois dire que je suis beaucoup plus jeune que vous à ce qu'il paraît, je travaille encore à plein temps et je n'ai rien lu sur la Shoah récemment. Disons tout de même qu'il y a toujours un programme sur la Shoah à la télé mais je n'en ai pas regardé ces jours-ci. Et pourtant ces sentiments dont vous parlez, c'est comme si c'était moi qui parlais parce que c'est exactement comme ça. On ne sait pas d'où ça vient. Tout à coup, c'est là. Ça peut venir avec n'importe quoi. Écoutez une histoire de mon enfance. Mon enfance, c'est-à-dire j'avais peut-être quinze ans, au kiboutz, pendant une « mobilisation », quand on doit tous travailler ensemble dans les champs. Nous ramassions des betteraves à sucre. Nous étions paysans, un tracteur avançait et arrachait les betteraves, je suis venu pour les empiler. Je suis venu, j'ai arraché

une betterave et je l'ai lancée dans le tas, ça a fait « pphht », je suis resté planté là. C'est ça. Avec ce tas de betteraves à sucre j'ai vu des images, des tas blancs, faisant « pphht », une autre apparaît et fait « pphht » et je suis resté là. Cette image, c'était le premier de mes flash-back, de ces choses qui reviennent chaque fois. Un jour j'ai dit à ma femme : c'est comme une bibliothèque, un meuble-classeur, tout à coup un tiroir s'ouvre, quelque chose en sort et il se ferme ».

Ainsi, nous pouvons voir les deux backgrounds, le B.S. et le B.U. fonctionnant à différents niveaux et à différents moments. L'un et l'autre ont alternativement le rôle de premier et d'arrière-plan. Ce « background d'inquiétante étrangeté » ne peut être ni assimilé ni intégré à des structures préexistantes ou à des expériences de la vie actuelle. Ce B.U. se maintient côte à côte avec le B.S. Ces deux backgrounds qui existent dans le préconscient, ne sont pas refoulés mais réprimés. La répression est un mécanisme conscient fonctionnant au niveau de la « seconde censure », que Freud situe entre le conscient et le préconscient. La répression implique l'exclusion du champ de la conscience actuel et non pas le passage d'un système préconscient-conscient à un autre inconscient (Freud, 1915).

A travers mon travail avec des survivants, enfants au moment de la Shoah, j'ai pu apprendre que les deux backgrounds ne restent pas toujours juxtaposés mais qu'une partie du B.U. s'infiltré dans le B.S. Ainsi une zone d'ambiguïté est créée, caractérisée par la confusion, les rêves, la somatisation, le malaise, l'incrédulité. Lorsque le B.U recouvre une plus grande partie du B.S., nous sommes confrontés à une symptomatologie plus sérieuse, qui risque d'aboutir à une situation extrême si le recouvrement est complet.

Il s'agit d'un travail sur la perte. Ce qu'on a perdu est l'objet d'amour, les idéaux, l'humain et on se demande avec Primo Levi « Si c'est un homme ». Le travail du deuil, est un travail de transformation très lent d'un objet mort vivant par la représentation. Prendre conscience de ce que l'on veut garder de son héritage et de ce que l'on veut dépasser, s'inscrit comme mémoire, équivaut à une remémoration symbolique. Vouloir effacer les traces, se désinvestir d'un effort de remémoration aboutissent à la déliaison et donnent force à la composante destructrice de la pulsion de mort.

## Références

- AMATI, S., « Avatars de l'angoisse de séparation dans des conditions extrêmes », in *Communications Congrès des psychanalystes de langue française des pays romans*, Genève, 1988.
- AMATI, S., « Récupérer la honte » in J. Puget and R. Kaes (éds.), *Violence d'Etat et psychanalyse*, Dunod, Paris, 1989.
- ABRAHAM, N. et TOROK, M., *L'Écorce et le Noyau*, Éditions Aubier Montaigne, Paris, 1978.
- ANTELME, R., *L'Espèce humaine*, Gallimard, 1957.
- CELAN, P., *Poèmes*, Éditions Unes, Paris, 1987.
- CELAN, P., *Pavot et mémoire*, Christian Bourgois éditeur, 1987. (New York Pocket Books).
- EYSSALET, J. M., *Shen ou l'Instant Créateur*, Guy Trédaniel, Paris, 1990.
- FELMAN, S., « A l'âge du témoignage : Shoah de Claude Lanzmann », in *Au Sujet de la Shoah*, Éditions Belin, Paris, 1990, pp. 55-149.
- FREUD, S., 1915b, « Repression », S.E., 14.
- FREUD, S., 1915c, « The Unconscious », S.E., 14
- FREUD, S., 1919, « The Uncanny », S.E., 17
- GAMPEL, Y., « A daughter of silence », in M.S. Bergmann & M.E. Jucovy (eds.), *Generations of Holocauste*, New York, Basic Books, 1982, pp. 120-136.
- GAMPEL, Y., « L'effrayant et le menaçant : De la transmission à la répétition », *Psychanalyse à l'université*, 1986, pp. 87-102.
- GAMPEL, Y., « Thoughts about the transmission of conscious and knowledge to the generation born after the Shoah », *Journal of Social Work and Policy in Israël*, Special Issue, vol. 5, 1990, pp. 43-50
- GAMPEL, Y., « Prendre Conge del pasado familiar », *Cuadernos Clinicos*, Revista de psicoanálisis con niños y adolescentes, vol. 6, 1993a, pp. 23-34; et « Abschiednehmen von der Familienvergangenheit durch den Geist des Analytikers », *Kinderanalyse*, vol. 3, Verlag Klett Cotta, 1994, pp. 311-333.
- GAMPEL, Y., « From the thing in itself by modeling through transformation by narration in the therapeutic space », *British Journal of Psychotherapy*, vol. 9, 1993b, pp. 280-290.
- LEVI, P., *Si c'est un homme*, Giulio Einaudi Editore, Turin, 1958.
- LIE-TSEU, 450 avant J.C., *Le vrai classique du vide parfait*, Gallimard, Unesco, 1989.
- LIFTON, R.J., *Death in Life : Survivors of Hiroshima*, Random House, New York, 1967.
- MINKOWSKI, G., « L'anesthésie affective », *Annales Médicales Psychologiques*, 1946, p. 104.

PUGET, J., WENDER, L., « Analista y paciente en Mundos superpuestos », *Psicoanalisis*, Vol. 4, 1982.

PUGET, J., « Un espace psychique ou trois espaces sont-ils superposés ? », *Revue de Psychothérapie psychanalytique de Groupe*, 1989, p. 13.

PUGET, J., « Social violence and psychoanalysis in Argentina : The unthinkable and the unthought », *Free Associations*, 1988, pp. 13, 84-140.

SANDLER, J., « The Background of Safety » (1960), in Sandler, *Safety to Super-ego*, Karnac Books, London, 1989a, pp. 1-8.

STEINER, G., *Langage and Silence*, College Edition, New York, 1967.





## **LE PROCÈS ET L'EXPERTISE PSYCHIATRIQUE À LA RENCONTRE DE L'HUMAIN**

Le trois mai 1987, D. Gonin, D. Weber et moi-même étions convoqués devant la Cour d'Assises du Rhône pour rendre compte de l'expertise psychiatrique effectuée à la suite de nombreuses rencontres avec Klaus Barbie. Au terme d'une longue attente, la perception d'éclats de voix et d'une certaine agitation dans la salle d'audience nous a amenés à penser qu'un incident important venait de se passer, ce qui nous fut immédiatement confirmé par les magistrats au cours d'une suspension d'audience. Klaus Barbie avait annoncé son intention de ne plus être présent physiquement à son procès, et cela immédiatement, juste avant notre témoignage. Cette déposition devant le box de l'accusé vide, accusé qui s'était mis au moment choisi par lui en dehors de ce procès, faisait resurgir toute une série de réflexions qui s'étaient imposées au cours d'un véritable travail préparatoire à l'expertise proprement dite.

A partir de quel cheminement nous trouvions-nous à participer au processus de jugement d'un sujet accusé d'une qualification criminelle inédite dans notre pays, pour des faits remontant à plus de quarante ans...

Certes notre longue expérience de travail expertal et de déposition devant les Cours d'Assises pour des crimes souvent horribles, barbares, nous avait accoutumés à nous interroger sur l'humain et l'in-humain, sur la nature du Mal, l'impossibilité pour une approche clinique, seule garante de la validité de l'expertise, de percevoir l'autre comme radicalement étranger à soi, bref d'une autre espèce.

Mais cette fois nous avons accepté de nous impliquer dans l'élaboration d'un événement jurisprudentiel (bien entendu à un niveau très modeste... ) appuyé sur la mise en œuvre d'une loi centrée exclusivement sur l'imprescriptibilité du crime contre l'humanité dont elle renvoyait prudemment la définition à celle des Nations Unies (1946) et du Tribunal de Nuremberg (1945) donc à des instances internationales, ce qui était une première dans notre Droit.

Aussi n'est-il guère étonnant que la gestation de la notion de crime contre l'Humanité ait été et soit encore laborieuse et cela malgré les étapes décisives qui ont été franchies depuis 1945.

Rappelons-les brièvement : au départ c'est le statut du Tribunal Militaire international annexé à l'Accord de Londres du huit août 1945 (conformément à un engagement pris à Moscou en Octobre 1943), avec les articles 6a (crimes contre la paix), 6b (crimes de guerre) et 6c : les crimes contre l'Humanité, c'est-à-dire l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tout autre acte inhumain commis envers toutes populations civiles avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs raciaux ou religieux, lorsque ces actes ou persécutions, qu'ils aient constitué ou non une violation du droit interne du pays où ils ont été perpétrés, ont été commis à la suite de tout crime rentrant dans la compétence du Tribunal ou en liaison avec ce crime (définition reprise par la résolution des Nations Unies du treize février 1946). L'objectif était de faire comparaître les chefs nazis devant le Tribunal International, non seulement avec l'accusation de criminels de guerre, mais également de criminels contre l'Humanité. Cet objectif ne fut atteint que pour deux responsables nazis qui ne furent condamnés d'ailleurs que de ce dernier chef, pour des persécutions contre les juifs, alors que les autres crimes de guerre et contre l'Humanité étaient confondus dans les mêmes développements ce qui fit écrire au juge français, Donnedieu de Vabres, « qu'entrée par la petite porte, enfermée dans les plus étroites limites », la qualification de crime contre l'Humanité s'est « volatilisée dans le jugement ».

Après Nuremberg, la notion de crime contre l'Humanité tombe en sommeil et il faudra attendre la loi du vingt-six décembre 1964 dont le but essentiel était d'empêcher l'extinction des poursuites par l'effet du temps contre ceux qui s'étaient rendus coupables de crimes particulièrement atroces pendant la dernière guerre alors que peuvent se prescrire les crimes de guerre. D'où les âpres discussions qui ont précédé la mise au point définitive de l'acte d'accusation de Klaus Barbie, qui ont eu le mérite de faire avancer une analyse juridique complexe, même si certains ont eu l'impression qu'un procès de rattrapage pour crimes de guerre était joint au procès pour crime contre l'Humanité pratiqué de façon systématique, au nom d'un Etat

pratiquant une politique d'hégémonie idéologique. Il faudra attendre le vingt-trois juillet 1992 pour le que *Journal Officiel* publie un nouvel article du Code Pénal intitulé « Des crimes contre l'Humanité ».

L'actualité récente (Bousquet, Touvier) est là pour démontrer que la loi comportait jusque-là d'importantes difficultés d'interprétation et que la Justice ne sait trop que faire de cette incrimination encombrante voire brûlante... surtout lorsque l'inculpé est Français !

Les confins entre le Juge et l'Histoire sont flous et la confusion guette : c'est ainsi que dans l'affaire Touvier les magistrats de la chambre d'accusation de la Cour d'Appel de Paris ont cru bon de ré-écrire à leur manière l'histoire du régime de Vichy alors qu'une commission d'historiens faisait un véritable travail d'instruction sur les relations entre Touvier et l'Eglise...

Cette digression n'a d'autre ambition que de souligner la relative précarité des bases juridiques d'un procès intenté pour un crime contre l'Humanité. Sans compter ceux qui, comme l'auteur de Shoah (Lanzman), sont très critiques vis-à-vis de l'action judiciaire qu'ils estiment inappropriée à restituer l'abominable...

Sans aucun doute, le crime contre l'Humanité se réfère plus à la Loi fondatrice de l'espèce humaine, Loi qui, comme l'on sait, transcende les lois et les codes que chaque communauté nationale s'est forgés au fil des siècles. Il n'en reste pas moins essentiel de maintenir des signaux d'alarme, pourrait-on dire, parmi lesquels figure en bonne place le procès judiciaire respectueux des règles du Droit en vigueur, même si à des situations extrêmes doivent répondre des lois et des procès tout aussi « extrêmes ». Les victimes et leurs représentants sont par ailleurs les mieux fondés à solliciter un tel processus dont l'opportunité est diversement appréciée par ceux qui n'ont pas vécu de telles expériences dans leur existence.

Travailler sur la subjectivité d'un homme accusé des pires horreurs pouvait — cela nous a été renvoyé — paraître scandaleux, ou à tout le moins très discuté : pourquoi dépenser de l'énergie à tenter de comprendre le fonctionnement d'un homme estimé unanimement si coupable, et de quels forfaits ! D'entrée de jeu, on touchait en fait au fond du débat : s'agissait-il d'un homme et allait-on l'aborder « comme les autres » ? Aussi un premier point d'accord fut-il de considérer que la Justice faisait son travail en soumettant Klaus Bar-

bie à une procédure expertale somme toute assez ordinaire, dans le cadre d'une qualification criminelle sur la légitimité de laquelle aucun d'entre nous n'a estimé émettre de réserves telles qu'elles auraient pu interférer avec les conditions de la rencontre expertale.

Mais avant d'accepter cette mission, nous avons eu besoin d'un temps important, individuellement et ensemble, pour que chacun se déprenne de la dimension imaginaire du personnage et de l'affaire elle-même, en élaborant un véritable cadre mental préalable au déroulement de notre travail.

Cette expérience fut d'ailleurs bien comprise par le magistrat instructeur et mention en fut faite dans le rapport écrit.

Mais au fait que disions-nous ?

Préalablement à cette expertise nous avons dû travailler à mettre au clair notre propre situation en tant qu'héritier d'une histoire dans laquelle nos aînés ont souffert, et actuellement participant d'un monde qui nous confronte constamment à des idéologies ou contre-idéologies.

Un travail clinique peut être envahi par ces éléments et même être rendu impossible. L'acceptation de cette mission a nécessité de notre part une mise à distance des éléments de l'imaginaire : ce n'est qu'à partir du moment où en chacun et entre nous, nous avons pu réentendre et laisser circuler une parole que nous avons pu accepter cette expertise. Nous avons donc eu à examiner en nous et entre nous en quoi le nazisme nous avait concernés dans le passé et comment nous pouvions y être confrontés quarante ans plus tard.

La catastrophe anthropologique à laquelle a contribué l'accusé ne s'est pas inscrite dans une période de l'histoire de l'humanité que l'on pourrait réduire à un « simple accident », à la limite provoqué par des circonstances extérieures sociales qui permettraient de faire l'économie du comportement individuel et collectif en tant que tel, et surtout de l'obligation d'intégrer cet événement qui plonge au plus profond de notre condition humaine. Cela est valable pour toutes les figures du crime mais revêt une dimension encore plus exemplaire dans le cadre du « crime contre l'Humanité ». De ce fait, nous n'avons pas estimé devoir décliner une telle mission, malgré les difficultés à cerner la qualification criminelle et la référence à un arrière-plan historique très chargé impliquant le risque pour la per-

sonne même de l'expert d'être pris dans un faisceau d'enjeux juridiques, politiques et sociaux.

Avec le recul du temps, il apparaît que nous nous sommes sentis solidaires d'un événement dont nous pensions — à tort ou à raison — qu'il pouvait être l'occasion d'une réflexion sur les avatars de l'humanité, sur le procès de l'Homme s'instituant son propre bourreau.

Notre consentement à cette mission expertale reposait donc sur le respect des conditions nécessaires pour pouvoir aborder l'inculpé comme un homme parmi d'autres et non comme une créature extraordinaire de sadisme, de violence sanguinaire ou perverse dès lors que nous nous étions assurés de la place de nos propres projections.

Ce travail intersubjectif fut rendu possible par une connaissance suffisante des uns et des autres pour utiliser un langage commun et nous écouter dans le respect de nos différences. Il s'inscrivait bien dans une conception de l'expertise psychiatrique intimement liée à celle de la position de l'expert psychiatre dans le processus pénal en général. La désignation par le Juge, si elle est une condition nécessaire, n'est toutefois pas suffisante pour garantir l'assignation de la véritable place de l'expert.

C'est P. Legendre (auquel nous ferons de larges emprunts tant ses interrogations rejoignent les nôtres à partir de pratiques différentes : juristes-cliniciens) qui, dans son ouvrage *Le crime du Caporal Lortie*, souligne « Comment recentrer l'activité du psychiatre dans le domaine de la Justice ? S'agit-il de figuration, de guidage de la sentence, d'une activité de conseil ? Enfin cette position dépend pour l'essentiel de la façon dont l'expert conçoit sa mission... » « La manière dont l'expert psychiatre occupe sa place dans la relation triangulaire qui le lie aussi bien au juge qui l'a délégué dans sa fonction qu'à l'inculpé auquel le témoignage écrit ou parlé de l'expertise dit quelque chose, a la priorité sur le contenu du discours ».

C'est qu'en effet considérer la demande signifiée par la mission d'expertise comme faite au seul savoir psychiatrique, aboutit à une réduction caractérisée par l'univocité, un regard unique centré sur la personne inculpée dans sa seule capacité d'être affectée de maladie mentale préfigurant déjà ainsi l'établissement d'un lien entre l'infraction et cette perturbation pathologique.

L'expert peut répondre littéralement et nombreux sont ceux qui ne s'en privent pas. Psychiatre, dépositaire d'un savoir de médecine psychiatrique, il va donc repérer des symptômes, les grouper en syndromes, établir un diagnostic (voir DSM III), un pronostic, un traitement.

L'expert se place en observateur, restant à l'extérieur de l'objet observé et en référence à un seul savoir préexistant, œuvrant ainsi à l'exclusive constitution d'un objet psychiatrique. Dans cette logique il est tentant d'établir des « profils », démarche déjà ancienne dans certains travaux cliniques et d'anthropologie criminelle et dont l'absence totale de pertinence n'empêche pas malheureusement la résurgence régulière<sup>1</sup>.

Dans une telle perspective, il est facile de comprendre l'importance donnée à une biographie envisagée avant tout sous l'angle de la réalité et de l'exactitude événementielle. Tout écart de l'expert en ce domaine lors de sa déposition en Cour d'Assises donne d'ailleurs volontiers lieu à une tentative de disqualification de son travail. La confusion entre la vérité événementielle (mais peut-on parler de vérité...) et la vérité du sujet, doit être soulignée comme un point capital du malentendu entourant la mission de l'expert psychiatre.

En poursuivant dans le même sens, l'établissement de lien de cause à effet entre par exemple des conditions de vie (naissance, enfance, etc.) et ce qui en résulte dans le comportement social, via un diagnostic psychopatho-criminologique ramène l'expertise à la problématique du pourquoi, du lien causal de la maladie et des faits incriminés. Cette tentation scientifique menace sans cesse de resurgir soit chez l'expert soit chez l'un ou l'autre des protagonistes du procès.

Mais la dérive ne s'arrête pas là. En effet, une telle présentation permet aux représentants de la défense ou de l'accusation d'amener

---

<sup>1</sup> La psychologie projective s'en mêle parfois. Voir le travail de M. ORR « Le test de Rorschach et l'image maternelle » dans lequel figurent les réponses données par douze personnalités du régime national-socialiste (Hess, Goering, Keitel, etc.). La conclusion est inévitablement réductrice : « le fait d'appartenir à une culture où il y a une prééminence du mâle dans l'échelle des valeurs collectives, uni au fait de manquer d'une image maternelle sécurisante, unifiante et humanisante peut produire des états psychopathiques collectifs, comme nous avons pu les observer sous le régime national socialiste ».

l'expert sur un terrain dont il va lui être très difficile, voire impossible, de se dégager : celui d'une culpabilité (traduction pénale : responsabilité) atténuée à des degrés divers au travers d'une comparaison de valeurs avec des éléments de morale sociale et de références aux normes, ou au contraire, renforcement d'une accusation en lui apportant des éléments psychologiques et sociaux censés « coller » aux faits reprochés. De là à ériger l'expertise psychiatrique au rang de preuve décisive ou non, il n'y a qu'un pas dont il semble bien qu'il ait déjà été parfois franchi.

La question de l'article soixante-quatre est la caricature de ce qui précède dans la mesure où le regard classificateur est au premier plan : le sujet est-il dément ou non, et les conséquences d'une mise hors la loi, d'une disqualification du processus pénal sont encore trop sous-estimées.

C'est le moment de citer encore Legendre qui se demande « si l'intervention psychiatrique représente quelques avantages au-delà d'une comptabilité médicale ou paramédicale adressée au Juge à titre de simples fiches techniques pour un cas particulier, où faut-il voir le sens de cette intervention et de quel sens peut-il s'agir ? Cela pose aux savants et techniciens psychiatres d'aujourd'hui des questions en chaîne et à travers les experts eux-mêmes à la société tout entière ».

En fait cet auteur avait déjà en grande partie répondu dans un précédent chapitre lorsqu'il disait « le psychiatre ne peut avoir statut d'une simple technique d'expert, (...) la psychiatrie même scientifiquement conçue et pratiquée, ne peut disposer du pouvoir de transformer la question de la cause ultime du crime en un discours s'adressant au Juge et qui se bornerait à l'exposé d'un diagnostic. Cela est logiquement impossible, parce qu'en vérité, le psychiatre s'adresse aussi à l'inculpé et son expertise prend pour celui-ci le poids d'une parole ».

Il s'agit donc là de tout autre chose, d'une expertise psychiatrique demandant non plus un technicien de savoir, mais un témoin de ce qui parle en l'homme accusé. Elle exige des psychiatres, outre leur savoir médical et psychiatrique, une formation personnelle (une sensibilité au fonctionnement de leur personne) leur permettant :



- une relation avec l'expertisé, c'est-à-dire une ouverture à la parole de l'autre comme à leur parole propre,
- un témoignage de ce lien de parole avec l'expertisé aux Juges, dans l'écrit du rapport et le témoignage éventuel en Cour d'Assises.

L'expert psychiatre s'efforce de créer un espace de parole. Cela signifie que l'expert accepte de se mettre en situation d'être pris dans la relation en tant que personne, en fonctionnement psycho-dynamique avec l'expertisé. Autrement dit, ce qui est privilégié, c'est non seulement un discours de l'expertisé où viendront se développer les éléments imagés de son histoire, de son vécu, mais aussi ce que la parole qui en naît mobilise en lui.

En se décentrant du repérage des éléments de savoir, l'expert va permettre un fonctionnement inter-humain témoignant non plus du pourquoi des troubles mais du comment ça fonctionne au sein même de la rencontre.

Cette prise en parole avec l'autre lui permet l'approche d'une structure, c'est-à-dire du jeu des éléments constitutifs de la personne qui persiste chez elle et la maintient tout au long de sa vie (d'où la possibilité de travailler même sur une période de vie ancienne). Ces éléments peuvent se référer à l'un ou l'autre des grands courants freudiens qui seuls permettent de mettre en relief les repérages dynamiques d'un comportement.

A ce premier espace de parole entre l'expert et l'inculpé, s'en surajoute un autre tout aussi essentiel qui est celui de la relation avec le ou les autres experts psychiatres, dans une sorte de contrôle. Non pas d'un contrôle entendu comme un examen critique des éléments soumis au regard de l'autre expert qui lui aussi a été pris dans une relation avec l'expertisé, mais comme une création d'un espace de parole où l'expert est amené à dire ce qui en lui a fait émotion, sentiment, effet de vie ou de mort, etc. Cela suppose une ouverture possible à l'autre expert, une confiance dans ses qualités d'écoute et une formation à la psychodynamique qui peut être différente mais basée sur un minimum de grammaire commune.

Repérer la structure, c'est obligatoirement repérer les rapports de l'individu à la loi et à autrui, donc s'extraire d'un imaginaire dont la prévalence dans le fonctionnement psychique aboutit à la toute-puis-

sance et la négation de l'autre en tant que sujet autonome et différent, ce qui est une constante dans nombre d'inculpations concernant les violences physiques.

Dans ses conclusions, l'expert dira donc non pas pourquoi l'expertisé a accompli les actes qui lui sont reprochés, qui ne sont pas plus à appréhender de cette manière que le reste de son comportement, mais comment ces faits s'incluent dans le fonctionnement de la personne. Ils ne prennent valeur d'éléments structurels que s'ils sont advenus dans l'échange relationnel expert-expertisé. Cela ne disqualifie pas un éventuel éclairage sur un « pourquoi » qui ne peut venir par surcroît, mais en éclairage adjuvant.

La mission des experts psychiatres par la sollicitation de leur témoignage sur l'inculpé introduit la notion de la vérité du sujet dans le processus judiciaire. Pour Legendre, « le psychiatre est interprète second quant à la question posée à l'inculpé d'avoir à répondre de son crime. S'il seconde le juge, le psychiatre seconde aussi l'inculpé, à l'égard duquel il accomplit la fonction d'ouvrir et de maintenir ouverte la question du crime en tant que question posée au sujet. En d'autres termes, le psychiatre, qu'on le veuille ou non, parle de la vérité du sujet au sujet ».

Nous avons commencé par l'évocation de l'accusé au moment où une image allait lui être restituée, en même temps qu'aux juges. Cela nous fait poser la question de savoir si la rencontre expertale a pu faire sens chez Klaus Barbie en particulier par rapport au chef d'inculpation. Cette rupture provoquée par sa décision de mise hors le cadre du procès aboutissait à mettre en échec ce que nous pensons devoir être un des objectifs de tout procès : réarticuler le sujet avec le reste de l'humanité, refaire circuler entre lui et les autres une parole qui ne soit pas seulement de justification et de défense. Cela ne peut être obtenu que s'il existe une ouverture suffisante chez l'inculpé pour qu'il soit véritablement participant à son propre procès, en permettant le déploiement d'un débat sur la signification et la portée du concept de crime contre l'Humanité, et le cheminement individuel au sein d'une organisation collective, d'un Etat régi par une logique destructrice et barbare.

A vrai dire, parvenus au terme de notre travail et en dépit de fugitives ouvertures lors de certaines rencontres, il nous apparaissait dé-

jà très improbable, compte tenu précisément de son fonctionnement mental, qu'il puisse « *répondre* » véritablement de ses actes pendant une période historique donnée, en acceptant de se soumettre à la loi du groupe. Répondre non pas dans le sens d'une responsabilité à évaluer mais de l'engagement dans un dialogue ouvrant sur la qualité d'humain avec ses doutes, incertitudes, sa tolérance, voire sa souffrance.

Cette difficulté avait déjà été soulignée par les psychanalystes allemands Alexandre et Margaret Misterlich (*Le deuil impossible*) qui, après avoir étudié le terrible mouvement d'aspiration de l'idéal du moi des Allemands par le *Führer*, pensent qu'après la disparition de ce dernier et la défaite, « s'il n'était pas intervenu des mécanismes de défense (dénégation, déréalisation générale), la conséquence inévitable en eût été, dans l'Allemagne d'après-guerre, une douloureuse mélancolie pour la majorité des habitants, à cause de leur amour narcissique pour le *Führer* et à cause des crimes commis au nom de cet amour, au mépris de toute conscience ».

Or le procès peut justement être l'occasion de redonner à l'inculpé une place de sujet, par le biais de la parole qui lui est proposé. « Tout crime est un fait humain et ce dont il s'agit, avec un procès, c'est de réintroduire dans la communauté celui qui avait cru pouvoir s'en abstraire. C'est parce qu'ils ne sont pas des monstres que nous les jugeons... Un procès est un jugement de valeur, qui dit que l'humain est une valeur », écrivent Cherki-Nickles et Dubec dans leur ouvrage *Crimes et Sentiments*. Mais lorsque l'inculpé s'absente de son procès, lorsque, à ses yeux, il n'y a pas lieu à procès, alors certes on peut affirmer que la dynamique de l'idéologie persiste dans ses effets à long terme, que son emprise sur l'individu aboutit à l'extrême à le déposséder de tout sentiment de participation à une conduite criminelle collective (« Le système s'est emparé de sa conscience et ne lui a jamais rendu », dit excellemment A. Frossard).

L'expertise peut-elle aider à mieux concevoir le sens et les limites du « crime contre l'Humanité » ? La réponse, on l'a compris à travers les développements précédents, serait plutôt réservée dans la mesure où est privilégiée l'approche du fonctionnement du sujet; mais ce dernier est indissociable de son comportement et de ses

actes et ceux-ci s'inscrivant dans un contexte idéologique totalitaire, il nous a paru intéressant de relever ce qui a pu faciliter l'articulation entre le sujet et l'idéologie de son groupe.

C'est ainsi qu'il est apparu que chaque fois que quelque chose pouvait révéler une faille, un manque ou un conflit en lui, il se référait à une instance imaginaire envahissant tout ce qui peut être altérité chez lui et chez l'autre et qu'il situait à l'extérieur de lui. Il n'est dès lors guère étonnant que l'idéologie nazie ait si bien fonctionné pour lui, comme appui extérieur nécessaire à des défenses internes. Cette mise en place idéologique comme solution d'importation, plutôt que son élaboration, a permis le camouflage de son conflit. Au demeurant, il s'agit là d'une constatation assez banale dans la mesure où l'idéologie totalitaire, quelle qu'en soit la forme, entraîne une coupure de l'accès au symbolique et au manque.

Mais plus significatif nous a paru être ce qui se joue au niveau de l'attaque du lien de filiation.

Nous fûmes en effet frappés par un fonctionnement dans la confusion entre la naissance et l'origine, la génétique avec le désir des parents (d'où son accord avec le scientisme nazi sur la race et l'hybridation) et l'idéologie de l'homme nouveau auto-engendré dans un ordre nouveau. Cette solution d'emprunt est venue à la ressource de ses défenses personnelles, insuffisantes à cacher un conflit interne douloureux.

Or, « le passage à l'acte hitlérien a opéré un retournement au point critique du système juridique occidental en désarticulant toute sa construction par une mise en scène de la filiation comme pure corporalité », écrit Legendre qui va jusqu'à signifier « l'effet nazi comme avènement d'une conception bouchère de la filiation » qu'il élève au rang d'une véritable Révolution encore active dans les sociétés post-hitlériennes.

Mais ce rapprochement entre un individu et une idéologie n'enlève rien au fait qu'il s'agit d'un homme ordinaire malgré l'image forgée au fil du temps par les médias (G. Tillon qualifie bien d'« *ordinaire* » un personnage d'une autre envergure comme Himmler...).

Au terme de ces quelques réflexions, et avec le recul, une idée-force émerge plus nettement ; celle de n'avoir pas rencontré un sujet hors l'humanité, étranger à l'espèce humaine, malgré la fermeture de son

discours et l'horreur inspirée par son comportement. Car ce serait l'ultime victoire des nazis, qui prétendaient justement anéantir des pans de l'espèce humaine que de leur renvoyer en miroir cette disqualification (et le mot est bien faible) en tant qu'humains. L'espèce humaine est une et indivisible et Robert Antelme — qui savait de quoi il parlait — écrit que tout ce qui masque cette unité est faux ou flou. « Que le rêve SS a été de croire pouvoir nous faire changer d'espèce, mais s'ils peuvent tuer un homme, ils ne peuvent le changer en autre chose... La mise en question de la qualité d'homme provoque une revendication presque biologique d'appartenance à l'espèce humaine ».

Témoigner, qu'il y a de l'humain dans le tortionnaire, dans le « monstre », ce n'est ni accepter sa monstruosité, ni même la comprendre, c'est lutter contre, de toutes nos forces. Témoigner pour l'humanité en lui comme en soi, c'est m'engager par une parole qui dit non à la partie déshumanisée en lui, qui lui propose de retrouver la communauté des hommes.

Une parcelle de l'Humanité est en chacun de nous, même chez l'auteur des pires forfaits. Car, qu'on le veuille ou non, il se trouve pris dans l'infini lignage de cette Humanité, souvent mis à mal mais se retissant sans cesse malgré tout. C'est cette perspective qui, au fond, nous a guidés du début à la fin de notre travail d'expert.

**TERREUR SANS NOM, POUVOIR  
DE L'ABJECTION, PENSER L'HORREUR**

« Je trouve dérisoire toute théorie de la culture, toute analyse des conditions présentes qui ne place pas, au centre les mécanismes de la terreur qui menèrent à la mort, en Europe et en Russie, du début de la Première Guerre Mondiale à la fin de la Deuxième, par la faim et par des massacres systématiques, soixante-dix millions d'êtres humains ».

George STEINER

« Israël leidet an Gott »

Karl BARTH

« Les mots ont été blessés à Auschwitz ».

E. JABÈS

L'exaspération des nationalismes sur les décombres du Communisme, comme le développement de la guerre civile dans l'ex-Yougoslavie favorisent le retour de faits langagiers supposés bannis tels que « purification ethnique », « camp de concentration ».

La transgression majeure des interdits fondateurs de l'Humain, l'attaque contre le principe de filiation et les fondements institutionnels de la subjectivité (P. Legendre) inaugurée par les nazis, ainsi que le désir incessant d'asservir l'univers au prix de l'éviction radicale de l'autre perçu comme un obstacle insupportable (ou tout au moins à contenir dans des limites peu franchissables), se déploient sans relâche dans un monde balayé par l'horreur endémique.

Ce malaise dans la civilisation bien à l'œuvre m'a amené à lire avec attention trois textes assez récents : *Ouvrez-moi seulement les chemins d'Arménie* de Janine Altounian, Paris, Belles-Lettres, 1990; *Docteurs 117 641, une mémoire de l'holocauste* de Louis J. Micheels, Paris, Belles-Lettres, 1990; l'article consacré par Raya Cohen au roman de Franz Werfel : « les quarante jours du Musa Dagh », dans le numéro 547 *des Temps Modernes* de février 1992.

Quelles passerelles, quelles connexions entre les ouvrages de Janine Altounian, de Louis J. Micheels et le commentaire du roman de Franz Werfel proposé par Raya Cohen ?

Peut-être y a-t-il un rapprochement à opérer entre le désir de F. Werfel de dénoncer la méconnaissance du passé terrible récent des Arméniens, son savoir avant-coup sur la Shoah tout à la fois point tragique culminant d'une longue suite continue de violences, persécutions, meurtres et rupture soudaine, brutale, de courte durée, inégalée et unique de l'Histoire, sans finalité sociale, économique ou politique et les destins du secret, du non-dit, de ses effets délétères au fil des générations ?

Nié, dénié, renié par ses auteurs, méconnu et/ou ignoré par la conscience des nations, le génocide arménien est exemplaire, d'autant plus exemplaire qu'il est prétendu n'avoir jamais été. Il servira ainsi en plein XX<sup>e</sup> siècle européen de « modèle » à l'Allemagne nazie s'apprêtant à mettre au point « la solution finale » de « la question juive ».

Franz Werfel, Louis Micheels, Janine Altounian nous parlent évidemment tous trois de génocide, le plus grave des crimes contre l'humanité. Un pouvoir d'Etat national, souvent nationaliste, exploitant la fascination exercée par le mythe de l'Un et de l'Indivision, refuse à des groupes humains entiers, en fonction de critères nationaux, religieux, raciaux, ethniques ou ethno-linguistiques, le droit à l'existence à la surface du globe terrestre. A noter, en passant, l'équivocité de l'expression : « crime contre l'humanité ». Désigne-t-elle une violence meurtrière appliquée à l'espèce humaine comme l'entendait peut-être Karl Kraus dans son ouvrage publié lors de la première guerre mondiale, *Les derniers jours de l'humanité* et/ou s'agit-il d'un attentat à l'humanité en chacun de nous ?

Franz Werfel, lu par Raya Cohen, et Janine Altounian nous disent tous deux, chacun de leur place singulière, la tentative d'extermination de la minorité arménienne de la Turquie ottomane en 1915 dans des registres et donc des récits bien différents.

Janine Altounian, née en France de parents arméniens, fille française d'un père arménien déporté en 1915, alors qu'il était pré-adolescent, rassemble dans un livre, beau et difficile parfois à supporter, un recueil d'articles sur « la question arménienne », qui est, bien sûr, sa question, ou la question la constituant comme sujet pour paraphraser J. Lacan. Au milieu de ce recueil d'articles, tous publiés dans *Les Temps Modernes*, vingt-huit pages intitulées par Janine Altounian « terrorisme d'un génocide », se trouvent être le récit de son père narrant « tout ce qu'il a enduré de 1915 à 1919 », l'expulsion, l'errance, la survie toujours précaire, l'expérience de la misère, de la faim, de la soif, la mort de son propre père, quelquefois aussi de rares gestes ou paroles apportant néanmoins chaleur et vie. Les articles précédant et suivant le récit du père témoignent de l'élaboration réflexive et interrogative de Janine Altounian, des effets en elle de l'horreur sans nom endurée et tue éloquemment par son père<sup>1</sup>.

Elle nous dit l'expérience de ses trois divans, le terrifiant de la Sublime Porte et l'accueillant de sa grand-mère, la menant à celui du psychanalyste favorisant l'émergence de la parole entendue et partagée, permettant l'amenuisement progressif des zones mortifères de non-être et de non-dit violemment affolants. Le psychanalyste est alors « passeur de mots et d'événements » (René Kaes)<sup>2</sup>.

Il permet, comme l'écrit en 1932 S. Ferenczi dans son *Journal Clinique*, « d'amener lentement ce fragment mort ou clivé à admettre qu'il n'est pas mort », évitant « la violence d'incrédulité » (Pierre Kahn) dénoncée par Primo Levi et tant d'autres. La psychanalyse du fait même qu'elle vise à promouvoir la parole singulière de chacun, a bien alors quelque chose à voir avec la lutte contre la barbarie ou l'horreur, c'est-à-dire contre « ce qui dépossède le sujet humain de ce qui le constitue comme sujet » (Daniel Oppenheim).

Janine Altounian, de sa place d'héritière directe, élevée dans un autre pays, une autre langue, une autre culture, dit « les couches sédimentaires de la mort et du silence »<sup>3</sup> transmises du parent ayant

<sup>1</sup> Voir FRESKO N., « La diaspora des Cendres », *Nouvelle Revue de Psychanalyse*. Automne 1981, 24, pp. 205-220.

<sup>2</sup> KAES R., Préface de ALTOUNIAN J., *Ouvrez-moi seulement les chemins d'Arménie*.

<sup>3</sup> LAPIERRE N., *Le Silence de la Mémoire. A la recherche des Juifs de Plock*, Paris, Plon, 1989.



vécu l'horreur inconcevable à l'enfant en elle. Elle souligne, à sa manière, la pertinence de la proposition suivant laquelle : « ce ne sont pas les trépassés qui viennent nous hanter, mais les lacunes laissées en nous par le secret des autres »<sup>4</sup>.

Elle écrit, à sa manière, ce qu'a repéré Perel Wilgowicz dans son travail sur le vampirisme<sup>5</sup> : l'Histoire touchée par l'aile de Vampyr ne renvoie plus au lien d'engendrement et à la différenciation subjective des générations, mais à une sorte de suspens gelé du devenir vital créatif.

Franz Werfel, écrivain juif austro-allemand, bouleversé par les témoignages recueillis auprès de réfugiés arméniens à Damas en 1929, rédige et publie en 1932 et 1933 un roman partant d'un fait historique : la résistance héroïque d'un groupe d'Arméniens de Cilicie, déterminés à refuser d'obéir aux ordres d'expulsion exterminatrice des autorités turques ottomanes.

Dans et par son roman, il procède à une enquête littéraire sur la catastrophe arménienne encore proche dans le temps, ses conditions de survenue, sa réception par les victimes, les bourreaux et les témoins. Par la fiction de son héros Bagardian, Arménien de Paris francisé, tiraillé entre deux mondes, deux cultures, deux langues, Franz Werfel raconte aussi son enquête littéraire destinée à briser le silence, « le crime de silence » maintenant l'ignorance ou plutôt la méconnaissance du génocide arménien redoublant l'énorme passage à l'acte réellement criminel.

Franz Werfel, par l'écriture de son roman *Les quarante jours du Musa Dagh*, dit la nécessité de reconnaître la réalité historique du génocide arménien, de comprendre ses mécanismes et ses fonctions, un autre génocide obéissant aux mêmes enchaînements de causes et d'effets pouvant se passer ailleurs à une autre époque.

Il souligne aussi par l'établissement de ce texte, combien il estime de la plus haute importance que le savoir sur les peuples assassinés ne se réduise pas à ce que les assassins veulent ou non en dire.

L'article de Raya Cohen consacré à une étude finement attentive du roman : *Les quarante jours du Musa Dagh*, permet de repérer une

---

<sup>4</sup> ABRAHAM N., TOROK M., *L'écorce et le noyau*, Paris, Flammarion, 1987.

<sup>5</sup> WILGOWICZ P., *Le Vampirisme*, Lyon, éd. Cesura, 1990.

certaine parenté de démarche entre Franz Werfel, Janine Altounian et à un moindre degré Louis Micheels. Chacun de ces trois auteurs, de sa place subjective, annonce et énonce la même conviction inquiète les taraudant : éliminer, radier, expulser de la pensée contemporaine des catastrophes de civilisation telles que les génocides arménien et juif détermine une sorte de nouvel évanouissement insupportable des victimes et de toute parole à leur suite. L'extermination muette de l'extermination renforce l'emprise centrale du trou noir et de l'absence, figeant dans un entre-deux indécidable bon nombre de survivants et de leurs descendants.

Pensons à nouveau au moment historique de la rédaction de ce roman : 1932-1933, et à l'air du temps de l'époque : montée irrésistible du nazisme en Allemagne, exaspération systématique de la haine antisémite, enfin prise du pouvoir par Hitler.

Rappelons avec Raya Cohen que le brillant romancier juif allemand de Prague, puis de Vienne, « fait la lecture intégrale au cours des conférences publiques qu'il donne en Allemagne lors de son dernier voyage < en 1932 > du chapitre (V), où il apparaît clairement qu'il s'agit d'un plan d'extermination < afin > de mettre en garde contre ce qui se prépare en Allemagne ».

Ainsi, touché par « l'inconcevable destinée du peuple arménien », Franz Werfel parle à sa manière du premier génocide du XX<sup>e</sup> siècle, dont l'histoire a été quasi occultée jusqu'à cette dernière décennie. Il accomplit ainsi un double « exploit » :

- annoncer avant-coup, mû par une sorte de savoir anticipateur étonnant, l'énorme passage à l'acte meurtrier usiné par les nazis allemands et leurs vassaux à l'encontre des juifs d'Europe : la Shoah ;
- établir une sorte d'analogie, tout au moins en ce XX<sup>e</sup> siècle affolé/affolant, entre l'histoire du génocide arménien et celle de la Shoah.

A ce propos Raya Cohen nous relate à la fin de son article un point d'histoire troublant : en février 1942, les Juifs du ghetto de Bialystock en Pologne connaissaient si bien le roman de F. Werfel que *Les quarante jours du Musa Dagh* devint le livre de référence de leurs débats internes : devaient-ils résister héroïquement, évitant ainsi par

une mort honorable une déchéance pire que la mort, ou mettre à profit leurs activités de combattant afin de fuir et survivre ?

1942, ghetto de Bialystock, Pologne occupée, « centre de mise à mort »<sup>6</sup> des Juifs d'Europe édifié par les nazis : dates, expressions, lieux qui nous ramènent au livre de Louis J. Micheels : *Docteurs 117 641, une mémoire de l'holocauste ou un psychanalyste raconte ce qu'il a vécu à Auschwitz*.

Comme il a déjà été remarqué, le terme d'holocauste, remplacé progressivement par celui de Shoah<sup>7</sup> depuis la sortie du film de Claude Lanzmann<sup>8</sup>, est contestable. Il évoque en effet l'idée difficile à soutenir d'un sacrifice religieux au cours duquel le sacrifié — le peuple juif d'Europe — est immolé par le sacrificateur — les nazis et leurs vassaux — agent de l'insondable volonté divine.

A cette observation près, le livre de Louis Micheels est touchant, bouleversant dans sa sobriété. Un récit au quotidien, une chronique plus ou moins événementielle et factuelle de l'approche progressive de l'horreur absolue d'Auschwitz, par un jeune étudiant en médecine juif hollandais.

Suite à une dénonciation, le tout jeune docteur Micheels se voit emprisonné près de Bruxelles, puis transporté à Auschwitz. En ce lieu « d'une terreur sans nom », pour « laquelle la langue n'a pas de mots »<sup>9</sup>, Louis Micheels « bricole » sa survie par de petits moyens précaires. Un apprentissage rapide des codes groupaux régissant le fonctionnement du camp favorisé par ses « fonctions médicales » lui est sans doute d'un grand secours. L'aide majeure éprouvée par Louis J. Micheels lors de cette épreuve terrifiante, en ce lieu de « *la Rose de Personne* »<sup>10</sup> vient de la persistance en lui d'un amour partagé pour une femme. Ainsi la représentation en lui de l'autre aimé et parfois haï demeure possible, maintenant une des assises de son humanité, voire même de son humanisation.

<sup>6</sup> HILBERG G., *La destruction des juifs d'Europe*, Paris, Fayard, 1988.

<sup>7</sup> *Shoah. Le film. Des psychanalystes écrivent.* éd. Jacques Grancher, 1990.

<sup>8</sup> LANZMANN C., *Shoah*, Paris, Livre de poche, Fayard, 1985.

<sup>9</sup> BLEGER L. in « Violence d'Etat et Psychanalyse » ; ouvrage collectif (Collection ANZIEU D. et KAES R.), Paris, Dunod, 1989.

<sup>10</sup> CELAN P., *La Rose de Personne*, Le Nouveau Commerce, 1979.

Le récit de Louis Micheels fut écrit quelque quarante ans après l'expérience du camp d'extermination par son auteur. Ce délai témoigne peut-être aussi du long blocage de toute possibilité d'élaboration du noyau traumatique en soi induite par « les situations extrêmes »<sup>11</sup> impossibles à penser et peut-être aussi à panser. Selon Louis Micheels, cette défaillance de l'appareil à penser, à signifier, à interpréter, à opérer des liaisons, est à relier à l'existence d'un secret absolu à taire impérativement sur ce qui s'est passé. Chaque survivant devient ainsi un « *Geheimnisträger* » (un porteur de secret) menaçant potentiellement le déni mis au point par les bourreaux et l'apparente neutralité des observateurs tiers.

Ayant rappelé que le génocide arménien fut le « premier crime contre l'humanité » au XX<sup>e</sup> siècle, je centrerai maintenant ma réflexion sur la Shoah.

La destruction des Juifs européens, programmée et usinée par le pangermanisme nazi et ses vassaux me paraît — pour reprendre l'heureuse formule de George Steiner — « une bizarrerie » au sens de la physique moderne, c'est-à-dire « un phénomène et un événement qui échappent aux règles ou aux modèles du système général de la réalité ».

Est-il licite, pertinent, admissible de poser la question de savoir si la Shoah possède « un statut d'extraterritorialité par rapport à l'histoire humaine normale » (G. Steiner), même si les conflits socio-économiques et les tensions interethniques en rendent très partiellement compte ? Je pense plutôt que oui et vous propose de faire un détour dans un espace théologico-métaphysique pour reprendre la question rôdant sans relâche dans *L'homme Moïse et la religion monothéiste* de Freud : d'où vient la haine du juif ? D'où vient la si longue tragédie de la difficile coexistence judéo-chrétienne récemment soulignée par la polémique autour du Carmel d'Auschwitz ?

Avant de développer cette question très complexe, revenons au début de cet exposé : au-delà du meurtre hélas bien réel, les inspirateurs et les agents du génocide s'attaquent par le déni de leur crime aux fondations mêmes de l'humain dans l'humain. Lorsque la seule différence admise dans une « situation extrême » (Bettelheim),

<sup>11</sup> BETTELHEIM B., *Le cœur conscient*, Paris, R. Laffont, 1972.

proche de la « *Hilflosigkeit* » décrite par Freud à propos du tout-petit, se trouve : être mort ou vivant, l'aptitude d'un sujet à s'insérer dans le symbolique qui, selon Hélène Piralian, se constituerait pour un sujet du savoir de sa mortalité, de la référence à celle-ci comme ordonnatrice de la vie et du désir, devient impossible ou au moins très hésitante.

La parenté, la filiation et la transmission sont attaquées et lourdement menacées comme vecteurs du sens d'une existence humaine dans une famille, un groupe, une communauté, un peuple.

Revenons maintenant à « la bizarrerie » de la Shoah, à son « extra-territorialité » dans l'Histoire ordinaire. Cette « bizarrerie » ne peut être appréhendée que par une approche du phénomène et du discours antisémites.

Le racisme renvoie à la problématique du même et du différent. L'antisémitisme recoupe certes cette problématique mais est loin de s'y réduire.

« L'Épître aux Romains » (Ch. 9-12) de Paul peut par ses innombrables développements et interprétations apparaître comme le texte fondateur de la conflictualisation extrême des relations judéo-chrétiennes. Suivant la pensée de George Steiner, il est possible de repérer deux courants doctrinaux issus du discours de Paul :

C'est le « Messie annoncé dans leur propre Torah... que le peuple juif a conduit à un supplice et à une mort abominables ». Ainsi le peuple juif a non seulement éradiqué de l'intérieur le geste de l'élection divine par et pour le dessein de Dieu ; mais il a aussi arraché de sa propre chair et de son propre esprit le droit à l'espoir lui-même.

Récusant Jésus de Nazareth en tant que Messie, les Juifs retardent « le jour du salut de l'homme, l'affranchissement apocalyptique de l'humanité souffrante, la justice, la Paix éternelle » qui doivent accompagner la seconde venue. Le refus du Christ par Israël a « littéralement condamné le genre humain à la besogne de l'Histoire. De ce fait, les juifs tiennent en otage les Ecclesiae en particulier et l'humanité en général ». Il devient indispensable au salut de l'humanité que le discours juif admette, reconnaisse l'enseignement et l'incarnation christiques.

Ce second courant doctrinal peut entraîner deux effets : sans l'élimination d'Israël, de ce petit peuple résistant, de ce reste, la communauté humaine continue de s'inscrire dans l'Histoire, « l'accomplissement narcissique étale et élationnel » (P.C. Racamier) demeure inaccessible, la condition humaine se maintient incurable, de même que la douleur d'exister et parfois de penser. L'élimination physique violente ou la conversion forcée se profilent en filigrane. Les juifs seraient-ils insupportables en s'interdisant dans une élaboration antinarcissique la régression totémique fétichiste ? Qu'attend l'Eglise au portail de la cathédrale de Strasbourg ? Elle attend que la synagogue ôte son bandeau, se convertisse et qu'ainsi le Juif disparaisse.

Depuis Auschwitz, beaucoup de chrétiens, de manière plus ou moins interrogative, estiment que le projet messianique est loin d'avoir été réalisé lors du passage terrestre et de la Résurrection du Christ. L'accomplissement messianique doit attendre l'entrée libre de la synagogue dans l'Ecclesia. Le Juif est alors peu ou prou sacralisé, protégé afin de prendre soin de l'œcuménisme potentiel dont il serait le vecteur.

« *Israël leidet an Gott* » a déclaré le théologien Karl Barth. Cette formule traduite en français donne « Israël est malade de Dieu » ou « la maladie d'Israël c'est Dieu ».

Cette maladie dont Israël est le porteur, le témoin, a disséminé de par les nations par l'invention du monothéisme. A partir d'une place vide, d'un désert, d'un desêtre, le discours hébraïque suppose Dieu, point de fuite du langage au nom imprononçable, récusant image, incarnation, idolâtrie, régression totémique fétichiste.

Les Juifs puis toutes les nations sont alors contraints de penser l'altérité absolue, l'au-delà du différent et du semblable. Ce Dieu désertique, impérativement porteur d'éthique dans la lettre qu'il adresse à son peuple élu pour la responsabilité exige altruisme, élaboration antinarcissique, effort vers plus de justice.

L'anarchiste Jésus de Nazareth et le messianisme séculier nommé marxisme ont redoublé par deux fois cette invention de Dieu. Hitler aurait, à sa manière, reconnu l'invention judaïque de Dieu. Il aurait déclaré dans ses propos de table : « Les juifs ont inventé la conscience ». Un tel « crime » est-il impardonnable ?

Les Juifs seraient ainsi crédités d'un savoir sur Dieu, sur Jésus. Il se peut qu'un autre savoir leur soit attribué quant à la jouissance. Jean-Pierre Winter propose l'hypothèse suivante : « Le fait d'être circoncis créditerait les Juifs dans l'imaginaire antisémite, du fait de cet en-moins qu'est le prépuce, d'un en-plus de jouir ». S'appuyant sur une note de Freud dans le petit Hans, note où apparaît le nom d'Otto Weininger, il avance que dans l'imaginaire de l'antisémite le sexe circoncis est l'équivalent du sexe de la femme. Pourrait-il y avoir déplacement de l'horreur de l'étrange familier du sexe de la femme sur celui du Juif ? Tiendrait-on ici un élément de compréhension de l'assimilation médiévale du juif à la sorcière ?

Les Juifs crédités d'un savoir sur Dieu, le Nom imprononçable, Jésus, la jouissance deviendraient des objets cause de transfert de même que les psychanalystes, souvent du côté de la réaction thérapeutique négative dont l'interprétation est inutile. La judéité de Freud, inventeur de la psychanalyse qui nous ôte même « l'innocence de nos rêves » (G. Steiner), complique un peu plus la surdétermination de ces phénomènes.

Auschwitz : horreur de l'origine, haine du nom, origine sans nom des parents et des enfants en un temps suspendu bafouant l'ordre généalogique, scène originaire confisquée par le bourreau pour sa propre jouissance.

Le survivant juif du camp nazi rejoint le propos de la fille du survivant du génocide arménien. L'horreur secrète en soi, peu élaborée, est transmise à la génération suivante, qui l'incorpore, l'encrypte, véritable membre fantôme ou vampire, écueil de la transmission structurant l'humanité d'un groupe, d'une famille, et y inscrivant ses membres. Ainsi les exterminateurs ottomans d'abord, puis nazis, ont nié, dénié leur agir exterminateur. Tout s'est passé comme s'il avait fallu rayer de la surface terrestre non seulement des hommes et des femmes réels, mais encore des cultures, des langues, des manières d'assumer la condition humaine, comme s'il avait fallu attaquer les liens de parenté et d'alliance sous-tendus par le principe de filiation. La mémoire, l'aptitude relative au souvenir et à l'oubli, sont comme frappées d'interdit. Les morts réduits en cendres et fumée dans la nuit et le brouillard pèsent alors de tout leur poids sur le cerveau des survivants figés dans un entre-deux douloureux, délimité par l'évo-

cation impossible d'un côté et l'oubli insupportable de l'autre. L'emprise des morts non honorés<sup>12</sup>, sans sépultures, sans nom, fait passer les survivants et leurs enfants à côté de leur vie. Des hommes et des femmes vivent et souffrent plutôt de l'horreur de la mémoire sidérée de façon transgénérationnelle que de la mémoire de l'horreur. Il leur est difficile d'admettre que des vivants mortels succèdent à d'autres vivants mortels dans la chaîne des générations. Il leur faut accepter que le mythe d'Antigone<sup>13</sup> est le plus actuel de tous les mythes, nécessaire au maintien en vie du corps pendant de l'Occident.

L'horreur pouvant être définie comme ce qui fait trou dans la communauté des hommes donnant hors sens, hors histoire, le crime contre l'humanité s'attaque bien aussi à l'humanité en chacun de nous. L'aptitude à penser des pensées, à maintenir la distance de l'intime, à relier identité singulière et sens universel, est attaquée à mort par ces « situations extrêmes ».

En guise de conclusion, soulignons avec Pierre Legendre que « la culture occidentale demeure post-hitlérienne », le passage à l'acte nazi basculant du « tout est permis » au « tout est possible » pervers s'attaquant à « l'impératif de succession des fils sous la loi » promet « l'avènement d'une conception bouchère de la filiation, cette dernière se réduisant à une pure corporalité ». Rappelant le scientisme des nazis, observons qu'il est parfois possible de se demander si tout ne se passe pas comme si la convocation fréquente de la techno-science médicale et de la biologie dans l'air du temps, ne vise pas à compenser le défaut de transmission succédant à la catastrophe anthropologique que fut la Shoah. Formons enfin le vœu que le poète, ici Rainer Maria Rilke, ait toujours raison, surtout lorsqu'il écrit :

« On possédait sa mort et cela conférait à chacun une singulière dignité et une paisible fierté ».

---

<sup>12</sup> Voir PIRALIAN H., « Génocide et Transmission : sauver la Mort », in *Le Père*, Paris, Denoël, *L'espace psychanalytique*, 1989, pp 133-145.

<sup>13</sup> STEINER G., *Les Antigones*, Paris, Gallimard, 1986.





## **AUSCHWITZ OU LA DIFFÉRENCE DU GÉNOCIDE JUIF**

La difficulté essentielle — et les disputes de la mémoire autour de la commémoration de la libération du 27 janvier 1945 en sont une illustration — est justement de rendre compte de la dualité d'Auschwitz. L'usage veut qu'on présente ce lieu — dont on a fait un symbole — à la fois comme un camp de concentration et d'extermination. La notion est quelque peu confuse et le public ne perçoit guère la différence. Elle est pourtant essentielle sous peine d'écraser l'histoire sous le poids de morts. La mémoire serait vaine si elle ne rendait aux morts l'histoire de leur mort et n'identifiait les mécanismes qui l'ont administrée, pour l'instruction du temps présent.

Cette différence qui oblige à distinguer le camp de concentration et ce qu'on appelle le camp d'extermination, c'est la différence du génocide juif. L'événement ne se confond pas avec la mort concentrationnaire. Les Juifs du génocide ne sont pas déportés pour être enfermés dans un camp de concentration.

A Auschwitz-Birkenau, ils disparaissent dès leur arrivée. Ils disparaissent au sens où le chef des SS, Himmler utilise la formule, le 6 octobre 1943. Parlant aux dignitaires du parti nazi, et à propos des seuls Juifs, de « la grave décision de faire disparaître ce peuple de la terre », il ne laisse planer aucune ambiguïté sur le sens de cette extermination. « Dites si vous voulez, de les tuer ou de les faire tuer », précise-t-il. Ses tueurs SS disposent de structures adéquates pour exécuter cette « grave décision » d'assassiner un peuple.

Tantôt, des escadrons mobiles de la mort, des Groupes d'action de la SS et de la Police se déplacent vers leurs victimes pour les fusiller en masse à la sortie des villes et des villages. Un quart du génocide juif s'accomplit de cette manière en dehors de tout camp dans les territoires occupés de l'Est européen.

Tantôt, les tueurs SS sont installés à demeure dans un centre fixe d'extermination. Ce lieu n'est pas à proprement parler un camp voué à l'internement de déportés. Au plus, il comporte quelques bâti-

ments dont ceux, indispensables, qui sont aménagés en chambres à gaz à défaut de camions à gaz. Au départ de l'événement génocide, ils n'ont même pas une installation d'incinération pour faire disparaître les cadavres. Le personnel détenu est aussi réduit à l'indispensable, une trentaine de déportés juifs ici, quelques centaines là, maintenus en vie pour l'intendance des SS et de la mort. Ainsi organisé, le centre de mise à mort exterminé, dès leur arrivée, tous les déportés juifs qui y sont amenés. Il n'y a pas de sélection à l'arrivée à Chelmno, à Treblinka, à Sobibor et à Belzec. Près de la moitié du génocide s'accomplit dans ces terminus ferroviaires équipés pour massacrer tous les arrivants.

Le dernier quart du génocide s'exécute à l'arrivée à Auschwitz-Birkenau et, dans une bien moindre mesure, à Lublin-Majdanek. Là, le centre d'extermination est installé, avec son équipement de gaz homicide, dans un camp de concentration, mais ce dernier n'est toujours pas ce qu'on a pris l'habitude de qualifier de « camp d'extermination ». Le million de Juifs qui y sont déportés pour le génocide y sont gazés, le jour même de leur sortie des convois.

Cet assassinat de masse, méthodique et systématique ne procède pas de l'histoire de la mort qui se déroule dans le camp de concentration. Auschwitz est, à cet égard, un cas d'école. En raison de la libération de janvier 1945, ce camp n'a pas connu la dernière phase de l'histoire concentrationnaire, avec l'effondrement du système des camps nazis dans la débâcle du III<sup>e</sup> Reich. Les sources documentaires désormais disponibles permettent d'évaluer l'ampleur de cette mort concentrationnaire à Auschwitz. De mai 1940 à janvier 1945, environ cent trente mille *détenus* y ont péri. Ce qui, sur les trois cent soixante mille détenus effectivement immatriculés dans le complexe d'Auschwitz pendant ses cinq années d'existence, représente une mortalité d'environ 36 %.

A Auschwitz comme ailleurs, la mort est constitutive des camps de concentration nazis. Elle s'inscrit dans leur architecture. Avec sa cheminée qui fume, le crématoire, présent dans tous les grands camps nazis, les désigne comme des camps de la mort. Mais ils ne sauraient, pour autant, s'identifier aux lieux conçus pour l'assassinat d'un peuple.

La confusion dans les esprits vient de la dualité d'Auschwitz. Là, les SS font la différence, à l'arrivée des convois juifs et des seuls convois juifs. Les historiens sont particulièrement bien documentés pour mesurer la différence, en ce qui concerne la déportation « occidentale », et notamment le cas « belge ». Les guillemets s'imposent ici. Les vingt-cinq mille deux cent cinquante-sept déportés raciaux qui, rassemblés à Malines, sont arrivés à Auschwitz ne sont pas belges pour la plupart. Il y a à peine mille deux cent trois citoyens belges parmi eux. C'est précisément parce qu'ils sont massivement des étrangers, des immigrés récents, voire des réfugiés que l'occupant parvient à déporter les Juifs du pays en si grand nombre sans provoquer une crise politique avec ses autorités nationales. Arrivés à Auschwitz en vingt-sept convois, les deux tiers des déportés juifs — 62,7 % — sont immédiatement assassinés, dès leur descente des trains. Disparaissent ainsi au sens où Himmler, le chef des SS, utilise l'expression, quinze mille six cent vingt et un hommes, femmes — surtout les femmes — des Juives déportées — et enfants — quasi tous. Ces personnes déportées au titre de la solution finale n'ont pas eu d'autre histoire à Auschwitz que celle de leur mort immédiate dans ce centre d'extermination du génocide juif.

L'autre tiers — exactement neuf mille six cent trente-six déportés dont trois cent cinquante et un Tziganes, y compris les enfants — partage l'histoire des concentrationnaires d'Auschwitz. Les « survivants » de cette captivité subissent en janvier 1945 les terribles « marches de la mort » lors de l'évacuation devant l'avance de l'armée rouge. Le 8 mai 1945, ils sont seulement mille deux cent sept encore en vie.

Mais à ne considérer que ce bilan des déportations raciales de Belgique, la mémoire risque, cinquante ans après, d'évacuer l'événement colossal qui se déroulait, à chaque arrivée d'un convoi juif de Malines — ou de Drancy, de Westerbork, ou de tous autres camps de rassemblement d'Europe, — à Auschwitz. Elle s'interdirait, ce faisant, de comprendre ce qu'est un génocide, une connaissance plus que jamais indispensable dans la dérive nationaliste et ethno-centriste de la fin de ce siècle <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Une version antérieure de ce texte a paru, comme « Carte blanche », dans *Le Soir*, du 14 mars 1995.



### **III**

## **L'EXTERMINATION AU CAMBODGE**



**ASPECTS HISTORIQUES  
ET ANTHROPOLOGIQUES DE LA PÉRIODE  
KHMÈRE ROUGE AU CAMBODGE (1975-1979...)**

Le régime de terreur imposé par les Khmers rouges d'avril 1975 à décembre 1978 a plongé le Cambodge dans une tragédie dont les conséquences furent dramatiques pour ce petit pays de huit millions d'habitants. La répression et l'extermination systématiques des différentes couches de la population, qui rangent ce régime totalitaire parmi les plus sanguinaires du XX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, se sont associées à une gigantesque entreprise de destruction de l'organisation sociale du Cambodge, altérant profondément les valeurs culturelles qui fondent l'espace social, au nom d'une régénération du peuple inspirée par la Révolution Culturelle Chinoise. Les effets produits dépassent largement la seule période 1975-1978 et ne se réduisent malheureusement pas à la seule comptabilité funeste des victimes. En s'attaquant aux fondements de la société traditionnelle, en séparant les familles, en déportant les populations pour mieux les exterminer, en interdisant les cultes et en massacrant les bonzes, les hommes de Pol Pot ont délibérément situé leur action dévastatrice au cœur du lien social khmer. En d'autres termes, la révolution des Khmers rouges s'est accompagnée d'une profonde remise en cause des valeurs qui fondent l'Être Khmer dans son rapport à son environnement écologique, social et culturel, caractéristique des entreprises ethnocidaires et génocidaires. Or la nature de cette altération du lien social soutient sans doute la particularité du régime khmer rouge, dans la mesure où c'est de l'intérieur même de la société cambodgienne qu'elle a fondé sa prétendue légitimité. Mais si le cas du Cambodge a ceci de particulier que l'extermination programmée d'une partie de sa population n'est pas venue de l'extérieur et ne reposait pas sur une

---

<sup>1</sup> BUI XUAN QUANG, « Le totalitarisme des khmers rouges : idéologie autonome ou modèle importé ? », *Cahier Internationaux de Sociologie*, XCIV, 1993, pp. 161-188.



distinction ethnique pré-existante, comme dans le cas des autres génocides, le qualificatif d'auto-génocide n'en est pas plus assuré pour autant. Comme le souligne Bui Xuang Quang, le régime des Khmers rouges mérite de figurer au rang des totalitarismes les plus sangui- naires dont il ne se distingue ni par ses motivations politiques, ni par ses excès, ni même par ses méthodes et sa propagande ultra-nationa- liste<sup>2</sup>. Mais pour autant qu'il y ait un lien commun de nature politi- que entre tous les totalitarismes et toutes les formes d'exterminations massives, il demeure que l'usage que les Khmers rouges firent à la fois de leurs origines politiques et de leurs racines culturelles pour bâtir leur révolution nationale, témoigne d'une mo- dalité particulière (et peut-être singulière) du totalitarisme dont nous nous proposons d'examiner quelques aspects.

En effet, les conséquences de cette période, qui s'observent encore aujourd'hui et qui n'épargnent pas le destin collectif et individuel des exilés, méritent d'être analysées à la lumière des particularités de l'entreprise exterminatrice des Khmers rouges, lesquelles ne se réduisent pas, loin s'en faut, à la seule communauté d'appartenance ethnique des bourreaux et de leurs victimes. Cette communauté d'appartenance ethnique est d'ailleurs bien trompeuse puisque la propagande khmère rouge s'est attachée dès les premiers jours de la prise de pouvoir à instaurer une distinction radicale entre les Cam- bodgiens, précisément afin d'asseoir la légitimité de l'épuration. On l'aura compris, le fait que les Khmers rouges et leurs victimes étaient de la même nationalité et généralement de la même ethnie ne saurait nous servir de fil conducteur dans l'analyse des particularités du processus d'extermination dans la mesure où cette communauté d'appartenance ne fut en rien le moteur de l'épuration. Au contraire même, les Khmers rouges eurent l'obligation de créer de nouvelles catégories pour distinguer leurs victimes, certes présentant une connotation ethnique mais sans support historique autre que le ral- liement antérieur aux maquisards. Cependant, si l'appartenance des bourreaux et des victimes à la même nation ne nous semble pas éclairer la nature du régime, les conséquences de cette appartenance commune n'en sont pas moins importantes pour autant, car elles

---

<sup>2</sup> *Ibid.*

sont susceptibles d'inscrire une ambiguïté terrifiante chez les survivants.

Et c'est précisément à partir des témoignages des survivants que nous tenterons de dégager certains traits caractéristiques de cette période dont l'influence se manifeste encore chez les réfugiés cambodgiens installés en France<sup>3</sup>.

## 1. Aperçu historique

Le Cambodge est souvent cité comme l'exemple d'une colonisation sans heurts, affichant une cohabitation presque idyllique entre le pouvoir indigène et l'administration française depuis 1863.

Cette image présente une certaine pertinence lorsqu'on la compare à la situation qui sévissait au Vietnam à la même époque. En effet, dès l'arrivée des Français au Vietnam, et jusqu'à leur défaite de Dien Bien Phu, l'histoire de cette colonisation est émaillée de rébellions et de luttes nationales, ce qui ne fut pas le cas au Cambodge. Mais, une fois cette comparaison acceptée, force est de reconnaître que certaines conditions favorisant la déstabilisation du pays après l'indépendance et nombre d'antagonismes actuels de la société cambodgienne émergent ou se renforcèrent sous le protectorat français<sup>4</sup>. En effet, dans l'esprit des administrateurs français, le Cambodge n'était qu'une simple province du Vietnam, et c'est à ce titre que l'annexion par le Vietnam de la Cochinchine essentiellement peuplée de Khmers fut entérinée par les Français. De même, le pouvoir colonial a souvent favorisé les antagonismes ethniques en utilisant

---

<sup>3</sup> Les témoignages des réfugiés cambodgiens que j'ai utilisés dans ce travail proviennent pour une large part de la consultation pour asiatiques non francophones créée en 1990 dans l'Association de Santé Mentale du XIII<sup>e</sup>. Voir à ce propos R. RECHTMAN, « Rêve, réalité et expériences traumatiques chez les Cambodgiens », *Cahier d'Anthropologie et de Biométrie Humaine*, 1993, XI : 3-4, pp. 259-279. Et R. RECHTMAN & G. WELSH : « Approche transculturelle des patients non francophones du sud-est asiatique dans le dispositif psychiatrique du XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris », *Santé mentale au Québec*, 1993, XVIII, pp. 145-161.

<sup>4</sup> M.A. MARTIN, *Le mal Cambodgien*, Hachette, Paris 1989. C. MEYER, *Derrière le sourire Khmer*, Plon, Paris 1971.

<sup>5</sup> A. PANNETIER, *Notes cambodgiennes, au cœur du pays Khmer*, Payot, Paris, 1921, (reprint CEDORECK, Paris, 1983).

des cadres essentiellement vietnamiens et chinois, qui d'ailleurs n'étaient pas soumis aux mêmes lois que les Khmers, mais dépendaient de la justice française<sup>5</sup>.

Plus tard, les Khmers rouges joueront sur ces antagonismes pour asseoir leur politique raciste envers les Chinois, de même que dès 1970 (sous le régime de Lon Nol), des massacres de Vietnamiens seront perpétrés avec la complicité des pouvoirs politiques (comme ce fut une nouvelle fois le cas lors des récentes élections nationales). Après la décolonisation le Cambodge, dirigé par le prince Norodom Sihanouk, parvient à maintenir une relative neutralité dans le conflit indochinois au prix d'une intense activité diplomatique qui délaisse quelque peu le développement du pays. Progressivement, on assiste à une accentuation des inégalités sociales et des antagonismes villes/campagnes et ethniques qui feront le lit de la guérilla khmère rouge. En effet, une bourgeoisie urbaine se développe tandis qu'apparaît un prolétariat péri-urbain et que les campagnes s'appauvrissent. Le relatif essor que connaît le Cambodge pendant cette période profite essentiellement à cette bourgeoisie citadine et surtout aux minorités chinoises et vietnamiennes qui occupent les positions clefs du commerce, de l'industrie et des moyens de communication.

Vers la fin des années 1960, l'intensification des combats entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam s'étend jusqu'aux lignes arrières et notamment au Cambodge où se trouvent les sanctuaires de la guérilla. Cet état de guerre larvée profite à l'aile droite du régime cambodgien favorable à un engagement décisif aux côtés des Etats-Unis. De sorte qu'en mars 1970 Sihanouk est destitué par son ex-premier ministre, le maréchal Lon Nol, et le Cambodge entre effectivement en guerre. Sous-armés, sous-préparés, peu motivés, les conscrits khmers essuient de nombreuses défaites. La corruption qui règne au niveau de l'Etat, l'épuisement des populations rurales qui voient leurs terres ravagées par les bombardements, et la destitution du prince Sihanouk, qui apparaît pour beaucoup comme une insulte à l'ordre divin (rappelons qu'il tient son pouvoir d'un droit divin encore très respecté au Cambodge), contribuent à donner un écho favorable aux thèses khmères rouges, d'autant que depuis son exil chinois le prince s'est engagé aux côtés de ces derniers pour reconquérir le pouvoir.

Le 17 avril 1975, la population de Phnom Penh accueille triomphalement les libérateurs khmers rouges. Ceux-ci, faisant fi des professions d'allégeance des citoyens, appliqueront à la lettre les principes de leur révolution; dès le dix-huit avril, Phnom Penh sera vidée de ses habitants, déportés massivement vers des campagnes non organisées pour recevoir un tel afflux de population. Dans la même semaine, toutes les autres grandes villes subiront le même sort. Immédiatement un mur de silence s'abat sur le Cambodge et plus aucune information ne filtre. Les seules informations disponibles proviennent des rares témoignages des premiers réfugiés, mais les récits ahurissants qu'ils rapportent rencontrent essentiellement l'incrédulité de l'Occident. Durant les quatre années du régime khmer rouge, de nombreuses purges seront effectuées au sein des cadres du parti du Kampuchéa Démocratique (le parti communiste cambodgien). Ces éliminations qui traduisent des changements politiques au sein de la direction s'associeront à la persécution des masses paysannes jusqu'alors dirigées par ces leaders « corrompus » (notamment dans la zone Est du pays<sup>6</sup>). De sorte qu'alternativement toutes les couches de la société cambodgienne seront emportées dans la tourmente. Pendant toute cette période, le prince Norodom Sihanouk reste « l'otage » des Khmers rouges et il ira même jusqu'à plaider leur cause auprès des autorités chinoises afin d'obtenir de l'aide contre le Vietnam.

Mais, en décembre 1978, l'intervention vietnamienne met fin au régime sanguinaire des Khmers rouges. La mise en place d'un régime pro-vietnamien dirigé par Heng Samrin (lui-même issu des rangs khmers rouges), ne parvient pas à résoudre les difficultés économiques du pays, qui, au contraire, vont croissant. Quant aux antagonismes politiques, ils s'accroissent avec le maintien de la présence vietnamienne, et ils donnent lieu à une guerre de factions dont les populations civiles sont actuellement toujours les otages. Une fois de plus Sihanouk s'allie aux Khmers rouges, Pol Pot s'efface pour un temps de la scène politique au profit de l'intellectuel Khieu Samphân moins marqué par la politique répressive du régime, bien qu'il

---

<sup>6</sup> B. KIERNAN, « Poulets sauvages, poulets de ferme et cormoran. La Zone Est du Kampouchéa sous Pol Pot », 1985, *Asie-Débat*, 2, Cambodge, Histoire et enjeux, 1945-1985.

fût toujours un exécutant docile des ordres de Pol Pot. La résistance au régime pro-vietnamien de Hun Sen s'organise donc autour du prince Sihanouk et de son parti (le FUNCINPEC dirigé par son fils Ranariddh), des Khmers rouges (Kampuchéa Démocratique), et des troupes de Son Sann (le FLNPK), ex-ministre de Sihanouk, qui est un démocrate conservateur anti-monarchiste. Mais dans les faits, ce sont les Khmers rouges qui détiennent la force militaire, et qui bénéficient de l'aide financière apportée par les pays occidentaux (Etats-Unis, Angleterre), la Chine et la Thaïlande. En effet, les Etats-Unis soutiennent cette coalition dans la mesure où elle s'oppose au Vietnam, même si les pratiques des Khmers rouges n'ont pas changé. Les troupes anti-gouvernementales installent leurs bases dans les camps de réfugiés de la frontière khméro-thalandaïse, et puisent leurs ressources humaines parmi les réfugiés. Fidèles à leurs pratiques, les Khmers rouges séquestrent des populations entières et les contraignent par la force à les accompagner lors de leurs razzias en territoire cambodgien ; suivant en cela le slogan maoïste selon lequel la guérilla doit être comme un poisson dans l'eau parmi la population, les Khmers rouges emportent « l'eau » avec eux.

## 2. Génocide ou extermination de masse ?

Entre 1975 et 1979 près de deux millions de Cambodgiens<sup>7</sup> ont trouvé la mort sous le régime des « Khmers rouges ». Ce chiffre — qui demeure approximatif tant cette funeste comptabilité est aujourd'hui encore l'objet de virulentes polémiques entre les différentes factions cambodgiennes — représente près du quart de la population recensée au Cambodge au début des années 1970. Au milieu des années quatre-vingt, on recensait un nombre presque équivalent de Cambodgiens ayant pris le chemin de l'exil, certains purent gagner un pays d'asile définitif comme les Etats-Unis, le Canada, la France ou l'Australie, mais la plupart restèrent dans des camps de réfugiés dispersés le long de la frontière khméro-thaïlandaise.

Il ne fait aucun doute que la disparition et l'exil de tant de Cambodgiens soient une conséquence directe de la politique menée par Pol

---

<sup>7</sup> Les chiffres diffèrent selon les sources allant d'un million cinq cent mille (D. CHANDLER, *Pol Pot. Frère numéro un*, Paris, Plon, 1993.) A plus de trois millions d'après la République Populaire du Cambodge.

Pot et son gouvernement. En effet, « l'épuration politique », fréquente lors des révolutions, s'est accompagnée au Cambodge d'une politique d'élimination physique des opposants (ou supposés tels) sans commune mesure avec celle menée au Vietnam et au Laos dont pourtant les révolutions furent contemporaines et même solidaires. A ce titre, le qualificatif de génocide serait susceptible de traduire l'ampleur et l'horreur de l'extermination massive perpétrée par les Khmers rouges, ainsi que la volonté « d'épuration » politique, voire de « purification ethnique », revendiquée par le régime. A la nuance près qu'il s'agirait alors d'un « auto-génocide » ? Mais pour que l'accusation de génocide ait une quelconque pertinence, et que sa reconnaissance s'inscrive dans une mémoire collective, encore faut-il qu'il y ait au moins chez les survivants l'amorce d'une telle volonté. Or, la situation actuelle du Cambodge, les enjeux internationaux, et les différences de tendance qui s'expriment chez les Cambodgiens du Cambodge et de la diaspora ne se prêtent guère à l'émergence d'une telle volonté politique, au point que l'on trouvera à ce jour bien plus d'Occidentaux que de Cambodgiens pour faire usage du terme de génocide. Singulièrement, ce sont les Occidentaux qui accusent les Khmers rouges d'avoir perpétré un génocide sur leur propre peuple, tandis que les survivants khmers, tout au moins ceux de la diaspora, le récusent. Ce paradoxe répond pour une grande part, comme on vient de le dire, à la complexité politique du Cambodge d'aujourd'hui, et à la difficulté évidente d'admettre l'idée d'un « auto-génocide ». Mais, plus singulièrement peut-être, l'ambiguïté de la reconnaissance du génocide par les Cambodgiens eux-mêmes relève des particularités mêmes de l'extermination orchestrée par les Khmers rouges.

La première mention du terme de génocide remonte à 1979 lorsque le gouvernement de la République Populaire du Cambodge instruisit un procès pour crime de génocide à l'encontre de Pol Pot — Ieng Sary, et consorts<sup>8</sup> (Nuon Chea, Khieu Samphân, Son Sen). Il est à noter qu'à aucun moment il ne fut question d'un tribunal international habilité à juger les crimes de génocide, l'affaire resta, si l'on

---

<sup>8</sup> « L'autopsie d'un régime génocide. Le peuple Kampuchéen juge Pol Pot et Ieng Sary ». Supplément au *Bulletin du Vietnam*, N° 51, 1979.

peut dire, privée, soulignant le manque d'initiative des Occidentaux et leur responsabilité dans l'exonération des dirigeants pro-vietnamiens, lesquels étant aussi d'anciens Khmers rouges sortirent indemnes de ce procès alors même qu'ils furent largement impliqués dans les massacres au moins jusque vers la fin de l'année 1976. Certes, les accusés furent condamnés à mort par contumace alors qu'ils avaient fui le Cambodge dès la libération par les Vietnamiens. Mais c'est justement cette « libération » qui pose problème. En effet, le procès fut, selon les Khmers, instruit par les Vietnamiens eux-mêmes pour justifier leur intervention. Le régime alors en place était considéré comme un simple régime fantoche aux mains de l'administration vietnamienne. D'ailleurs, l'ensemble de la communauté internationale par le biais de l'ONU refusera de reconnaître la légitimité de ce régime pro-vietnamien au profit de la coalition dirigée dans l'exil par Sihanouk (mais dans les faits dirigée par les Khmers rouges, le siège du Cambodge à l'ONU restant toujours occupé par la République Démocratique du Kampuchéa). Or, cette attitude eut pour effet d'amoindrir l'impact d'un tel procès, lequel fut rapidement considéré par les Khmers eux-mêmes comme une simple entreprise de propagande vietnamienne. Mais, surtout, dans la mesure où les souffrances du peuple khmer ne s'arrêtèrent pas avec la « libération » et l'invasion vietnamienne<sup>9</sup>, la stigmatisation de la barbarie des Khmers rouges, et de la dimension génocidaire de leur politique, par des « agents extérieurs » (vietnamiens ou occidentaux) était considérée par les Cambodgiens comme une entrave à la restauration de l'autonomie du Cambodge. En d'autres termes, la reconnaissance politique du génocide risquait de servir des intérêts étrangers à ceux des Cambodgiens. Et nombreux sont les réfugiés khmers qui m'ont directement interpellé lorsque j'évoquais la barbarie des Khmers rouges, ils me rétorquaient : « Qui croyez-vous servir en stigmatisant de la sorte des Cambodgiens ? Ne pensez-vous pas, poursuivaient-ils, qu'il serait préférable d'insister sur la réalité actuelle et sur les atrocités commises par les Vietnamiens sur les Cambodgiens ? »

---

<sup>9</sup> Voir à ce propos E. LUCIOLLI, *Le mur de bambou, le Cambodge après Pol Pot*. Régine DESFORGES, *Médecins Sans Frontières*, Paris, 1988. Et M.A. MARTIN, *op. cit.*

Devant cette exigence de la communauté cambodgienne de France qui impose de plus en plus le silence sur cette période pour mieux accuser les Vietnamiens et leurs alliés, on peut se demander s'il est possible et légitime de témoigner du discours des Cambodgiens, lorsqu'ils évoquent douloureusement ce qu'ils ont vécu à cette période, sans trahir la cause que l'on souhaite finalement défendre. En effet, à mesure que la fréquentation des Cambodgiens devient plus familière, les langues se délient. Il apparaît que non seulement les atrocités commises par les Khmers rouges sont encore présentes dans toutes les mémoires, mais que les fractures de la famille, du tissu social, et de l'ordre collectif, telles qu'elles furent orchestrées par les hommes de Pol Pot, affectent encore considérablement les possibilités d'organisation de l'espace social khmer dans l'exil. Les plaies sont encore ouvertes, mais la quête du sens se heurte à un mur de silence souvent entretenu par les Khmers eux-mêmes. Progressivement, la tentation du silence gagne l'auditeur de ces récits dans la mesure où le simple rappel des faits est souvent perçu comme un acte d'accusation à l'encontre des Cambodgiens. Cette perception est d'ailleurs renforcée par les abus métonymiques de la presse française qui remplace régulièrement l'appellatif « Khmer rouge » par le seul terme de khmer, au point que, par ignorance sans doute, certains chroniqueurs opèrent une distinction totalement infondée entre les Cambodgiens et les Khmers, dans laquelle les seconds ne désigneraient que les Khmers rouges. La fierté cambodgienne et le fort sentiment national qui perdurent dans l'exil, associés à la réserve ordinaire de ce peuple, s'accommodent bien mal de ces légèretés terminologiques.

Pourtant ces récits et ces témoignages tragiques ne demandent qu'à s'historiser pour s'émanciper de l'indicible individuel afin de se fonder dans l'espace collectif d'une mémoire. Si chaque témoignage individuel, à l'exception de ceux qui furent publiés<sup>10</sup>, semble

---

<sup>10</sup> On se reportera ici avec profit aux quelques témoignages publiés en français avec notamment : Collectif : « Les réfugiés originaires de l'Asie du Sud-Est », Monographies, *La Documentation Française*, Paris, 1982. N. HAING, *Une odyssée cambodgienne*, Paris, Fixot 1988. Y. PIN, *L'utopie meurtrière*, Paris, Robert Laffont, 1980. I. SIMON-BAROUH & T.K.P. YI, *Le Cambodge des khmers rouges. Chronique de la vie quotidienne*, Paris, L'Harmattan. 1990. M. SZYMUSIA, *Les pierres crieront. Une enfance cambodgienne, 1975-1980*, Paris, La Découverte, 1984.



s'assortir d'une demande de silence, qu'il convient sans doute de respecter, c'est pour aussi en appeler à la présence d'un tiers extérieur au conflit, lequel, recueillant ces récits, aurait à sa façon à en rapporter quelque chose. Et c'est de cette seule place que j'ébaucherais une mise en perspective des témoignages de réfugiés en France avec les éléments historiques actuellement publiés.

On l'aura compris, la position que j'adopte dans cet article ne saurait prétendre à l'exhaustivité scientifique. De même il ne saurait être question d'intervenir d'une quelconque façon sur l'éventuelle légitimité de la reconnaissance politique du génocide. Il appartient aux Khmers, me semble-t-il, de s'en préoccuper. En revanche, la réserve et le silence que certains de mes interlocuteurs cambodgiens m'ont, à mots couverts, demandé de respecter à mesure qu'ils me parlaient de cette période recouvrent plus généralement la crainte de l'attribution d'une responsabilité cambodgienne, voire ethnique, dans ce qui s'est passé durant ces sombres années, ce dont, à l'évidence, il convient de se garder.

Mais, si ces réserves, comme la volonté de silence ou la crainte d'une mise en cause de la culture khmère dans le phénomène khmer rouge, ne manquent pas de légitimité politique, elles recouvrent aussi une position symptomatique qu'adoptent les Cambodgiens de la diaspora, laquelle me semble traduire, en creux, la spécificité des conditions de l'extermination du peuple cambodgien.

Enfin, et nous y reviendrons en détail, l'indicible de ce qui s'est produit pendant les quatre années du régime khmer rouge, et le silence dont il s'est entouré, contribue, encore aujourd'hui, à en rendre l'analyse fort complexe.

### **3. Organisation de la répression**

La nature du régime khmer rouge demeure difficile à définir, dans la mesure où l'idéologie communiste dont il se réclamait, tout au moins dans ses débuts, ne saurait épuiser la logique politique mise en œuvre pendant quatre ans. Certes, Pol Pot fut membre du parti communiste français dans les années 1950, et c'est à ce titre qu'à son retour au Cambodge il a rejoint dans la clandestinité le parti communiste indochinois (PCI). L'itinéraire politique des autres diri-

geants khmers rouges est assez similaire, toutefois, tous les auteurs et témoins de l'époque insistent sur la formation politique fruste de ces dirigeants, laquelle semble s'être limitée à l'influence de l'obsession stalinienne du complot, et au ressourcement de la révolution culturelle maoïste. A l'exception des dirigeants historiques formés en France comme Hou Youn et Khieu Samphân, tous deux titulaires d'un doctorat français d'économie politique, la plupart des cadres khmers rouges n'ont eu pour seule formation politique que les discours de Pol Pot durant les années de clandestinité. Les rares dirigeants qui reçurent avant 1975 une instruction politique auprès des cadres vietnamiens furent très vite, dès 1976, considérés, précisément du fait de cette formation, comme des traîtres à la solde des Vietnamiens et éliminés après avoir « avoué » leurs crimes dans le tristement célèbre centre d'interrogatoire de Tuol Sleng à Phnom Penh.

Très vite, d'ailleurs, la mention communiste disparaîtra de la propagande khmère rouge, au profit, dès les années 1972-1973, de l'exacerbation de la composante ultra-nationaliste de la révolution khmère. Rompant avec l'universalisme des révolutions communistes, les Khmers rouges prétendront pouvoir changer l'ordre cambodgien sans aucune aide extérieure, au point de s'éloigner définitivement de leurs anciens alliés vietnamiens.

C'est au nom d'un retour à la pureté de la race khmère, et à la grandeur d'une histoire nationale directement référencée aux bâtisseurs d'Angkor, que les Khmers rouges se livreront à la plus imposante épuration que le Cambodge n'ait jamais connu <sup>11</sup>.

### *1. L'épuration « politique » des premiers jours*

Dès le matin du dix-huit avril 1975, alors que Phnom Penh venait à peine d'être libérée, la totalité de la population de la capitale fut déportée vers les campagnes. Les citoyens furent contraints d'abandonner tous leurs biens sur place, et de prendre par milliers la route à

---

<sup>11</sup> Sur les aspects politiques et idéologiques du régime khmer rouge on consultera les travaux de David CHANDLER (*op. cit.*) de Serge THION et Ben KIERNAM, *Khmers Rouges*, Paris, 1981. Et plus récemment de Ch. PESCHOUX, *Les « nouveaux » khmers rouges*, Paris, L'harmattan, 1992.

pied. Aucun lieu ne fut épargné, les hôpitaux comme toutes les autres institutions furent vidés ; les femmes, les enfants, les vieillards, mais aussi les malades durent se plier aux ordres des nouveaux maîtres du pays. Nombreux périrent au cours de ce trajet de plusieurs mois, sans eau, sans alimentation, sans ravitaillement ; seul le troc était encore possible pour ceux qui prirent la précaution de préserver quelques biens monnayables, les Khmers rouges ayant aboli l'argent. Dans un premier temps, en dépit de la dureté des conditions de cet exode et du nombre impressionnant de cadavres qui déjà jonchaient le sol ou flottaient le long du Mékong, les Khmers rouges se faisaient rassurants, expliquant au peuple que l'Organisation, l'Angkar, les conduisait dans un endroit où ils pourraient enfin se ressourcer. Selon tous les récits aujourd'hui disponibles, il apparaît que tout au long de ce premier exode les Khmers rouges furent très discrets. A partir de cette date les contacts entre les populations déportées et le régime furent extrêmement réduits, d'ailleurs peu d'informations concernant ce qui se déroulait sur le terrain remontèrent semble-t-il jusqu'à Pol Pot<sup>12</sup>. Les flots humains qui se dirigeaient vers les confins du pays semblaient désorganisés ; errant seuls mais soumis à l'arbitraire de l'apparition inopinée de quelques jeunes Khmers rouges, facilement reconnaissables à leur tenue noire et à leur krama rouge autour du cou, qui venaient donner des consignes sur l'itinéraire que devait prendre cette marée humaine. Mais, contrairement à ce qu'ils prétendaient, rien n'était préparé pour accueillir ces nouveaux arrivants, et les conditions de vie se détérioraient de façon dramatique causant la mort des plus faibles. L'ignorance dans laquelle l'ensemble de la population était maintenue était rendue encore plus effrayante par la quasi-absence des Khmers rouges, laquelle favorisait la circulation des rumeurs les plus inquiétantes : « ils tuent tous ceux qui ont le teint pâle, et tous ceux qui occupaient des positions sociales importantes sous les précédents régimes », disait-on. Ces rumeurs s'amplifiaient à mesure que les « exilés » découvraient sur leur chemin des charniers à ciel ouvert. A cette date les exécutions n'étaient pratiquement jamais effectuées en public, en revanche les « disparitions » étaient quotidiennes, les Khmers rouges obligeaient des groupes entiers à les suivre à l'écart du reste

<sup>12</sup> CHANDLER, *op. cit.*

de la colonne d'exilés pour ne jamais réapparaître. Aucune communication n'était possible avec les populations rencontrées au cours de ce déplacement. En effet, les citadins faisaient partie de ce que les Khmers rouges appelaient le « peuple nouveau » (ou peuple du dix-sept avril), c'est-à-dire un « peuple » souillé par la bourgeoisie capitaliste qu'il fallait impérativement « purifier » par un retour aux sources grâce aux travaux des champs. A l'inverse, les populations rurales dans lesquelles la guérilla khmère rouge s'était implantée pendant les années de clandestinité constituaient le « peuple ancien », qui devait servir de modèle au « peuple nouveau ». Le « peuple nouveau » n'avait pas le droit de s'adresser au « peuple ancien », alors qu'inversement le « peuple ancien » avait un droit de vie et de mort sur le « peuple nouveau » réduit en quasi-esclavage. Afin d'éviter la mort chacun devait dissimuler son identité et son origine ethnique, être intellectuel pouvait entraîner immédiatement la mort sans autre forme de procès ; de même avoir un nom chinois, ou simplement un teint trop clair pour faire « pur khmer ». Mais personne ne savait qui était susceptible de dénoncer l'autre. Dans ce climat de permanente suspicion, chaque geste, chaque mot, chaque tic langagier étaient susceptibles de trahir la condition sociale du locuteur, l'exposant à une dénonciation sans qu'il puisse savoir qui le dénoncerait. En effet, très vite il devint impossible de se fier à quiconque, puisque la dispersion des familles et l'éclatement des réseaux sociaux laissaient chacun seul au milieu d'autres solitaires potentiellement délateurs ou khmers rouges. Les témoignages insistent régulièrement sur ce danger permanent, on pouvait être trahi par un compagnon d'infortune pour quelques grains de riz supplémentaires, mais aussi par les « espions » (*chhlôp*), impossibles à démasquer, qui restaient à l'affût du moindre faux pas.

L'Organisation (c'est-à-dire l'Angkar), toute-puissante, était supposée être toujours présente bien que jamais visible. C'était à l'Angkar qu'il fallait rendre des comptes, et c'était elle qui déciderait du sort de chacun, mais personne, tout au moins parmi les victimes potentielles, ne l'avait rencontrée. Même au cours des procès expéditifs elle n'était pas représentée, les juges devaient en fait secondairement rendre compte des débats devant cette instance invisible sans que l'accusé la rencontre.

L'Angkar était identifiée au statut d'ancêtre tout-puissant, occupant cette place dans l'ensemble des réseaux de parenté. Les enfants appartenaient désormais à l'Angkar, et c'est au nom d'une référence à l'organisation familiale traditionnelle qu'ils devaient dénoncer leurs parents, puisque être khmer se réduisait désormais à être fils de l'Angkar (*kun Angkar*). C'est l'Angkar qui devait aussi décider des mariages, ou punir de mort ceux qui commettaient l'adultère, fonction antérieurement dévolue aux ancêtres familiaux les *me pa* (grands-parents).

Face à cette organisation politique et à son inscription dans la tradition cambodgienne le silence devint la seule attitude susceptible de préserver la vie. Parler de soi, mais plus simplement parler de n'importe quoi, c'était prendre le risque de se trahir, et de se condamner à mort pour des raisons inconnues. Au même titre que l'on ignorait qui était susceptible de dénoncer l'autre, on ignorait sur quoi reposerait la dénonciation. Rien n'était précisé, et dès lors tout pouvait être contraire aux exigences de l'Angkar. Dans ce contexte, le silence et la dissimulation de soi étaient les seules garanties contre l'ignorance de la faute commise. Tous les témoignages rapportent cette obligation de ne rien dire, de ne rien voir, de ne rien entendre, puisqu'au fond on ignorait ce que l'Angkar autorisait de dire, d'entendre, ou de voir. L'invisibilité de l'Angkar suggérait aussi que quiconque puisse en être le représentant. Progressivement la société cambodgienne s'est transformée en une société du silence, dans laquelle seuls les cadres du régime détenaient non seulement le pouvoir mais aussi le monopole de la parole<sup>13</sup>. On peut se demander si le silence qui s'abattit sur les Cambodgiens du « peuple nouveau » ne traduirait pas l'émergence d'une parole ne relevant plus que de l'ordre de l'efficace, liant dans la réalité la parole à la mort, laquelle deviendrait une parole toute-puissante qu'il vaudrait mieux taire puisque son efficacité ne dépendrait que du bon vouloir du récepteur. Tout semble s'être passé comme si le sens du message verbal n'était soumis qu'à l'arbitraire du récepteur. Seul ce dernier serait supposé détenir les codes de cette singulière communication, dont la

---

<sup>13</sup> F. PONCHAUD, « Social change in the vortex of revolution ». K.D. JACKSON, *Cambodia 1975-1978. Rendez-vous with death*, Princeton, Princeton University Press, 1989, pp. 151-177.

signification, quel qu'en soit le contenu, s'émancipant de la logique du discours, opérerait dans la réalité. Une telle position vis-à-vis de la parole rendrait compte à la fois du silence des survivants, mais aussi de leur « soumission » à la toute-puissance des bourreaux.

En effet, l'importante tradition orale de la société cambodgienne confère à la parole une incontestable supériorité sur l'écrit et sur tout autre mode de communication, au point que les Khmers rouges purent se passer de bureaucratie. Les ordres étaient transmis par des messagers sans aucune trace écrite, laissant à l'exécutant une entière liberté d'interprétation. L'arbitraire prévalait dans l'exécution des ordres de l'invisible Angkar. Investis du pouvoir dont ils s'étaient sentis dépossédés par les citoyens, les petits cadres khmers rouges, tous issus des couches paysannes les plus reculées du pays, pouvaient enfin assouvir leur vengeance sur le peuple nouveau en radicalisant et en inversant les anciens antagonismes ville/campagne qui jusqu'alors leurs étaient défavorables.

## ***2. La « purification ethnique » et la « régénération » du peuple khmer***

En « confisquant » la parole au « peuple nouveau », les Khmers rouges inscrivaient une frontière symbolique entre les différentes couches de la société qui laissait augurer la radicalité des mesures qui prétendraient régénérer ce peuple. En effet, si toutes les révolutions aspirent à un changement fondamental des mentalités et de l'organisation sociale, aucune ne fut aussi radicale, transformant aussi rapidement tous les aspects de la société cambodgienne. Mais, cette transformation qui s'est faite au prix des massacres que l'on connaît, s'est aussi profondément enracinée dans une subversion des valeurs traditionnelles constitutives du lien social des Cambodgiens.

Après avoir éliminé les minorités chinoises, vietnamiennes, et ethniques (essentiellement les Cham) au nom de la pureté de la race khmère, les Khmers rouges appliquèrent la même métaphore raciste au « peuple nouveau » qu'ils déportèrent dans les campagnes et dans les forêts.

La première mesure consistait à briser les liens familiaux en séparant les membres les uns des autres, ou en leur interdisant toute

communication personnelle. Chacun devait, selon son sexe et son âge, intégrer un groupe de travail dont il ne pouvait plus se séparer. Les repas devaient être pris en commun, brisant toute l'intimité antérieurement réservée à cette activité. Toute infraction à ces règles était immédiatement passible de mort. Le travail, de quinze à dix-huit heures par jour dans les champs et les rizières, était la seule valeur, et ne pouvaient manger que ceux qui travaillaient efficacement car pour les autres c'était la mort assurée.

Ces méthodes devaient à la fois donner au Cambodge son auto-suffisance, puisque par ailleurs tous les biens de consommation « capitalistes » ainsi que les industries avaient été détruits, et régénérer le peuple « souillé », « contaminé » par le contact de ces objets capitalistes. Pour accroître la productivité les déportés devaient tenir des cadences infernales, mais surtout travailler dans des régions hostiles infestées par le paludisme sans aucune couverture médicale. Alors que la productivité diminuait du fait des mauvaises conditions et de l'épuisement des travailleurs, les rations alimentaires furent drastiquement diminuées, accroissant la famine et la mortalité. L'apparente inconscience des dirigeants qui, souhaitant une meilleure productivité, affamaient les travailleurs, et voyaient leurs résultats décroître, ne s'explique que par leur volonté simultanée de « purifier » ce peuple d'esclaves. A ce titre les slogans de la propagande khmère rouge sont particulièrement éloquentes : « ce qui est pourri doit être retranché », « couper un mauvais plant ne suffit pas il faut le déraciner », « il faut anéantir leur lignée jusqu'au dernier »<sup>14</sup>. L'opposition peuple ancien/peuple nouveau était redoublée par une série d'oppositions telles que : propre/sale, pur/souillé, régénéré/contaminé<sup>15</sup>, etc. Dont la dimension métaphorique s'évanouissait régulièrement au profit d'une réalisation effective. Ainsi les exécutions étaient-elles aussi toujours évoquées par des métaphores comme « nourrir les rizières » ou « faire de l'engrais », à la différence près que cela se passait effectivement ainsi. L'utilisation des produits humains pour accroître la productivité agricole s'est déve-

<sup>14</sup> F. PONCHAUD, *Cambodge année zéro*, Paris, Julliard, 1977, p. 73.

<sup>15</sup> S. CROCHET, *Le krama et le phtel. Pratiques et représentation de la propriété dans la société cambodgienne contemporaine*. Mémoire Maîtrise Ethnologie, Université Paris X, 1992.

loppée de façon ahurissante, parfois de façon systématique et organisée; ainsi certains groupes avaient pour mission de confectionner de « l'engrais » à partir des déchets et des restes humains qu'ils étaient chargés de déterrer; mais le plus souvent il s'agissait de la putréfaction des cadavres laissés à l'abandon et polluant le sol, l'air, et l'eau.

A l'invisibilité de l'Angkar et de ses méthodes expéditives correspondait l'invisibilité des exécutions et de la mort donnée; en revanche, leurs traces étaient présentes partout, bien que ce qui se passait effectivement restât tu. De la mort et de ses causes on ne voyait que les conséquences : l'eau, les végétaux et tous les autres aliments étaient souillés par la présence de cadavres en putréfaction entraînant un véritable pourrissement de l'espace vital dans lequel la prétendue force de reconstruction se transformait en une authentique force de destruction. Car si la survie immédiate ne dépendait que de la capacité de chacun à se procurer par tous les moyens de la nourriture et de l'eau, cette activité, salutaire pour un temps, portait en elle-même les germes d'une mort ultérieure tant l'univers ambiant était effectivement corrompu. Ceux qui ne mouraient pas de faim, mouraient généralement d'avoir consommé des aliments souillés.

L'espace vital de « régénération » du « peuple nouveau » s'auto-décomposait jusqu'à se corrompre, au point que les couples d'opposés du propre et du sale, de la pureté et de la souillure, de la régénération et de la contamination s'inversaient et se réunissaient jusqu'à perdre toute signification. A la corruption des âmes correspondait la régénération des esprits, laquelle n'était finalement que souillure et contamination des corps.

Ce sont d'ailleurs ces scènes et leurs conséquences qui sont les plus souvent mentionnées par les réfugiés. L'indicible qu'ils cherchent parfois à communiquer porte régulièrement sur cette déshumanisation de l'espace vital dans lequel plus aucun lien social ne pouvait se maintenir. Comme si, plus encore que la mort, c'était de l'altération du rapport de l'homme à son environnement, et de la désagrégation de ce singulier lien social qui fonde l'homme en qualité d'être de culture, dont souffriraient encore les rescapés cambodgiens.



*La subversion des valeurs traditionnelles de la société cambodgienne ou la composante ethnocidaire de la politique khmère rouge*

Dans l'analyse des sources et des origines de la révolution khmère rouge, plusieurs auteurs ont suggéré que certaines caractéristiques de la culture khmère auraient influencé non seulement la conception révolutionnaire de Pol Pot et de ses compagnons, mais aussi les moyens pratiques mis en œuvre, et plus particulièrement le radicalisme et l'extrémisme de l'extermination. En d'autres termes, les débordements de la révolution khmère rouge seraient attribuables à un phénomène khmer<sup>16</sup>. A l'appui de leur hypothèse ces auteurs soulignent la violence inhérente de tout temps à la société cambodgienne<sup>17</sup>. A la tradition ancestrale de l'esclavage par exemple, que les Français eurent du mal à abolir sous le protectorat, correspondrait l'attitude des Khmers rouges à l'égard du peuple nouveau, effectivement réduit en esclavage<sup>18</sup>. De même, les soudains débordements d'une violence aveugle et particulièrement meurtrière qui émaillèrent l'histoire du Cambodge n'auraient rien à envier aux atrocités commises par les soldats de Pol Pot, il s'agirait tout au plus de l'expression d'une même tradition de violence brutale. Ces auteurs invoquent aussi l'archaïsme de la société traditionnelle, sa dévotion à la personne royale, et son extraordinaire hiérarchisation qui effaceraient la dimension individuelle au seul profit d'un groupe susceptible de faire peu de cas de la personne humaine<sup>19</sup>. Ainsi, selon ces auteurs, ce serait aussi parce qu'ils furent khmers que les communistes cambodgiens aboutirent à ce désastreux résultat.

Certes, personne ne prétend réduire le phénomène khmer rouge à cette seule composante culturelle, cependant la simple évocation d'une telle responsabilité est lourde de conséquences, car en situant le phénomène khmer rouge, même partiellement, dans un phénomène de culture on risque de lui ôter toute intelligibilité historique. C'est à l'histoire qu'il appartient de rendre compte de l'extrémisme

<sup>16</sup> F. PONCHAUD, « La révolution khmère rouge : un phénomène khmer ? », *Espace Cambodge*, 1980, texte dactyl.

<sup>17</sup> D. CHANDLER, *A history of Cambodia*, Boulder, Westview Point, 1983.

<sup>18</sup> E. STAUB, *The roots of evil. The origins of genocide and other group violence*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

<sup>19</sup> F. PONCHAUD, *Social change in the vortex of révolution*, *op. cit.*

des Khmers rouges, car la culture ne saurait être tenue pour responsable sauf à lui attribuer une dimension « auto-ethnocidaire » intrinsèque qui singulièrement ne se serait manifestée qu'après près de deux mille ans d'existence et plusieurs siècles de splendeur. Plus grave, cette assimilation du phénomène khmer rouge à un phénomène de culture contribue à entretenir la déculturation entamée par les Khmers rouges, et prolonge au-delà de leurs espérances la désagrégation de la société cambodgienne.

Comment, en effet, serait-il dès lors possible aux Cambodgiens de s'affirmer aujourd'hui Khmers si cette désignation venait se confondre avec la cause de leurs souffrances ? D'ailleurs, le renoncement de certains Cambodgiens à admettre aujourd'hui le qualificatif de génocide traduit sans doute l'impossibilité d'une désignation simple et efficace du bourreau. Le terme « d'auto-génocide » a ceci de malheureux qu'il suppose une même nature au bourreau et à sa victime, dans la mesure où cette nature ne relèverait que de l'ordre de la culture. Si la culture devait expliquer une part des atrocités commises par les Khmers rouges, et notamment les aspects les plus radicaux de leur révolution, alors elle relèguerait le phénomène khmer rouge à une simple contingence, assimilant l'extermination d'une partie du peuple cambodgien à un processus a-historique duquel aucune mémoire ne pourrait naître.

Il est sans doute justifié de penser que les Khmers rouges ont souhaité une telle a-historicité pour leur révolution radicale. Mais il serait fâcheux de poursuivre leur entreprise en les créditant d'avoir atteint la quintessence de leur culture.

Ce n'est pas la culture khmère qui portait les germes de sa propre destruction, ce sont les Khmers rouges qui l'ont pénétrée jusqu'à subvertir ses propres fondements symboliques au point de la transformer en un formidable instrument d'extermination. La mise en cause d'une responsabilité culturelle dans la politique et la pratique des Khmers rouges procède finalement d'une même logique ethnocidaire et traduit l'ampleur de la déculturation qu'ils ont orchestrée.

En déplaçant les populations, en séparant les familles, en interdisant les cultes, en éliminant les bonzes, et en sapant les fondements de la sociabilité khmère, les Khmers rouges ont délibérément brisé les liens symboliques essentiels à l'expression de l'individualité

khmère, laquelle est au fondement de la sociabilité et de la richesse de la culture khmère.

En effet, être Cambodgien c'est être « fils de khmer » « *kun khmaer* »<sup>20</sup>, au sens où cette filiation renvoie autant à l'ascendance humaine, qu'à l'attachement indéfectible à son terroir natal, le « *srok* »<sup>21</sup>.

*Srok* est le terme générique qui désigne la terre civilisée, le domaine défriché par l'homme, où il cultive, construit ses villages, et prospère ; il s'oppose à la forêt « *praey* ». La forêt est le lieu par excellence où résident les esprits malfaisants, l'homme y est un intrus, toujours à la merci d'une mauvaise « rencontre ». L'opposition village/forêt — *srok/praey* — est très fortement connotée dans la pensée cambodgienne, et résume de façon paradigmatique les rapports de l'homme à son environnement. Ainsi, le « *srok* » est aussi habité par des génies, mais ce sont les hommes qui ont « élevé » ces derniers au rang de génies tutélaires : les « *neak ta* » ou premiers défricheurs qui ont pour mission de garantir la paix des villageois<sup>22</sup>. Le rapport de l'homme à l'esprit s'inverse donc lorsque l'on passe de la forêt au village. De sorte, qu'en obligeant les déportés à séjourner dans les campagnes et dans les forêts, les Khmers rouges ont non seulement contraint les Cambodgiens à délaisser leurs protecteurs au risque de déclencher leur courroux, mais ils leur ont aussi imposé de transgresser les lois de l'univers cambodgien qui délimitent très précisément l'habitat des hommes de celui des esprits. C'est déjà aux confins d'un monde a-humain qu'ils devaient tenter de survivre. De façon plus insidieuse encore, le massacre des bonzes et l'interdiction des cultes ne se sont pas associés à une volonté d'éradiquer la religiosité cambodgienne, car les Khmers rouges n'ont jamais prétendu que les génies fonciers du Cambodge n'existaient pas, ni même que les croyances populaires n'étaient que des superstitions désuètes. Au contraire, ils se sont situés dans le même registre en affirmant tout simplement qu'ils étaient plus forts que les *nak ta* villageois ou les araks familiaux. Ils pouvaient les bafouer, car l'Angkar leur était

<sup>20</sup> J. NEPOTE, « Le lien de filiation au Cambodge », *Lieu de l'Enfance*, 11, 1987.

<sup>21</sup> S. THIERRY, *Le Cambodge des contes*, L'harmattan, Paris, 1988.

<sup>22</sup> A. FOREST, *Le culte des génies protecteurs au Cambodge*, L'Harmattan, Paris, 1992. Et C. ANG, *Les êtres surnaturels dans la religion populaire Khmère*, CEDO-RECK, Paris, 1986.

bien supérieure et ne craignait pas leur courroux. Or, une telle attitude est compatible avec la religiosité khmère puisque lorsqu'un génie tutélaire ne remplit plus son office il suffit de l'abandonner au profit d'un autre réputé plus puissant<sup>23</sup>. L'animisme traditionnel ne consacre pas la divinisation des « Etres surnaturels », le culte qu'on leur voue ne tient qu'à la puissance qu'on leur crédite. C'est la puissance qui fait le génie, et non l'inverse. De sorte que dépourvu de sa puissance, ou surpassé par un autre, l'Etre surnaturel perd à peu près toute existence. En fait l'épuisement progressif des génies confirme la permanence de la « puissance surnaturelle » qui ne saurait se réduire à son incarnation momentanée.

En réinvestissant à leur profit l'univers religieux des Cambodgiens, les hommes de Pol Pot ont profondément altéré les rapports de l'homme à son univers quotidien, tout en inscrivant cette altération dans la structure même de la société cambodgienne. Les attaques portées sur les fondements de la sociabilité khmère furent d'autant plus radicales qu'elles provenaient justement de l'intérieur même de la société khmère.

En effet, il ne suffit pas de disperser les familles, d'interdire l'intimité et les regroupements collectifs cérémoniels ou amicaux, ni de prétendre mettre à bas les anciennes valeurs sociales, pour détruire le lien social qui fonde le rapport de l'homme à son environnement. Ce lien social est bien souvent beaucoup plus tenace, et il persiste généralement malgré l'éloignement des proches, les persécutions, et les diverses formes d'entrave à la liberté, tant que ses fondements symboliques ne sont pas altérés. Or, les Khmers rouges eurent la dramatique audace de faire précéder la mort physique de leurs victimes d'une mort sociale, touchant l'ensemble des secteurs de la vie traditionnelle et de ses valeurs, au moyen justement d'une subversion de ces mêmes valeurs. En dénaturant les fondements de la société khmère, et notamment le discours de la parenté, ils ébranlaient profondément le lien social cambodgien.

Si la parenté cambodgienne se réduit généralement à la famille nucléaire, c'est en tant que celle-ci est le paradigme de l'organisation sociale cambodgienne. Ego<sup>24</sup> se définit par sa place dans un réseau

---

<sup>23</sup> FOREST, *op. cit.*

<sup>24</sup> C'est-à-dire le sujet dans une nomenclature de parenté.

de parenté complexe à dominance matrilocale et discrètement matrilinéaire. L'usage de termes de parentés comme termes d'adresses renforce le caractère familial de la société cambodgienne et l'affecte d'une hiérarchisation très marquée entre aînés et cadets. Ce rapport organise et structure l'ensemble de l'espace social au point que l'individualité khmère semble s'estomper, tout au moins dans le discours traditionnel, au profit de la position hiérarchique et familiale de l'individu. Ainsi, ego ne se définit que selon la place qu'il occupe face à tel ou tel interlocuteur repéré en terme de classe d'âge et de réseaux parentaux au sein d'un système dont les termes et les relations sont remarquablement codifiés. En d'autres termes, l'Etre khmer ne se définit que dans le cadre d'une relation sociale précise par la place qu'occupe le sujet à un moment donné dans un réseau de parenté vis-à-vis d'un autre. Or cette place est éminemment variable, puisqu'elle ne se définit que contextuellement par rapport à un interlocuteur potentiel et à la position hiérarchique que ce dernier occupe dans son propre réseau de parenté. Ainsi, ego peut potentiellement parcourir l'ensemble des positions que la structure du réseau de parenté possède. De sorte que l'individualité khmère, au sens sociologique (c'est-à-dire l'individu social khmer) ne se réduit pas à la position sociale « x » qu'ego occupe au sein d'une relation sociale précise, mais elle se définit par l'ensemble des positions que le sujet est susceptible d'occuper, effectivement ou virtuellement, dans le système général de parenté. C'est à tort que l'on pourrait concevoir l'Etre khmer comme affecté d'une et d'une seule position sociale, de même il serait erroné d'inférer de la rigidité du système d'attribution des positions sociales une quelconque tendance à la disparition de l'individu au profit du groupe. La richesse de l'Etre khmer, de son individualité sociale, est au contraire manifeste dans la culture khmère, et elle s'exprime précisément par la pluralité des positions et des relations sociales au moyen desquelles le sujet décline son identité. C'est paradoxalement, parce qu'il lui est possible de se définir différemment selon chaque situation sociale au moyen d'un système complexe de termes et de relations culturellement déterminées, que l'identité de l'individu khmer possède sa propre unité distincte du groupe.

En situant l'Angkar au-dessus de tous les réseaux familiaux et sociaux, tout en la laissant soumise à la même logique symbolique qui

organisait l'espace social traditionnel antérieur, les Khmers rouges n'ont pas modifié l'ordonnement symbolique de la société cambodgienne. L'effet produit est sans doute bien plus pervers que la modification pure et simple du système traditionnel, puisque finalement il s'agissait de conserver le cadre et les codes symboliques du système de repérage des positions hiérarchiques, tout en incluant un terme supplémentaire — l'Angkar — dont dépendraient tous les autres, et qui par la même les estomperait. Ainsi, bien qu'incluse dans le système, l'Angkar bloque le fonctionnement habituel du système puisque ce terme, en obligeant tout repérage par rapport à lui, aplatit toutes les différences dénaturant ainsi l'expression de l'individualité khmère. Symboliquement, l'ajout d'un terme supplémentaire comme l'Angkar situé en position d'ancêtre matrilinéaire tout-puissant dans le système contraint l'expression de l'individualité à n'être qu'indifféremment la même quel que soit le contexte, alors même que le référent social loin d'être altéré par cette manœuvre est au contraire renforcé.

Du point de vue de l'Angkar, laquelle devait devenir la seule référence symbolique, chaque Khmer issu du peuple nouveau se trouvait égal à tous les autres de sa catégorie et inférieur à tous ceux des autres catégories, c'est-à-dire le peuple ancien ou les cadres khmers rouges. Or cette alternative entre être égal ou inférieur, bien qu'intégrée au système cambodgien par la volonté des Khmers rouges, est en contradiction flagrante avec la définition de l'individualité khmère que nous venons d'ébaucher. De sorte, qu'à promouvoir l'émergence d'un nouvel Être khmer fondé sur une subversion des valeurs traditionnelles, le régime de Pol Pot a symboliquement exclu du champ de la khmérité l'ensemble du peuple nouveau. Cette exclusion symbolique ne faisait que redoubler l'exclusion politique du peuple nouveau, lequel ne valait plus rien politiquement et culturellement, et confirmait ce sombre adage que les Khmers rouges réservaient au peuple nouveau : « on ne gagne rien à vous laisser vivant, on ne perd rien à vous tuer », et qui généralement annonçait une exécution sommaire.

Paradoxalement, alors que les Khmers rouges revendiquaient leur appartenance au mouvement communiste international, l'ensemble de l'organisation politique de répression s'est réappropriée le dis-

cours et les valeurs traditionnelles de la société cambodgienne. Elle a réinvesti l'univers symbolique de la khmérité au point d'en faire un prodigieux instrument d'extermination, détruisant les liens sociaux fondamentaux avant d'éliminer physiquement les Cambodgiens.

Ainsi, le peuple nouveau se trouvait indexé d'une exclusion politique, sociale et même culturelle qui le privait de toute appartenance ethnique autre que celle désormais attribuée sous cette nouvelle dénomination.

C'est paradoxalement au nom d'une certaine idée de l'Être khmer que le peuple nouveau n'était même plus khmer. On comprend dès lors l'absurdité du qualificatif « d'auto-génocide » puisque précisément les Khmers rouges n'ont jamais prétendu détruire leur propre peuple. La tragédie est encore plus grande puisqu'ils ont préalablement exclu une partie de leur peuple du champ de la khmérité, et donc désigné celle-ci comme radicalement autre, pour pouvoir éliminer cette branche qu'ils refusaient de reconnaître comme leur. Certes, du point de vue occidental, c'est bien entre Cambodgiens que cette sombre histoire s'est déroulée. Mais le regard éloigné n'est pas toujours le plus juste, d'autant qu'en accordant aux bourreaux et à leurs victimes une même appartenance ethnique qui, par le fait même du qualificatif d'auto-génocide, suppose un lien de causalité entre les massacres et l'origine ethnique, on perd de vue la spécificité de ce drame tout en laissant les survivants dans l'impossibilité de renouer avec leurs racines culturelles.

L'exemple cambodgien est une illustration effroyable de la dualité qui oppose le même et l'autre, l'identité et l'altérité, dont le paroxysme révèle le noyau des génocides. Mais il montre aussi de façon paradigmatique qu'il n'est pas nécessaire d'être « authentiquement » autre pour être reconnu comme tel, et que les catégories de l'exterminateur, lesquelles président à la distinction de l'altérité suspecte, se suffisent à elles-mêmes sans avoir besoin de recouvrir une réalité ethnique qu'on leur accorde finalement peut-être trop facilement.

**CE QUI FAIT SILENCE...**

**Approche psychiatrique de patients cambodgiens vivant à Paris, rescapés de la période khmère rouge**

Survivre pendant la période khmère rouge. Fuir l'extermination khmère rouge, laisser derrière soi des morts et des disparus, attendre dans un camp — des mois, voire des années — un premier, un deuxième asile, finir par arriver dans un pays de culture radicalement différente, et connaître la précarité, l'isolement, la psychose : tel est, rapidement brossé, le parcours de la majorité des patients rencontrés dans notre activité de psychiatrie publique.

Face à autant de souffrance : silence, respect et estime ; face à l'horreur de l'extermination, face aux aspects énigmatiques de la psychose et de la culture cambodgienne : prudence et humilité. Le champ de l'ignorance est vaste : l'histoire de ce génocide (et du déni relatif de celui-ci), la culture cambodgienne (et sa destruction pendant cette période), la communauté asiatique de Paris (et son extraordinaire hétérogénéité, entre tradition et acculturation), et surtout la représentation de l'extermination dans la communauté cambodgienne de Paris : autant d'inconnues dont l'une des plus cruciales est sans doute : comment vivent les rescapés que nous ne rencontrons pas ? Découvrira-t-on dans quel silence, dans quels mots, dans quelles formes le génocide s'est inscrit ? Le champ que nous tentons ici d'explorer est celui de la clinique et des soins à des patients cambodgiens, psychotiques pour la plupart, rescapés de l'extermination et vivant à Paris. Notre savoir est encore très limité mais, à tout le moins, nous pouvons nous appuyer sur l'éthique, qui précède et fonde la technique.

Dans le champ de la psychiatrie, nous centrerons l'analyse des données de la clinique autour du traumatisme et du deuil, et montrerons les apports des études portant sur les rescapés cambodgiens. La psychanalyse est, chez Freud, Abraham et Ferenczi notamment, traversée par la question du traumatisme et de son devenir dans le psychisme.



Des témoignages de rescapés, nous avons choisi le récit autobiographique de Haing Ngor, qui nous a permis de nous représenter, au niveau d'un individu, le processus d'extermination et les stratégies de survie, complément important aux données historiques et anthropologiques. Enfin quelques moments de la rencontre avec des patients rescapés illustreront la question du silence qui se fait en eux sur l'extermination, du danger du silence qui risque de se faire en nous, et des pièges multiples que risque de rencontrer le clinicien dans son travail intérieur.

### **Dans le champ de la psychiatrie : traumatisme et deuil**

Parcourir l'histoire de la notion de traumatisme en psychiatrie permet de relever les points d'ancrage dans la clinique, les questions qui restent d'actualité et les données ayant une certaine pertinence dans notre travail.

Il s'agit, bien sûr, de l'historique d'une notion née dans la psychiatrie occidentale du XIX<sup>e</sup> siècle et nous soulignons, d'emblée, la question de la validité de nos concepts cliniques dans l'approche de patients d'une autre culture, question abordée en profondeur par des cliniciens tels que J. Boehnlein, M. Eisenbruch, et R. Rechtman.

Centrer l'analyse des données de la clinique sur le traumatisme peut se justifier dans le cadre de cet exposé par l'abondance des travaux récents concernant les rescapés cambodgiens et par la tendance, assez généralisée en psychiatrie, de faire référence à la catégorie diagnostique nord-américaine du D.S.M. III, de l'état de stress post-traumatique (P.T.S.D.). Dans le cadre de notre pratique avec les patients, nous verrons que la notion de silence nous apparaît, pour l'heure, plus pertinente.

### ***Aperçu historique de la notion de traumatisme en psychiatrie***

#### *De la « névrose traumatique » au « syndrome des survivants »*

C'est, pour certains, en 1871 qu'est décrit pour la première fois un tableau clinique ressemblant à l'actuel état de stress post-traumatique, chez des soldats, par Da Costa, au moment de la guerre civile américaine (« *On irritable heart* »). C'est en fait Oppenheim qui in-

trouvé le premier en 1884 le terme de « névrose traumatique », état consécutif à des accidents de chemin de fer comportant une « symptomatologie hystéro-neurasthénique en l'absence de toute lésion organique, des troubles du sommeil avec cauchemars de reviviscence de l'accident ». Une polémique s'éleva autour de l'autonomie de cette entité nosographique et Charcot, surtout, en récusait la spécificité<sup>17</sup>.

A l'heure actuelle, l'existence d'une telle entité est généralement admise même s'il y a lieu de souligner l'importance et la fréquence d'une co-morbidité centrée en particulier sur l'existence de troubles dépressifs majeurs, surtout étudiés chez les patients rescapés cambodgiens aux Etats-Unis.

Quant à l'hypothèse d'une lésion organique pouvant être en relation de causalité avec les troubles psychiques, elle est aujourd'hui abandonnée, mais il existe des théories « biologiques » du traumatisme centrées sur l'importance des conséquences de la malnutrition et des maladies sur le système neuro-endocrinien et, plus récemment, l'hypothèse d'une libération d'opiacés endogènes provoquée par la reviviscence du traumatisme, permettrait d'expliquer les autres symptômes de l'état de stress post-traumatique par un syndrome de sevrage en opiacés endogènes. Il n'est certes pas question de sous-estimer l'impact des conditions de la déportation sur le corps et ses fonctions, mais on voit bien le danger qu'il y aurait à biologiser les conséquences du traumatisme aux dépens des fondements culturels de la vie biologique et de l'action sur le psychisme. Le traumatisme traverse toute la vie d'une personne, corps et âme : au regard des patients asiatiques surtout, cette distinction entre le registre somatique et psychique a peu de pertinence.

Reste également d'actualité le débat né dès l'introduction de la notion de traumatisme en psychiatrie, autour de la prédisposition et de la vulnérabilité. Ce qui semble généralement admis aujourd'hui, c'est qu'il est des traumatismes d'une telle violence que tout individu en porte les traces, et que le traumatisme provoque des réaménagements dans le psychisme, distincts des effets directs du traumatisme<sup>16</sup>.

Le saut épistémologique radical dans la conception du traumatisme revient à Freud, chez qui le traumatisme va acquérir un statut psy-

chique particulier : ce n'est pas l'événement extérieur seul qui est en cause, c'est la représentation du traumatisme et surtout la modification économique qu'il entraîne en devenant une source d'excitation interne non maîtrisable, non élaborable par le travail de liaison psychique, se ré-actualisant sans cesse sous la pression de la compulsion de répétition. Les relations entre traumatisme et facteurs infantiles dont Freud disait en 1938 qu'« elles se sont soustraites à nos investigations » restent aujourd'hui encore une question d'actualité pour la psychanalyse ; de même la possibilité de représentation de l'extermination<sup>14-5</sup>.

Reste que dès 1918, les caractéristiques cliniques et les questions économiques sont posées, notamment par Ferenczi<sup>23</sup> qui, dans sa conférence sur « deux types de névrose de guerre (hystérie) » donne une description dont les traits se retrouvent dans les actuelles entités nosographiques du syndrome post-traumatique :

- les cauchemars de répétition et les réactions d'angoisse à la menace de répétition,
- l'hyperactivité neurovégétative, les réactions de sursaut, l'hyperesthésie de tous les sens,
- le début différé du syndrome à l'occasion d'une peur insignifiante,
- la sommation des facteurs pathogènes,
- le retrait des investissements objectaux de la libido.

Sur le plan des hypothèses économiques, soulignons le recours par Ferenczi à une métaphore éclairant le rapport entre les expériences affectives refoulées prêtant leur énergie à des processus physiques associés en pensée aux traumatismes « qui se dressent dans le présent comme les pierres tombales de souvenirs ensevelis dans les profondeurs, immobiles et inaltérables » ; métaphore particulièrement remarquable puisqu'elle exprime autant la représentation, chez le clinicien, de ce que le traumatisme a figé dans une forme et réduit au silence chez le patient, que son propre saisissement et sa perplexité devant une telle énigme.

Il fait également appel dans ce texte à la théorie freudienne du narcissisme et de la répétition. Pour Ferenczi<sup>6-5</sup>, la répétition est une tendance de l'organisme à l'auto-guérison : par la répétition, il tend

à répartir la tension et à se créer lui-même la représentation propre à lui, et dont « l'absence a précisément provoqué l'effroi (...) ils ne sont pas encore revenus de leur effroi ».

Ferenczi est également un précurseur dans l'étude de la fonction onirique chez les traumatisés puisqu'il distingue deux types de rêves et de cauchemars (rêves primaires et secondaires) dans le sommeil profond et le sommeil « le plus profond »<sup>5</sup>. Dans une étude récente, Garma<sup>30</sup> rapporte que les rêves « traumatiques » spontanés sont en majorité l'apanage du sommeil non paradoxal (stade classiquement considéré comme ne concordant pas avec les rêves) chez les vétérans présentant un état de stress post-traumatique. La fonction onirique semble s'organiser différemment chez les rescapés de la Shoah : les « mieux adaptés » auraient une mémorisation des rêves moins bonne que les « moins bien adaptés ». Le traumatisme désorganise la fonction onirique : les sujets ayant vécu des traumatismes exceptionnels auraient donc ou un sommeil mauvais peuplé de cauchemars ou une moins bonne remémoration de leurs rêves et ont moins de rêves d'angoisse. Selon Lavie, l'adaptation au traumatisme consiste à supprimer ou diminuer la production onirique « nocive », en tous cas la mémorisation. A côté de la répétition, le silence pourrait s'imposer au rêve...

### *Le syndrome des survivants (1955)*

Davidson<sup>18</sup>, en Israël, dans sa revue générale sur le syndrome des survivants des camps de concentration, rappelle qu'il fallut dix ans « pour comprendre que tant de survivants de l'Holocauste présentaient un ensemble de symptômes qui devaient devenir le type même d'un trauma massif causé par l'homme, où le système d'extermination comprenait la déshumanisation de la vie et de la mort ». Il décrit une symptomatologie comprenant une angoisse fluctuante avec dépression, une compulsion de réminiscences diurnes et nocturnes, de détresse sans fin, la prolongation du deuil avec en particulier des sentiments de culpabilité à survivre aux morts, une tendance à l'instabilité et aux manifestations psychosomatiques.

Il indique, d'autre part, les troubles psychiques que peuvent présenter les enfants des survivants dans les deuxième et troisième générations (voir les importants travaux de Y. Gampel<sup>29</sup> sur ce sujet).

Chez les rescapés, l'hypothèse de l'existence de trois groupes de personnes est proposée en 1966 par la Société Israélienne de Psychanalyse :

- un premier groupe, souffrant des symptômes typiques vus ci-dessus,
- un deuxième groupe, asymptotique, dont la vulnérabilité peut se révéler dans certaines circonstances et qui n'était vu en situation clinique qu'incidemment,
- un troisième groupe, moins important, de personnes qui entreprennent un traitement psychanalytique pour des difficultés en rapport avec leur développement infantile.

Nous nous bornerons en évoquant ce sujet, à souligner l'importance de la notion de silence dans l'analyse des processus transgénérationnels et dans le travail contre-transférentiel — notamment<sup>45</sup>. Tout en reconnaissant l'importance fondamentale de la psychanalyse pour la compréhension des rescapés de la Shoah (en particulier les travaux de P. Wilgowicz), il nous a paru impossible d'utiliser tels quels ces travaux et de les « transposer » dans le cadre du génocide cambodgien.

#### *Du syndrome des survivants à l'état de stress post-traumatique*

L'origine du P.T.S.D. correspond à des études portant principalement sur les vétérans du Vietnam. Ces études ranimèrent l'intérêt pour le début retardé de cette symptomatologie et sa chronicité. C'est à la suite de ces travaux que le P.T.S.D. fait son entrée dans le D.S.M. III en 1980, après que le D.S.M. II (1968) eut laissé tomber toute entité nosographique correspondant au traumatisme, tandis que le D.S.M. I (1962) comprenait une « réaction à un stress important ». C'est dans cette nouvelle catégorie diagnostique du P.T.S.D. que se retrouvent à la fois une définition du traumatisme et un ensemble de trois critères<sup>20-21</sup> :

- le syndrome de répétition (souvenirs intrusifs, cauchemars, reviviscences diurnes, illusions et hallucinations de *flashback*, angoisse survenant au cours de situations évoquant un aspect du traumatisme);
- le repli plus ou moins généralisé ou l'évitement de stimuli associés au trauma (évitement des pensées, des activités, reliées au

trauma, amnésie psychogène, détachement, émoussement affectif);

- l'hyperactivité neurovégétative, (difficulté d'endormissement, réveils nocturnes, explosions de colère, difficultés de concentration, hypervigilance, réactions de sursaut).

Le traumatisme est défini par l' « existence d'un événement stressant patent qui provoquerait des symptômes évidents de détresse chez la plupart des individus ».

Les premières études<sup>37</sup> sur les patients cambodgiens avaient d'abord relevé des troubles psychiatriques majeurs et des troubles de l'humeur (dépression majeure). C'est en 1984, quatre ans après la mise en service du D.S.M. III, qu'apparaît le premier travail portant sur treize patients cambodgiens chez qui les auteurs avaient porté neuf diagnostics de dépression majeure; chez ces patients, les symptômes étaient différents et plus persistants que chez les autres réfugiés du Sud-Est asiatique et ne pouvaient simplement s'expliquer par les effets de la migration ou le statut de réfugié. Les auteurs retrouvaient, chez tous, l'expérience spécifique qu'ils nommaient du « camp de concentration » et des signes permettant le diagnostic du P.T.S.D., notamment la réticence à parler de cette expérience, du moins de prime abord, et l'existence d'un courant de pensées intrusives concernant la mort des membres de la famille. Tous notaient que les patients cambodgiens avaient des caractéristiques cliniques semblables à celles du syndrome de camp de concentration, en remarquant cependant des particularités :

1. le fait que la brutalité ait été perpétrée par des Cambodgiens,
2. qu'ils aient détruit les fondements de la culture khmère,
3. que cette partie de l'histoire de leur pays était vécue dans la honte.

Si la référence initiale aux camps nazis existe, l'accent est mis d'emblée sur les aspects culturels<sup>7-11-22-62</sup> et la nécessité d'en tenir compte tant dans la clinique que dans le traitement de ces patients pour qui un dispositif d'accueil et de soins « culturellement adaptés » est mis en place dès les années 1980 à Portland (Oregon). L'accent est mis aussi sur les difficultés des enfants des rescapés<sup>39</sup>.

Cependant, on peut distinguer un autre courant dans les travaux nord-américains portant sur les rescapés cambodgiens, qui va des années 1980 à aujourd'hui, principalement descriptif et épidémiologique<sup>9-10-49-69</sup>. Les outils qui mesurent l'intensité du traumatisme et ses conséquences en termes de morbidité psychiatrique iront en se multipliant et auront le mérite de montrer la vulnérabilité spécifique des Cambodgiens et l'incidence des troubles psychiques par rapport aux autres réfugiés du Sud-Est asiatique, y compris chez ceux qui ne consultent pas en psychiatrie.

Sur un autre plan, l'enjeu de ces études consiste en la validation universelle et l'affinement de l'entité nosographique P.T.S.D. Nous ne développerons pas ici les critiques générales du D.S.M. américain mais, concernant le P.T.S.D., on doit mentionner les dangers soulignés avec force et pertinence par Eisenbruch :

- d'un modèle biologique causal universel des réactions individuelles au stress quel que soit le contexte culturel ou la nature du stress,
- d'un système diagnostique ethnocentrique risquant de rendre les survivants étrangers à leurs conceptions culturelles de la souffrance et du malheur.

Par ailleurs, la question se pose actuellement de distinguer un syndrome concernant les séquelles psychiques chez les victimes de torture, et les survivants de guerre ou de catastrophes. Concernant la torture, les études actuelles tentent de mettre en évidence des tableaux psychopathologiques particuliers, et relèvent, en dehors des symptômes classiques de répétition, des symptômes psychotiques (dissociatifs et délirants) et des symptômes de conversion. Certains ont même avancé l'hypothèse d'une psychose traumatique ou d'état de stress post-traumatique avec traits psychotiques<sup>22-24</sup>.

Les enjeux éthiques et épistémologiques de la notion de traumatisme sont très importants à analyser dans la réflexion sur le traumatisme. Le deuil, la perte, notions n'appartenant généralement pas à la pathologie, nous en ferons l'étude à part.

### *Le deuil*

Plusieurs conditions manquent très souvent pour que les rescapés cambodgiens puissent vivre un véritable deuil : les proches ont « disparu », nulle trace possible de leur trop probable mort, nul rituel funéraire, là-bas, assurant un « bon passage » selon la tradition bouddhiste. Les formes culturelles correspondant à cette male-mort nous renvoient à la complexité du monde des esprits, des génies et des fantômes et à leur non moins complexe relation avec la possession et la folie. L'articulation entre les formes culturelles du deuil en pareilles circonstances et l'analyse clinique est particulièrement difficile, tant ces formes culturelles pourraient parfois en imposer pour des tableaux pathologiques de délire de possession alors qu'il peut y avoir simple expérience culturellement déterminée ou intrication de formes culturelles et de pathologie (voir R. Rechtman<sup>54-56</sup>).

Dans nos rencontres avec les patients et leurs familles, souvent le silence sur les disparus, souvent aussi le bruit et la fureur de la psychose.

J. Boehnlein<sup>11</sup> a attiré également l'attention sur les similitudes existant entre certains symptômes de deuil chronique et certains symptômes du P.T.S.D. En outre, l'interprétation et le sens donné par les patients à ces symptômes sont influencés par des croyances, des expériences, des rituels et des traditions sociales. La souffrance, la mort ont un statut particulier qui ne peuvent être compris sans référence aux éléments religieux complexes<sup>46</sup> composés de Bouddhisme Theravada, d'animisme et d'éléments de Brahmanisme. Il insiste non seulement sur les deuils et les pertes, mais également sur la perte des liens religieux et familiaux et des fondations culturelles correspondant à ce qu'on pourrait appeler une perte identitaire.

M. Eisenbruch<sup>22</sup> a, comme nous l'avons vu, relevé et critiqué l'absence de référence à la culture dans les catégories diagnostiques occidentales et son caractère ethnocentrique. Il développe l'idée d'un processus culturel de deuil dont les manifestations peuvent ressembler à des symptômes du P.T.S.D. mais qui ne pourront être améliorés par des traitements occidentaux. Le processus culturel de deuil (« *cultural bereavement* ») est défini par l'expérience d'une personne (ou d'un groupe) ayant perdu ses structures sociales, ses valeurs culturelles et le sentiment de son identité; la personne (ou le



groupe) continue de vivre dans le passé, est visitée par des êtres surnaturels du passé pendant son sommeil ou à l'état de veille, se sent coupable d'avoir laissé son pays, souffre de sentir les images du passé s'effacer et les images traumatiques revenir, et se sent envahie par des pensées morbides, des peurs et des colères qui gênent sa vie quotidienne. Ce n'est pas, pour Eisenbruch, une maladie mais une réponse compréhensible à la perte catastrophique de la structure sociale et de la culture. Il fait état d'une comparaison entre les adolescents rescapés accueillis pour certains dans une famille australienne ou américaine, pour d'autres dans des groupes cambodgiens. Interviewant les jeunes en khmer, il constate que le processus de deuil est beaucoup plus marqué chez les jeunes vivant aux Etats-Unis. Il note également le soulagement des jeunes vivant en Australie qui ont pu participer à des cérémonies religieuses et recevoir l'enseignement des moines. Il considère ces cérémonies comme des antidotes culturellement « encodés » dans les mythes et les rituels de la société cambodgienne traditionnelle.

L'apport de l'anthropologie permet non seulement de distinguer des formes de souffrance et leur expression culturelle (tel le « *sramay* », dans lequel le passé revient sous forme de perceptions visuelles pendant le sommeil et l'état de veille), mais aussi de tenir compte du sens donné par un individu (et son groupe) à différentes manifestations et d'éclairer le repérage normal/pathologique. Il est d'autant plus nécessaire de ne pas faire silence sur la culture des rescapés que la destruction de ses fondements a fait partie du processus d'extermination.

Une autre question se pose pour laquelle nous disposons de peu d'éléments : celle de la relation entre psychose, deuil et traumatisme. Chez les patients psychotiques cambodgiens aussi, le silence sur le traumatisme est repérable.

Dans cette combinaison de psychose bruyante et de silence, on peut se demander quel est le travail psychique qui se fait par rapport au deuil et au traumatisme ? Comment rendre la mort non seulement réelle mais humaine, comment vivre la répétition du traumatisme à l'intérieur de soi-même : entre l'intrusion du traumatisme jusqu'au cœur même des rêves, et le vide de la non-représentation, comment arriver à recréer les formes de la vie ? Ces patients s'étaient-ils avé-

rés psychotiques avant la période khmère rouge ? Dans certains cas, on pourrait en faire l'hypothèse en raison du discours de la famille, de la notion de soins ayant eu lieu à la pagode, mais nous ne disposons pas encore d'assez de connaissances pour exclure totalement l'hypothèse d'une « psychose post-traumatique ».

En conclusion de ce survol du champ psychiatrique, nous serions tentés de dire que la clinique et la psychopathologie du traumatisme, les aspects métapsychologiques et culturels du deuil sont les outils conceptuels de base du travail psychiatrique mais ils seraient bien insuffisants sans un travail intérieur particulier, variable selon l'histoire personnelle de chacun mais qui suppose, au delà de l'empathie, une expérience émotionnelle et une réflexion par rapport à l'extermination comme phénomène nous concernant comme humain, et concernant l'humanité toute entière : « cela » nous a traversé et y a laissé sa trace, et « cela » continue.

### Stratégies de survie

Outre les études historiques et anthropologiques, nous nous sommes appuyés sur des témoignages donnés par des rescapés, en particulier « Une Odyssée cambodgienne » de Haing Ngor<sup>32</sup>. Les conditions de sa survie, telles qu'il les analyse après coup alors qu'il est devenu un acteur de cinéma dans le film *La Déchirure* de R. Joffé, doivent beaucoup à ses capacités de voleur et de comédien, « capable d'endosser une nouvelle identité, et d'en convaincre les autres ».

C'est ainsi qu'au moment de l'entrée des Khmers rouges dans Phnom Penh, alors qu'il est médecin, soignant sans relâche les blessés, il est surpris par l'irruption de jeunes Khmers rouges en pleine salle d'opération, alors qu'il n'a pas recousu le ventre d'un jeune homme. Menacé de mort, il ment en disant que le médecin qu'ils cherchent, ce n'est pas lui, et, profitant de leur départ, il s'enfuit avec ses aides sans terminer l'intervention. Il verra ensuite mourir ses proches dans un état de totale impuissance : ses parents, sa femme, et son enfant.

Il connaîtra également la torture — qui très généralement se terminait par la mort — et c'est dans un moment où il ne croit plus à la chance d'en réchapper et s'attend au retour des tortionnaires, à être

tué qu'il entend un oiseau gazouiller : « ce n'était pas un simple oiseau. C'était un esprit de la nature, un de ces génies qui vivent dans les rochers, dans le ciel, dans l'eau, et dans la forêt. L'oiseau faisait ses trilles, il me disait de ne pas m'en faire, que tout allait s'arranger ». Il doute, l'oiseau répète le même message, et il lui demande : « Me dis-tu la vérité ou veux-tu simplement me consoler ». Il subit une nouvelle torture, pire que la précédente, et essaie de s'appuyer sur sa capacité à mesurer sa force vitale, envoie une prière aux dieux, leur demandant que sa prochaine vie soit plus facile, transmettant par le vent prières aux dieux et pensées à sa femme... puis ses proches, vivants et morts lui apparaissent et lui parlent. Tout au long de la torture et de la déportation, il continue à se servir de sa tête, apprenant même l'anglais avec un compagnon en qui il a confiance, dans l'espoir d'aller un jour vivre en Amérique, fût-ce comme un chien, dans une nouvelle vie. Il continue à observer intérieurement les règles du bouddhisme et peut organiser, en secret, quelques moments de prières après la mort de ses proches, gardant toujours sur lui en cachette une photo de sa femme.

Comédien, voleur, mais capable de préserver en lui une certaine spiritualité et le contact avec les dieux et les génies protecteurs, alors même qu'il envisage ses souffrances comme les punitions de fautes d'une existence antérieure, Haing Ngor parle cependant à plusieurs reprises des dépressions qu'il traverse et conclut son autobiographie en espérant donner la paix à son âme et aux âmes des défunts par la construction d'un monument et par des cérémonies religieuses, mais, dit-il, « mes souvenirs ne me pardonneront jamais ».

Il est assez frappant de noter que notre lecture des stratégies de survie de Haing Ngor rejoint d'une certaine manière l'analyse des remaniements narcissiques chez les survivants de la Shoah de J. Kestemberg<sup>36</sup>, en particulier ce qu'elle décrit comme le narcissisme tertiaire, c'est-à-dire la redistribution de la libido narcissique pour le maintien de la survie physique soutenue par la survie spirituelle. Mais il s'agit là d'un simple rapprochement, concernant le récit d'un seul survivant, habitant les Etats-Unis, et faisant état de son expérience personnelle.

En outre, l'auteur de « Une Odyssée cambodgienne » rapporte que le mot d'ordre — condition de la survie — était « plante un kapokier

sur ta langue » : en clair, silence absolu sur son identité et ses origines, ce d'autant plus que « presque tout le monde à Phnom Penh avait un ami ou un parent de l'autre côté ». Dans une même famille, certains ont été bourreaux, d'autres victimes. Ce fait pose parfois un problème très délicat dans le travail contre-transférentiel comme nous le reverrons.

Sur ce sujet, les éléments dont nous disposons de la part des Cambodgiens que nous avons rencontrés sont trop rares et partiels et *a fortiori* l'absence des témoignages de ceux que nous ne rencontrons pas, interdisent toute généralisation. Nous avons l'impression que la communauté khmère tend à se réorganiser à travers les relations avec les pagodes de la région parisienne<sup>3</sup>.

## **L'approche des rescapés cambodgiens à Paris**

### ***Description du cadre de travail***

C'est au sein d'un secteur psychiatrique, celui de l'Association de Santé Mentale du XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, que s'est développé peu à peu un dispositif adapté à l'accueil et au traitement des patients réfugiés du Sud-Est asiatique<sup>52-57</sup>, au nombre d'environ quinze mille dans cet arrondissement. Depuis 1976, la France a accueilli trois cent mille réfugiés en provenance du Cambodge, du Laos et du Vietnam, dont soixante-quinze mille pour Paris et sa banlieue.

Le regroupement le plus important est donc situé dans le treizième arrondissement (Guillou et Taboada - Leonetti, 1986); il réalise une véritable « constellation ethnique » (Hassoun et Tan, 1986). Cette densité et cette diversité vont cependant de pair avec une certaine unité ethnique puisque quatre-vingts pour-cent des Asiatiques environ ont une ascendance chinoise. Il est essentiel de tenir compte des particularités linguistiques et culturelles et de la trajectoire de la migration dont les vagues se sont succédé depuis 1975 en raison des bouleversements de tout le Sud-Est asiatique.

Dans cette population, la nationalité officielle la plus représentée est la nationalité cambodgienne (soixante-sept pour-cent), suivie des Laotiens (dix-huit pour-cent), des Vietnamiens (treize pour-cent) et des « faux-réfugiés » chinois venus de Hong Kong, Taïwan ou de la Chine Populaire.

Les langues dominantes sont le chinois (teo-chew, cantonnais, mandarin) et le khmer. Les professions les plus représentées sont celles de petits commerçants, ouvriers, et employés. Ces quelques données concernant la population asiatique du treizième permettent de comprendre pourquoi, sur les deux cents patients asiatiques accueillis depuis 1976, la majorité se compose de Cambodgiens (Khmers et Sinokhmers, Chinois du Cambodge) ne parlant pas ou très peu le français.

L'équipe soignante se compose d'un psychiatre, d'un psychiatre-anthropologue, d'une assistante sociale, d'une infirmière et de deux interprètes originaires d'Asie du Sud-Est, formées à l'interprétariat culturel en psychiatrie, à l'ethnologie et à la linguistique, parlant pour l'une le khmer, pour l'autre cantonnais, mandarin et vietnamien<sup>55</sup>.

Le cadre a été organisé de telle sorte qu'il puisse répondre aux besoins sociaux et aux problèmes psychiatriques, il permet d'être au plus près de leur discours<sup>55</sup>, de tenir compte des traumatismes subis et de l'expression culturelle des symptômes<sup>54</sup>.

Nous n'avons pas, contrairement à certaines équipes américaines, constitué de dispositif spécifique ayant une place à part dans le dispensaire, ni cherché à obtenir une histoire aussi exhaustive que possible des traumatismes subis. L'option de psychiatrie transculturelle, si elle est réalisable pour un sous-groupe de patients culturellement homogène de Khmers, est beaucoup plus délicate pour les Cambodgiens d'origine chinoise ou pour les Sino-khmers. Ces difficultés ne pourront être levées que grâce à des données anthropologiques et ethnographiques de ces différents sous-groupes pour lesquels le retentissement de l'extermination, de la migration, et de l'acculturation est sûrement assez différent d'un sous-groupe à l'autre. Mentionnons l'importance de la réorganisation de l'espace identitaire de la communauté khmère étudiée par Ang Choulean et Phong Tan<sup>13</sup>.

### *Approche clinique des patients cambodgiens*

Notre approche s'est organisée au plus près possible de l'approche de patients accueillis dans un dispensaire de psychiatrie publique,

grâce aux aménagements liés à l'interprétariat et à l'analyse clinique transculturelle. Les aménagements les plus importants sont liés à la réflexion, au développement de nos connaissances et à un travail intérieur propre à chaque membre de l'équipe. Contrairement aux travaux américains, nous n'avons pas relevé dans notre population de prévalence du P.T.S.D. Nous soulignerons ici les principales réflexions cliniques.

Passé le premier constat du silence spontané concernant l'extermination chez nos patients et dans leur famille, nous avons résolu de ne pas chercher à savoir mais d'indiquer que nous avons connaissance de la période Pol Pot et étions prêts, s'ils le souhaitaient, à les entendre. L'impression générale c'est qu'une relation de confiance de longue durée et la disposition intérieure du clinicien sont les éléments les plus importants pour permettre l'évocation de l'extermination. D'autre part, nous étions sceptiques sur l'effet cathartique de l'évocation et pensions même qu'elle peut être traumatique.

Avant d'évoquer quelques patients, notons ce qui a pu nous paraître à relever chez les patients cambodgiens rescapés de la période khmère rouge, par rapport aux autres réfugiés cambodgiens partis avant 1975, et aux autres réfugiés du Sud-Est asiatique :

- la présence de la violence et de la mort : la violence des comportements dans la famille, souvent retrouvée comme porte d'entrée dans la psychiatrie, la mort assez souvent rencontrée dans les idées de suicide, les tentatives de suicide par le feu, la noyade ou les armes à feu ; la mort aussi à travers la rencontre avec les revenants et quand le silence se défait par moment, la mort des proches relatée de façon très condensée ou d'un mot : « disparu », « je suis la seule restée » ;
- la difficulté d'avoir accès à l'histoire des patients — qui ne repose pas uniquement sur la discrétion nécessaire acquise par rapport aux questions administratives, à l'obtention du statut de réfugié... Il s'agit d'une impression d'incertitude portant souvent sur le nom, l'âge, l'origine, les liens familiaux passés et actuels, la filiation. Impression sans doute liée à la destruction de l'identité pendant la période khmère rouge, mais aussi au lent processus de redéfinition de l'identité, souvent par exemple par le choix d'un nouveau prénom, la demande de naturalisation...

- l'importance de l'expression somatique de la souffrance<sup>61</sup> coexistant avec de véritables tableaux hallucinatoires concernant le corps (bruits dans la tête, voix dans le ventre) mais d'interprétation plus délicate parfois quand il s'agit de manifestations liées à une possession par un esprit. Nous avons d'ailleurs, dans ce domaine, des co-thérapeutes (bonzes, médecins chinois) sur qui le silence est fait mais dont nous savons l'importance ;
- l'isolement, la difficulté de trouver une insertion tant dans la communauté asiatique que parisienne, caractéristique à rapporter probablement à la psychose de même que l'impression générale d'anhédonie. Tout semble se passer comme s'il s'agissait de survivre mais pas encore de vivre.

R. Rechtman a noté, en particulier, l'importance et la persistance des difficultés alimentaires chez certains rescapés et leur retentissement dans les relations précoces avec leurs enfants nés à Paris.

De notre fréquentation avec les patients cambodgiens rescapés, nous extrairons trois exemples.

Cette femme, Mme Y., Sino-khmère dont nous savons qu'elle a, au Cambodge, été conduite à la Pagode dans son adolescence pour de très vraisemblables troubles psychiques, qui a travaillé dans les rizières pendant la période khmère rouge et a reçu un couteau sur la tête, nous a appris à force de le répéter pendant de longs mois à chaque entretien, le mot khmer qui signifie « j'oublie, j'oublie », et le mot qui signifie « j'ai peur ». Les seuls thèmes permettant une brève éclaircie, lorsque nous les abordions, étaient ceux concernant la cuisine et la possibilité de faire retraite (au sens religieux). Plus tard, errante, confuse, parlant d'une femme qui lui avait pris son sang, elle a traversé un long moment confuso-délirant d'où elle est sortie en évoquant pour la première fois l'importance de l'envoi d'argent à sa mère et à la partie de sa famille restée au Cambodge.

Cet homme, M. M., Cambodgien d'origine chinoise, qui se manifeste dans sa famille par moments en menaçant d'un couteau ceux qui l'approchent et qui nous a appris le mot chinois signifiant « rien », tant il l'a répété à propos de ce qui se passait en lui ou autour de lui.

Enfin, cet autre homme, M. V. dont la violence avait requis certaines fois l'intervention de la police et des pompiers, avec qui il a

fallu plusieurs années pour établir une relation de soins et qui, soulagé de tremblements des jambes par la prescription d'un médicament, a enfin pu nous donner un aperçu de son monde intérieur : il voyait venir à lui des êtres dont les bras et les jambes étaient coupés et percevait des voix de femmes dans son ventre. Nous risquant à établir un lien entre les visions des corps mutilés et son passé au Cambodge, nous avons obtenu de lui une réponse qui nous a laissés fort perplexes : avec un rire franc, il a évoqué les bombardements, les incendies, les morts de la période Pol Pot comme des événements sans rapport avec ses visions et en tous cas de bien moindre importance.

Nous compléterons cette brève évocation par la mention des embûches jalonnant le travail intérieur du clinicien avec ces patients :

- d'abord le risque de faire silence en soi sur l'extermination soit par une sorte de réponse en miroir au silence du patient, soit en raison du brouillage par les bruits de la psychose,
- les dangers de fascination ou d'évitement des éléments apparaissant en relation avec la période khmère rouge,
- la tentation d'une explication implicite ou explicite ayant recours à une traumatogénèse, mais aussi la tentation de l'exotisme ou de la culturogénèse,
- le recours à des notions parfois nécessaires d'indicible, d'impenable, mais risquant d'entraver la progression de la réflexion,
- dans certains cas, la collusion entre fantasme et réalité sur la situation de bourreau ou de victime du patient ou d'un membre de sa famille,
- enfin, la difficulté la plus grande à aborder, c'est l'énigme de la destructivité du bourreau, de la relation victime-bourreau, et des aspects inconscients tant chez le patient que chez le thérapeute.

Il nous faudra sans doute encore beaucoup de travail pour arriver à mieux mesurer l'étendue de la catastrophe psychotique dans ses relations à l'extermination et à permettre un travail psychique de liaison qui n'aboutisse pas à une ré-actualisation tout aussi catastrophique et mortifère.



## Conclusion

Sur un plan général, nous dirons qu'il est apparu indispensable d'approfondir nos connaissances historiques et anthropologiques, de construire notre cadre de soins et notre réflexion tout en poursuivant notre chemin de psychanalyste et psychiatre. Les particularités de ce génocide, les différences culturelles ont été étudiées pour elles-mêmes. Ce n'est qu'à cette condition que les apports théoriques et thérapeutiques de la psychanalyse pourront féconder notre travail avec ces patients.

Notre souci est de poursuivre le chemin, de prêter attention aux enfants de ces rescapés et de tenter, patiemment, d'arriver à faire advenir des liens entre la réactualisation des symptômes et les événements traumatiques; parallèlement, autant que nous le pouvons, de favoriser un réinvestissement des plaisirs de la vie, de la culture, de la communauté des humains et la reprise du chemin des souvenirs ordinaires.

Nous voulons croire, avec Hölderlin, que « là où est le péril, là aussi croît ce qui sauve ».

## Bibliographie

<sup>1</sup> ABRAHAM K., « Contribution à la psychanalyse des névroses de guerre », 1918, Traduction française in *Œuvres Complètes*, Payot Edit., Paris, 1973, 2, pp. 173-180.

<sup>2</sup> ALLODI F. A., « Assessment and treatment of torture victims : a critical review », *J. Nerv. Ment. Dis.*, 1991, Jan. , 179 (1), pp. 4-11.

<sup>3</sup> ANG (Chouléan), TAN (Yinh Phong), « Le monastère Khemararam, espace identitaire de la communauté khmère », in *Habitations et habitat d'Asie du Sud-Est continentale*, MATRAS-GUIN J. et TAILLARD C. Edit., Paris, l'Harmattan, 1992, pp. 285-302.

<sup>4</sup> BAILLY L., JAFFE H., PAGELLA A., « Séquelles psychologiques de la torture : peut-on parler de psychose traumatique ? », *Nervure*, 1989, 2, n° 9, pp. 11-15.

<sup>5</sup> BARROIS C., « Action du traumatisme, traumatisme en action, action sur le traumatisme », *Les Actes*, pp. 239-257, *Revue Française de Psychanalyse*, 1986, 6.

<sup>6</sup> BARROIS C., « S. Ferenszi et les névroses traumatiques », *Psychiatrie Française*, 1986, p. 5, pp. 29-38.

<sup>7</sup> BEISER M., « Influence of time, ethnicity and attachment on depression in Southeast Asian Refugees », *Am. J. Psychiatry*, 1988, 144, 1, pp. 46-51.

- <sup>8</sup> BEISER M., TURNER J., GANESAN S., « Catastrophic stress and factors affecting its consequences among Southeast Asian refugees », *Soc. Sci. Med.*, 1989, 28, 3, pp. 183-195.
- <sup>9</sup> BERNSTEIN CARLSON E., ROSSER-HOGAN R., « Trauma Experiences, Posttraumatic stress, Dissociation and depression in Cambodian Refugees », *Am. J. Psychiatry*, 1991, 148, pp. 1548-1551.
- <sup>10</sup> BERNSTEIN CARLSON E., ROSSER-HOGAN R., « Mental health status of Cambodian refugees ten years after leaving their homes », *Am. J. Orthopsychiat.*, 1993, 63(2), pp. 223-231.
- <sup>11</sup> BOEHNLEIN J. K., « Clinical relevance of Grief and Mourning among Cambodian Refugees », *Soc. Sci. Med.*, 1987, 25, 7, 765-772.
- <sup>12</sup> BOEHNLEIN J. K. & KINZIE D. & Coll, « One year follow-up study of posttraumatic stress disorders among survivors of Cambodian concentration camps », *Am. J. Psychiatry*, 1985, 142, 8, pp. 956-959.
- <sup>13</sup> BOKANOWSKI T., « Entre Freud et Ferenczi : le traumatisme », in *Traumatismes, Revue Franç. Psychanal.*, 1988, 6, pp. 1285-1304.
- <sup>14</sup> BRETTE F., « Le traumatisme et ses théories », in *Traumatismes, Revue Franç. Psychanal.*, 1988, 6, pp. 1259-1284.
- <sup>15</sup> CHANDLER D., *Pol Pot : Frère numéro un*, Traduction française, Paris, Edit. Plon, 1992.
- <sup>16</sup> CROCQ L., « Le syndrome de répétition dans les névroses traumatiques. Ses variations cliniques, sa signification », *Perspectives psychiatriques*, 1992, 32/11, pp. 59-65.
- <sup>17</sup> CROCQ L., SAILHAN M., BARROIS C., « Névrozes traumatiques (névrozes d'effroi, névrozes de guerre) », *Encycl. méd. Chir.*, Paris, 37329 A °, 2-1983.
- <sup>18</sup> DAVIDSON S., « Le syndrome des survivants : revue générale », *Evolution Psychiatrique*, 1981, 46, p. 319-331.
- <sup>19</sup> DEVEREUX G., *Essais d'ethnopsychiatrie générale*, Paris, Gallimard, 1977.
- <sup>20</sup> *D.S.M. III*, Traduction française, Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, Paris, Masson, 1983.
- <sup>21</sup> *D.S.M. III R (Mini)*, Traduction française, Critères diagnostiques, Paris, Masson, 1989.
- <sup>22</sup> EISENBRUCH M., « From P.T.S.D. to cultural bereavement diagnosis of Southeast Asian refugees », *Soc. Sci. Med.*, 1991, 33, 6, pp. 673-680.
- <sup>23</sup> FERENCZI S., « Deux types de névrose de guerre (hystérie) », 1916, in *Œuvres Complètes*, traduction française Paris, Edit. Payot, 1970, pp. 238-252.
- <sup>24</sup> FERENCZI S., « Psychanalyse des névrozes de guerre », 1918, in *Œuvres Complètes*, Traduction française Paris, Edit. Payot, 1970.
- <sup>25</sup> FREUD S., *Totem et Tabou*, Traduction française, Paris, Edit. Payot, 1977, 186 p.
- <sup>26</sup> FREUD S., « Au delà du principe de plaisir », 1920, Traduction française, in *Essais de Psychanalyse*, Paris, Edit. Payot, 1967.

- <sup>27</sup> FREUD S., « Introduction to psycho-analysis and the war neuroses », 1918, « Communication au V<sup>e</sup> Cong. Int. de Psychanal. », Budapest, 1918, traduction anglaise in Standard Edition, Hogarth Press Edit., London, 1955.
- <sup>28</sup> FOREST A., *Le culte des génies protecteurs au Cambodge, Analyse et traduction d'un corpus de textes sur les neak ta*, Paris, l'Harmattan, 1992, 254 p.
- <sup>29</sup> GAMPEL Y., « L'effrayant et le menaçant de la transmission de la répétition », *Psychan. à l'Université*, 1986, 11, n° 41, 87-102.
- <sup>30</sup> GARMA L., « Rêves, absence de rêves et traumatismes extrêmes », *Neuro-Psychiatrie*, 1993, 8, n° 4, pp. 191-196.
- <sup>31</sup> GARY R., *La danse de Gengis Cohn*, Paris, Gallimard, 1967, 276 p.
- <sup>32</sup> HAING S. NGOR, *Une odyssee cambodgienne*, 1987, Traduction française, Paris, Presses Pocket, 1988, 445 p.
- <sup>33</sup> HIEGEL J. P., « Coopérer avec des médecins traditionnels asiatiques, un métissage des savoirs », *Nouvelle Revue d'Ethnopsychiatrie*, 1991, p. 17 et pp. 23-52.
- <sup>34</sup> HOROWITZ M., « Stress response syndrome », *Arch. Gen. psychiatry*, 1974, pp. 768-781.
- <sup>35</sup> KAPLAN H. I., SADOCK B. J., *Synopsys of psychiatry, Behavioral Sciences, Clinical Psychiatry*, 5<sup>th</sup> Edit., Baltimore (U.S.A), Edit. Williams & Wilkins, 1988.
- <sup>36</sup> KESTEMBERG J. S., BRENNER I., « Le narcissisme comme moyen de survie », *Revue Franç. psychanal.*, 1988, 6, pp. 1393-1417.
- <sup>37</sup> KINZIE J. D. & Coll., « Posttraumatic stress disorder among survivors of Cambodian Concentration Camps », *Am. J. Psychiatry*, 1984, 141 : pp. 645-650.
- <sup>38</sup> KINZIE J. D., TRAN K. A., BRECKENRIDGE A. & Al., « An Indochinese Refugee Psychiatric Clinic : Culturally Accepted Treatment Approches », *Am. J. Psychiatry*, 1980, 137, 11, Nov., pp. 1429-1432.
- <sup>39</sup> KINZIE J. D. & Coll., « The psychiatric effects of massive trauma on Cambodian children : the children », *Am. J. Psychiatry*, 1986, 25, 3, pp. 370-376.
- <sup>40</sup> KINZIE J. D. & Coll., « Group therapy with Southeast Asian refugees community mental health J. », 1988 Summer, 24, 2, pp. 157-166.
- <sup>41</sup> KINZIE J. D. & Coll., « A three-year follow-up of Cambodian young people traumatized as children », *J. Am Acad. Child. Adolesc. Psychiatry*, 1989, 28 (4), pp. 501-504.
- <sup>42</sup> KINZIE J. D. & Coll, « The prevalence of posttraumatic stress disorder and its clinical significance among Southeast Asian refugees », *Am. J. Psychiatry*, 1990, 147 : 913-917.
- <sup>43</sup> KINZIE J. D., LEUNG P., « Clonidine in Cambodian Patients with Posttraumatic stress disorder », *J. Nerv. Ment. Dis.*, 1989, 177, 9, pp. 546-550.
- <sup>44</sup> LE HUU KHOA, *Les réfugiés et immigrants originaires de la péninsule indochinoise*, Paris, A.D.R.I., 1984.
- <sup>45</sup> LECHEVALIER B., « Troubles psychiques chez les descendants des survivants de la Shoah : deuil non élaboré ou troubles de la pensée ? », *Perspectives Psychiatriques*, 1992, 32/II, pp. 75-81.

- <sup>46</sup> LUONG C. L., *Bouddhisme et Psychiatrie*, Paris, Edit. l'Harmattan, 1992, 136 p.
- <sup>47</sup> MISHIMA, *Chevaux échappés*, 1969, Traduction française, Paris, Edit. Gallimard, 1980, 458 p.
- <sup>48</sup> MISHIMA, *Le temple de l'aube*, 1970, Traduction française, Paris, Edit. Gallimard, 1980.
- <sup>49</sup> MOLLICA R. F., WYSHAK G., LAVELCE J., « The psychosocial impact of war trauma on Southeast Asian refugees », *Am. J. psychiatry*, 1987, 144 : 12, pp. 1567-1572.
- <sup>50</sup> NATHAN T., « Trauma et mémoire », *Nouvelle Revue d'Ethnopsychiatrie*, 1986, pp. 7-18.
- <sup>51</sup> NATHAN T., « La fonction psychique du trauma », *Nouvelle Revue d'Ethnopsychiatrie*, 1987, 7, pp. 7-9.
- <sup>52</sup> RECHTMAN R., « Fonction et champ d'intervention de la psychiatrie transculturelle dans l'accueil des réfugiés originaires de l'Asie du Sud-Est », *Migrations-Santé*, 1989, 61, pp. 3-9.
- <sup>53</sup> RECHTMAN R., « Les troubles post-traumatiques chez les réfugiés d'Asie du sud-est », *Neuro-Psy*, 1990, 10, 5, pp. 558-563.
- <sup>54</sup> RECHTMAN R., « Prolégomènes à une approche transculturelle en psychiatrie », *l'Evolution Psychiatrique*, 1990, 2, pp. 401-404.
- <sup>55</sup> RECHTMAN R., « L'intraduisible culturel en Psychiatrie », *l'Evolution Psychiatrique*, 1992, 57, 3, pp. 347-365.
- <sup>56</sup> RECHTMAN R., « L'apparition des ancêtres et des défunts dans les expériences traumatiques : introduction à une ethnographie clinique chez les réfugiés cambodgiens de Paris. », Paris, *Cahiers d'anthropologie et biométrie Humaine*, 1992, X, n° 1-2, pp. 1-19.
- <sup>57</sup> RECHTMAN R., WELSH G., « Approche transculturelle des patients non-francophones originaires du Sud-Est asiatique dans le dispositif psychiatrique du XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris », *Revue de Santé Mentale du Québec*, à paraître.
- <sup>58</sup> RECHTMAN R., « Quelques aspects de la prise en charge psychiatrique de réfugiés originaires du Sud-Est Asiatique », *Mémoire pour le D.E.S de Psychiatrie*, Paris, 1990.
- <sup>59</sup> SCHIPPER K., NEUBURGER R., « Psychiatrie chinoise et métaphore bureaucratique », *Nouvelle Revue d'Ethnopsychiatrie*, 1989, 13, pp. 29-40.
- <sup>60</sup> SACK W. H. & Coll, « A 6 year follow-up study of Cambodian refugees adolescents traumatized as children ». *J. Am. Acad. Child. Adolesc. Psychiatry*, 1993, 33 : 2, pp. 431-437.
- <sup>61</sup> WELSH G., « Du vent dans la tête », in *Actes du XIII<sup>e</sup>*, Paris, 1989.
- <sup>62</sup> WESTERMEYER J., « Psychiatric diagnosis across cultural boundaries », *Am. J. Psychiatry*, 1985, 142 : 7, pp. 798-805.



## **IV**

# **LA PURIFICATION ETHNIQUE EN EX-YOUGOSLAVIE**



## LA VICTOIRE POSTHUME DE HITLER

Marek Edelman, l'un des derniers survivants de l'insurrection du ghetto de Varsovie, a déclaré que la guerre en Bosnie était la victoire posthume de Hitler.

Ce serait faire un bien mauvais procès à ce résistant juif que de dire qu'il est tombé, en parlant ainsi, dans le piège de l'amalgame et de la banalisation. Plus enclin à considérer la Shoah comme une catastrophe qu'à la marquer comme un territoire, Marek Edelman a simplement constaté ceci : l'ère du « tout est possible » ne s'est pas achevée avec la défaite de l'Allemagne nazie, en dépit des belles phrases et du grand serment dont est issue l'Europe communautaire. Moins de cinquante ans après, une guerre totale, une guerre raciale, une guerre conquérante, une guerre contre la culture fait retour sur le Vieux Continent, et il lui est laissé carte blanche. Pourquoi cette complaisance ? Pourquoi cette quasi-impunité ? Pourquoi tout a-t-il été permis à ceux à qui tout est possible, à ceux que rien n'arrête, à ceux dont la violence ne connaît pas de limites parce que pour eux le monde est volonté, et la réalité intégralement modelable ?

L'Europe étant rompue aux élégances et aux artifices oratoires — c'est même la seule définition qui lui reste — la vérité est sortie de la bouche d'un Américain. Warren Christopher, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de la Maison Blanche, a vendu la mèche au début du mois de juin : « La Bosnie, a-t-il affirmé, est une tragédie humaine mais ce n'est pas une confrontation entre les Etats-Unis et la Russie. Elle n'affecte pas nos intérêts nationaux vitaux ».

Il y a ce qui est humain, autrement dit, et il y a ce qui est important ; il y a les hommes et il y a les ayants droit ; il y a les incendies locaux et il y a les tragédies globales. Certes le nettoyage ethnique est une monstruosité. Mais il ne suffit pas d'être un monstre pour être notre ennemi. Il suffit, au contraire, de ne pas être notre ennemi pour poursuivre sans ennui sa carrière monstrueuse. La chance de Milosevic et l'infortune de ses victimes c'est d'habiter dans le *no man's land* de l'ordre mondial. Qu'une Grande Serbie naisse aujourd'hui



par le fer et par le feu, cela ne changera pas le visage du monde. Ainsi pensent les stratèges, mais aussi nombre d'intellectuels. Pour les philosophes de l'histoire qui ont remplacé Marx par Tocqueville et le paradigme communiste par celui de l'égalité des conditions, la défaite du totalitarisme est consommée. Aussi regrettables que soient les événements des Balkans, ils se passent en grande banlieue, à la périphérie du Sens, ils ne constituent pas un véritable défi idéologique, ils n'ont pas le pouvoir d'interrompre ou de perturber la marche victorieuse de la démocratie.

On peut contester cette vision du monde et de ce qui n'en fait pas partie sur son propre terrain. Il est aisé de prévoir les conséquences désastreuses qu'auront pour notre avenir à nous les citoyens du Centre et les bénéficiaires de la Grande Histoire, l'incurie et l'opiniâtre *volonté d'impuissance* dont nos gouvernements ont fait preuve pendant cette guerre. Outre que l'on ne voit pas en vertu de quel sens de la mesure les Serbes arrêteraient à la Croatie et à la Bosnie-Herzégovine une politique d'agrandissement et de purification qui leur a été jusqu'à présent si profitable, l'idée que *le crime paie* risque de faire jurisprudence et de désinhiber tous les Milosevic potentiels que l'après-communisme est en train de sécréter. Enfin l'abandon des Musulmans risque d'aggraver l'hostilité des pays islamiques envers l'Europe. Comme le notent, en politologues avisés, Pierre Lellouche et François Huisbourg : « La prolifération des armes nucléaires et des missiles balistiques donnera un relief particulier à ce danger ».

Mais délaissant la politologie, on peut aussi se souvenir que le partage entre l'humain et l'important a fait déjà en Europe des ravages considérables. Après tout, ce fut le destin des Juifs, dans l'Europe moderne, que d'être simultanément *exposés* à l'antisémitisme et *exclus* de la Grande Histoire. Ils étaient persécutés mais ils n'étaient pas au programme, l'essentiel se passait ailleurs, l'esprit du monde ne soufflait pas où ils souffraient, et pendant la deuxième guerre mondiale elle-même, le calvaire qu'ils subissaient n'avaient pas sa place dans la guerre. Leur tragédie se déroulait à l'arrière-plan du drame. Ce pourquoi, d'ailleurs, en 1949, René Bousquet a pu être si facilement blanchi par la justice française : sa participation de fonctionnaire zélé à la solution finale était amplement compensée par l'aide qu'il avait apportée, en temps voulu, aux résistants, c'est-à-

dire à ceux qui faisaient l'histoire. Il a fallu de longues années pour que le malheur juif vienne au premier plan. L'injustice est maintenant réparée. « Les Alliés n'ont pas le droit de considérer cette guerre du seul point de vue militaire (...) Nous voulons une déclaration officielle des nations alliées stipulant qu'au-delà de leur stratégie militaire qui vise à assurer la victoire, l'extermination des Juifs forme un chapitre à part. Que les nations alliées annoncent sans détour, publiquement que ce problème est leur... »<sup>1</sup> : le message désespéré dont les leaders du ghetto de Varsovie avaient chargé Jan Karski, courrier du gouvernement polonais en exil, est enfin entendu et compris. La Grande Histoire a intégré la Shoah. Mais ce remords tardif suffit-il à innocenter le concept même de Grande Histoire ? Penser après Auschwitz, n'est-ce-pas, au contraire, comme l'écrit Adorno, « se tourner vers ce qui ne s'insère pas dans la dynamique historique, ce qui est resté au bord du chemin, ce qu'on pourrait appeler les déchets et les coins sombres qui avaient échappé à la dialectique. C'est le propre du vaincu de paraître insignifiant, excentrique, dérisoire du fait même de son impuissance »<sup>2</sup> ?

Ceux qui avec une ardeur et une virulence que l'agression elle-même ne leur avait jamais inspirée, ont dénoncé la campagne d'affiches de *Médecins du Monde* comparant Milosevic à Hitler et les camps de concentration serbes aux camps nazis, ceux-là ont raison : le « Boucher des Balkans » n'est pas le Führer, Omarska n'est pas Treblinka. Mais ils ont profondément tort d'avoir raison : croyant défendre contre la confusion ambiante l'horreur unique de l'extermination des Juifs, ils prennent, en fait, le parti du centre contre la périphérie. Pour que le passé nous brûle, pour que rien n'éteigne ou n'atténue le scandale de la solitude et de la dérélition absolues dans lesquelles sont mortes les victimes juives du nazisme, ils en viennent à authentifier la hiérarchie présente de l'humain et de l'important. Ils se considèrent comme les gardiens de la mémoire mais ils se comportent en gardes-barrières de la Grande Histoire et ils confirment une interdiction d'entrer qu'ils auraient dû être les premiers à vouloir abolir.

<sup>1</sup> Jan KARSKI, in *Shoah* de Claude Lanzmann, Fayard, 1985, pp. 186-187.

<sup>2</sup> ADORNO, *Minima Moralia*, Payot, 1980, p. 143.

Warren Christopher, décidément en veine de confidences géopolitiques, a déclaré récemment que l'Allemagne portait une responsabilité écrasante dans l'explosion de la Yougoslavie et l'escalade de la guerre, car elle a forcé l'Europe à reconnaître de façon prématurée la Slovénie, la Croatie et la Bosnie-Herzégovine. Lord Carrington, l'ancien médiateur de la Communauté européenne, a confirmé ce diagnostic. Et le président de la république française, imbu comme jamais de ses dons de clairvoyance, faisait mettre en cause par son entourage les « inacceptables pressions germano-vaticanes ».

Pour les grands de ce monde, en d'autres termes, le scandale ce n'est pas comme pour Marek Edelman le consentement de l'Europe à la guerre raciale menée par la Serbie, ce n'est pas, des accords de Brioni au plan de Washington, le manquement continu de l'Occident à sa parole, le scandale, c'est comme le dit la propagande serbe, la soumission de l'Europe et du monde aux exigences conjointes de Hans-Dietrich Gensher et de Jean-Paul II.

A ce réquisitoire des plus coupables et des plus compromis contre l'Eglise, l'Allemagne et leurs indémodables vieux démons, il faut d'abord répondre avec ce qu'on appelait autrefois des vérités de fait. *La sécession des républiques non serbes n'est pas la cause de la politique impérialiste de Milosevic mais son inexorable conséquence.* Ce n'est pas la reconnaissance de la Slovénie, de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine qui a provoqué l'éclatement de la Yougoslavie, c'est l'instauration d'un régime de terreur du Kosovo en 1988 et toutes les mesures qui ont suivi pour renforcer l'hégémonie serbe sur la Fédération. Ce n'est pas non plus l'admission de la Croatie dans le concert des nations qui a mis le feu aux poudres puisqu'au moment où cette admission a eu lieu, Dubrovnik avait déjà été bombardé, Vukovar était en cendres et les diverses Krajina occupées et vidées de tous leurs habitants croates, tchèques ou ruthènes. La reconnaissance est intervenue *après* la cessation des combats et la signature du plan Vance. Quant à dire qu'il était trop tôt au lendemain de la destruction de Vukovar pour reconnaître l'indépendance de la Croatie, c'est impliquer qu'il ne s'est rien passé à Vukovar. Telle est justement l'optique de ceux qui divisent la réalité géopolitique entre l'essentiel et l'humain. Dans le *no man's land* de l'histoire, dans les lieux qui ne sont pas desservis par le TGV de la

mondialisation, la mort n'a pas de poids et l'irréparable n'a pas cours. Bref, ce qu'on appelle monde aujourd'hui, ce n'est pas tout le monde, c'est le beau monde, *nous avons du mondial une idée mondaine* : il y a ceux qui sont « in » et puis il y a ceux qui sont « out ». Et cette frontière est la pire de toutes. Car les exclus ne sont même pas dehors, ils sont « out », c'est-à-dire nulle part, et quand ils meurent, *ils passent d'inexistence à trépas*.

Il reste que la mise en accusation du pape et du pangermanisme, en lieu et place du panserbisme et de ses complicités européennes, n'aurait pas été acceptée avec une telle facilité par l'ensemble de la presse si une nouvelle guerre n'avait éclaté entre les Croates et les Musulmans et si les Serbes et les Croates n'avaient semblé se mettre d'accord pour partager la Bosnie-Herzégovine en trois entités nationales. Avec cette libanisation et ces intrigues, avec cette guerre dans la guerre et cette négociation sur le dos des plus faibles entre les deux grands ennemis, le malaise et le soupçon s'emparent de l'opinion occidentale : de plus en plus de gens convaincus hier de la nécessité d'une intervention militaire contre la Serbie, se disent aujourd'hui que les Balkans ne méritaient décidément pas leur sollicitude ou, en tout cas, qu'il aurait mieux valu, pour le bien de tous, ne jamais ouvrir la boîte de Pandore yougoslave.

L'actualité continue ayant tué toute continuité historique, et chaque nouvel événement effaçant celui qui l'a précédé, il faut, une fois encore, en revenir aux faits. Le 15 novembre 1991, soit trois jours avant la chute de Vukovar, le journal *Le Monde* publiait un entretien avec le ministre croate de la Défense, sous le titre : « La Croatie met en garde contre l'extension de la guerre en Bosnie-Herzégovine ». M. Susak disait notamment : « Nous sommes parfaitement conscients que sur le territoire de Bosnie-Herzégovine, il y a trois nations qui sont et qui seront obligées de trouver un mode de vie commun. Cela n'est possible que si la Serbie est forcée d'abandonner ses idées de conquête territoriale et cela pourrait être réalisé de deux façons : soit rapidement en faisant intervenir l'ONU, soit — et, malheureusement, il ne s'agit pas d'une question de mois, de semaines, mais de jours — se déclenchera en Bosnie-Herzégovine la même chose que ce qui se passe en Croatie ». Cette mise en garde est restée sans effet. Lorsque trois mois plus tard — le 2 janvier

1992 exactement — le ministre croate de la défense et le général Rasetta de l'armée fédérale se rencontrent à Sarajevo pour signer l'accord de mise en œuvre du cessez-le-feu, le président Izetbegovic, à son tour, demande avec beaucoup d'insistance à Cyrus Vance que des casques bleus soient, à titre préventif, également déployés en Bosnie-Herzégovine : « Vance n'y donne aucune suite. Boutros-Ghali qui a remplacé Perez de Cuellar comme secrétaire général des Nations-Unies, est extrêmement laconique à ce sujet. Dans son rapport du 5 janvier 1992 au Conseil de Sécurité, il se borne à remarquer que « pour le moment », il n'y a pas lieu de changer le concept originel qui ne prévoit que l'envoi en Bosnie-Herzégovine d'observateurs, et encore ne seront-ils stationnés que dans les régions qui jouxtent la Croatie »<sup>3</sup>.

Ainsi, entre ceux qui distinguaient l'essentiel de l'humain pour mieux livrer l'humain au déchaînement d'une inhumanité sans limite, ceux qui comme notre président de la république se dépenaient sans compter pour écarter tous les obstacles que la communauté internationale aurait pu être tentée de dresser devant « nos amis » les nationaux-communistes serbes, ceux qui opposaient vaniteusement la bonne Europe aux tribus sauvages ou qui affirmaient avec cet éditorialiste du *Daily Telegraph* : « Les massacres sont peut-être effroyables, mais ni la Croatie ni la Serbie ne valent la mort d'un seul vigoureux grenadier anglais. Maintenant que la Yougoslavie a détruit elle-même son industrie touristique, je ne vois rien là-bas qui puisse nous intéresser », — on n'a trouvé personne pour prêter l'oreille à l'avertissement de Zagreb et de Sarajevo. Avec Milosevic *le pire étant toujours sûr*, l'agression s'est donc étendue sans encombres à la Bosnie, rasant ville et villages, détruisant deux cents églises et six cents mosquées, provoquant la réapparition du typhus au cœur de l'Europe, faisant deux cent mille morts et plus d'un million de réfugiés dont près de trois cent mille ont été accueillis en Croatie et soixante-dix-huit dans le village olympique d'Albertville. Il n'y a donc plus de Bosnie. Et c'est dans ce contexte que les Croates d'Herzégovine, contre l'avis de l'Eglise croate, de l'opposition croate, des Franciscains et des autres Croates de Bosnie mais

<sup>3</sup> Henry WYNAENDTS, *L'engrenage*, Chroniques yougoslaves, Denoël, 1993, p. 141.

avec le soutien du président Tudjman, ont fait prévaloir la défense de leurs intérêts territoriaux sur la consolidation de l'alliance avec les Musulmans. On peut le regretter. Je le regrette et je le condamne sans réserve car je ne suis pas plus un incondtionnel de la Croatie que Montesquieu n'était un porte-parole de l'empire perse quand il s'étonnait de voir ses compatriotes s'étonner eux-mêmes que l'on pût être persan.

Mais le pourrissement de la guerre ne donne pas raison à Warren Christopher et à François Mitterrand contre Marek Edelman. Et la dénonciation par les moralo-journalistes de l'agression croato-serbe contre les Musulmans de Bosnie n'est pas moins stupide ni décalée que ne l'était hier la description de l'invasion de la Croatie en termes de guerre civile ou de haines ancestrales. Si les Croates et les Musulmans négocient avec Slobodan Milosevic, c'est parce que la communauté internationale l'a imposé comme interlocuteur, que tout en ne se donnant jamais les moyens d'appliquer ses propres décisions, elle refuse de lever l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie et menace les Croates de sanctions s'ils s'avisent de vouloir reprendre par la force les territoires occupés de Croatie. Les Croates, pas surcroît, ne sont pas en train de créer une Grande Croatie aujourd'hui en Bosnie-Herzégovine, ils sont chassés par dizaines de milliers de régions que leur avait dévolues le plan Vance-Owen. Deux ans d'agression impunie contraignent les Musulmans à s'en remettre à eux-mêmes et à élargir aux dépens des Croates une base territoriale sans cesse réduite par les Serbes.

Il n'est pas en notre pouvoir d'empêcher la victoire posthume de Hitler, mais ce que nous pouvons et devons faire, c'est résister, de toute notre faible force, à *l'ensevelissement du vrai*, c'est ne pas laisser cette guerre effacer ses propres traces, et continuer donc d'appeler un chat un chat, les canonniers de l'Etat panserbe des assassins, l'Europe une entreprise en faillite, l'aide mondiale un club de riches, et la France, la patrie par excellence du bombement de torse et de la capitulation.



## LE CAUCHEMAR DE L'EX-YOUGOSLAVIE

... « 8. L'épuration ethnique est la cause directe de la grande majorité des violations des Droits de l'homme enregistrées en Bosnie-Herzégovine (...)

9. L'expression « épuration ethnique » fait référence à l'élimination de membres d'autres groupes ethniques par le groupe ethnique exerçant le contrôle d'un territoire donné. Pour atteindre cet objectif, une large variété de méthodes sont utilisées : menaces, harcèlement et intimidations, recours aux armes ou aux explosifs pour détruire maisons, magasins et lieux de travail, destruction des lieux de culte et d'institutions culturelles, déplacements ou déménagements de populations par la force, exécutions sommaires, bombardements de centres de population civile, perpétrations d'atrocités calculées pour semer la terreur au sein de la population comme tortures, viols, mutilations des cadavres...

10. L'épuration ethnique force des personnes à quitter maisons, fermes et équipements agricoles. Dans certaines régions, les maisons et bâtiments agricoles ont été rasés de façon à exclure toute possibilité de retour. Les départs impliquent souvent de longs voyages pénibles au cours desquels la population déplacée est systématiquement dépouillée de ses économies, bijoux et autres effets personnels, exposée à des passages à tabac et au viol et privée de nourriture et d'abri. Dans de nombreux cas, la population en fuite a été obligée de traverser des zones en conflit armé.

11. De nombreuses pratiques inhumaines utilisées dans les zones sous contrôle serbe à des fins d'épuration ethnique sont employées également dans les parties de la Bosnie-Herzégovine sous le contrôle du gouvernement ainsi que dans ce qu'on appelle « la communauté croate de Herzeg-Bosna ». Dans l'état actuel de nos connaissances, dans les zones sous contrôle gouvernemental, les violations des Droits de l'Homme associées à l'épuration ethnique ne sont pas commises d'une façon systématique et les violations rencontrées, tout en devant être fortement condamnées, n'apparaissent pas comme faisant partie d'une campagne délibérée visant à épurer la population serbe de ces zones. Dans la « communauté croate de Herzeg-Bosna », des preuves plus nombreuses témoignent d'un effort délibéré pour forcer la population serbe à partir. Cependant, les mesures mises en œuvre sont plus limitées et l'effort n'est pas aussi systématique que dans les zones sous contrôle serbe.

(...)

13. Ceci fournit un fondement à la crainte selon laquelle le but ultime pourrait être d'incorporer dans une « Grande Serbie » les zones de Croatie et de Bosnie-Herzégovine occupées par les Serbes (...) Les nationalistes croates portent



également une part de responsabilité dans cette position extrême, pour avoir fait preuve de discrimination à l'égard de la population serbe en Croatie (...) »

Extraits du rapport de Mr. Tadeusz Mazowiecki  
à la quarante-septième session de l'Assemblée Générale  
des Nations-Unies, le 25 novembre 1992

Tout est dit, et rien n'est dit.

Tout est dit, parce qu'en ces quelques phrases, le catalogue des violations des Droits de l'homme en ex-Yougoslavie est établi, leur objectif dénoncé, la hiérarchie des responsabilités définie.

Et pourtant, on n'a encore rien dit.

C'est qu'il n'est pas facile de réfléchir sur ce drame, tant le raisonnement est obnubilé par l'écœurement, l'indignation. Parce qu'une fois de plus des candidats-dictateurs ont exhumé des idéologies nau-séabondes pour conquérir ou asseoir leur pouvoir; et qu'une fois de plus des hommes ont entendu leurs appels, en nombre suffisant pour précipiter toute une population dans une horreur au quotidien qu'elle subit depuis bientôt quatre ans.

Force nous est toutefois de constater que ces phénomènes sont récurrents dans l'Histoire. Il faut donc, aux hommes épris de paix, dominer leur répugnance, et se pencher sur l'abomination, comme le médecin-légiste sur la puanteur du cadavre, afin de chercher à comprendre, mettre à nu les racines des mécanismes dévastateurs. Dans l'espoir qu'un jour la raison prenne le pas sur les passions, les obnubilations, ou qu'à tout le moins des barrières adéquates puissent être dressées avant le déferlement.

En ex-Yougoslavie, la conjonction des méthodes ordinaires des dictatures et des réflexes émotionnels des foules s'est développée sur le fumier d'une sévère crise économique, politique et morale, ainsi que de caractéristiques culturelles modelées par le poids de l'Histoire. Refuser d'admettre ce terrain particulier conduit à des généralisations abusives (Sarajevo 1914 et Sarajevo 1992). N'y voir que les mœurs sanglantes de tribus arriérées conduit au contraire à négliger les mécanismes universels qui guettent nos fragiles démocraties.

## 1. L'Histoire ancienne et la délicate mosaïque des Balkans

Dès leur arrivée, au VII<sup>e</sup> siècle, les Slaves sont séparés par la fracture entre les deux Empires romains, vieille de trois cents ans, qui passe à l'est de la Bosnie. Après le schisme d'Orient, si les langues restent voisines, écritures et religions diffèrent, creusant le fossé. Deux entités se constituent, serbe à l'est et croate à l'ouest, séparées par une région montagneuse, la Bosnie et l'Herzégovine, vaguement inféodée aux bords croates, et où les implantations vont s'interpénétrer au cours des siècles. Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup>, les conquêtes turques créent une autre fracture, cette fois à l'ouest de la Bosnie-Herzégovine, englobée avec la Serbie dans l'Empire ottoman quand la Croatie passe sous l'emprise austro-hongroise.

Outre la séparation des Eglises catholique et orthodoxe, l'influence des mentalités occidentale et orientale, deux phénomènes de cette époque restent à l'origine du conflit actuel.

Les Turcs confient l'administration à des autochtones islamisés, et leur concèdent des avantages. Les conversions intéressent donc surtout la noblesse, les commerçants et artisans des villes, quand la plupart des paysans restent chrétiens. Elles attirent aussi les Bogomiles croates de Bosnie, adeptes d'une religion manichéenne persécutée par l'Eglise catholique. L'islam balkanique s'établit donc sur une base de classe, qui laisse encore des traces en Bosnie (plus d'intellectuels, de fonctionnaires et de commerçants musulmans, plus de paysans serbes).

Des Serbes fuient l'occupation turque et s'installent dans les zones frontalières de Croatie (les Krajina), y jouissant de privilèges, et conservant leur culture, leur religion, leur écriture. En échange, ils assurent un glacis protecteur. Cette importante diaspora, sa tradition militaire (utilisée par les Habsbourg pour contenir les Turcs, mais aussi pour maintenir l'ordre dans l'Empire), pèseront lourd dans le conflit.

A leur place, les Turcs (ré)installent des Albanais, population autochtone précocement islamisée. Ils constitueront, aux derniers jours de la Yougoslavie, 90 % de la population du Kosovo, entre 20 et 35 % de celle de Macédoine.

L'occupation ottomane ne s'est pas faite sans violences ni persécutions. Les paysans serbes chrétiens ont souvent fait les frais des conflits entre dirigeants locaux et pouvoir d'Istanbul. D'autre part, en Croatie, l'utilisation militaire par les Habsbourg des Serbes de Krajina, les privilèges dont ils jouissaient, a été source d'antagonismes et de violences fréquentes.

## **2. L'Histoire moderne et le développement des haines**

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la Serbie se libère seule de l'Empire ottoman. Le concept de Grande-Serbie fait là son apparition, et les Musulmans persécutés fuient vers les régions qui restent aux mains des Turcs, la Bosnie, le Sandzak, le Kosovo. La Bosnie passe sous protectorat autrichien, puis est annexée, ce qui ne fait plaisir ni aux Serbes orthodoxes ni aux Musulmans.

C'est alors qu'apparaît, tant en Croatie qu'en Serbie, la notion de « yougoslavisme », réunion en un seul Etat des Slaves du sud. Encore faut-il les arracher aux deux Empires, malades mais encore puissants. Les Serbes déclenchent les guerres balkaniques pour s'étendre à l'est, puis, espérant un soulèvement populaire, fomentent l'attentat de Sarajevo. C'est la première guerre mondiale, l'épopée d'une armée tenant tête aux Autrichiens avant une désastreuse retraite à travers l'Albanie, se reconstituant à Corfou, prenant part à l'offensive victorieuse au côté des Français. Jusqu'à la défaite, Croates et Bosniaques sont restés au sein de l'Axe. Les Slaves du sud se sont entre-tués.

L'après-guerre voit naître la première Yougoslavie, sur un malentendu complet : alors que les Croates veulent un Etat où les divers constituants sont sur un pied d'égalité, la monarchie serbe, forte de sa victoire, impose un centralisme autoritaire. Dans une atmosphère de violence permanente, se développe le nationalisme croate, dont le parti oustachi épouse le fascisme et, en 1934, assassine à Marseille le roi Alexandre I<sup>er</sup>.

Vient la deuxième guerre mondiale. Le pays est envahi par les Allemands. Deux Etats fantoches se constituent : l'Etat indépendant croate (Croatie et Bosnie-Herzégovine), dirigé par les Oustachis, et l'Etat autonome de Serbie. Les atrocités se multiplient : massacre de

Juifs et Tziganes, complété par celui des Serbes des Krajina (plus d'un demi-million de victimes). Jasenovac et d'autres camps rejoignent, voire dépassent, dans l'horreur et la sauvagerie, les plus sinistres camps nazis. Des Musulmans bosniaques prennent une part active à ces abominations.

Deux mouvements de résistance se constituent, les Tchetsniks serbes, nationalistes et royalistes, et les partisans, communistes et internationalistes. Les Tchetsniks massacrent Musulmans et Croates. Les deux mouvements s'affrontent violemment. Grâce à l'appui des alliés, les communistes prennent le dessus, et libèrent eux-mêmes le pays.

Au long des siècles, les atrocités régulièrement commises les uns sur les autres ont ainsi marqué les peuples balkaniques d'une cruauté que cinquante ans de coexistence pacifique ne suffiront pas à éteindre. Le retour des nationalismes aura beau jeu de la ranimer.

### **3. L'Histoire contemporaine et la mise en place de la machine infernale**

La Yougoslavie titiste s'applique à étouffer les haines. Mais en même temps, ses contradictions internes mettent en place les mécanismes de l'explosion.

Afin d'éviter la résurgence du nationalisme, toute expression en est sévèrement réprimée. L'Etat reçoit une structure fédérale, six républiques plus ou moins économiquement responsables mais soumises à une poigne de fer politique. Pour réduire le poids de la Serbie, on l'ampute de deux régions autonomes, le Kosovo et la Voïvodine (à forte minorité hongroise).

Dans les années soixante, la machine se grippe, l'économie stagne, des distorsions apparaissent entre républiques riches (ouest) et pauvres (est et Bosnie-Herzégovine). Les contradictions s'avivent entre un libéralisme de façade et une dictature politique impitoyable, entre le fédéralisme proclamé et le centralisme de fait. Les lourdeurs du système, ses incohérences, le gaspillage, le parasitisme bureaucratique, paralysent toute réforme.

Dans la foulée de 68, une tendance contestataire est sévèrement réprimée. Les dirigeants du « Printemps de Zagreb » et ceux de Bel-

grade sont limogés, remplacés par de pâles apparatchiks. Une nouvelle constitution tente de régler la succession. L'autarcie des républiques et provinces autonomes est accrue, une « nationalité musulmane » créée en Bosnie-Herzégovine, une présidence collégiale tournante prévue. Tandis que la récession s'aggrave, tout espoir de réformer le régime s'évanouit.

Après la mort de Tito, en 1980, la présidence tournante, paralysée par ses dissensions internes, perd tout contrôle sur les parties constituantes. L'économie s'effondre et se disloque, aucun plan de redressement ne peut s'ébaucher au sommet de l'Etat, les distorsions entre républiques s'amplifient.

Quelques éléments prépareront le drame.

Des éléments internes.

Durant toute la période titiste, ce qui allait mal a été rejeté sur « les autres ». La population a vécu dans une ambiance de complots perpétuellement déjoués, qui l'a marquée en profondeur.

La crise est dramatique, sans commune mesure avec celle que connaissent nos pays. Dans une ville comme Sarajevo, la moitié de la population active est sans travail. Une économie obsolète, irrationnelle, source d'invraisemblables gaspillages, n'offre aucun espoir de redressement.

La moralité est en décomposition. Le pouvoir communiste discrédité. Parasitisme et corruption gangrènent tous les niveaux. Une frange de la population survit d'expédients, masse de recrutement pour les extrémismes. L'alcoolisme sévit. La délinquance provoque l'insécurité. Des mafias, avec leurs connexions internationales dans la diaspora, contrôlent des trafics d'armes, de drogues, de prostitution.

Les distorsions sont criantes, entre républiques riches et pauvres, entre villes et campagnes. A trente kilomètres de la côte dalmate, où les enrichis du tourisme possèdent Mercedes et villas, certains paysans d'Herzégovine vivent dans des huttes, le long de pistes, cultivant à la houe de vagues champs arrachés aux cailloux.

L'Armée populaire (JNA) a vu se modifier la composition de son cadre, où leurs traditions ont poussé un grand nombre de Serbes, notamment ceux des Krajina (également en nombre dans la police

croate) et de Bosnie, où d'importantes usines d'armement ont été installées. Ils forment la grande majorité des jeunes officiers. Quant à ses hauts dirigeants, encore issus de la vieille garde, ils restent très attachés à la Yougoslavie titiste.

A côté des deux cent cinquante mille hommes de la JNA, existe une réserve de trois millions d'hommes. Lorsque la sécession poussera Croates et Slovènes à désertre, ils seront remplacés par des réservistes serbes et monténégrins. La JNA deviendra de fait une armée serbe.

Enfin, il existe une défense territoriale, dont les dépôts, disséminés dans le pays, permettront l'armement des milices.

Venons-en aux éléments externes.

L'ouverture de la Yougoslavie au monde occidental a confronté la population (surtout slovène et croate) à l'afflux de touristes. La comparaison des niveaux de vie a engendré des frustrations. D'autre part, l'argent facilement gagné durant l'été a engendré dans la jeunesse de ces régions des habitudes de désœuvrement.

La guerre froide a maintenu le pays, tampon entre les deux blocs, en survie artificielle. Les aides extérieures « généreusement octroyées » ont engendré une dette colossale qui pèsera de tout son poids lorsqu'avec la chute du mur de Berlin la Yougoslavie perdra son importance stratégique, et que l'Occident s'en désintéressera.

#### **4. Le détonateur nationaliste**

La crise, la décentralisation du pouvoir et l'affaiblissement de l'arbitrage central réveillent les revendications nationalistes.

Centrifuges chez Slovènes et Croates, plus prospères, fatigués de voir le « panier percé » des autres républiques hypothéquer leurs espoirs de redressement. Ils tendent vers un maximum d'autonomie, récusent des rééquilibrages qui les spolient. Il n'est pas officiellement question d'indépendance, mais en Croatie, les mouvements nationalistes entament leur propagande pour un Etat croate « dans ses frontières historiques » (Bosnie incluse).

Centripètes chez les Serbes, dont l'importante diaspora ne peut trouver de patrie que dans un ensemble plus vaste. Non sans arguments, ils estiment que l'effondrement de l'économie et de l'Etat en général

est dû au morcellement du pays. Ils s'estiment lésés dans la Yougoslavie titiste : Croates et Slovènes régissent l'économie et les banques, leur territoire « historique » a été amputé. Une Yougoslavie unie, donc, mais avec un « rééquilibrage », où leur prépondérance numérique leur taillerait la part du lion. Toutefois si, par la faute des autres, il n'est plus de Yougoslavie possible, alors, les frontières « administratives » de cette ex-Yougoslavie ne tiennent plus, et tous les Serbes doivent être réunis dans cet Etat mythique auquel ils aspirent depuis cent ans, pour lequel plus de deux millions d'entre eux ont donné leur vie.

Centripète encore chez les Musulmans de Bosnie, qui voient d'un mauvais œil leurs puissants voisins lorgner vers une république où ils sont majoritaires, mais qui jamais dans son histoire n'a constitué un Etat indépendant. La Yougoslavie leur convient, pour autant qu'y soit respecté l'équilibre serbo-croate. Mais si les Croates se séparent, plus question de demeurer dans une Grande-Serbie pseudo-yougoslave dans laquelle ils seraient broyés.

Position délicate des Albanais du Kosovo. Dans une Yougoslavie à huit, ils ont leur place, mais se sentent menacés au sein d'une Grande-Serbie. Si certains se verraient volontiers dans une Grande-Albanie, le régime de Tirana fait encore l'effet d'un repoussoir.

Des pressions externes vont exacerber la tentation séparatiste des Croates et des Slovènes. L'Allemagne les y encourage, attachée à l'auto-détermination qui a permis sa réunification, et dans le double but de se ménager son importante diaspora croate (un million d'immigrés) et de s'assurer un vaste marché dans son ancienne sphère d'influence. Le Vatican fait de même, escomptant un renouveau de ferveur catholique, et parce que la désagrégation du communisme est un objectif prioritaire de Jean-Paul II.

## **5. L'explosion**

L'ambition de quelques dirigeants va mettre le feu aux poudres. En 1986, Milosevic, chef du parti de Belgrade, devient président des communistes de Serbie. Il se voit en nouveau Tito. Sous couvert de lutte contre la corruption, il limoge tous ses adversaires et se fait le héraut démagogue des thèses nationalistes. Des affrontements entre

Serbes et Albanais du Kosovo (« berceau sacré de la patrie ») lui offrent le prétexte : il y rassemble des foules serbes immenses sur le site symbolique de Kosovo Polje (défaite contre les Turcs). L'hystérie collective est en route ; plus rien ne l'arrêtera.

En 1989, Milosevic supprime les autonomies de la Voïvodine et du Kosovo. Les droits élémentaires des Albanais sont de plus en plus bafoués. Ce coup d'Etat institutionnel pousse la Slovénie et la Croatie vers l'indépendance. Les élections libres de 1990 donnent la victoire aux nationalistes en Slovénie, Croatie, Bosnie, aux ex-communistes en Serbie et au Montenegro.

En Croatie, la campagne a été improvisée, les partis bricolés n'ont pas de programme. Tudjman, connu pour son révisionnisme sur les massacres oustachis, a mené campagne « contre l'hégémonisme serbe ». Dès son accession au pouvoir, il procède à une purge anti-serbe dans la police, la défense territoriale, l'enseignement, la santé. Un paravent démocratique masque mal ses tendances totalitaires. Les termes ambigus de son projet de constitution font craindre aux Serbes un statut inférieur. Des groupes d'ultranationalistes — et de voyous — des deux bords font monter la tension dans les régions mixtes. Les radios lancent une surenchère de propagande et de désinformation. En 1991, voyant l'indépendance inéluctable, les Serbes des Krajina proclament leur sécession.

En Slovénie, l'indépendance se passe sans heurt majeur, sinon une brève intervention de l'armée qui se retire après un arbitrage de la Communauté européenne.

En Croatie, par contre, l'armée prête main forte aux milices serbes. Tandis que les Croates font le blocus des casernes pour se procurer des armes, que les réservistes serbes affluent, commencent les bombardements de Vukovar puis de Dubrovnik, les horreurs de l'épuration ethnique perpétrées par les milices (locales ou venues de Serbie et du Montenegro, dirigées par de véritables bandits comme Seselj ou Arkan) avec la bienveillante complicité de la JNA. Lorsqu'un cessez-le-feu est signé fin 1991, les Serbes ont réalisé leurs conquêtes. Les Casques bleus ne pourront que les entériner en gelant la situation.

En Bosnie, trois « nationalités » vivent en étroite symbiose, mélangées dans les villes, plus séparées dans les campagnes. Les élections



ont donné la victoire à une coalition des trois partis nationalistes. Après l'indépendance de la Croatie, ni les Croates ni les Musulmans de Bosnie ne peuvent rester dans l'entité pseudo-yougoslave, tandis que pour les Serbes la Bosnie est une liaison essentielle avec les Krajina. Le parti nationaliste serbe de Karadzic manipule les peurs ancestrales et la personnalité du leader musulman Izetbegovic, suspect de sympathies intégristes. Il organise clandestinement ses milices, auxquelles la JNA livre des armes, et dès l'annonce d'un référendum sur l'indépendance, proclame une République serbe de Bosnie.

La JNA se déploie pour de soi-disant manœuvres, démonte des usines d'armements qu'elle transfère en Serbie. Avec l'appui de ses armes lourdes, les réservistes locaux ou venus de Serbie et du Montenegro, les milices d'Arkan et de Seselj et celles de Karadzic assiègent et bombardent Sarajevo en avril 1992. En quelques mois, ils occupent 70% du territoire au prix de monstruosité sans nom. Les Bosniaques, aidés en Herzégovine par l'armée croate, les empêchent toutefois d'atteindre trois objectifs majeurs : la prise de Sarajevo, un accès à la mer, et l'installation d'un couloir sûr vers la Bosnie occidentale et les Krajina. Unis dans un premier temps, Croates et Musulmans vont s'entre-tuer en 1993, manipulés par leurs extrémistes et les visées territoriales de Tudjman. L'échec croate en Bosnie centrale, la pression américaine, le besoin d'un second front en vue de reconquérir les Krajina, aboutiront au printemps 1994 à la constitution d'une Fédération croato-bosniaque, et un projet de confédération avec la Croatie.

## **6. Le cauchemar balkanique**

En découvrant peu à peu les atrocités commises durant cette guerre, l'opinion publique est bouleversée par une telle barbarie au cœur de l'Europe, en cette fin de vingtième siècle.

Il est illicite de parler de génocide — aucun protagoniste n'a jamais pratiqué, ni appelé à une solution finale —, mais le catalogue des atrocités repris par le rapport Mazowiecki est éloquent, même si le sensationnalisme des médias, la mystification par les professionnels de la propagande, ont souvent exagéré, voire déformé. On peut déjà estimer le nombre des morts (au moins cent cinquante mille), celui

des réfugiés qui ont tout perdu (deux millions). Les historiens établiront un jour celui des civils massacrés hors de toute participation aux combats. Celui des viols ne sera jamais qu'une supputation, de même qu'il sera difficile d'établir s'ils étaient une arme d'épuration ethnique, ou plus probablement le défolement forcené de psychopathes libérés de toute entrave.

Comment cela a-t-il pu se produire ?

Pour se maintenir au pouvoir, ou le conquérir, des ex-dignitaires du régime et des néo-politiciens ont mis en branle des forces dont ils ne soupçonnaient pas la violence. « Donnez-moi un levier, et je soulèverai le monde ». Le levier, c'était tout ceux pour qui la guerre est jolie, dont la raison est obnubilée par les slogans ou les instincts, les fanatiques, les psychopathes générés par l'arriération des campagnes et la crise dans les villes. Sur ce levier, ces responsables ont pesé avec tout le poids du nationalisme, désignant « l'autre » comme cause de tout. Et le monde a été soulevé pour être précipité dans l'horreur, populations détrossées, affamées, déplacées, violées, massacrées, envoyées au casse-pipe sans instruction, qui tremblent pour leurs proches au combat, mais aussi qui succombent à la propagande, acceptent à leur tour qu'on chasse « l'autre », et voient ainsi l'inacceptable s'inscrire chaque jour un peu plus dans leur normalité.

Cette propagande a joué sur les deux fibres habituelles : la peur et le désir d'être reconnu. « Chasse l'autre avant qu'il ne te chasse, tue-le avant qu'il ne te tue ! Ainsi, tu seras digne de la grandeur de ton peuple ! ». Il en a résulté, non une classique guerre pour défendre ses intérêts, ni même d'une guerre de conquête, mais une guerre pour l'appropriation exclusive d'un territoire, afin que disparaisse la terreur ancestrale engendrée par la présence de l'autre, et nourrie par des siècles d'exactions réciproques. Guerre totale, où l'autre doit disparaître du paysage, et avec lui toute trace de sa présence, de son histoire, de sa culture, de sa religion.

Si les responsables, les criminels, les victimes, se retrouvent dans tous les camps, cette analyse ne permet pas de renvoyer les ennemis dos à dos. Les Serbes sont indéniablement les agresseurs. Leurs dirigeants, plus machiavéliques et plus avisés, se sont organisés de longue date, bénéficiant de leur domination dans la hiérarchie militaire

et de la machinerie oppressive d'un Parti communiste vidé de son contenu idéologique, alors que les Croates devaient à la fois forger leurs instruments et donner des gages de démocratie à l'Occident, que les Musulmans bosniaques n'avaient ni intérêt à une épuration, ni les moyens de l'entreprendre. Leur importante diaspora, leur attachement à des traditions nationalistes et guerrières, ont rendu leur population plus vulnérable à la propagande. S'ils ne sont pas les seuls à s'y être livrés, c'est eux qui ont donné le signal de l'horreur systématique.

Si les atrocités ont surtout été perpétrées par les « milices incontrôlables », la responsabilité des dirigeants serbes n'en est en rien atténuée. Ce sont eux qui, par leur propagande et leur désinformation, ont échauffé les esprits, eux qui ont armé les milices, avec une armée qui se tenait vertueusement à l'écart des exactions tout en les couvrant de ses armes lourdes, eux qui ont écrasé sous les bombes des objectifs civils. A ce stade, ils savaient très bien où ils allaient.

Mais si les dirigeants serbes sont les principaux responsables du cauchemar balkanique — ou de l'épisode actuel du cauchemar balkanique —, si les Croates des Krajina et de Slavonie, et surtout les Musulmans ainsi que les autres Bosniaques restés attachés à un Etat pluri-ethnique, en sont les principales victimes, des massacres, des viols et autres exactions en vue d'épuration ethnique ont été perpétrés sur des populations serbes par les extrémistes croates ou musulmans, et le conflit croato-musulman de 1993-1994 en Bosnie a donné lieu à des kyrielles d'atrocités réciproques. Quand les Serbes et les Croates s'efforçaient de chasser les autres, les Musulmans les retenaient de force, sans pour autant les mettre à l'abri de leurs propres fanatiques. De plus, dans l'espoir de forcer une intervention étrangère, des Musulmans se sont livrés à des provocations inqualifiables, abattant un avion d'aide humanitaire, tirant depuis les hôpitaux pour provoquer une riposte, allant jusqu'à bombarder leur propre population.

Il faut en tenir compte dans toutes les analyses. Plus encore que d'une guerre civile, il s'agit d'une guerre de politiciens contre leurs propres populations. Dans les Balkans, cinq mille salauds ont manipulé cinquante mille crétins pour faire cinq millions de victimes.

## 7. Eux et nous

A tous ceux qui aspirent à l'Europe, à un véritable ordre international, à un droit de regard humanitaire, le cauchemar balkanique pose trois questions essentielles : pouvons-nous l'empêcher, peut-il se terminer, risque-t-il de faire tache d'huile ?

Une attitude ferme et unie de l'Europe avant le déclenchement de cette guerre aurait pu l'empêcher, ou du moins empêcher qu'elle ne prenne ce cours dramatique. Il est clair aujourd'hui qu'il fallait être intransigeant face aux manifestations indépendantistes : pas de reconnaissance, pas d'aide, sans une démocratie contrôlée, impliquant la dissolution des milices, un accord international sur les frontières et des points aussi essentiels que le partage de la dette publique ou la partition de l'armée, la garantie des droits des minorités et leur protection. Il fallait, tout autant, être ferme avec Milosevic : une fois le principe des indépendances acquis, pas une chenille hors desdites frontières sous peine d'une réaction vigoureuse, qu'il eût fallu concrétiser à la moindre transgression.

Mais pouvait-on vraiment prévoir ?

Faute de cela, une intervention musclée sur les armes lourdes aux premiers jours de Vukovar et de Dubrovnik aurait encore pu ôter aux dirigeants serbes toute velléité de poursuivre. (Encore que le conflit rwandais ait montré les dégâts que peuvent provoquer de simples machettes).

C'était plus difficile, mais encore possible, lors du siège de Sarajevo. Ici, l'ignorance n'était plus de mise. L'Europe, avec la bénédiction des Etats-Unis, en avait les moyens militaires. La Russie n'était pas en mesure de s'y opposer. C'était le moment d'imposer l'image d'une Communauté européenne forte, pilier des Droits de l'homme. Nous n'en avons pas été capables. Nous ne le serons plus jamais. L'Europe n'a pas pu dépasser ses contradictions. Chaque pays a fait cavalier seul, l'Allemagne pour les raisons citées, la France pour ne pas saper le fragile édifice de Maastricht, la Grande-Bretagne pour ne pas offrir d'aliment à une autorité supra-nationale.

De lâcheté en feinte naïveté, elle a permis l'inacceptable. Tout au plus l'ONU, sur sa prière, a-t-elle envoyé des Casques bleus dont elle fournit les plus gros contingents, mais qui pataugent dans le

bourbier, ne satisfont personne, s'offrent en otages aux manœuvres retorses. Non qu'ils manquent à leur mission. Mais on leur a confié une tâche imprécise, sans leur en donner les moyens : faire revenir à la raison ceux qui ne rêvent que de victoire totale, empêcher que la famine s'additionne aux atrocités pour traumatiser l'opinion.

L'Europe démocratique devait intervenir. Ce n'était pas une simple question de principe, la défense de nos idéaux, pour lesquels, à juste titre, des responsables hésitent à mettre des vies en jeu. Mais outre que des populations innocentes étaient déportées, torturées, massacrées, il y avait, à terme, péril en notre demeure. Nous avons toléré à nos frontières un laboratoire de l'horreur. Les attermoissements, les calculs étriqués, ont ouvert la porte aux démons. Ce sera autre chose de les faire rentrer avant qu'ils n'envahissent notre propre maison.

Quel avenir pour ces Balkans, empêtrés dans leur « drôle de guerre » ?

Les Serbes, dit-on, ont gagné. Rien n'est moins sûr. L'étroit corridor de Brcko, qui permet seul l'approvisionnement de la Bosnie occidentale et de la Krajina est des plus vulnérables. L'armée croate ne cesse de se renforcer, prépare la reconquête des Krajina et de la Slavonie occidentale (l'orientale étant sans doute hors d'atteinte). Dans la Fédération bosniaque, l'armée gouvernementale dispose d'une infanterie aguerrie, mieux disciplinée. Elle a l'avantage du terrain montagneux et sa position centrale lui permet de déplacer rapidement ses troupes, de mener sur divers fronts des offensives que les Serbes s'essoufflent à contenir, même si chaque terrain gagné reste encore à la merci d'une reconcentration des armes lourdes adverses, comme on l'a vu avec la reconquête de Kupres, payée par l'attaque serbe sur Bihac. Mais le nombre de ses armes lourdes ne cesse de croître, grâce à la remise en état des usines de guerre, à l'aide des pays musulmans, à la complicité de la Croatie.

Dans les limites dictées par l'actuelle ligne de front, cette Fédération n'existe pas. Désenclaver Sarajevo et Gorazde, récupérer les axes Split-Tuzla et Metkovic-Tuzla, que le plan de partage du groupe de contact lui accorde, s'imposent pour sa survie. Mais si elle doit les reconquérir par les armes — profitant d'une offensive croate sur les Krajina ? — comment imaginer qu'elle s'arrêterait en si bon chemin, sans se lancer à l'assaut des zones attribuées par le même plan

aux Serbes de Bosnie ? Comment espérer qu'elle n'y fasse pas payer aux populations ce que les siennes ont subi ?

Et comment, dès lors, éviter l'explosion générale ? L'armée serbe volant au secours de sa diaspora ? Les Albanais du Kosovo secourant le joug, et leurs frères d'Albanie intervenant pour les défendre ? L'Albanie lorgnant de plus sur des portions de Macédoine ? La Grèce tentée d'en profiter pour mettre fin à un Etat dont le simple nom l'horripile ?

La Grèce, c'est déjà l'Europe !

Voilà ce qui nous guette si nous laissons une fois de plus la situation évoluer selon sa propre logique.

Mais il est aussi possible, surtout en Bosnie, que la situation actuelle moisisse, avec l'impossibilité de reconstruire dans des frontières aussi étriquées un Etat dévasté à ce point, privé de communications, avec une capitale coupée du pays, dont on sait qu'il était économiquement sinistré, que les usines indemnes sont obsolètes, les produits incompatibles avec les standards internationaux, qu'une partie de la population, notamment les fonctionnaires, pense encore selon des schémas hérités du communisme, inertie, corruption, arrogance vaniteuse... ? Un Etat gangrené par la corruption, le banditisme, le fanatisme.

Les polices rançonnent ouvertement. De petits potentats locaux, qui se sont sucrés sur le dos de l'aide humanitaire, ou grâce au pillage des biens « purifiés », constituent avec des truands patentés et des chefs de milice des *lobbies* politico-mafieux, qui n'ont aucun intérêt à un retour à l'ordre, sont prêts à tout pour assurer leur pérennité.

Des miliciens désœuvrés, qui ont pris goût à la java et n'éprouvent aucune envie de retrouver leur morne existence d'antan, sont prêts à se muer en bandes de pillards.

Le fanatisme a planté ses graines. L'ultra-nationalisme croate est né en Herzégovine, et l'influence d'un catholicisme de choc n'est pas à négliger. Quant aux intégristes musulmans, introduits par Izetbegovic mais peu appréciés d'une population à l'islam plus que tiède, ils s'attaquent à la cible la plus vulnérable, les enfants déboussolés, que les écoles coraniques et les hauts faits d'armes prêtés aux moudjahidins s'emploient à séduire.

Un tel marécage ne pourra que devenir un sanctuaire pour tous les trafics, tous les extrémismes, les fanatismes, les terrorismes, dont l'Europe sera le terrain d'action.

L'unique espoir de mettre fin au conflit résiderait dans une action internationale, forçant les Serbes bosniaques au repli derrière la ligne de partage, mais leur garantissant en retour la protection de cette ligne. Aucune nation occidentale n'est prête à risquer les vies nécessaires à une pareille intervention. Et même si un armistice durable pouvait s'instaurer sur des frontières viables, il faudrait encore assister la reconstruction tout en imposant un contrôle de l'aide, un droit de regard sur la démocratie, le respect des droits de l'homme, celui des minorités, la poursuite des criminels de guerre, des criminels contre l'humanité. Il faudrait guider la réconciliation, combattre les forces qui s'y opposent, patronner l'émergence d'une société civile, de partis politiques véritablement démocratiques. Il est à craindre que l'Europe n'en ait ni le courage, ni la rigueur morale, ni les moyens économiques.

Plus difficile encore est d'estimer la résonance de ces guerres balkaniques sur notre propre avenir.

Les populations exilées, dans une Europe en quête de nouveau souffle économique, introduisent un facteur supplémentaire de déstabilisation, dont le moins dangereux n'est pas la « Balkan Connection », ses traditions de violence, ses alliances et conflits avec d'autres mafias. Trafic des drogues, des armes, des êtres humains, grand banditisme, ont un bel avenir.

Le risque n'est pas exclu de voir, à terme, se constituer en Bosnie un pouvoir islamiste, haineux envers une Europe qui a permis sans réagir l'agression de populations innocentes, et couvant sa vengeance en servant de tremplin à l'intégrisme, de sanctuaire au terrorisme.

Mais surtout, le « succès » d'idéologies nauséabondes ne risque-t-il pas de s'étendre ? Nos propres « salauds » pourraient-ils fanatiser nos propres « crétiens » pour faire de nous leurs victimes ?

Une comparaison avec un pays comme la Belgique fait apparaître d'inquiétantes similitudes, mais aussi, heureusement, des différences notables.

Chez nous également, vivent des populations différentes, sinon par la religion, du moins par la langue, entre lesquelles existent des zones hybrides, et qui renferment des îlots enclavés. S'y ajoute une mosaïque d'immigrés plus ou moins mal intégrés.

Chez nous également, la crise économique sévit, des pans de société s'effritent dans l'incertitude du lendemain, quand ils ne se sont pas déjà effondrés dans le désespoir. Chez nous également, on constate une déliquescence de « valeurs traditionnelles » incapables de juguler la paupérisation, l'atomisation des solitudes, le démantèlement des solidarités; une méfiance croissante envers des responsables sans imagination, démunis face aux puissances financières internationales, et chez qui on découvre chaque jour de nouvelles corruptions. Les élections récentes montrent l'ascension d'idéologies fondées sur l'exclusion, mais aussi, dans les partis démocratiques, l'existence de politiciens prêts à recourir aux arguments nationalistes s'ils peuvent servir leurs ambitions.

Quant aux « crétins psychopathes », la lecture des faits divers et quelques balades au cœur des grandes villes montrent à satiété leur nombre et leur détermination à casser la baraque. Il pourrait être d'autres exutoires, et combien plus grisants, que les stades de football ou quelques bagarres avec les forces de l'ordre.

Il subsiste heureusement des différences notoires, une presse assez libre et des institutions assez souples pour exprimer les tensions, suffisamment responsables pour ne pas les attiser inconsidérément; l'absence d'une culture guerrière et d'une tradition de « grandeur » militaire; une Histoire où les oppressions ont été plutôt subies ensemble qu'exercées les uns sur les autres; un équilibre dans l'ensemble respecté au sein des hiérarchies politique, administrative, judiciaire, militaire. Et il n'existe pas de stocks d'armes pléthoriques en attente de milices.

Mais rien de tout cela n'est jamais définitivement acquis, et la vigilance de tous les démocrates s'impose. Lorsque les eaux montent, il est trop tard pour construire les digues !



## Bibliographie

- ADAM (Gérard), *La Chronique de Santici, les carnets d'un Casque bleu en Bosnie*, Luce Wilquin éditrice, 1995.
- BOULANGER (Claire), Jacquemart (Bernard), Granjon (Philippe), *L'enfer yougoslave. Les victimes de la guerre témoignent*, Belfond, 1994.
- BROCK (Peter), *La presse partisane*, in *Raison garder*, 4/1994.
- COSIC (Dobrica), *La Yougoslavie et la question serbe*, L'Age d'Homme, 1992.
- DIMITRIJEVIC (Vladimir), *La guerre de Bosnie : les causes d'un affrontement religieux et politique*, in *Raison garder*, 1/1993.
- DIZDAREVIC (Zlatko), *Portraits de Sarajevo*, Spengler, 1994.
- FERON (Bernard), *Yougoslavie, origines d'un conflit*, Le Monde et Marabout, 1993.
- FILIPOVIC (Zlata), *Journal de Zlata*, Fixot et Robert Laffont, 1993.
- GARDE (Paul), *Vie et mort de la Yougoslavie*, Fayard, 1992.
- HATZFELD (Jean), *L'air de la guerre*, l'Olivier, 1994.
- KARADZIC (Radovan), *La Bosnie, un enjeu tragique*, L'Age d'Homme, 1994.
- LETTMAYER (Martin), *On y a tout simplement cru, sans trop se poser de questions*, in *Raison garder*, 4/1994.
- MAZOWIECKI (Tadeusz), *Situation des Droits de l'Homme sur le territoire de l'ex-Yougoslavie*, rapport à la 47<sup>e</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations-Unies, 25 novembre 1992.
- MERLINO (Jacques), *Les vérités yougoslaves ne sont pas toutes bonnes à dire*, Albin Michel, 1993.
- MORILLON (Philippe), *Croire et oser. Chronique de Sarajevo*, Grasset, 1993.
- POPOVIC (Danko), *Le livre de Miloutine*, Stock, 1989.
- PROTIC (Milan), *Misconceptions about Yugoslavia*, L'Age d'Homme
- RUPNIK (Jacques) et al., *De Sarajevo à Sarajevo. L'échec yougoslave*, Complexe, 1992.
- VERNET (Daniel) et GONIN (Jean-Marc), *Le rêve sacrifié, chronique des guerres yougoslaves*, Odile Jacob, 1994.
- ZORAN (Sonia), *Déchirements yougoslaves. Chroniques d'une guerre*, Metropolis, 1993.

**V**

**LE GÉNOCIDE AU RWANDA**



## RWANDA : BRÈVE HISTOIRE D'UNE FOLIE MEURTRIÈRE

On ne peut plus en douter : un nouveau génocide vient d'être perpétré, en Afrique cette fois, au Rwanda, ancien territoire sous tutelle belge.

Il est trop commode de voir là l'ultime épisode d'un conflit séculaire entre deux ethnies, les Tutsi et les Hutu, en bref une histoire de « nègres ». Cette interprétation est pourtant celle que M. Alain Peyrefitte, et bien d'autres avec lui, choisit : « Un conflit tribal venant du fond des âges » (Lettre à l'*Observateur* du 14 au 20 juillet 1994). Il est vrai que M. Peyrefitte ajoute aussitôt : « mais exacerbé par les flux et reflux de la colonisation blanche ».

Flux et reflux ? Voyons cela de plus près. En 1954 l'anthropologue belge Jacques Maquet publiait la première étude sociologique sérieuse sur la société rwandaise traditionnelle, telle qu'elle existait au début du siècle, alors qu'une poignée d'Allemands avaient pris possession du pays au nom du Reich en vertu des accords de la Conférence de Berlin<sup>1</sup>. Ce petit royaume, très densément peuplé, se composait de trois classes sociales hiérarchisées à vocation de castes : au sommet une minorité de Tutsi, qui se considéraient eux-mêmes comme supérieurs aux autres, s'occupaient d'élevage alors que la majorité de la population, les Hutu, s'adonnaient à l'agriculture tout en possédant parfois quelques têtes de bétail. Au bas de la hiérarchie, une infime minorité de Twa, méprisés de tous, étaient à la fois chasseurs, potiers et bouffons. Une enquête démographique de 1953 estimait ces trois fractions respectivement à seize, quatre-vingt-trois et un pour-cent de la population qui comptait alors à peu près deux millions d'habitants<sup>2</sup>. Les grands troupeaux de vaches appartenaient à la haute aristocratie tutsi, qui constituait la classe poli-

---

<sup>1</sup> Jacques J. MAQUET, *Le système des relations sociales dans le Ruanda ancien*, Tervuren, 1954. J'ai illustré le livre dans un film intitulé *Ruanda : tableaux d'une féodalité pastorale* (1955).

<sup>2</sup> Victor NEESEN, « Quelques données démographiques sur la population du Ruanda-Urundi », *Zaire*, 1953, 7, 4, pp. 361-376.

tique dominante ; très peu de Hutu participaient au pouvoir que le roi et la reine-mère, souverains absolus, contrôlaient étroitement. Par ailleurs, un certain nombre de Tutsi accordaient leur protection à des clients hutu qui apportaient une part de leur récolte à leur patron et lui rendaient divers services domestiques dans le cadre du contrat de vache (*ubuhake*). En échange de ces prestations, le client hutu recevait une vache dont le patron (*shebuja*) conservait cependant la nue-propriété : le premier bénéficiait du lait et des taurillons, mais était tenu de restituer au second les génisses. Mais les liens de clientèle existaient aussi entre Tutsi. Le roi était le premier dispensateur de bétail, les grands chefs étaient généralement ses clients ; à leur tour ceux-ci devenaient les *shebuja* de Tutsi moins importants. En outre les dirigeants concédaient à leurs clients tutsi des domaines pastoraux privés, où le détenteur avait le droit exclusif de faire paître son bétail.

Cette organisation socio-économique et la domination politique tutsi caractérisaient principalement le Rwanda central et oriental, où les Tutsi, venus de l'est avec leurs troupeaux il y a plusieurs siècles, étaient le plus anciennement implantés. En revanche, les régions périphériques, à l'ouest et au nord-ouest du pays, opposèrent une résistance plus ou moins vive à la domination tutsi, au cours de la grande expansion territoriale du XIX<sup>e</sup> siècle. Les petits royaumes ou les puissantes organisations lignagères hutu qui s'y étaient développés conservèrent parfois jusqu'au début de la colonisation belge une semi-autonomie, les chefs locaux étant reconnus comme les représentants du roi. En outre le roi Musinga profita de la colonisation allemande pour raffermir son pouvoir : il mata une première révolte à l'est, dans le Gisaka, ancien royaume tutsi indépendant, en 1903, et une seconde dans le nord, en 1912.

Lorsque la Belgique se voit confier l'administration du Rwanda (alors orthographié Ruanda) en 1923 par la Société des Nations, après avoir occupé le pays militairement durant la première guerre mondiale, elle opta résolument pour un régime d'administration indirecte en s'appuyant sur les autorités traditionnelles tutsi ; cette politique bénéficia du soutien total de l'Eglise catholique dont l'influence deviendra prépondérante. Le roi Musinga est déposé en 1931 parce que rebelle à la colonisation, et l'Eglise impose comme

successeur un jeune prince chrétien appelé à régner sous le nom de Mutara. Les missions se multiplient, les conversions sont nombreuses. Que Mutara consacre son royaume au Christ-Roi en 1946, n'est-ce pas le signe que le Rwanda est devenu, du moins en apparence, une terre chrétienne ?

Mais l'alliance du pouvoir colonial et de l'Eglise catholique avec la classe dirigeante tutsi se gâte brusquement à la fin des années cinquante alors que le roi manifeste certaines velléités d'indépendance. En même temps une conscience politique hutu se développe à l'ombre des séminaires. Quelques intellectuels chrétiens signent le vingt-quatre mars 1957 une « note sur l'aspect social du problème racial au Ruanda », que l'on appellera par la suite *Manifeste des Bahutu*. Certes, les revendications politiques des Hutu étaient parfaitement fondées. Mais ce texte reprend à l'anthropologie coloniale officielle, dépourvue de fondements, la conception selon laquelle la classe dirigeante tutsi, dont la forte endogamie a perpétué des traits phénotypiques caractéristiques, appartiendrait à une race étrangère, que l'on qualifie de « hamite », une race intermédiaire entre les Blancs et les Noirs. Parallèlement, les leaders hutu en arriveront à dénoncer comme féodal le régime imposé par l'aristocratie tutsi, voire — et cette fois de manière tout à fait abusive — de « féodo-colonisateur ». Et dès lors naît l'idée qu'il faut chasser — du pouvoir d'abord, du pays ensuite — ces colonisateurs, ces étrangers. En octobre 1959, M. Kayibanda, l'un des signataires du Manifeste des Bahutu crée le PARMEHUTU (Parti de l'Emancipation des Bahutu). Il sollicite sans vergogne le concours du pouvoir colonial en affirmant que « la véritable indépendance est celle précédée de l'abolition de la colonisation du noir par le noir ».

Cette argumentation spéieuse ignore délibérément l'unité culturelle du Rwanda, en dépit du statut politique particulier des régions occidentales et septentrionales, dont l'annexion au royaume central est plus récente. Il est significatif, à cet égard, que le PARMEHUTU était plus fortement implanté dans le nord au moment de sa création. Comment oublier que, de l'aveu même d'un historien hutu qui fut aussi l'un des idéologues de la deuxième République hostile aux Tutsi, il n'y avait, à l'intérieur des frontières du Rwanda, qu'une seule langue, le kinyarwanda, et que « les peuples qui habitaient

cette zone avaient les mêmes pratiques rituelles et culturelles, qu'ils partageaient donc une même culture »<sup>3</sup>.

C'est aussi l'avis de l'anthropologue français Pierre Smith, spécialiste de la littérature orale populaire. Il n'hésite pas à écrire en 1975 qu'en dépit des variations régionales, les nombreux récits qu'il a recueillis dans l'ensemble du pays parlent des mêmes rois et des mêmes personnages légendaires « bien que sept points de collecte sur huit soient dans le voisinage immédiat d'une frontière avec l'étranger »<sup>4</sup>. La conclusion de Pierre Smith est sans équivoque : « Le Rwanda politique pouvait être divers, le Rwanda symbolique, lui, maintenait son unité profonde ». Et l'auteur explique cette situation par « la force d'attraction qu'exerçait le Rwanda central sur les régions les plus marginales du pays ».

Est-ce là une situation coloniale ? Un roi sacré, dont le prestige était considérable, une seule langue, une seule religion, un même système d'interdits, peut-on douter qu'en dépit des antagonismes de classes, le Rwanda formait au début du XX<sup>e</sup> siècle une nation ?

D'abord placés au sommet de la hiérarchie locale des « races » par l'idéologie coloniale, les Tutsi se verront écartés systématiquement de la vie politique, avant d'être éliminés physiquement comme groupe maudit par la République.

Rappelons rapidement les grandes étapes de cette construction fantasmagorique. Après la mort du roi Mutara, la haute aristocratie tutsi impose à la sauvette au gouverneur, au moment même des funérailles, son successeur Kigeri. Ce jeune homme deviendra très rapidement le point de ralliement des Tutsi résolus à arracher sans condition l'indépendance du Rwanda, alors que toute l'Afrique est secouée par des mouvements nationalistes. Les leaders tutsi fondent le trois septembre 1959 le parti UNAR qui se dresse contre le régime de tutelle et en vient à critiquer l'Eglise catholique. Celle-ci prend de plus en plus nettement position en faveur du PARMEHUTU. Une jacquerie éclate en novembre 1959, opposant Tutsi et Hutu. Le pays

---

<sup>3</sup> Ferdinand NAHIMANA, *Le Rwanda. Emergence d'un Etat*, L'Harmattan, Paris, 1993, p. 23. L'auteur, qui fut directeur de l'Office rwandais d'Information, fut l'un des animateurs de Radio-Mille-Collines, qui incita les Hutu au massacre des Tutsi en 1994.

<sup>4</sup> Pierre SMITH, *Le récit populaire au Rwanda*, Armand Colin, Paris, 1975, p. 18.

est placé sous régime militaire et le gouverneur Harroy fait appel au colonel Logiest qui détient les pleins pouvoirs. Celui-ci en usera largement pour imposer par la force un pouvoir hutu-chrétien. Plus de trois cents chefs et sous-chefs tutsi sont destitués en toute illégalité et remplacés par des Hutu à titre « intérimaire ». La « révolution sociale hutu » est le fait d'un pouvoir colonial soudainement convaincu des vertus de la démocratie. Des milliers de huttes tutsi sont incendiées, des milliers de Tutsi se réfugient dans les pays voisins. Le roi prend le chemin de l'exil.

A Bruxelles, le gouvernement belge ne cessera de ruser face à l'inquiétude du Conseil de Tutelle de l'ONU. Des élections communales, boycottées par l'UNAR, donnent la victoire au PARMEHUTU en juillet 1960. Le jour même de l'arrivée à Usumbura de la Commission des Nations-Unies pour le Ruanda-Urundi, le colonel Logiest suscite à Kigali une assemblée des bourgmestres et conseillers communaux qui proclament la République à la sauvette et M. Kayibanda, nommé « formateur » d'un gouvernement qui n'est nullement improvisé, constitue immédiatement son équipe « ministérielle ». Une constitution provisoire, d'inspiration cléricale, est promulguée le premier février 1961.

L'Assemblée générale des Nations-Unies se sent bafouée. Dans une déclaration du vingt-sept avril 1961, elle déplore la reconnaissance *de facto* « d'organismes de gouvernement qui ont été établis au Ruanda par des moyens irréguliers et illégaux ». En mars 1961, la Commission pour le Ruanda-Urundi constate que la dictature raciste du PARMEHUTU était en train de s'installer au Rwanda.

Une nouvelle flambée de troubles ensanglante le pays à la veille des élections législatives et l'exode tutsi connaît une nouvelle poussée. A la fin de l'année 1961, on estime à cent trente mille personnes le nombre de réfugiés (principalement des Tutsi), soit dans les centres d'accueil établis dans le pays, soit à l'étranger. Lors des élections législatives qui se déroulent en septembre 1961, cette fois sous le contrôle des Nations-Unies, le PARMEHUTU confirme la victoire éclatante qu'il avait obtenue aux élections communales, l'UNAR ne remportant que sept sièges sur quarante-quatre. Un référendum organisé parallèlement abolit la monarchie.



L'UNAR est divisé en trois branches. Les leaders monarchistes réfugiés à l'étranger se comportent comme une aile extrémiste qui rêve d'une reconquête militaire du pays. A cette tendance, dirigée par François Rukeba, s'oppose celle de Michel Kayihura qui défend en exil la thèse de la monarchie constitutionnelle et critique les actions violentes contre le gouvernement de la République montées, sans succès, par Rukeba. Enfin, à l'intérieur même du pays, les députés UNAR élus à l'assemblée nationale ont fait allégeance à la République et entendent construire une opposition efficace et constructive.

Mais l'officier supérieur belge, le major Tulpin, qui dirige au titre de la coopération « technique » les services de la Sûreté rwandaise après l'indépendance, ignore délibérément ces nuances. A ses yeux, tous les Tutsi de l'intérieur sont complices des émigrés, qu'il considère en vrac comme des ennemis à abattre. Nouveau Saint-Just chrétien, le Major entend persuader le président de la République de la nécessité de poursuivre la politique dure inaugurée par le colonel Logiest<sup>5</sup>. L'occasion de mettre celle-ci en application se présente enfin à la veille de Noël 1963. A l'aube du vingt et un décembre, quelques centaines d'hommes mal armés pénètrent dans le Bugesera à partir du Burundi. Ils sont immédiatement mis en pièces par la garde nationale rwandaise, encadrée par des officiers belges. Le président Kayibanda envoie un ministre dans chaque préfecture et une terrible répression s'organise dans l'ensemble du pays. Les derniers leaders tutsi demeurés au pays sont exécutés sommairement. De décembre 1963 à janvier 1964 plus de dix mille Tutsi périrent sous les coups de Hutu excités à la haine par les autorités rwandaises. Nous assistons ici aux prolégomènes du génocide qui aura lieu trente ans plus tard, lorsqu'une armée tutsi — autrement organisée et disciplinée — entrera victorieusement dans le pays, cette fois à partir de l'Ouganda. Ce qui est surprenant c'est l'indifférence générale avec laquelle ce premier massacre est accueilli dans le monde, à de très rares exceptions près. Je dénonce la responsabilité d'une partie de l'assistance militaire belge dans ces événements devant la Ligue

---

<sup>5</sup> J'étais en mission au Rwanda en octobre 1963 et j'eus de nombreux entretiens édifiants avec cet officier, personnage capital du drame rwandais qui n'est curieusement jamais cité par les historiens.

belge des droits de l'homme<sup>6</sup>. En France, un éducateur suisse au service de l'ONU décrit le massacre systématique des Tutsi dont il fut le témoin. En Angleterre lord Bertrand Russell ne s'y trompe pas : il le qualifie de génocide.

Les événements tragiques de décembre 1963 contribuent à renforcer le pouvoir du président Kayibanda qui continue à régner tranquillement en dictateur. Pour mieux contrôler l'ancienne minorité dominante, les autorités de la République imposent que la mention « tutsi » ou « hutu » soit inscrite sur les cartes d'identité. En outre, des mesures discriminatoires sont prises à l'égard des Tutsi : leur nombre est limité à dix pour-cent dans tous les emplois salariés et dans les établissements scolaires. Leur effectif est estimé à neuf pour-cent de la population totale en 1971, alors qu'il s'élevait à seize pour-cent avant l'exode et le premier grand massacre. Mais en 1973, ce quota de dix pour-cent avait sensiblement été dépassé ; les jeunes diplômés tutsi et hutu trouvent difficilement un emploi et il existe entre eux une rivalité qui tourne à l'animosité. Le caractère policier du régime s'accroît alors que la misère grandit dans un pays de plus en plus surpeuplé. Alors, pour sauver la mise, Kayibanda prend les Tutsi comme boucs émissaires. En février 1973 ils sont chassés des écoles, de l'administration et du secteur privé. Mais, observe Claudine Vidal, le mouvement anti-tutsi, qui éclate au sein d'une élite scolarisée, n'est pas suivi par la paysannerie<sup>7</sup>.

Kayibanda joue les apprentis sorciers car le mécontentement était général dans le pays et cette tentative de reconstituer l'unité des Hutu au détriment des Tutsi va se retourner contre lui : des émeutiers s'attaquèrent aux demeures des puissants d'un régime vacillant. Et c'est ainsi que Kayibanda perdit le pouvoir au profit de son chef d'Etat-Major, le général Habyarimana, qui s'en empara sans coup férir le cinq juillet 1973.

La coopération militaire française prendra le relais de la coopération belge lorsque, en 1990, les petits-fils des réfugiés tutsi d'Ouganda pénétreront progressivement dans le pays d'où leurs grands-parents fu-

---

<sup>6</sup> L. DE HEUSCH, « Massacres collectifs au Rwanda ? », *Synthèses*, n° 221, octobre 1964, pp. 416-426.

<sup>7</sup> Claudine VIDAL, *Sociologie des passions*, Paris, Karthala, 1991, p. 39.

rent chassés trente ans plus tôt. Le président Habyarimana est acculé à signer à Arusha, en Tanzanie, un accord de réconciliation nationale dont les extrémistes hutu ne veulent pas. Il n'y a guère de doute que ce sont eux qui ont fait abattre l'avion qui ramenait Habyarimana d'une conférence en Tanzanie. Moins d'une heure après l'accident et avant même que la nouvelle n'ait été annoncée à la radio nationale, des barricades barrèrent les routes et l'on commença à procéder à des contrôles d'identité. La mention « tutsi » remplit la même fonction que jadis et ailleurs — chez nous, hélas — l'étoile jaune des Juifs.

Alors commence en avril 1994 le véritable génocide, dont le massacre de 1963 n'avait été qu'un prélude. Un génocide dont les *mass-media* ont largement décrit l'horreur. La haine raciale déclenchée par les miliciens hutu hallucinés s'accompagne d'effroyables démonstrations de sadisme. Selon les termes mêmes du rapport de la commission des droits de l'homme de l'ONU publié à Genève le trente mai 1994, les tueries sont « précédées d'actes de torture ou d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants ». Plus d'un demi-million d'hommes, de femmes et d'enfants périrent. La finalité de ce sinistre projet est claire : il s'agit d'éliminer définitivement un groupe humain à cause de son appartenance « raciale ». L'exode massif des Hutu, suscité par les assassins eux-mêmes après la victoire du FPR, et les maux qui se sont abattus sur ces nouvelles victimes du drame rwandais, risquent de faire oublier que ces événements tragiques sont la conséquence directe d'un génocide dont les responsables sont bien évidemment les autorités déchues et les militaires vaincus qui aujourd'hui gardent en otage au Zaïre plus d'un million de malheureux, leur interdisant le retour au pays.

De ce régime odieux qu'elle contribua à mettre en place grâce au bras armé du colonel Logiest il y a plus de trente ans, l'Eglise catholique fut complice. Elle garde le silence, à quelques exceptions près. Et pour cause : « dans les années 1970-1980, M<sup>gr</sup> Vincent Nsenyumva, archevêque de Kigali et Primat de l'Eglise rwandaise, était membre du Comité central du MNRD <sup>8</sup>. Alliée de l'Etat et sous-trai-

---

<sup>8</sup> Le parti unique qui a pris la succession du PARMEHUTU.

tant un nombre important d'activités de celui-ci, l'Eglise est en fait omniprésente dans les domaines de l'enseignement, la presse et l'imprimerie, voire même l'économie »<sup>9</sup>.

L'Eglise s'est efforcée, avec un succès certain, d'éradiquer la culture païenne traditionnelle du Rwanda ; elle n'a pas réussi manifestement à substituer au système des interdits et au système éthique traditionnel un autre type de conscience morale. La notion de péché est totalement étrangère à la religion rwandaise. L'ampleur et l'horreur des massacres, auxquels fut conviée de force une partie de la population, atteste l'échec d'un christianisme absolutiste qui refusa toute compromission avec la pensée africaine. L'élimination délibérée d'une ancienne minorité dominante au profit d'une certaine vision occidentale de la démocratie chrétienne engendra ce monstre absolu de l'histoire humaine, jusqu'alors inconnu sur la terre d'Afrique, quelles qu'aient pu être les violences qui l'ont agitée : un génocide qui appelle, non de nouvelles palinodies politiques, mais une prompte justice.

---

<sup>9</sup> Filip REYNTJENS, *L'Afrique des Grands Lacs. Rwanda, Burundi : 1888-1994*, Paris, Karthala, 1994, p. 167.



## LE GÉNOCIDE DES TUTSIS AU RWANDA

### 1. Introduction

Avril 1994. Au moment où l'Europe s'apprête à commémorer le cinquantième anniversaire du débarquement de Normandie et de la libération, un petit pays d'Afrique centrale vit un événement comparable, sur le plan symbolique, à celui que l'Europe a vécu cinquante ans auparavant. En quelques semaines, le massacre systématique d'une des composantes minoritaires de la population rwandaise fera près d'un million de morts. Non pas un massacre interethnique, non pas une guerre civile, non pas un crime politique d'une ampleur gigantesque commis par un pouvoir totalitaire. Non, un génocide, au sens historique et juridique du terme, trop souvent galvaudé et banalisé. Alors que les bonnes consciences occidentales s'apprêtent à ânonner pour la quarante-neuvième fois en chœur un « plus jamais ça » trop naïf pour être sincère dans le chef de certains, l'opinion mondiale assiste en direct — on ne vit plus à l'époque du « terrifiant secret » — au massacre systématique de plus de dix pour-cent de la population rwandaise. Tout comme l'on aurait pu prévenir le désastre de 1939-1945 par une politique de fermeté à l'égard du *reich* nazi, on aurait pu réagir aux signaux alarmants qui venaient du Rwanda depuis le début de l'année. En mai 1994, dans une postface à un ouvrage consacré à l'Afrique des grands lacs — un livre achevé à la veille des événements d'avril — l'africaniste Filip Reyntjens écrivait que les seules troupes d'élite françaises et belges chargées d'évacuer les ressortissants étrangers ajoutées aux quatre cent cinquante commandos belges de la MINUAR — soit mille cinq cents hommes au total — auraient pu neutraliser les éléments de l'armée rwandaise et les milices qui avaient entamé leur chasse à l'homme. Rien ne fut fait. On abandonna les victimes aux tueurs. La presque totalité du groupe tutsi demeurant au Rwanda fut décimée, hommes, femmes et enfants. Il y a six mois à peine. En 1994. Auschwitz ne suffisait pas. Le quatrième génocide du siècle a été accompli sous nos yeux.

Il n'y a pas que la qualification du crime en droit international qui lie le génocide rwandais à ses précédents arménien, tzigane et juif. La planification du crime, l'idéologie qui le sous-tendait, la manière dont il a été exécuté offrent de frappants parallèles avec ses antécédents historiques. De plus, la manière dont il est aujourd'hui nié, instrumentalisé ou falsifié — oserons-nous dire « révisé » — par ses responsables ou ceux qui s'en font les complices objectifs, tout comme le besoin de mémoire des survivants, montrent des analogies tout aussi marquantes avec la manière dont la conscience collective européenne gère le souvenir de ses propres génocides et les assume — ou les rejette.

Depuis le mois d'août, de nombreux ouvrages ont tenté de décrypter la question rwandaise, de mettre en lumière les prolégomènes du génocide et de comprendre la passivité de l'Occident, voire les responsabilités indirectes de certains, face au drame rwandais. Les ouvrages de l'ancien président de Médecins Sans Frontières, Rony Brauman, de l'avocat belge Michel Graindorge et d'Alain Destexhe, secrétaire général de MSF-International, furent autant de plaidoyers d'intellectuels indignés par le fait qu'un tel drame ait pu être possible. « L'histoire d'un génocide » de la journaliste Colette Braeckman a constitué une pièce fondamentale au dossier des responsabilités des hommes de l'ancien régime rwandais et des Etats qui se sont faits leurs complices, comme la France. Mais plus éloquent encore, à propos du génocide, est l'accablant et volumineux rapport de l'association de défense des droits de l'homme « African Rights », dirigé par la Somalienne Rakiya Omaar : « Rwanda. Death, Despair and Defiance ». En près de huit cents pages qui démontent pièce par pièce le mécanisme du génocide, il constitue l'armature fondamentale de toute incrimination des responsables des massacres.

## **2. Les origines**

Nous connaissons mal l'Afrique. Nous usons souvent d'archétypes issus de l'époque coloniale pour analyser ses caractéristiques. Or, et les journalistes l'ont maintes fois prouvé au cours du printemps 1994, parler de conflit ethnique, c'est méconnaître totalement la nature complexe de l'organisation sociale et de l'histoire du Rwanda.

Ce que l'anthropologue Luc de Heusch n'a eu de cesse de clamer durant ces événements. Ce fut un conflit social et politique, non interethnique. Son origine remonte au système colonial : celui-ci a usé de clichés raciaux qu'il avait exportés en Afrique pour réduire la société rwandaise à un prétendu clivage ethnique et asseoir son administration politique de la région sur la représentation qu'il s'en était faite. En rigidifiant ainsi les catégories sociales, il a créé des divisions artificielles qui ont été à la base de la politique de discrimination au lendemain de l'Indépendance.

On a pu parler d'un système féodal de classes pour qualifier la société rwandaise d'avant l'Indépendance, quoique cette généralisation historique hâtive ne soit pas complètement exacte. Ainsi, l'entourage royal du *mwami* comportait également des seigneurs hutus. Le passage d'une caste à l'autre était fréquent. Pourtant, la politique coloniale, qui préféra la distinction raciale à la différence sociale, contribua à fonder ce qui constituera plus tard le ressentiment hutu à l'égard des Tutsis :

« l'un des effets de l'administration indirecte est que les chefs locaux, contraints de composer avec la puissance coloniale, sont les premiers visés par la rancœur croissante de leurs sujets : dans la mémoire collective des paysans hutus, les corvées, les exactions qui pesaient jadis sur leurs pères ne sont pas imputables aux Européens, peu nombreux, peu visibles, mais aux nobles tutsis dont les exigences ne cessaient de croître, tandis que leur autorité s'effritait à mesure que le subtil équilibre des droits et des devoirs, qui caractérisait les relations féodales, était remis en cause »,

écrit Colette Braeckman.

Il est en effet fondamental de se rapporter à l'idéologie des colonisateurs pour comprendre les tensions de la société rwandaise depuis 1959. Il en est ainsi de la prétendue « théorie hamitique », qui fait remonter à l'Asie centrale l'origine des Tutsis pour fonder leur altérité. Les idéologues de l'extrémisme raciste hutu n'ont eu qu'à reprendre les prétendues méthodes « scientifiques » des ethnologues et des missionnaires de l'entre-deux-guerres pour asseoir leur culture de la différence ethnique. Un racisme qui mènera certains vers une sorte de « nazisme tropical », pour reprendre l'expression de l'africaniste Jean-Pierre Chrétien, et vers la volonté d'exterminer ceux que l'imaginaire collectif a assimilés aux colonisateurs. L'histoire



du Rwanda depuis 1959 s'identifie à celle d'un génocide rampant, qui a pris sa dimension la plus tragique en 1994.

Comme l'a écrit l'intellectuel rwandais Anatole Rubori dans un texte demeuré inédit, le génocide rwandais a été l'aboutissement d'un long apprentissage à une perversion ethnicide, qui remonte à la période 1959-1961, où le pouvoir colonial comme l'Eglise ont contribué à nourrir un ressentiment qui s'est rapidement transformé en haine. Période de ce que l'on a appelé la « révolution assistée » et qui

« a marqué la première et profonde déchirure du tissu social rwandais, en amalgamant la démocratisation, l'intégrisme ethnique et l'exclusion des minorités de naissance. La révolution qui aurait dû être sociale se mua rapidement en ethnisme meurtrier hutu, avec le soutien de la Tutelle et la bénédiction de l'Eglise catholique, en massacrant indistinctement tous les Tutsi, quelle que soit leur condition sociale ou appartenance politique. L'épuration ethnique prit une telle allure de banalisation qu'elle fut identifiée à la routine des autres occupations quotidiennes. Le verbe « Gukora » (travailler) signifia par sadique extension : tuer des Tutsi ou incendier leurs maisons. Et pour la première fois, ceux qui étaient chargés d'assurer la sécurité et réprimer les crimes accordèrent l'impunité aux assassins. La déculpabilisation des meurtres acquit le droit de cité que ne firent que confirmer et conforter les massacres successifs de 1964, 1973 et 1990-1993 (...) C'est à la faveur de cette impunité que s'est élaborée au cours de ces dernières décennies une logique fasciste de l'ethnisme apparentée à l'idéologie nazie ».

Pendant les années 1961 à 1966, des Tutsis réfugiés à l'étranger en raison des événements de 1959 ont tenté à plusieurs reprises de rentrer par la force dans leur pays. Après chacune de ces attaques, les Tutsis demeurant au Rwanda subissaient des représailles spontanées ou organisées par les autorités. Ainsi, après l'attaque du vingt et un décembre 1963, dix mille Tutsis furent tués. La diaspora tutsie qui s'est constituée depuis trente-cinq ans, et qui comptait en avril 1994 quelque cinq cent mille réfugiés (en Ouganda, au Zaïre, au Burundi, en Europe et en Amérique du nord) fut une conséquence directe de cette politique de discrimination et des pogromes qui en résultèrent. Le pouvoir rwandais, s'étant inspiré du colonisateur pour fonder une identité nationale qui ne pouvait souffrir la présence d'un « autre » vu comme un étranger intérieur, n'aura de cesse de dénoncer le complot des réfugiés contre l'Etat, ses collusions avec l'étranger : les Tutsis, vus souvent comme les « Juifs » d'Afrique de l'Est auront ainsi à subir, avant le génocide, une propagande similaire à

celle qui avait frappé ceux avec lesquels on les assimilait, et avec lesquels ils partageaient — à deux mille ans de distance — une même soif de retour dans le pays dont on les avait chassés.

A ce climat ethniciste et dérivant vers le racisme se sont ajoutées les peurs hutues, nées sans doute d'une légitime frustration au souvenir de la période qui a précédé la « révolution sociale », mais également fondées sur la crainte de voir le pays évoluer vers une situation analogue à celle du Burundi voisin. Dans ce pays, très proche par la culture, la configuration sociale et l'histoire de son voisin rwandais, la minorité tutsi était au contraire au pouvoir. Le souvenir des massacres de 1972, où des tueries menées à l'encontre des Tutsis burundais avaient été suivies par une répression féroce contre les Hutus — plus de cent mille morts en deux mois —, n'a dès lors cessé de hanter la conscience hutue au Rwanda.

Le génocide rwandais ne fut donc nullement un massacre spontané mais un assassinat collectif planifié, élaboré, sur le plan militaire, politique et idéologique. Les responsables du génocide ne sont pas des barbares, des « nègres sanguinaires », des chefs tribaux avides d'en découdre avec une ethnie rivale : il s'agit des théoriciens de la destruction d'un groupe humain entier. Attribuer le crime à la barbarie, c'est déjà participer de son absolution. Dès avant les massacres d'avril 1993, des organisations de défense des droits de l'homme avaient alerté l'opinion et les gouvernements occidentaux en insistant sur la gestation des événements, leur préparation sous couvert d'embrasement spontané : entre autres mises en garde, le rapport de Jean Carbonare, relatif à la mission de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme de février 1993, avait mis en lumière la désignation des cibles, l'identification des meneurs qui encadraient, propageaient, incitaient la population au meurtre. Les instruments du crime existaient depuis longtemps. Ainsi, la carte d'identité et le système des fichiers, issus du régime colonial, qui permirent de cibler les Tutsis. Tout comme le système des quotas et la politique de discrimination systématique : « ce sont les Belges, spécialistes mondiaux des quotas, des dosages politiques et des équilibres alambiqués, qui ont suggéré de donner à chaque groupe une représentation proportionnelle à son importance numérique. Les Tutsis auront donc dix pour-cent des postes dans l'administration et des places dans

l'enseignement, les Twas un pour-cent et les Hutus tout le reste », rappelle Colette Braeckman. Sans compter le refus d'accepter des Tutsis à l'armée, à l'Université ou de les faire bénéficier d'une bourse pour l'étranger. Soit un système d'*apartheid* unique dans les pays indépendants d'Afrique noire, qui accentua les clivages nés de la colonisation. Cette politique systématique de cloisonnement des groupes sociaux existait dès avant l'Indépendance. Elle s'est accrue par la suite, pour aboutir, dès 1990, à la mise en place d'une répression féroce à l'égard des Tutsis et des intellectuels et hommes politiques hutus modérés qui s'insurgèrent de plus en plus contre la dérive du régime. Des listes de personnes à abattre parmi ces catégories de la population circulaient avant le six avril 1994 : Colette Braeckman a montré que dans les heures qui ont suivi l'assassinat du président, des militaires accompagnés de civils constitués en milices se sont rendus au domicile des leaders de l'opposition et les ont exécutés avec leurs familles, avant de s'en prendre aux Tutsis.

En plus des instruments idéologiques et du système de fichage de la population, le pouvoir en place, ou à tout le moins son aile extrémiste, ont mis en œuvre durant ces quatre dernières années les forces militaires et paramilitaires ainsi que les moyens de propagande nécessaires pour embraser le pays au signal donné. Des milices — *interhamwe* et *impuzamugambi* —, véritables escadrons de la mort, furent constituées, surtout depuis 1992, et reçurent directement leurs ordres de l'*akazu* (la « petite maison », c'est-à-dire l'entourage du président), comme l'a montré le témoignage accablant d'un de leurs anciens chefs, Janvier Afrika (une interview parue dans le « Weekly Mail and Guardian » de Johannesburg et dans « Libération », et qui fut reprise dans l'ouvrage de Pascal Krop cité plus bas). Ces milices, recrutées parmi une jeunesse marginalisée par la crise économique et sociale, à l'instar des SA nazis d'antan, compteront plus de cinquante mille hommes à la fin de l'année 1993. « *Creating a community of killers* », l'expression lapidaire des rédacteurs du rapport d'« African Rights » résume à elle seule la politique d'embrigadement homicide des extrémistes du régime rwandais d'hier :

« The interhamwe were sent to rural areas not just to kill, but to force the local people to kill. Often, people were compelled to kill their neighbours or members of their own families. The extremists' aim was for the entire Hutu popu-

lace to participate in the killing. That way, the blood of the genocide would stain everybody. There could be no going back for the Hutu population; Rwanda would become a community of killers ».

A la constitution de ces milices il faut ajouter l'achat massif d'armes, les exhortations de Radio Mille Collines (RTLM ou « Radio-Machette », comme on l'a appelée plus tard de manière sinistre), créée en août 1993 à l'initiative de l'idéologue du clan extrémiste hutu, Ferdinand Nahimana, les tracts et journaux — comme *Kangura*, qui appelait ouvertement à l'élimination de Tutsis —, les meetings fanatiseurs des fractions *Hutu-Power* des partis au pouvoir, tel le fameux discours de Léon Mugesera à Gisenyi le vingt-deux novembre 1992. Au centre de ce dispositif, le rôle de l'*Akazu* paraît prédominant dans l'élaboration et l'exécution du génocide : ses principaux protagonistes, les animateurs de Radio Mille Collines, le ministre de la Santé, la veuve du président abattu, un ancien premier ministre furent tous évacués avec leurs familles par l'ambassade de France, au lendemain du six avril 1994.

Pour certains Rwandais, le génocide a commencé en 1959. Certes, on ne peut distinguer ce qui s'est déroulé au lendemain du six avril 1994 des tueries en cours depuis 1990 : les massacres de Tutsis dans le nord-ouest du pays (Kibilira) à la fin de l'année 1990, au lendemain de la première attaque du Front Patriotique Rwandais — il y eut déjà des meurtres systématiques dans la nuit du quatre octobre 1990 lors de la prétendue attaque du FPR sur Kigali — et surtout en mars 1992 dans le Bugesera, par des groupes de civils hutus encouragés et menés par des administrateurs locaux, comme l'a montré le rapport de « Human Rights Watch ». Au début de l'année 1993, une commission internationale d'enquête découvrit dans des fosses communes les restes de près de deux mille Tutsis exécutés à la suite des attaques du FPR, pour la seule raison qu'ils étaient Tutsis. D'autres exemples montrent que la nature du crime ne différa pas au lendemain de l'assassinat du président, mais que le bouleversement politique que cette disparition entraîna fut un des éléments qui permirent au clan extrémiste de lui donner une ampleur sans précédent — ce qu'il est convenu d'appeler une politique de « solution finale ».

### 3. L'exécution du crime

Pour gagner une partie importante de la population à leur projet exterminateur, les planificateurs du génocide ont usé, durant les trois années et demie et surtout les derniers mois qui ont précédé avril 1994, d'une stratégie de la tension qui a relayé l'idéologie de la ségrégation mise en œuvre depuis l'époque coloniale : à la théorie du complot a succédé le discours sur la menace intérieure, puis, dans un crescendo effrayant, la nécessaire solution pour se débarrasser du corps « étranger » à la nation. Tous ceux qui ont observé la radicalisation du discours anti-tutsi durant les derniers mois du régime Habyarimana ont noté l'évolution du lexique utilisé à leur propos : la menace étrangère, l'infiltration, la contamination, les « cafards » (*Inyenzis*), la contagion. C'est en focalisant sur la minorité tutsie les frustrations d'une société gangrénée par le malaise économique et social, l'explosion démographique et la menace du sida que les concepteurs du génocide, usant de médias nouveaux, ont pu amener une partie de la population à détruire systématiquement une autre partie du corps social. C'est en déshumanisant l'image des futures victimes qu'ils ont pu amener les tueurs à commettre des actes inhumains.

Colette Braeckman, encore elle, a décrit dans son terrible réquisitoire comment les hommes étaient massacrés, mais aussi comment l'on rasait les maisons jusqu'au sol, comme pour abolir totalement l'existence des familles tutsies, anéantir jusqu'à leur souvenir. Comme si les Tutsis n'avaient jamais vécu au Rwanda, comme s'il fallait les rayer de la carte : « on a tué comme ailleurs on déboise. Méthodiquement. On a tué comme on sarcle un jardin, extirpant jusqu'à la moindre racine, jusqu'au tout petit enfant, au dernier fœtus. Pour que nul ne revienne, pour que tout soit vraiment «nettoyé» ».

Les méthodes employées par les tueurs, la chasse aux victimes, la fanatisation de la population pour l'amener à accepter ou rationaliser le meurtre, voire y participer, montrent des analogies frappantes avec le climat d'inhumanité qui présida à l'exécution des autres génocides de ce siècle. Non qu'il faille systématiquement rapprocher les contextes, loin de là. Mais les récurrences sont là : les rafles ; les « camps de la mort », pour reprendre l'expression des rédacteurs du rapport d'« African Rights » (l'église de la Sainte-Famille à Kigali,

l'église Saint-Paul, Kagayi — l'école primaire, l'école secondaire, Sainte-Croix, le dispensaire —, le stade Amahoro à Kigali); la volonté de « solution finale » de la question tutsie; la résistance des Hutus modérés; certaines solidarités communales; les Tutsis cachés; le courage de certains ecclésiastiques, contrastant avec l'attitude d'une bonne partie du haut-clergé, catholique et anglican; les différents corps, armés ou non, utilisés dans l'élimination : la garde présidentielle, l'armée, la gendarmerie, une partie de l'administration civile, et surtout les milices extrémistes, formées, entraînées et armées durant la période 1991-1994, et aguerries par les assassinats politiques et les massacres commis depuis 1991; enfin, les idéologues et les responsables exécutifs du génocide, qui sont connus (des listes de noms de membres du gouvernement dit « intérimaire », d'officiers supérieurs, de hauts-fonctionnaires et de chefs des milices ont été publiées par les associations de défense des droits de l'homme, avec la description de leurs responsabilités)... A Butare, plusieurs éléments se rapprochent de faits analogues commis à l'époque nazie : les massacres ne débutaient que trois semaines après l'attentat contre le président, le préfet de la région, Jean-Baptiste Habyarimana, ayant refusé de lancer l'ordre d'extermination — il sera relevé de ses fonctions le dix-neuf avril. Les milices locales refusèrent également de s'engager spontanément dans les tueries, de sorte qu'il fallut attendre l'arrivée de bandes de tueurs venus de la capitale, assistés d'éléments de la garde présidentielle, pour que le carnage commençât. Encore une fois, alors que la menace militaire était réelle pour le pouvoir en place, des hommes étaient distraits des besoins de sécurité pour être affectés à l'extermination, loin du front. Comme les *Einsatzgruppen* d'il y a cinquante ans, ils ratissèrent systématiquement la région à la recherche de Tutsis, « ivres d'alcool et de fureur purificatrice » comme l'écrit Rony Brauman, chassant, raflant, la radio collée à l'oreille, hurlant le besoin, la nécessité de tuer encore et encore, comme l'ont rapporté les témoins interrogés par Colette Braeckman. Il n'y a pas de nazis rwandais, parce qu'amalgamer les crimes, c'est renoncer à leur spécificité et dès lors les banaliser. Mais il n'y a pas qu'une convergence juridique dans la caractérisation génocidaire du crime. Il y a une dimension historique du génocide, qui permet d'affirmer, malgré le Cambodge des Khmers rouges, malgré la révolution culturelle chi-

noise, que rien de semblable au génocide des Juifs et des Tziganes par les nazis ne s'était produit avant le six avril 1994. Et que c'est uniquement en usant des instruments que le droit international s'est donnés depuis Nuremberg que l'on mettra en place les conditions d'une justice qui soit à la hauteur du crime.

#### **4. Le besoin de justice**

Les quatre conventions de Genève visant les crimes de guerre et leurs protocoles additionnels, la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, comme la Convention contre la torture du dix décembre 1984, recommandent la coopération internationale dans la recherche des personnes suspectes de crimes contre l'humanité et préconisent le principe de compétence judiciaire universelle : tout Etat peut connaître d'un crime de guerre ou d'un crime contre l'humanité quels que soient le lieu du crime, la nationalité de son auteur ou celle de la victime.

A ce jour, cependant, aucune des trois structures habilitées à juger les responsables, lutter contre l'impunité et prévenir les tentations de vengeance des victimes n'ont été à même de réellement entamer leur travail, que ce soit par manque de moyens ou par défaut de volonté politique. Ni la juridiction rwandaise — alors que tant que le Rwanda n'aura pas jugé ses bourreaux, il n'y aura pas d'Etat de droit dans ce pays —, ni le tribunal pénal international sous l'égide de l'ONU ni les juridictions compétentes des pays où cherchent à s'abriter les auteurs présumés des crimes.

Non seulement les criminels courent toujours, ou quelquefois s'affichent avec outrecuidance, mais malgré les instruments dont nous disposons depuis maintenant près de cinquante ans, aucune procédure n'a réellement été entamée. Une lenteur qui est due aux conditions respectives de fonctionnement de la justice dans chaque pays mais aussi au peu d'empressement que l'ONU a mis à qualifier le crime, à inciter ses Etats membres à poursuivre les coupables et à décider elle-même d'instaurer un tribunal pénal. Dans leur résolution 929 de juin 1994 sur le Rwanda, les Nations-Unies n'utilisaient pas encore le terme de génocide, mais de « crise humanitaire ». Il fallut attendre la résolution 935 du 1<sup>er</sup> juillet qui donnait mandat à un groupe d'experts d'« enquêter sur les violations graves du droit

international humanitaire sur le territoire du Rwanda, y compris sur les preuves d'actes possibles de génocide » pour que le terme apparaisse, quoiqu'avec prudence. La possibilité d'un génocide était évoquée alors que le crime était pratiquement consommé et que le rapporteur spécial de la commission des droits de l'homme de cette même instance internationale, René Degni-Segui, doyen de la faculté de droit de l'Université d'Abidjan, avait été on ne peut plus clair quant aux événements qui s'étaient déroulés au Rwanda, et ce dans un rapport rendu public le vingt-huit juin déjà.

Ce n'est finalement qu'en novembre 1994 que le Conseil de Sécurité a décidé de créer un tribunal international pour le Rwanda, chargé de juger les personnes responsables de génocide ou de violations graves du droit international. Ce qui suscita l'opposition de Kigali, notamment parce que les faits incriminés ne concernaient que la période du premier janvier au trente et un décembre 1994, ce qui excluait tous les faits de génocide antérieurs à ces dates.

En Belgique, à ce jour — décembre 1994 —, tout montre que la volonté politique fait défaut pour que les enquêtes relatives aux crimes commis au Rwanda soient menées à leur terme; tant en ce qui concerne les plaintes déposées sur base de la loi du seize juin 1993 — relative aux infractions graves aux Conventions internationales de Genève du douze août 1949 et leurs protocoles additionnels, et qui étend la répression des crimes de guerre aux conflits armés non internationaux — que l'enquête de l'auditorat militaire relative à la mort des dix para-commandos belges assassinés en tentant de protéger le premier ministre rwandais Agathe Uwilingiyimana. Les plaintes déposées au nom de familles de victimes par les avocats Eric Gillet et Michel Graindorge entre les mains du procureur du Roi à Bruxelles, le vingt-cinq juillet 1994, et qui mentionnent clairement les responsabilités dans les massacres, n'ont encore donné lieu à aucun interrogatoire en dehors des plaignants eux-mêmes. Pourtant, plusieurs des responsables incriminés séjournent encore sur le territoire belge. Il en va de même en France. Ce pays avait déjà failli à l'obligation qui lui était faite par la Convention de Genève sur le génocide — qu'il a pourtant ratifiée — d'arrêter les responsables connus des massacres réfugiés dans la zone dite « turquoise ». La responsabilité qu'il porte dans les événements rwandais et le rôle af-



fiché qu'il a eu en soustrayant les coupables à leurs juges éventuels ne laisse guère de place à l'optimisme. Ainsi, la Belgique, la France, le Canada, le Gabon et le Zaïre, entre autres, sont devenus de véritables sanctuaires pour les tueurs, à l'instar de ce que furent les pays d'Amérique latine pour les criminels nazis durant plus de trente ans.

## 5. Plus jamais ça ?

« une seule leçon demeure, comme une cicatrice à jamais douloureuse : le pire est possible dès lors qu'on s'y résigne. L'abomination ne se nourrit pas exclusivement des passions destructrices des hommes, mais tout autant de leur consentement » (Rony BRAUMAN).

Pour des intellectuels, pour des membres de communautés déjà éprouvés par un génocide, ce qui s'est produit au Rwanda constitue un sujet de tristesse énorme et engendre un sentiment d'impuissance et d'échec terribles. Ce que les peuples arménien, juif et tzigane ont vécu, d'autres peuples peuvent malheureusement encore le vivre aujourd'hui. Les pendules de l'horreur ne se sont pas arrêtées à Sobibor ou à Auschwitz. Cinquante ans plus tard, la même haine cruellement attisée par la propagande, le même discours raciste sans fondement, la même féroce et impitoyable poursuite des femmes et des enfants, doublée d'une identification systématique des victimes, s'est répétée. Comme il nous a été difficile de comprendre comment la patrie de Goethe, Heine et Beethoven avait pu enfanter le crime le plus monstrueux de l'histoire de l'humanité, il nous faudra du temps pour réaliser ce qui a pu mener des hommes à vouloir et concevoir l'extermination de concitoyens dont ils partageaient la langue, la culture et l'histoire. En allant au-delà des explications simplistes et navrantes qui ramènent le crime à la barbarie ou à l'antagonisme ethnique séculaire. Tenter d'expliquer le crime en termes ethniques, c'est entrer dans la logique des tueurs et utiliser les arguments qui ont précisément servi à attiser les haines au sein de la population rwandaise.

La conquête totale du pays par le FPR, qui avait pour but de faire obstacle, si cela était encore possible, à la poursuite du plan d'extermination, fut analysée bien souvent en mettant sur le même pied ceux qui étaient dans le camp des tueurs et ceux qui étaient dans le camp des victimes. La presse française excella dans ce domaine, et

dans l'opinion belge, des spécialistes de la région des grands lacs comme le professeur Filip Reyntjens — dont la postface à l'ouvrage qu'il avait publié en juin 1994 sur le Rwanda et le Burundi était, elle, parfaitement nuancée — fustigèrent le nouveau pouvoir en exigeant de lui qu'il compose avec les partis des tueurs et mirent sur le même pied les massacres systématiques et des exactions commises par des membres du Front Patriotique désespérés face à l'ampleur du désastre. Comme si l'on avait demandé aux libérateurs de 1945 de composer avec les dirigeants nazis et comme si l'on feignait d'oublier les dérapages de l'épuration dans nos pays à la même époque. Les survivants du génocide rwandais, aujourd'hui, sont terriblement affectés par l'indifférence et l'incompréhension dont le monde fait preuve à leur égard comme par les exigences que certains formulent pour accepter de contribuer à restaurer ce pays meurtri.

La tragédie humanitaire et sanitaire de Goma, voulue par les responsables du drame rwandais, a contribué à occulter le génocide et à diluer les diverses facettes de la tragédie rwandaise. Rony Brauman, parmi d'autres, a dénoncé la « liturgie humanitaire » qui a permis d'échapper aux devoirs d'humanité des Occidentaux, ou à tout le moins les a dédouanés de leurs responsabilités face au génocide. L'ancien président de MSF n'a pu que constater qu'à leur corps défendant, les organisations humanitaires sont devenues les complices du fait que le sentimentalisme contemporain a pu se faire passer pour une capacité d'indignation. Ce qui a mené au fait que « le monde peut se proclamer neutre devant un génocide ». La neutralité, c'est refuser de choisir entre de bonnes et de mauvaises victimes : « quelle aubaine de voir un génocide transformé en vaste théâtre humanitaire où tous, rescapés, complices, innocents et bourreaux prennent enfin la seule figure désormais convenable, celle de la victime ». Alain Destexhe rappelait qu'on avait parlé d'holocauste pour caractériser les ravages du choléra à Goma. Ce qui revient à mettre sur le même plan une hécatombe médicale — due à la prise en otage de plus de deux millions de Rwandais par les séides de l'ancien régime, responsables du génocide — et un crime de masse prémédité, planifié et systématiquement mis en œuvre. Unir les victimes dans le malheur, taire leurs différences, c'est identifier le bien et le mal, refuser tout engagement, toute analyse. Dans un autre registre, cela nous amène à penser à ceux qui refusent la singularité

irréductible du génocide des Juifs et des Tziganes dans l'expérience nazie, sous prétexte que l'antifascisme ne peut souffrir aucune distinction entre victimes sinon en usant des catégories « raciales » établies par les bourreaux eux-mêmes.

En plus des résistances d'ordre politique et idéologique, nous avons du mal à accepter qu'il s'agit d'un génocide parce que la pensée occidentale et les bases du renouveau démocratique après 1945 se sont fondés sur des principes tels que « Plus jamais ça ». Une exposition récemment présentée à Bruxelles, « J'avais 20 ans en '45 », parle curieusement de « guerre civile » au Rwanda parmi les événements survenus depuis 1945. De génocide, il n'en est pas question. Peut-être certains n'ont-ils pas encore compris que l'on n'avait pas encore dompté réellement « la bête immonde ».

Reconstruire un pays sur la mémoire du génocide, c'est fonder les nouvelles conditions d'existence, le nouveau contrat social, dans ce pays meurtri, sur la nécessaire prise en compte du fait qu'une partie de la population a tenté d'éliminer physiquement une autre partie de celle-ci. Au-delà des difficultés politiques, géostratégiques, économiques, l'avenir moral de la nation rwandaise est incertain. Peut-être les grands procès des responsables du désastre serviront-ils de catalyseur à l'émergence d'une nouvelle conscience rwandaise, refusant l'impunité et l'oubli, réconciliée avec le droit et la justice — y a-t-il cependant jamais eu de droit et de justice au Rwanda ? — mais soucieuse de créer les conditions de possibilité d'une nouvelle coexistence entre Rwandais, d'une identité qui ne soit plus fondée sur le discours ethnique mais sur l'égalité. A l'inverse, peut-être ces procès figeront-ils définitivement les clivages et réduiront-ils à jamais tout espoir de retrouver une forme d'unité nationale. Le Rwanda a certes perdu plus de dix pour-cent de sa population, il a aussi vu décimer son élite politique et intellectuelle. De nouvelles alliances doivent voir le jour, de nouvelles élites doivent émerger, de nouveaux cadres de sociabilité se créer. L'un des enjeux essentiels des débats qui s'amorcent est la place respective que l'on doit accorder au génocide et aux massacres politiques qui ont endeuilé le pays. Même s'il est fondamental d'insister sur la singularité d'un meurtre de génocide, et de le distinguer des crimes politiques, cela ne peut pas mettre en péril la volonté de réconciliation et l'unité que doit retrouver le pays.

On ne peut frustrer les survivants des meurtres politiques de leur place dans la perpétuation de la mémoire, au risque de méconnaître plus tard ce qui est arrivé.

Nous laisserons la conclusion à Philippe Texier, magistrat, conseiller des Nations-Unies, qui dans le *Monde Diplomatique* de juillet 1994 intitulait son article « Châtier les tortionnaires — de la folie à l'espérance » :

« lutter contre l'oubli, répondre au besoin de justice, tout en assurant la nécessaire réconciliation qui doit suivre toute guerre, c'est cette contradiction permanente qui est au cœur de la lutte contre l'impunité. Tous les processus de négociation s'y sont frottés. Toutes les sociétés l'ont affrontée un jour ou l'autre. Aucune ne l'a dépassée sans douleur et sans larmes. Il doit en tout cas être clair que rien de solide ne peut se bâtir sur la négation du passé. Plus que le châtement des coupables, c'est l'établissement de la vérité qui doit importer, pour permettre un jour le pardon ».

## Bibliographie sommaire

Je suis redevable à Gasana Ndobu, Alain Verhaagen, Michel Graindorge, Colette Braeckman et Twagira Mutabazi, qui ont stimulé ma réflexion en ce qui concerne les événements du Rwanda. Ils ne sont cependant pas responsables du contenu de cet article, dont ils n'ont pas pris connaissance avant publication. Je remercie également maîtres Gillet et Graindorge d'avoir pu consulter le texte des plaintes introduites par leurs soins auprès du Procureur du Roi près le parquet de Bruxelles.

Ph. TEXIER, « Châtier les tortionnaires — de la folie à l'espérance », *Le Monde Diplomatique* de juillet 1994.

« Human Rights Watch. Qui a armé le Rwanda ? Colette Braeckman. Chronique d'une tragédie annoncée », *les dossiers du GRIP*, n° 188, Bruxelles, 1994.

R. BRAUMAN, *Devant le mal. Rwanda : un génocide en direct*, Arléa, Paris, 1994.

F. REYNTJENS, *L'Afrique des Grands Lacs en crise. Rwanda-Burundi : 1988-1994*, Karthala, Paris, 1994.

C. BRAECKMAN, *Rwanda. Histoire d'un génocide*, Fayard, Paris, 1994.

P. KROP, *Le génocide franco-africain. Faut-il juger les Mitterrand ?*, Jean-Claude Lattès, Paris, 1994.

M. GRAINDORGE, *Edmond Picard au Rwanda. Une histoire sans fin de la montée de l'antisémitisme et du racisme*, Le Cri, Bruxelles, 1994.

A. DESTEXHE, *Rwanda. Essai sur le génocide*, Complexe, Bruxelles, 1994.

« Rwanda. Death, Despair and Defiance », *African Rights*, Londres, 1994.

A. RUBORI, « Rwanda : génocide connais pas ! », *Inédit*, 1994.

## Post-scriptum

Ce texte a été rédigé à la veille d'un séjour que j'ai eu l'occasion d'effectuer au Rwanda en janvier et février 1995. Ce que j'ai vu et entendu au pays des Mille Collines n'enlève rien à ce que j'avais écrit quelques semaines auparavant. Et sans doute valait-il mieux écrire ce texte avant de se rendre au Rwanda, faute de quoi l'émotion l'aurait sans doute emporté sur la raison.

Il y a tant de choses à dire sur le Rwanda d'aujourd'hui, sur le courage de ce peuple face au traumatisme qui l'a frappé, sur la détresse des orphelins, sur l'attitude de certaines organisations internationales, ou sur les conditions dans lesquelles le nouveau gouvernement est contraint de travailler. Je n'en retiendrai qu'un seul élément : le besoin de justice qu'expriment les Rwandais ne peut s'entendre, selon eux, sans un combat incessant et vigilant pour préserver la mémoire des victimes du génocide et des assassinats politiques. Parce que le peuple rwandais a appris de l'expérience juive en la matière que seul l'acharnement à perpétuer la mémoire du crime peut empêcher l'oubli des nations et qu'il est le principal instrument de la lutte contre toutes les tentations de réviser, voire de nier l'histoire. Or, quelques mois à peine après l'accomplissement du génocide au Rwanda, la révision et la négation du crime sont déjà à l'œuvre, jusqu'à la tribune du Parlement belge. Voilà qui est des plus inquiétants. C'est la raison pour laquelle il faut absolument encourager les autorités rwandaises dans leur volonté de conserver toutes les traces du drame et d'ériger des lieux de mémoire qui témoigneront à l'avenir de ce que fut le génocide, dans sa brutale réalité. Le gouvernement rwandais nous a demandé d'être son interprète auprès de l'opinion belge afin que celle-ci l'encourage et l'aide dans cette entreprise. C'est le moins que nous pouvons faire pour ce pays qui nous fut si proche durant plus de soixante-dix ans.

1<sup>er</sup> mars 1995.

**VI**

**MÉMOIRES DE GÉNOCIDES**



## **COLLIER DE LA BARBARIE**

Un être humain qui veut ignorer le passé, l'histoire, n'a plus de visage. C'est un être sans mémoire. Il n'y a plus de reflets... Moi, mon passé ne m'a jamais quitté, pas un seul instant. Après la seconde guerre mondiale, la plupart des adultes ont voulu oublier, perdre la mémoire, avoir un trou de mémoire. Il n'y a pas pire, parce que les lendemains peuvent sûrement déchanter. Moi, en tant que tout jeune garçon de cette époque, je n'ai jamais pu oublier, parce que si vous oubliez le passé un jour, le passé peut vous rattraper.

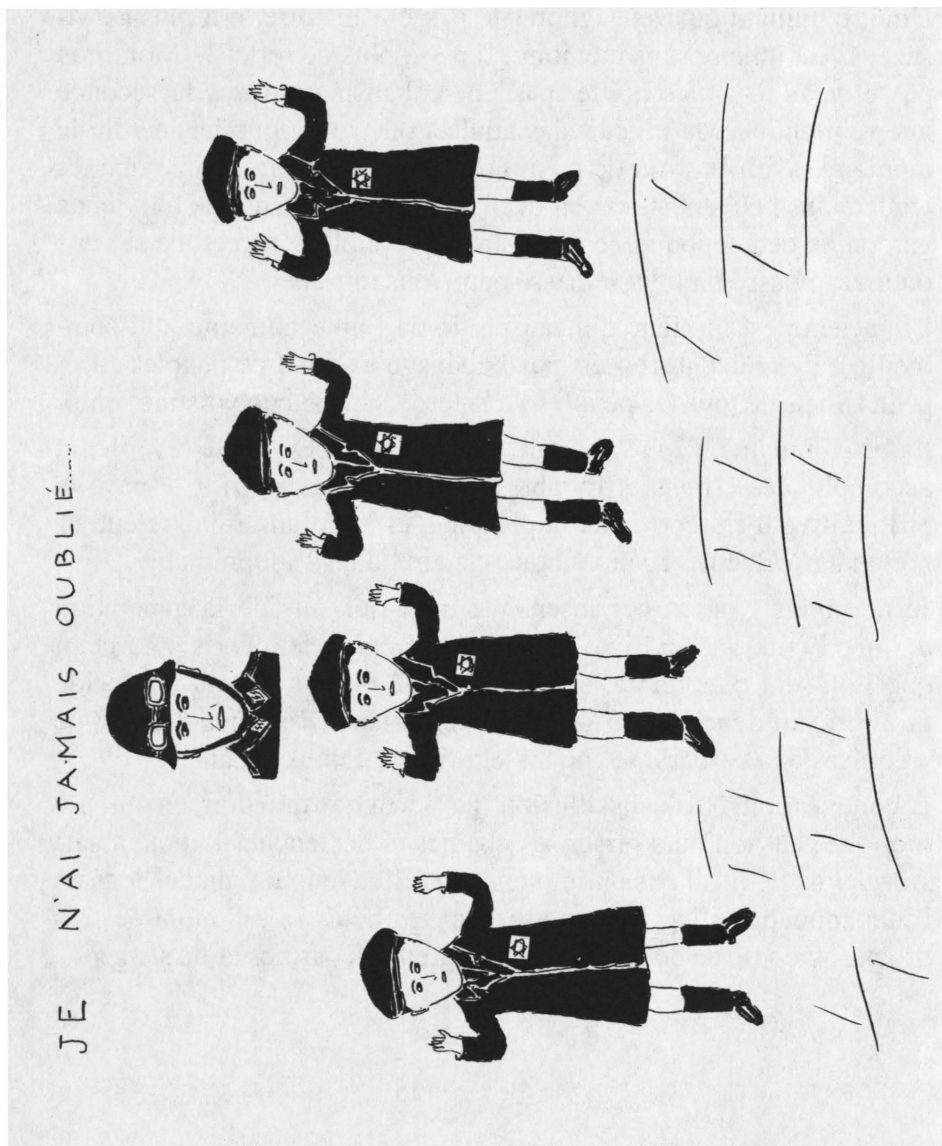
Le racisme est un gène qui fait partie de l'âme humaine, qui sommeille à l'état latent. Il n'est pas l'apanage exclusif de peuples européens, mais de tous les peuples de la terre, sans aucune distinction...

La bête humaine, depuis des millénaires, peut toujours se réveiller et accomplir des crimes effroyables. L'Allemagne, qui fut le pays le plus cultivé d'Europe et de la planète s'est, elle aussi, laissée entraîner, malgré Goethe, Kant, Schopenhauer... dans l'innommable.

Je ne pouvais pas rester insensible, moi qui suis de la génération d'Anne Frank, face à l'intolérance, l'ignorance, le mépris pour celui que l'on sent plus faible, que l'on croit différent et dont on décide qu'il est inférieur... et qu'il faut l'exterminer. D'où mes dessins, ce « collier de la barbarie », auquel je travaille depuis six ans.

L'homme doit être sans illusion sur le fauve qui dort en lui. Le monstre peut toujours briser ses chaînes et déclencher l'épouvante ! Auschwitz ne fut-il pas un immense sacrifice humain, un des legs de l'humanité primitive dont notre société, hélas, s'est montrée très proche au cours de ce XX<sup>e</sup> siècle de fureur, de larmes et de sang ?







LE GRAND DU VILLAGE  
 RUE DE LA VILLE  
 BRUXELLES 1  
 CHEMINS DE LA  
 REIMS, AT BRUNNEN 1017  
 RUE DE LA VILLE 1  
 PARIS 12  
 BRUNNEN 1017  
 BRUNNEN 1017  
 BRUNNEN 1017

SAUS  
 SAUS  
 SAUS  
 SAUS  
 SAUS

DUBONNET  
 MARTINI

DUBONNET  
 MARTINI

A BEAUNE LA BULANDE  
 A DRANCY  
 A FITZNIERS

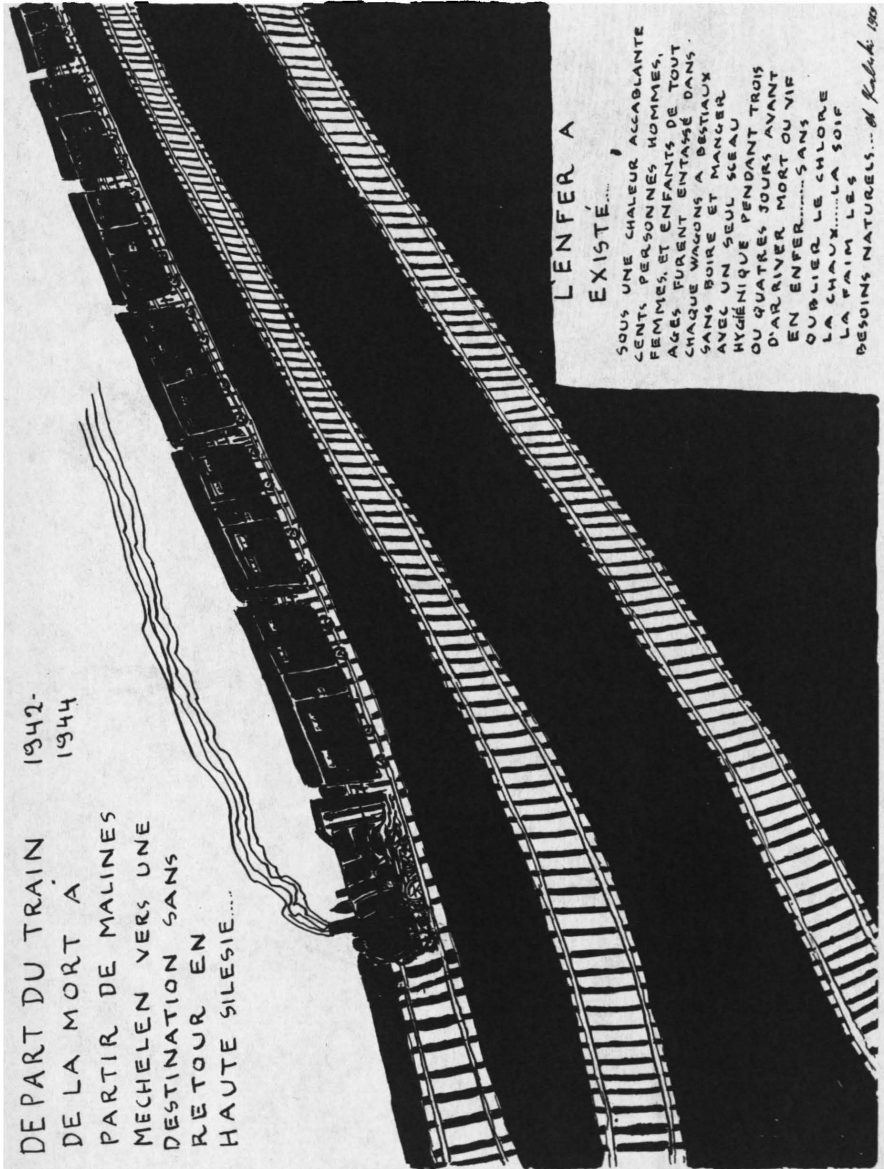
LE GRAND DU VILLAGE  
 RUE DE LA VILLE  
 BRUXELLES 1  
 CHEMINS DE LA  
 REIMS, AT BRUNNEN 1017  
 RUE DE LA VILLE 1  
 PARIS 12  
 BRUNNEN 1017  
 BRUNNEN 1017  
 BRUNNEN 1017

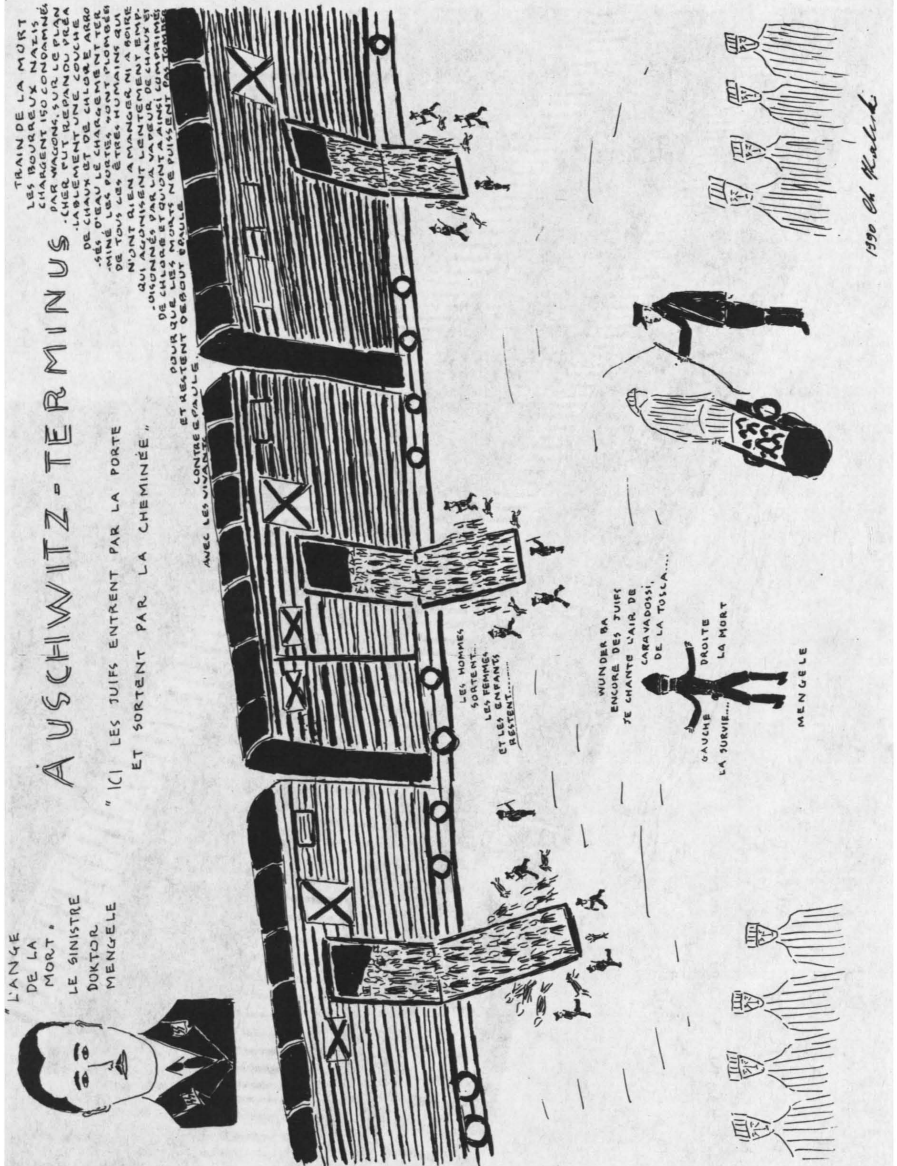
SAUS  
 SAUS  
 SAUS  
 SAUS  
 SAUS

DUBONNET  
 MARTINI

DUBONNET  
 MARTINI

A BEAUNE LA BULANDE  
 A DRANCY  
 A FITZNIERS



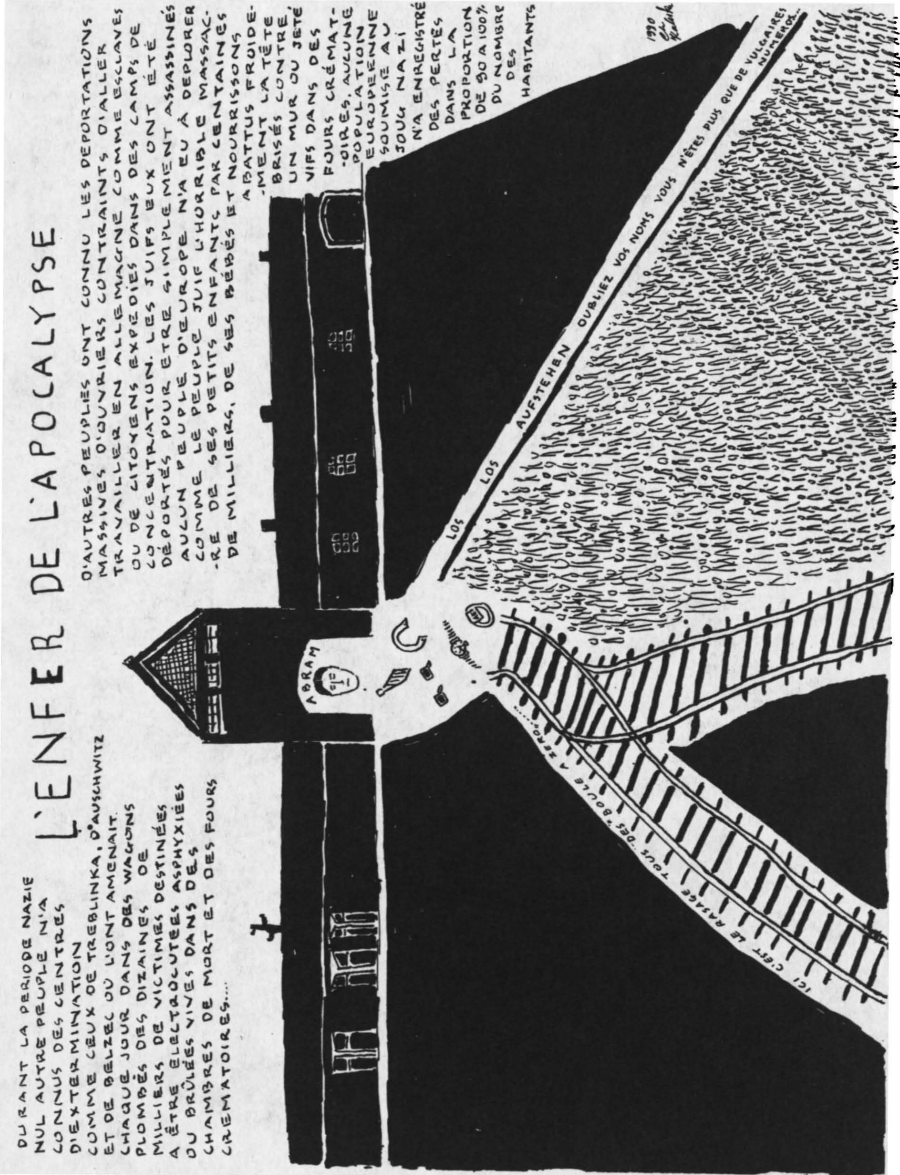


DURANT LA PERIODE NAZIE  
 NUL AUTRE PEUPLE N'A  
 CONNUS DES CENTRES  
 D'EXTERMINATION  
 COMME CEUX DE TREBLINKA, D'AUSSCHWITZ  
 ET DE BELZEC OU L'ONT AMENAIT  
 CHAQUE JOUR DANS DES WAGONS  
 PLUMES DES DIZAINES DE  
 MILLIERS DE VICTIMES DESTINEES  
 A ETRE ELECTROUTES, ASPHYXIEES  
 OU BRULEES VIVES DANS DES  
 CHAMBRES DE MORT ET DES FOURS  
 CREMATOIRES....

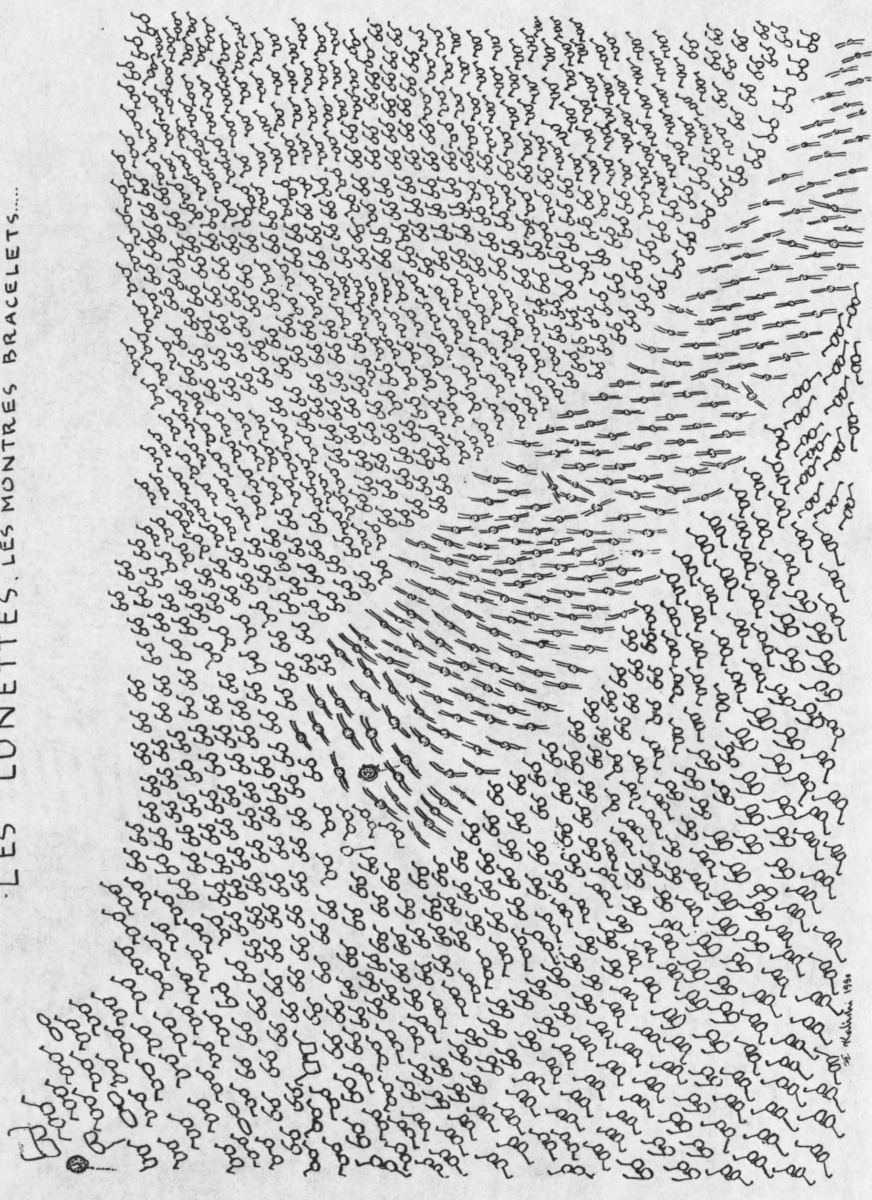
# L'ENFER DE L'APOCALYPSE

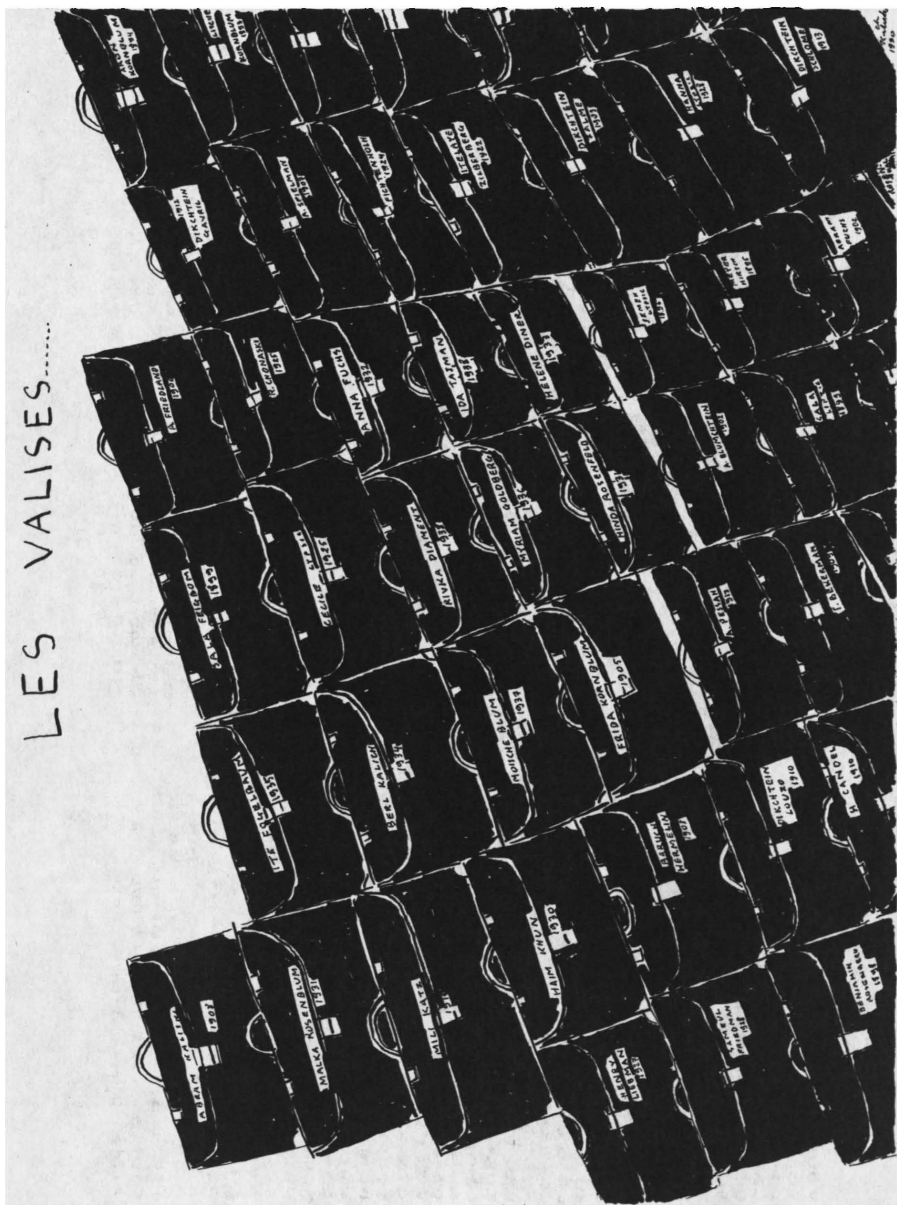
MAINTS PEUPLES ONT CONNU LES DEPORTATIONS  
 MASSIVES D'OUVRIERS CONTRAINS D'ALLER  
 TRAVAILLER EN ALLEMAGNE COMME ESCLAVES  
 OU DE CITOYENS EXPEDIES DANS DES CAMPS DE  
 CONCENTRATION LES JUIFS BUX ONT ETE  
 DEPORTES POUR ETRE SIMPLEMENT ASSASSINES  
 AUCUN PEUPLE D'EUROPE N'A EU A DEPLORER  
 COMME LE PEUPLE JUIF L'HORRIBLE MASSACRE  
 DE SES PETITS ENFANTS PAR CERTAINS  
 DE MILLIERS, DE SES BEBES ET NOURRISSONS

ADULTS FROIDE  
 - BRULET LA TETE  
 - UN MUR DU JETE  
 VIFS DANS DES  
 POURS CREMATOIRES, AUCUNE  
 - SOUS LE NOM DE  
 SOUMISE AU  
 JOUG NAZI  
 N'A ENREGISTRE  
 DANS LE  
 PROPORTION  
 DE 90 A 100%  
 DU NOMBRE  
 DES  
 HABITANTS



LES LUNETTES. LES MONTRES BRACELETS.....

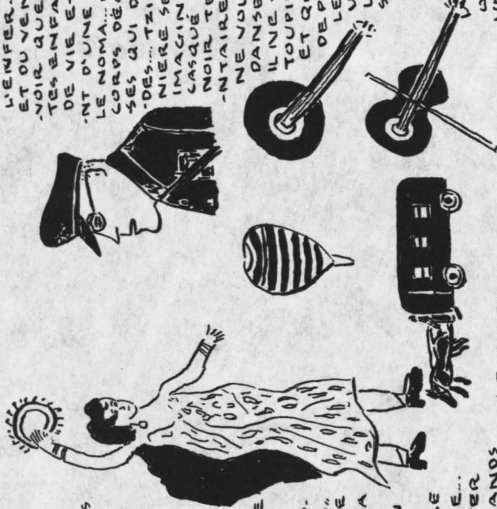






LE PEUPLE DU VOYAGE ET DU VENT

O'OU VIENT TU ? D'EGYPTE OU DE LA VALLEE DE L'INDUS TES ORIGINES SE PERDENT DANS LA NUIT DES TEMPS... POUR TOI LES FRONTIERES M'ONT JAMAIS EXISTE... LE SEVENTAIRE A TRAVERSE LES SIECLES PUT TOMBER EN ENNEMI... IL FUT JALOUX DE TA LIBERTÉ... PUISQUE LE POINT POUR TOI... ESMERALDA A TOUJOUR DANSE. TES VIOLONS ET TES GUITARES ONT TOUJOURS JOUÉ... TES ROULOTTES ONT ROULÉ... LE UKRAÏNE EN ANDALOUÇIE LES SEVENTAIRES T'ON OBSERVÉ AVEC MERVEILLE... EN AFFIRMANTE LES TZIGANES SONT DES CHAPARD-EURS... DES VOLEURS D'ENFANTS... COMME TU A SOUFFERT TZIGANE AU MOYENAGE... TU ONT T'ACCUSA DE SORCELLERIE... TU FUT ET TU RESTE LE SEUL GROUPE HUMAIN QUI A TOUJOUR VULUT VIVRE EN SYMBIOSE AVER LA NATURE HONNEUR A TOI FIER TZIGANE... L'HUMANITÉ AURAIT DU RESTER COMME TOI NOMADE... TES GRANDS YEUX NOIRS ONT TOUJOUR SCRUTÉ L'HORIZON, TES DAMES FURENT TOUJOUR DIEUSE DE BONNES AVENTURES... PRÉDISANT L'AVENIR... ESMERALDA A TOUJOUR CONTINUE A DANSE ELLE A TOUJOUR TOURNÉ COMME UNE TOUPIE PARCEQUE L'EXISTENCE TOURNE COMME UNE TOUPIE... SEUL QUATIMODO T'A AIMÉ D'UN AMOUR FOU...



LA BAS EN HAUTE-SILESIE CE FUT LIEMFER... TOI HOMME DU VOYAGE ET DU VENT TU M'AURAIT PUT PRENOIR... QUE L'HOMME FUT S'Y LAUVELTES ENFANTS QUI FURENT PLEIN DE VIE ET DE JOIE FURENT ATTENDANT D'UNE ULGERATION DES TISSUS LE NOMA... ILS DEVIENRAIENT DES CORPS DECHARNÉS LES SOUS CREUDES... TZIGANE TUSQU'À LA DERNIERE SECONDE TU NE POUVAIT IMAGINER CE QUE LES HOMMES CASQUE BOTÉ EN UNIFORME NOIR TE RESERVAIT... LE SEVENTAIRE CRUEL ET SANS ÂME NE VOULAIT PLUS TE VOIR D'UNIFORME NOIR ONT DANSEER DIVINE ESMERALDA IL NE VOULAIT PLUS DE LA TOUPIE BOHEMIENNE TOURNE ET QUI TOURNAIT A L'INFINI DE PUIS DES SIECLES... LE SEVENTAIRE NOIR VOULAIT FAIRE CESSER LE SON DE TES VIOLONS DE TES GUITARES... MAIS TOI ESMERALDA TU N'A JAMAIS CESSÉ DE DANSEER INDEFINIMENT... VINT UN JOUR TU LES HOMMES EN UNIFORME NOIR ONT MORDU LA POUSSIERE... ALORS TES VIOLONS ET TES GUITARES MALGRÉ LES HORREURS DU MONTE FUT VICTIMES, SE REMIERENT A JOUER AVEC JOIE ET DANSA AVEC JOIE ET ALLEGRESSE INFINIE... DE CINQ CENT A SEPT CENT MILLES TZIGANES PERIRENT DANS LES CAMPS DE LA MORT NAZIS

LE SEVENTAIRE LUI L'ETAIT L'ENNEMI IL TIENVELOPPAIT DE SON OMBRE... MALGRÉ QUE... UN JOUR VINT TU DES HOMMES BOTÉ ET CASQUÉ EN UNIFORME NOIR ONT ENVAHIT TES ROULOTTES... ILS T'ONT FORCÉ TES HOMMES, TES FEMMES, TES ENFANTS A ACCOMPLIR UN VOYAGE DONT ONT NE REVIENT PLUS...

Cl Kukulski 1997

**ARMENIE**

1894-95  
MASSACRES DE CENT  
MILLES ARMÉNIENS  
CINQUANTE MILLES  
PÉRIRENT DE FROID ET  
DE FAIM DEUX MILLIONS  
CINQ CENT MILLES  
FURENT DÉVASTÉS  
QUARANTE MILLES  
ARMÉNIENS FURENT  
FORCÉS DE SE CONVERTIR  
À L'ISLAM ET 100.000  
S'ENFUYÈRENT À  
L'ÉTRANGER.....

ENVER  
PACHA  
BOURREAU  
DU  
PEUPLE  
ARMÉNIEN

1844  
1199

S.M.I  
MEHMED  
RECNAD  
EMPEREURS  
DES OTTOMANS  
À PARTIR DU  
14.07- AVRIL 1909  
JUSQU'AU 1919

ABDUL HAMID II  
"DIT LE SULTAN  
ROUGE"  
"LA SEULE FAÇON  
DE SE DÉBARASSER  
DE LA QUESTION  
ARMÉNIENNE  
EST DE SE  
DÉBARASSER  
DES ARMÉNIENS...."

1935 LES JUIFS  
NOUS LES  
LIQUIDERONS....

LE PÈRE  
KOMITAG  
TORTURE  
MUSIQUE  
TURQUE  
ET NATIONALE  
POINT DE  
PERDRE LA  
MAISON-IL  
PARVIENT  
1935

IL FUT LE  
LE MAÎTRE  
DE LA  
MUSIQUE  
TURQUE  
ET NATIONALE  
ARMÉNIENNE

LE KNAR "LYRE,  
EST INSTRUMENT  
DE MUSIQUE  
DONT LES ORIGINES  
REMONTENT AUX  
TEMPS DES SUMÉRIENS,  
HITTITES, ÉGYPTIENS,  
ET DES

DAÏSE  
ARMÉNIENNE

ARMENIK  
HÉROÏQUE  
LA RÉSISTANCE  
ARMÉNIENNE

L'ARMÉNIE FUT  
LA PREMIÈRE  
NATION  
CHRÉTIENNE  
DIX ANS AVANT QUE  
L'EMPEREUR ROMAIN  
CONSTANTIN OPTÂT  
POUR LE CHRISTIANISME.....

LE DOUDOUK  
FLÛTE DES  
BERGERS  
ARMÉNIENS

EMPIRE  
RUSSE  
TIFLIS  
EREVAN  
MONT ARARAT

L'ARMÉE D'ENVER PACHA VOULOIT  
CONQUÉRIR LE CAUCASE S'ÉL  
SOLDATS CHANTAIENT "DEBOUT  
TURAN NOUS ATTEND DU CAIRE  
L'ARGANISTAN ON NUS  
ATTEND, ENVER CE MÉALOMANE  
SE CONSIDÉRAIT COMME UN  
"BONAPARTE TURC" LIBÉRÉ LES  
PEUPLES TURCO-MONGOLS DE  
L'EMPIRE RUSSE.....

MORCE  
KORSOR  
FAIT  
ENVER  
PACHA

AL KALAK 1960

# LE CALVAIRE KHMER

"LES DIEUX S'EN SONT ALLÉS"

SUR LE PEUPLE KHMER PROFONDEMENT PACIFIQUE C'EST ABATTUE UN CATALYSME INATTENDUE ET SPOUVANTABLE LE FUT L'ANNÉE 1975...

PENDANT VINGT ANS LE CAMBODGE FUT TIRAILLÉ DECHIRÉ IL FUT ROYAUME DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'EN 1970 RÉPUBLIQUE APRÈS LE RENVERSEMENT PAR LE MARÉCHAL LON NOL ET AVEC LE CONSENTEMENT DES ETATS-UNIS DU PRINCE NORODOM SIHANOUK, LE 18 MARS 1970 KAMPUCHÉA DEMOCRATIQUE, LORS DE LA PRISE DE POUVOIR DES KHMERS ROUGES EN 1975



POL-POT  
ANDRÉ MALRAUX  
"LA VOIE ROYALE"

LE NORD OUEST DU CAMBODGE FUT DES LE DÉBUT DU 20<sup>ÈME</sup> SIÈCLE LA DESTINATION D'UNE INDUSTRIE QUI ATTIRAIT SON APOÛLE AU NIVEAU INTERNATIONAL



LA CHASSÉE DES DEANTS A ANGKOR

AU IX SIÈCLE LES PRINCES KHMERS AVAIENT INTRODUIT AU CAMBODGE LE CULTE DU DEVARAKHA LA DIVINITÉ LE DEVARAKHA EST ASSIMILÉ AU DIEU CIVA QUI ONT ADORAIT, L'IMAGE PALLIQUE DU DIEU, LE LINGA SYMBOLE DE FÉCONDITÉ IMPÉRISSABLE DU ROI DANS UN TEMPLE-MONTAGNE IMAGE DU MONT MERU QUI EST LA RESIDENCE DE CIVA EN MEME TEMPS QUE LE CENTRE DE L'UNIVERS... C'EST AU ROI CONQUÉRANT SORYAVARMAN II (1112-1158) QUE FUT CONSCRITÉ SON VIVANT LE PRODIGE ENSEMBLE D'ANGKOR VAT LA CIVILISATION KHMÈRE MÊME APRÈS LA DISPARITION DE L'EMPIRE S'IMPLANTA AU LAOS ET AU SIAM



LES PLUS AGÉS AVAIENT ENTRE 25 ET 30 ANS LES PLUS JEUNES ENTRE 12 ET 15 ANS... ILS ONT LE NISAGE FERMÉ DUR, ILS NE S'ENTENDENT PAS, ILS ONT LE GESTE SEC, AUTO-PRITAIR, LEUR CHEF POL-POT EST UNE SORTÈ DE ROSESPIÈRE ASIATIQUE SANS PITÉ sans scrupules ILS FIÈRENT DU CAMBODGE UN VASTE CHAMP DE LA MORT... UNE SOCIÉTÉ SANS ARGENT, SANS RELIGION, SANS AMOUR, SANS INDIVIDUS... UNE VENDEE INDO-CHINOISE...

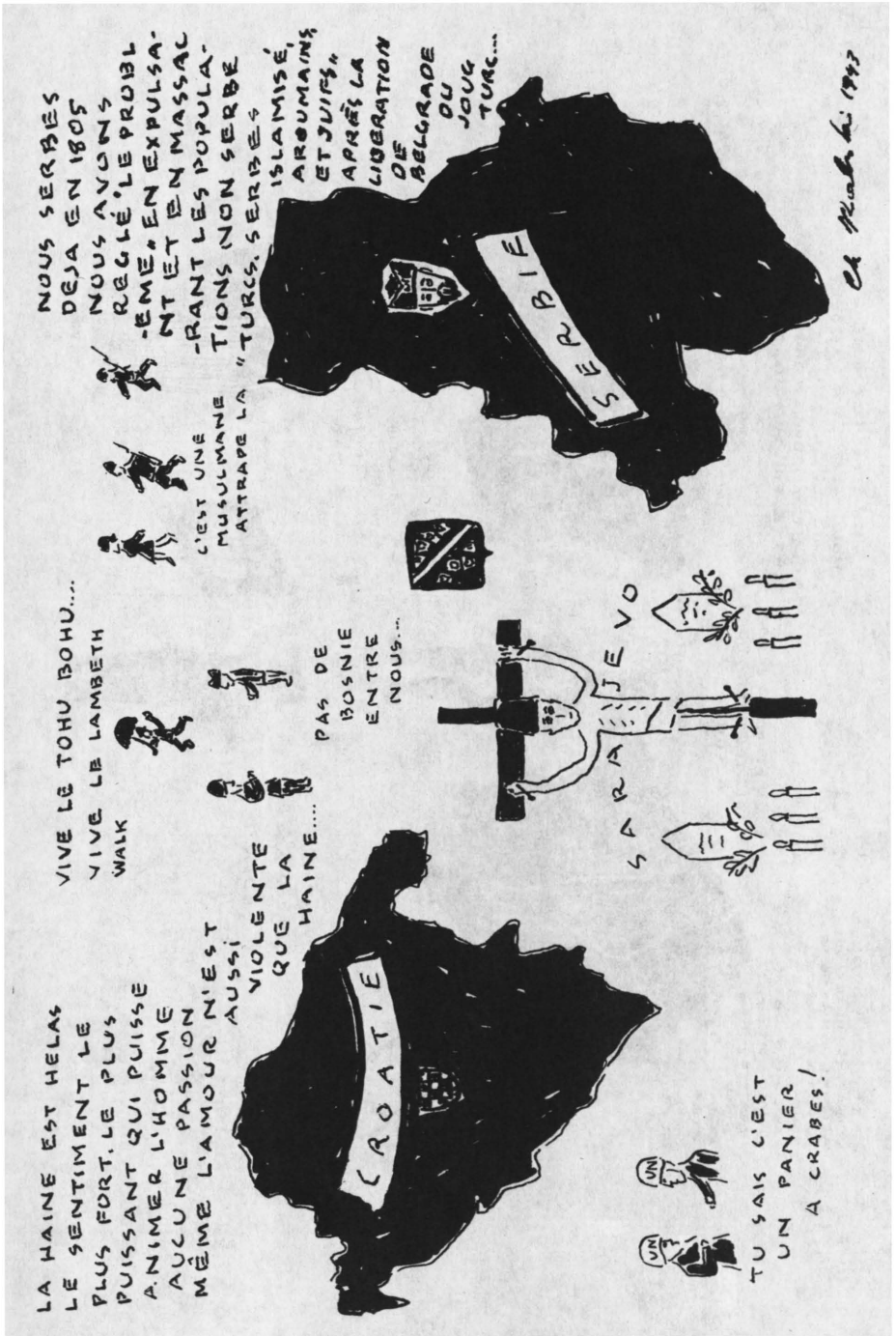


DE 1970 A 1975 LE SONT LES BOMBARDEMENTS AMÉRICAINS ET LES INTERVENTIONS VIETNAMIENNES UN MILLION DE MORTS,...

UNE DATE SINISTRE POUR LE PEUPLE CAMBODGIEN ET POUR L'HUMANITÉ FUT LE 17 AVRIL 1975 QUAND UNE ARMÉE DE ROBOYS FIT SON ENTRÉE A PHNOM PENH

EN QUATRE ANS ILS AURONT LAISSÉ DERRIÈRE EUX UN A TROIS MILLIONS DE MORTS SUR UNE POPULATION DE SEPT MILLIONS D'ÂMES... ILS SONT RETOURNÉS DANS LEURS TOMBEAUX.

de K. K. 1997





# LE GENOCIDE DES TUTSIS AU RWANDA

PLUS DE CINQ CENT MILLES A UN MILLION DE TUTSIS ONT ÉTÉ EXTERMINÉS... D'UNE FAÇON BARBARE ET ABOMINABLE



LA MACHETTE CRUEL INSTRUMENT DE MORT



SAVORNGNAN DE BRAZZA

"RESTEZ EN CONTACT AVEC LES NOIRS COMPRENDRÉ NON SEULEMENT LES MOTS QU'ILS PRONONCENT MAIS LEUR MENTALITÉ MÉLÉZ-VOUS A LEUR VIE VISITEZ LEURS VILLAGES INTERROGEZ FEMMES ET ENFANTS PAS D'ARMES, PAS D'ESCORTES! N'OUBLIEZ PAS QUE VOUS ÊTE L'INTRUS QU'ON N'A PAS APPELÉ."



DES SCÈNES D'UNE CRUAUTE REVOLTANTE ACCOMPAGNERENT LA COLONISATION DE L'AFRIQUE CENTRALE

REVELER PAR JOSEPH CONRAD DANS SON LIVRE "AU COEUR DES TÉNÉBRES"




LES HORREURS SE SUCCEDENT ET SE RESSEMBLENT CELA REMONTE LOIN LES ATROCITES HUMAINES LE POUVOIR ASSYRIEN LE POUVOIR MONGOL A PARTIR DE NOTRE SIECLE CE FUT LES ARMÉNIENS SUIVIT DES JUIFS ET DES TZIGANES. LA TRAGÉDIE CAMBODGIENNE FUT UN GENOCIDE INTÉRIEUR ET LA MISÈRE ET LES LOUP DU SORT TRAGIQUE QUE SUBIT LE PEUPLE KUROE. QUAND AU GENOCIDE DES TUTSIS C'EST LE RESULTAT TRAGIQUE DES LUTTES D'INFLUENCE QUE SE LIVRENT LA FRANCE ET LA BELGIQUE AU RWANDA... AU TEMPS DE LA COLONISATION BELGE LEUX CI FAVORISERENT LES TUTSIS AU DÉTRIMENT DES RUCOEURS S'ACCUMULERENT....

"RESTEZ EN CONTACT AVEC LES NOIRS COMPRENDRÉ NON SEULEMENT LES MOTS QU'ILS PRONONCENT MAIS LEUR MENTALITÉ MÉLÉZ-VOUS A LEUR VIE VISITEZ LEURS VILLAGES INTERROGEZ FEMMES ET ENFANTS PAS D'ARMES, PAS D'ESCORTES! N'OUBLIEZ PAS QUE VOUS ÊTE L'INTRUS QU'ON N'A PAS APPELÉ."


de H. de la. 1994

**LE BURUNDI OU L'ANCIEN URUNDI DES BELGES**


L'HUMANITÉ  
VA T'ELLE  
RETOURNER  
A L'ETAT  
D'ETHNIE,  
DE TRIBU  
OU PIS ENCORE  
DE CLAN...




EN 1972  
LA REPRESSION  
D'UN SOULEVE-  
MENT HUTUS  
FIT 100.000  
MORTS.....




LE BURUNDI TERRE SACRÉ DES GRANDS LACS  
POURQUOI CONNAÎTU LA PEUR L'ÉPOUVANTE.....  
LE BURUNDI VA T'IL CONNAÎTRE LE SORT DE  
SA VOISINE DU NORD? OU EN AVRIL 1994  
DEUX MILLIONS DE RWANDAIS FUYANT LE  
GENOCIDE QUI A SUIVI LA MORT  
DU PRÉSIDENT HABYARIMANA  
ET QUI SE REFUGIERENT  
EN TANGANIE ANCIEN  
TANGANYIKA BRITANNIQUE  
AU BURUNDI ET SURTOUT  
AU ZAIRE, EN CENT  
JOURS UN MILLION  
DE TUTSIS ET DE HUTUS  
DE L'OPPOSITION... FURENT EXTERMINÉ  
LE BURUNDI VA T'IL  
CONNAÎTRE LE  
MÊME SORT?... L'ÉPOUVANTE  
L'HORREUR REGNE DE  
SARAJEVO A GROZNY, EN  
PASSANT PAR LES MONTA-  
GNES DU KURDISTAN  
JUSQU' AUX GRANDS LACS  
D'AFRIQUE CENTRALE...





LE ROI MWAMBUTSA  
A RÉGNÉ SUR  
L'URUNDI DE 1930  
JUSQU'À L'INDEPEN-  
-DANCE EN 1962  
L'URUNDI FUT  
COLONIE ALLEMANDE 1930  
AVANT DE PASSER  
SOUS MANDAT BELGE 1912  
LE ROI A TOUJOUR  
REFUSÉ D'ABJURER  
LE CULTE DE SES  
ANCÊTRES POUR  
LE CHRISTIANISME...  
LES HUTUS SONT  
D'ORIGINE BANTOUE  
COMME LES ZAÏROIS  
ET SONT CULTIVATEURS  
QUAND AUX TUTSIS



DU BURUNDI...  
DANS CE PAYS  
MALGRÉ LA  
CHUTE DE LA  
LA MONARCHIE  
TUTSIE  
LES  
DERNIERS  
MACHETTE  
ARME  
DU  
CRIME  
PONDROIR....



ILS ARRIVERENT  
DANS LA RÉGION  
DES GRANDS LACS  
À PARTIR DU 15<sup>ème</sup> SIÈCLE  
ET SONT PASTEURS  
L'ARISTOCRATIE

AU  
RWANDA  
EN 1962  
LES HUTUS  
ONT ÉLIMINÉ  
-É LA MONAR  
-CHIE TUTSIE  
-ET PRENN  
-ENT LE  
PONDROIR....

*et Khabiki 1995*

LA BÊTE HUMAINE  
SE DÉCHAÎNE.....

LE VIOL

LA PRISE DE POSSESSION  
PAR LA VIOLENCE DU CORPS  
D'AUTRUI.....

L'HOMME  
A TOUJOURS  
VOULU  
HUMILIER  
VIOLENTER  
LA FEMME  
DE  
L'AUTRE.....

CONVOITER  
LA FEMME  
D'AUTRUI  
POSSÉDER  
LA FEMME  
DE L'AUTRE  
D'UNE  
FAÇON  
BESTIALE  
RESTE  
UNE  
MENACE  
PERPETUELLE.....

A NOUS  
LES  
FEMELLES.....

A  
MOI  
LE DROIT  
DE CUISAGE  
A MOI

LA FILLE DE  
JACQUES BONHOMME.....

A NOUS  
LES  
FILLES  
DES  
'INFIDÈLES.....

LES  
FILLES  
CHINOISES  
A NOUS.....

LES  
FILLES  
BELGES  
A NOUS.....

LES  
FEMMES  
ALÉMANIQUES  
NOTRE  
BUTIN.....

LES FEMMES  
RUSES ANOÛTES  
L'UN VU A  
NOUS.....



Ed. Kailash 1979





## **VII**

### **AUX ORIGINES DE L'EXTERMINATION**



## GUERRE ET DESTRUCTIONS : PARENTÉS ET PARADOXES

La guerre est un rapport violent entre groupes humains, impliquant la possibilité et même la probabilité de morts et de destructions sur une grande échelle. Elle constitue à ce titre un phénomène social radicalement original. L'étude des phénomènes de destruction et d'extermination<sup>1</sup> lui attribue donc spontanément une place déterminante : le génocide arménien se produisit pendant la première guerre mondiale, la Shoah pendant la deuxième, et « l'auto-génocide » cambodgien des années soixante-dix relève de la guerre civile. Nous voudrions questionner la pertinence de cette proximité. Le corpus que nous allons prendre en compte n'est pas homogène, il comporte des ouvrages exclusivement consacrés à la guerre, mais également de nombreux travaux (notamment de philosophie de l'histoire) où la guerre n'occupe pas forcément une place centrale. La difficulté de la question provient pour large part du contraste qui existe entre l'emploi naturel des mots « guerre » et « destruction » et la difficulté qu'on éprouve à les définir, tant leurs occurrences concrètes sont nombreuses. Le philosophe Wittgenstein écrivait à propos de ce genre de mots : « Si tu regardes, tu n'observeras aucun élément qui serait commun à tous, mais tu verras des ressemblances, des airs de famille, et en grand nombre »<sup>2</sup>. C'est à une réflexion sur cet « air de famille » qui lie guerre et destruction(s) et plus généralement sur le « polythétisme »<sup>3</sup> de ces notions que nous allons nous livrer.

---

<sup>1</sup> Une clarification de vocabulaire est un préalable utile : « destruction » tend à s'appliquer aux choses matérielles, ou à une considération abstraite, globale des pertes ; « extermination » aux hommes, avec une intention marquée ; « anéantissement » à l'ensemble.

<sup>2</sup> Cité par BOUDON, *L'art de se persuader*, Paris, Fayard 1990.

<sup>3</sup> Pour reprendre l'expression de l'anthropologue R. Needham cité également par Boudon.

## 1. Rôle des destructions dans la guerre

Notre première démarche sera pragmatique : repérer la place et éventuellement la fonction de la notion de destruction. Nous partirons des trois principaux niveaux d'appréhension possibles de la guerre<sup>4</sup> : tout d'abord « la guerre des individus » qui correspond à l'affrontement physique, au duel entre adversaires; ensuite « la guerre des stratèges » qui élargit l'échelle de l'observation en remplaçant le sujet individuel et sa psychologie empreinte d'irrationnel par un sujet collectif — l'Etat ou l'Etat-major — doté d'une rationalité stratégique; « la guerre des philosophes » enfin, qui caractérise une attitude intellectuelle de nature spéculative visant à décrire certaines structures sociétales où la guerre n'est pas une étiquette qui recouvre une succession d'événements violents mais un concept qui permet une appréhension globale du monde.

### 1. *La guerre des individus*

Définie comme la concomitance de milliers de duels, la « guerre des individus » se réduit au corps à corps dans lequel coïncident processus individuel et processus global. Les destructions renvoient en priorité au rapport à la mort qui est illustré par trois figures différentes. Dans la première la mort renvoie à l'instinct de survie, dont Machiavel<sup>5</sup> rappelait qu'il produit les guerres les plus affreuses, mais aussi à la haine et à l'esprit partisan qui l'emportent sur toute autre considération dans les guerres civiles. La seconde est dominée par l'idée de violence réglée selon laquelle la guerre est liée aux intérêts et désirs des princes, elle suit des règles qui ont pour objet

---

<sup>4</sup> Les trois types de guerre que nous utilisons peuvent se retrouver dans la conceptualisation de Clausewitz. La guerre des individus correspond au niveau des combattants animés par la passion, la guerre des stratèges correspond au deux autres niveaux de la définition trinitaire de Clausewitz : celui du chef de guerre et celui du décideur politique. Elle renvoie à la définition du concept de guerre que Clausewitz donne au livre I.

<sup>5</sup> « Un peuple contraint par la famille ou par la guerre se lève tout entier avec ses femmes et ses enfants et va chercher de nouvelles terres non pour y dominer (...) mais pour en posséder chacun son lopin après en avoir tué ou chassé les anciens habitants ». « Une peuplade semblable doit détruire les occupants d'un pays jusqu'au dernier afin de pouvoir subsister de leur subsistance » in MACHIAVEL, *Discours sur la première décade de Tite-Live*, Livre, 2, chapitre 8.

d'atténuer, ou tout au moins de formaliser la violence et d'élever l'esprit du combattant par une épreuve de courage à valeur fréquemment initiatique. La troisième figure est focalisée sur la mort du combattant quand la puissance des armes à feu et tout spécialement celle du canon, substitue à la « guerre individuelle », la « guerre industrielle ». Seule la deuxième figure donne un sens précis à la guerre des individus. Dans la première figure qu'on pourrait qualifier d'anté-individualiste, la guerre est une mêlée plus qu'un combat et renvoie à un stade « pré-militaire ». L'individu y est ramené au rang de simple élément d'un processus qui le dépasse. Dans la troisième — post-individualiste — la guerre devient impensable parce que la grille de lecture individuelle est disqualifiée. Le qualitatif de la mort individuelle, pourvoyeur de sens, y est remplacé par le quantitatif du massacre ; la guerre ne peut plus être décrite que négativement en terme de destructions anonymes<sup>6</sup>.

## *2. La guerre des stratèges*

La guerre des stratèges nous fait passer du cadre existentiel à un cadre politico-stratégique où l'affrontement militaire et les destructions s'avèrent fondamentalement projet et calcul. L'arme nucléaire introduisant une situation radicalement nouvelle dans les rapports entre rationalité et destructions, nous distinguerons dans l'exposé l'âge classique et l'âge nucléaire.

### *L'âge classique*

La violence physique constitue la « grammaire » de la guerre pour le stratège. L'anéantissement des forces ennemies est l'objectif principal du général en campagne. Mais stratèges et politiques refusent la conception, trop sommaire à leur goût, qui érige le quantitatif en critère unique, et confond pensée de la guerre et bilan des pertes<sup>7</sup>. Ils savent que le passage de l'anéantissement des forces armées — « grande victoire » — au renversement de l'Etat ennemi — « ba-

---

<sup>6</sup> Le courant pacifiste se nourrit de cette impossibilité de penser positivement la guerre puisque celle-ci transforme tout combattant en victime anonyme.

<sup>7</sup> Typique de cette attitude est la mauvaise réputation auprès de ses collègues de Falkenhayn, l'inventeur lucide du redoutable « hachoir » de Verdun, pour « saigner à blanc » l'armée française.

taille décisive » — n'est pas simple et qu'il est plus facile d'en décliner les variations que de les expliquer<sup>8</sup> : il n'y a pas de lien univoque, strictement déterministe entre destruction des forces armées et fin de la guerre, mais une interface complexe qu'une lecture plus approfondie de Clausewitz peut nous aider à préciser<sup>9</sup>.

Clausewitz fonde sa réflexion sur la différence fondamentale qui existe entre moyens militaires et fins politiques :

- pour atteindre ses objectifs politiques, le gouvernement dispose d'une large panoplie d'options militaires qui n'exigent que rarement la déroute sur le terrain de l'ennemi. Limités, les objectifs politiques de la guerre sont susceptibles d'être réalisés avec une utilisation minimale de la violence; grandioses, ils n'entraînent pas pour autant un anéantissement physique *stricto sensu*, car ils visent simplement la destruction de la volonté politique de l'adversaire, c'est-à-dire sa dislocation comme tout organisé. Au niveau de l'englobant politique le mot destruction a un sens métaphorique et ne renvoie à aucun mécanisme « génocidaire »;
- quand on examine le versant militaire de la guerre, bien que la défaite entraîne des pertes physiques, elle traduit surtout la chute de la capacité « d'intégration de l'armée ». Certes, l'engagement des unités militaires dans le combat demeure la « pierre de touche » de toute action de guerre, mais la prééminence « ontologique » de la violence y est telle, que son usage réel n'est plus indispensable une fois sa crédibilité assurée par un premier emploi.

### *L'âge nucléaire*

A l'âge nucléaire la possibilité d'un anéantissement total non seulement des forces militaires mais aussi de la population ennemie, semble redonner à la notion d'extermination un redoutable sens littéral.

---

<sup>8</sup> But extrême politique, mais moyen militaire limité lors de l'invasion du Koweït par les Irakiens, de la Grenade par les Américains, ou du démembrement de la Tchécoslovaquie à Munich en 1938, obtenu par le seul recours à la menace. Extrême violence militaire mais but politique limité : à Verdun, Guadalcanal, ou Stalingrad. But politique extrême et violence extrême à Hiroshima.

<sup>9</sup> L'histoire nous fournit une liste abondante de batailles décisives : Waterloo, Berlin-1945, Hiroshima, mais elle est également jalonnée de grandes batailles ayant échoué à être des batailles décisives : Bataille de France 1940, opération Barbarousse, Pearl Harbour, où domine l'impression que l'ampleur même du succès militaire provoque l'échec politique en élargissant la scène de la guerre.

Dans un contexte de guerre classique, les militaires sont autorisés à se considérer comme libres du choix des « voies et moyens » une fois le but du conflit assigné par les autorités politiques. Ce n'est plus vrai dans le contexte nucléaire où l'arme atomique possède un tel pouvoir de destruction qu'elle lie les mains de ceux qui doivent l'employer. Aussi change-t-on de monde en passant de la scène militaire classique, formalisable en termes de jeu à somme nulle, à la scène nucléaire qui possède la structure « catastrophique » d'un jeu à somme négative où tout le monde perd. L'absence de guerre directe entre puissances nucléaires n'est pas la conséquence d'une interaction stratégique où s'imbriqueraient les options retenues par les deux adversaires, mais l'effet de cette situation singulière. L'extrême ampleur de la destruction s'y comporte comme le zéro en arithmétique, notion dépourvue de « valeur réelle », nulle à proprement parler, mais notion-clef, « élément absorbant » autour duquel se constitue la trame abstraite qui lie les acteurs et détermine leur accord sur l'essentiel : l'impossibilité « rationnelle » d'utiliser l'arme nucléaire

Maintenir l'équation stratégique dans les rets du jeu à somme catastrophique, fige l'histoire et empêche tout mouvement : l'apocalypse nucléaire correspond à un véritable « trou noir » de la pensée stratégique, elle produit une représentation du monde structurée par la confusion volontaire entre risque et réalité, entre état de guerre (au sens de Rousseau<sup>10</sup>) et guerre. Il est peu surprenant que cette représentation échoue à rendre compte de la réalité toute banale, et fort changeante, des militaires et des hommes politiques car elle nie tous les déterminants « triviaux » — psychologiques, politiques ou stratégiques — qui perturberaient le déploiement de sa rationalité « contrainte »<sup>11</sup>.

Ces caractéristiques conduisent à des paradoxes dans la gestion quotidienne de la politique de défense. La posture dissuasive, vouée à la

---

<sup>10</sup> Pour Rousseau l'état de guerre correspond à une situation d'hostilité entre deux Etats, mais sans affrontement militaire.

<sup>11</sup> Et si le président avait peur, s'il hésitait à appuyer sur le bouton ? Et si le président subissait des pressions de son opinion publique ? Et si la crise militaro-diplomatique qui précède l'éventuel affrontement nucléaire avait une logique qui invalidait le mécanisme dissuasif ?



non-guerre, aboutit non seulement à conserver mais aussi à multiplier les armes nucléaires. L'équilibre dissuasif, clef de voûte du système, n'est en définitive maintenu que parce qu'il couvre une prolifération d'armements<sup>12</sup>. Ce glissement vers une stratégie des moyens prépare le retour à une stratégie opérationnelle qui, prenant en compte la probabilité d'une violence réelle, réintroduit la notion de manœuvre<sup>13</sup>. Les états-majors se hâtent de retourner à un système d'évaluation classique des pertes militaires et caressent l'espoir de remporter une guerre nucléaire limitée. Le système spéculé sur son retour dans l'arène stratégique traditionnelle.

Au sens strict l'art de la guerre se résume à l'utilisation massive de violence, mais cette utilisation se veut rationnelle car la violence est insérée dans une relation plus complexe qui la subordonne, comme « moyen », à une « fin » d'abord militaire puis politique. Réel ou potentiel, l'emploi de la violence correspond à la mobilisation d'une ressource et s'inscrit dans un projet où le stratège se définit comme un « opérateur du changement du monde »<sup>14</sup> au même titre que les opérateurs économiques ou culturels. Son « travail » quoique chargé de risques, se situe cependant aux antipodes de l'extermination. Les théoriciens de la stratégie nucléaire se réclament de cette tradition, mais la situation qu'ils conceptualisent comporte une relation au réel très différente de celle de la guerre classique puisque l'apocalypse nucléaire est à la fois un argument logique contraignant, une possibilité terrifiante et un système d'armes réel. La non-guerre qui en est issue renvoie à une représentation de la guerre figée dans l'abstraction, mais favorise le jeu des *lobbies*, des intérêts et des forces politiques qui animent la course aux armements.

### 3. *La guerre des philosophes*

Sous cette appellation nous regroupons les systèmes pour lesquels la guerre n'est pas un épisode historique mais un paradigme explicatif

---

<sup>12</sup> La course aux armements renvoie aux deux premières lois réciproques qui provoquent la montée aux extrêmes de la violence chez Clausewitz.

<sup>13</sup> Ce qui veut dire que l'on reconnaît à nouveau une capacité de compétence et d'action pour les militaires.

<sup>14</sup> Pour reprendre une formule du général POIRIER, « Le stratège militaire », *Revue de Métaphysique et de Morale*, 4/1990.

de la société qui, selon une logique philosophique, repose sur une analyse de la texture même du monde, ou, selon une logique plus anthropologique, renvoie à la nature des relations interindividuelles qui constituent la société. Il peut aussi privilégier une explication essentialiste qui lie le rapport belliqueux à la biologie du sujet.

Dans la première version de notre paradigme la guerre est présentée comme un fait de structure qui renvoie à la nature conflictuelle ou dialectique du monde conçu comme un englobant, bien loin de l'individu et de ses choix. La société est perçue comme naturelle et le conflit lui est consubstantiel. Cette idée remonte au moins à Héraclite, elle se retrouve ultérieurement, sous diverses formes, au XIX<sup>e</sup> siècle notamment, avec la dialectique hégélienne, celle de Marx ou encore la pensée nietzschéenne du « devenir »<sup>15</sup>. On pourrait également y rattacher des analyses de sociologie plus récentes (Pareto, Weber, Simmel) qui, chacune à sa façon, donnent une place importante au conflit dans l'explication des faits sociaux. Les notions de contradiction, d'opposition, de déséquilibre, essentielles dans ces systèmes, sont liées à un raisonnement abstrait où il est moins question de destructions matérielles que de logique des contraires et de passage dynamique pour la surmonter<sup>16</sup>. Destruction signifie mouvement de la pensée ou de la société et ne renvoie à des éléments de lutte, de guerre entre des individus que par « correspondance ».

Le second ensemble est également de nature formelle mais repose sur la philosophie contractualiste des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles illustrée tout particulièrement par Hobbes. Les individus sont animés d'un désir de sécurité très fort — le désir de persévérer dans l'être — qui provoque entre eux une concurrence d'autant plus vive et incessante qu'ils sont tous égaux. C'est la fameuse « guerre de tous contre tous » (*homo homini lupus*). Ce détestable état prend racine dans le refus de chaque individu de considérer l'intérêt général, ce

---

<sup>15</sup> Ce principe philosophique de la conjugaison des contraires dans la synthèse qui crée le mouvement se retrouve chez Nietzsche pour qui la violence dévastatrice du maître n'est que l'affirmation de sa nature et correspond finalement à un bien.

<sup>16</sup> Comme le montre le rapport entre les sexes, structure de base de l'humanité, qu'on peut résumer en disant que l'engendrement se fait dans l'union des contraires.

qui réduit le lien social à un pur rapport de force<sup>17</sup>. Production de la structure relationnelle dans laquelle sont immergés les acteurs, la violence peut être qualifiée d'effet émergent, de résultat tout à la fois logique et pervers des faiblesses constitutives d'une société à rationalité « limitée ». L'extension de la violence à l'ensemble de la société ne renvoie pas à l'anéantissement matériel que provoquerait l'application d'une force physique, mais plutôt à l'anomie du système social, à une sorte de chaos où tous luttent contre tous. Le modèle explicite est celui de la guerre civile.

Dans le troisième ensemble, la réflexion n'est plus de nature relationnelle mais essentialiste. A partir des œuvres de H. Spencer et de C. Darwin, de nombreux discours sociologiques se construisirent autour d'une conception de la violence perçue comme déploiement d'une « agressivité naturelle » organisée en vue de la survie. Le postulat de l'origine biologique de la guerre ramène cette dernière à la manifestation d'une essence. Les causes des conflits, leur finalité, sont réduites au statut de « causes apparentes » derrière lesquelles l'observateur attentif reconnaît, sous la diversité événementielle, la loi profonde de l'espèce. La violence, la guerre sont désormais pensées en terme d'incarnation, ou d'hypostase d'une essence dans l'histoire. Cette conception place l'affrontement réel dans une perspective transhistorique d'évolution, où le combat joue le rôle d'un filtre positif qui élimine les moins aptes, et la lutte pour la vie celui d'un principe ordonnateur qui crée des hiérarchies et les maintient<sup>18</sup>.

La conceptualisation philosophique de la guerre donne un profil bien particulier aux violences concrètes qui se trouvent analysées comme traduction de la structure dynamique de la vie, effet émergent d'une matrice relationnelle interindividuelle, ou expression d'un instinct.

---

<sup>17</sup> L'*homo bellicus* rappelle l'*homo economicus* de l'utilitarisme : comme lui il ne possède que des capacités d'intentionnalités et de rationalités limitées, ce n'est pas un personnage complet mais un acteur contraint par la structure du jeu auquel il participe.

<sup>18</sup> Cette attitude ne doit pas être confondue avec le discours scientifique qui explique que l'agressivité varie selon le sexe ou l'âge de l'individu (le jeune mâle étant le plus agressif), qu'elle constitue une disposition intuitive, primitive et autonome de l'être humain dont la fonction est de protéger les intérêts vitaux élémentaires de l'individu ou de l'espèce. Le dynamisme agressif repose chez les primates sur des stimuli primaires dont le plus puissant est l'instinct de conservation.

## 2. « Air de famille » ou « faux semblants » ?

Dans la première partie de ce texte nous sommes partis des destructions pour aller vers la guerre, nous voudrions à présent retourner la perspective en montrant les fonctions très diverses que quatre théories de la guerre<sup>19</sup> — celle de Clausewitz<sup>20</sup>, celle des néodarwiniens<sup>21</sup>, développée dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup>, celle de G. Bouthoul<sup>22</sup> qui commence à élaborer la polémologie dès avant 1940, celle des stratèges du nucléaire à travers l'œuvre de L. Poirier<sup>23</sup> — attribuent aux destructions. Il ne s'agit pas d'écrire un chapitre disparate de l'histoire des doctrines sur la guerre, mais de comprendre comment les finalités d'un discours cohérent pré-déterminent la notion de destruction

### 1. *Faux-semblants : quatre systèmes*

Synthétiques et non descriptifs, nos quatre systèmes s'inscrivent dans des questionnements hétérogènes : d'un côté il y a la guerre des militaires, de l'autre celle des « civils ». Les premiers, Clausewitz et Poirier, réfléchissent à partir d'une expérience de praticiens, ce sont des généraux, et se préoccupent de stratégie ou d'action. Leur objectif est de rendre compte, non d'une dimension arbitrairement choisie de la guerre, même si elle est aussi importante que la violence, mais de tout un champ, celui de la guerre perçue à travers son appareil militaire ou politico-militaire : la guerre classique des Etats, pour Clausewitz, la stratégie nucléaire pour Poirier. Les darwiniens et les

---

<sup>19</sup> Il existe deux types de systèmes de guerre, celui issu de l'esprit du temps, qui correspond à des systèmes sédimentés par une période historique, que l'histoire des idées ou des mentalités peut faire apparaître (la guerre homérique, la guerre des chevaliers...), et les systèmes idéologiques plus compacts car déchiffrables à travers une œuvre ou un courant de pensée. Pour des raisons de commodité nous nous intéresserons aux seconds.

<sup>20</sup> C. CLAUSEWITZ, *De la guerre*, Paris, Minuit.

<sup>21</sup> Nous ne considérons pas l'ensemble du darwinisme social, courant d'idées important de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup>, qui sert de terreau à des doctrines racistes et nationalistes dont se nourrira le fascisme au XX<sup>e</sup> (voir sur cette question Z. STERNHELL, *La droite révolutionnaire en France, 1885-1914, les origines françaises du fascisme*, Seuil (1978) et P. TORT, *Darwinisme et société*, Paris, PUF, 1992), mais uniquement son rapport à la guerre.

<sup>22</sup> G. BOUTHOU, *Traité de Polémologie, Sociologie de la guerre*, Payot, 1991.

<sup>23</sup> L. POIRIER, *Des stratégies nucléaires*, Paris, Hachette, 1977.

polémologues, eux, ne s'intéressent ni à l'armée ni à son rôle, mais aux effets que produit la guerre sur la société. Ceux-ci sont positifs pour le courant néodarwinien, négatifs pour les polémologues. H. Spencer, pour les néodarwiniens, pensait que la guerre avait pour effet « d'exterminer les sociétés faibles et de purger les sociétés plus fortes de leurs membres faibles », et favorisait ainsi « le développement des précieuses facultés physiques et intellectuelles qu'elle met en jeu ». Ce thème ressassé *ad nauseam* jusqu'à la guerre de 1914-1918 n'est en fait que l'habillage biologique de la vieille littérature historique qui regarde la guerre comme l'épreuve où se forge le caractère. Au contraire, Bouthoul, fondateur de la polémologie, élabore son œuvre après le deuxième conflit mondial à partir d'une posture éthique profondément marquée par les horreurs de la guerre. Son système est conçu non seulement comme un diagnostic (la guerre-maladie), mais également comme une prophylaxie (activité militante en faveur de la paix).

Ces quatre systèmes sont situés sur des trajectoires fort différentes. La polémologie bouthoulienne est un système fonctionnaliste qui recourt à un vocabulaire biologique. Bouthoul décrit une guerre instinctive provoquée par des pulsions agressives que génère la surpopulation. Il rend compte de la permanence de la guerre puisqu'il la dit inscrite dans notre biologie, de sa périodicité puisqu'elle est spasmodique et fonctionne sur un cycle accumulation/destruction. Enfin Bouthoul se ménage un espoir de diminuer la violence car le processus guerrier a moins pour but la destruction ou l'extermination que le retour à un équilibre. Il faut noter que lorsque Bouthoul transpose dans le domaine socio-politique des images et des types d'explication empruntés à la biologie — la guerre comme maladie sociale, — il sépare bien les deux registres et reste dans un système métaphorique conscient, donnant l'exemple d'une utilisation maîtrisée de l'interface paradigme/réalité<sup>24</sup>.

Chez les néodarwiniens la pensée de la guerre n'est, contrairement aux apparences, que très accessoirement centrée sur l'étude scientifique. En effet comment évaluer les performances de « la guerre pour

---

<sup>24</sup> Ceci dit on est étonné, à l'examen de son paradigme « biologique », par l'étroitesse du champ où il s'applique. Que peut bien apporter à la description des guerres l'agressivité collective, même mâtinée de psychanalyse ?

l'existence » ou celles de « la survie des plus aptes » dans l'analyse des processus guerriers ? Nous avons affaire à des notions choisies non pour leur capacité à rendre compte de la réalité mais pour leur capacité à supporter souplement l'intuition ou l'obsession initiale de bon nombre d'auteurs : la coïncidence entre guerre et sélection naturelle. Certes la nature absurde des massacres de la guerre industrielle, très éloignés de la sélection des « meilleurs », n'a pas échappé aux partisans de cette thèse, mais elle est contournée par une « idéologisation » de la notion de guerre qui la fait passer du plan politico-militaire à celui des valeurs : « l'esprit guerrier » caractérisant celui qui survit, le meilleur donc. Euphémisée pour entrer dans le champ de significations de la sélection naturelle, la guerre en retour lui transfère sa compacité événementielle et en devient la métaphore privilégiée. A vrai dire les relations entre les deux notions sont complexes : si la sélection naturelle est rehaussée des couleurs vigoureuses de la guerre par une sorte de dialectique ascendante, celle-ci en retour voile, au moyen d'une autre métaphore, les horreurs de la destruction par les bienfaits de la sélection des plus forts, donnant existence à une image allégée de la guerre. Nos métaphores sont situées aux deux bouts d'une chaîne métonymique qui permet l'existence du darwinisme social, en tant que construction idéologique, mais n'en assure pas pour autant la cohérence intellectuelle. Elles délimitent un espace structuré autour d'une série d'emboîtements qui peuvent être parcourus dans les deux sens, mais cet espace où fonctionne le discours « darwinien » sur la guerre, favorise le transfert analogique sommaire de notions d'un registre à un autre, ce qui n'a que peu à voir avec les pratiques du darwinisme scientifique<sup>25</sup> et débouche sur des positions assez triviales qui prônent la brutalité triomphante, sous le couvert de l'exaltation des vertus guerrières, et le racisme biologique, sous le couvert de la sélection naturelle.

---

<sup>25</sup> Le mécanisme peut même être plus complexe car le concept scientifique, ou au moins sa formulation vient souvent d'un emprunt aux sciences humaines : Bergson démonte ce mécanisme quand il écrit « qu'une sociologie qui s'imagine emprunter à la biologie l'idée d'une transmission héréditaire de l'acquis ne fait que reprendre ce qu'elle avait prêté. La thèse philosophique indémontrée a pris un faux air d'assurance scientifique en passant par la science, mais elle reste philosophie, et elle est plus loin que jamais d'être démontrée » in H. BERGSON, *Les deux sources de la morale et de la religion*, 1932.

L'unité du courant, mais peut être vaudrait-il mieux dire son faux air de famille, provient de ce qu'en jouant sur les proximités lexicales (guerre, guerre pour l'existence, sélection des plus aptes, lutte pour la survie) sans déterminer leur domaine de validité, et en effaçant par des glissements métonymiques les frontières : intelligibilité/empirie, ce type de discours cautionne toutes les pensées belliqueuses et se prête à toutes les récupérations politiques <sup>26</sup>.

La place de la violence dans la pensée de Clausewitz ou dans celle de Poirier est toute différente. Clausewitz prend en compte les destructions réelles des guerres dans des développements très concrets où l'art militaire est décrit avec précision. Mais il est conscient du rôle structurant que joue la violence dans la guerre et il tente aussi de saisir son mécanisme. Le principe de la montée aux extrêmes et les lois de réciprocités lui permettent de définir la fameuse grammaire de la violence inhérente à la guerre. Nous sommes là au cœur d'une pensée spéculative qui utilise l'image ou la métaphore (les lutteurs, le paiement en espèces, la comparaison avec le jeu ou le commerce) pour s'efforcer de définir le lien entre concept et réalité. La guerre absolue fonctionne sur le mode du « modèle » qui éclaire

---

<sup>26</sup> C'est en ce sens qu'il faut expliquer la place importante de Nietzsche dans ces courants d'idées, et d'une manière générale des philosophes qui n'ont pu contrôler le réemploi de leur système — et de ses images — par des utilisateurs politiques intéressés. Un article de A. BEJIN « Guerre et Sélection d'Ernst Haeckel à Corrado Gini », *Stratégique* n° 56, 4/1992, donne un bon exemple de cet « air de famille ». Béjin analyse « les idées de certains grands penseurs européens qui réfléchirent sur les conséquences des guerres en termes darwiniens (c'est-à-dire en terme de sélection) » : il cite sur un même pied Darwin, Spencer, le biologiste/raciologue allemand E. Haeckel, le théoricien raciste Vacher de la Pouge, Corrado Gini statisticien démographe et économiste italien (qui publie dans les années vingt mais également en 1943), Raymond Turpin, professeur agrégé de médecine de Paris (pour un article de 1941 dans lequel il commente Gini et Nietzsche) et veut dédouaner ces auteurs de tout bellicisme en montrant qu'ils considèrent tous que les guerres modernes ont des effets « dysgéniques », donc néfastes dans leur problématique eugéniste. Or l'auteur ne précise pas clairement sa position à l'égard du « sélectionnisme », bien qu'implicitement il y semble favorable en adoptant sans précaution le terme « dysgénique » à propos des effets de la guerre sur la population, alors que la guerre n'est ni eugénique, ni dysgénique, elle ne choisit pas ses victimes. Article se voulant scientifique, paraissant dans une revue « autorisée », ce texte nous paraît représentatif de ces « dérapages métonymiques » qui remettent en circulation « hors contexte » auteurs et idées, ne donnent pas au lecteur non averti le moyen de juger, et occasionnent de redoutables et regrettables ambiguïtés.

l'esprit mais correspond aussi à un mécanisme qui contraint les événements. Tout le génie de Clausewitz a été de combiner l'approche abstraite et l'approche concrète en imaginant une module de transfert, la conception trinitaire de la guerre, instrument complexe permettant des analyses fines du rapport entre le concept et la réalité des destructions<sup>27</sup>.

Chez Poirier l'ambition reste la même, mais la guerre est devenue non-guerre et la violence extrême de la guerre nucléaire est simplement potentielle, virtuelle. Clausewitz montrait la politique se prolongeant par la guerre, Poirier lui décrit la guerre se rétractant dans la politique. Aussi substitue-t-il à la théorie de la guerre, une théorie généralisée du conflit où la violence ne marque plus la frontière entre l'état de guerre de l'état de paix. La crise qui remplace la guerre est « manœuvre subtile de forces déployées, duel de menace et de contre menace pour atteindre ses objectifs politiques(...) Mais les effets physiques de mort qu'ils soient réels ou virtuels, ne sont que des moyens psychologiques : la stratégie s'identifie à la production et à la communication avec l'autre de signaux signifiants, elle est une sémiotique »<sup>28</sup>. Stratège réfléchissant sur les fondements de son art, L. Poirier revendique clairement la dynamique héraclitienne et nous présente une version bien atténuée de la guerre, où la destruction menaçante ne s'accomplit jamais.

De nos quatre systèmes l'un parlait d'autre chose que de la guerre (les néodarwiniens), parce que par le biais des métaphores ou de la métonymie, il subordonnait la réalité aux finalités du système se situant nettement dans le domaine de l'idéologie, et transformait le négatif en positif. Le second (la polémologie) n'avait aucune vocation à gommer les destructions qui y sont au contraire centrales. S'il utilisait une vaste métaphore biologique, dont il maîtrise d'ailleurs l'emploi, c'est pour homogénéiser le contenu des destructions et leur trouver une origine commune. La non-guerre qu'analyse le général Poirier se distancie du réel des destructions en lui préférant les ara-

---

<sup>27</sup> Sur la question du rapport entre concept et réalité chez Clausewitz, M. DOBRY, « Clausewitz et l'entre-deux, ou de quelques difficultés d'une recherche en paternité légitime », *Revue française de Sociologie*, Volume 27, 4/1976.

<sup>28</sup> L. POIRIER, « Le stratège militaire », *Revue de Métaphysique et de Morale*, 4/1990.



besques du virtuel. Elle correspondait à un monde où la destruction était le moteur de l'entente, où les adversaires devenaient des partenaires, où la dialectique ami/ennemi, trop rude, était remplacée par celle du même et de l'autre. Tout l'effort consistant à maintenir vivante par la rhétorique la référence au réel des destructions. Seul le dernier système que nous avons envisagé, celui classique de Clausewitz combine les éléments abstraits et concrets

## *2. Air de famille*

L'examen précédent sur la place et le rôle des destructions apporte un certain nombre de conclusions provisoires, mais laisse une impression de flou et d'insuffisance. Le point de vue des stratèges n'est pas celui des sociologues et de surcroît, peut-on parler de la même chose en abordant la guerre par le biais des individus, celui des Etats, ou à travers une grille de lecture philosophique ? Suivant le conseil de Wittengstein, nous nous sommes laissé guider par « l'air de famille » des notions, mais la famille existe-t-elle réellement, ou n'est-elle qu'un faux-semblant ?

Répondre à cette nouvelle question nous conduit à revenir sur l'ambiguïté du mot destruction. Nous l'avons utilisé avec des sens divers — destructions physiques, pertes militaires, apocalypse nucléaire — mais aussi dans des contextes différents, car il caractérisait des situations bien réelles, ou au contraire abstraites.

Dans la « guerre des individus » les destructions correspondent au résultat d'un duel, d'un affrontement physique pouvant entraîner la mort. Mais l'affrontement est également une épreuve de sens. Il ordonne la violence autour d'un ensemble de valeurs qui, en retour, inscrivent ce qui n'est encore qu'un agrégat d'actes violents particuliers dans un cadre cohérent que nous pourrions commodément qualifier de « guerre des chevaliers » où la nature spirituelle du combat donne sens et finalité à la violence.

Dans la « guerre des stratèges » l'ordre paraît inversé : les destructions ne sont plus une fin dispensatrice de sens mais un moyen dont la rationalité est jugée à l'aune d'objectifs politiques. Les destructions sont platement des pertes, il n'empêche que la frontière entre l'usage concret et l'usage figuré de la notion reste floue. Les pertes

en hommes, en matériel, permettent l'établissement d'un bilan quantitatif mais correspondent également à une évaluation des « capacités d'organisation » des troupes, à un jugement sur leur moral. Elles renvoient à des notions complexes pour lesquelles la grille concret/abstrait n'est guère pertinente. Si nous abordons le domaine nucléaire, le rapport entre les deux registres est encore plus ambigu car l'apocalypse atomique peut être qualifiée de « réalité virtuelle ».

Les modèles d'intelligibilité de la « guerre des philosophes » posent également la question de leur rapport à la guerre réelle. Hegel affirmait que la dialectique n'est que la reproduction du mouvement des choses dans l'ordre de la pensée, qu'il n'y a pas de césure entre l'ordre du réel et l'ordre du connaître<sup>29</sup>. La tradition grecque marque également fortement ce double mouvement qui lie la pensée et le sensible<sup>30</sup>. Chez Héraclite le mot « *polemos* » signifie discorde, dissension, mais aussi conflit et guerre. Il renvoie à des mécanismes abstraits d'explication du monde, et à la description pragmatique de l'objet historique guerre. Il faut comprendre dans cette même optique « la guerre de tous contre tous » de Hobbes, situation hypothétique, métaphore (et même mythe au sens platonicien du terme), mais également réflexion serrée sur la guerre civile anglaise du XVII<sup>e</sup> et modèle hypothético-déductif assez performant pour rendre compte de la violence à l'œuvre et des moyens requis pour y échapper.

Le mélange inextricable entre dimension abstraite et dimension concrète des destructions, que nous venons de rappeler, engendre des brouillages de perception dont l'origine ne se trouve pas dans la simple confusion entre la posture d'analyste de l'historien préoccupé avant tout d'empirie et celle du philosophe définissant des concepts. A notre sens la difficulté provient au contraire de l'insuffisante prise en considération des liens existant entre les idées autour desquelles s'ordonnent la compréhension de la guerre et l'empirie. La difficulté qu'il y a à penser en même temps la guerre et les guerres, à élaborer un système tout en décrivant une réalité, est une conséquence de la place cruciale qu'occupe la notion de destruction(s) dans la guerre :

---

<sup>29</sup> Le réel est rationnel selon la célèbre formule de Hegel. Il faut situer la théorie de la guerre de Hegel dans ce processus de rationalisation du réel.

<sup>30</sup> L'œuvre de Nietzsche, tout imprégnée de culture hellénique, fonctionne plus nettement encore sur ce registre du métaphorique.

le rapport au concret étant évident dans les destructions, l'observateur a l'impression qu'elles constituent la pierre de touche du système et qu'en les isolant par l'analyse il cerne l'essence même de la guerre, mais en même temps il est clair que le sens assigné à ces destructions est subordonné à une explication générale de la guerre formulée en termes abstraits. Ce double lien explique le balancement constant de la notion entre positivisme prosaïque et abstraction conceptuelle.

Analyser la place des destructions dans ces systèmes de guerre, revient à réfléchir sur les mythes, correspondances, métaphores, métonymies, idéaux-types, modèles formels, c'est-à-dire sur la maîtrise (ou sur l'utilisation frauduleuse) des jeux de langage et des mécanismes qui permettent à une construction intellectuelle d'être en prise avec la réalité (ou à défaut d'en imiter les couleurs).

### **Pour conclure**

L'examen de la notion de destruction a une forte valeur heuristique. Les destructions sont définies par rapport à la guerre, mais la manière dont le discours sur la guerre les intègre est un élément essentiel pour déterminer la scientificité de ce discours, c'est-à-dire s'il contrôle le domaine de validité des concepts qu'il utilise, et s'il réfléchit sérieusement sur l'interface concret/abstrait où tout se noue.

Dans le duel que se livrent Athéna, déesse de la sagesse et de la guerre rationnelle (de la stratégie avant la lettre), et Arès, dieu de la destruction aveugle, du carnage et du pillage<sup>31</sup>, Homère donne toujours Athéna victorieuse. Deux mille neuf cents ans après, les stratèges n'ont pas démenti le poète. Le domaine ainsi défini ne retient pas deux types de destructions pourtant emblématiques du XX<sup>e</sup> siècle : tout d'abord le génocide, parce qu'il renvoie à un processus explicatif relevant du seul politique (et certes non du stratégique). Le génocide suppose des bourreaux et des victimes alors que la guerre

---

<sup>31</sup> « Dieu de la guerre, il était naturel qu'il se plût aux combats.(...) parcourait les champs de bataille, portant de tous côtés des coups meurtriers. Ses deux serviteurs, Deimos (la Crainte) et Phobos (l'Epouvante) — dont on fit parfois ses fils — l'accompagnaient, ainsi qu'Eris, la Discorde < insatiable dans sa furie >, Enyo < destructrice de cité >, et les Kères, sombres divinités, avides de boire le sang noir des mourants » *in Mythologie générale* dir. F. GUIRAND, Paris, Larousse, 1935.

pense uniquement les rapports (de réciprocité) entre combattants : « La guerre n'est pas l'action d'une force vive sur une masse morte, mais, comme la non-résistance absolue serait la négation de la guerre, elle est toujours la collision de deux forces vives »<sup>32</sup>. Ensuite l'anéantissement nucléaire, parce que justement la guerre « instantanée », coup sans durée, n'existe pas, ou n'est pas pensable stratégiquement. La stratégie conçoit la bataille, la victoire ; elle tient compte des pertes, mais les situe par rapport à un calcul politique. Les pertes ne sont que des effets, des conséquences, ou un moyen. La pensée de la guerre de ce point de vue n'est jamais pur rapport de force et ne saurait être limitée à l'application de forces physiques. Si la stratégie nucléaire s'ordonne autour d'un point aveugle, l'apocalypse, c'est pour l'éviter. L'anéantissement nucléaire n'est pas une guerre rationnelle, mais un suicide qui n'entre pas dans le champ de la pensée guerrière. D'une manière plus large tous les systèmes qui pensent prioritairement les conséquences positives ou négatives de la guerre (et non la guerre elle-même) ne sont pas des pensées de la guerre mais des idéologies « pacifistes » ou « bellicistes ».

Ne faudrait-il pas en science politique et en stratégie inverser le choix d'Homère, abandonner la définition militaro-rationnelle à laquelle Clausewitz a donné une forme classique et repenser la guerre en mettant au premier rang son rapport au massacre et à l'extermination ?

---

<sup>32</sup> CLAUSEWITZ, *De la guerre*, Livre I, Chapitre premier, § 4 « Le but est de détruire l'ennemi », trad. Naville.



## L'INCESTE, SEMENCE DU GÉNOCIDE

### 1. L'inceste

Si l'interdit de l'inceste se retrouve dans toutes les cultures, inséré parfois dans des règles complexes de parenté, c'est que l'inceste est une poussée constamment repérée en chaque homme, quels que soient ses lieux et temps de vie ou les traditions du groupe social auquel il appartient.

*La vie est un don.* Cette poussée en chacun refuse l'autre en tant qu'être animé par une vie semblable et pourtant différente de la sienne. Elle est refus de la vie comme ce qui se donne, de la vie à l'œuvre dans un corps. La vie humaine est réduite à la vie généralisée, idéalisée, imaginée pour mieux être possédée par celui qui la met en scène, à son image.

*La jalousie.* L'inceste est l'expression radicale et totalitaire de la jalousie. Il est intolérable pour l'orgueilleux qu'un autre ait reçu en don ce que lui-même croit posséder. Il serait plus intolérable encore qu'autrui ait un don qui nous ait été refusé car ce serait admettre que tout don provient d'une instance tierce, toute-puissante dans sa discrimination et sa distribution.

*L'homme co-créateur du monde.* Chaque être humain s'élabore en créateur du monde, d'un univers dont il est le centre. Il est en risque de se comporter comme si autrui n'était que personnage de sa création. L'homme a quelque excuse à se voir ainsi dans une position démiurgique. Chaque petit de l'homme a dû dès sa naissance, pour sa propre élaboration personnelle, reconstruire le monde qui ainsi devient sien. Les forces pulsionnelles qui le meuvent, l'ont entraîné au repérage de ses sensations reçues de la préhension des choses par ses sens.

*L'autre du langage.* Ces émotions charnelles n'ont fait traces corporelles inscrites que si elles ont été interprétées, que si elles ont été croisées avec les sonorités offertes par la langue maternelle. Ainsi toute chose ne s'est révélée à lui qu'en s'effaçant sous le mot, sous les sonorités de la langue résonnant en son corps, faisant corps en

lui. L'enfant, comme l'adulte, crée constamment le monde en se créant lui-même dans et par le langage.

*La tentation narcissique.* La tentation de l'être est d'oublier ou de nier qu'il n'a pu accéder à la création du monde et de lui-même que par le fait d'un autre, interprète par sa parole des sensations qui, autrement, non consacrées par la voix humaine, n'auraient pas trouvé la voie de l'humanité. Le petit de l'homme se serait dévoyé, hors chemin du langage et de la parole. Il serait resté enfant-loup submergé par les nécessités de la chose.

Chaque être humain, livré à lui-même, confiné aux limites de son narcissisme, est placé dans la particularité de sa position créative. Oublieux de la part de l'autre dans ses origines au monde, il ne peut considérer ce qu'il a créé que comme parts de lui-même. C'est le monde de la mêmeté, c'est le vertige du semblable, c'est la dispersion dans les éléments de son univers, l'expansion sans limite au risque de l'explosion émiettante. Il est dans l'impossibilité de trouver son unité. L'homme aspiré, divisé, morcelé par les éléments de sa création, fasciné par ses images dont il n'a pas pu se séparer, est un faux dieu, dans l'idolâtrie de lui-même. C'est, là, la Tentation de l'homme, de chaque individu que nous sommes.

*La procréation toute-puissante.* Cette tentation est au plus fort quand l'homme se laisse prendre par ce qu'il croit être son acte créateur. La procréation est un geste qui facilement s'imagine comme provenant seulement de soi-même, dans la soif de possession d'enfant qui est sienne en ce moment-là.

La procréation ne se fait plus en partage avec l'autre. La femme-toute-mère prend la preuve de sa création égocentrique dans le fait que tout se passe dans son enceinte corporelle, que l'enfant qui croît dans son ventre est la chair de sa chair, la seule chair de sa seule chair. L'enfant de la mère esseulée est le lieu de la confusion des êtres. L'homme-père tout-puissant qui supporte avec difficulté la soustraction de sa semence, veut une réappropriation du produit de la conception à la sortie du ventre de la mère, considérée comme seulement porteuse.

Chacun de nous est père ou mère tenté(e) par l'appropriation. Il est plus facile d'avoir la propriété d'un enfant que d'en être coupé dans cette position d'être, mère ou père. C'est à ce point impérieux que

c'est la poussée incestueuse dans sa motion bouleversante qui révèle l'interdit. A cette revendication : toute vie est mienne, s'oppose l'affirmation de l'interdit : toute vie procède d'un don. Le donateur perd ce qu'il donne au profit du donataire. Il ne peut reprendre ce qu'il a donné. S'il le tente, il risque par là même d'entrer en confusion avec l'autre. Il s'y perd comme donateur en même temps que le donataire. Il sombre dans la vie imaginée.

*La mise hors génération.* L'incestueux se coupe des autres hommes de tous temps et de tous lieux dans le déroulement des générations puisqu'il nie le don qui libère en les reliant chacun des chaînons des lignées. Il a perdu, par la mise hors ligne, la voie qui aurait pu l'ouvrir, au-delà de sa naissance, à l'origine de l'homme. Seul, il n'est plus immergé dans l'histoire de l'humanité.

*L'annulation du rapport espace/temps.* Dans la confusion qui le mêle à l'autre, sans distinction possible, il nie l'espace de la coupure, celui du face à face ; il annule le temps à parcourir pour qu'un dire aille à l'oreille de l'autre. Il est hors une parole sans emploi, puisqu'ayant tout en lui, il n'a pas l'exigence qu'elle lui offre de sortir de lui-même : d'exister. Il est réduit à son imaginaire tout-puissant.

*La mise hors vérité/mensonge.* Ainsi il possède tout, et rien ne peut lui être ôté : il est hors de toute perte. Il est dans sa vérité, celle qu'il sait et qu'il affirme, excluant par là tout mensonge possible. Il s'est exclu du rapport vérité-mensonge. Il est dans l'absolu de la vie puisqu'il possède la vie qui se prolonge dans la chair qu'il a produite.

*La mise hors sexe.* Surtout, il est hors sexe. Le sexe est ce lieu-non-lieu du manque creusé en chacun de nous et signifié par la castration. Il différencie les êtres, les coupe radicalement entre eux. Il est articulé au désir de l'objet perdu. Celui qui, hors sexe, est dans la possession de la vie, est dans le tout. Rien ne lui manque. L'objet manquant lui serait étrange et le désir étranger. Il est la figuration du totalitarisme.

*La coupure créatrice.* Pour n'être pas enfoui dans le tout, il lui aurait fallu accomplir dès ses commencements un parcours long, difficile et dans la souffrance.

Chaque geste de création se signifie par la coupure. La séparation des éléments est l'acte créateur par excellence : « Dieu sépara la lu-



mière de la ténèbre ». Et encore « Dieu fit le firmament et il sépara les eaux inférieures au firmament d'avec les eaux supérieures » (*Genèse* I, 4 et 7).

*La vie est un choix.* En naissant le nouveau-né a à accepter la perte du paradis maternel où il était sans être, hors de tout besoin et de toute demande. Vivre est renoncer à l'absolu de la Jouissance. Si l'homme n'est pas dans ce renoncement, il n'est pas et ne peut vivre. C'est en cela que l'acceptation de la perte de ce lieu mythique constitue le manque fondamental. Toute vie humaine est fondée sur un manque. La vie humaine se conçoit alors comme la voie offerte à chacun pour aller à la quête de l'objet perdu.

*Le plaisir.* La pulsion fournit l'énergie, l'élan pour l'emprunt du chemin d'existence. Chaque exigence de satisfaction pulsionnelle pousse à la rencontre d'un objet qui pourrait boucher l'horizon si l'être se satisfaisait de la satiété du plaisir ainsi obtenu. Le plaisir comme satisfaction pulsionnelle par la possession de l'objet est matrice de l'inceste.

*L'au-delà du plaisir.* Si la demande se creuse de la répétition du besoin et de l'évanescence objectale, il serait possible cependant de s'arrêter au plaisir comme pendant de la jouissance. Mais c'est le plaisir lui-même, cet en plus de la satisfaction, ce trait d'union à la vie qu'il signifie et à la mort par la sédation qu'il évoque, qui pose la question d'un plus. Le plaisir souhaité ou rejeté est, remarquons-le, le pivot de toute morale.

Il faut donc qu'il y ait un au-delà auquel ouvre le plaisir lui-même. L'au-delà du plaisir s'ouvre par la chute de l'objet qui le donne. Il devient un objet percé qui fait mire, qui met en visée l'autre de l'objet. L'objet commun qui ne fait plus mur est porteur de la relation. Cet au-delà du plaisir, par la médiation de l'objet, permet le surgissement de l'Autre dans sa radicale altérité.

*La chute de l'objet.* C'est cet au-delà du principe de plaisir qui ouvre au don réciproque. Cette ouverture d'un espace inter-personnel se fait par la mutation de l'objet relationnel. L'objet change de statut. Ainsi l'enfant, qui a faim et veut têter, prend le sein. Il le prend comme objet lui appartenant à un point tel qu'il est dans cette position d'appropriation-désappropriation de l'objet sein. Sa mère par son sein à elle, et le plaisir qu'il lui donne, est dans la tentation de se

garder en continuité son enfant à la mamelle. Elle en fait l'enfant-du-sein. C'est, là, où le plaisir en confusion réciproque entraîne le non-discernement.

Chaque tétée pour échapper à la confusion, et plus encore pour ouvrir entre la mère et l'enfant un espace créateur, doit être lieu et moment du sevrage, le moment de la désincarcération du mamelon et de la bouche, le moment où le bout de sein forme le trou d'entre les lèvres et le vide sur la langue. Le sein n'est pas perdu, il demeure par ce qu'il a été et ce qu'il sera. Il entre dans ce qui s'affirme comme une répétition, comme une scansion. Il n'est pas l'objet comblant, il est l'objet par où vient le manque de la bouche. L'objet sein chute comme seul objet de l'imaginaire. Sa chute ouvre l'espace inter-subjectif mère-enfant, fait trou, fait manque en chacun, et ouvre au désir de l'autre.

*L'objet du sacrifice.* Le sein est devenu l'objet commun du sacrifice. Il a disparu dans sa seule fonction de comblement d'un besoin, pour devenir offrande d'une perte en réciprocité. Il est le porteur d'une oraison adressée à ce qui fait tiers en eux et entre eux. La mère et l'enfant se créent et créent le monde au prix d'un sacrifice répété et de la parole qui en naît.

Ce mode relationnel mère-enfant est comme le creuset premier de toute relation où l'un et l'autre ne naissent à eux-mêmes et au monde qu'au prix du sacrifice de l'objet pulsionnel. Chaque relation est ainsi marquée par le sacrifice : celui du regard qui n'est plus accroché au seul imaginaire, celui de la voix qui n'est plus représentante de la seule vibration de la chair du locuteur. Chaque acte de création s'appuie sur l'offrande d'un objet sacrifié ouvrant à la présence du tiers et par là à la reconnaissance d'un Autre, radicalement autre, inaliénable. Cet Autre qui, ainsi, ne peut être englobé dans ce mouvement de création sans cesse renouvelé, se révèle dans son altérité, témoin de l'irréductible réel, de la vie donnée.

*Le sacrifice pervers.* La création de chacun a besoin d'un autre. Il n'y a pas de vie de l'un sans reconnaissance de la vie de l'autre, comme semblable et radicalement différente.

Si l'on cède à la poussée de la négation de l'autre comme autre, allant jusqu'à annuler la coupure, la dimension sacrificielle n'en est pas pour autant annulée. L'autre est mis à la place de l'objet rela-

tionnel, il devient l'objet sacrificable à la satisfaction pulsionnelle. Il n'y a plus d'entre deux et d'objet commun. Dans l'exemple mère-enfant, pour la mère toute-puissante, l'enfant vient en place du sein. Ce n'est plus le sein qui nourrit jusqu'au sacrifice, c'est l'enfant qu'on nourrit et qu'on sacrifie à soi-même.

Ce n'est pas pour autant le sacrifice d'Abraham suscité par la demande d'un Autre, d'une instance tierce et créatrice et qui signifie justement l'arrêt des sacrifices d'enfants, des sacrifices humains. L'enfant sacrifié dans l'inceste ne l'est que pour celui qui le possède, en nourriture narcissique. Ce n'est plus là, valeur de sacrifice qui, lui, réfère toujours à l'instance communautaire tierce et ouvre à la différence et à la parole. Ce n'est plus là, transmutation de l'objet, c'est sa destruction par assimilation.

*L'unique en place de l'un.* Lorsque, entre deux, le sacrifice apparent n'est pas en reconnaissance d'un tiers, l'autre de la relation purement duelle est sacrifié mensongèrement, détruit au profit de celui qui se veut l'unique. Car toute création pose le problème de l'un. L'un ne se décide pas, l'un n'est pas dans le désert sans autre. L'un est la résultante, le renvoi au point fixe du même foyer, des traits qui chez les autres font marque pour lui. L'un naît de la multiplicité des rencontres créatrices avec les autres. Il n'y a pas d'un sans autres. L'inceste ne revendique pas l'un, il revendique l'unique imaginaire, le possesseur esseulé de la vie.

*Le futur totalitaire.* L'incestueux, possesseur de la vie pleine, ne tient la vie que de lui-même. Si la vie n'est pas un don, il ne l'a pas reçue, pas plus qu'il ne l'a donnée. L'incestueux est donc hors génération, la génération marquant la scansion d'un don répété. Il se place hors origine dont la génération marque la voie. Il est hors le passé, tourné uniquement vers un ordre nouveau. Il est l'Avenir. Le temps est réduit à maintenant, tourné sur l'avenir. La vie est sa vie qu'il diffuse (ou qu'il authentifie comme sienne) à ceux-là mêmes qui peuvent en être les dignes porteurs. La vie n'est plus donnée, elle est perfusée dans ceux qui peuvent être mêmes et délimitée à cette seule masse-là. Ceux qui ne sont pas moi ne peuvent être.

## 2. Le génocide

*Le génocide et l'homicide.* Le génocide cherche souvent sa définition en rapport avec l'homicide. Ce serait pour des groupes entiers d'humains ce qu'est l'homicide pour un individu isolé : le refus à l'existence. Cette définition trop limitative ne permettrait de qualifier le génocide que de crime contre des humains et non de crime contre l'humanité.

*L'annulation dans la génération.* Le génocide est non seulement caractérisé par la destruction, l'homicide de chacun des membres d'un groupe auquel est refusé le droit à l'existence, mais aussi l'anéantissement de tout un peuple ou groupe ethnique ou confessionnel par exemple, au présent et à l'avenir, et donc l'annulation de sa capacité de générer. Le génocide veut rendre la transmission de la vie impossible au niveau de ce groupe visé. Les nazis l'ont affirmé clairement en ce qui concernait le peuple juif dans la recherche de la Solution finale. Plus près de nous dans le temps, la purification ethnique dans le conflit de l'ex-Yougoslavie touche de même les enfants et la capacité des femmes à procréer. La possibilité de transmettre la vie est annulée par le viol des femmes qui devront se faire avorter en cas de fécondation ou qui ne pourront mettre au monde que des enfants qui ne seront plus reconnaissables comme membres de leur groupe. Dans tout génocide il y a volonté de destruction de la génération.

### *Les conditions préalables au génocide*

Un génocide, dans son ampleur, se prépare. Il lui faut des conditions d'élaboration puis d'application.

*Le père tout-puissant.* La préparation se révèle par la survenue d'un homme providentiel au service d'une idéologie — et servi par elle — représentée comme énergie vitale. Il se présente comme le tout-puissant, celui qui incarne à lui seul toutes les vertus d'un groupe, et qui par là est reconnaissable par le groupe tout entier dans une pseudo-fonction paternelle. Staline n'était-il pas « le petit père des peuples » ?

Cette fonction de père n'est pas une fonction de mise au monde des fils du peuple. C'est leur assimilation dans le monde du père. Que ceux qui me ressemblent, s'assemblent en moi. Dès le surgissement

de ce père-là, la relation ne peut être que duelle : lui et les autres en miroir sans le tiers de la coupure. La relation est au néant. Le *führer* est tout et tous, et chacun ne peut et ne doit se reconnaître qu'en lui. Dès l'apparition du guide suprême, il n'y a plus d'autre. Il est possesseur de la vie, et chacun n'est que reproduction du même.

Les conditions de l'inceste se retrouvent, là, manifestes. Le parent qui est la vie, la possède et ne la donne pas : il la révèle comme toujours sienne au corps de ses enfants auxquels il demande de se sacrifier pour lui. Le même sang coule dans leurs veines, comme la même idéologie dans les têtes confondues.

*La parenté imaginaire.* Le chef suprême reconnaît en chacun les traits d'une même race ou l'attribution des marques idéologiques. On pourrait dire que traits ou marques viennent en place de caractères familiaux. Dans l'inceste en effet ce qui marque imaginairement le lien de parenté des enfants à leurs parents, ce sont les seuls traits de ressemblance. Mon fils n'est mon fils que parce qu'il a ma taille, mes yeux, ma forme d'intelligence et la considération que j'ai des femmes, par exemple. L'hitlérisme avait fait des traits aryens cette sorte d'appartenance imaginaire au groupe dans une filiation où il n'y a que du semblable. Le génocide commence par la mise en confusion des êtres au niveau de tout un peuple devenant par là mortifère.

Ce qui anime cette masse c'est d'être reconnue et elle seule comme digne d'être humaine. L'autre qui ne veut ou ne peut être pris dans cette reconnaissance est donc en risque d'élimination, car, comme dans l'inceste, il n'y a pas d'autre.

*L'annulation première.* Toute élimination de l'étranger commence par une annulation, en tant qu'individu, des membres du groupe dominant. Il n'y a pas de génocide sans cette figuration de masse incestueuse.

Cette reconnaissance de chacun comme sien par le père tout-puissant est promesse pour le peuple de félicité suprême. Ce n'est pas une félicité immédiate. Il va falloir passer par un long chemin d'effort et même de souffrance purificatrice.

*La négation de l'origine.* Seul l'avenir est en cause au nom d'un passé mort. Comme dans l'inceste il n'y a pas de passé : les êtres antérieurs étaient dans le chaos ou l'obscurantisme et tout commence

avec celui qui est Tout. Il ne vient pas comme un nouveau messie accomplir les Ecritures, il est créateur d'un ordre nouveau. Et dès lors, quoi qu'il prétende (« j'ai fait le don de ma personne à la France », Pétain), s'il y a la mort omniprésente il n'y a plus de sacrifice possible de sa personne pour une alliance inepte avec le rien antérieur. Avant lui il n'y a qu'un immense gommage. La voie de l'origine commune des hommes est fermée. L'inceste nie l'origine. Les commencements, sans lien avec l'Origine, et le surgissement du Chef font tout un. Tout naît avec lui et tout s'étale avec lui dans un avenir indéfini. Hitler faisait un pari de quasi-éternité quand il promettait à son peuple mille ans de félicité. Toutes les dictatures tablent sur un avenir meilleur dédié à leur gloire reflétée dans les mille éclats de leurs sujets-miroirs.

*La promesse.* La question implicite est posée : qu'est-il promis à ces êtres incestés ? La permission d'accéder à ce que recherche tout homme ? La félicité du plaisir paraîtrait la réponse la plus simple. Pourtant, contrairement à ce que l'on pourrait croire, le plaisir lors des gestes incestueux n'est que peu revendiqué par les auteurs et presque toujours nié par les victimes. Il n'est pas nécessaire pour arriver au trivial d'avoir un guide. Si le plaisir n'a pas d'au-delà, c'est au fond narcissique de chacun qu'il se cherche et se trouve parfois.

*Un tout autre du plaisir.* Ce qui va être contenu dans la promesse voilée de mystère du Guide suprême, c'est un tout-autre du plaisir, comme dans l'inceste, comme dans ce qui se laisse deviner de l'avenir entrebaillé par le pervers. C'est ce qui est promis par tout pervers à sa victime partenaire pour l'appâter. « Moi seul te ferai accéder à ce que tu as perdu, moi seul peux t'ouvrir la voie de l'inconnaissable ».

*La jouissance.* Il s'agit d'autre chose, littéralement, de trouver la Chose, « *das Ding* » que seul celui qui sait par nature, peut révéler au même, à l'élus. C'est l'ineffable du tout du besoin et de l'univers où l'être se dilue. Les témoignages abondent sur cet état d'absence de soi, d'autre monde dans lequel se perd l'enfant lors des gestes incestueux. Cet état hors plaisir verrouillant l'altérité, place celui qui en est l'objet hors de tout autre et hors de lui, hors de toute atteinte de la chair et de l'esprit dans cet état de Jouissance, de satisfaction absolue où l'être fond, disparaît dans cette plénitude idéologique et communautaire.

*Le destin commun.* Cet état d'absence hors de soi, hors des sensations, hors de la souffrance, lors de la réduction à l'objet sacrifié et détruit pour la satisfaction des pulsions totalitaires du chef, est celui de la victime qui s'ignore comme de celle qui se sait confrontée à l'inéluctable. Le peuple des élus ignorant de sa véritable destinée rejoint, dans cette annulation d'être, celui des condamnés, des sacrifiés pliant sous le poids du destin qui sourd. Les uns et les autres sont dans cette paralysie, cet aveuglement et cette surdité qui annulent la moindre velléité d'actes de libération, la moindre manifestation d'être de parole. Beaucoup d'enfants abusés assistent impuissants à ce qui leur arrive, réfugiés dans un lieu muet en eux-mêmes. La première des violences de l'emprise est ce vidage d'être, soudain ou insidieux, cette annulation de ce qui parle au corps de l'homme.

*La passivité.* Souvent ce reproche est fait aux enfants naufragés de l'inceste : comment n'ont-ils pas résisté, alors qu'aux yeux de l'observateur ils en avaient les moyens. Ce doute est proche du procès de complicité. C'est ce même procès que l'on a voulu faire aux victimes des camps de déportation, allant jusqu'à évoquer une complicité passive ou on ne sait trop quel goût culturel du sacrifice.

*L'ignorance.* Enfin on a cru que la grande responsable était l'ignorance, sans se rendre compte que cette obscurité vide devenait envahissante dès la prise dans cette fascination du néant. Tout se passe toujours dans des atmosphères de *nuite et brouillard*. Le *brouillard* c'est ce qui voile parfois de façon permanente les dessins des enfants abusés.

Ainsi Ondine, enfant de cinq ans et demi, abusée sexuellement par son père, commente les dessins qu'elle fait dans les suites de l'agression :

- le 1/11/92 : « Il y avait un orage, la maison s'est fait toucher par un éclair et s'est mise en feu ... Il y avait du brouillard ... Le papa et le bébé, il fait beaucoup de brouillard ... Il y avait un gros monstre qui écrasait la fleur. Les personnages étaient morts. Le monstre a tué la fleur. Le papa, il était mort aussi. Il y avait du brouillard » ;
- le 7/11/92 : « Il y a du brouillard, on voit plus rien. Papa, maman, je me suis perdue. Papa, maman, je me suis perdue. »

Si cette période ne fait pas sens pour ceux qui la vivent, il n'y a, hélas, pas de préparation à vivre de telles situations. Et, à l'expérience de la prévention des abus sexuels, on se doit de constater que le recours à la seule connaissance n'est que de peu de secours devant de tels agissements qui touchent chacun au plus profond de soi, dans cet avant mythique de l'engagement sur le chemin de la vie, dans cette zone d'ombre d'un choix souvent implicitement remis en cause.

*La confusion.* Tout alors est prêt pour le génocide : le groupe destructeur et le peuple à détruire. C'est l'indispensable à toute construction totalitaire — où les êtres s'annulent dans le tout — et pas seulement le nécessaire pour mener à terme l'action meurtrière. Le groupe des acteurs agissant sur la scène, promis à une jouissance mensongère, est la figuration, comme en positif, de l'annulation des êtres du groupe à éliminer. Il est comme le contre-champ du sacrifice pervers exigé des membres du groupe exterminé. Il est le visible du non représenté. Il est l'apparat spectaculaire et mensonger qui trouve son véritable sens dans l'obscur réalité de l'extermination.

*Le sacrifice mensonger.* La perversion en son fond est le mensonge sur le sacrifice. Non seulement parce que tous les acteurs de l'acte y seront conduits quelle que soit leur position initiale, mais du fait même du contresens sur la fonction sacrificielle. Le sacrifice est l'offrande à un tiers, qui peut être le dieu du monothéisme, d'un bien commun à l'un et à l'autre qui ouvre à la relation. Là, si dès les commencements du régime il n'y a pas d'Autre, il n'y a pas de tiers, et règne la seule confusion mortifère dont l'élimination progressive est la règle. La Shoah est l'annulation de qui n'est pas l'unique et l'élimination de tout autre dans l'affirmation qu'il n'y a pas de Tiers. C'est bien cette instance tierce qui est rivale.

*La victoire de la mort.* C'est alors que se révèle la dissociation du rapport vie/mort. La vie, qui n'est plus révélée par le sacrifice qui fixe les règles du don, disparaît et ne reste affirmée que par le mensonge du discours de la toute-puissance. La mort est seule et amalgame les êtres. C'est la mort violente qui, en fait de jouissance, les attend tous dans cette réduction de masse. Dans le totalitarisme, la cohérence logique interne est impitoyable. La poussée incestueuse entraîne à l'annulation de l'homme dans son humanité.





## L'ÉCRITURE DE L'ANGE EXTERMINATEUR

« En ce temps-là les hommes chercheront la mort, et ils ne la pourront trouver; ils souhaiteront de mourir, et la mort s'enfuira d'eux »

(SAINT JEAN, *Apocalypse IX*, 6).

Dans le récit biblique, la puissance créatrice est confrontée à des forces démoniaques, destructrices et exterminatrices, dès les premiers chapitres de la Genèse. La tentation démoniaque (Bien et Mal, Vie et Connaissance) et la presque extermination du genre humain nouveau-né sont quelques épisodes fondateurs de ce récit biblique. Cette polarité dynamique puise son efficacité ultérieure du fait que la création n'est jamais définitive ni la destruction totale. La cosmogonie biblique décrit la création de l'homme comme la réalisation d'un objet-double du Créateur (*Genèse*, I, 26, « Il dit ensuite : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance »). Nous reviendrons plus loin sur la signification du double et du dédoublement dans les processus de création littéraire.

Dire que la création littéraire est le fait de l'homme n'enlève rien au mystère de l'écriture et des contenus de pensée ainsi reproduits. Depuis l'invention de l'écriture, que Jean Bottéro (1987) situe en Mésopotamie vers la fin du IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, les textes littéraires profanes (relatifs au commerce et à la vie quotidienne) ont côtoyé d'autres textes dont le caractère sacré relève de leur contenu mythique, scientifique, religieux ou poétique. L'écriture, comme les rêves ou le mythe, renferme des sens latents qui suscitent notre intérêt. Comme le rêve ou le symptôme, le texte écrit a une racine inconsciente. Le corps de l'œuvre, pour reprendre la formule de Didier Anzieu (1981), est le fait de son auteur. L'inscription sur un support matériel est la condition première de l'écriture (ainsi, l'argile pour l'écriture cunéiforme). Un dédoublement s'insinue dès maintenant qui fait du texte écrit un objet à double appartenance, en tant qu'écrit pour autrui.

Ce qui nous intéresse dans la création littéraire est la fonction de véhicule des pulsions inconscientes individuelles et collectives. Freud

avait été frappé par la force des thèmes représentés dans les œuvres littéraires et avait souligné la valeur de la création poétique dans l'exploration de l'inconscient.

### **Littérature et extermination**

Le témoignage des personnes qui ont traversé l'expérience des camps d'extermination revient fréquemment sur le travail de la mémoire, travail de faire revivre dans sa mémoire les faits quotidiens de l'horreur et de la mort. Les poètes, tel Paul Celan, sont confrontés à l'impossibilité de la poésie, à l'impossibilité du deuil après l'horreur des camps de la mort. « Celui qui marche sur la tête voit le ciel sous lui, comme un abîme », déclara Paul Celan en 1960, lorsqu'il reçut le prix Brühner. Robert Antelme et Primo Levi ont aussi emprunté le chemin de la littérature pour nous faire part de leurs expériences dans les camps. L'écriture, le travail d'écriture devient pour l'artiste la tentative de faire ce deuil. Le récit au plus près des faits a été utilisé par ces auteurs pour travailler les matériaux bruts de leurs expériences, et par là atteindre les autres, ceux qui n'ont pas connu par expérience propre l'atrocité des camps de la mort.

Le travail d'écriture est le travail de la mémoire contre l'oubli, par lequel l'homme se révèle à soi-même. L'écriture est toujours témoignage. L'écriture du témoin n'est pas la seule possible ; elle est, par contre, la seule croyable, même si les faits relatés sont difficilement imaginables. Il existe toujours un travail de réécriture, d'autant plus difficile qu'elle concerne des faits réels. Bruno Bettelheim, autre survivant des camps, écrit : « Ceux qui n'ont pas vécu l'expérience ne sauront jamais, pas vraiment, pas complètement. Le passé appartient aux morts et le survivant ne se reconnaît pas dans les images et les idées qui prétendent le décrire ».

La littérature, comme tous les arts, est un phénomène collectif, transgénérationnel. La guerre de Troie et les aventures d'Ulysse ont été écrites et réécrites par Homère, ses commentateurs et traducteurs, enfin par ses lecteurs et les écrivains qui ont suivi. La littérature s'est avérée depuis ses origines comme le creuset de la pensée collective, lieu de naissance des mythes et rêves des différentes civilisations. Par son caractère transgénérationnel l'écriture constitue l'axe central de l'histoire. C'est la littérature et non la science (« la

science ne pense pas », disait Heidegger) qu'on doit interroger sur la nature de l'homme. Freud l'a indiqué dans ses approches du phénomène artistique : Sophocle, Shakespeare, Léonard de Vinci, l'intéressaient davantage qu'Aristote, Newton ou Galilée. La poésie, la littérature, l'art, se révèlent les moyens les plus efficaces pour penser l'homme.

A la suite de Freud, des critiques littéraires et des psychanalystes français se sont livrés à des analyses des textes littéraires et à l'étude des processus psychiques à l'œuvre dans la création. Charles Mauron fut le premier instigateur d'une critique littéraire psychologique qu'il dénomma « psychocritique ».

Travail de rêve, travail du deuil et travail de création ont été approchés d'un point de vue psychanalytique par différents auteurs (Didier Anzieu, Michel de M'Uzan, Jean Guillaumin).

Dans son ouvrage sur la création artistique, Didier Anzieu (1981) décrit cinq phases du travail créateur, dont la phase de « saisissement créateur » a une importance particulière pour éclairer notre travail. La saisie d'un représentant psychique inconscient est pour Anzieu « souvent figuré par la rencontre avec le double, ou avec un fantôme, par l'avertissement mystérieux d'un rêve ». Pour sa part, André Green (1992) souligne le rôle des couples dans la création littéraire où l'identification (et la désidentification) de l'auteur, mais aussi du lecteur (l'auteur aussi est un lecteur), est à la base des processus de création. Ainsi, Dostoïevski dans *Le double*, dit-il, « nous décrit non le deuil de l'objet perdu, mais la persécution par le double qui, par sa possessivité intrusive, remplace, double, le sujet par tout ... » (Green, 1992).

Anne Clancier, se plaçant du côté du lecteur psychanalyste, a proposé le concept de *contre-texte* en 1976. Elle développe cette notion de contre-texte par analogie avec le contre-transfert de la situation analytique<sup>1</sup>. Cette façon de procéder permet la lecture du texte comme un *récit ouvert*, vivant. Le lecteur (analyste), confronté au *texte en présence*, entre en résonance avec la charge émotionnelle in-

---

<sup>1</sup> La notion de contre-texte a été introduite par Anne Clancier en 1976 au Colloque de Cerisy sur Boris Vian.

consciente du texte, ce qui lui permet de déceler des traces de l'inconscient de l'auteur (ses pulsions et défenses).

Nous nous sommes inspirés de ces différentes méthodes pour conduire notre analyse. Nous avons choisi un ouvrage d'Ernesto Sabato (*Abaddon, el exterminador*) traduit en français avec le titre *L'Ange des ténèbres*, parce qu'il illustre le problème du mal et la position de l'écrivain par rapport à ce problème.

Ernesto Sabato a été nommé président de la Commission Nationale chargée d'enquêter sur la disparition de personnes et sur la torture pratiquées pendant le régime militaire en Argentine, dont le rapport fut publié en 1985. Ce travail a pour titre *Nunca mas*. Une monographie du Centre d'Etudes et Recherches Sociocritiques de Montpellier, publiée en 1990, est dédiée à Sabato, avec une bibliographie complète de et sur l'auteur.

L'œuvre littéraire d'Ernesto Sabato est composée d'une trilogie (*El tunnel, Sobre heroes y tumbas* et *Abaddon, el exterminador*) et de nombreux essais et articles journalistiques. Les trois romans publiés par Sabato ont été traduits en français et il a reçu le prix du meilleur livre étranger en 1977 pour *L'Ange des ténèbres* (*Abaddon, el exterminador*).

Fiction et réalité sont presque inextricablement liées dans ses romans. L'auteur revient tout au long de son œuvre de fiction, mais aussi dans ses essais, sur les mêmes thèmes et personnages, sur lui-même en tant qu'auteur réel et en tant que personnage de fiction. Quelques événements autobiographiques sont repris à plusieurs reprises par l'auteur : sa naissance marquée par la mort de son frère cadet (dont il portera le prénom), un épisode sadique dans l'enfance (torture d'un oiseau auquel il crève les yeux), sa militance anarchiste à l'adolescence et la « fuite », selon sa propre expression, dans les sciences physiques et mathématiques, la rencontre des surréalistes à Paris et son engagement définitif dans la littérature. D'autre part, l'auteur développe dans ses essais ses idées sur la création artistique et le rôle de la littérature dans le monde actuel. L'osmose entre romans et essais lui permet d'avancer et d'approfondir le travail d'écriture en même temps qu'il donne des clés pour la lecture de son œuvre.

Aborder l'œuvre littéraire de Sabato par ses romans fait l'effet d'être entraîné par un maelström, ou par un tourbillon cosmique, dont le mouvement crescendo amène l'auteur, et le lecteur avec lui, à des moments où le vertige psychologique se déchaîne au contact des contenus de ses récits. Les personnages mis en scène dans ses romans semblent être habités par des forces inconscientes d'une extraordinaire puissance, en même temps que leur caractère profondément humain apparaît dessiné avec des traits remarquables par leur finesse psychologique.

Le protagoniste de son premier roman, le peintre Juan Pablo Castel, a une liaison passionnelle avec Maria Iribarne, jeune épouse d'un vieillard aveugle. La rencontre fugace devant le tableau qu'il a peint, une « Maternité », va déclencher le délire qui le conduit au crime passionnel et à la « confession » après-coup de son acte.

Dans son deuxième roman on assiste à une exacerbation de ces thèmes. Alejandra entretient une relation incestueuse avec son père, Fernando Vidal, lequel est le centre d'une vaste persécution de la part de la « secte » diabolique des aveugles. Père et fille vont être entraînés à l'issue fatale du suicide par le feu. Le délire et le crime passionnel agitent les protagonistes de ces romans. Sabato reconnaît par ailleurs dans ses essais que « la tâche centrale du roman aujourd'hui c'est la réflexion sur l'homme, ce qui équivaut à dire sur le Mal ».

Dans son dernier roman (*l'Ange des ténèbres*) les « manifestations du mal » sont développées dans la folie et le délire halluciné de Barragan, l'inceste entre le frère et la sœur (Nacho et Agustina) et la torture de Marcelo. La question du Mal trouve son expression la plus accomplie dans les thèmes de dédoublement, avec la mise en abîme de l'auteur et de ses personnages en proie au nihilisme existentiel. Dans le dédoublement se produit la scission de l'individu en un couple persécuteur-persecuté, où la haine destructrice du persécuteur, comme dans le viol, l'inceste ou la torture, redouble d'intensité face à la faiblesse et l'impuissance de la victime.

*L'Ange des ténèbres* est le roman des dédoublements, récit spéculaire, où auteur et personnages sont entraînés par les mêmes forces eschatologiques. Dans cette œuvre, Sabato introduit dès la première page un personnage qui porte son nom, jumeau littéraire qui prend

corps dans l'abîme de l'acte créateur de l'écriture. A travers son double le poète, tel Orphée, a accès au monde souterrain, ténébreux de l'être. La rencontre avec cet *autre* entraîne l'émergence de matériaux inconscients, souvenirs traumatiques refoulés.

D'autres personnages de *l'Ange des ténèbres* sont investis de ce pouvoir révélateur. Les rencontres avec un personnage qui est nommé par une initiale, « R », ont lieu dans la *solitude*, dans les *ténèbres*. C'est lui, R, qui va *forcer* Sabato à écrire et à abandonner sa carrière scientifique. C'est lui qui l'a toujours fasciné depuis l'enfance, c'est lui qui le pousse à la violence sadique. La rencontre avec ce double littéraire, cet autre soi-même, préfigure l'acte créateur à la faveur du retour du refoulé et du travail de sublimation.

La création littéraire accomplit enfin un travail d'intégration des forces antagonistes en jeu lors du processus créateur. L'intégration dans l'œuvre d'art de la « représentation du processus créateur correspond à une propriété de l'appareil psychique qui est de se donner des représentations de son propre fonctionnement » (Anzieu, 1981). Dans le roman *l'Ange des ténèbres*, Sabato-personnage réfléchit sur la mission de l'art, de la littérature, qui est de « révéler les mystères ultimes de la condition humaine ». Ainsi le roman, comme les rêves ou le mythe, est une ontophanie, c'est à dire une révélation de la réalité *tout entière*. Et il ajoute : « pas seulement l'extérieur, mais l'intérieur aussi. Pas seulement le rationnel mais l'irrationnel », pour conclure : « en fin de compte, tout art est individuel parce qu'il est la vision d'une réalité à travers un esprit qui, lui, est unique ». Par son caractère intégrateur, l'œuvre d'art offre une voie de rédemption à l'homme. Sabato a développé cette idée dans ses romans et essais. Pour lui, « le grand roman ne concerne pas seulement la connaissance de l'homme mais son salut (car) cette tâche, loin d'être un luxe pour des individus indifférents aux souffrances des classes et des peuples misérables, est une clé pour le rachat de l'homme déchiré par la sinistre structure des Temps Modernes ».

Le caractère rédempteur de l'œuvre d'art est pour Sabato la raison de l'écriture. L'écrivain se fait écriture et est fait par l'écriture. Pour Sabato « ECRIRE, c'est simplement ETRE ».

## **Bibliographie**

ANZIEU D., *Le corps de l'œuvre*, Paris, Gallimard, 1981.

BOTTÉRO J., *Mésopotamie*, Paris, Gallimard, 1987.

CLANCIER A., Qu'est ce qui fait courir Boris Vian, *Colloque de Cerisy sur Boris Vian*, 1976, Ed. 10/18, Paris, 1977.

CLANCIER A., Méthodologie des approches psychanalytiques de la littérature, *Colloque de Toulouse*, 1988.

GREEN A., « Le double et l'absent », *La déliaison*, Paris, Les belles lettres, 1992.

GUILLAUMIN J., « Le travail du rêve comme deuil des objets de la veille », *Revue Française de Psychiatrie*, XLV, 1981, pp. 163-185.

DE M'UZAN M., *De l'art à la mort*, Paris, Gallimard, 1977.

SABATO E., *Alejandra*, Paris, Edition du Seuil, 1967.

SABATO E., *L'Ange des ténèbres*, Paris, Edition du Seuil, 1976.

SABATO E., *Le Tunnel*, Paris, Edition du Seuil, 1978.





## POSTFACE HISTORIQUE D'UN COLLOQUE

Le Centre de psychanalyse Evelyne et Jean Kestemberg, et l'Association de santé mentale du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris dont il dépend, avait organisé, il y a trois ans, des séances d'études centrées plus particulièrement sur des réflexions psychanalytiques à propos des conséquences psychiques des génocides chez les survivants et chez les enfants des victimes.

Nous avons voulu élargir notre perspective de compréhension, nos questionnements, notre engagement dans le refus de voir s'éteindre, dans un relativisme dit historique, les exterminations des Juifs, des Arméniens, des Cambodgiens, en faisant appel à des examens personnalisés, circonstanciés, d'histoire, de polémologie, de littérature, de droit public, de psychiatrie, de psychanalyse et de témoignages de victimes qui ont pu échapper au massacre.

Le titre choisi pour le Colloque qui a eu lieu au Centre international culturel de Cerisy-la-Salle en septembre 1993, *Des origines et des conséquences des processus d'extermination*, doit donc se justifier.

A l'époque où nous avons conçu ces rencontres, la guerre en ex-Yougoslavie n'existait pas encore ni le génocide au Rwanda. Or, elle nous concerne tous aujourd'hui.

\*

Nous avons pensé que, bien qu'il se soit agi effectivement d'extermination (des contre-révolutionnaires) dans les régimes soviétiques (staliniens) et de marxisme appliqué, il faudrait consacrer un colloque à soi seul pour ce totalitarisme meurtrier et repenser l'aventure du nihilisme qui est au fond de toute pensée et de toute action de l'extermination.

La destruction méthodique est de l'ordre de l'extermination :

- extermination de l'homme
- extermination d'une civilisation
- extermination de la mémoire
- extermination comme finalité (la solution finale).

Si le Juif, l'Arménien, le Cambodgien, le Tutsi, le contre-révolutionnaire sont "exterminables", ils le sont dans leur chair, leur famille, leur origine, leur civilisation, leur devenir.

\*

Dans « l'Ame de Napoléon », Léon Bloy écrit : « Pour qui voit dans l'Absolu, la guerre n'a de sens que si elle est exterminatrice et l'avenir très prochain nous le montrera. »

Dans *Clio*, Charles Péguy écrit aussi : « La mémoire et l'histoire forment un angle droit. L'histoire est parallèle à l'événement, la mémoire est centrale et axiale.

L'histoire glisse pour ainsi dire sur une rainure longitudinale le long de l'événement; l'histoire glisse parallèlement à l'événement. La mémoire est perpendiculaire. La mémoire s'effondre et plonge et sonde dans l'événement.

L'histoire est toujours des grandes manœuvres, la mémoire toujours de la guerre. »

Nous devons donc faire cette guerre de la mémoire individuelle, collective, naïve et savante.

Je suis de ceux qui pensent que l'histoire n'a pas de sens, car elle ne contient pas ses propres bouleversements. Mais la mémoire est « sens ». L'histoire ne peut pas nous juger, mais nous avons à juger l'histoire.

L'histoire a toujours besoin d'un tiers mémorieux.

L'extermination ne peut faire partie de l'histoire, qu'à la seule condition qu'il y ait une « mémoire ». Les survivants des exterminés n'ont pas à être les « continueurs » d'un malheur éthique.

La mémoire est aussi du futur. « Qui se souvient du génocide arménien ? » disait Hitler au moment d'écrire *Mein Kampf*.

Le XX<sup>e</sup> siècle a été le siècle de la guerre qui se referme sur l'extermination. On peut détruire un homme, mais peut-on « l'effacer » ? On le peut, si on l'extermine — hors de toutes fins. Dans l'extermination comme conduite appliquée, il y a d'abord tuer la mémoire. L'inhumanité de l'homme devient ici absolue et radicale.

La toute-puissance génocidaire comme système méthodique d'anéantissement automatique relève d'un programme d'euthanasie

avec des méthodes rationnelles fondées sur des techniques modernes.

Alors, il nous faut inventer pour l'homme de nouveaux droits. L'expérience de l'universalité doit se transformer, voire muter. Elle ne peut plus être celle issue de la révolution française.

Il existe dans l'esprit des hommes une utopie supra-historique ; si elle ne se distribue plus en art et en religion, elle conduit à un « réel » d'extermination car, alors, aucun protocole, aucune liturgie, aucun cérémonial tragique ne peuvent nous rendre solidaires les uns des autres.

Le néant peut alors déshabiter la mémoire.

\*

Reste l'émotion des survivants. C'est l'originaire même et le refus des accusations et des auto-dénonciations. Il n'y a rien de pire pour notre « santé », privée et publique, que la haine de soi par destruction de soi.

La mémoire est verticale, transhistorique. Il faut sans cesse vivre et penser l'immanence historique dans la transcendance mémorielle.

#### **Note de la Rédaction**

En plus de la plupart des communications du colloque de Cerisy, nous publions des contributions de Gérard Adam, Luc de Heusch, Alain Finkielkraut, Pierre Mertens, Jean-Philippe Schreiber, Maxime Steinberg, et des dessins de Haïm Kaliski.



---

## SIGNATURES

**Gérard ADAM** est médecin militaire. Casque bleu en Bosnie (avril-août 1994), dont l'expérience est relatée dans *La Chronique de Šantići* (1995). Prix NCR de la vocation littéraire pour *L'Arbre blanc dans la forêt noire* (1988). Auteur de romans édités chez Luce Wilquin, *La Lumière de l'Archange* (1988); *Mama-la-mort et monsieur X* (1994) et de nouvelles, *Le Mess des officiers* (1991), *La Route éclaire sur la Bosnie* (1995).

**Janine ALTOUNIAN** est germaniste, co-traductrice de Freud depuis 1970, responsable de l'harmonisation dans l'équipe éditoriale des *Œuvres complètes de Freud/Psychanalyse* aux Presses universitaires de France. Elle a publié des travaux sur la langue de Freud. Née à Paris de parents arméniens, rescapés du génocide de 1915, elle a travaillé sur la « traduction », dans le psychisme, d'un trauma collectif chez les descendants de survivants, « *Ouvrez-moi seulement les chemins de l'Arménie* », *Un génocide aux déserts de l'inconscient*, Belles Lettres, coll. Confluents psychanalytiques, Paris, 1990.

**Jacques ASCHER** est médecin attaché au Service d'hémo-oncologie clinique du Centre hospitalo-universitaire de Lille, psychanalyste (Société psychanalytique de Paris), membre de l'Association internationale de l'histoire de la psychanalyse.

**Jean BOLLACK.** Né à Strasbourg en 1923; études de lettres classiques et de philosophie à Bâle et à Paris. Professeur de grec à Lille depuis 1955, y crée le Centre de recherche philologique de l'Université de Lille III, axé sur un programme d'herméneutique critique. Publications dans le domaine de la littérature, surtout grecque (commentaires d'Empédocle et des Tragiques) et de la théorie littéraire.

**Jean-Michel CHAUMONT,** Docteur en philosophie (UCL) et en sociologie (EHESS). Enseigne la philosophie politique et l'épistémologie à l'Université de Louvain et aux Facultés universitaires Saint-Louis. Auteur de *Autour d'Auschwitz*, Presses de l'Académie royale de Belgique, 1991. Prépare un ouvrage sur la singularité de la Shoah.

**Anne CLANCIER,** psychiatre, psychanalyste, membre de la Société psychanalytique de Paris et de l'Association internationale de psychanalyse, membre de l'Association internationale des critiques littéraires. Auteur de *Psychanalyse et critique littéraire*, Privat, Toulouse, 1973; *Le paradoxe de Winnicott*, en collaboration avec Jeannine Kalmanovitch, Payot, Paris, 1984; *Raymond Queneau et la psychanalyse*, Ed. du Limon, Paris, 1994.

**Liliane DALIGAND**, maître de conférences de médecine légale à l'Université de Lyon I, psychiatre à l'hôpital Edouard Herriot, expert près la cour d'appel de Lyon, elle est auteur avec D. Gonin de *Violence et victimes*, Méditations, Lyon, 1993; a participé à diverses publications (*De la dette au don*, M. Vaillant éd., ESF, Paris, 1994; *Médecine légale clinique, médecine et violences*, M. Debout et M. Durigon éd., Ellipses, Paris, 1994) et a dirigé un ouvrage collectif, *Inceste et traumatisme*, PUF, Paris, 1995.

**Luc DE HEUSCH**. Professeur émérite à l'ULB, où il enseigna l'anthropologie sociale et culturelle de 1955 à 1992, il s'intéresse à diverses reprises au Rwanda, notamment dans *Le Rwanda et la civilisation interlacustre. Etudes d'anthropologie historique et structurale* (Editions de l'Université de Bruxelles, 1966), et *Rois nés d'un cœur de vache* (Editions Gallimard, Paris, 1982). Il est aussi l'auteur d'un film intitulé *Ruanda : tableau d'une féodalité pastorale*, 1955.

**Alain FINKIELKRAUT**. Ecrivain. Auteur du *Juif imaginaire*, Seuil, (1980), 1983; *L'Avenir d'une négation : réflexion sur la question du génocide*, Seuil, 1982; *La Sagesse et l'amour*, Gallimard, 1984; *La Défaite de la pensée*, Gallimard, 1987; *La Mémoire vaine*, Gallimard, 1989; *Le Mécontemporain. Sur Charles Péguy*, Gallimard, 1992; *Comment peut-on être Croate ?*, Gallimard, 1992. Directeur de la revue *Le Messenger européen*.

**Yolanda GAMPEL** est docteur en psychologie. Enseigne à l'Université de Tel-Aviv (Département de psychologie). A publié de nombreuses études psychanalytiques en Israël, Espagne, Angleterre, Paris, Stuttgart, Berne, Metz et New York. Membre de l'Association internationale de psychanalyse. Ancien président de l'Association psychanalytique d'Israël. Co-directeur du « Jerome Riker International Study of Organized Persecution of Children » à Sands Point, New York.

**Antonio GARCIA**, né à Guadix (Espagne), est psychiatre et psychanalyste.

**Jean GILLIBERT** est psychiatre, ex-médecin des hôpitaux psychiatriques, psychanalyste, ancien président de la Société psychanalytique de Paris. A écrit de nombreux ouvrages sur la folie et les psychoses. Directeur du Centre de psychanalyse Evelyne et Jean Kestemberg, a organisé, à ce titre, le colloque de Cerisy-la-Salle.

**Daniel GONIN**, psychanalyste, ancien médecin des prisons de Lyon, a publié *Psychothérapie de groupe prison du délinquant adulte en milieu pénitentiaire*, Masson, Paris, 1967, et *La Santé incarcérée*, L'Archipel, Paris, 1991. Criminologue et expert près la cour d'appel de Lyon, il est co-auteur avec L. Daligand de *Violence et victimes*, Méditations, Lyon, 1993.

**Daniel HERMANT**. Directeur de l'Institut français de polémologie de 1986 à 1994. Directeur de la revue *Cultures et conflits*, Ed. l'Harmattan. A publié de nombreux articles sur la violence politique, le terrorisme et les conflits. A dirigé avec Didier Bigo *Approches polémologiques*, FEDN, 1991, 558 p.

**Chaim KALISKI**. Né en 1929 à Etterbeek. Parents immigrés de Pologne. La famille connut l'exode en France en 1940. Le père est déporté et ne reviendra pas; ses frère et sœur, René (le dramaturge) et Sarah (artiste peintre), furent placés dans des familles d'accueil; Haïm et sa mère seront cachés dans une annexe, comme Anne Frank, jusqu'à la libération de Bruxelles, le 3 septembre 1944. En 1989, il commence une série de dessins, dont une partie est publiée dans ce volume. Plusieurs de ses œuvres se trouvent au Musée Juif de Belgique.

**Bianca LECHEVALIER**, née Haïm à Istamboul, est ancienne chef de clinique de neuropsychiatrie à la Faculté de médecine de Paris. Psychanalyste, membre de la SPP. Chargée de cours en psychopathologie à l'Université de Caen. A publié dans le *Journal de la psychanalyse de l'enfant*, et sur la problématique du contre-transfert dans la *Revue française de psychanalyse de l'enfant*. Depuis 1988, sa recherche porte sur la répercussion dans les cures psychanalytiques des conséquences de la Shoah.

**Pierre MERTENS**. Né à Bruxelles en 1939. Juriste de formation. Ex-titulaire de la chaire de « Protection international des droits de l'homme ». Observateur judiciaire dans divers « points chauds » du monde. Auteurs d'ouvrages sur la Convention européenne des droits de l'homme et l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité. Comme romancier, a écrit entre autres *L'Inde ou l'Amérique*, Ed. du Seuil, 1969, prix Rossel 1970; *Les bons offices*, Ed. du Seuil, 1974, rééd. au Talus d'approche, préface de Régis Debray, 1994; *Perdre*, Fayard, 1984; *Les éblouissements*, Ed. du Seuil, 1987, prix Médicis; *Les phoques de San Francisco*, Ed. du Seuil, 1991, prix de la nouvelle de l'Académie française, etc.

**Marc NICHANIAN**. Né en 1946 à Paris. Doctorat en philosophie à l'Université de Strasbourg en 1979, *La Question générale du fondement*. Auteur de *Âges et usages de la langue arménienne*, Editions Complexe, 1988. Depuis 1984, dans une suite d'articles, dont « L'empire du sacrifice » (revue *l'Intranquille*, 1992), a tenté de mener à bien une critique des interprétations de la Catastrophe. Ecrivain de langue arménienne, Marc Nichanian a publié à Beyrouth et à Paris trois volumes collectifs sous le titre de *GAM*, Revue de littérature et de critique littéraire. Est aussi traducteur en arménien de Nietzsche et de Walter Benjamin.

**Adolphe NYSENHOLC** est docteur en philosophie et lettres et chargé de cours à l'ULB. Ses enseignements y portent sur le cinéma. Il est l'auteur de *L'Age d'or du comique*, 1979; et *Charles Chaplin ou la légende des images*, Méridiens Klincksieck, Paris, 1987. Il a organisé le premier colloque international Charles Chaplin à Paris (en Sorbonne, 1989). Il a fait paraître de nombreuses études, notamment sur André Delvaux. Auteur dramatique, il a obtenu pour *La Passion du diable*, le grand prix du public à Valenciennes; et pour *Survivre ou la mémoire blanche*, créé par le Théâtre-Poème, le prix Louis Musin.

**Hélène PIRALIAN**, philosophe et psychanalyste, a publié aux Editions L'Harmattan : *Un enfant malade de la mort. Relecture de la paranoïa* (1989) et *Génocide et transmission. Sauver le mort. Sortir du meurtre* (1995).



**Léon POLIAKOV**, directeur honoraire de recherches au CNRS. Né en Russie. La découverte fortuite, en 1945, des archives des SS en France lui permit de se spécialiser dans l'histoire proche et lointaine de l'Allemagne. A publié successivement chez Calmann-Lévy, *Le Bréviaire de la haine*, 1951; *L'Histoire de l'antisémitisme*, 4 vol., 1955-1977; *Le Mythe aryen*, 1971.

**Richard RECHTMAN**, né à Paris, est psychiatre et anthropologue. Responsable du programme de recherche-clinique sur les patients asiatiques au sein de l'Association de santé mentale (Paris 13). Médecin-chef de service au CHS La Verrière. Il a publié des articles sur les conséquences psychopathologiques des traumatismes de guerre chez les Cambodgiens, et sur les rapports entre l'anthropologie et la psychiatrie.

**Maxime STEINBERG**. Docteur en philosophie et lettres. Professeur associé à l'Institut d'études du judaïsme. Auteur de *Extermination, sauvetage et résistance des Juifs de Belgique*, 1979; *Bruxelles-Auschwitz*, Bruxelles, 1980; *L'Etoile et le fusil*, Ed. Vie ouvrière, 4 vol., 1983-1986. Chargé de mission auprès du ministère de l'Education (1994-1995) pour « Barbarie... 50 ans après ».

**Jean-Philippe SCHREIBER** est docteur en philosophie et lettres et chargé de recherches au Fonds national de la recherche scientifique. Il a publié *Politique et religion. Le Consistoire central israélite de Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1995.

**Willy SZAFRAN** est psychiatre et psychanalyste. Professeur ordinaire à la Vrije Universiteit Brussel. Travaux de recherche dans le domaine de la psychanalyse des phénomènes culturels. Parmi les travaux récents, un ouvrage collectif, *Freud et le rire*, sous la direction de W. Szafran et A. Nysenholc, Ed. Métailié, Paris, 1994, et *Un deuil perpétuel*, W. Szafran et Y. Thanassekos, numéro spécial 46 du *Bulletin de la Fondation Auschwitz*, janvier-mars 1995.

**Yannis THANASSEKOS**. Directeur de la Fondation Auschwitz, Centre d'études et de documentation. Responsable de l'antenne belge des Archives de témoignages de l'Université de Yale. Chargé de cours à l'Institut supérieur d'urbanisme. Collaborateur scientifique à l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles. Auteur de nombreuses publications scientifiques relatives à l'histoire et à la mémoire des crimes et génocides nazis. Il a organisé plusieurs colloques, rencontres et congrès internationaux dont « Histoire et mémoire des crimes et génocides nazis », Bruxelles, 1992 et « Rencontre internationale audiovisuelle sur le témoignage des rescapés des camps de concentration et d'extermination nazis », Paris, 1994.

**Jacques VEDRINNE**. Professeur de médecine légale à l'université Claude Bernard de Lyon, psychiatre, co-auteur de *Suicide et conduite suicidaires*, Masson, 1982. Ses fonctions d'expert judiciaire sont à l'origine de nombreuses publications sur les différents aspects de la rencontre expertale, en particulier dans le domaine criminel. Membre du Comité d'organisation du 26<sup>e</sup> Congrès de l'Association française de criminologie consacré au « crime contre l'humanité », 1990.

**Charlotte WARDI.** Docteur ès lettres (Paris), Professeur de littérature comparée à l'Université de Haïfa. Auteur du *Juif dans la littérature française* (Paris, Nizet, 1973), du *Génocide dans la fiction romanesque* (Paris, PUF, 1986) et de nombreux articles.

**Geneviève WELSH,** née à Alger, est psychiatre et psychanalyste. Travaille depuis 1976 dans la psychiatrie publique et, depuis 1984, dans l'Association de santé mentale du XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

**Perel WILGOWICZ.** Membre de la Société psychanalytique de Paris. A dirigé le Centre médico-psycho-pédagogique de l'OSE (œuvre de secours aux enfants) de 1972 à 1994. Responsable de *Lectures, Actualités de la Bibliothèque de la SPP*. A publié *Le Vampirisme. De la Dame Blanche au Golem. Essai sur la pulsion de mort et sur l'irreprésentable*, Meyzieu, Césura Lyon Edition, 1991.

**Josette ZARKA.** Professeur émérite de psychologie de l'Université de Paris X-Nanterre. A exercé dans diverses branches de la psychologie et enseigné dans plusieurs sections de l'UFR de psychologie à l'Université : psychologie sociale, psychologie du travail et psychologie clinique. Thèse sur le conseil et ses paradoxes, travaux de recherches sur l'orientation et le conseil professionnel. Recherches actuelles sur l'identité des survivants de la Shoah.



## CENTRE CULTUREL INTERNATIONAL DE CERISY

• Le Centre Culturel de Cerisy, créé par Anne Heurgon-Desjardins, prolonge, depuis 1952, les **Décades de Pontigny** qui avaient réuni à l'initiative de Paul Desjardins, de 1910 à 1939, autour de thèmes artistiques, littéraires, philosophiques, politiques, sociaux, de nombreuses personnalités qui marquèrent leur époque. Entre autres: Bachelard, Copeau, Curtius, Gide, Groethuysen, Koyré, Malraux, Martin du Gard, Mauriac, Maurois, Saint-Exupéry, Valéry, Wells.

• Il dépend de l'Association des Amis de Pontigny-Cerisy, sans but lucratif, reconnue d'utilité publique en 1972, présidée actuellement par Maurice de Gandillac, et ayant pour but de favoriser les échanges entre artistes, intellectuels et savants de tous pays.

• Dirigé aujourd'hui par Edith Heurgon et Catherine Peyrou, il accueille chaque année, au château de Cerisy la Salle, monument historique, dans la Manche, une **quinzaine de colloques, rencontres et ateliers**. De 1952 à nos jours, ont ainsi été organisés près de deux cents colloques, prolongés par de nombreuses publications.

• Les colloques de Cerisy abordent des domaines et des points de vue d'une grande diversité. Ils étudient aussi bien la culture du passé que les mouvements de pensée et les pratiques artistiques contemporains. En outre, ils ont introduit une formule neuve de réunions organisées **autour et en présence de personnalités** diverses, parmi lesquelles d'abord Martin Heidegger et Arnold Toynbee, puis Henri Atlan, Georges Balandier, Roland Barthes, Yves Bonnefoy, Michel Butor, Cornélius Castoriadis, Georges E. Clancier, Michel Crozier, Jacques Derrida, André Frénaud, Lorand Gaspar, René Girard, Algirdas Greimas, Antony Giddens, Eugène Guillevic, Eugène Ionesco, Edmond Jabès, Emmanuel Lévinas, Jean-François Lyotard, Gabriel Marcel, Edgar Morin, Francis Ponge, Ilya Prigogine, Paul Ricoeur, Alain Robbe-Grillet, Nathalie Sarraute, Léopold Senghor, Claude Simon, Jean Tardieu, René Thom, Alain Touraine, Michel Tournier, Claude Vigée.

• Le public de Cerisy est composé en grande partie d'artistes, de chercheurs, d'enseignants, d'étudiants, mais aussi de toutes personnes désireuses de **participer ou simplement d'assister** à de libres confrontations où plus d'un aspect de la pensée d'aujourd'hui s'élabore. Il compte une forte proportion d'étrangers attirés par la culture française.

• Pour tous renseignements sur les colloques de Cerisy,  
écrire au CCIC, 27 rue de Boulainvilliers, F-75016 PARIS, France.



## PHILOSOPHIE ET SCIENCES A CERISY

### PUBLICATIONS DISPONIBLES

• Alain (Amis d'Alain) • Nouveaux enjeux de l'Anthropologie (autour de Balandier) (L'Harmattan) • Apprentissage et cultures (Karthala) • L'Argumentation (Mardaga) • Les théories de la Complexité (à partir de l'oeuvre d'H. Atlan) (Seuil) • L'Auto-organisation (Seuil) • Roger Bastide ou le réjouissement de l'abîme (L'Harmattan) • Bateson (Seuil) • Le centenaire du Capital (Mouton) • Technologies et symboliques de la Communication (PUG) • L'analyse stratégique (autour de M. Crozier) (Seuil) • La Décision (PUL) • Le Discours utopique (10/18) • Epistémologie et Cognition (Mardaga) • Praxis et Cognition (L'Interdisciplinaire) • Le passage des frontières (autour de Derrida) (Galilée) • Structuration du social et modernité avancée (autour d'A. Giddens) (Presses Universitaires de Laval) • René Girard: violence et vérité (Grasset) • Le parler frais d'Erving Goffman (Minuit) • Individualisme et autobiographie (Univ. de Bruxelles) • Emmanuel Levinas (Cerf) • La faculté de juger (autour de Lyotard) (Minuit) • Mathématiques et Arts (Hermann) • Arguments pour une méthode (autour d'E. Morin) (Seuil) • Le mythe et le mythique (Albin Michel) • Nietzsche (10/18) • Perspectives Systémiques (L'interdisciplinaire) • Le plaisir de parler (Minuit) • Karl Popper (Aubier-Montaigne) • Temps et devenir (autour de Prigogine) (Patino) • Positions de la sophistique (Vrin) • Prendre place: espace public et culture dramatique (Recherches) • Psychiatrie et existence (Millon) • L'avenir de la Recherche Opérationnelle (Hommes et techniques) • La Sexualité (Plon) • Paul Ricoeur (CERF) • Les Rythmes (L'Harmattan) • Introduction aux Sciences Cognitives (Folio, Gallimard) • Le Service Public ? La voie moderne (L'Harmattan) • Spinoza (Inst. d'Epistémologie) • Logos et théorie des catastrophes (autour de Thom) (Païno) • Penser le sujet (autour d'A. Touraine) (Fayard) • Métamorphoses de la Ville (Economica) • Simone Weil (Aubier) • Weimar, le tournant esthétique (Anthropos).

### PROCHAINS COLLOQUES

- 1995 • *L'interprétation de l'identité moderne (autour de Charles Taylor)*, dir. G. Laforest, Ph. de Lara (6 au 13 juin) • *L'actualité de Leibniz*, dir. D. Berlioz, F. Nef (15 au 22 juin) • *Cent ans de philosophie américaine*, dir. C. Chauviré, J.-L. Cometti, S. Laugier, C. Thiercelin (24 juin au 1er juillet) • *Mythes et psychanalyse*, dir. A. Clancier, C. Athanassiou (12 au 22 juillet) • *Bakhtine: la pensée dialogique*, dir. A. Collinot, C. Thomson (3 au 8 août) • *Benveniste vingt ans après*, dir. M. Arrivé, C. Normand (12 au 19 août) • *Création et événement: Jean Ladrière*, dir. G. Florival, J. Greisch (21 au 31 août) • *Les matérialismes philosophiques*, dir. J.-C. Bourdin (2 au 9 septembre).

- 1996 • *Maurice Godelier*, dir. J. Hamel (juin) • *Umberto Eco*, dir. P. Fabbri, J. Petitot (juillet) • *Depuis Lacan*, dir. R. Major, P. Guyomard (juillet) • *Le Messie*, dir. C. Cohen-Boulakia, S. Trigano (août) • *Michel Henry*, dir. A. David (septembre).

**Comité de rédaction  
de la revue de l'université**

**Directeur**  
Jacques Sojcher

**Comité de rédaction**  
Jean Blankoff  
Jean Pierre Boon  
Gilbert Debusscher  
Jacques Devooght  
Jean-Christophe Geluck  
Thomas Gergely  
Michel Hanotiau  
Hervé Hasquin  
Gabriel Thoveron  
Pierre Van der Vorst

**Secrétaire de rédaction**  
Adolphe Nysenholc

**Secrétaire-adjoint**  
Marc Peeters

**Rédaction et secrétariat**  
Avenue Paul Héger 26  
B-1050 Bruxelles  
Tél. +32 (0)2 650 37 99  
Fax +32 (0)2 650 37 94









---

# L'ange exterminateur

---

Pierre Mertens Le crime contre l'humanité d'hier à aujourd'hui

Perel Wilgowicz Horreur dans la civilisation

---

## I. La catastrophe en Arménie

Marc Nichanian L'Europe et l'Empire

Hélène Piralian Génocide et transmission

Janine Altounian Les survivants d'un génocide non reconnu

---

## II. La destruction des Juifs d'Europe

Léon Poliakov De la judéophobie

Charlotte Wardi La fascination du mal

A.W. Szafran, Y. Thanassekos, Le deuil chez des rescapés d'Auschwitz

J.-M. Chaumont, B. Fischler

---

Josette Zarka Récit de vie et témoignage

Jean Bollack *Fugue de la mort* de Paul Celan

Bianca Lechevalier Les enfants de Noé

Yolanda Gampel Penser la mémoire impensable de l'extermination

Jacques Vedrinne Le procès et l'expertise psychiatrique

Jacques Ascher Terreur sans nom, pouvoir de l'abjection, penser l'horreur

Maxime Steinberg Auschwitz ou la différence du génocide juif

---

## III. L'extermination au Cambodge

Richard Rechtman La période khmère rouge au Cambodge (1975-1979...)

Geneviève Welsh Ce qui fait silence...

---

## IV. La purification ethnique en ex-Yougoslavie

Alain Finkelkraut La victoire posthume de Hitler

Gérard Adam Le cauchemar de l'ex-Yougoslavie

---

## V. Le génocide au Rwanda

Luc de Heusch Rwanda : brève histoire d'une folie meurtrière

Jean-Philippe Schreiber Le génocide des Tutsis au Rwanda

---

## VI. Mémoires de génocides

Chaïm Kaliski Collier de la barbarie

---

## VII. Aux origines de l'extermination

Daniel Hermant Guerre et destructions : parentés et paradoxes

Liliane Daligand et Linceste, semence du génocide

Daniel Gonin

Antonio Garcia, Anne Clancier L'écriture de l'ange exterminateur

---

Jean Gillibert Postface

---



9 782800 411125

ISSN 0770-0962

## **Règles d'utilisation de copies numériques d'œuvres littéraires publiées par l'Université libre de Bruxelles et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB**

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par l'Université Libre de Bruxelles, ci-après ULB, et mises à disposition par les Archives & Bibliothèques de l'ULB, ci-après A&B, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celles-ci sont reproduites sur la dernière page de chaque copie numérique mise en ligne par les A&B. Elles s'articulent selon les trois axes : protection, utilisation et reproduction.

### **Protection**

#### **1. Droits d'auteur**

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.

#### **2. Responsabilité**

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -. Les A&B déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les A&B ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des 'Archives & Bibliothèques de l'ULB' et de l'ULB, ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

#### **3. Localisation**

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <[http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom\\_du\\_fichier.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf)> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les A&B encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

### **Utilisation**

#### **4. Gratuité**

Les A&B mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires publiées par l'ULB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

#### **5. Buts poursuivis**

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux Archives & Bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Archives & Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles.  
Courriel : [bibdir@ulb.ac.be](mailto:bibdir@ulb.ac.be).

#### **6. Citation**

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Archives & Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

#### **7. Liens profonds**

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des Archives & Bibliothèques de l'ULB'.

### **Reproduction**

#### **8. Sous format électronique**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre *base de données*, qui est interdit.

#### **9. Sur support papier**

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

#### **10. Références**

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références à l'ULB et aux Archives & Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.